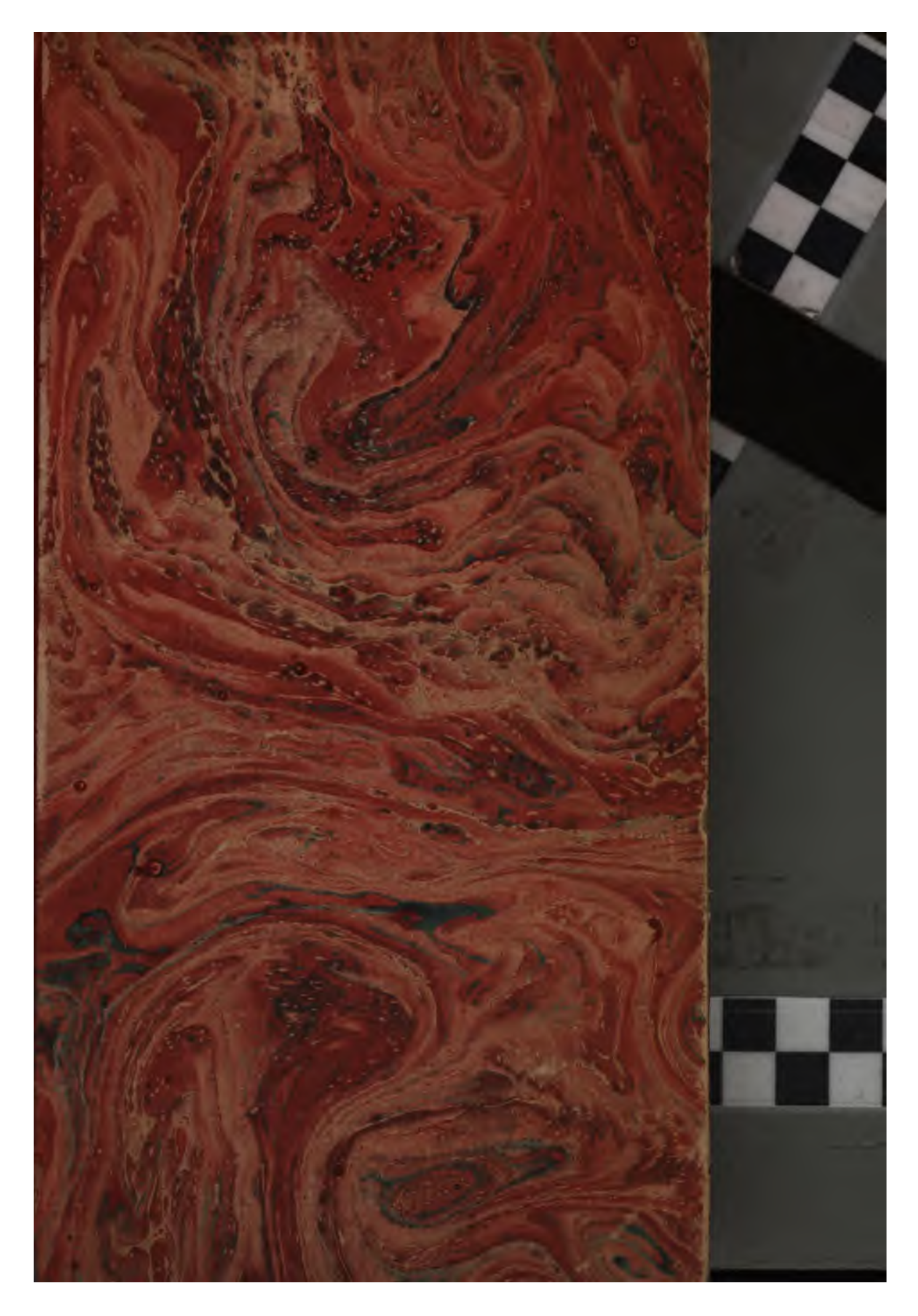






II/37
1575:

HISTOIRE

DE

LA COMMUNE

DE 1871

PAR

LISSAGARAY

BRUXELLES
LIBRAIRIE CONTEMPORAINE DE HENRI KISTEMAECKERS
60, BOULEVARD DU NORD, 60

1876

HISTOIRE DE LA COMMUNE DE 1871

Lissagaray

Anvers — Imprimerie J. JORSSEN, Rue Hochstetters 21.

HISTOIRE

DE

LA COMMUNE

DE 1871

PAR

LISSAGARAY

BRUXELLES
LIBRAIRIE CONTEMPORAINE DE HENRI KISTEMAECKERS
60, BOULEVARD DU NORD, 60.

1876

L'histoire du Quatrième État depuis 1789 devait être le prologue de cette Histoire. Mais le temps presse; les victimes glissent dans la tombe; les perfidies libérales menacent de surpasser les calomnies usées des monarchistes; je me limite aujourd'hui à l'introduction strictement nécessaire.

Qui a fait le 18 Mars? — Qu'a fait le Comité Central? — Quelle a été la Commune? — Comment cent mille Français manquent-ils à leur pays? — Où sont les responsabilités? — Des légions de témoins vont le dire.

C'est un proscrit qui tient la plume, — sans doute; mais un proscrit qui n'a été ni membre, ni officier, ni fonctionnaire de la Commune; qui, pendant cinq années, a vanné les témoignages; qui a voulu sept preuves avant d'écrire; qui voit le vainqueur guettant la moindre inexactitude pour nier tout le reste; qui ne sait pas de plaidoyer meilleur pour les vaincus que le simple et sincère récit de leur histoire.

Cette histoire d'ailleurs, elle est due à leurs fils, à tous les travailleurs de la terre. L'enfant a le droit de connaître le pourquoi des défaites paternelles; le parti socialiste, les campagnes de son drapeau dans tous les pays. Celui qui fait au peuple de fausses légendes révolutionnaires, celui qui l'amuse d'histoires chantantes, est aussi criminel que le géographe qui dresserait des cartes menteuses pour les navigateurs.

Londres, Novembre 1876.

35, Fitzroy street, (Fitzroy square).

LE PROLOGUE.

« Osons. Ce mot renferme toute la politique de cette heure.
Rapport de St-Just à la Convention.

COMMENT LES PRUSSIENS EURENT PARIS ET LES RURAUX LA FRANCE.

Neuf Août 1870. En six journées, l'Empire a perdu trois batailles. Douai, Frossart, Mac-Mahon, se sont laissés isoler, surprendre, écraser. L'Alsace est perdue, la Moselle découverte. Le ministère anéanti a convoqué la Chambre. Ollivier qui redoute une manifestation, l'a dénoncée à l'avance comme Prussienne. Mais, dès onze heures du matin, une foule agitée, immense, tient la place de la Concorde, les quais et encercle le Corps-Législatif.

Paris attend le mot d'ordre des députés de la Gauche. Depuis l'annonce des défaites, ils sont devenus la seule autorité morale. Bourgeois, travailleurs, tous les rallient. Les ateliers ont versé leur armée dans la rue, et l'on voit, en tête des groupes, beaucoup d'hommes d'une énergie prouvée.

L'Empire craque, il n'a plus qu'à tomber. Les troupes rangées devant le Corps-Législatif sont très émues, prêtes à tourner les talons malgré le maréchal Baraguey-d'Hilliers,

galonné et grommelant. On leur crie : « A la frontière! » Des officiers disent tout haut : « Notre place n'est pas ici ! »

Dans la salle des Pas-Perdus, des républicains connus, des hommes de clubs qui ont forcé la consigne, lancent de rudes paroles aux députés impériaux, parlent hautement de proclamer la République. Les mamelucks blafards glissent derrière les groupes. M. Thiers arrive et s'écrie : « Eh bien! faites-là, votre République! » Quand le président Schneider passe, allant au fauteuil, on crie : « La déchéance! »

Les députés de la Gauche sont enveloppés par les délégués du dehors. « Qu'attendez-vous donc? Nous sommes prêts! Montrez-vous seulement sous la colonnade ou aux grilles! » Les honorables paraissent consternés, abêtis : « Êtes-vous assez nombreux? Ne vaut-il pas mieux remettre à demain? » Il n'y a en effet que cent mille hommes. Quelqu'un vient dire à Gambetta : « Nous sommes plusieurs milliers place Bourbon. » Un autre, celui qui raconte : « Saisissez la situation aujourd'hui, elle est sauvable ; demain, vous serez forcé de la prendre quand elle sera désespérée. » Il ne sort rien de ces cerveaux alourdis, aucune parole de ces bouches béantes.

La séance s'ouvre. Jules Favre propose à cette Chambre basse, complice du désastre, humus de l'Empire, de saisir le gouvernement. Les mamelucks s'enlèvent et, dans la salle des Pas-Perdus, Jules Simon nous revient, les cheveux au vent : « Ils veulent nous fusiller, brâme-t-il. Je suis descendu au milieu de l'enceinte et je leur ai dit : Eh bien! fusillez-nous! » On crie : « Finissez-en! » — « Oui, dit-il, il faut en finir! » Et il rentre dans la Chambre.

Là finissent leurs simagrées. Les mamelucks qui connaissent leur Gauche, reprennent aplomb, jettent Ollivier à la

mer, font un ministère de coup d'état. Schneider lève précipitamment la séance pour éloigner la foule. Le peuple, mollement repoussé par les troupes, revient se masser à la tête des ponts, court après ceux qui sortent de la Chambre, croit à chaque instant la République proclamée. M. Jules Simon, loin des baïonnettes, fait un discours héroïque et convoque le peuple pour le lendemain sur la place de la Concorde. Le lendemain, la police occupe toutes les avenues.

Ainsi la Gauche laissait à Napoléon III nos deux dernières armées. Il suffisait d'une poussée pour jeter à terre ce plâtras d'Empire (1). Le peuple venait, d'instinct, offrir ses bras, rendre la nation à elle-même. La Gauche le repoussait, refusait de sauver le pays par une émeute et, bornant son effort à une proposition ridicule, abandonnait aux mamelucks le soin de sauver la France. Les Turcs eux-mêmes, en 1876, eurent plus d'intelligence et de ressort.

Pendant trois semaines, on revit tout-à-fait le Bas-Empire. La nation glissant, garrottée, dans l'abîme devant ses classes gouvernantes silencieuses, immobiles. L'Europe entière crie : « gare ! » elles seules n'entendent pas. La masse, trompée par une presse vantarde et corrompue, peut ignorer le danger, s'endormir dans l'espoir. Mais les députés ont, doivent avoir les mains pleines de vérités écrasantes. Ils se taisent. La Gauche se dépense en exclamations. Le 12, M. Gambetta s'écrie : « Il faut que nous fassions une guerre républicaine! « et il se rassied. Le 13, Jules Favre demande

(1) Le Préfet de Police Piétri l'atteste : « Il est certain que ce jour là, la révolution pouvait réussir, car la population qui entourait, le 9 Août, le Corps Législatif, était composée d'éléments semblables à ceux qui triomphèrent le 4 Septembre » *Enquête sur le 4 Septembre*, t. I, p. 253.

la création d'un comité de défense. Elle est refusée; il ne souffle plus. Le 20, le ministère annonce que Bazaine a jeté trois corps d'armée dans les carrières de Jaumont ; le lendemain, tous les journaux d'Europe racontent au contraire que Bazaine, trois fois battu, a été refoulé dans Metz par deux cent mille Allemands. Et personne ne se lève pour interpeller les menteurs. Dès le 26, on connait la marche insensée de Mac-Mahon sur Metz, que la dernière armée de la France, cohue de quatre-vingt-dix mille conscrits et vaincus, est aventurée à travers deux cent mille Allemands victorieux. M. Thiers, revenu en faveur depuis les désastres, démontre dans les comités, dans les couloirs, que cette marche est le coup de grâce. L'extrême Gauche dit, fait dire que tout est perdu, et,parmi ces responsables qui voient manœuvrer sur la trombe, nul ne lève le doigt pour saisir le gouvernail.

La France n'avait pas vu, depuis 1813, pareil affaissement des classes gouvernantes. L'ineffable couardise des Cent-Jours pâlit devant cette lâcheté supérieure. Car ici Tartuffe double Trimalcion. Treize mois plus tard, à Versailles, j'entends apostropher l'Empire et des clameurs enthousiastes : « Varus rends-nous nos légions! » Qui parle, qui applaudit de la sorte? Cette haute bourgeoisie qui, dix-huit années durant, muette et le front dans la poussière, tendit ses légions à Varus.

Elle avait accepté le second Empire par peur du socialisme comme ses pères s'étaient soumis au premier pour clore la Révolution. Bonaparte rendit à la bourgeoisie deux services qu'elle n'a pas trop payés par l'apothéose. Il lui fit une centralisation de fer et déporta dans la tombe quinze cent mille misérables qui, tout chauds encore du vent révolutionnaire, pouvaient, au premier moment, réclamer leur part de biens

nationaux. Mais il la laissa bâtée pour tous les maîtres. Quand elle arriva au gouvernement parlementaire où Mirabeau voulait l'élever d'un seul bond, elle était tout-à-fait incapable de gouverner. Sa mutinerie de 1830, transformée en révolution par le peuple, ne fut qu'un avènement d'estomacs. Le haut bourgeois de 1830 n'a qu'une pensée comme celui de 89, se gorger de priviléges, armer la forteresse qui défend ses domaines, perpétuer le prolétariat. La fortune du pays ne lui est rien s'il engraisse. Pour conduire, compromettre la France, le roi parlementaire a carte blanche autant que Bonaparte. Quand un nouvel élan du peuple contraint les hauts bourgeois à prendre la barre, au bout de trois années, malgré proscriptions et massacres, elle fuit leurs mains goutteuses, glisse au premier venu.

De 1851 à 1869, ils reprennent leur ruminement de Brumaire. Leurs priviléges saufs, ils laissent Napoléon III gaspiller la France, l'inféoder à Rome, la déshonorer au Mexique, ruiner ses finances, vulgariser la débauche. Pouvant tout par leur clientèle et leurs richesses, ils ne protestent pas d'un homme, d'un écu. En 1869, la poussée du peuple les élève au pouvoir ; une ombre de volonté et ils gouvernent. Ils n'ont que des velléités d'eunuque. Au premier signal du maître impotent, ils baisent la botte qui les rudoya le 2 Décembre, font place au plébiscite qui rebaptise l'Empire.

Bismark prépara la guerre, Napoléon III la voulut, la haute bourgeoisie laissa faire. Un geste d'elle l'eut arrêtée. M. Thiers n'essaya qu'une grimace. Il voyait cette guerre comme notre ruine certaine ; il savait notre effroyable infériorité en tout genre; il pouvait réunir la Gauche, le Tiers-parti, les journalistes, leur faire toucher du doigt la folie de l'atta-

que, et, soutenu par cette force d'opinion, dire à la tribune, aux Tuileries, à Paris s'il le fallait : « La guerre est impossible, nous la combattrons comme une trahison. » Il ne voulut que dégager sa personnalité, demanda simplement les dépêches, ne lâcha pas le vrai mot: « Vous ne pouvez rien.(1) » Et ces hauts bourgeois qui n'eussent pas exposé une miette de leur fortune sans les garanties les plus sérieuses, jouèrent les cent mille existences et les milliards du peuple sur la parole d'un Lebœuf et les équivoques d'un Grammont (2).

Mais que fait donc la petite bourgeoisie ? Cette classe maigre qui pénètre tout, l'industrie, le commerce, l'administration, qui peut tout, encadrant le peuple, si vigoureuse, si prompte aux premiers jours de notre hégire, ne va-t-elle pas, comme en 92, se lever pour le salut ? Hélas, elle s'est délitée sous la chaude corruption de l'Empire. Depuis bien des années elle vit en l'air, s'isole de ce prolétariat d'où elle naquit hier, où les hauts barons de l'industrie vont la refouler demain. Plus de ces élans fraternels, de ces ardeurs de réformes qui précédèrent 1848. Avec l'initiative hardie, le sens de la Révolution, elle perd la conscience de sa force. Ces petits industriels, façonniers, quart d'affran-

(1) Il est bien entendu que je marche les ouvrages de nos adversaires à la main, Enquêtes parlementaires, Mémoires, Rapports, Histoires; que je ne leur attribue pas un acte, un mot qui ne soit avoué par eux, leurs documents ou leurs amis. Quand je dis : *M Thiers voyait, M. Thiers savait,* c'est que M. Thiers a dit : *je voyais,* page 6, *je savais,* page 11, tome 1 de *l'Enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale.* Il en sera de même pour les actes et les paroles de tous les personnages officiels ou adverses que j'évoquerai.

(2) Voir la déposition du marquis de Talhouet, rapporteur de la commission chargée de vérifier la fameuse dépêche qui précipita le vote de guerre. *Enquête sur le 4 septembre,* t. 1, p. 121-124.

chis qui pourraient si bien se représenter eux-mêmes vont chercher leurs mandataires parmi les libéraux.

L'ami du peuple qui fera l'histoire du libéralisme en France, nous épargnera bien des convulsions. Sincère, il serait une sottise dans un pays où les classes supérieures, refusant de rien concéder, contraignent tout homme de bonne foi à être révolutionnaire. Mais il ne fut jamais que le jésuitisme de la liberté, une ruse du haut bourgeois pour isoler le travailleur. Depuis Bailly jusqu'à Jules Favre, les modérantistes ont masqué les cheminements du despotisme, enterré nos révolutions, conduit les grands massacres de prolétaires. Plus que les francs réacteurs, ils furent haïs des vieilles sections parisiennes si clairvoyantes. Deux fois, l'oppression impériale les réhabilita et la petite bourgeoisie, ayant très vite oublié son véritable rôle, accepta pour défenseurs des gens qui se disaient vaincus comme elle. Les hommes qui avaient avorté le mouvement de 1848 et pavé la voie au 2 Décembre, devinrent ainsi, pendant les ténèbres qui suivirent, les revendicateurs acclamés des libertés ravies. A la première aurore, ils parurent ce qu'ils avaient toujours été : les ennemis des classes laborieuses. La Gauche, sous l'Empire, ne daigna jamais s'occuper des intérêts des ouvriers. Jamais ces libéraux n'eurent pour les travailleurs un mot, une protestation comme en virent quelquefois les Chambres de 1830 à 1848. Les jeunes avocats qu'ils s'étaient fait adjoindre révélèrent très vite leur pensée, se ralliant à l'Empire libéral, les uns ouvertement comme Ollivier et Darimon, les autres avec prudence comme Picard. Pour les gens timides ou les ambitieux, ils firent la Gauche ouverte, banc de stagiaires aux emplois constitutionnels et, en 1870, une foule de libéraux s'offrirent

aux fonctions officielles. Pour les intransigeants, il y eut la Gauche fermée où des dragons irréconciliables, Gambetta, Crémieux, Arago, Pelletan, gardaient les purs principes. Les sommités planaient au milieu. Ces deux groupes d'augures tenaient ainsi toutes les fractions de l'opposition bourgeoise : les timorés et les intrépides. Après le plébliscite, ils furent l'arche sainte, les chefs incontestés d'une petite bourgeoisie de plus en plus incapable de se gérer elle-même, alarmée du mouvement socialiste où ils lui montraient la main de Bonaparte. Elle leur passa procuration, ferma les yeux, se laissa dériver doucement vers l'Empire parlementaire gros de portefeuilles pour ses patrons. La foudre des défaites la galvanisa un peu. Ce ne fut qu'un éclair. Ses députés dirent : « A bas! » et elle, la mère du 10 Août, courba docilement la tête, laissa l'épée entrer jusqu'à la garde.

Pauvre France, qui veut te sauver? — L'humble, le pauvre, celui qui depuis six années te dispute à l'Empire.

Pendant que les classes supérieures vendent la nation pour quelques heures de repos et que les libéraux cherchent leur nid dans l'Empire, une poignée d'hommes, sans armes, à découvert, se dressent contre le despote tout-puissant. Jeunes gens qui de la bourgeoisie ont passé au peuple, fidèles enfants de 89 qui veulent continuer la Révolution, ouvriers réunis pour l'étude et la possession de leur travail. Vainement l'Empire essaie de diviser leurs forces, d'embaucher les ouvriers. Ceux-ci voient le piége, huent les docteurs en socialisme césarien, et, dès 1863, sans journaux, sans tribune, ils s'affirment comme classe, au grand scandale des sycophantes libéraux soutenant que 89 a tout égalisé. En 1867, ils descendent dans la rue, manifestent au tombeau de Manin, et

sous les casse-têtes, protestent contre Mentana. A cette apparition du parti socialiste-révolutionnaire, la Gauche serre les dents. Quand des ouvriers, ignorant leur histoire, vont demander à Jules Favre si la bourgeoisie libérale les secondera le jour où ils se lèveront pour la République, le chef de la Gauche répond effrontément : « Messieurs les ouvriers, vous seuls avez fait l'Empire, à vous de le défaire. » Et Picard : « Le socialisme n'existe pas; du moins, nous ne voulons pas traiter avec lui. »

Édifiés désormais, les travailleurs continuent seuls la lutte. Dès l'ouverture des réunions publiques, ils emplissent les salles, et, malgré les poursuites, les emprisonnements, harcèlent, dissèquent l'Empire, se cramponnent à tous les accidents pour le frapper. Le 26 octobre 69, ils parlent de marcher sur le Corps-Législatif ; en novembre, ils lancent Rochefort au front des Tuileries ; en décembre, c'est *La Marseillaise* qu'ils collent comme un brûlot aux flancs du pouvoir ; en janvier 70, ils poussent deux cent mille hommes à l'enterrement de Victor Noir, et, dirigés, ils emporteraient le trône. La Gauche, épouvantée de cette masse qui les déborde, crie aux enragés, aux agents provocateurs. Eux vont toujours de l'avant, démasquent la Gauche, la défient à la discussion, et, en même temps, font un feu roulant sur l'Empire. Contre le plébiscite, ils sont à l'avant-garde. Aux premiers bruits de guerre, ils sont les premiers debout. La vieille lie chauvine, agitée par les Bonapartistes, roule ses flots vaseux. Les libéraux restent impassibles ou applaudissent ; les travailleurs barrent la voie. Le 15 juillet, à l'heure même où Ollivier, à la tribune, invoque la guerre d'un cœur léger, les révolutionnaires-socialistes débouchent sur les boule-

vards, criant ; « Vive la paix ! » chantant le refrain pacifique :

« Les Peuples sont pour nous des frères
» Et les tyrans des ennemis. »

Du Château-d'Eau jusqu'au boulevard St-Denis on les applaudit, mais ils sont sifflés aux boulevards Bonne-Nouvelle et Montmartre et ils ont des rixes avec les bandes belliqueuses. Le lendemain, ils se retrouvent à la Bastille et descendent. Ranvier, peintre sur porcelaine très-connu à Belleville, marche en tête avec un drapeau. Au faubourg Montmartre, les sergents de ville les chargent l'épée en main.

Impuissants sur la bourgeoisie, ils se tournent vers les travailleurs d'Allemagne, comme ils l'avaient fait en 69 : « Frères, nous protestons contre la guerre, nous qui voulons la paix, le travail et la liberté. Frères, n'écoutez pas les voix stipendiées qui chercheraient à vous tromper sur le véritable esprit de la France. » Leur noble appel reçut sa récompense. En 1869, les étudiants de Berlin avaient répondu par l'injure à l'adresse pacifique des étudiants français. Les travailleurs de Berlin dirent en 1870 aux travailleurs de France : « Nous aussi, nous voulons la paix, le travail et la liberté. Nous savons que des deux côtés du Rhin vivent des frères avec lesquels nous sommes prêts à mourir pour la République universelle... » Grandes et prophétiques paroles, soyez inscrites à la première page du livre d'or que viennent d'ouvrir les travailleurs.

Ainsi, à la fin de l'Empire, il n'y a de vivant, d'actif, que quelques jeunes gens de la petite bourgeoisie et le prolétariat. Eux seuls montrent quelque courage politique, et, dans la paralysie générale du mois de Juillet 1870, eux seuls trouvent du nerf pour tenter le salut.

S'ils manquent d'autorité, ne peuvent entraîner la petite bourgeoisie pour laquelle ils combattent aussi, c'est qu'ils n'ont aucune expérience politique. Où auraient-ils pu l'acquérir depuis quatre-vingts ans que le Tiers-Etat refuse aux travailleurs non-seulement la lumière, mais le droit de s'éclairer? Par un machiavélisme jésuitique, il les force à cheminer sous terre afin qu'ils soient livrés aux rêveurs et aux sectaires. Sous l'Empire, les conspirations puériles avaient absorbé des forces précieuses et détourné beaucoup d'ouvriers des études qui auraient pu les affranchir. Quand les réunions publiques et les journaux parurent, tout était à faire. On l'eut fait. La première effervescence passée, on serait venu aux discussions utiles ; déjà, en 70, des hommes à la parole nourrie, Millière, Lefrançais, Vermorel, Longuet, etc., faisaient une rude concurrence aux simples déclamateurs. Nul doute que le parti révolutionnaire n'eut, avec le temps, classé ses idées, codifié son programme, éliminé les déments, abordé l'action sérieuse. Mais ce travail de dégagement voulait plusieurs années. Juillet 70, surprit le parti dans sa période chaotique, empêtré de fruits secs bourgeois, de conspirailleurs et de vieilles goules romantiques. L'Internationale qui pouvait être un groupement sérieux, commençait à peine, sous l'impulsion de Varlin ouvrier relieur d'une rare intelligence, de Duval, Theisz, Frankel et quelques dévoués à organiser un personnel.

On se disciplina un peu devant la guerre. Quelques-uns essayèrent de remuer les députés de la Gauche, les virent chez Crémieux. Ils les trouvèrent hébétés, beaucoup plus préoccupés d'un coup d'état que des victoires prussiennes. Crémieux, pressé d'agir, répondit très naturellement : « Atten-

dons quelque nouveau désastre comme la prise de Strasbourg. »

Il fallait bien attendre. Sans ces ombres on ne pouvait rien. La petite bourgeoisie parisienne croyait à l'extrême Gauche comme elle avait cru à nos armées. Ceux qui voulurent passer outre, s'y brisèrent. Le 14, des amis de Blanqui essayèrent de soulever les quartiers excentriques, attaquèrent le poste des sapeurs-pompiers de la Villette, mirent en fuite les sergents de ville. Maîtres du terrain, ils parcoururent le boulevard jusqu'à Belleville, criant : « Vive la République! Mort aux Prussiens! » Personne ne les joignit. La foule les regarda de loin, étonnée, immobile, poussée au soupçon par les policiers qui la détournaient ainsi de l'ennemi véritable, l'Empire. La Gauche feignit de croire au Prussien pour rassurer la bourgeoisie, et Gambetta demanda la mise immédiate en jugement des prisonniers de la Villette. Le ministre Palikao dût lui rappeler qu'il y avait des formes même à la justice militaire. Le conseil de guerre prononça dix condamnations à mort, quoique presque tous les accusés fussent étrangers à l'échauffourée. Quelques hommes de cœur voulurent empêcher ces supplices, allèrent chez Michelet qui donna une lettre touchante. L'Empire n'eut pas le temps de faire les exécutions.

Depuis le 25, Mac-Mahon glissait son armée dans le nœud coulant que lui tendait de Moltke. Le 29, surpris et battu à Beaumont-l'Argonne, il se savait atteint et il poussait toujours. Palikao lui avait écrit le 27 ; « Si vous abandonnez Bazaine, la Révolution est dans Paris. » Et pour parer la Révolution, il découvrait la France. Le 30, il jetait ses troupes dans la fosse de Sédan ; le 1r Septembre au matin, l'armée était cernée par deux cent mille ennemis et sept cent canons couronnant

toutes les hauteurs. Le lendemain, Napoléon III remettait son épée au roi de Prusse. Le télégraphe l'annonça, toute l'Europe le sut le soir même. Cependant les députés se turent. Ils se turent le 3. Le 4 seulement, à minuit, quand Paris avait bouillonné tout le jour, ils se décidèrent à parler. Jules Favre demanda la déchéance de l'Empereur, une commission chargée de la défense, mais se garda bien de toucher à la Chambre. Dans la journée, quelques hommes énergiques avaient essayé de soulever les boulevards et, le soir, une foule anxieuse se pressait contre les grilles du Corps-Législatif, criant : « Vive la République ! » Gambetta accourut, dit : « Vous avez tort, il faut rester unis, ne pas faire de révolution. » Jules Favre, entouré à sa sortie, s'efforça de calmer le peuple.

Si Paris eut écouté la Gauche, la France capitulait sur l'heure, bien plus honteusement que Napoléon III. Mais le peuple accourt le 4 Septembre au matin. Des gardes nationaux bourgeois se montrent aussi avec leurs fusils. Les gendarmes étonnés, livrent le passage. Peu-à-peu, le Corps-Législatif est envahi. A une heure, malgré les efforts désespérés de la Gauche, la foule engorge toutes les tribunes. Il est temps. La Chambre, en travail de ministère, essaie de saisir le gouvernement. La Gauche seconde de toutes ses forces cette combinaison, s'indigne qu'on ose parler de République. Quand le cri éclate dans les tribunes, Gambetta fait des efforts inouïs, conjure le peuple d'attendre le résultat des délibérations de la Chambre. Ce résultat, on le connaît d'avance. C'est le projet Thiers : une commission de gouvernement nommée par l'Assemblée ; c'est la paix demandée, acceptée à tout prix ; c'est, au bout de la honte, la monarchie

parlementaire. Heureusement, une vague nouvelle crève les portes ; les tribunes glissent dans la salle ; le peuple chasse ou noie les députés. Gambetta, jeté à la tribune, est forcé de prononcer la déchéance. La foule veut plus, crie : « la République ! » emporte les députés de la Gauche pour l'aller proclamer à l'Hôtel-de-Ville.

Il appartenait déjà au peuple. Dans la salle du Trône on trouvait quelques-uns de ceux qui, depuis un mois, essayaient de réveiller l'opinion. Les premiers sur le terrain, ils auraient pu, avec quelque discipline, peser sur la constitution du gouvernement. La Gauche les surprit comme ils haranguaient et, poussé par un flot d'acclamateurs, Jules Favre prit le siége que Millière lui céda en disant : « Il ne s'agit en ce moment que d'une chose : chasser les Prussiens. » (1) Jules Favre, Jules Simon, Jules Ferry, Gambetta, Crémieux, Emmanuel Arago, Glais-Bizoin, Pelletan, Garnier-Pagès, Picard, se joignirent, se déclarèrent gouvernement, lurent leurs noms à la foule. On leur cria des noms révolutionnaires : Delescluze, Ledru-Rollin, Blanqui. Ils déclarèrent qu'ils n'accepteraient pas d'autres collègues que les députés de Paris. La foule applaudit. Cette ivresse d'affranchi les rendit maîtres. Ils eurent l'habileté d'admettre Rochefort.

Ils dépêchèrent ensuite au général Trochu, nommé gouverneur de Paris par Napoléon. Ce général était devenu l'idole des libéraux pour avoir boudé quelque peu l'Empire. (2) Toute sa gloire militaire consistait en quelques brochures. La Gauche

(1) *Compte-rendu du 31 Octobre, par Millière.*

(2) Ce qui ne l'empêcha pas d'accepter une mission secrète pendant la guerre de Crimée. Il fut chargé par Napoléon III de proposer aux Anglais de trahir la Turquie, en limitant la guerre à la défense de Constantinople.

l'avait beaucoup vu pendant les dernières crises. Arrivée au pouvoir, elle le supplia de diriger la défense. Il exigea qu'on lui garantit Dieu, il voulut la présidence du conseil; il obtint tout. L'avenir dira quel lien secret unit si promptement les hommes de la Gauche au « loyal breton » qui avait promis de « se faire tuer sur les marches des Tuileries pour défendre la dynastie. » (1)

Douze individus prirent ainsi possession de la France. Ils n'invoquèrent d'autre titre que leur mandat de représentants de Paris et se déclarèrent légitimes de par l'acclamation populaire.

L'Internationale et les Chambres syndicales déléguèrent le soir à l'Hôtel-de-Ville. Elles avaient, le jour même, envoyé une nouvelle adresse aux travailleurs allemands. Leur devoir de fraternité rempli, les travailleurs français n'étaient plus qu'à la défense. Que le gouvernement l'organisât, et ils seraient avec lui. Les moins confiants se donnèrent. Le 7, dans le premier numéro de son journal *La Patrie en danger*, Blanqui et ses amis vinrent « offrir au gouvernement leur concours le plus énergique et le plus absolu. »

Paris entier se livra aux hommes de l'Hôtel-de-Ville, oublia leurs défaillances dernières, les grandit de toute la hauteur du péril. Prendre, accaparer le pouvoir en un pareil moment, parut un de ces coups d'audace dont le génie seul est capable. Ce Paris, affamé depuis quatre-vingts ans de libertés municipales, se laissa donner pour maire le larmoyant Etienne Arago. Il nomma aux vingt arrondissements les maires qu'il voulut, lesquels se donnèrent les adjoints qui leur plurent. Mais Arago annonçait des élections prochaines

(1) *Enquête sur le 4 Sept. Jules Brame*, t. 1 p. 201.

et parlait de faire revivre les grands jours de 92 ; mais à ce moment, Jules Favre aussi fier que Danton, criait à la Prusse, à l'Europe : « Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses. » Et Paris acceptait d'entrain cette dictature au verbe héroïque. Le 14, quand Trochu passa la revue de la garde nationale, deux cent cinquante mille hommes échelonnés sur les boulevards, la place de la Concorde et les Champs-Elysées firent une acclamation immense, un acte de foi pareil à celui de leurs pères au matin de Valmy.

Oui, Paris se livra sans réserves — confiance incurable ! — à cette Gauche qu'il avait dû violer pour faire sa révolution. Son élan de vouloir ne dura qu'une heure. L'Empire à terre, il réabdiqua. Vainement, des patriotes clairvoyants essayèrent de le tenir debout et Blanqui écrivit : « Paris n'est pas plus imprenable que nous n'étions invincibles ; Paris mystifié par la presse vantarde, ignore les grandeurs du péril ; Paris abuse de la confiance ; » Paris s'abandonna à ses nouveaux maîtres, ferma obstinément les yeux. Pourtant chaque jour apportait un symptôme. L'ombre du siége approchait et la Défense, loin d'éloigner les bouches inutiles, engorgeait la ville des deux cent mille habitants de la banlieue. Les travaux extérieurs n'avançaient pas. Au lieu de jeter tout Paris sur les pioches et, clairons en tête, drapeau au vent, de conduire hors l'enceinte, par troupes de cent mille, les petits-fils des niveleurs du Champ-de-Mars, Trochu livrait les terrassements aux entrepreneurs ordinaires. La hauteur de Châtillon, clef de nos forts du Sud, est à peine étudiée quand, le 19, l'ennemi se présente, balaie du plateau une troupe affolée de zouaves

et de soldats qui n'ont pas voulu combattre. Le lendemain, ce Paris que les journaux déclaraient incernable est enveloppé, coupé de la France.

Cette impéritie alarma très vite les révolutionnaires. Ils avaient promis leur concours non la foi aveugle. Dès le 4 Septembre, voulant centraliser pour la défense et le maintien de la République les forces du parti d'action, ils avaient invité les réunions publiques à nommer dans chaque arrondissement un comité de vigilance chargé de contrôler les maires et qui déléguerait quatre membres à un Comité central des vingt arrondissements. Ce mode d'élection tumultuaire avait donné un Comité composé d'ouvriers, d'employés, d'écrivains connus dans les mouvements révolutionnaires de ces dernières années. Il s'était fixé à la salle de la rue de la Corderie prêtée par l'Internationale et la Fédération des chambres syndicales.

Elles avaient à peu près suspendu leurs travaux, le service de la garde nationale absorbant toutes les activités. Quelques-uns de leurs membres se retrouvèrent aux comités de vigilance et au Comité central, ce qui fit attribuer, très à tort, ce Comité à l'Internationale. Le 14, il demanda par un manifeste: l'élection des municipalités, la police remise en leurs mains, l'élection et la responsabilité de tous les magistrats, le droit absolu de presse, de réunion, d'association, l'expropriation de toutes les denrées de première nécessité, le rationnement, l'armement de tous les citoyens, l'envoi de commissaires pour faire lever la province. Mais Paris entamait alors sa rage de confiance. Les journaux bourgeois crièrent au Prussien. Les noms de quelques signataires étaient cependant connus de la presse et des réunions publiques : Ranvier,

Millière, Longuet, Vallès, Lefrançais, Malon, etc. Les affiches furent déchirées.

Le 20, après la démarche de Jules Favre auprès de Bismark, le Comité tint une grande séance à l'Alcazar et envoya une délégation demander à l'Hôtel-de-Ville la lutte à outrance, l'élection prochaine de la Commune de Paris. Jules Ferry donna sa parole d'honneur que le gouvernement ne traiterait à aucun prix et annonça les élections municipales pour la fin du mois. Deux jours après, un décret les ajournait indéfiniment.

Ainsi ce pouvoir qui, en dix-sept jours n'a rien préparé, qui s'est laissé bloquer sans combat, refuse le conseil de Paris, s'arroge plus que jamais le droit de diriger la défense. A-t-il donc le secret de la victoire ? Mais Trochu vient de dire : « La résistance est une héroïque folie. » Picard : « On se défendra pour l'honneur, mais tout espoir est chimérique. » L'élégant Crémieux : « Les Prussiens entreront dans Paris comme un couteau dans du beurre. » (1) Le chef d'état-major de Trochu : « Nous ne pouvons pas nous défendre ; nous sommes décidés à ne pas nous défendre. » (2) Et au lieu d'avertir loyalement Paris, de lui dire : « Capitule sur l'heure ou conduis toi-même ta lutte, » ces hommes qui déclarent la défense impossible, en réclament la direction sans partage.

Quel est donc leur but ? Leur but est de traiter. Depuis les premières défaites, ils n'en ont pas d'autre. Les revers qui exaltaient nos pères avaient rendu la Gauche plus lâche que les députés impériaux. Le 7 août, Jules Favre, Jules Simon, Pelletan, étaient venus dire au président Schneider : « Nous

(1) *Enquête sur le 4 Septembre. Petetin*, t. 2 p. 194.
(2) *Enquête sur le 4 Septembre. De Lareinty*, t. 2 p. 313.

ne pouvons plus tenir, nous n'avons plus qu'à traiter au plus vite. » (1) Tous les jours suivants, la Gauche n'avait eu qu'une politique, pousser la Chambre à s'emparer du gouvernement pour traiter, espérant bien ensuite s'asseoir aux ministères. A peine installés, ces défenseurs envoyaient M. Thiers quêter la paix par toute l'Europe et Jules Favre courait après Bismarck pour lui demander ses conditions. (2) Démarche qui lui révéla quels trembleurs siégeaient à l'Hôtel-de-Ville.

Quand tout Paris leur crie : « Défendez-nous, chassons l'ennemi, » ils applaudissent, acceptent, et tout bas ils disent : « Tu vas traiter. » Il n'y pas dans l'histoire de trahison plus haute. La confiance asine de l'immense majorité ne diminue pas le crime non plus que la niaiserie du dupé n'amnistie le dupeur. Les hommes du 4 Septembre ont-ils, oui ou non, détourné le mandat qu'ils avaient reçu? « Oui » sera le verdict des siècles.

Mandat tacite, il est vrai, mais tellement clair et formel que tout Paris tressaillit quand il sut la démarche de Ferrières. Si les gens de la Défense avaient passé outre, ils eussent été enlevés. Il leur fallut ajourner, céder à ce qu'ils nommèrent la « folie du siége, » feindre la défense. Au fond, ils ne lâchèrent pas une heure leur idée. On se battrait puisque Paris n'en voulait pas démordre, mais uniquement pour attendrir Bismark. Lorsque Trochu revint de voir deux cent cinquante mille hommes tendre vers lui leurs bras fiévreux d'espoir, il fut ému, dit-on, annonça qu'il pourrait peut-être

(1) *Enquête sur le 4 Septembre. Jules Favre,* t. 1 p. 330.

(2) Dans son compte rendu officiel, Jules Favre, pour dégager le gouvernement, ne manqua pas d'assumer la responsabilité de cette mission qu'il s'était, disait-il, imposée à l'insu de ses collègues.

tenir les remparts. (1) Ce fut le maximum de son enthousiasme. Tenir, ne pas ouvrir les portes. Quant à instruire, organiser ces deux cent cinquante mille hommes, les joindre aux deux cent quarante mille soldats mobiles et marins amoncelés dans Paris et, de toutes ces forces, faire un puissant fléau dont on chasserait l'ennemi jusqu'au Rhin, il n'y songea jamais. Ses collègues n'y pensèrent pas davantage, ne disputèrent avec lui que sur le plus ou moins de chicanes à faire aux généraux Prussiens,

Il était pour les moyens doux. Sa dévotion lui interdisait de laisser verser un sang inutile. Puisque la grande ville devait tomber, de par tous les manuels militaires, il lui ferait une chute aussi peu sanglante que possible. D'ailleurs, on attendait le retour de M. Thiers qui pouvait au premier moment rapporter le traité. Laissant donc l'ennemi s'établir tranquillement autour de Paris, Trochu organisa pour la galerie quelques escarmouches. Un seul engagement sérieux eut lieu le 30 à Chevilly où, après un succès, nous reculâmes, abandonnant une batterie, faute de renforts et d'attelages.

L'opinion toujours mystifiée par cette presse qui avait crié: « à Berlin! » crut à un succès. Seuls les révolutionnaires ne prirent pas le change. La capitulation de Toul et de Strasbourg sonna à leurs oreilles comme un avertissement solennel. Flourens élu par le 63e bataillon et qui commandait réellement à Belleville, ne put se retenir. Tête et cœur d'enfant, imagination brûlante, personnalité excessive, il n'écouta que sa fièvre et, le 5 octobre, mena ses bataillons devant l'Hôtel-de-Ville, demanda la levée en masse, la sortie, les élections municipales, le rationnement. Trochu qui, pour

(1) *Enquête sur le 4 Septembre, Garnier-Pagès,* t. 1, p. 445.

l'amuser, l'avait affublé du titre de major de rempart, lui fit une belle conférence. Les douze apôtres ratiocinèrent avec lui, finirent par l'éconduire. Comme de toutes parts des délégués venaient demander que Paris eut voix dans sa défense, nommât un conseil, sa Commune, le 7, le gouvernement déclara que sa dignité lui défendait de céder à ces sommations. Cette insolence fit le mouvement du 8. Le Comité des vingt arrondissements protesta par une affiche énergique. Sept à huit cents personnes vinrent crier : « Vive la Commune ! » sous les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville. Mais la masse n'en était pas encore à perdre la foi. Un grand nombre de bataillons trochéens accoururent. Le gouvernement les passa en revue. Jules Favre lâcha son écluse à rhétorique et déclara les élections impossibles, attendu, raison irréfutable, que tout le monde devait être au rempart.

La majorité gobait avidement ces bourdes. Le 16, Trochu ayant écrit au compère Etienne : « Je suivrai jusqu'au bout le plan que je me suis tracé, » les badauds annoncèrent la victoire, reprirent le refrain d'août sur Bazaine : « Laissons-le faire, il a son plan. » Les agitateurs eurent mine de Prussiens, car Trochu, en bon jésuite, n'avait pas manqué de dire : « un petit nombre d'hommes dont les vues coupables servent les projets de l'ennemi. » Paris se laissa ainsi bercer tous le mois d'octobre au bruit d'expéditions commencées en succès et toujours terminées en retraites. Le 13, nous prenons Bagneux, et une attaque un peu vive nous rendrait Châtillon ; Trochu n'a pas de réserves. Le 21, une pointe sur la Malmaison perce la faiblesse de l'investissement, jette la panique jusque dans Versailles ; au lieu de pousser à fond, le général Ducrot n'engage que six mille hommes et les

Prussiens le ramènent en lui prenant deux canons. Le gouvernement tournait ces refoulées en reconnaissances heureuses, battait monnaie avec les dépêches de Gambetta qui, expédié le 8 en province, annonçait des armées imaginaires, enfin grisait Paris de la belle défense de Châteaudun.

Mais à la Corderie, dans les clubs, au journal de Blanqui, au *Réveil* de Delescluze, au *Combat* de Félix Pyat, on éventre la pensée de l'Hôtel-de-Ville. Que signifient ces sorties partielles, jamais soutenues ? Pourquoi laisse-t-on la garde nationale à peine armée, inorganisée, hors de toute action militaire ? Où en est la fonte des canons ? Six semaines de bégaiements, d'oisiveté, ne laissent plus aucun doute sur l'incapacité sinon sur le mauvais vouloir de la Défense. La même pensée nait dans tous les cerveaux. Que les sceptiques laissent place aux croyants. Que Paris se reprenne. Que la maison Commune de 92 revive, sauve encore une fois la cité et la France. Chaque jour enfonce plus profondément cette résolution dans les âmes viriles. Le *Combat* qui prêchait la Commune en apostrophes littéraires dont la musique attirait plus de foule que la dialective nerveuse de Blanqui, lança le 27 une bombe effroyable : « Bazaine va livrer Metz, traiter de la paix au nom de Napoléon III ; son aide-de-camp est à Versailles. » L'Hôtel-de-Ville dément aussitôt cette nouvelle « aussi infâme qu'elle est fausse. Bazaine, le glorieux soldat, n'a cessé de harceler l'armée assiégeante par de brillantes sorties. » Le gouvernement appelle sur le journaliste le « châtiment de l'opinion publique. » A ce lancé, toute la badauderie aboya, brûla le journal et eut écharpé le journaliste s'il n'eut décampé. Le lendemain, le *Combat* déclara tenir la nouvelle de Rochefort à qui Flourens l'avait commu-

niquée. D'aures tocsins éclatèrent. Le 28, un coup de main nous livre le Bourget village du nord-est de Paris et, le 29, l'État-major annonce ce succès comme un triomphe. Toute la journée, il laisse nos soldats sans vivres, sans renforts, sous le feu des Prussiens qui reviennent le 30 au nombre de quinze mille et prennent le village à ses seize cents défenseurs. Le 31 octobre, Paris en se levant, reçoit trois coups dans la poitrine : la perte du Bourget, la capitulation de Metz et de toute l'armée du « glorieux Bazaine, » l'arrivée de M. Thiers venant négocier un armistice.

Les hommes du 4 Septembre se croyaient sauvés, parvenus à leur but. Ils avaient affiché côte à côte l'armistice et la capitulation, « une bonne et une mauvaise nouvelle, » (1) convaincus que Paris désespérant de vaincre, ouvrirait ses bras à la paix. Paris n'eut qu'un bond, choc électrique et qui mit debout à la même heure Marseille, Toulouse, St-Étienne. Il y eut une telle spontanéité d'indignation que, dès onze heures, sous la pluie, la foule vint crier devant l'Hôtel-de-Ville : « pas d'armistice ! » Malgré la résistance des mobiles qui défendaient l'entrée, elle envahit le vestibule. Arago et ses adjoints accourent, jurent que le gouvernement s'épuise pour le salut. Le premier flot se retire : un autre vient battre la porte. A midi, Trochu apparaît au bas de l'escalier, croit s'en tirer par une harangue. On répond : « A bas Trochu ! » Jules Simon le relaie et, confiant dans sa rhétorique, va jusque sur la place détailler les douceurs de l'armistice. On crie : « Pas d'armistice ! » Il ne s'en tire qu'en priant la foule de désigner dix délégués qui l'accompagnent à l'Hôtel-de-Ville.

(1) *Enquête sur le 4 Sept. Jules Ferry*, t. 2 p. 395. Il appelle même l'armistice une « compensation. »

Trochu, Jules Favre, Ferry et Picard les reçoivent. Trochu démontre cicéroniquement l'inutilité du Bourget, prétend qu'il vient d'apprendre la capitulation de Metz. Une voix : « Vous avez menti ! » C'est une députation du Comité des vingt arrondissements et des comités de vigilance qui est entrée depuis quelque temps dans la salle. D'autres, voulant vider Trochu, lui rendent la parole. Il recommence quand un coup de feu part sur la place, coupe le monologue, fait envoler l'orateur. Le calme revenu,Jules Favre remplaçant le général, reprend le fil de la conférence.

Pendant ces scènes de la salle du Trône, les maires réunis depuis une heure, délibèrent dans la salle du conseil municipal. Pour fondre l'émeute, ils proposent l'élection des municipalités, la formation des bataillons de la garde nationale et leur adjonction à l'armée. La bête émissaire Étienne va porter ces emplâtres au gouvernement.

Il était deux heures et demie ; une foule énorme houlait sur la place, criant : « A bas Trochu ! vive la Commune ! » agitant des drapeaux où on lisait : pas d'armistice ! Elle s'était heurtée plusieurs fois aux mobiles. Les délégations entrées à l'Hôtel-de-Ville n'apportaient aucune réponse. Vers trois heures, la foule perdant patience, se rue, enfonce les mobiles et jette dans la salle des maires Félix Pyat venu sur la place en amateur. Il crie, se débat, proteste que cela ne se passe pas dans les règles. Les maires l'appuient de leur mieux, annoncent qu'ils ont demandé l'élection des municipalités, que le décret est à la signature. La foule pousse toujours, monte jusqu'à la salle du Trône, où elle termine l'oraison de Jules Favre qui va rejoindre ses collègues dans la salle du gouvernement.

Pendant qu'elle cogne à la porte, les Défenseurs votent la proposition des maires, mais en principe, sauf à fixer la date des élections. (1) Jésuiterie nouvelle. Vers quatre heures, le salon est envahi. Vainement Rochefort promet les élections municipales. On lui crie: « La Commune ! » Un des délégués du Comité des vingt arrondissements monte sur la table et proclame la déchéance du gouvernement. Une commission est chargée de faire les élections dans les 48 heures. Les noms de Dorian, le seul ministre qui ait pris la défense au sérieux, de Louis Blanc, Ledru-Rollin, Victor Hugo, Raspail, Delescluze, Blanqui, Félix Pyat, Millière sont acclamés.

Si cette commission avait saisi aussitôt le pouvoir, fait évacuer et garder l'Hôtel-de-Ville, affiché une proclamation, la journée était finie, salutaire. Mais Dorian refusa ; Louis Blanc, Victor Hugo, Ledru-Rollin, Raspail, Félix Pyat se tinrent cois ou tournèrent les talons. Flourens eut le temps d'arriver. Il fait irruption avec ses tirailleurs de Belleville, monte sur la table autour de laquelle se tiennent les membres du gouvernement et, au lieu d'une Commune, propose un Comité de Salut Public. Les uns applaudissent, d'autres protestent, déclarent qu'il ne s'agit pas de substituer une dictature à une autre. Flourens l'emporte, lit des noms, le sien d'abord, ensuite Blanqui, Delescluze, Millière, Ranvier, Félix Pyat, Mottu. D'interminables discussions s'engagent ; le désarroi devient effroyable. Les hommes du 4 Septembre se sentent sauvés et regardent en souriant ces vainqueurs qui laissent fuser leur victoire.

Dès lors on roule dans un imbroglio inextricable. Chaque salle a son gouvernement, ses orateurs. La tourmente est telle

(1) *Enquête sur le 4 Sept. Jules Ferry*, t. I p. 432.

que, vers huit heures, des gardes nationaux réactionnaires peuvent, sous le nez de Flourens, ramasser Trochu et Ferry. D'autres, à côté, enlèvent Blanqui et l'emportent quand des francs-tireurs le délivrent. Dans le cabinet du maire, Etienne Arago et ses adjoints convoquent pour le lendemain les électeurs sous la présidence de Dorian et de Schœlcher. Vers dix heures, leur affiche est placardée dans Paris.

Paris, toute la journée, avait regardé faire. « Le 31 octobre au matin, » a dit Jules Ferry, « la population parisienne nous était, du haut en bas de l'échelle, absolument hostile (1). Tout le monde trouvait que nous méritions d'être destitués. » Non-seulement les bataillons trochéens ne bougeaient pas, mais un des meilleurs, conduit au secours du gouvernement par le général Tamisier commandant supérieur de la garde nationale, leva la crosse en l'air en arrivant sur la place. Le soir, tout changea quand ou sut le gouvernement prisonnier, surtout les noms de ses remplaçants. La leçon parut trop forte. Telle qui aurait admis Ledru-Rollin, Victor Hugo, ne put se faire à Flourens et à Blanqui (2). Le rappel avait battu inutilement toute la journée ; le soir la générale rendit. Les bataillons réfractaires le matin, arrivèrent place Vendôme, la plupart il est vrai croyant les élections accordées ; une assemblée d'officiers réunis à la Bourse, ne consentit à attendre le vote régulier que sur la foi de l'affiche Dorian-

(1) *Enquête sur le 4 Sept.* t. 1 p. 395. La déposition de cet imbécile toujours aussi naïve est d'autant plus probante.

(2) « Nous avons pu réunir une quarantaine de mille hommes, en disant aux gardes nationaux que c'étaient Blanqui et Flourens qui occupaient l'Hôtel-de-Ville. Ces deux noms n'ont pas manqué leur effet ordinaire. » *Enquête sur le 18 Mars, Ed. Adam*, t. 2 p. 157. — « Si ce nom de Blanqui n'avait pas été prononcé, les élections nouvelles indiquées par l'affiche Dorian-Schœlcher étaient faites le lendemain. » *Enquête sur le 4 Sept., J. Ferry*, t. 1 p. 396-431.

Schœlcher. Trochu et les évadés de l'Hôtel-de-Ville, retrouvèrent leurs fidèles. L'Hôtel-de-Ville au contraire se dégarnissait.

La plupart des bataillons de la Commune, croyant la cause victorieuse, avaient regagné leurs quartiers. Dans l'édifice, il restait à peine un millier d'hommes sans armes et comme seule troupe, les ingouvernables tirailleurs de Flourens qui errait affolé dans cette cohue. Blanqui signait, signait. Delescluze seul essaya de sauver quelque épave de ce grand mouvement. Il vit Dorian, reçut l'assurance formelle que les élections de la Commune auraient lieu le lendemain, celles du gouvernement provisoire le jour suivant, enregistra ces promesses dans une note où le pouvoir insurrectionnel déclarait qu'il attendrait les élections, la fit signer par Millière, Flourens et Blanqui. Millière et Dorian allèrent communiquer cette pièce aux membres de la Défense. Millière leur proposait de sortir ensemble de l'Hôtel-de-Ville laissant Dorian et Schœlcher procéder aux élections, mais à la condition expresse qu'aucune poursuite ne serait exercée. Les membres de la Défense acceptaient (1) et Millière leur disait : « Messieurs, vous êtes libres, » quand les gardes nationaux voulurent des engagements écrits. Les prisonniers s'indignèrent qu'on doutât de leur parole. Millière et Flourens ne purent faire comprendre aux gardes que des signatures étaient illusoires. Pendant cette anarchie mortelle, les bataillons de l'ordre grossissaient et Jules Ferry attaquait la porte qui donnait sur la place Lobau. Delescluze et Dorian lui annoncent l'arrangement qu'ils croient conclu, le décident à attendre. A trois heures du matin on traîne toujours dans le même chaos.

(1) Voir l'affirmation de Dorian, *Enquête sur le 4 Sept.* t. 1 p. 527-528.

Les tambours de Trochu battent sur la place ; un bataillon de mobiles bretons débouche en plein Hôtel-de-Ville par le souterrain de la caserne Napoléon, surprend et désarme beaucoup de tirailleurs ; Jules Ferry envahit la salle du gouvernement. Les indisciplinables ne firent point de résistance. Jules Favre et ses collègues furent délivrés. Comme les Bretons menaçaient, le général Tamisier rappela les conventions débattues dans la soirée et, pour gage d'un oubli réciproque, sortit de l'Hôtel-de-Ville entre Blanqui et Flourens. Trochu parcourut les rues et les quais dans une gloire de bataillons.

Ainsi s'évanouit en fumée cette journée qui aurait pu relever la défense. Le décousu, l'indiscipline des patriotes refirent au gouvernement sa virginité de Septembre. Il l'exploita cette nuit même, arracha les affiches Dorian-Schœlcher, accorda des élections municipales pour le 5, mais les fit payer d'un plébiscite, posa la question impérialement : « Ceux qui voudront maintenir le gouvernement voteront *oui.* » Le Comité des vingt arrondissements lança un manifeste ; vainement le *Réveil,* la *Patrie en danger*, le *Combat* dirent les cent raisons pour lesquelles il fallait répondre *non*. Six mois après le plébiscite qui fit la guerre, l'immense majorité de Paris rendit un plébiscite qui fit la capitulation. Que Paris se souvienne et s'accuse. Par peur de deux ou trois hommes, il ouvrit un nouveau crédit à ce gouvernement qui accumulait inepties sur insolences, lui dit : « Je te veux » 322,000 fois. L'armée, les mobiles donnèrent 237,000 *oui*. Il n'y eut que 54,000 civils et 9,000 militaires pour dire hautement : *non* !

Comment ces soixante mille clairvoyants, si prompts, si énergiques, ne purent-ils gouverner l'opinion ? C'est qu'ils manquèrent de cadres, de suite, d'organisateurs. La fièvre du

siége n'avait pas discipliné le parti révolutionnaire si embrouillé quelques semaines auparavant, et les patriarches de 48 n'étaient pas pour en venir à bout. Les Jacobins comme Delescluze et Blanqui, au lieu de brasser les milieux populaires, vivaient dans un cercle exclusif d'amis. Félix Pyat, titubant entre une idée juste et son épilepsie littéraire, ne devenait pratique (1) que pour sauver sa peau. Les autres : Ledru-Rollin, Louis Blanc, Schœlcher, etc. l'espoir des républicains sous l'Empire, arrivaient d'exil, creux, poussifs, cariés de vanité et d'égoïsme, sans courage ni patriotisme, dédaigneux des socialistes. Les petits crevés du jacobinisme, qui s'appelaient radicaux : Floquet, Clémenceau, Brisson et autres intrigants démocratiques, tenaient soigneusement leur distance avec les ouvriers. Les Montagnards eux-mêmes faisaient bande à part, ne venaient pas au Comité central des vingt arrondissements, auquel il ne manquait, pour être une force, que la méthode et l'expérience politique. Il ne fut jamais qu'un foyer d'impressions, non un centre directeur, la section des Gravilliers de 70-71, hardie, éloquente, mais, comme son aïeule, traitant tout par manifestations.

C'est là au moins la vie, une lampe fumeuse mais toujours vigilante. Que donnent les petits bourgeois ? Où sont leurs Jacobins, même leurs Cordeliers ? Je vois bien à la Corderie le prolétariat de la petite bourgeoisie qui tient la plume ou prend la parole, mais où le gros de l'armée ?

Tout se tait. Sauf les faubourgs, Paris est une chambre de malade où personne n'ose dire un mot. Cette abdication morale est le vrai phénomène psychologique du siége, d'autant

(1) Il offrait un fusil d'honneur à celui qui tuerait le roi de Prusse et patronnait un feu grégeois qui devait rôtir l'armée allemande.

plus extraordinaire qu'elle coexiste avec une admirable ardeur de résistance. Des hommes qui parlent de prendre leurs femmes et leurs enfants, d'aller se faire tuer, qui disent : « Nous aimons mieux brûler nos maisons que de les rendre à l'ennemi, » (1) s'indignent qu'on ose disputer le pouvoir aux hommes de l'Hôtel-de-Ville. S'ils redoutent les étourdis, les fiévreux, les collaborations compromettantes, que ne prennent-ils eux-mêmes la direction du mouvement ? Mais ils se bornent à crier : « Pas d'émeutes devant l'ennemi ! Pas d'exaltés ! » comme si la capitulation vaut mieux que l'émeute, comme si le 10 Août, le 31 Mai ne furent pas des émeutes devant l'ennemi, comme s'il n'y a pas de terme entre l'abdication et le délire. Sectionnaires de 92 et de 93, qui alimentiez d'idées la Convention, la Commune, leur dictiez le salut, dirigiez les clubs, les sociétés fraternelles, entreteniez dans Paris cent foyers lumineux, dites si vous reconnaissez vos fils dans ces gobeurs, atones, apeurés du peuple, s'anéantissant devant la Gauche comme les dévôts devant l'hostie.

Le 5 et le 7, ils refirent leur vote plébiscitaire, nommant pour maires douze sur vingt des créatures d'Arago. Quatre parmi les nouveaux : Dubail, Vautrain, Tirard, Desmarets, appartenaient à la réaction pure. La plupart des adjoints étaient du type libéral. Les faubourgs, toujours à leur poste, élurent Delescluze au 19me et dans le 20me Ranvier, Millière, Lefrançais, Flourens. Ces derniers ne purent siéger. Le gouvernement, violant la convention Dorian-Tamisier, avait lancé des mandats d'arrêts contre eux et une vingtaine (2) de révo-

(1) *Enquête sur le 18 Mars. Déposition de Jules Favre*, t. 2, p. 42.

(2) Même Félix Pyat fut arrêté. Il se tira de prison par une cabriole, écrivit à Emmanuel Arago : « Quel malheur que je sois ton prisonnier, tu aurais été mon avocat. » On le relâcha.

lutionnaires. La réunion des maires et adjoints n'eut pas ainsi dix révolutionnaires sur soixante-quinze membres effectifs.

Ces ombres de municipaux se considérèrent comme les cambusiers de la Défense, s'interdirent toute question indiscrète, se tinrent bien sages à nourrir, administrer le patient de Trochu. Ils laissèrent nommer l'insolente incapacité Ferry à la mairie centrale et, au commandement de la garde nationale, Clément Thomas, le chargeur des prolétaires de Juin. Pendant soixante-dix jours, ils sentirent sous leurs doigts la veine nourricière de Paris s'appauvrir d'heure en heure et, jamais ils n'eurent l'honnêteté, le courage, de dire au gouvernement : « Où nous menez-vous ? »

Rien n'était perdu au commencement de novembre. L'armée, les mobiles, les marins donnaient, d'après le plébiscite, 246,000 hommes et 7,500 officiers. On pouvait aisément trier dans Paris 125,000 gardes nationaux capables de faire campagne, et en laisser cent vingt-cinq mille à la défense intérieure (1). Les transformations d'armes, les canons devaient s'enlever en quelques semaines ; les canons surtout, chacun donnant de son pain pour doter le bataillon de belles pièces, l'orgueil traditionnel des Parisiens. Où trouver neuf mille artilleurs ? disait Trochu ; mais il y a, dans tout mécanicien de Paris, l'étoffe d'un canonnier, la Commune le fit bien voir. Partout même surabondance. Paris fourmillait d'ingénieurs, de contre-maîtres, de chefs d'ateliers, d'équipe, dont on pouvait faire les cadres de tout. Il y avait là, gisant à terre, tous les matériaux d'une armée victorieuse.

(2) Le ministre de la guerre Leflô, qui naturellement met tout au rabais, dit « Cela laissait, tout en assurant les opérations du siége contre les Prussiens, une force disponible de 230 à 240,000 hommes. »

Les podagres de l'armée régulière n'y voyaient que barbarie. Ce Paris pour qui Hoche, Marceau, Kléber n'eussent été ni trop jeunes, ni trop croyants, ni trop purs, avait comme généraux les résidus de l'Empire et de l'Orléanisme, Vinoy de Décembre, Ducrot, Suzanne, Leflô. Tel fossile comme Chabaud-Latour commandait en chef le génie. Dans l'aimable intimité ils s'amusaient beaucoup de cette défense (1), trouvaient la plaisanterie bien longue. Le 31 octobre les enragea. Ils prirent en haine effroyable la garde nationale, et jusqu'à la dernière heure, refusèrent de l'utiliser.

Au lieu d'amalgamer les forces de Paris, de donner à tous, même cadres, même uniforme, même enseigne le beau nom de garde nationale, Trochu avait laisser subsister les trois divisions : armée, mobiles, civils. C'était la suite naturelle de son opinion sur la défense. L'armée, ameutée par les états-majors, prit en haine ce Paris qui lui imposait, disait-on, des fatigues inutiles. Les mobiles de province, poussés par leurs officiers fine fleur des hobereaux, s'aigrirent aussi. Tous, voyant les gardes nationaux méprisés, les méprisèrent, les appelant: « les A outrance! les Trente sous! » (Depuis le siége les Parisiens recevaient un franc cinquante d'indemnité). On put craindre des collisions tous les jours (2).

Le 31 octobre ne changea rien au fond des choses. Le gouvernement rompit les négociations qu'il n'eut pu, malgré sa victoire, poursuivre sans sombrer, décréta la création de compagnies de marche dans la garde nationale, activa la fonte des canons, mais ne crut pas davantage à la défense, conserva le cap à la paix. Sa grande préoccupation fut

(1) *Appendice.* — (2) *Enquête sur le 18 Mars, Cresson,* t. 2, p. 135.

l'émeute. (1) Ce n'était plus seulement de la folie du siége qu'il voulut sauver Paris, mais avant tout des révolutionnaires. Les hauts bourgeois attisèrent ce beau zèle. Avant le 4 Septembre, ils avaient déclaré qu'ils «ne se battraient point si la classe ouvrière était armée et si elle avait quelque chance de prévaloir, » (2) et le soir du 4 septembre Jules Favre et Jules Simon étaient venus au Corps-Législatif; les rassurer, leur faire comprendre que les nouveaux locataires n'endommageraient pas la maison. Mais l'irrésistible force des événements avait armé les ouvriers. Il fallait au moins immobiliser leurs fusils; depuis deux mois, la haute bourgeoisie guettait l'heure. Le plébiscite lui dit qu'elle avait sonnée. Trochu tenait Paris et, par le clergé, elle tenait Trochu, d'autant mieux qu'il ne croyait relever que de sa conscience. Conscience curieuse à dessous infinis, plus machinés que ceux d'un théâtre. Depuis le 4 septembre, le général mettait son devoir à tromper Paris, disant : « Je vais te rendre, mais c'est pour ton bien. » Après le 31 octobre, il crut sa mission doublée, se vit l'archange, le Saint-Michel de la société menacée. C'est la seconde période de la Défense. Elle tient peut-être dans un cabinet de la rue des Postes, car les chefs du clergé virent plus nettement que personne le danger d'aguerrir les travailleurs. Leurs menées furent très souples. Des réacteurs brutaux eussent tout cassé, précipité Paris dans la Révolution. Eux, ils appliquèrent leur art infini à mettre le grain de sable à l'endroit vital, surveillant toutes les échappées de Trochu, activant son antipathie de la garde nationale péné-

(1) Voir le livre de Jules Simon. C'est son expression textuelle.

(2) *Enquête sur le 18 Mars. Jules Favre*, t. 2 p. 43.

trant tout, les états-majors, les ambulances, les mairies même. Comme le pêcheur aux prises avec une proie trop grosse, ils amusèrent Paris, le noyèrent dans son fluide, lui soutirèrent ses forces par secousses. Le 28 novembre, Trochu donna la première : une sortie à grand orchestre. Le général Ducrot qui commandait s'annonça en Léonidas. « J'en fais le serment devant vous, devant la nation entière, je ne rentrerai dans Paris que mort ou victorieux. Vous pourrez me voir tomber, mais vous ne me verrez pas reculer. » Cette proclamation enfièvra tout Paris. Il se crut à la veille de Jemmapes où les volontaires parisiens escaladèrent les crêtes garnies d'artillerie, car cette fois la garde nationale allait donner un peu.

Nous devions faire trouée par la Marne pour aller rejoindre les armées mythiques de province et passer la rivière à Nogent. L'ingénieur de Ducrot avait mal pris ses mesures ; les ponts n'étaient pas en état. Il fallut attendre jusqu'au lendemain. L'ennemi, au lieu d'être surpris, put se mettre sur la défensive. Le 30, d'un bel entrain, nous emportâmes Champigny. Le lendemain, Ducrot resta inactif pendant que l'ennemi, dégarnissant Versailles, accumulait ses forces sur Champigny. Le 2, il nous reprit une partie du village. Toute la journée on se battit durement. Les anciens députés de la Gauche se firent représenter sur le champ de bataille par une lettre à leur « bien cher Président. » Le soir, nous campions sur nos positions, mais gelés. Le cher président avait ordonné de laisser les couvertures à Paris et nous étions partis — preuve de la moquerie — sans tentes, ni ambulances. Le lendemain, Ducrot déclara que nous devions nous retirer et, devant Paris, devant la nation entière, ce fanfaron déshonoré rentra à reculons. Nous avions eu huit mille morts ou blessés

sur cent mille hommes sortis et cinquante mille engagés.

Trochu se reposa vingt jours sur ces lauriers. Clément Thomas profita du loisir pour dissoudre et flétrir le bataillon des tirailleurs de Belleville qui avait eu des morts et des blessés. Sur le simple rapport du général commandant à Vincennes, il flétrissait aussi le 200e bataillon. Flourens était arrêté. Le 21 décembre, ces acharnés épurateurs voulurent bien un peu songer au Prussien. Les mobiles de la Seine furent lancés sans canons contre les murailles de Stains et à l'attaque du Bourget. L'ennemi les reçut avec une artillerie écrasante. Un avantage remporté sur la droite à la ville-Evrard ne fut pas poursuivi. Les soldats rentrèrent consternés. Quelques-uns crièrent : « Vive la paix ! » Chaque entreprise nouvelle accusait le plan Trochu, énervait les troupes, mais ne pouvait rien sur le courage des gardes nationaux engagés. Pendant deux jours, au plateau d'Avron, presque à découvert, ils soutinrent le feu de soixante pièces. Quand il y eut beaucoup de morts, Trochu découvrit que la position n'avait pas d'importance et la fit évacuer.

Ces échecs commencèrent d'user la crédulité parisienne. La faim piquait plus dur d'heure en heure. La viande de cheval devenait une délicatesse. On dévorait les chiens, les chats et les rats. Les ménagères, au froid, dans la boue, quêtaient des heures entières une ration de naufragé. Pour pain, un mortier noir qui tordait les entrailles. Les petits mouraient sur le sein épuisé. Le bois pesait de l'or. Le pauvre n'avait pour se réchauffer que les dépêches de Gambetta annonçant toujours des succès fantastiques. (1) A la fin de décembre, les

(1) Après le désastre d'Orléans qui nous a coupés en deux : « L'armée de la Loire est loin d'être anéantie ; elle est séparée en deux armées d'égale force. »

yeux agrandis par les privations s'allumèrent. Allait-on se laisser sombrer armes intactes?

Les maires ne bougeaient pas. Jules Favre leur donnait de petites réceptions hebdomadaires où l'on bavardait amicalement sur la cuisine du siège. (1) Un seul fit son devoir, Delescluze. Il avait acquis beaucoup d'autorité par ses articles du *Réveil*, sans parti-pris mais implacables. Le 30 décembre, il interpella Jules Favre, dit à ses collègues : « Vous êtes responsables ! » demanda que le conseil fut adjoint à la Défense. Ses collègues protestèrent, Dubail et Vacherot surtout. Il revint à la charge le 4 janvier, déposa une proposition radicale : démission de Trochu et de Clément Thomas ; mobilisation de la garde nationale ; institution d'un conseil de Défense ; renouvellement des comités de la guerre. On ne l'écouta pas davantage.

Le Comité des vingt arrondissements appuya Delescluze, fit paraître le 6 une affiche rouge : « Le gouvernement qui s'est chargé de la défense nationale, a-t-il rempli sa mission ? Non... Par leur lenteur, leur indécision, leur inertie... ceux qui nous gouvernent nous ont conduits jusqu'aux bords de l'abîme... Il n'ont su ni administrer ni combattre... On meurt de froid, déjà presque de faim.,. Sorties sans but, luttes meurtrières sans résultats, insuccès répétés... Le gouvernement a donné sa mesure, il nous tue... La perpétuation de

(1) Ils évitaient de dresser des procès verbaux pour fuir même l'apparence d'une municipalité. *Enquête sur le 4 Sept. Jules Ferry*, t. 1, p.406. Une dizaine de vaillants se réunirent avec quelques adjoints à la mairie du IIIe. Tout leur effort se borna à chercher un remplaçant à Trochu. L'un d'eux, M. Corbon, a dit : (*Enquête sur le 18 Mars*, t 2, p. 613) : « Si mécontents qu'ils fussent de la manière dont allaient les choses de la défense, ils ne voulaient pour rien au monde ni renverser, ni affaiblir le gouvernement. »

ce régime, c'est la capitulation... La politique, la stratégie, l'administration du 4 Septembre, continués de l'Empire, sont jugés. Place au Peuple! Place à la Commune! » (1) C'était clair et vrai. Quelque impuissant d'action que fut le Comité, sa pensée était juste et nette et il resta jusqu'à la fin du siége le moniteur sagace, infatigable de Paris.

La masse qui voulait des noms illustres se détourna des affiches. Quelques-uns des signataires furent arrêtés. Pourtant Trochu se sentit atteint et le soir il fit écrire sur tous les murs : « Le gouverneur de Paris ne capitulera pas. »

Et Paris d'applaudir encore — quatre mois après le 4 Septembre —. On trouva même étrange que, malgré le bon billet de Trochu, Delescluze et ses adjoints donnassent leur démission (2).

Il fallait cependant fermer les yeux pour ne pas voir le trou sédantesque où la Défense acheminait Paris. Les Prussiens bombardaient nos maisons par dessus les forts d'Issy et de Vanves, et le 30 décembre, Trochu avait déclaré toute action nouvelle impossible, invoqué l'opinion de tous les généraux, conclu à son remplacement. Le 2, le 3, le 4 janvier les Défenseurs discutaient l'élection de l'Assemblée qui survivrait à la catastrophe (3). Paris capitulait avant le 15 sans l'irritation des patriotes.

Les faubourgs, n'appelaient plus les hommes de la Défense que la bande à Judas. Les grands lamas démocratiques qui

(1) Cette affiche fut rédigée par Tridon et Vallès.

(2) « Voyant, dirent-ils, quelle responsabilité morale pouvait leur incomber s'ils consentaient plus longtemps à rester les instruments passifs d'une politique condamnée par l'intérêt de la France et de la République. »

(3) Voir les procès-verbaux de la Défense, évidemment arrangés au mieux par M. Dréo, gendre de Garnier-Pagès.

s'étaient retirés du 31 octobre, revenaient à la Commune, prouvant ainsi leur pauvreté et le bon sens populaire. L'Alliance républicaine où Ledru-Rollin officiait devant une demi-douzaine de thuriféraires, l'Union républicaine et les autres chapelles bourgeoises, en venaient à demander très énergiquement une Assemblée parisienne qui organisât la défense. Le gouvernement se sentit fort pressé. Si la bourgeoisie joignait le peuple, il devenait impossible de capituler sans une formidable émeute. Cette population qui poussait des hourrahs sous les obus ne se laisserait pas livrer comme un troupeau. Il fallait auparavant la mortifier, la guérir de son « infatuation » comme disait Jules Ferry, la purger de sa fièvre. « La garde nationale ne sera satisfaite que lorsqu'il y aura dix mille gardes nationaux par terre, » disait le gouvernement. Pressé par J. Favre et Picard d'un côté, de l'autre par les simples, Emmanuel Arago, Garnier-Pagès, Pelletan, l'émollient Trochu consentit à donner une dernière représentation.

Elle fut résolue comme une farce (1), préparée parallèlement à la capitulation (2). Le 19, le conseil reconnaît qu'un nouvel échec entraînera la catastrophe ; Trochu veut s'adjoindre les maires pour les questions de capitulation et de ravitaillement; Jules Simon, Garnier-Pagès veulent bien rendre Paris et ne font de réserves que pour la France; Garnier-Pagès propose de faire nommer par des élections spéciales des mandataires chargés de capituler. Telle fut leur veillée des armes.

Le 18, ils mettent Paris sur pied et les Prussiens sur le qui vive, à grand renfort de trompettes et de tambours. Pour cet effort suprême Trochu n'a su réunir que que 84,000

(1) *Enquête sur le 18 Mars. Ducrot*, t. 3, p. XX.

(2) Voir les procès-verbaux de la Défense.

hommes dont 19 régiments de garde nationale et il leur fait passer la nuit, qui est pluvieuse et froide, dans la boue des champs du mont Valérien.

On s'attaquait aux défenses qui couvraient Versailles du côté de la Bergerie. A dix heures, d'un élan de vieilles troupes (1), les gardes nationaux et les mobiles qui formaient la majorité de l'aile gauche et du centre (2) avaient emporté la redoute de Montretout, le parc de Buzenval, une partie de St-Cloud, poussé même jusqu'à Garches, occupé en un mot tous les postes désignés. Le général Ducrot, commandant l'aile gauche était arrivé en retard de deux heures et, bien que son armée fut surtout de troupes de ligne, il n'avançait pas.

Nous avions conquis des hauteurs capitales. Les généraux ne les armèrent pas. Les Prussiens purent tout à leur aise balayer ces crêtes. A quatre heures, ils lancèrent des colonnes d'assaut. Les nôtres fléchirent d'abord, puis se redressèrent et arrêtèrent leur mouvement. Vers six heures, le feu de l'ennemi diminua. Trochu ordonna la retraite. Il y avait cependant quarante mille hommes de réserve entre le Mont-Valérien et Buzenval. Sur cent cinquante pièces d'artillerie, on n'en avait pas fait agir trente. Mais les généraux qui toute la journée

(1) Qui atteste cette bravoure de la garde nationale ? Les militaires eux mêmes. Voir dans *l'Enquête sur le 18 Mars*, le général Leflô, le vice-amiral Pothuau, le colonel Lambert, Trochu à la tribune : « Si je ne craignais de me mettre ici en scène, je montrerais que jusqu'à la chute du jour, des gardes nationaux sans expérience ont pris et repris avec l'énergie de vieilles troupes, sous un feu terrible, des hauteurs qui avaient été abandonnées. Il fallait y tenir à tout prix pour que la retraite des troupes engagées au centre put s'effectuer ; je le leur avais dit et ils firent sans hésiter leur sacrifice. »

(2) Le corps de Vinoy qui prit Montretout avait 5 régiments et 1 bataillon d'infanterie, 9 bataillons de mobiles, 5 régiments de gardes nationaux. Celui du général Bellemare qui prit Buzenval avait cinq régiments de ligne, 17 bataillons de mobiles, 8 régiments de gardes nationaux.

avaient à peine daigné communiquer avec la garde nationale, déclarèrent qu'elle ne supporterait pas une seconde nuit et Trochu fit évacuer Montretout et toutes les positions conquises. Des bataillons en revenant criaient de rage. Tous comprirent qu'on les avait fait sortir pour les sacrifier. (1)

Paris qui s'était endormi dans la victoire, se réveilla au tocsin de Trochu. Le général demandait un armistice de deux jours pour enlever les blessés, ensevelir les morts et disait : « Il faut du temps, des voitures et beaucoup de brancardiers. » Morts et blessés ne dépassaient pas trois mille hommes.

Cette fois, enfin, Paris vit l'abîme. D'ailleurs les défenseurs ne daignant plus déguiser, levèrent subitement le masque. Jules Favre réunit les maires et leur annonça que Trochu et tous les généraux, sans exception, déclaraient toute lutte impossible ; dès lors il fallait traiter. La sinistre nouvelle courut aussitôt la ville.

Pendant quatre mois de siége, le Paris patriote avait tout prévu, accepté d'avance, la peste, l'assaut, le sac, tout, sauf la capitulation. Là-dessus, le 20 janvier, il était, malgré sa crédulité, sa faiblesse, le Paris du 20 septembre. Aussi, quant le mot éclata, il y eut d'abord un ébahissement énorme, comme devant les crimes monstrueux, outre nature. Les plaies de quatre mois se rouvrirent criant vengeance. Le froid, la faim, le bombardement, les longues nuits aux tranchées, les petits enfants s'éteignant par milliers, les morts semés dans les sorties, et tout cela pour entrer dans la honte, faire escorte à Bazaine, devenir Metz seconde. On crut entendre le ricane-

(1) « Nous allons donc faire *écrabouiller* un peu la garde nationale, puisqu'elle en veut, » disait un colonel d'infanterie, très-ennuyé de cette affaire. — *Enquête sur le 4 Septembre*, Col. [illegible] Chaper, t. 2 p. 281

ment Prussien. Chez quelques uns, l'éblouissement devint fureur. Ceux-là même qui soupiraient après la reddition prirent des attitudes. Le blême troupeau des maires se cabra. Le 21 au soir, ils furent reçus par Trochu qui, après de grands éloges à la garde nationale pour son attitude à Buzenval, leur démontra très-philosophiquement l'impossibilité de la résistance, offrit le commandement à qui voudrait le prendre et parla de les associer à la capitulation. Ils firent la grimace, protestèrent, s'imaginant encore qu'ils n'étaient pas responsables de cette issue.

Après leur départ, les Défenseurs délibérèrent. Jules Favre demandait à Trochu sa démission. L'apôtre prétendait qu'on le destituât, voulant paraître incapitulable devant l'histoire. Ils s'échauffaient un peu, quand, à trois heures, on leur annonça la délivrance de Flourens et des autres détenus politiques renfermés à Mazas. Une troupe de gardes nationaux conduits par un adjoint du XVIIIme, s'était présentée à deux heures du matin devant la prison. Le directeur tout étourdi, avait laissé faire. Les Défenseurs redoutant un 31 octobre précipitent leurs résolutions, remplacent Trochu par Vinoy.

L'autre se fit prier. Jules Favre et Leflô lui montrèrent le peuple debout, l'insurrection imminente. A ce moment même — 22 au matin — le préfet de police se disant débordé, apportait sa démission. Les hommes du 4 Septembre en étaient à supplier ceux du 2 Décembre. Vinoy daigna céder.

Il débuta par s'armer contre Paris, dégarnit ses lignes devant les Prussiens, rappela les troupes de Suresne, Gentilly, les Lilas, mit la cavalerie et la gendarmerie sur pied. Un bataillon de mobiles du Finistère se fortifia dans l'Hôtel-de-Ville, commandé par le colonel de la garde nationale Vabre,

Clément Thomas fit une proclamation furieuse : « Les factieux s'unissent à l'ennemi ; » il adjurait la garde nationale « de se lever *tout entière* pour les frapper. » Il ne l'avait pas levée tout entière contre les Prussiens.

Il y avait bien en l'air des signes de colère, mais non pas d'une journée sérieuse. Beaucoup de révolutionnaires, sentant bien que tout était à bout, n'admettaient pas un mouvement qui, victorieux, eut sauvé les hommes de la Défense, pris leur place pour capituler. D'autres, dont la raison n'éclairait pas le patriotisme, tout chauds encore des ardeurs de Buzenval, croyaient à la sortie en masse. Du moins, disaient-ils, il faut sauver l'honneur. Quelques réunions avaient voté la veille qu'on s'opposerait par les armes à la capitulation et s'étaient donné rendez-vous devant l'Hôtel-de-Ville.

A midi, le tambour rapelle aux Batignolles. A une heure et demie, quelques groupes armés paraissent sur la place de l'Hôtel-de-Ville. La foule s'amasse. Une députation que mène un membre de l'Alliance est reçue par G. Chaudey adjoint au Maire, car le gouvernement siégeait au Louvre depuis le 31 octobre. L'orateur dit les griefs de Paris, réclame la nomination de la Commune. Chaudey répond que l'idée de la Commune est une idée fausse, qu'il l'a combattue et qu'il la combattra énergiquement. Une nouvelle députation survient plus ardente. Chaudey la reçoit injurieusement. Cependant l'émotion gagnait, remplissait la place. Le 101me arrivant de la rive gauche, criait : « Mort aux traîtres ! » quand le 207me des Batignolles qui a parcouru les boulevards débouche sur la place par la rue du Temple et vient se ranger devant l'Hôtel-de-Ville dont toutes les portes et les fenêtres sont fermées. D'autres le joignent. Des coups de feu éclatent ; les

croisées de l'Hôtel se voilent de fumée ; la foule s'évanouit avec un cri de terreur. Abrités derrière les candélabres et les monticules de sable, quelques gardes nationaux soutiennent le feu des mobiles. D'autres font le coup de feu dans des maisons de l'avenue Victoria. La fusillade roulait depuis une demi-heure, quand les gendarmes parurent au coin de l'avenue. Vinoy suivait. Les insurgés presque cernés se retirèrent. Une douzaine furent saisis et menés à l'Hôtel-de-Ville où Vinoy voulait les dépêcher séance tenante. Jules Ferry recula et les fit renvoyer devant les conseils de guerre réguliers. Les manifestants, la foule inoffensive perdirent trente morts ou blessés, parmi lesquels le commandant Sapia homme très énergique ; l'Hôtel-de-Ville n'eut qu'un mort et deux blessés.

Le gouvernement ferma le soir même tous les clubs et lança de nombreux mandats. Quatre-vingt-trois personnes, la plupart innocentes (1) furent arrêtées. On saisit cette occasion pour envoyer Delescluze malgré ses 65 ans et la bronchite aiguë qui le minait, rejoindre à Vincennes les détenus du 31 octobre jetés pêle-mêle dans le donjon humide. *Le Réveil* et *le Combat* furent supprimés.

Une proclamation indignée dénonça les insurgés comme « les partisans de l'étranger » seule ressource des hommes du 4 Septembre dans leur crises honteuses. Par là seulement ils furent Jacobins. Qui servit l'étranger, du gouvernement toujours prêt à traiter, ou des hommes toujours acharnés pour la résistance ? L'histoire dira qu'à Metz une armée immense, encadrée, instruite, de vieux soldats, se laissa livrer sans qu'un maréchal, un chef de corps, un régiment se levât

(1) Déposition du général Soumain. *Enquête sur le 4 Sept.* t. 2, p 215.

pour la sauver de Bazaine (1), tandis que les révolutionnaires parisiens sans guides, sans organisation, devant 240,000 soldats et mobiles acquis à la paix, firent reculer de trois mois la capitulation et la vengèrent de leur sang.

Cette indignation de traîtres écœura. On n'était plus au lendemain du 31 octobre. Le gouvernement de la Défense puait la capitulation. Son nom criait contre lui. Le jour même de l'échauffourée, il jouait sa dernière farce. Jules Simon ayant réuni les maires et une douzaine d'officiers supérieurs (2), offrait le commandement suprême au militaire qui proposerait un plan. Ce Paris qu'ils avaient reçu exhubérant de vie, les hommes du 4 Septembre proposaient de l'abandonner à d'autres, maintenant qu'ils l'avaient fait épuisé, exsangue. Aucun des assistants ne releva l'ironie infâme. Ils se bornèrent à refuser cet héritage désespéré. Jules Simon les attendait là. Quelqu'un dit : « Il faut capituler. » C'était le général Lecomte. Les maires comprirent pourquoi on les avait convoqués et quelques-uns étanchèrent un pleur.

Dès lors Paris vécut comme le malade qui attend l'amputation. Les forts tonnaient toujours, les morts et les blessés continuaient de rentrer, mais on savait Jules Favre à Versailles. Le 27, à minuit, le canon se tut. Bismark et Jules Favre s'étaient entendus *d'honneur*. (1) Paris était rendu.

(1) Quelle honte ! 175,000 hommes qui se prétendent vendus par un seul ! Dans la guerre de Sept ans, en Westphalie, à Minden, le général Morangies se préparait à capituler, quinze cents hommes soulevés par un caporal refusèrent de se rendre, se firent jour en combattant et rejoignirent l'armée du comte de Clermont.

(2) *Enquête sur le 4 Sept* *Arnaud de l'Ariége*, t. 2, p. 320-321.

(1) « Je reviens de Versailles ; je suis tombé d'accord avec M. de Bismark... et il a été convenu d'honneur entre nous que le feu cesserait. » Ordre envoyé par Jules Favre le 27 à 7 h. du soir (Vinoy, *l'Armistice et la Commune*, p 67).

Le lendemain, la Défense fit connaître les bases des négociations : armistice de quinze jours, réunion immédiate d'une Assemblée, occupation des forts, tous les soldats et mobiles moins une division, désarmés. La ville resta morne. Ces jours d'angoisse avaient épuisé les colères. Quelques éclairs seulement traversèrent Paris. Un bataillon de la garde nationale vint devant l'Hôtel-de-Ville crier : « A bas les traîtres ! » Le soir, quatre cents officiers signèrent un pacte de résistance, se donnèrent pour chef le commandant du 107e, Brunel ancien officier expulsé de l'armée sous l'Empire pour ses opinions républicaines, et résolurent de marcher sur les forts de l'Est commandés par l'amiral Saisset à qui les journaux faisaient une réputation de Beaurepaire. A minuit, le rappel et le tocsin appelèrent les Xe, XIIIe et XXe arrondissements. Mais la nuit était glaciale, la garde nationale trop énervée pour un coup de désespoir. Deux ou trois bataillons vinrent seuls au rendez-vous. Brunel fut arrêté deux jours après.

Le 29 janvier, le drapeau allemand monta sur les forts. Tout était signé de la veille. Quatre cent mille hommes armés de fusils, de canons, capitulaient devant 200,000. Les forts, l'enceinte étaient désarmés. Toute l'armée, deux cent quarante mille soldats, marins et mobiles, devenait prisonnière. Paris devait payer 200 millions sous quinze jours. Le gouvernement se faisait honneur d'avoir conservé ses armes à la garde nationale, mais chacun savait qu'il aurait fallu prendre Paris d'assaut pour les lui ravir. Enfin, non content de rendre Paris, le gouvernement de la Défense Nationale rendait toute la France. L'armistice s'appliquait à toutes les armées de province, sauf celle de Bourbaki, la seule qui en aurait bénéficié.

Les jours suivants, il vint un peu d'air frais de la province. On sut que Bourbaki, poussé par les Prussiens, avait dû, après une comédie de suicide, jeter toute son armée en Suisse. L'aspect de la Défense en province et la faiblesse de la Délégation commençaient à percer, quand le *Mot d'Ordre* récemment fondé par Rochefort qui avait abandonné le gouvernement à la suite du 31 octobre, publia la proclamation de Gambetta flétrissant une paix honteuse et une kyrielle de décrets radicaux : inéligibilité de tous les grands fonctionnaires et députés officiels sous l'Empire ; dissolution des conseils généraux ; révocation de tous les magistrats ayant fait partie des commissions mixtes du 2 Décembre. On ignora que pendant toute la guerre la Délégation avait agi contrairement à ses derniers décrets, et le nom de Gambetta fut inscrit sur la plupart des listes électorales.

Quelques journaux bourgeois portaient Jules Favre et Picard qui avaient eu l'adresse de se faire croire les outranciers du gouvernement ; aucun n'osa pousser jusqu'à Trochu, Simon, Ferry. Le parti républicain multiplia des listes qui expliquaient son impuissance pendant le siége. Les gens de 48 refusèrent d'admettre Blanqui, mais admirent plusieurs membres de l'Internationale afin d'usurper son nom et leur liste bigarrée de néo-jacobins et de socialistes, s'intitula des Quatre-Comités. Les clubs et des groupes ouvriers firent des listes tranchées: l'une portait le député solicialiste allemand Liebknecht. La plus nette vint de la Corderie.

L'Internationale et la Chambre fédérale des Sociétés ouvrières, muettes et désorganisées pendant le siége, reprirent leur programme, dirent : « Il faut aussi des travailleurs parmi les gens du pouvoir. » Elles s'entendirent avec le Comité des

vingt arrondissements et les trois groupes firent paraître un même manifeste. « Ceci, disait-il, est la liste des candidats présentés au nom d'un monde nouveau, par le parti des déshérités... La France va se reconstituer à nouveau ; les travailleurs ont le droit de trouver et de prendre leur place dans l'ordre qui se prépare. Les candidatures socialistes révolutionnaires signifient : Dénégation à qui que ce soit de mettre la République en discussion : affirmation de la nécessité de l'avènement politique des travailleurs ; chute de l'oligarchie gouvernementale et de la féodalité industrielle. » Pour quelques noms familiers au public : Blanqui, Gambon, Garibaldi, Félix Pyat, Ranvier, Tridon, Longuet, Lefrançais, Vallès, ces candidats socialistes n'étaient connus que des milieux populaires : mécaniciens, cordonniers, ouvriers du fer, tailleurs, menuisiers, cuisiniers, ébénistes, ciseleurs. Rares furent les affiches. Ces déshérités étaient trop pauvres pour faire concurrence aux entreprises bourgeoises. Leur moment viendra dans quelques semaines quand les deux-tiers seront les élus de la Commune. Aujourd'hui, ceux-là seuls recevront un mandat que les journaux bourgeois accepteront, cinq en tout : Garibaldi, Gambon, Félix Pyat, Tolain, Malon.

La liste qui sortit le 8 février fut un arlequin de toutes les nuances républicaines et de toutes les fantaisies politiques. Louis Blanc, bonne femme pendant le siége et que tous les comités portaient, sauf la Corderie, ouvrit la marche avec 216,000 votes, suivi de Victor Hugo, Gambetta, Garibaldi. Delescluze, qu'il eut fallu rallier plutôt, réunit 154,000 suffrages. Puis un lot de friperies jacobines, de radicaux, d'officiers, de maires, de journalistes, d'inventeurs. Un seul membre du gouvernement s'y glissa : Jules Favre, dont cependant

Millière, également élu, avait dénoncé la vie privée. (1) Par une injustice cruelle, la sentinelle vigilante, le seul journaliste qui pendant tout le siége eut montré toujours de la sagacité, Blanqui, ne trouva que 52,000 votes — à peu près les opposants du plébiscite — pendant que Félix Pyat en recevait 145,000 pour ses fifreries du *Combat*. (2)

Ce scrutin confus, disparate, attestait au moins l'idée républicaine. Paris, hâve, jeté bas par l'Empire et les libéraux, se reprenait à la République qui lui rouvrirait l'avenir. Mais voilà qu'avant même d'avoir vu proclamer son vote, il entend sortir des urnes de province un cri sauvage de réaction. Avant qu'un seul de ses élus ait quitté la ville, il voit s'acheminer vers Bordeaux une troupe de campagnards, de Pourceaugnacs, de sombres cléricaux, revenants de 1815, de 1830, haute et basse-cour de la réaction qui viennent dindonnant, furieux, de part le suffrage universel prendre possession de la France. Quelle était cette mascarade sinistre ? Comment cette végétation souterraine avait-elle pu monter à la surface et s'épanouir au sommet du pays ?

Il a fallu que Paris et la province fussent terrassés, que le Schylock Prussien drainât nos milliards et taillât deux lambeaux dans notre flanc, que l'état de siége s'abattit quatre années sur quarante-deux départements, que cent mille hommes fussent rayés de la vie ou du sol natal, que les cancrelats conduisissent leurs processions par toute la France, pour qu'on ait voulu l'admettre cette grande machination conser-

(1) Il démontra, pièces en mains, dans le *Vengeur* qui avait remplacé le *Combat*, que, depuis de longues années, Jules Favre s'était rendu coupable de faux, de bigamie, de snppression d'état.

(2) Après les cinq élus, seiza candidats de la Corderie réunirent de 65,000 à 22,000 suffrages ; Tridon 65,707, Duval 22,499.

vatrice que, dès la première heure jusqu'à l'explosion finale, les révolutionnaires de Paris et de la province dénoncèrent, infatigables, aux pouvoirs traitres ou languissants.

En province,le champ, la tactique ne furent pas les mêmes. Au lieu d'être dans le gouvernement la conspiration fut autour. Pendant tout le mois de septembre les réactionnaires se blottirent dans leurs trous. Le gouvernement de la Défense Nationale n'avait oublié qu'un élément de défense : la province, soixante-seize départements. Elle s'agitait cependant, démontrait sa vie,seule tenait la réaction en bride. Lyon avait même compris son devoir avant Paris, proclamé la République le 4 Septembre au matin, arboré le drapeau rouge, nommé un Comité de Salut public. Marseille, Toulouse, organisaient des commissions régionales. Les Défenseurs ne comprirent rien à cette fièvre patriotique, crurent que la France se disloquait, déléguèrent pour la remonter deux antiquités libérales fortement gâteuses, Crémieux et Glais-Bizoin, plus, un ancien gouverneur de Cayenne, l'amiral bonapartiste Fourichon.

Ils arrivèrent à Tours le 18. Aussitôt les patriotes accoururent. A l'ouest et au midi, ils avaient déjà organisé des Ligues d'union pour masser les départements contre l'ennemi, suppléer au défaut d'impulsion centrale. Ils entourèrent les délégués de Paris, demandèrent un mot d'ordre, des mesures vigoureuses, l'envoi de commissaires, promirent un concours absolu. Les cacochymes répondirent : « Nous sommes entre nous ; parlons vrai. Eh bien ! nous n'avons plus d'armée ; toute résistance est impossible. Nous ne résistons que pour obtenir des conditions meilleures. » Celui qui raconte, l'entendit. Il n'y eut qu'un cri d'indignation : « Quoi ! c'est là

votre réponse, quand des milliers de Français s'offrent à vous, bras et fortune ! »

Le 28, les Lyonnais éclatèrent. Quatre départements les séparaient à peine de l'ennemi qui pouvait d'un moment à l'autre venir rançonner leur ville et, depuis le 4 Septembre, ils demandaient des armes. La municipalité élue le 16, en remplacement du Comité de Salut public, ne faisait que disputailler avec le préfet de Challemel-Lacour, jacobin arrogant. Le 27, pour toute défense, le conseil avait nommé Cluseret général *in partibus* d'une armée de volontaires à créer (1) et réduit de 50 centimes la paie des ouvriers employés aux fortifications.

Les comités républicains des Brotteaux, de la Guillotière, de la Croix-rousse, le comité central de la garde nationale, décidèrent de presser l'Hôtel-de-Ville d'aller, le 28, lui porter un programme énergique de défense. Les ouvriers des fortifications, amenés par Saigne, appuyèrent cette démarche d'une démonstration. Ils remplirent la place des Terreaux et, les discours, l'émotion aidant, envahirent l'Hôtel-de-Ville. Saigne proposa de nommer une commission révolutionnaire et, aper-

(1) Cluseret, ancien officier décoré en 1848 pour sa belle conduite contre les insurgés de Juin, attaché aux bureaux arabes, démissionnaire après la guerre de Crimée ne pouvant s'épanouir en Europe s'engagea dans la guerre de la sécession américaine. Il fut brigadier un instant se retira à New-York, fit campagne la plume à la main Incompris par la bourgeoisie des deux mondes, il se reprit à la politique, mais par l'autre bout, s'offrit aux insurgés d'Irlande, débarqua chez eux, les poussa au soulèvement, une nuit les abandonna. L'Internationale naissante vit accourir ce puissant général. Il brochura beaucoup, se fit accroire le glaive du socialisme : « Nous ou le néant » dit-il aux fils de ses fusillés de Juin. Le gouvernement du 4 Septembre, ayant aussi méconnu son génie, il appela Gambetta *Prussien* et se fit déléguer à Lyon par la Corderie où Varlin, qu'il abusa longtemps, l'avait introduit. Il offrit au conseil Lyonnais d'organiser une armée de volontaires qui devait opérer sur le flanc de l'ennemi.

cevant Cluseret, le nomma commandant de la garde nationale. Cluseret, très soucieux de ses étoiles futures, ne parut au balcon que pour exposer son plan et recommander le calme. Cependant, la commission se constituant, il n'osa plus résister et partit à la recherche de ses troupes. A la porte, le maire Hénon et le préfet l'arrêtèrent. Ils avaient pénétré dans l'Hôtel-de-Ville par la place de la Comédie. Saigne s'élança au balcon, jeta la nouvelle à la foule, qui se ruant de nouveau dans l'Hôtel, délivra le général en perspective, arrêta à leur tour le maire et le préfet.

Bientôt les bataillons bourgeois arrivèrent sur la place des Terreaux. Peu après, ceux de la Croix-Rousse et de la Guillotière débouchèrent. De grands malheurs pouvaient suivre le premier coup de feu. On parlementa. La commission disparut ; le général s'évanouit.

C'était un avertissement. D'autres symptômes apparurent dans plusieurs villes. Les préfets mêmes formaient des Ligues. se convoquaient. Au commencement d'octobre, l'amiral de Cayenne n'avait su mettre debout que vingt-cinq mille hommes et rien ne venait de Tours qu'un décret convoquant les électeurs pour le 16.

Le 9, lorsque Gambetta descendit, tous les patriotes tressaillirent. Les conservateurs qui commençaient à dépasser leur taupinière, se refoulèrent au plus vite. Le merveilleux de l'arrivée, l'entrain, l'énergie des premières proclamations saisirent, enlevèrent. Gambetta tint absolument la France, il put tout.

Il avait aussi tout à créer, armement et soldats. Le premier jour, en face de ce néant, le Délégué désespéra. Mais il entrevit sans doute les immenses ressources de la France ;

les hommes innombrables ; Bourges, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon pour arsenaux ; des ateliers comme Lille, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon ; les mers libres ; cent fois plus que 93 luttant à la fois contre l'étranger et les Vendées. Et une belle flamme dans les centres. Les conseils municipaux s'imposaient, votaient des emprunts. Les campagnes ne cachaient aucune résistance encore. La réserve nationale était intacte. Il n'y avait qu'à jeter le métal brûlant dans le moule.

Le Délégué débuta par une faute capitale. Il exécuta le décret de Paris qui ajournait les élections. Elles s'annonçaient républicaines et belliqueuses. Bismark lui-même avait dit à Jules Favre qu'il ne voulait pas d'Assemblée, parce que cette Assemblée serait pour la guerre. Des circulaires énergiques, quelques mesures contre les intrigants, des instructions précises aux préfets eussent avivé, dégagé victorieuse cette flamme de résistance. Une Assemblée forte de toutes les énergies républicaines, fortement menée, siègeant dans une ville populeuse, pouvait centupler l'énergie nationale, tout exiger du pays, sang et or. Elle proclamait la République et, en cas de malheur, obligée de traiter, la sauvait du naufrage, nous garait de la réation. Mais les instructions de Gambetta étaient formelles. « Des élections à Paris amèneraient des journées de Juin, » disait-il. « On se passera de Paris » répondait-on. Tout fut inutile. D'ailleurs, plusieurs préfets incapables d'enlever leur milieu, faisaient pressentir des élections pacifiques. Il s'autorisa de leur timidité et, par défaut d'énergie, prit la dictature.

Apportait-il au moins une forte conception militaire, une grande résolution politique? Non. » Personne dans le gouver-

nement, ni le général Trochu, ni le général Leflô, personne n'avait levé la langue d'une opération militaire quelconque. » (1) Et quelle était sa politique? « Maintenir l'ordre et la liberté et pousser à la guerre. » (2) Crémieux avait appelé les Bonapartistes des « républicains égarés, » Gambetta crut ou feignit de croire au patriotisme des réactionnaires. Quelques zouaves pontificaux qui s'offrirent, l'abjecte soumission des généraux bonapartistes, le patelinage de quelques évêques suffirent à lui faire illusion. Il continua le mot d'ordre des cacochymes : ménager tout le monde. Il alla même jusqu'à ménager les fonctionnaires. Aux Finances, à l'Instruction publique il fut interdit de destituer un titulaire, presque impossible de le déplacer. Les bureaux de la Guerre restèrent longtemps sous la haute direction d'un bonapartiste et firent toujours une guerre sourde à la Défense. Il maintint dans certaines préfectures les mêmes employés qui avaient dressé les listes de proscription du 2 Décembre. Sauf quelques juges de paix et un petit nombre de magistrats, il n'y eut de changé que le personnel politique, toute l'administration inférieure resta.

Manquait-il d'autorité? Ses collègues du conseil n'osaient même pas lever les yeux, les préfets ne connaissaient que lui, les généraux prenaient des airs d'écoliers en sa présence. Manquait-il de personnel? Las Ligues contenaient de bons éléments, petite bourgeoisie et prolétariat qui pouvaient former des cadres. Gambetta n'y vit que brouillons, chaos, fédéralisme, congédia très durement leurs délégués. Chaque département possédait des groupes de républicains connus, éprouvés auxquels on pouvait remettre l'administration et le

(1) Ce sont ses paroles. *Enquête sur le 4 Septembre* t. 1, p. 561. — (2) Ibid

rôle de surexciter la défense, sous la direction de commissaires. Gambetta refusa presque partout d'en nommer, lia étroitement ceux qu'il accorda. Il remit tout pouvoir aux préfets, pour la plupart chicots de 1848 ou ses collègues de la conférence Molé, mous, loquaces, timides, très préoccupés de faire bien parler d'eux, quelques-uns de se tailler un collège dans leur département.

La Défense en province partit sur ces deux béquilles : les bureaux de la guerre, les préfets. Sur cette absurde idée de conciliation on gouverna.

Dès la fin de novembre, il fut évident qu'on pataugeait. Les préfets chargés d'organiser les mobiles et les mobilisés, de faire lever les lourdes campagnes étaient en lutte perpétuelle avec les généraux et se perdaient dans l'équipement. Les pauvres généraux de l'armée régulière nesachant rien tirer de ces contingents mal outillés, refusaient d'aller de l'avant, n'avançaient que l'épée aux reins. (1) Gambetta avait dit dans sa proclamation d'arrivée : « Nous ferons des jeunes chefs, » et le général de l'armée de la Loire était un sénateur sans cesse goupillonné par Dupanloup, d'Aurelles de Paladine, soldat de zouaves, ne sachant gouverner que par la fusillade. Le complice de Bazaine, Bourbaki (1), retour d'Angleterre recevait le commandement de l'armée de l'Est.

Le pays obéissait, fournissait à tout avec une passivité aveugle. Les contingents se levaient sans difficulté. Les campagnes n'avaient pas de réfractaires bien que la gendarmerie

(1) « Ce n'était que lorsqu'il n'y avait pas moyen de faire autrement qu'ils se décidaient à agir, » a dit Gambetta, dans l'*Enquête snr le 4 Septembre*. L'aveu est précieux venant de lui.

(2) Et quel autre nom mérite le général qui abandonna son poste de bataille pour aller négocier avec la souveraine que la France avait chassée.

fut à l'armée. Les Ligues avaient cédé à la première observation. Il n'y eut de mouvement qu'au 31 octobre. Les révolutionnaires marseillais, indignés de la mollesse du conseil municipal, proclamèrent la Commune. Cluseret qui, de Genève, avait demandé au « prussien » Gambetta le commandement d'un corps d'armée, apparut à Marseille se fit nommer général, s'évanouit de nouveau et rentra en Suisse, sa dignité lui défendant de servir comme simple soldat. A Toulouse, la population chassa le général. A St-Etienne on eut une heure la Commune. Mais partout il suffit d'une parole pour remettre l'autorité aux mains de la Délégation tant on redoutait partout de lui créer le moindre embarras.

Cette abnégation ne servit que les réactionnaires. Les zouaves pontificaux combattaient sous le drapeau du Sacré-Cœur, et Gambetta devait expliquer humblement aux officiers de Charrette qu'il n'était pas question de la République, mais du territoire. Les bonapartistes se réunissaient. Des conseils municipaux votaient la soumission aux Prussiens, et Gambetta pour tout châtiment les accablait d'une semonce. Les jésuites nouaient leurs intrigues protégés par Gambetta qui les avait réintégrés à Marseille, d'où l'indignation du peuple les avait chassés. Il annulait la suspension de deux journaux qui avaient publié des lettres de prétendants, Chambord et d'Aumale. Le préfet de Toulouse ayant suspendu un magistrat des commissions mixtes, fut destitué. Celui de Bordeaux, républicain ultra-modéré, demandant l'autorisation d'arrêter quelques meneurs bonapartistes, Gambetta le rabroua sévèrement. « Ce sont là des pratiques de l'Empire non de République. » Crémieux disait aussi : « La République c'est le règne de la loi. »

Telle politique, telle défense. Le délégué repoussa avec indignation tout projet d'emprunt forcé, refusa d'homologuer ceux qui furent votés par quelques départements. Il laissa les compagnies de chemins de fer, maîtresses des transports, aux mains des réactionnaires toujours prêts à soulever des difficultés. Il jeta sur l'ennemi des milliers d'hommes, mais sans cadres, sans discipline, sans éducation militaire incapables de tenir au premier choc. Il aurait pu temporiser, prendre le temps de faire des soldats, de condenser les forces éparses ; il ne chercha qu'un vain tapage de défense.

Alors la Vendée conservatrice se leva. Monarchistes, cléricaux, capitalistes attendaient le moment, tapis dans les châteaux, les séminaires intacts, les magistratures, les conseils généraux que la Délégation refusa longtemps de dissoudre en masse. Assez habiles pour se faire quelque peu représenter sur les champs de bataille afin de conserver les apparences du patriotisme. En quelques semaines ils eurent percé à jour Gambetta, déchiffré le libéral derrière le tribun.

Leur campagne fut tracée, conduite dès l'origine par les seuls tacticiens de quelque suite qu'il y ait en France, les jésuites, maîtres du clergé. L'arrivée de M. Thiers fournit le chef politique.

Les hommes du 4 Septembre en avaient fait leur ambassadeur. La France, à peu près sans diplomates depuis Talleyrand, n'en a pas eu de plus facile à jouer que ce petit homme. Il était allé naïvement à Londres, à St-Pétersbourg, à Vienne, dans cette Italie dont il fut l'ennemi acharné, chercher, pour la France vaincue, des alliances qu'on lui avait refusées, intacte. Il se fit moquer partout, n'obtint qu'une ntroduction auprès de Bismarck, négocia l'armistice refoulé

par le 31 octobre. Quand il arriva à Tours, dans les premiers jours de novembre, il savait toute paix impossible et que désormais la lutte était à mort. Au lieu d'en prendre courageusement son parti, de mettre son expérience au service de la Délégation, il n'eut qu'un objectif : enterrer la Défense.

Elle ne pouvait avoir d'ennemi plus redoutable. La fortune de cet homme sans idée, sans principe de gouvernement, sans vue de progrès, sans courage, eut été impossible partout ailleurs qu'avec la bourgeoisie française. Mais il s'est toujours trouvé là quand il a fallu un libéral pour mitrailler le peuple et il est un merveilleux artiste en intrigues parlementaires. Nul ne sut comme lui attaquer, isoler un gouvernement, grouper les préjugés, les haines, les intérêts, masquer son intrigue de patriotisme et de bon sens. La campagne de 1870-71 sera certainement son chef-d'œuvre. Il avait fait, dans sa pensée, la part des Prussiens et ne s'en occupait pas plus que s'ils eussent repassé la Moselle. L'ennemi, pour lui, c'était le Défenseur. Quand nos pauvres mobiles, sans cadres, sans instruction militaire, tourbillonnaient sous un ciel aussi meurtrier que celui de 1812, M. Thiers triomphait de leurs désastres. Sa maison était devenue le quartier-général des notabilités conservatrices. A Bordeaux surtout on eut dit le vrai ministère.

La presse réactionnaire de Paris avait organisé un service en province et dès la première heure attaqué la Délégation. Après l'arrivée de M. Thiers, ce fut une guerre en règle. Elle ne cessa de harceler, d'accuser, de relever les moindres fautes, beaucoup moins pour instruire que pour diffamer. Conclusion : la lutte est folie, la désobéissance est légitime. Dès la fin de décembre, cette consigne fidèlement suivie par

tous les journaux du parti, pénétra, courut la campagne.

Pour la première fois, les hobereaux trouvèrent l'oreille du paysan. La guerre allait drainer maintenant les mobilisés et des camps se préparaient pour les recevoir. Les prisons d'Allemagne tenaient deux cent soixante mille hommes ; Paris, la Loire, l'armée de l'Est plus de trois cent cinquante mille ; trente mille étaient morts et des milliers remplissaient les hôpitaux. Depuis le mois d'août, la France avait rendu sept cent mille hommes au moins. Où allait-on s'arrêter ? Le même cri fut jeté dans toutes les chaumières. C'est la République qui veut la guerre. Paris est aux mains des partageux. Que sait le paysan français de la patrie et combien peuvent dire où se trouve l'Alsace ? C'est lui surtout que vise la bourgeoisie quand elle résiste à l'instruction obligatoire. Tous ses efforts depuis quatre-vingts ans tendent à transformer en coolie le petit-fils des volontaires de 92.

Bientôt un souffle de révolte passa sur les mobiles presque partout commandés par des réactionnaires de marque. Tel écuyer de l'Empereur, tels enragés réactionnaires conduisaient les bataillons. On disait à l'armée de la Loire : « Nous ne voulons pas nous battre pour M. Gambetta. » (1) Des officiers de mobilisés se sont vantés de n'avoir jamais exposé la vie de leurs hommes.

Au commencement de 1871, la province était taraudée de part en part. Quelques conseils généraux dissous se réunissaient publiquement, déclaraient qu'ils se considéraient comme élus. La Délégation suivait le progrès de cet ennemi, maudissait M. Thiers dans l'intimité, mais se gardait bien de l'arrêter. Les révolutionnaires qui vinrent dire jusqu'où le

(1) *Enquête sur le 4 Septembre, Jaureguiberry*, t. 3, p. 297.

flot montait furent vivement éconduits. Gambetta surmené, ne croyant à la plus défense, ne songeait qu'à ménager les hommes influents et à se rendre possible dans l'avenir.

Au coup de sifflet des élections, le décor si laborieusement préparé apparut tout d'une pièce, montrant les conservateurs enrégimentés, debout, leurs listes à la main. On était loin du mois d'octobre où, dans beaucoup de départements, ils n'avaient osé avancer leurs candidats. Le décret sur les inéligibles ne frappa que des ombres. La coalition, dédaignant les hommes fourbus de l'Empire, s'était soigneusement formé un personnel de nobles à queue, gros bouviers, loups-cerviers de l'industrie gens à cogner dur sans s'inquiéter de la politique. Le clergé, très habilement, avait réuni sur les listes les légitimistes et les orléanistes, posé peut-être des bases de fusion. Le vote s'enleva comme un plébiscite. Les républicains essayèrent de parler de paix honorable ; le paysan n'eut d'oreille que pour la paix à tout prix. Les villes se préservèrent à peine, choisirent tout au plus des libéraux. Quelques points seulement surnagèrent dans l'océan de réaction. Sur 750 membres, l'Assemblée eut 450 monarchistes de naissance. Le chef apparent de la campagne, le roi des libéraux, M. Thiers fut nommé dans vingt--trois départements

Le conciliateur à outrance pouvait s'égaler à Trochu. L'un avait éreinté Paris, l'autre, la République.

CHAPITRE I.

« Le chef du Pouvoir exécutif pas plus que l'Assemblée
» Nationale, s'appuyant l'un sur l'autre et se fortifiant
» l'un par l'autre n'avaient en aucune manière provoqué
» l'insurrection Parisienne. »

Discours de M. Dufaure contre l'amnistie,
Séance du 18 Mai 1876.

PREMIÈRES ATTAQUES DE LA COALITION CONTRE PARIS. LES BATAILLONS DE LA GARDE NATIONALE SE FÉDÈRENT ET SAISISSENT LES CANONS. LES PRUSSIENS ENTRENT DANS PARIS.

Quelle douleur ! Après l'invasion, la Chambre introuvable. Avoir rêvé une France régénérée qui, d'un vol puissant, s'élancerait vers la lumière et se sentir refoulé d'un demi-siècle en bas, sous le joug du jésuite, du hobereau brutal, en pleine congrégation ! Il y eut des hommes dont le cœur éclata. Beaucoup parlaient de s'expatrier. Des étourneaux disaient : cette Chambre est d'une heure, sans autre mandat que la paix ou la guerre. Ceux qui avaient suivi la conspiration, qui virent ces troupeaux serrant les soutanes violettes, compri-

rent que de tels hommes n'abandonneraient pas la France avant de l'avoir passée sous leur rouleau.

Quand les échappés de Paris, frémissant encore de patriotisme, les yeux caves, mais brillants de foi républicaine, arrivèrent à Bordeaux, ils trouvèrent le Coblentz de la première émigration. Il y avait là quarante années de haines affamées. Cléricaux et conservateurs allaient enfin, sans partager avec empereur ni roi, piétiner à leur saoul Paris, l'athée, le révolutionnaire qui tant de fois avait secoué leur joug et déjoué leurs combinaisons. Dès la première séance leur fiel creva. Au fond de la salle, un vieillard, seul sur son banc, méconnu, fui de tous, se lève et demande la parole. Sous son grand manteau brille une chemise rouge. C'est Garibaldi. A l'appel de son nom il a voulu répondre, dire d'un mot qu'il résigne le mandat dont Paris l'a honoré. De vrais hurlements couvrent sa voix. Il reste debout, élève la main ; les injures volent. Le châtiment est prompt. « Majorité rurale ! honte de la France ! » crie des tribunes une jeune voix vibrante, Gaston Crémieux de Marseille. Les députés se lèvent, menacent. Des centaines de bravos et de défis partent des tribunes et accablent ces ruraux. Au sortir de la séance, la foule qui remplit la place de la Comédie, applaudit Garibaldi, hue ses insulteurs. La garde nationale lui présente les armes malgré la rage de M. Thiers qui, sous le péristyle, apostrophe l'officier commandant. Le lendemain, le peuple revint et, formant une haie devant le théâtre, obligea les députés les plus réactionnaires à subir ses acclamations républicaines. Mais ils savaient leur force, et dès l'ouverture de la séance, ils attaquèrent les premiers. Un rural désignant les représentants de Paris : « Ils sont couverts du

sang de la guerre civile ! » Un des élus de Paris criant : « Vive la République ! » la majorité le hua : « Vous n'êtes qu'une fraction du pays. » Le jour suivant, la Chambre fut entourée de troupes qui repoussèrent au loin les républicains.

En même temps, les journaux conservateurs unissaient leurs sifflements contre Paris, niaient jusqu'à ses souffrances. La garde nationale avait fui devant les Prussiens ; ses seuls faits d'armes étaient le 31 octobre et le 22 janvier. Ces calomnies fructifiaient dans une province dès longtemps préparée. Telle était son ignorance du siége quelle avait nommé, et quelques-uns plusieurs fois, Trochu, Ducrot, Ferry, Pelletan, Garnier-Pagès, Emmanuel Arago à qui Paris n'avait pas fait l'aumône d'un vote.

C'était aux représentants parisiens d'éclairer ces ténèbres, de dire le siége, les responsabilités, la valeur du vote parisien, de dresser contre la coalition clérico-monarchiste le drapeau de la France républicaine. Ils se turent, ne firent que des réunions puériles d'où Delescluze sortit navré comme il avait quitté la réunion des maires. Les Épiménides de 48 répondirent par des poncifs humanitaires au cliquetis d'armes de l'ennemi. Il affirmait cependant son programme : bâcler la paix, enterrer la République et pour cela mâter Paris. Thiers était nommé d'acclamation chef du pouvoir exécutif, et prenait pour ministres Jules Favre, Jules Simon, Picard, Leflô qui pouvaient encore amuser les républicains de province.

Ces élections, ces menaces, les insultes à Garibaldi, à ses représentants, Thiers l'incarnation de la monarchie parlementaire, premier magistrat de la République, tous ces coups sur coups tombèrent sur un Paris sombre, fiévreux, ravitaillé à peine, surplombé par le canon prussien. Voilà donc la

récompense de cinq mois de douleur et de ténacité. Cette province qu'il invoqua tout le siége et vers laquelle il tendait les bras, lui criait : « lâche ! » de Bismarck le rejetait à Chambord. Eh bien ! s'il le fallait, Paris se défendrait même contre la France. Le danger nouveau, imminent, la dure expérience du siége releva les volontés, fit à la grande ville une âme collective. La garde nationale commença de se chercher.

Déjà, vers la fin de janvier, quelques républicains et aussi des intrigants bourgeois qui couraient après la députation, avaient essayé de grouper les gardes nationaux dans un but électoral. Une grande réunion avait eu lieu au Cirque, sous la présidence d'un négociant du IIIme, Courty. On y avait arrêté une liste, décidé de se réunir à nouveau pour statuer en cas de doubles nominations, et chargé un bureau de convoquer régulièrement toutes les compagnies. Cette seconde réunion eut lieu le 15, dans la salle du Wauxhall, rue de la Douane. Mais qui songeait alors aux élections? Une seule pensée occupait tous les cœurs : l'union de toutes les forces parisiennes contre les ruraux triomphants. La garde nationale c'était le Paris viril tout entier. L'idée claire, simple, essentiellement française de fédérer les bataillons était depuis longtemps dans l'esprit de tout le monde. Elle fut acclamée et on décida que les bataillons fédérés se grouperaient autour d'un Comité Central.

Une commission fut chargée d'élaborer des statuts. Elle fut prise dans la salle même. Chaque arrondissement représenté — 18 sur 20 — nomma un commissaire. Qui sont-ils? Les agitateurs, les révolutionnaires de la Corderie, les socialistes? Nullement. Il n'y a pas un nom connu. Tous les élus

sont des petits bourgeois, boutiquiers, employés, étrangers aux coteries, jusque là même à la politique pour la plupart. (1) Courty, le président, n'est connu que par la réunion du Cirque. Dès le premier jour, l'idée de la Fédération apparut ce qu'elle était, universelle, non sectaire, par cela même formidable. Le lendemain, Clément Thomas vint déclarer au gouvernement qu'il ne répondait plus de la garde nationale et il donna sa démission. On le remplaça provisoirement par Vinoy.

Le 24, au Wauxhall, devant deux mille délégués et gardes la Commission lut son projet de statuts et pressa les délégués de procéder immédiatement à l'élection du Comité Central. Mais l'assemblée était houleuse, inquiète, peu disposée aux délibérations. Chacun de ces huit jours avait apporté des menaces de Bordeaux, plus dures, plus injurieuses. On allait, disait-on, désarmer les bataillons, supprimer les 30 sous, la seule ressource des travailleurs, rendre immédiatement exigibles les loyers arriérés, les échéances. Il y avait surtout un nuage terrible qui, chaque heure, grossissait plus noir. L'armistice prolongé de huit jours expirait le 26, et les journaux annonçaient pour le 27 l'entrée des Prussiens dans Paris. Depuis une semaine, ce cauchemar veillait au chevet des patriotes. Aussi la réunion courut aux questions brûlantes. Varlin propose : la garde nationale ne reconnaît pour chefs que ses élus. Un autre : la garde natio-

(1) IIIe arrondissement : A. Génotel ; IVe A. Alavoine ; Ve Manet ; VIe V. Frontier ; VIIe Badois ; VIIIe Soleyrole ; IXe Mayer ; Xe Arnold ; XIe Piconel ; XIIe Audoynaud ; XIIIe Soncial ; XIVe Dacosta ; XVe H Manson ; XVIe Pé ; XVIIe Weber ; XVIIIe Trouillet ; XIXe Lagarde ; XXe A. Bouit. Courty resta président, Ramel secrétaire.

nale proteste par l'organe de son Comité Central contre toute tentative de désarmement et déclare qu'elle y résistera au besoin par les armes. Voté à l'unanimité. Et maintenant, Paris va-t-il subir la visite du Prussien, le laisser défiler, parader sur ses boulevards? Il n'y a pas de discussion possible. L'assemblée debout, surchauffée, pousse un cri de guerre. Quelques observations de prudence sont étouffées dans l'ouragan. Oui, l'on s'opposera par les armes à l'entrée des Prussiens! Cette proposition sera soumise par les délégués à leur cercle de compagnie. Et, s'ajournant au 3 mars, la réunion lève la séance pour se rendre en masse à la Bastille, ralliant, roulant dans son flot un grand nombre de mobiles et de soldats.

Paris, anxieux pour sa liberté, se serrait depuis le matin autour de sa colonne révolutionnaire comme il avait entouré la statue de Strasbourg quand il tremblait pour la patrie. Les bataillons défilaient tambours et drapeau en tête, couvrant la grille et le piédestal de couronnes d'immortelles. Parfois, un délégué montait sur le socle et, de cette tribune d'airain, haranguait le peuple qui répondait : « Vive la République! » Tout-à-coup un drapeau rouge fend la foule, s'engouffre dans le monument, reparaît peu après à la balustrade. Un cri formidable le salue, suivi d'un long silence ; un homme escaladant la coupole a l'audace d'aller fixer la hampe dans la main du Génie. Alors, aux acclamations frénétiques du peuple, on voit pour la première fois depuis 1848, le drapeau d'égalité ombrager cette place plus rouge encore que lui du sang de mille martyrs.

Le lendemain, les pèlerinages continuèrent, non plus

seulement de gardes nationaux, mais de mobiles, de soldats. L'armée fondait sous l'haleine de Paris. Les mobiles arrivant précédés de leurs fourriers portant de grandes couronnes noires, les clairons postés aux quatre coins du socle les saluèrent et la foule les couvrit d'applaudissements. Des femmes vêtues de noir suspendirent une bannière tricolore : « Aux martyrs, les femmes républicaines. » Le piédestal s'engorgeant, les couronnes et les drapeaux s'enroulèrent autour du fût bientôt garni du haut en bas de fleurs jaunes et noires, d'oriflammes rouges et tricolores, triste et radieux, deuil du passé, espoir de l'avenir, cippe et mai gigantesque.

Le 26 les manifestations devinrent innombrables et fiévreuses. Un agent de police surpris comme il prenait les numéros des bataillons fut saisi et jeté à la Seine. Vingt-cinq bataillons défilèrent dans cette journée, sombres, rongés d'une angoisse terrible. L'armistice expirait et *l'Officiel* ne parlait pas de prorogation. Les journaux annonçaient pour le lendemain l'entrée de l'armée allemande par les Champs Elysées. Le gouvernement faisait passer les troupes sur la rive gauche et déménageait le Palais de l'Industrie. Il n'oubliait que les canons de la garde nationale accumulés place Wagram et à Passy. Déjà l'incurie des capitulards avait livré douze mille fusils en trop aux Prussiens. (1) Qui sait s'ils n'allaient pas aussi étendre leurs doigts crochus jusqu'à ces belles pièces coulées avec le sang la chair des Parisiens, marquées aux chiffres des bataillons. (2) Spontanément tout le monde se

(1) Vinoy, *l'Armistice et la Commune*, t. 2, p. 128.

(2) Les réactionnaires ont dit que cette peur était feinte, que les canons étaient à l'abri des Prussiens. C'est si faux, que l'état-major lui-même redoutait une surprise. *Enq. sur le 4 Sept. de Mortemart, chef d'état-major*, t. 2, p. 344

leva. Les bataillons bourgeois de Passy d'accord avec la municipalité (1) donnèrent le branle, trainèrent au parc Monceaux les pièces du Ranelagh. D'autres bataillons vinrent chercher leurs canons au parc Wagram et, par les rues St-Honoré et de Rivoli, les roulèrent place des Vosges sous la protection de la Bastille. (2)

La place avait bouillonné toute la journée. Les troupes envoyées par Vinoy fraternisaient avec le peuple. Paris, ce soir, semblait affolé. Le rappel, le tocsin, les clairons jetaient dans les rues des milliers d'hommes armés qui venaient se masser à la Bastille, au Château-d'Eau, rue de Rivoli. La prison de Ste-Pélagie était forcée, Brunel délivré. A deux heures du matin, quarante-mille hommes remontaient les Champs Élysées et l'avenue de la Grande Armée, silencieux, en bon ordre, à la rencontre des Prussiens. Ils les attendirent jusqu'au jour. En revenant, les bataillons de Montmartre prirent les canons qu'ils rencontrèrent et les conduisirent à la mairie et au boulevard Ornano.

A cet élan fiévreux, mais chevaleresque, Vinoy ne sut opposer qu'un ordre du jour flétrissant. Et ce gouvernement qui injuriait Paris lui demandait de s'immoler à la France. Une affiche placardée le matin du 27 annonçait la prolongation de l'armistice et, pour le 1er Mars, l'occupation des Champs Élysées par trente mille Allemands.

A deux heures, la Commission chargée de rédiger les statuts d'un Comité Central, tint séance à la mairie du IIIe. Ses

(1) *Enquête sur le 18 Mars Colonel Lavigne*, t. 2, p. 467.

(2) « Les premiers canons ont été pris, enlevés sur la nouvelle de l'entrée des Prussiens. Et ils ont été enlevés ceux-là, Messieurs, croyez-le bien, par des citoyens dévoués à l'ordre, des gardes nationaux de Passy et d'Auteuil, et enlevés où ? Au Ranelagh. » *Enquête sur le 18 Mars, Jules Ferry*, t. 2, p. 63.

membres, la veille au soir, se considérant comme investis par la situation, avaient essayé d'organiser une permanence dans cette mairie ; mais, trop peu nombreux, ils s'étaient ajournés au lendemain en convoquant les chefs de bataillon. La séance présidée par le capitaine Bergeret, fut tragique. Les délégués des bataillons de Montmartre qui avaient établi un Comité à eux, rue des Rosiers, ne voulaient parler que bataille, exhibaient des mandats impératifs, rappelaient la résolution du Wauxhall. A la presque unanimité il fut résolu qu'on prendrait les armes contre les Prussiens. Le maire Bonvalet, très inquiet de ces hôtes, fit entourer la mairie et, moitié de gré, moitié de force, parvint à s'en débarrasser.

Toute la journée les faubourgs s'armèrent, saisirent les munitions. Les pièces de rempart remontèrent sur leurs affuts; les mobiles, oubliant qu'ils étaient prisonniers de guerre, vinrent reprendre des armes aux secteurs. Le soir, un flot de peuple alla chercher les marins de la caserne de la Pépinière et les mena fraterniser à la Bastille.

La catastrophe était certaine sans le courage de quelques hommes qui osèrent remonter ce formidable courant. La Corderie tout entière,—Comité central des Vingt arrondissements, Internationale, Fédération, — observait avec réserve ce Comité Central composé d'inconnus qu'on n'avait jamais vus dans les campagnes révolutionnaires. Au sortir de la mairie du IIIe, quelques délégués qui appartenaient aux sections de l'Internationale, vinrent à la Corderie raconter la séance et la résolution désespérée. On s'efforça de les ramener et des orateurs furent envoyés au Wauxhall où se tenait une grande réunion. Ils parvinrent à se faire écouter. Beaucoup

de citoyens firent aussi de grands efforts pour réveiller la raison. Le lendemain matin les trois groupes de la Corderie publièrent un manifeste adjurant les travailleurs de s'abstenir. « Toute attaque, disaient-ils, servirait à désigner le peuple aux coups des ennemis de la Révolution qui noieraient les revendications sociales dans un fleuve de sang. » Pressé de toutes parts, le Comité Central dut céder. Il l'annonça dans une proclamation signée de 29 noms : « Toute agression serait le renversement immédiat de la République. Il sera établi tout autour des quartiers que doit occuper l'ennemi une série de barricades ; qu'il soit isolé sur un sol qui ne sera plus notre ville. » C'est la première apparition officielle du Comité Central. Ces vingt-neuf inconnus capables d'apaiser la garde nationale furent applaudis même de la bourgeoisie qui ne parut pas s'étonner de leur puissance.

Les Prussiens purent entrer le 1er Mars. Ce Paris qu'avait ressaisi le peuple n'était plus le Paris des nobles et des hauts bourgeois de 1815. Le drapeau noir pendait aux maisons ; mais les rues désertes, les boutiques fermées, les fontaines taries, les statues de la Concorde voilées, le gaz refusant de s'allumer le soir, disaient encore mieux la ville morte. Des filles qui s'aventurèrent dans le quartier ennemi furent publiquement fouettées. Un café des Champs Élysées qui s'était ouvert aux vainqueurs fut saccagé. Il ne se trouva qu'un grand seigneur, au faubourg St-Germain, pour offrir son toit aux Prussiens.

Paris était encore tout blême de l'affront quand une avalanche d'injures nouvelles lui arriva de Bordeaux. Non seulement l'Assemblée n'avait pas trouvé un mot, un geste pour l'assister dans cette crise douloureuse, mais ses journaux, *L'Officiel* en

tête, s'indignaient qu'il eut songé à se défendre des Prussiens. Une proposition se signait dans les bureaux pour fixer l'Assemblée hors Paris. Le projet de loi sur les échéances et les loyers s'annonçait gros de faillites. La paix venait d'être acceptée, votée au pas de course, comme une affaire. L'Alsace, la majeure partie de la Lorraine, seize cent vingt mille Français arrachés de la patrie, cinq milliards, les forts de l'est de Paris occupés jusqu'au paiement des cinq cent premiers millions, et les départements de l'Est jusqu'à l'entier paiement, voilà ce que coutaient Trochu, Favre et la coalition ; le prix où Bismark nous passait la Chambre introuvable. Et pour consoler Paris de tant de hontes M. Thiers nommait général de la garde nationale, l'évacuateur d'Orléans, le brutal commandant de l'armée de la Loire, d'Aurelles de Paladines. Deux sénateurs, Vinoy, d'Aurelles, deux bonapartistes à la tête de Paris républicain, c'était trop. Tout Paris dès lors sentit le coup d'état. (1)

Il y eut le soir des groupes sur le boulevard. La garde nationale refusait de reconnaître d'Aurelles, proposait de nommer Garibaldi. Le 3, deux cents bataillons envoyèrent leurs délégués au Wauxhall. Le préambule des statuts affirmait la République « comme le seul gouvernement de droit et de justice supérieur au suffrage universel qui est son œuvre. » « Les délégués, disait l'article 6, devront prévenir toute tentative qui aurait pour but le renversement de la République. » Le Comité Central était formé de trois délégués par arrondis-

(1) Le chef d'état-major de D'Aurelles, Roger du Nord, « entendait dire dans toutes les fractions de la garde nationale : Pourquoi met-on à la tête de la garde nationale, un homme de cette énergie, si ce n'est pour faire un coup d'état » *Enquête sur le 18 Mars.*

sement élus par les compagnies, les bataillons, les légions et du chef de légion. En attendant les élections régulières l'assemblée nomma séance tenante une Commission exécutive provisoire. Varlin, Pindy, Jacques Durand, quelques autres socialistes de la Corderie en firent partie, car un rapprochement s'était opéré entre le Comité Central ou plutôt la première Commission et les trois groupes. Varlin fit voter à l'unanimité la réélection immédiate de tous les grades. Une autre motion fut faite : « Que le département de la Seine se constitue en République indépendante au cas où l'Assemblée décapitaliserait Paris. » Motion mal conçue, mal présentée, qui semblait isoler Paris du reste de la France ; idée anti-révolutionnaire, anti-parisienne, cruellement retournée contre la Commune. Et qui t'alimentera Paris sinon la province ? Et qui te sauvera, frère des campagnes, sinon Paris ? Mais Paris vivait seul depuis six mois ; seul il avait voulu la lutte jusqu'au bout ; seul il avait affirmé d'un vote la République. Et, l'abandon, les votes de la province, la majorité rurale, firent croire à tant d'hommes prêts à mourir pour la République universelle qu'ils pouvaient renfermer la République dans Paris.

CHAPITRE II.

« Cette république a été menacée par l'Assemblée » a-t-on dit. Messieurs, quand l'insurrection a éclaté » l'Assemblée ne s'était encore signalée au point de » vue politique que par deux actes : la nomination du » chef du pouvoir exécutif et l'acceptation d'un cabinet » républicain. » (C'est vrai ! sur un grand nombre de bancs.)

Discours de M. Lamy, (du Centre gauche) contre l'amnistie. Séance du 18 Mai 1876.

LA COALITION OUVRE LE FEU CONTRE PARIS. LE COMITÉ CENTRAL SE CONSTITUE. M. THIERS ORDONNE L'ASSAUT.

Au plébiscite rural la garde nationale parisienne avait répondu par la Fédération, aux menaces des monarchistes par les manifestations de la Bastille, au projet de décapitalisation, au soufflet d'Aurelles, par les résolutions du 3 Mars. Ce que les périls du siège n'avaient pu, l'Assemblée le fit : l'union de la petite bourgeoisie avec le prolétariat. L'immense majorité de Paris vit sans regret cette armée naissante de la République. Le 3, le ministre de l'intérieur, Picard, ayant dénoncé « le Comité central anonyme » et appelé « tous les bons citoyens à étouffer ses coupables manifestations, » personne ne bougea. L'accusation du reste était ridicule. Le Comité

s'étalait au grand jour, envoyait des comptes-rendus aux journaux et n'avait manifesté que pour sauver Paris d'une catastrophe. Il répondit le lendemain : « Le Comité n'est pas anonyme ; il est la réunion des mandataires d'hommes libres qui veulent la solidarité entre tous les membres de la garde nationale. Ses actes ont toujours été signés. Il repousse avec mépris les calomnies qui l'accusent d'excitation au pillage et à la guerre civile. » Suivaient les signatures des élus du 3.

Les chefs de la coalition virent bien où l'on allait. L'armée républicaine accroissait tous les jours son arsenal de fusils, de canons surtout. Il y avait maintenant des bouches à feu en dix endroits : à la barrière d'Italie, au faubourg St-Antoine, aux buttes Montmartre. L'ensemble, la simultanéité du mouvement permettaient de croire à une organisation très sérieuse du Comité Central. Encore quelques jours et l'armure du peuple allait devenir complète si l'on ne frappait pas vite un coup.

Ce qu'ils virent mal, c'est le grand cœur de leur ennemi. La victoire du 22 janvier les aveugla. Ils crurent aux contes de leurs gazettes, à la lâcheté des gardes nationaux, aux vantardises de Ducrot qui, dans les bureaux, jurait une haine éternelle aux démagogues sans lesquels il eut vaincu, disait-il. Les capitans de la réaction se grisèrent, s'imaginèrent qu'ils avaleraient Paris.

L'opération fut conduite avec l'habileté, la suite, la discipline cléricales. Légitimistes et Orléanistes divisés sur le nom du monarque, avaient accepté le compromis de Thiers, part égale au pouvoir — ce qu'on appela le pacte de Bordeaux. — D'ailleurs contre Paris il ne pouvait y avoir de division.

Dès les premiers jours de Mars, les journaux de province éclatèrent en même temps, parlèrent d'incendies, de pillages à

Paris. Le 4, il n'y avait qu'un bruit dans les bureaux de l'Assemblée : une insurrection vient d'éclater, les communications télégraphiques sont coupées, le général Vinoy s'est replié sur la rive gauche. Le gouvernement qui propageait ces bruits, (1) dépécha à Paris quatre députés-maires. Ils arrivèrent le 5, trouvèrent Paris absolument calme, (2) gai même. Les maires et adjoints réunis chez le ministre de l'intérieur attestèrent la tranquillité de la ville. Mais Picard, sans doute dans la confidence : « Cette tranquillité n'est qu'apparente, il faut agir, » Et l'ultra-conservateur Vautrain : « Il faut saisir le taureau par les cornes, arrêter le Comité Central. »

La Droite ne laissa pas échapper un jour sans piquer le taureau. Rires, provocations, injures s'abattirent sur Paris et ses représentants. Quelques-uns d'entre eux, Rochefort, Tridon, Malon, Ranc se retirant devant le vote mutilateur de la patrie, on leur cria : Bon voyage ! Victor Hugo défendant Garibaldi fut hué. Delescluze réclamant la mise en accusation des membres de la Défense nationale, ne fut pas mieux entendu. Jules Simon déclara qu'il maintiendrait les lois contre les associations. Le 10, la brèche fut ouverte. On vota que Paris ne serait plus capitale, que l'Assemblée siègerait à Versailles. C'était appeler la Commune, car Paris ne pouvait rester à la fois sans gouvernement et sans municipalité. Le champ de bataille étant trouvé, on fit une

(1) La Préfecture de Rennes afficha cette dépêche du gouvernement : « Une insurrection criminelle s'organise dans ce moment à Paris. J'y envoie des forces qui, jointes à la garde nationale honnête de Paris et aux autres troupes régulières qui y sont encore réunies, comprimeront, je l'espère, cette odieuse tentative. »

(2) Jules Ferry, demeuré à Paris, télégraphiait le 5 au Gouvernement : « Jamais dimanche plus calme malgré rapports sinistres. La population jouit du soleil et de la promenade comme si rien ne s'était passé. — Je ne crois plus au péril. »

armée du désespoir. Le gouvernement avait déjà décidé de ne continuer la solde de garde national qu'à ceux qui la demanderaient. L'Assemblée décréta que les effets de commerce échus le 13 novembre 1870 seraient exigibles le 13 Mars, c'est-à-dire le surlendemain. Dufaure refusa obstinément toute concession sur cet article. Malgré les instances de Millière, l'Assemblée s'abstint de prononcer sur les loyers impayés depuis six mois. Deux ou trois cent mille ouvriers, boutiquiers, façonniers, petits fabricants en chambre qui avaient dépensé leur pécule et ne gagnaient encore rien, les affaires n'ayant pas repris, furent ainsi jetés à la merci du propriétaire, de la faim, de la faillite. Du 13 au 17 il y eut cent cinquante mille protêts. Enfin la Droite obligea M. Thiers à déclarer à la tribune que l'Assemblée pouvait venir délibérer à Versailles « sans craindre les pavés de l'émeute » le contraignant par là d'agir au plus vite, car l'Assemblée devait se retrouver à Versailles le 20.

D'Aurelles opéra sur la garde nationale, déclara qu'il l'allait soumettre à une discipline rigoureuse, la purger de ses mauvais éléments. « Mon premier devoir, disait son ordre du jour, est d'assurer le respect des lois et de la propriété, » éternelle provocation de tous les avènements bourgeois.

Le sénateur Vinoy donna aussi sa note. Le 7, il jeta sur le pavé, avec une aumône de dix francs, les vingt et un mille mobiles de la Seine. Le 11, le jour où Paris apprenait sa décapitalisation et les décrets de ruine, Vinoy supprima six journaux républicains dont quatre, le *Cri du Peuple*, le *Mot d'ordre*, le *Père Duchesne*, le *Vengeur*, tiraient à deux cent mille exemplaires. Le même jour, le conseil de guerre qui jugeait les accusés du 31 Octobre en condamna plusieurs à la peine

de mort, dont Flourens et Blanqui. Triple détonation qui frappait tout le monde, bourgeois, républicains, révolutionnaires. Cette Assemblée de Bordeaux si meurtrière à Paris, d'un cœur, d'un esprit, d'une langue si contraires, parut un gouvernement d'étrangers. Dans les quartiers commerçants, aux faubourgs, il n'y eut pas un pavé qui ne criât contre elle. (1)

De ce moment les dernières hésitations disparurent. Le maire du XVIII°, Clémenceau, intriguait depuis plusieurs jours pour faire rendre les canons et il avait même trouvé des officiers disposés à capituler. Les bataillons protestèrent. Le 12, quand d'Aurelles envoya ses attelages, les gardes refusèrent de livrer les pièces. Picard, essayant de la fermeté, avait fait venir Courty, dit : « les membres du Comité Central jouent leur tête, » obtenu une quasi promesse. Le Comité expulsa Courty.

Depuis le 6 il se réunissait à la Corderie. Quoiqu'il fut à l'écart, tout-à-fait indépendant des trois groupes, la réputation du lieu lui profita. Il fit preuve de politique, déjoua les intrigues du commandant du Bisson, ancien officier d'armées exotiques chargé d'aventures douteuses qui travaillait à constituer un Comité Central par en haut, avec les chefs de bataillon. Le Comité dépêcha trois délégués au nouveau groupe. Ils trouvèrent une résistance très vive. Un chef de bataillon, Barberet se montrait particulièrement intraitable; mais un autre, Faltot entraîna l'Assemblée, dit : « Moi je vais au peuple. » La fusion était conclue le 10 jour de

(1) « Le vote de l'Assemblée, a écrit J. Favre, fut accueilli à Paris avec une extrême défaveur. Ce ne fut pas seulement parmi les exaltés et les agitateurs : toutes les classes de la population se montrèrent à peu près unanimes. Chacun y vit un affront et une menace. On répétait partout que c'était le premier acte d'un coup d'état monarchique ; que l'Assemblée était prête à nommer un roi et que, sachant fort bien l'impopularité de son œuvre, elle cherchait à l'accomplir loin des regards de ceux qui pourraient s'y opposer. »

l'assemblée générale des délégués. Le Comité présenta son rapport hebdomadaire. Il raconta les évènements des derniers jours, la nomination d'Aurelles, l'incident Courty, dit très jüstement : « Ce que nous sommes, les événements l'on fait ; les attaques réitérées d'une presse hostile à la démocratie nous l'ont appris ; les menaces du gouvernement sont venues le confirmer : nous sommes la barrière inexorable élevée contre toute tentative de renversement de la République. » Les délégués furent invités à presser les élections du Comité Central. On rédigea ensuite un appel à l'armée : « Soldats, enfants du peuple, unissons-nous pour sauver la République. Les rois et les empereurs nous ont fait assez de mal. » Le lendemain les soldats nouvellement arrivés de l'armée de la Loire se groupaient devant ces affiches rouges qui portaient le nom et l'adresse de tous les membres du Comité.

La Révolution n'ayant plus de journaux parlait maintenant par affiches. Il y en avait de toutes les couleurs, de toutes les idées, sur tous les murs. Flourens, Blanqui, condamnés par contumace placardaient leurs protestations. Des Comités s'annonçaient dans tous les arrondissements populaires. Celui du XIII[e] avait pour chef un jeune ouvrier fondeur, Duval, d'une énergie froide et terrible. Le Comité de la rue des Rosiers entourait ses canons d'un fossé et les faisait garder jour et nuit. Tous ces Comités annulaient les ordres de la place et commandaient en réalité la garde nationale.

Il est certain que Paris s'échauffait. Indignation sacrée et qui rachète bien l'abdication du siége. Ce Paris maigre, pressé de besoins, ajournait la paix, les affaires, ne voulait songer qu'à la République. Le Comité Central provisoire, sans s'inquiéter de Vinoy qui avait demandé l'arrestation de tous

ses membres, se présenta le 15 à l'assemblée générale du Wauxhall. Deux cent quinze bataillons étaient représentés. Garibaldi fut acclamé général en chef de la garde nationale. Un orateur transporta l'assemblée, Lullier ancien officier de marine, furieusement timbré, avec une apparence d'instruction militaire et, quand il n'était pas brûlé par l'alcool, des moments de lucidité à faire illusion. Il fut nommé colonel commandant l'artillerie. On proclama ensuite le nom des élus au Comité Central — une trentaine environ, car plusieurs arrondissements n'avaient pas encore voté. C'est le Comité Central régulier, celui qui entrera dans l'Hôtel-de-Ville. Beaucoup des élus appartenaient à la précédente commission. Les autres étaient tout aussi obscurs, de toutes les couches du peuple, ouvriers, petits bourgeois, connus seulement des conseils de famille ou de leurs bataillons.

Qu'importe l'obscurité. Le Comité Central n'est pas un gouvernement, la tête de colonne d'un parti : il n'a pas d'utopie à produire. Une idée très simple, la crainte de la monarchie a seule pu grouper tant de bataillons. La garde nationale se constitue en compagnie d'assurance contre un coup d'État, car si Thiers et ses agents disent : la République, leur passé, l'Assemblée crient : Vive le roi ! Le Comité Central est la sentinelle. Voilà tout.

L'air est lourd ; nul ne sait où l'on va. L'Internationale convoque les députés socialistes leur demande : que faire ? Mais personne ne formule, n'indique même l'idée d'une attaque. Le Comité Central déclare formellement que le premier coup de feu ne sera pas tiré par le peuple, qu'on se défendra seulement en cas d'agression.

L'agresseur arriva le 15, M. Thiers. Depuis longtemps il

avait prévu qu'il faudrait livrer une lutte terrible à Paris. Mais il comptait agir à son heure, reprendre insensiblement la ville avec quarante mille hommes, bien triés, soigneusement tenus à l'écart des Parisiens. Ce plan a été révélé par un officier général. En ce moment, il n'avait qu'un lambeau d'armée.

Les 230,000 hommes désarmés par la capitulation, mobiles et libérables pour la plupart, venaient d'être renvoyés dans leurs foyers au plus vite. Ils n'eussent fait que grossir l'armée parisienne. Déjà des mobiles, des marins et des soldats avaient jeté les bases d'une association républicaine avec les gardes nationaux. Vinoy restait avec la division tolérée par les Prussiens et 3,000 sergents de ville ou gendarmes, quinze mille hommes en tout, assez délabrés. Leflô lui envoyait bien quelques milliers d'hommes ramassés dans les armées de la Loire et du Nord, mais ils arrivaient lentement, presque sans cadres, harassés, dégoutés du service. Dès la première revue de Vinoy ils faillirent se mutiner. On les laissa errer dans Paris, abandonnés, mêlés aux Parisiens qui les secoururent ; les femmes leur portèrent des soupes, des couvertures dans les baraquements où ils gelaient. En réalité, le 17, le gouvernement n'avait que vingt-cinq mille hommes environ sans cohésion, sans discipline, dont les trois quarts gagnés par les faubourgs.

Comment désarmer cent mille hommes avec cette cohue ? Car pour enlever les canons, il fallait désarmer la garde nationale. Paris avait appris la guerre. Si l'on prend nos canons, on prendra nos fusils, c'était le mot courant. La coalition n'en voulut rien entendre. M. Thiers à peine arrivé, fut assailli, pressé d'agir. Il fallait percer l'abcès au plus tôt.

Les gens d'affaires — sans doute les mêmes qui avaient précipité la guerre pour rafraichir leurs tripotages (1) — lui disaient : « Vous ne ferez jamais d'opérations financières si vous n'en finissez avec ces scélérats. » (2) Tout ce monde déclarait la prise des canons une opération élémentaire.

Ils étaient en effet à peine gardés ; mais parce que la garde nationale les savait en lieu sûr. Il suffisait de mettre cinquante pavés en l'air pour arrêter net, dans les rues étroites et escarper de Montmartre, la première des 170 pièces que le gouvernement essayerait d'enlever. Qu'on y touchât et Paris accourrait. On l'avait bien vu le 16, quand des gendarmes se présentèrent pour prendre les canons de la place des Vosges promis par Vautrain. Les gardes nationaux arrivèrent de tous côtés, déclavetèrent les pièces, et les petits bourgeois de la rue des Tournelles commencèrent à dépaver leur rue.

Une attaque était insensée et c'est ce qui fixait Paris dans la défensive. Mais M. Thiers ne vit rien, ni la désaffection de toutes les classes, ni la sourde irritation des faubourgs. Le petit homme dupe toute sa vie, même d'un Mac-Mahon, talonné par l'échéance du 20, excité par Jules Favre et Picard qui depuis l'avortement du 31 octobre croyaient les révolutionnaires incapables d'une action sérieuse, jaloux de jouer au Bonaparte, se lança tête baissée dans l'aventure. Le 17 il tint conseil et, sans calculer ses forces, celles de l'ennemi, sans prévenir les maires — Picard leur avait formellement

(1) « Quelques spéculateurs de Bourse croyant qu'il suffisait d'une campagne de six semaines pour rendre l'élan aux spéculations dont ils vivaient, disaient : C'est un mauvais moment à passer, quelque cinquante mille hommes à sacrifier, après quoi l'horizon sera éclairci les affaires reprendront » *Enquête sur 4 Septembre M. Thiers*, t. 1, p 9.

(2) *Enquête sur le* 18 *Mars. M Thiers*, t. 2, p. 11.

promis de ne tenter aucun coup de force sans les consulter, — sans écouter les chefs des bataillons bourgeois, (1) ce gouvernement incapable d'arrêter même les vingt-cinq membres du Comité Central donna l'ordre d'escamoter deux cent cinquante canons (2) gardés par tout Paris.

(1) Le soir, à onze heures, d'Aurelles de Paladines réunit quarante des plus surs et leur demanda si leurs bataillons marcheraient. Ils dirent tous qu'on ne pouvait compter sur leurs hommes. *Enq. sur le* 18 *Mars*, t. 2. p. 456

(2) C'est le chiffre donné par M. Thiers dans l'*Enquête sur le* 18 *Mars*.

CHAPITRE III.

« Nous avons donc fait ce que nous devions faire ; rien n'a provoqué l'insurrection de Paris »

Discours de M. Dufaure contre l'amnistie, Séance du 18 Mai 1876.

LE 18 MARS.

L'exécution fut aussi folle que l'idée.

Le 18 Mars, à trois heures du matin, des colonnes s'éparpillent dans toutes les directions, aux buttes Chaumont, à Belleville, au faubourg du Temple, à la Bastille, à l'Hôtel-de-Ville, place St-Michel, au Luxembourg, dans le XIIIe, aux Invalides. Le général Susbielle marche sur Montmartre avec deux brigades, six mille hommes environ. Tout est silencieux et désert. La brigade Paturel occupe sans coup férir le moulin de la Galette. La brigade Lecomte gagne la tour de Solférino et ne rencontre qu'un factionnaire : Turpin. Il croise la baïonnette ; les gendarmes l'abattent, courent au poste de la rue des Rosiers, l'enlèvent et jettent les gardes dans les caves de la tour Solférino. A six heures, la surprise est complète. M. Clémenceau accourt sur les buttes, féliciter le général Lecomte. Partout ailleurs les canons sont pareillement surpris. Le Gouvernement triomphe sur toute la

ligne, et d'Aurelles envoie aux journaux une proclamation de vainqueur.

Il ne manquait que des chevaux pour déménager cette victoire. Vinoy les avait à peu près oubliés. A huit heures seulement on commença d'atteler quelques pièces.

Pendant ce temps les faubourgs s'éveillent. Les boutiques matinales s'ouvrent. Autour des laitières, devant les marchands de vin, on se parle à voix basse; on se montre les soldats, les mitrailleuses braquées sur les voies populaires, sur les murs une affiche tout humide signée par Thiers et ses ministres. Ils parlent du commerce arrêté, des commandes suspendues, des capitaux effarouchés. « Habitants de Paris, dans votre intérêt le gouvernement est résolu d'agir. Que les bons citoyens se séparent des mauvais ; qu'ils aident la force publique. Ils rendront service à la République elle-même, » disent MM. Pouyer-Quertier, de Larcy, Dufaure et autres républicains. La fin est une phrase de Décembre : « Les coupables seront livrés à la justice. Il faut que l'ordre renaisse, entier, immédiat, inaltérable... » On parlait d'ordre, le sang allait couler.

Les femmes partirent les premières comme dans nos grandes journées. Celles du 18 Mars, bronzées par le siège — elles avaient eu double ration de misère — n'attendirent pas leurs hommes. Elles entourent les mitrailleuses, apostrophent les chefs de pièce : « C'est indigne! qu'est-ce que tu fais là? » Les soldats se taisent. Quelquefois un sous-officier : « Allons, bonnes femmes, éloignez-vous ! » Mais la voix n'est pas rude; elles restent. En même temps une poignée de gardes nationaux vont au poste de la rue Doudeauville, trouvent deux tambours qui n'ont pas été crevés, battent fiévreusement le rappel.

A huit heures, ils sont trois cents officiers et gardes qui remontent le boulevard Ornano. Ils rencontrent un peloton de soldats du 88[e], crient : Vive la République ! les entrainent. Le poste de la rue Dejean les rallie et, la crosse en l'air, soldats et gardes confondus gravissent la rue Muller qui mène aux buttes tenues de ce côté par les hommes du 88[me]. Ceux-ci, voyant leurs camarades mêlés aux gardes, font signe de venir, qu'ils vont livrer passage. Le général Lecomte qui saisit leur mouvement les fait remplacer par des sergents de ville et jette les transfuges dans la tour Solférino, ajoutant : « votre compte est bon ! » Les sergents de ville lâchent quelques coups de feu. Les gardes ripostent. Tout-à-coup, un grand nombre de gardes nationaux la crosse en l'air, des femmes et des enfants débouchent sur l'autre flanc par la rue des Rosiers. Le général Lecomte enveloppé commande trois fois le feu. Ses hommes restent l'arme au pied. La foule s'avance, fraternise. Lecomte et ses officiers sont arrêtés.

Les soldats qu'il vient d'enfermer dans la tour veulent le fusiller. Des gardes nationaux parviennent à le dégager à grand peine — car la foule le prend pour Vinoy — le conduisent avec ses officiers au Château Rouge où se trouve l'état-major des bataillons. Là, on lui demande un ordre d'évacuation des buttes. Il le signe sans hésiter. (1) L'ordre est aussitôt communiqué aux officiers et soldats de la rue des Rosiers. Les gendarmes rendent leurs chassepots et même crient : « Vive la République ! » Trois coups de canon tirés à blanc annoncent la reprise des buttes.

(1) Cet ordre, enjoignant à la troupe de défiler au milieu des gardes nationaux, fut rédigé au crayon par un capitaine. Lecomte le transcrivit à la plume sans y changer un seul mot. Le conseil de guerre a nié pour faire une figure à ce général qui mourut si petitement.

Le général Paturel qui veut emmener les canons surpris au moulin de la Galette, se heurte rue Lepic contre une barricade vivante. Le peuple arrête les chevaux, coupe les traits, débauche les artilleurs et ramène les canons à leur poste. Place Pigalle, le général Susbielle ordonne de charger la foule qui s'est amassée rue Houdon. Les chasseurs intimidés poussent leurs chevaux à reculons et font rire. Un capitaine s'élance, sabre en main, blesse un garde et tombe criblé de balles. Le général s'enfuit. Les gendarmes qui ouvrent le feu derrière les baraquements sont bientôt délogés ; le gros des soldats passe au peuple.

A Belleville, aux buttes Chaumont, au Luxembourg, les troupiers fraternisent partout avec la foule qui est accourue à la première alerte.

A onze heures, le peuple a vaincu l'agression sur tous les points, conservé presque tous ses canons — les attelages n'en ont emmené que dix — gagné des milliers de fusils. Tous ses bataillons sont maintenant debout ; les faubourgs se dépavent.

Depuis six heures du matin, d'Aurelles de Paladine faisait battre inutilement le rappel dans les quartiers du centre. Des bataillons jadis archi-trochéens n'envoyaient pas vingt hommes au rendez-vous. Tout Paris en lisant les affiches avait dit : « C'est le coup d'état. » A midi, d'Aurelles et Picard sonnent l'alarme : « Le gouvernement vous appelle à défendre vos foyers, vos familles, vos propriétés. Quelques hommes égarés n'obéissant qu'à des chefs occultes dirigent contre Paris les canons qui avaient été *soustraits* aux Prussiens. » Ces réminiscences de Juin, cette accusation d'indélicatesse envers le Prussien ne levant personne, tout le ministère vient à la

rescousse : « On répand le bruit absurde que le gouvernement prépare un coup d'état... Il a voulu et veut en finir avec un Comité insurrectionnel, dont les membres ne représentent que les doctrines communistes. » Ces tocsins répétés levèrent en tout cinq cents hommes. (1)

Le gouvernement s'était concentré aux Affaires étrangères et, dès les premiers revers, M. Thiers avait donné l'ordre de faire replier toutes les troupes sur le Champ de Mars. Quand il vit l'abandon des gardes nationaux du centre il déclara qu'il fallait évacuer Paris. Plusieurs ministres se récrièrent, voulaient qu'on gardât quelques points, l'Hôtel-de-Ville, ses casernes occupées par la brigade Derroja, l'École militaire, et qu'on prît position sur le Trocadéro. Le petit homme, affolé, ne voulut entendre qu'à un parti extrême. Leflô qui avait failli rester à la Bastille, l'appuya vivement. Il fut décidé qu'on évacuerait toute la ville, même les forts du sud restitués par les Prussiens quinze jours auparavant. Vers trois heures et demie les bataillons populaires du Gros Caillou défilèrent devant l'hôtel, tambours et clairons en tête. Le Conseil se crut cerné. (2) M. Thiers s'enfuit par un escalier de service et partit pour Versailles tellement hors de sens que, au pont de Sèvres, il donna l'ordre écrit d'évacuer le Mont-Valérien.

A l'heure où il fuyait, les bataillons révolutionnaires

(1) 5 à 600 hommes, dit M. Thiers; 14 hommes par bataillon, dit Jules Ferry. *Enquête sur le 18 Mars*.

(2) M. Thiers, dans l'Enquête, dit d'abord : « On les laissa défiler, » puis vingt lignes plus bas : « On les refoula. » Leflô n'a pas caché la peur du conseil. « Le moment me parut critique et je dis : Je crois que nous sommes flambés, nous allons être enlevés... Et en effet les bataillons n'avaient qu'à pénétrer dans le palais et nous étions pris jusqu'au dernier. Mais les trois bataillons passèrent sans rien dire. » T. 2, page 80.

n'avaient encore tenté aucune attaque. L'agression du matin avait surpris le Comité Central comme tout Paris. La veille au soir il s'était séparé comme à l'ordinaire se donnant rendez-vous pour le 18, à onze heures du soir, derrière la Bastille, à l'école de la rue Basfroi, la place de la Corderie très-surveillée par la police n'étant plus assez sûre. Depuis le 15, des élections nouvelles lui avaient donné quelques collégues et il avait nommé un Comité de défense. A la nouvelle de l'attaque les uns coururent rue Basfroi, les autres s'occupèrent de lever les bataillons de leurs quartiers, Varlin aux Batignolles, Bergeret récemment nommé chef de légion à Montmartre, Duval au Panthéon, Pindy dans le IIIe, Faltot rue de Sèvres. Ranvier et Brunel sans appartenir au Comité agitaient Belleville et le Xe. A dix heures, une douzaine de membres se trouvaient réunis, assaillis de réclamations, de demandes, recevaient des prisonniers. Les renseignements certains n'arrivèrent que vers deux heures. Ils dressèrent alors une sorte de plan qui devait faire converger les bataillons fédérés sur l'Hôtel-de-Ville et se dispersèrent ensuite dans toutes les directions pour transmettre les ordres. (1)

Les bataillons étaient bien debout mais ne marchaient pas. Les quartiers révolutionnaires craignant un retour offensif, ignorant la plénitude de leur victoire, se barricadaient à force et demeuraient sur place. Rien ne sortait de Montmartre, immense fourmillière de gardes venant aux nouvelles et de soldats débandés pour lesquels on faisait des quêtes, car ils n'avaient rien pris depuis le matin. Vers trois heures et demie, on vint dire au comité de vigilance établi rue Clignancourt

(1) Voir à l'appendice, 2, le détail de la journée du Comité Central rue Basfroi, raconté par un membre du Comité.

que le général Lecomte était en grand danger. Une foule, surtout de soldats, entourait le Château d'Eau et réclamait le général. Les membres de ce comité, Ferré, Bergeret, Jaclard envoyèrent immédiatement l'ordre au commandant du Château-Rouge de veiller sur le prisonnier qui devait passer en jugement. Quand cet ordre arriva, Lecomte venait de partir.

Il demandait depuis longtemps à être conduit devant le Comité Central. Les chefs du poste très-troublés par les cris, voulant dégager leur responsabilité, croyant le Comité rue des Rosiers, décidèrent d'y conduire le général et ses officiers. Ils arrivèrent vers quatre heures, à travers une foule terriblement irritée. Personne cependant ne mit la main sur eux. Le général fut gardé à vue dans une petite chambre du rez-de-chaussée. Là, les scènes du Château Rouge recommencèrent. Les soldats exaspérés voulaient la mort. Les officiers de la garde nationale firent des efforts inouïs, criant : « Attendez le Comité! » Ils parvinrent à poser des sentinelles et à suspendre un peu les colères

Aucun membre du Comité n'arrive; mais, à quatre heures et demie, un grondement formidable emplit la rue et, subitement, lancé par une trombe humaine, un homme à barbe blanche est jeté contre la maison. C'est Clément Thomas, l'homme de Juin, l'insulteur des bataillons révolutionnaires. On l'a reconnu, arrêté à la chaussée des Martyrs dont il visitait la barricade. Des officiers de la garde nationale, un capitaine garibaldien Herpin-Lacroix, des franc-tireurs, essayent d'arrêter la foule mortelle, répètent mille fois : « Attendez le Comité! Constituez une cour martiale! » Ils sont bousculés, meurtris. Clément Thomas ressaisi est précipité dans le petit jardin de la maison. Vingt fusils s'abattent sur lui, le foudroient. Pendant

qu'il meurt, les soldats brisent les croisées de la chambre du général Lecomte, se ruent sur lui, l'entraînent vers le jardin. Cet homme qui, le matin, commandait trois fois le feu, pleure, supplie, parle de sa famille. Une poussée le jette contre le mur. Il tombe sous les balles.

Ces représailles faites, la colère s'affaissa. La foule laissa ramener au Château-Rouge les officiers de la suite de Lecomte et, à la nuit tombante, ils furent mis en liberté.

Pendant ces exécutions foudroyantes, le peuple jusque là immobile, se lançait. Brunel enveloppait la caserne du Prince Eugène occupée par le 120e de ligne. Le colonel entouré d'une centaine d'officiers voulant prendre des airs, Brunel fit coffrer tout ce monde. Deux mille chassepots passèrent au peuple. Brunel continuant son chemin poussa par la rue du Temple vers l'Hôtel-de-Ville. A six heures la foule attaque à coups de hache les portes de la caserne Napoléon. Une décharge sort de l'ouverture et renverse trois personnes. Mais les lignards font des signaux par les fenêtres de la rue Rivoli crient : « Ce sont les gendarmes qui ont tiré. Vive la République ! » Bientôt ils ouvrent les portes et laissent emporter leurs fusils. (1)

A sept heures et demie, l'Hôtel-de-Ville est à peu près cerné. Les gendarmes qui l'occupent s'enfuient par le souterrain de la caserne Lobau. Vers huit heures et demie (2) Jules Ferry et Vabre totalement abandonnés par leurs hommes, sans ordres du gouvernement, s'esquivent à leur tour. Peu après

(1) Vinoy a l'effronterie de dire dans *l'Armistice et la Commune* : « Le général rassembla ses hommes et, *l'épée à la main* il se mit bravement à la tête de ses soldats. » Ne dirait-on pas une trouée.

(2) C'est l'heure indiquée par Brunel, et des membres du Comité Central. Voir à l'app. 3.

la colonne Brunel débouche sur la place et prend possession de la Maison commune.

Les bataillons ne cessèrent plus d'affluer. Brunel fit commencer des barricades rue de Rivoli, sur les quais, garnit les abords, distribua les postes et lança de fortes patrouilles. L'une d'elles, cernant la mairie du Louvre où les maires délibéraient, faillit prendre Ferry qui dut sauter par une fenêtre. Les maires revinrent à la mairie de la Bourse.

Ils s'y étaient déjà réunis dans la journée avec beaucoup d'adjoints, très-offusqués de cette attaque étourdie, attendant des renseignements et des idées. Vers quatre heures il déléguèrent au gouvernement. Thiers avait déjà filé. Picard les éconduisit. D'Aurelles se lava les mains de toute l'affaire, dit que les avocats l'avaient voulue. A la nuit il fallut bien trouver quelque chose. Les fédérés entouraient déjà l'Hôtel-de-Ville, occupaient la place Vendôme où Varlin et Bergeret avaient conduit les bataillons des Batignolles et de Montmartre. Vacherot, Vautrain et quelques réactionnaires furibonds parlaient de résister à tout prix comme s'ils eussent eu derrière eux une armée. D'autres plus sensés cherchaient l'issue. Ils crurent tout calmer en faisant nommer préfet de police Edmond Adam qui s'était signalé contre les insurgés de Juin, et, pour général de la garde nationale, Langlois, hanneton proudhonien, à demi détraqué, jadis internationaliste, le 31 Octobre au matin avec le mouvement, le soir contre, député pour une contusion reçue en gesticulant à Buzenval. Les délégués vinrent présenter ces belles solutions à Jules Favre. Il refusa net, dit : « On ne traite pas avec des assassins. » Cette comédie n'était que pour justifier l'évacuation de Paris qu'il tenait cachée aux maires. Pendant la

conférence on vint annoncer que Jules Ferry abandonait l'Hôtel-de-Ville. L'autre Jules fit l'étonné, engagea les maires à réunir les bataillons de l'ordre pour remplacer l'armée évanouie.

Ils revinrent suffoqués de cette plaisanterie, humiliés d'être tenus à l'écart de toute confidence. S'ils avaient eu quelque courage politique, ils auraient poussé droit à l'Hôtel-de-Ville. Ils redélibérèrent dans leur mairie. Enfin, à une heure du matin, Picard leur fit dire qu'ils pouvaient sortir leur Lafayette. Ils envoyèrent aussitôt Langlois à l'Hôtel-de-Ville.

Quelques membres du Comité Central avaient commencé d'arriver dès dix heures, très anxieux en général et très hésitants. Aucun d'eux n'avait rêvé ce pouvoir qui tombait si lourdement sur leurs épaules. Plusieurs ne voulaient pas siéger à l'Hôtel-de-Ville. Il fut bien entendu qu'on n'y resterait que le temps indispensable pour faire les élections, deux ou trois jours au plus. En attendant il fallait parer aux résistances. Lullier se trouvait là, bourdonnant autour du Comité, dans un de ses instants de lucidité grave, promettant de parer à tout, invoquant aussi le vote du Wauxhall. On eut la sottise de le nommer commandant de la garde nationale, alors que Brunel qui avait tant fait depuis le matin était déjà installé dans l'Hôtel-de-Ville.

A trois heures, le concurrent de Lullier s'annonça. Il ne doutait de rien, avait déjà envoyé sa proclamation à *L'Officiel*. « Qui êtes-vous ? » lui dirent les sentinelles. « Général de la garde nationale, » répondit Langlois. Certains députés de Paris, Lockroy, Cournet l'accompagnaient. Le Comité voulut bien les recevoir. « Qui vous a nommé ? » dit-il à Langlois.

« M. Thiers. » Cet aplomb d'aliéné fit sourire. Comme ils plaidaient les droits de l'Assemblée, on le mit au pied du mur : « Reconnaissez-vous le Comité Central ? — Non. — » Il détala, courut après sa proclamation.

La nuit fut calme, d'un calme mortel pour la liberté. Par les portes du sud, Vinoy faisait filer sur Versailles ses régiments, son artillerie, ses bagages. Les hommes débandés se trainaient, insultaient les gendarmes. (1) L'état-major, suivant ses traditions, avait perdu la tête, oubliait dans Paris trois régiments, six batteries et toutes les canonnières qu'il eut suffi d'abandonner au cours de l'eau. La moindre démonstration des fédérés eut arrêté cet exode. Mais, loin de songer à fermer les portes, le nouveau commandant de la garde nationale laissa — il s'en est vanté plus tard — toutes les issues à l'armée.

(1) *Enquête sur le 18 Mars. Marseille,* t. 2, p. 200.

CHAPITRE IV.

« Nos cœurs brisés font appel aux vôtres. »
Les maires et adjoints de Paris et les députés de la Seine à la Garde Nationale et à tous les Citoyens

Le Comité Central convoque les électeurs. Les Maires de Paris et les Députés de la Seine se dressent contre lui.

Paris ne connut sa victoire que le 19 au matin. Quel changement de décor même après les décors sans nombre de ces sept mois de drame. Le drapeau rouge flotte à l'Hôtel-de-Ville. Avec les brouillards du matin, l'armée, le gouvernement, l'administration se sont évaporés. Des profondeurs de la Bastille, de l'obscure rue Basfroi, le Comité Central est projeté en tête de Paris, au grand soleil du monde. Ainsi le 4 Septembre l'Empire s'était évanoui; ainsi les députés de la Gauche ramassèrent un pouvoir abandonné.

L'honneur le salut du Comité fut de n'avoir qu'une pensée, rendre le pouvoir à Paris. S'il eut été sectaire, pondeur de décrets, le mouvement tournait au 31 Octobre. Il se composait heureusement de nouveaux venus sans passé ni

prétentions politiques, petits bourgeois autant qu'ouvriers, boutiquiers, employés de commerce, comptables, mécaniciens, sculpteurs, architectes, fort peu soucieux des systèmes, préoccupés avant tout de sauver la République. A cette hauteur vertigineuse, ils n'eurent pour les soutenir qu'une idée, mais l'idée logique, parisienne par excellence, assurer à Paris sa municipalité.

A huit heures et demie, ils tinrent leur première séance dans ce même salon où avait trôné Trochu. Le président fut un jeune homme de 32 ans, Édouard Moreau petit commissionnaire en marchandises. « Il n'était pas d'avis de venir siéger à l'Hôtel-de-Ville, mais, puisqu'on s'y trouvait, il fallait au plus tôt régulariser cette situation, dire à Paris ce qu'on voulait, faire les élections dans le plus bref délai, pourvoir aux services publics, préserver la ville d'une surprise. »

Aussitôt deux de ses collègues : « Il faut d'abord marcher sur Versailles, disperser l'Assemblée et appeler la France entière à se prononcer. »

Un autre — l'auteur de la proposition du Wauxhall — « Non. Nous n'avons mandat que d'assurer les droits de Paris. Si la province pense comme nous qu'elle nous imite. »

Quelques uns veulent liquider la Révolution avant de recourir aux électeurs. D'autres combattent cette formule si vague. Le Comité décide qu'on procèdera de suite aux élections et il charge Moreau de rédiger un appel. Pendant qu'on le signe un membre du Comité arrive : « Citoyens, on vient nous dire que la plupart des membres du gouvernement sont encore à Paris ; la résistance s'organise dans le Ier et le IIme arrondissements; les soldats partent pour Versailles. Il faut prendre des mesures rapides, s'emparer

des ministres, disperser les bataillons hostiles, empêcher l'ennemi de sortir. »

En effet, Jules Favre et Picard venaient à peine de quitter Paris. Les ministères déménageaient ouvertement ; de longues bandes de militaires s'écoulaient encore par les portes de la rive gauche. Mais le Comité continua de signer, négligea cette précaution classique, la fermeture des portes, se cantonna dans les élections. Il ne vit pas, personne encore ne voyait, que c'était une lutte à mort avec l'Assemblée de Versailles.

Le Comité, se distribuant la besogne, nomma des délégués pour prendre possession des ministères et des différents services. Quelqu'un ayant parlé d'un supplément de solde, ses collègues s'indignèrent : « Nous ne sommes pas ici pour imiter le gouvernement de la Défense ; (1) nous avons vécu jusqu'ici avec notre solde, elle nous suffira. » Une permanence fut organisée et l'on s'ajourna à une heure.

Au dehors, bruissait le joyeux bourdonnement du peuple. Un soleil de printemps riait aux Parisiens. C'était, depuis huit mois, le premier jour de consolation, d'espoir. Devant les barricades de l'Hôtel-de-Ville, à la butte Montmartre, sur tous les boulevards, il y avait des fourmillements de curieux. Qui donc parlait de guerre civile ? *L'Officiel* seul. Il racontait les événements à sa manière : « Le Gouvernement avait épuisé toutes les voies de conciliation » et, dans un appel désespéré à la garde nationale : « Un Comité prenant le nom de Comité Central a assassiné de sangfroid les généraux Clément Thomas et Lecomte... Quels sont les membres de ce Comité ? Sont-ils communistes, bonapartistes ou Prussiens ? « Voulez-

(1) Ils s'étaient alloués dix mille francs par mois.

vous prendre la responsabilité de leurs assassinats ? » Ces lamentations de fuyards ne remuèrent que quelques compagnies du centre. Cependant, grave symptôme, les jeunes bourgeois de l'École polytechnique vinrent à la mairie du IIe où se groupaient les maires, et l'on vit se prononcer contre le Comité les étudiants des Écoles, avant-garde jusque-là de toutes les révolutions.

Mais celle-ci est faite de prolétaires. Qui sont-ils ? Que veulent-ils ? A deux heures on court aux affiches du Comité qui sortent de l'Imprimerie nationale : « Citoyens, le peuple de Paris, calme, impassible dans sa force, a attendu sans crainte comme sans provocation les fous éhontés qui voulaient toucher à la République.,. Que Paris et la France jettent ensemble les bases d'une République acclamée avec toutes ses conséquences, le seul gouvernement qui fermera pour toujours l'ère des révolutions. Le peuple de Paris est convoqué pour faire ses élections. » Et à la garde nationale : « Vous nous avez chargés d'organiser la défense de Paris et de vos droits. A ce moment notre mandat est expiré... Préparez et faites de suite vos élections communales... En attendant, nous conservons au nom du peuple l'Hôtel-de-Ville. » Puis vingt noms (1) qui, sauf trois ou quatre, Assi, Lullier, Varlin, paraissent pour la première fois à la lumière parisienne. Depuis le matin du 10 Août 92, Paris n'avait pas vu ces avénements d'obscurs.

Et cependant leurs affiches sont respectées, leurs bataillons circulent librement, vont occuper tous les postes, à une heure les ministères des finances et de l'intérieur, à deux

(1) Les membres présents à la séance du matin. Le Comité décida plus tard que ses publications porteraient les noms de tous ses membres.

heures ceux de la marine et de la guerre, les Télégraphes, *L'Officiel*, et Duval tient la Préfecture de police. C'est que la première note est juste. Que dire contre ce pouvoir qui, à peine né, parle de s'effacer ?

Autour de lui les gerbes de baïonnettes s'épaississent. Traversons les barricades entrouvertes de la rue de Rivoli. Vingt mille hommes campent sur la place de l'Hôtel-de-Ville, le pain au bout du fusil. Cinquante bouches à feu, canons et mitrailleuses alignées le long de la façade servent de chevaux de frise à la Maison commune. Les cours, les escaliers sont encombrés de gardes qui prennent leur repas. La grande salle du Trône regorge d'officiers, de gardes, de civils. Dans la salle de gauche qui sert d'état-major, le bruit cesse. La pièce du bord de l'eau au coin de la place est l'antichambre du Comité. Une cinquantaine d'hommes écrivent, courbés sur une longue table. Ici la discipline, le silence règnent. Nous sommes loin des anarchies du 31 octobre. De temps en temps la porte gardée par deux sentinelles laisse passer un membre du Comité qui porte un ordre ou fait un appel.

La séance a recommencé. Un membre demande que le Comité proteste contre les exécutions de Clément Thomas et de Lecomte auxquelles il est complètement étranger. — « Prenez-garde de désavouer le peuple répond un autre, ou craignez qu'il ne vous désavoue à son tour. » — Un troisième : « Le journal officiel déclare que les exécutions se sont faites sous nos yeux. Nous devons arrêter ces calomnies. Le peuple et la bourgeoisie se sont donné la main dans cette Révolution. Il faut que cette union persiste. Vous avez besoin que tout le monde prenne part au scrutin. » — « Eh bien, lui crie-t-on, abandonnez le peuple pour conserver la bourgeoisie; le peuple

se retirera et vous verrez si c'est avec des bourgeois qu'on fait les Révolutions. » (1)

Le Comité décide qu'une note insérée à *L'Officiel* rétablira la vérité. Moreau propose et lit un projet de manifeste qui est adopté.

Le Comité discutait la date et le mode des élections quand on lui annonça une grande réunion de chefs de bataillons, maires et députés à la mairie du IIIme. M. Thiers, dans la matinée, avait délégué à la réunion des maires l'administration provisoire de Paris et ils essayaient leur autorité sur la garde nationale. On assurait au Comité qu'ils étaient disposés à convoquer les électeurs.

« S'il en est ainsi, disent quelques membres, il faut s'entendre avec eux pour régulariser la situation. » D'autres, se souvenant du siège, veulent tout simplement qu'un bataillon cerne la mairie, les arrête. Un membre : » Si nous voulons entraîner la France, il ne faut pas l'effaroucher. Demandez-vous quel effet produirait l'arrestation des députés et des maires et quel effet leur adhésion. » — Un autre : « Il importe de réunir un nombre imposant de suffrages. Tout Paris viendra aux urnes si les représentants et les maires s'associent à nous. » — « Dites plutôt, s'écrie un ardent, que vous n'êtes pas taillés pour votre rôle, que votre seul souci est de vous dégager. » — On finit par déléguer Arnold à la mairie.

(1) Les procès-verbaux du premier Comité Central ont disparu, mais un de ses membres les plus assidus a reconstitué de mémoire les séances capitales. C'est dans ses notes, contrôlées par plusieurs de ses collègues, que nous prenons ces détails. Inutile de dire que les compte-rendus du *Paris-Journal* qui ont alimenté les historiens réactionnaires, sont incomplets, inexacts, rédigés sur des indiscrétions inintelligentes, souvent de fantaisie. Ainsi, ils font présider toutes les séances par Assi et lui attribuent le rôle capital, parce qu'il avait paru, sous l'Empire diriger la grève du Creuzot. Assi n'eut jamais aucune influence.

Il fut assez mal reçu. Les adjoints et les députés les plus radicaux, des socialistes comme Millière et Malon, étaient nettement contre l'Hôtel-de-Ville, s'effrayaient de l'impasse où se jetait le peuple. Beaucoup disaient aussi : quels sont ces inconnus ? Même à la Corderie, des Internationaux, d'anciens membres du Comité des vingt arrondissements, gardaient une attitude défiante. Cependant, la réunion décida d'envoyer des commissaires à l'Hôtel-de-Ville, car la force était là, qu'on le voulut ou non.

Le Comité Central avait, dans l'intervalle, fixé les élections au mercredi, décrété la levée de l'état de siége, l'abolition des conseils de guerre, l'amnistie pour tous les crimes et délits politiques. Il tint une troisième séance à huit heures, pour recevoir les délégués. C'étaient les députés : Millière, Clémenceau, Tolain Malon, Cournet, Lockroy ; les maires : Bonvalet et Mottu; les adjoints : Murat, Jaclard, Léo Meillet.

Clémenceau, moitié complice moitié dupe du coup d'état, prit la parole, en sa qualité de maire et de député. Il fut long et pédant. « L'insurrection s'est opérée sur un motif illégitime; les canons appartenaient à l'État. Le Comité Central est sans mandat, ne tient nullement Paris. De nombreux bataillons se groupent autour des députés et des maires. Bientôt, le Comité deviendra ridicule et ses décrets seront méprisés. D'ailleurs, Paris n'a aucun droit de s'insurger contre la France et il doit reconnaître absolument l'autorité de l'Assemblée. Le Comité n'a qu'un moyen de sortir de cette impasse : céder la place à la réunion des députés et des maires qui sont résolus à obtenir de l'Assemblée les satisfactions réclamées par Paris. »

Des voix du Comité l'interrompirent souvent. Quoi ! on

osait parler d'insurrection ! Qui avait déchainé la guerre civile, attaqué ? Qu'avait fait la garde nationale que de répondre à une agression nocturne et de reprendre les canons payés par elle ? Qu'avait fait le Comité Central que de suivre le peuple, d'occuper un Hôtel-de-Ville abandonné ?

Un membre du Comité : « Le Comité Central a reçu un mandat régulier, impératif. Ce mandat lui interdit de laisser le gouvernement ou l'Assemblée toucher aux libertés, à la République. Or, l'Assemblée n'a pas cessé un jour de mettre la République en question. Elle a placé à notre tête un général déshonoré, décapitalisé Paris, essayé de ruiner son commerce. Elle s'est moquée de nos douleurs ; elle a nié le dévouement, le courage, l'abnégation que Paris a montré pendant le siége, hué nos délégués les plus chers : Garibaldi, Hugo. Le complot contre la République est évident. On a commencé l'attentat en baillonnant la presse ; on espérait le terminer par le désarmement de nos bataillons. Oui, nous étions dans le cas de légitime défense. Si nous avions courbé la tête sous ce nouvel affront, c'en était fait de la République. Vous venez nous parler de l'Assemblée, de la France. Le mandat de l'Assemblée est terminé. Quand à la France, nous ne prétendons pas lui dicter des lois — nous avons trop gémi sous les siennes — mais nous ne voulons plus subir ses plébiscites ruraux. Vous le voyez, il ne s'agit plus de savoir lequel de nos mandats est le plus régulier. Nous vous disons : la Révolution est faite ; mais nous ne sommes pas des usurpateurs. Nous voulons appeler Paris à nommer sa représentation. Voulez-vous nous aider, faire procéder aux élections ? nous acceptons votre concours avec empressement. »

Mais comme il parle de Commune autonome, de fédéra-

tion des Communes : « Prenez garde, dit Millière, si vous déployez ce drapeau on jettera toute la France sur Paris et j'entrevois dans l'avenir quelques fatales journées de Juin. L'heure de la Révolution sociale n'a pas sonnée. Le progrès s'obtient par une marche plus lente. Descendez des hauteurs où vous êtes. Victorieuse aujourd'hui votre insurrection peut être vaincue demain. Tirez-en le meilleur parti possible et n'hésitez pas à vous contenter de peu. Je vous adjure de laisser le champ libre à la réunion des députés et des maires : votre confiance sera bien placée. »

Un du Comité : « Puisqu'on vient de parler de Révolution sociale, je déclare que notre mandat ne va pas jusque là. (Ceux du Comité : Si ! Si ! Non ! Non !) On a parlé de fédération, de Paris ville libre. Notre devoir est plus simple : il est de procéder aux élections. Le peuple ensuite décidera de sa marche. Quant à céder la place aux députés et aux maires, c'est impossible. Ils sont impopulaires et n'ont aucune autorité dans l'Assemblée. Les élections auront lieu avec ou sans leur concours. Veulent-ils nous aider ? nous leur tendons les bras. Sinon, nous passons outre, et, s'ils tentent de nous enrayer, nous saurons les réduire à l'impuissance. »

Les délégués regimbent. La discussion devient chaude, dure, batailleuse. « Mais enfin, dit Clémenceau, quelles sont vos prétentions ? Bornez-vous notre mandat à demander à l'Assemblée un conseil municipal ? »

Beaucoup du Comité : Non ! Non ! — « Nous voulons, dit Varlin, non seulement le conseil municipal élu, mais des libertés municipales sérieuses, la suppression de la Préfecture de police, le droit pour la garde nationale de nommer ses chefs et de se réorganiser, la proclamation de la République

comme gouvernement légal, la remise pure et simple des loyers en souffrance, une loi équitable sur les échéances, le territoire parisien interdit à l'armée. »

Malon : « Je partage vos aspirations, mais la situation est périlleuse. Il est clair que l'Assemblée ne voudra rien entendre tant que le Comité occupera l'Hôtel-de-Ville. Si, au contraire, Paris se remet à ses représentants légaux, je crois qu'ils peuvent plus que vous. »

La discussion traîna jusqu'à dix heures et demie, le Comité défendant son droit de faire les élections, les délégués leur prétention de prendre l'autorité. On finit par convenir que le Comité enverrait quatre de ses membres à la mairie du II[me]. Varlin, Moreau, Jourde et Arnold furent désignés.

Ils trouvèrent réuni tout l'état-major du libéralisme ; députés, maires et adjoints, Louis Blanc, Schœlcher, Carnot, Floquet, Tirard, Desmarest, Vautrain, Dubail, une soixantaine environ. La cause du peuple avait bien là quelques partisans sincères, mais profondément effrayés par ces horizons inconnus. Le maire du II[me] présida, Tirard, libéral enragé, nerveux, hautain, un de ceux qui avaient immobilisé Paris dans les mains de Trochu. Il a, dans sa déposition, tronqué, travesti cette séance où la bourgeoisie radico-libérale découvrit ses entrailles honteuses. (1) Voici pour l'instruction et la justice du peuple la sèche vérité.

Les délégués : « Le Comité Central ne demande pas mieux que de s'entendre avec les municipalités si elles veulent faire les élections. »

Schœlcher, Tirard, Peyrat, Louis Blanc, tous les radicaux

(1) Un homme relativement modéré, M. Ducuing, a également commis des erreurs capitales dans sa déposition.

et libéraux en chœur : « Les municipalités ne traiteront pas avec le Comité Central. Il n'y a qu'un pouvoir régulier : la réunion des maires investie de la délégation du gouvernement. »

Les délégués : « Ne discutons pas là-dessus. Le Comité Central existe. Nous avons été nommés par la garde nationale. Nous tenons l'Hôtel-de-Ville, voulez-vous faire les élections? »

— « Mais quel est votre programme ? »

Varlin l'expose. De toutes parts on l'attaque. Les quatre doivent tenir tête à vingt assaillants. Le grand argument des libéraux est que Paris ne peut se convoquer lui-même, qu'il doit attendre le bon vouloir de l'Assemblée. Ressouvenir du siège où ils s'aplatissaient devant la Défense.

Les délégués au contraire : « Le peuple a le droit de se convoquer lui-même. C'est un droit indéniable dont il a fait usage plusieurs fois dans notre histoire aux jours de grand péril. Nous sommes dans une de ces heures car l'Assemblée de Versailles court à la monarchie. »

Alors les récriminations arrivent : — « Vous êtes en face d'une force, disent les délégués. Prenez garde de déchaîner la guerre civile par votre résistance. » — « C'est vous qui voulez la guerre civile, » répondent les libéraux. A minuit, Moreau et Arnold écœurés se retirent. Leurs collègues vont les suivre quand des adjoints les supplient de rester, d'épuiser tous les moyens de conciliation.

« Nous promettons, disent les maires et les députés, de faire tous nos efforts pour obtenir du gouvernement des élections municipales à bref délai. » — « Très bien, répondent les délégués, mais nous gardons nos positions, il nous faut des garanties. » Députés et maires s'acharnent, prétendent que Paris se remette à discrétion entre leurs mains. Jourde va se retirer quand

quelques adjoints le retiennent encore. Un instant on paraît s'entendre : — le Comité remettra les services administratifs aux maires qui occuperont une partie de l'Hôtel-de-Ville ; il continuera d'y siéger, conservera la direction exclusive de la garde nationale et veillera à la sûreté de la ville. — Il ne reste qu'à affirmer l'accord par une affiche commune, mais la discussion se ranime plus violente quand il s'agit de la formule. Les délégués voulaient : « Les députés, maires et adjoints, d'accord avec le Comité Central. » Ces messieurs, au contraire, prétendaient rester masqués. Pendant une heure, Louis Blanc, Tirard, Schœlcher, apostrophèrent indignement les délégués. Louis Blanc leur cria : « Vous êtes des insurgés contre l'Assemblée la plus librement élue. (1) Nous, mandataires réguliers, nous ne pouvons avouer une transaction avec des insurgés. Nous voulons bien prévenir la guerre civile, mais non paraître vos auxiliaires aux yeux de la France. » Jourde répondit à l'homoncule que cette transaction, pour être acceptée du peuple de Paris, devait être consentie ouvertement, et, désespérant de rien tirer de la réunion, il sortit.

Et, dans cette élite de la bourgeoisie libérale, anciens proscrits, prétendus historiens révolutionnaires, aucune voix indignée n'éclata : « Cessons ces cruelles disputes, ces aboiements autour d'une révolution. Cette force qui se manifeste par les premiers venus, malheur à nous si nous la méconnaissons. C'est le Génie révolutionnaire qui se dresse toujours aux heures de nos tempêtes. Les Jacobins de 94 le méconnurent et ils périrent ; les Montagnards de 48 l'abandonnèrent et ils périrent ; l'opposition de l'Empire, le gouvernement de la

(1) Textuel. C'est au petit homme de Paris que le petit homme de Versailles emprunta la phrase en la complétant.

Défense le dédaignèrent et l'intégrité nationale a péri. Ouvrons les yeux, les cœurs, rompons les vieilles ornières. Non, nous n'élargirons par le fossé que Juin et l'Empire ont creusé entre les travailleurs et nous. Non, au sortir de nos désastres, nous ne laisserons pas toucher aux réserves de la France. Plus la situation est anormale, monstrueuse, sous l'œil du Prussien, plus notre devoir est de la résoudre. Vous, Comité Central qui parlez à Paris, nous que la France républicaine écoute nous allons établir, délimiter le champ précis de nos revendications. Vous apportez la force, l'aire; nous vous donnerons la connaissance des réalités inexorables. Nous présenterons à l'Assemblée cette charte exempte d'utopie, également respectueuse des droits de la nation, des droits de la cité. Si l'Assemblée la repousse, nous serons les premiers à faire les élections, à chercher vos suffrages. Et quand la France verra Paris debout, bien équilibré de pensée et de force, réunissant dans son Hôtel-de-Ville les vigoureux nouveaux aux vieux noms qu'elle recherche, le seul bouclier possible contre les royalistes et les cléricaux, son vieux sang de la Fédération se réveillera, sa voix saura trouver Versailles et son souffle le faire plier »

Mais qu'attendre de ces hommes qui n'avaient pu réunir assez de courage même pour prendre Paris à Trochu. Aucune étincelle ne jaillit de ces poitrines de castrats. Varlin, resté seul, reçut l'effort de toute la meute. Epuisé, exténué, — cette lutte dura cinq heures — il finit par céder sous toutes réserves. En revenant à l'Hôtel-de-Ville il reprit toute son énergie, toute son intelligente sérénité, dit au Comité qu'il voyait bien maintenant le piège et qu'il conseillait de repousser la prétention des maires et des députés.

CHAPITRE V.

« Je croyais que les insurgés de Paris ne pourraient
» pas conduire leur barque.

Jules Favre Enquête sur le 18 Mars

LE COMITÉ CENTRAL S'ANNONCE, RÉORGANISE LES SERVICES ET TIENT PARIS.

Il n'y avait donc pas de convention. Des quatre délégués, un seul avait fléchi sous la fatigue. Aussi, le 20 au matin, quand le maire Bonvalet et deux autres envoyés de la réunion vinrent prendre possession de l'Hôtel-de-Ville, les membres du Comité s'écrièrent unanimement : « Nous n'avons pas traité. » Mais Bonvalet, feignant de croire à une convention régulière, continua : « Les députés vont demander aujourd'hui les franchises municipales. Leurs négociations ne peuvent aboutir si l'administration de Paris n'est pas remise aux maires. Sous peine d'annuler des efforts qui vous sauvent, vous devez faire honneur à l'engagement de vos délégués. »

Un du Comité : « Nos délégués n'ont pas reçu mandat de nous engager. Nous ne demandons pas qu'on nous sauve. »

Un autre : « La mollesse des députés et des maires est une

des causes de la Révolution. Si le Comité leur cède la place, désarme, l'Assemblée n'accordera rien. »

Un autre : « J'arrive de la Corderie. Le Comité des vingt arrondissements est en séance. Il adjure le Comité Central de rester à son poste jusqu'aux élections. »

D'autres allaient parler, quand Bonvalet déclara qu'il était venu prendre possession de l'Hôtel-de-Ville, non discuter, et il tourna les talons.

Cette raideur confirma toutes les défiances. Ceux qui, la veille, étaient pour une transaction dirent : « Ces gens veulent nous livrer. » Derrière les maires, le Comité entrevit la réaction implacable. Dans tous les cas, lui demander l'Hôtel-de-Ville, c'était lui demander sa vie. Les gardes nationaux l'auraient cru traitre, puni sur place. Enfin il s'était fermé toute issue.

L'Officiel, pour la première fois aux mains du peuple, les affiches avaient parlé : « Les élections du Conseil municipal auront lieu mercredi prochain, 22 Mars, » annonçait le Comité Central. Et, dans le manifeste : « Enfant de la République qui écrit sur sa devise le grand mot de : Fraternité, il pardonne à ses détracteurs, mais il veut persuader les honnêtes gens qui ont accepté la calomnie par ignorance... Il n'a pas été occulte : ses membres ont mis leurs noms à toutes ses affiches... Il n'a pas été inconnu, car il était la libre expression des suffrages de deux cent quinze bataillons... Il n'a pas été fauteur de désordres, car la garde nationale n'a pas commis d'excès... Et pourtant, les provocations n'ont pas manqué... Le gouvernement a calomnié Paris et ameuté contre lui la province... voulu nous imposer un général... tenté de nous désarmer... dit à Paris : Tu viens de te montrer héroïque ; nous avons peur

de toi, donc nous t'arrachons ta couronne de capitale... Qu'a fait lè Comité Central pour répondre à ces attaques ? Il a fondé la Fédération, prêché la modération, la générosité... Un des plus grands sujets de colère contre nous est l'obscurité de nos noms. Hélas ! bien des noms étaient connus, très connus, et cette notoriété nous a été bien fatale... La notoriété s'obtient à bon marché : quelques phrases creuses ou un peu de lâcheté suffit : un passé tout récent l'a prouvé... Dès que nous voici arrivés au but, nous disons au peuple qui nous a assez estimé pour écouter nos avis, qui ont souvent froissé son impatience : Voici le mandat que tu nous a confié : là où notre intérêt personnel commencerait, notre devoir finit ; fais ta volonté. Mon maître, tu t'es fait libre. Obscurs il y a quelques jours, nous allons rentrer obscurs dans tes rangs et montrer aux gouvernants que l'on peut descendre, la tête haute, les marches de ton Hôtel-de-Ville, avec la certitude de trouver au bas l'étreinte de ta loyale et robuste main. » (1) A côté de cette proclamation vibrant d'une éloquence si neuve, les représentants et les maires firent afficher quelques lignes sèches et pâles où ils s'engageaient à demander, le jour même, à l'Assemblée, l'élection de tous les chefs de la garde nationale et l'établissement d'un conseil municipal.

A Versailles, ils trouvèrent une foule affolée. Les fonctionnaires arrivés de Paris, terrorisés, répandaient la terreur. On annonçait cinq ou six insurrections en province. La coalition était consternée. Paris vainqueur, le gouvernement en fuite, ce n'était guéres ce qu'on avait promis. Ces conspirateurs lancés

(1) Je n'ai pas besoin de justifier les longues citations que je ferai Le prolétaire français n'a jamais parlé dans les histoires; c'est bien le moins qu'il ait la parole dans le récit de sa Révolution.

en l'air par la mine qu'ils avaient bourrée et allumée, criaient à la conspiration, parlaient de se réfugier à Bourges. Picard avait bien télégraphié à toute la province : « L'armée au nombre de quarante mille hommes s'est concentrée à Versailles, » on ne voyait pour toute armée que des bandes débraillées qui vaguaient dans les rues. Vinoy avait à peine trouvé de quoi placer quelques postes sur les routes de Chatillon et de Sèvres et garnir de mitrailleuses les abords du palais.

Le président Grévy qui, pendant toute la guerre, s'était tapi en province, éloigné de la Défense, commença par flétrir cette criminelle insurrection « qu'aucun prétexte ne saurait atténuer. » Puis les députés de Paris commencèrent une procession vers la tribune. Au lieu d'un manifeste collectif, ils déposèrent une série de propositions fragmentées, sans lien, sans vues d'ensemble, sans préambule qui les expliquât. D'abord, un projet de loi convoquant à bref délai les électeurs de Paris ; un autre qui accordait à la garde nationale l'élection de ses chefs. Seul, Millière songea aux échéances et proposa de les ajourner à six mois.

Sauf les exclamations, les injures à demi-mâchées, il n'y avait pas eu de réquisitoire formel contre Paris. A la séance du soir, un député combla cette lacune. Trochu sortit. O scène monstrueuse qui voudrait un Shakspeare, on entendit l'homme noir qui lentement avait glissé la grande ville dans les mains de Guillaume, rejeter sa trahison sur les révolutionnaires, les accuser d'avoir failli dix fois amener les Prussiens dans Paris. Et l'Assemblée reconnaissante de ses services, de sa haine, lui donna la couronne qu'il méritait, le couvrit de bravos. Un autre vint jeter de l'huile sur cette rage. La veille, les gardes nationaux avaient arrêté, dans un train

venant d'Orléans, deux généraux en grand uniforme. L'un d'eux était Chanzy, inconnu de la foule qui le prenait pour d'Aurelles. On n'eut pu le relâcher sans péril pour sa vie, mais un député qui l'accompagnait, Turquet, fut aussitôt remis en liberté. Il accourut à la Chambre, fit une légende, s'attendrit sur ses compagnons : « J'espère, dit l'hypocrite, qu'ils ne seront pas assassinés. » Des exclamations furieuses ponctuèrent son histoire. (1)

Dès cette première séance on put voir quelle lutte ce serait entre Versailles et Paris. Les conspirateurs monarchistes, abandonnant pour un moment leur rêve, coururent au plus pressé : se sauver de la Révolution, entourèrent M. Thiers, lui promirent un concours absolu. Ce ministère qu'une assemblée française eut mis en arrestation, devint tout puissant par son crime même. Et, à peine sortis de l'échaudée, M. Thiers et ses ministres en vinrent à jouer la jactance. Est-ce que d'ailleurs la province n'allait pas se lever comme en Juin ? Est-ce que ces prolétaires sans éducation politique, sans administration, sans argent, pourraient tenir Paris ?

En 1831, les prolétaires, maîtres de Lyon, ne surent pas se gouverner. Et combien plus grande la difficulté pour Paris en 1871. Tous les pouvoirs nouveaux ont trouvé la machine administrative, intacte, prête à fonctionner pour le vainqueur. Le Comité Central ne rencontra que des rouages disloqués. Au signal de Versailles, la plupart des employés avaient abandonné leurs postes. Octroi, voierie, éclairage, halles et marchés, assistance publique, télégraphes, tous les appareils digestifs et respiratoires de cette ville de seize cent mille êtres

(1) Les deux généraux ont témoigné des égards extrêmes qu'on eut pour eux dans leur prison. Deux jours plus tard, sur la simple promesse que fit Chanzy de ne pas servir contre Paris, le Comité leur rendit la liberté

il fallait tout improviser. Certains maires avaient enlevé les cachets, les registres et les caisses de leurs mairies. L'intendance militaire abandonnait, sans un sou, six mille malades dans les hôpitaux et les ambulances. (1) Il n'était pas jusqu'au service des cimetières que M. Thiers n'eut essayé de détraquer.

Pauvre homme, qui ne sut jamais un mot de notre Paris, de son cœur inépuisable, de son merveilleux ressort. On vint de partout au Comité Central. Les Comités d'arrondissement fournirent un personnel aux mairies ; la petite bourgeoisie prêta son expérience. Les principaux services furent rajustés, en un clin d'œil, par des hommes de bon sens et d'application. Il fut démontré que cela valait la routine. Les employés, restés à leur poste pour faire passer les fonds à Versailles, furent très vite découverts et obligés de fuir.

Le Comité Central vainquit une difficulté bien autrement formidable. Trois cent mille personnes sans travail, sans ressources d'aucune sorte, attendaient les trente sous dont on vivait depuis sept mois. Le 19, Varlin et Jourde nommés délégués aux finances s'étaient rendus au ministère. Les coffres, d'après la situation qui leur fut remise, contenaient quatre millions six cent mille francs, mais les clefs se trouvaient à Versailles et, en présence du mouvement de conciliation qui s'opérait, les délégués n'osérent forcer les serrures. Ils vinrent le lendemain, demander à Rothschild l'ouverture d'un crédit à la Banque, et celui-ci fit dire qu'on avancerait des fonds. Le même jour, le Comité Central, abordant la question plus carrément, envoyait trois délégués demander à la Banque l'argent nécessaire. On leur répondit qu'il y avait un million à la

(1) *Enquête sur le 18 Mars. Docteur Danet*, t. 2, p 531.

disposition de Varlin et de Jourde. A six heures du soir, les deux délégués aux finances furent reçus par le gouverneur. « J'attendais votre visite, dit M. Rouland. La Banque, au lendemain de tous les changements de pouvoir, a dû venir en aide au nouveau. Je n'ai pas à juger les événements. La Banque de France ne fait pas de politique. Vous êtes un gouvernement de fait. La Banque vous donne pour aujourd'hui un million. Veuillez seulement mentionner dans votre reçu que cette somme a été réquisitionnée pour le compte de la Ville. » (1) Les délégués emportèrent un million en billets de banque. Tous les employés du ministère des finances avaient disparu; mais, avec l'aide de quelques amis, on répartit rapidement la somme entre les officiers payeurs. A dix heures, les délégués pouvaient dire au Comité Central que la solde se distribuait dans tous les arrondissements.

La Banque fut sage, le Comité Central tenait solidement Paris. Les maires et les députés n'avaient pu réunir plus de trois ou quatre cents hommes, bien qu'ils eussent chargé l'amiral Saisset d'organiser la résistance. Le Comité était assez sûr de sa force pour faire démolir les barricades. Tout venait à lui ; la garnison de Vincennes s'offrait spontanément avec la place. Sa victoire même, trop complète, devenait périlleuse en l'obligeant d'éparpiller ses troupes, pour prendre possession des forts du sud abandonnés. Lullier, chargé de cette mission, fit, le 19 et le 20, occuper les forts d'Ivry, Bicêtre, Montrouge, Vanves, Issy. Le dernier où il envoya

(1) Naturellement, les radicaux ont vu là une manœuvre bonapartiste, écrit, dit à la tribune : « Le directeur bonapartiste de la Banque de France a sauvé le Comité Central ; sans le million du lundi le Comité capitulait. » Deux faits répondent. Dès le 19, le Comité tenait aux finances quatre millions six cent mille francs ; la caisse municipale contenait douze cent mille francs et, le 21, l'octroi en avait donné cinq cent mille.

la garde nationale fut la clef du sud et de la ville, le Mont Valérien.

Pendant trente-six heures, l'imprenable forteresse était restée vide. Le 18 au soir, après l'ordre d'évacuation, elle n'eût pour se défendre que vingt fusils et des chasseurs de Vincennes internés pour mutinerie. Le soir même, ils brisèrent les serrures des poternes et s'enfuirent.

Quand on apprit à Versailles l'évacuation du Mont-Valérien, députés et généraux supplièrent M. Thiers de le faire réoccuper. Il refusa opiniatrement, déclara ce fort sans aucune valeur stratégique. Toute la journée du 19, on y échoua. Enfin Vinoy pressé, harcelé à son tour, parvint à lui arracher un ordre, le 20, à une heure du matin. Une colonne fut expédiée aussitôt et, à midi, un millier de soldats occupaient la forteresse. Le soir seulement, à huit heures, des bataillons des Ternes se présentèrent. Le gouverneur éconduisit facilement les officiers. Lullier rendant compte de sa mission au Comité Central, dit qu'il avait occupé tous les forts et nomma même le bataillon qui devait, selon lui, tenir le Mont-Valérien.

CHAPITRE VI.

« L'idée de voir un massacre me remplissait de douleur. »
Jules Favre. Enquête sur le 4 Septembre.

LES MAIRES, LES DÉPUTÉS, LES JOURNALISTES, L'ASSEMBLÉE SE RUENT CONTRE PARIS. LA RÉACTION MARCHE SUR LA PLACE VENDOME ET SE FAIT CHATIER.

Le 21, la situation se dessina très net.

A Paris, — le Comité Central. Avec lui tous les ouvriers, tous les hommes généreux et clairvoyants de la petite bourgeoisie. Il dit : « Je n'ai qu'un but : les élections. J'accepte tous les concours, mais je ne quitterai pas l'Hôtel-de-Ville avant qu'elles ne soient faites.

A Versailles, — l'Assemblée. Tous les monarchistes, toute la haute bourgeoisie, tous les esclavagistes. Ils hurlent : « Paris n'est qu'un rebelle, le Comité Central un ramassis de brigands. »

Entre Paris et Versailles, — quelques représentants radicaux, les maires, des adjoints. Ils groupent les bourgeois libéraux, le troupeau effaré qui fait toutes les révolutions et laisse

faire tous les Empires. Méprisés par l'Assemblée, dédaignés par le peuple, ils crient au Comité Central : « Usurpateurs! » à l'Assemblée : « Vous allez tout briser. »

La journée du 21 est mémorable. Elle entendit toutes ces voix.

Le Comité Central : « Paris n'a nullement l'intention de se séparer de la France ; loin de là. Il a souffert pour elle l'Empire, le gouvernement de la Défense nationale, toutes ses trahisons et toutes ses lâchetés. Ce n'est pas à coup sûr pour l'abandonner aujourd'hui, mais seulement pour lui dire en qualité de sœur ainée : « Soutiens-toi toi même comme je me suis soutenue, oppose toi à l'oppression comme je m'y suis opposée. »

Et *L'Officiel*, dans le premier de ces beaux articles où Moreau, Longuet, Rogeard, commentèrent la Révolution nouvelle : « Les prolétaires de la capitale, au milieu des défaillances et des trahisons des classes gouvernantes, ont compris que l'heure était arrivée pour eux de sauver la situation en prenant en mains la direction des affaires publiques... A peine arrivés au pouvoir, ils ont eu hâte de convoquer dans ses comices le peuple de Paris... Ils n'est pas d'exemple dans l'histoire d'un gouvernement provisoire qui se soit plus empressé de déposer son mandat... En présence de cette conduite si désintéressée, on se demande comment il peut se trouver une presse assez injuste pour déverser la calomnie, l'injure et l'outrage sur ces citoyens. Les travailleurs, ceux qui produisent tout et ne jouissent de rien... devront-ils donc sans cesse être en butte à l'outrage? La bourgeoisie, leur ainée, qui a accompli son émancipation, ne comprend-elle pas aujourd'hui que le tour de l'émancipation du prolétariat est arrivé... Pour-

quoi donc persiste-t-elle à refuser au prolétariat sa part légitime ? »

C'était la première note socialiste de cette révolution, profondément juste, touchante et politique.

Le même jour, le Comité suspendait la vente des objets engagés au Mont de Piété, prorogeait d'un mois les échéances, interdisait aux propriétaires de congédier leurs locataires jusqu'à nouvel ordre. En trois lignes, il faisait justice, battait Versailles, gagnait Paris.

En face de ce peuple qui marche et se définit, les représentants et les maires : Pas d'élection, tout va au mieux. « Nous voulions le maintien de la garde nationale, nous l'aurons. Nous voulions que Paris retrouvât sa liberté municipale, nous l'aurons. Vos vœux ont été portés à l'Assemblée, *L'Assemblée y a satisfait* par un vote unanime qui garantit les élections municipales... En attendant ces élections seules légales, nous déclarons rester étrangers aux élections annoncées pour demain et nous protestons contre leur illégalité. »

Adresse trois fois menteuse. L'Assemblée n'avait pas dit un mot de la garde nationale ; elle n'avait promis aucune liberté municipale ; plusieurs des signatures étaient supposées.

La presse bourgeoise suivit. Depuis le 19, ces feuilles de joie que soutient la police, l'autel et l'alcôve, les gazettes libérales par où Trochu venait de couler Paris vers la capitulation, les plumitifs de tous les régimes coalisés contre les travailleurs, ne dévomissaient pas sur la garde nationale. Ils disaient les caisses publiques et les propriétés privées au pillage, l'or prussien ruisselant dans les faubourgs, les membres du Comité anéantissant leurs casiers judiciaires. Les journaux républicains découvraient aussi de l'or dans le

mouvement, mais de l'or bonapartiste, et les meilleurs, naïvement convaincus que la République appartenait à leurs patrons, invectivaient cet avénement de prolétaires, disaient: « Ces gens-là nous déshonorent. » Enhardis par les maires et les députés, ils s'entendirent tous pour la révolte et, le 21, par une déclaration collective, ils invitèrent les électeurs à considérer comme non-avenue la convocation *illégale* de l'Hôtel-de-Ville,

L'illégalité ! C'est ainsi que posaient la question, les légitimistes implantés deux fois par les baïonnettes, les Orléanistes sortis des pavés, les brigands de Décembre, les proscrits ramenés par l'insurrection. Eh quoi ! lorsque les bourgeois qui font toutes les lois procèdent toujours illégalement, comment doit procéder le travailleur contre qui toutes les lois sont faites ?

Ces deux attaques des maires, députés et des journaux remontèrent les fiers-à-bras de la réaction. Depuis deux jours, la tourbe de ces franc-fileurs qui avaient, pendant le siége, empesté les cafés de Bruxelles et les trottoirs de Regent street, gesticulaient sur les boulevards élégants, demandant l'ordre et le travail. Le 21, vers une heure, place de la Bourse, une centaine de ces travailleurs firent le tour de l'arche sainte, drapeau en tête et, débouchant sur le boulevard aux cris de : Vive l'Assemblée ! vinrent, place Vendôme, hurler devant l'état-major : A bas le Comité ! Le commandant de la place, Bergeret, essaya de leur dire : « Envoyez-nous des délégués. » « Non, non ! crièrent-ils. Pas de délégués ! Vous les assassineriez ! » Les fédérés, perdant patience, firent évacuer la place. Les Boursiers se donnèrent rendez-vous, pour le lendemain, devant le nouvel Opéra.

L'Assemblée, à la même heure, faisait sa démonstration. On venait de lui lire un projet d'adresse au peuple et à l'armée, tissu de faussetés et d'injures contre Paris. Millière, disant qu'il contenait des mots malheureux, fut hué. La Gauche demandant qu'on voulut bien au moins signer : Vive la République ! l'immense majorité refusa frénétiquement. Louis Blanc et son groupe suppliant l'Assemblée d'examiner immédiatement leur projet de loi, d'opposer un vote aux élections que le Comité annoncait pour le lendemain, M. Thiers répondit : « Laissez-nous le temps d'étudier la question. Paris ne peut être gouverné comme une ville de trois mille âmes. » — « Du temps ! s'écria M. Clémenceau, c'est ce qui nous manque à tous ! » Alors, M. Thiers donna à ces bourdons la leçon qu'ils méritaient. « A quoi serviraient des concessions ? Quelle autorité avaient-ils à Paris ? Qui les écoutait à l'Hôtel-de-Ville ? Est-ce qu'ils croyaient que l'adoption d'un projet de loi désarmerait le parti du brigandage, le parti des assassins ? » Puis, très habilement, pour la province, il chargea Jules Favre de l'exécution solennelle. Pendant une heure et demie, l'âpre élève de Guadet, tordant autour de Paris ses périodes savantes, l'englua de son venin. Sans doute, il se revit au 31 Octobre, quand le peuple, le tenant tout chétif, lui avait fait grâce, torturant souvenir pour cette âme orgueilleuse, d'inextinguibles rancunes. Il débuta par lire la déclaration de la presse « courageusement tracée, dit-il, sous le couteau des assassins. » Il montra Paris aux mains d'une « poignée de scélérats, mettant au-dessus des droits de l'Assemblée je ne sais quel idéal sanglant et rapace. » Puis, gueusant à la fois, monarchistes, catholiques, républicains : « Ce qu'on veut, s'écria-il, ce qu'on a réalisé, c'est un essai de

cette doctrine funeste qui, en philosophie, peut s'appeler l'individualisme et le matérialisme et qui, en politique, s'appelle la République placée au-dessus du suffrage universel. » A cette logomachie idiote, l'Assemblée poussa des grognements de joie. « Ces nouveaux docteurs, reprit-il, affichent la prétention de séparer Paris de la France. Mais, que l'émeute le sache bien. Si nous avons quitté Paris, c'est avec l'esprit de retour pour la combattre résolument. » (Bravo! bravo!) Et, attisant les paniques de ces ruraux qui croyaient voir déboucher à chaque instant les bataillons fédérés: « Si quelques uns d'entre vous tombaient entre les mains de ces hommes qui n'ont usurpé le pouvoir que pour la violence, l'assassinat et le vol, le sort des malheureuses victimes de leur férocité serait le vôtre. » Enfin, tronquant, exploitant avec une féroce habileté une note très maladroite de *L'Officiel* sur l'exécution des généraux : « Plus de temporisation! J'ai combattu trois jours l'exigence du vainqueur qui voulait désarmer la garde nationale. J'en demande pardon à Dieu et aux hommes. » Chaque injure nouvelle, chaque banderillo lancé dans la chair de Paris tirait à l'Assemblée des hurlements d'hallali. L'amiral Saisset trépignait, soulignait certaines phrases par des interjections rauques. Sous le fouet des applaudissements, Jules Favre bondissait plus haut dans l'invective. Depuis la Gironde, depuis Isnard, Paris n'avait pas reçu pareille imprécation. Langlois, lui-même, n'y pouvant tenir, s'écria : « Oh ! c'est affreux, c'est atroce de dire cela ! » Et quand Jules Favre termina, implacable, impassible, avec un peu d'écume seulement au coin des lèvres : « La France ne tombera pas sous le niveau sanglant des misérables qui oppriment la capitale, » l'Assemblée délirante se dressa tout entière: « Faisons appel à la

province! » râlèrent les ruraux. Et Saisset: « Oui, appelons la province et marchons sur Paris! » Vainement, un des députés-maires adjura l'Assemblée de ne pas les laisser rentrer à Paris, les mains vides. Cette haute bourgeoisie qui venait de livrer au Prussien la pudeur, la fortune et la terre française trembla de rage à la seule pensée de céder quelque chose à Paris.

Après cette horrible séance, les représentants radicaux ne surent publier qu'une affiche larmoyante invitant Paris à patienter. Le Comité Central fut bien obligé d'ajourner les élections au 23, car plusieurs mairies appartenaient à ses ennemis. Mais, le 22, il prévint les journaux que les provocations à la révolte seraient sévèrement réprimées.

Les matadors réactionnaires, remontés à nouveau par le discours de Jules Favre, prirent l'avertissement pour une fanfaronnade. Le 22, à midi, les Boursiers se réunissent sur la place du nouvel Opéra. A une heure, il sont un millier, dandys, hobereaux, journalistes, anciens familiers de l'Empire, qui descendent la rue de la Paix, au cri de: Vive l'ordre! Leur plan est de forcer la place Vendôme sous l'apparence d'une manifestation pacifique et d'en chasser les fédérés. Dès lors, maîtres de la mairie du Ier, de la moitié du IIme arrondissement, de Passy, ils coupent en deux Paris et menacent l'Hôtel-de-Ville. L'amiral Saisset les suit de loin.

Devant la rue Neuve st-Augustin, ces pacifiques manifestants désarment et maltraitent deux gardes nationaux détachés en sentinelles. A cette vue, les fédérés de la place Vendôme saisissent leurs fusils et accourent en ligne à la hauteur de la rue Neuve des Petits Champs. Ils ne sont que deux cents, toute la garnison de la place. Les deux canons braqués sur la rue de la rue de la Paix n'ont pas de gargousses.

Les réactionnaires heurtent bientôt la première ligne, crient dans la figure des gardes : A bas le Comité ! A bas les assasins ! agitent un drapeau, des mouchoirs et quelques-uns avancent la main sur les fusils. Bergeret, Maljournal, membres du Comité, accourus au premier rang, somment les émeutiers de se retirer. Des cris furibonds étouffent leur voix : « Lâches ! brigands ! » et les cannes se lèvent. Bergeret fait signe aux tambours. Dix fois les sommations sont faites, recommencées. Pendant cinq minutes, on n'entend que les roulements et, dans l'intervalle, des cris sauvages. Les derniers rangs de la manifestation poussent les premiers, essaient d'enfoncer les fédérés. Enfin, désespérant sans doute de les étourdir, les insurgés, tirent leurs revolvers. (1) Deux gardes sont tués, sept blessés. Maljournal est frappé à la cuisse.

Les fusils des fédérés s'abattent d'eux mêmes. Une décharge, un cri terrible; puis le silence plus lugubre. La rue grouillante se vide en cinq secondes. Une dizaine de corps, des revolvers, des cannes à épée, des chapeaux tachent la chaussée déserte, éclatante de soleil. Si les fédérés eussent visé, tiré seulement à hauteur d'homme, il y eut eu deux cents cadavres, car, dans cette masse compacte, tout coup aurait porté. L'émeute avait tué l'un des siens, le vicomte de Molinet tombé au premier rang, le nez vers la place, une balle dans l'occiput. On trouva sur le corps un poignard fixé à la ceinture par une chaînette. Une balle spirituelle avait atteint, dans l'anus, le rédacteur en chef du *Paris-Journal*, le bonapartiste de Pene, un des plus sales insulteurs du mouvement.

(1) L'agression fut tellement évidente que, aucun des 26 conseils de guerre qui ont fouillé dans les moindres recoins de la Révolution du 18 Mars, n'osa évoquer l'affaire de la Place Vendôme.

Les fuyards courent dans Paris, criant : « à l'assassin ! » Les boutiques des boulevards se ferment ; la place de la Bourse se remplit de groupes furibonds. A quatre heures, des compagnies de l'ordre apparaissent, résolues, en bon ordre, le fusil sur l'épaule, et occupent tout le quartier de la Bourse.

Dès trois heures, on connut l'événement à Versailles. L'Assemblée venait de rejeter le projet Louis Blanc, et Picard en lisait un autre déniant toute justice à Paris, quand la nouvelle éclata. L'Assemblée leva précipitamment la séance ; les ministres étaient consternés.

Toute leur jactance de la veille n'était que pour effrayer Paris, encourager les hommes d'ordre, provoquer un coup de main. L'incident s'était produit ; le Comité Central triomphait. Pour la première fois, Thiers commença à croire que ce Comité qui savait réprimer l'émeute pourrait bien être un gouvernement.

Les nouvelles du soir furent plus rassurantes. La fusillade semblait avoir réveillé les hommes d'ordre. Ils affluaient place de la Bourse. Un grand nombre d'officiers, retour d'Allemagne, venaient s'offrir. Les compagnies réactionnaires s'établissaient solidement à la mairie du IXe, réoccupaient celle du VIe, délogeaient les fédérés de la gare St-Lazare, gardaient tous les abords des quartiers occupés, arrêtaient à force les passants. Il y avait une ville dans la ville. Les maires se constituaient en permanence à la mairie du IIe. Leur résistance avait une armée.

CHAPITRE VII.

LE COMITÉ CENTRAL TRIOMPHE DE TOUS LES OBSTACLES ET CONTRAINT LES MAIRES A CAPITULER.

Le Comité Central fut à la hauteur. Ses proclamations, ses articles socialistes de *L'Officiel*, l'acharnement des maires et des députés lui avaient enfin rallié tous les groupes révolutionnaires. Il s'était aussi adjoint quelques hommes plus connus de la masse. Par son ordre, la place Vendôme s'arma de barricades formidables ; les bataillons de l'Hôtel-de-Ville se doublèrent ; de fortes patrouilles remontèrent les boulevards devant les postes des rues Vivienne et Drouot. Grâce à lui, la nuit fut tranquille.

Les élections devenaient impossibles pour le lendemain. Le Comité déclara qu'elles auraient lieu le 26, dit à Paris : « La réaction soulevée par vos maires et vos députés nous déclare la guerre. Nous devons accepter la lutte et briser la résistance. » Il annonça qu'il déférerait devant lui les écrivains qui insulteraient le peuple. Il envoya un bataillon de Belleville réoccuper la mairie du VIe et remplaça par ses délégués les

maires et adjoints des III[e], X[e], XI[e], XII[e] et XVIII[e], malgré leurs protestations. M. Clémenceau écrivit qu'il cédait à la force sans en appeler à la force . C'était d'autant plus magnanime que sa force se composait de lui et de son adjoint. Les fédérés s'installant aux Batignolles sur la voie, arrêtèrent les trains, ce qui annulait l'occupation de la gare St-Lazare. Enfin,le Comité agit énergiquement contre la Banque.

La réaction comptait sur la famine pour le faire capituler. Le million du lundi était englouti ; un second avait été promis. Le jeudi matin: « Varlin et Jourde, venant chercher un à compte,ne reçurent que des menaces.Ils écrivirent au gouverneur: « Affamer la population parisienne, telle est l'arme d'un parti qui se dit honnête. La faim ne désarme personne. Elle ne fera que pousser à la dévastation. Nous ramassons le gant qui nous a été jeté. » Et, sans daigner voir les tranche-montagnes de la Bourse, le Comité envoya deux bataillons devant la Banque qui dût s'exécuter.

En même temps, il ne négligeait rien pour rassurer Paris. De nombreux repris de justice avaient été lâchés sur la ville. Le Comité les dénonça à la vigilance des gardes nationaux, écrivit sur les portes de l'Hôtel-de-Ville : « Tout individu pris en flagrant délit de vol sera fusillé. » La police de Picard n'avait pu venir à bout des jeux qui, depuis la fin du siège, encombraient la voie publique. Le Comité réussit,par un simple arrêté. Le grand épouvantail des réactionnaires était les Prussiens. et Jules Favre avait annoncé leur intervention prochaine. Le Comité publia les dépêches échangées entre lui et le commandant de Compiègne disant : « Les troupes allemandes resteront passives tant que Paris ne prendra pas une attitude hostile. » LeComité avait très dignement répondu:

« La révolution accomplie à Paris a un caractère essentiellement municipal. Nous n'avons pas qualité pour discuter les préliminaires de paix votés par l'Assemblée. » Paris était donc sans inquiétude de ce côté.

La seule agitation venait des maires. Autorisés par M. Thiers, ils nommaient commandant de la garde nationale le furibond de la séance du 21, Saisset, lui adjoignaient Langlois et Schœlcher, s'efforçaient d'attirer du monde place de la Bourse où ils faisaient la paye des mairies envahies. On vint, mais pour toucher, non se battre. Les chefs eux-mêmes commençaient à se diviser. Quelques furieux parlaient bien de tout balayer, Vautrain, Dubail, Denormandie, Degouve-Denuncques, Héligon ancien ouvrier paresseux admis aux cuisines bourgeoises, et acharné comme les laquais. Mais beaucoup d'autres mollissaient, cherchaient une conciliation, surtout depuis que quelques députés et adjoints, Millière, Malon, Dereure, Jaclard, en se séparant de la réunion, avaient encore mieux accusé sa figure réactionnaire. Enfin, quelques maires, très pauvres têtes, croyant encore qu'il suffisait d'éclairer l'Assemblée, improvisèrent une scène d'attendrissement.

Ils arrivèrent le 23, à Versailles, au moment où l'Assemblée, reprenant courage, faisait appel à la province pour marcher sur Paris. Très solennels, il apparurent à la tribune du président, sanglés de leurs écharpes. La Gauche applaudit, cria : « Vive la République ! » Les Lamourettes rendirent la politesse. Mais la Droite et le Centre : « Vive la France ! à l'ordre ! » et, le poing en l'air, ils apostrophèrent les députés de la Gauche qui répondirent naïvement : « Vous insultez Paris ! » Les autres : « Vous insultez la France ! » et ils quittèrent la salle. Le soir, un député-maire, Arnaud de l'Ariège,

lut à la tribune la déclaration que les maires avaient apportée, et il termina en disant : « Nous sommes à la veille d'une affreuse guerre civile. Il n'y a qu'un moyen de l'éviter : que l'élection du général en chef de la garde nationale soit fixée au 28, celle du conseil municipal au 3 Avril. » Ces propositions furent renvoyées aux bureaux.

Les maires revinrent à Paris, indignés. Paris était déjà très inquiet, irrité d'une dépêche envoyée la veille. M. Thiers annonçait à la province que les ministres bonapartistes Rouher, Chevreau, Boitelle, arrêtés par le peuple de Boulogne, avaient été protégés et que, le maréchal Canrobert, l'un des complices de Bazaine, venait d'offrir ses services au gouvernement. Il y eut un revirement subit dans les journaux bourgeois. Les attaques contre le Comité Central faiblirent. Même les modérés, commencèrent à tout redouter de Versailles.

Le Comité Central profita de cette disposition des esprits. Il venait justement d'apprendre la proclamation de la Commune à Lyon et il parla d'autant plus net, fit afficher le 24 : « Quelques bataillons égarés par des chefs réactionnaires ont cru devoir entraver notre mouvement... Des maires, des députés, oublieux de leur mandat, ont encouragé cette résistance... Nous comptons sur votre courage pour aller jusqu'au bout... On nous objecte que l'Assemblée nous promet pour un temps, non déterminé, l'élection communale, et celle de nos chefs, et que, dès lors, notre résistance n'a plus à se prolonger... Nous avons été trompés trop de fois pour ne l'être pas encore ; la main gauche reprendrait ce qu'aurait donné la main droite... Voyez ce que le gouvernement fait déjà. Il vient de jeter à la Chambre, par la voix de Jules Favre, le

plus épouvantable appel à la guerre civile, à la destruction de Paris par la province, et déversé sur nous les calomnies les plus odieuses. »

Ayant parlé, le Comité agit, nomma trois généraux : Brunel, Duval et Eudes. Il avait dû enfermer Lullier, ivre-fou, et qui, assisté d'un état-major de traitres, avait laissé, la veille, sortir de Paris, avec armes et bagages, tout un régiment Versaillais campé au Luxembourg. Enfin, on savait maintenant que le Mont-Valérien était perdu par sa faute.

Les généraux s'annoncèrent nettement : « Le temps n'est plus au parlementarisme... Il faut agir... Paris veut être libre... La grande cité ne permet pas qu'on trouble impunément l'ordre public. »

Avertissement direct au camp de la Bourse qui, du reste, se dégarnissait singulièrement. Chaque séance de Versailles amenait des désertions nouvelles. Les femmes venaient chercher leurs maris, leur disaient : « Ne t'en mêles plus. » Les officiers bonapartistes, dépassant le but, agaçaient. Le programme des maires — la soumission à Versailles — décourageait la bourgeoisie moyenne. L'état-major de cette armée en débandade avait été très sottement placé au Grand Hôtel. Là, siégeait le trio des toqués, Saisset, Langlois, Schœlcher, de l'extrême confiance passés au découragement. Le plus fêlé, Saisset, imagina d'afficher que l'Assemblée avait accordé : la reconnaissance complète des franchises municipales, l'élection de tous les officiers de la garde nationale y compris le général en chef, des modifications à la loi sur les échéances, un projet de loi sur les loyers favorable aux locataires. Ce canard gigantesque ne devait mystifier que Versailles.

Il fallait en finir. Le Comité chargea de nouveau (1) Brunel d'enlever les mairies du Ir et du IIe. Brunel, avec 600 hommes de Belleville, deux pièces d'artillerie, accompagné de deux délégués du Comité, Lisbonne et Protot, se présente à trois heures à la mairie du Louvre. Les compagnies bourgeoises prennent un air de résistance; Brunel fait avancer ses canons; on lui cède vite le passage. Il déclare aux adjoints Méline et Adam que le Comité veut les élections à bref delai. Les adjoints intimidés résistent peu, font demander à la mairie du IIe l'autorisation de traiter. Dubail répond qu'on peut promettre les élections pour le 3 avril. Brunel exige la date du 30. Les adjoints cèdent. Les gardes nationaux des deux camps saluent cet accord par une acclamation enthousiaste et, mêlant leurs rangs, se dirigent vers la mairie du IIe. Sur leur passage, les croisées se garnissent, des applaudissements les accompagnent. Rue Montmartre, quelques compagnies de Boursiers veulent barrer la voie. On leur crie : « La paix est faite! » A la mairie du IIe, Dubail résiste, refuse de ratifier la convention. Mais les membres de la réunion l'acceptent, et un immense cri de joie annonce la bonne nouvelle. On s'embrasse. Les bataillons populaires, salués par les bataillons bourgeois, défilent rue Vivienne et sur les boulevards, traînant leurs canons que des gamins chevauchent, des branches vertes à la main.

Le Comité Central ne pouvait s'abandonner à cette confiance. Il avait renvoyé deux fois les élections. Un nouvel ajournement aurait donné à certains maires cinq jours pour comploter, faire le jeu de Versailles. Enfin les bataillons fédérés debout depuis le 18, étaient réellement exténués. Ranvier,

(1) Cet ordre avait déjà été donné la veille. La trahison de du Bisson, nommé chef d'état-major par Lullier, en avait empêché l'exécution.

adjoint au Comité, et Arnold vinrent, le soir même, à la mairie du IIe, dire que l'Hôtel-de-Ville maintenait la date du 26. Les maires et adjoints dont beaucoup n'avaient qu'un but — ils l'ont avoué depuis (1) — traîner le Comité, crièrent à la mauvaise foi. Les délégués protestèrent, car tout le mandat de Brunel était d'occuper les mairies. Pendant plusieurs heures, on fit l'impossible pour tourner les délégués. Ils tinrent bon, partirent à deux heures du matin, sans que rien fût conclu. Après leur départ, les plus intraitables discutèrent les chances de résistance. L'irrépressible Dubail écrivit un appel aux armes, l'envoya à l'imprimerie, passa la nuit, avec le fidèle Héligon, à transmettre des ordres aux chefs de bataillons, à s'approvisionner de mitrailleuses.

Pendant qu'ils s'acharnaient à la résistance, les ruraux se croyaient trahis. Ils devenaient plus nerveux chaque jour, étant privés de leur confort, obligés de camper dans les couloirs du château ouverts à tous les vents et à toutes les paniques. Les allées et venues des maires les irritaient, la proclamation de Saisset les atterra. Ils crurent que M. Thiers courtisait l'émeute, que le *petit bourgeois*, comme il s'est hypocritement appelé, voulait jouer les monarchistes, avec Paris comme levier les faire basculer. Ils parlaient de l'éliminer, de nommer général en chef l'un des d'Orléans, Joinville ou d'Aumale. Le complot pouvait éclater

(1) Tirard : « Toute ma préoccupation et celle de mes collègues a été de faire reculer les élections de manière à atteindre cette date du 3 Avril. » *Enquête sur le 18 Mars*, t. 2, p 340. — Vautrain: « Nous avons donc fait gagner, mes collègues et moi, huit jours de plus. » *ibid*. p. 379. — F Favre : « Nous avons été pendant huit jours la seule barricade élevée entre l'insurrection et le gouvernement. » *ibid* p. 385. — Desmarets: « Je croyais nécessaire de rester exposé au péril pour donner le temps au gouvernement de Versailles de s'armer. » *ibid* p 412.

à la séance du soir où devait venir la proposition des maires. M. Thiers les prévint, supplia l'Assemblée d'ajourner la discussion, dit qu'une parole malheureuse ferait couler des torrents de sang. Grévy escamota la séance en dix minutes. Mais le bruit du complot ne put être étouffé.

Le samedi était le dernier jour de la crise. Il fallait que le Comité Central ou les maires fussent brisés. Le Comité fit afficher le matin même : « Le transfert des mitrailleuses à la mairie du IIe, nous oblige à maintenir notre résolution. Le vote aura lieu dimanche 26 Mars. » Paris qui croyait la paix conclue et, pour la première fois depuis cinq jours, avait dormi tranquille, fut très irrité de voir les maires recommencer. L'idée des élections avait fait son chemin dans toutes les couches et beaucoup de journaux s'y ralliaient, de ceux même qui avaient signé la protestation du 21. Personne ne comprenait qu'on bataillât pour une date. Un courant irrésistible de fraternité emportait la ville entière. Les deux ou trois cents Boursiers, restés fidèles à Dubail, s'éclarcissaient d'heure en heure, laissant l'amiral Saisset jouer ses solos de proclamations dans le désert du Grand Hôtel. Les maires n'avaient plus d'armée quand Varlin et Jourde vinrent, à dix heures, savoir leur dernier mot. Les délégués, entourés comme le 19, se laissèrent arracher la date du 31. Un projet d'affiche fut rédigé que devaient signer les maires, les députés, et, pour le Comité Central, deux délégués seulement. C'était revenir à l'arrangement Brunel.

Le Comité Central renvoya Ranvier rétablir la situation. Dubail et son monde recommencèrent à crier à la mauvaise foi comme si la faiblesse des délégués avait pu engager le Comité. On disputait très-fort, quand quelqu'un

vint jeter la nouvelle que le duc d'Aumale était proclamé lieutenant-général. Plusieurs maires et adjoints comprirent enfin qu'il y allait de la République et, pénétrés de leur impuissance, capitulèrent. Le Comité l'annonça aussitôt par une affiche : « Le Comité Central auquel se sont ralliés les députés de Paris, les maires et les adjoints, convoque... » Là-dessus quelques maires, à l'affût d'un prétexte, s'enlevèrent : « Ce n'est pas notre convention ; nous avions dit : les députés, les maires, les adjoints et les membres du Comité, » et, au risque de rallumer les cendres, ils protestèrent par affiche. Cependant le Comité pouvait dire : « auquel se sont ralliés, » puisqu'il n'avait absolument rien cédé. Ces fumerons de discorde furent étouffés dans l'embrassement des Parisiens. L'amiral Saisset licencia les quatre hommes qui lui restaient. Tirard invita, par affiche, les électeurs à voter. M. Thiers, le matin même, lui avait donné le mot : « Ne continuez pas une résistance inutile, je suis en train de réorganiser l'armée. J'espère qu'avant quinze jours ou trois semaines nous aurons une force suffisante pour délivrer Paris. » (1)

Cinq députés seulement signèrent l'affiche : MM. Lockroy, Floquet, Clémenceau, Tolain, Greppo. Le reste du groupe Louis Blanc ne venait plus à Paris depuis plusieurs jours. Ces femmelins qui avaient, toute leur vie, chanté la Révolution, quand ils la virent se dresser devant eux, s'enfuirent épouvantés, comme le pêcheur arabe à l'apparition du Génie.

A côté de ces mandarins de la tribune, de l'histoire, du journalisme, incapables de trouver un mot, un geste de vie, voici les fils de la masse, innommés, abondants de volonté, de sève, d'éloquence. Leur adresse d'adieu fut digne de leur

(1) Déposition de M. Tirard Enq. sur le 18 Mars t. 2 p. 342

avènement : « Ne perdez pas de vûe que les hommes qui vous serviront le mieux sont ceux que vous choisirez parmi vous, vivant de votre propre vie, souffrant des mêmes maux. Défiez-vous autant des ambitieux que des parvenus... Défiez-vous également des parleurs... Évitez ceux que la fortune a favorisé, car, trop rarement celui qui possède la fortune est disposé à regarder le travailleur comme un frère... Portez vos préférences sur ceux qui ne brigueront pas vos suffrages ; Le véritable mérite est modeste, et c'est aux travailleurs à connaître leurs hommes, et non à ceux-ci de se présenter. »

Ils pouvaient « descendre tête haute les marches de l'Hôtel-de-Ville » ces obscurs qui venaient d'ancrer à bon port la Révolution du 18 Mars. Nommés uniquement pour organiser la garde nationale, jetés à la tête d'une révolution sans précédents, sans guides, ils avaient su résister aux impatients, réprimer l'émeute, rétablir les services publics, nourrir Paris, déjouer les piéges, profiter de toutes les fautes de Versailles et des maires, et, tiraillés en tous sens, côtoyant à chaque minute la guerre civile, négocier, agir, au moment et à l'endroit voulu. Ils avaient su accoucher l'idée du jour, limiter leur programme aux revendications municipales, définir la Commune, amener la population entière aux urnes. Ils avaient inauguré une langue nette, vigoureuse, fraternelle, inconnue à tous les pouvoirs bourgeois.

Et pourtant, ils étaient bien des obscurs, tous d'une éducation incompléte, quelques-uns des exaltés. Mais le peuple pensa avec eux, leur envoya ces bouffées d'inspiration qui, seules, firent la Commune de 92-93 grande. Paris fut le brasier, l'Hôtel-de-Ville la flamme. Dans cet Hôtel-de-Ville où les bourgeois illustres n'ont fait qu'accumuler sottises sur dé-

routes, des premiers-venus trouvèrent la victoire pour avoir écouté Paris.

Que leurs services les absolvent de deux lourdes fautes : l'évasion de l'armée et des fonctionnaires, la reprise par Versailles du Mont-Valérien. On a dit qu'ils auraient dû marcher le 19 ou le 20 sur Versailles. Mais l'Assemblée, à la première alerte, se serait enfuie à Fontainebleau avec l'administration, la Gauche, tout ce qu'il fallait pour gouverner et tromper la province. L'occupation de Versailles n'eut fait que déplacer l'ennemi. Elle n'eut pas été longue, car les bataillons populaires étaient trop mal pourvus, trop mal commandés, pour tenir en même temps cette ville ouverte et Paris.

En tout cas, le Comité Central laissait à son successeur mille fois les moyens de désarmer l'ennemi.

CHAPITRE VIII.

« Une portion considérable de la population et de la
» garde nationale de Paris sollicite le concours des
» départements pour le rétablissement de l'ordre. »

Circulaire de M. Thiers aux Préfets, le 27 Mars

PROCLAMATION DE LA COMMUNE.

Elle se terminait enfin par le triomphe de Paris, cette semaine ouverte par son avènement. Chaque jour l'avait avancé dans la possession de son idée. Paris-Commune reprenait son rôle de capitale, redevenait l'initiateur national. Pour la dixième fois, depuis 89, les travailleurs replaçaient la France dans le droit chemin.

La baïonnette prussienne venait de mettre au jour notre pays tel que l'ont fait quatre vingt années de domination bourgeoise, un Goliath à la merci de son cornac. Ainsi de ces maladies où la vie musculaire s'épanouit florissante quand la cervelle est atrophiée.

Paris venait, coupait les milliers de fils qui clouent au sol la France, proie des fourmis comme Gulliver, rendait la circulation à ses membres rachitiques, disait : « Que chaque

fragment de la nation, possède en germe la vie de la nation tout entière.

« L'unité de la ruche et non de la caserne. La cellule organique de la République française c'est le municipe, la Commune. »

Le Lazare de l'Empire, du siége, ressuscitait. Ayant arraché la taie de son cerveau, secoué ses bandelettes, il allait commencer une existence neuve, vivre de sa tête, de ses poumons, derrière son sillon traîner toutes les communes françaises régénérées. Chacun rajeunissait de cette vie nouvelle. Les désespérés du mois dernier rayonnaient d'enthousiasme. On s'abordait, on se serrait les mains, sans se connnaitre. Oh! nous n'étions pas des étrangers, frères par la même volonté, la même foi, le même amour.

Le dimanche, 26, est un jour de gaîté, de soleil. Paris respire, heureux comme au sortir des ténèbres ou d'un grand danger. A Versailles, les rues sont sinistres, les gendarmes tiennent la gare, exigent brutalement des papiers, confisquent tous les journaux de Paris, au moindre mot de sympathie pour la Ville vous arrêtent. A Paris, on entre librement. Les rues sont pleines, les cafés bruyants ; le même gamin crie le *Paris Journal* et *la Commune* ; les attaques contre l'Hôtel-de-Ville, les protestations de quelques enfiellés, s'étalent sur les murs à côté des affiches du Comité Central. Le peuple n'a plus de colère n'ayant plus de crainte. Le bulletin a remplacé le chassepot.

Le projet Picard n'attribuait à Paris que soixante conseillers, trois par arrondissement, quelle que fut sa population. Ainsi les 150,000 habitants du XIe n'étaient pas plus représentés que le XVIe avec 45,000. Le Comité Central avait décrété

qu'il y aurait un conseiller par vingt mille habitants et par fraction de dix mille, quatre-vingt-dix en tout. Les élections devaient se faire avec les cartes de février et d'après le mode ordinaire ; seulement le Comité avait émis le vœu qu'à l'avenir le vote nominal fut considéré comme le seul digne des principes démocratiques. Tous les faubourgs l'entendirent, votèrent à bulletin ouvert. Les électeurs du quartier St-Antoine, formés en colonnes profondes, drapeau rouge en tête, le bulletin au chapeau, vinrent défiler devant la colonne, et dans le même ordre, allèrent aux sections.

L'adhésion, la convocation des maires firent voter les quartiers bourgeois, levèrent tous les scrupules. Les élections devenaient légales puisque les fondés de pouvoir du gouvernement les avaient consenties. Deux cent quatre vingt sept mille votèrent, beaucoup plus relativement qu'aux élections de février, car, dès l'ouverture des portes, tous les gens de quelque fortune étaient allés se refaire en province.

Scrutin sincère d'un peuple libre. Il n'y avait aux abords des salles ni police, ni intrigues. Et pourtant, M. Thiers de télégraphier à la province : « Les élections se feront aujourd'hui sans liberté et sans autorité morale. » La liberté fut tellement absolue qu'il n'y eut pas, dans tout Paris, une seule protestation.

Les journaux modérés donnèrent même des éloges à l'article de *L'Officiel*, où le délégué, Longuet, exposait le rôle de la future assemblée communale : « Avant tout, il lui faudra définir son mandat, délimiter ses attributions... Son œuvre première devra être la discussion et la rédaction de la charte... Ceci fait, il lui faudra aviser aux moyens de faire reconnaitre et garantir par le pouvoir central ce statut de l'autonomie

municipale. » Cette netteté, cette sagesse, la modération qui marquaient tous les actes officiels finissaient par attendrir des cœurs très durs. Il n'y avait que Versailles dont les hurlements ne s'abattaient pas. Ce jour même, M. Thiers criait à la tribune : « Non, la France ne laissera pas triompher dans son sein les misérables qui voudraient la couvrir de sang. »

Le lendemain, deux cent mille misérables vinrent à l'Hôtel-de-Ville, installer leurs élus. Les bataillons, tambour battant, le drapeau surmonté du bonnet phrygien, la frange rouge au fusil, grossis des lignards, artilleurs et marins fidèles à Paris, descendirent, par toutes les rues, sur la place de Grève, comme les mille ruisseaux d'un fleuve géant. Au milieu de l'Hôtel-de-Ville, contre la porte centrale, une grande estrade est dressée. Le buste de la République, l'écharpe rouge en sautoir, rayonnant de rouges faisceaux, plane et protège. D'immenses banderolles rouges au fronton, au beffroi, claquent, langues de feu qui jettent la bonne nouvelle à la France. Cent bataillons s'engouffrent sur la place et rangent devant l'Hôtel-de-Ville leurs baïonnettes que le soleil égaie. D'autres, qui ne peuvent pénétrer, s'allongent au loin jusque sur les boulevards. Les drapeaux sont groupés devant l'estrade, quelques-uns tricolores, tous cravatés de rouge, symbolisant tous l'avénement du peuple. Pendant que la place se remplit, les chants éclatent, les musiques sonnent la *Marseillaise* et le *Chant du départ*, les clairons lancent la charge, le canon de la vieille Commune tonne sur le quai.

Tout-à-coup, le bruit s'éteint, le silence se fait dans ce bouillonnement. Les membres du Comité Central et de la Commune, l'écharpe rouge en sautoir, apparaissent sur l'estrade. Ranvier : « Le Comité Central remet ses pouvoirs à la Com-

mune. Citoyens, j'ai le cœur trop plein de joie pour prononcer un discours. Permettez-moi seulement de glorifier le peuple de Paris pour le grand exemple qu'il vient de donner au monde. » Un membre du Comité proclame les noms des élus. Les tambours battent au champ. Les musiques, deux cent mille voix reprennent la *Marseillaise,* ne veulent pas d'autre discours. A peine si Ranvier, dans une éclaircie, peut jeter : « Au nom du peuple, la Commune est proclamée! »

Un seul cri répond, fait de toute la vie de deux cent mille poitrines : « Vive la Commune! » Les képis dansent au bout des baïonnettes, les drapeaux fouettent l'air. Aux fenêtres, sur les toits, des milliers de mains agitent des mouchoirs. Les coups précipités des canons, les musiques, les clairons, les tambours, ne sont qu'une seule et formidable vibration. Les cœurs sautent, les yeux brillent de larmes. Jamais, depuis la grande Fédération, les entrailles de Paris ne furent aussi fortement secouées.

Le défilé fut mené très habilement par Brunel qui sut, en même temps, évacuer la place et faire entrer les bataillons du dehors brûlant d'acclamer la Commune. Devant le buste de la République, les drapeaux s'inclinaient, les officiers saluaient du sabre, les hommes élevaient leurs fusils. Les dernières files ne s'écoulèrent qu'à sept heures.

Les agents de M. Thiers revinrent, consternés, lui dire : « C'était bien tout Paris. » Et le Comité Central put s'écrier dans son enthousiasme : « Aujourd'hui, Paris ouvrait à une page blanche le livre de l'histoire et y écrivait son nom puissant... Que les espions de Versailles qui rôdent autour de nous, aillent dire à leurs maîtres quelles sont les vibrations qui sortent de la poitrine d'une population tout entière. Que

ces espions leur rapportent l'image de ce spectacle grandiose d'un peuple reprenant sa souveraineté. »

Cet éclair eut illuminé des aveugles. Deux cent vingt sept mille votants, deux cent mille hommes n'ayant qu'une voix, qu'un cri, ce n'était pas un Comité occulte, une poignée de factieux et de bandits comme on disait depuis dix jours. Il y avait là une force immense au service d'une idée définie : l'indépendance communale, la vie cérébrale de la France. Force inappréciable à cette heure d'anémie universelle, trouvaille aussi précieuse que la boussole sauvée du naufrage et qui sauve les survivants.

Heure unique, dernier rayon de notre histoire. L'union de notre aurore renait. La même flamme travaille les âmes, resoude la petite bourgeoisie au prolétariat, amollit la bourgeoisie moyenne. C'est à de tels moments qu'on peut refondre un peuple.

Libéraux, si c'est de bonne foi que vous réclamiez la décentralisation sous l'Empire, républicains, si vous avez compris Juin et Décembre, radicaux, si vous voulez réellement le peuple se gouvernant lui même, entendez la voix nouvelle, virez de bord, orientez la voile à ce vent de renaissance.

Le Prussien nous surplombe ? — Qu'importe ! N'est-ce pas plus de grandeur d'âme de forger l'arme sous l'œil même de l'ennemi ? Bourgeois, n'est-ce pas devant l'étranger que votre ancêtre, Etienne-Marcel, voulut refaire la France ? Et votre Convention n'a-t-elle pas manœuvré dans le souffle même de la tempête ?

Que répondent-ils ? — A mort!

Le rouge soleil des discordes civiles fait tomber les fards et les masques. Ils sont là, toujours côte à côte, comme en

91, 94, 1848, les monarchistes, les cléricaux, les libéraux, les radicaux, tous, les poings tendus contre le peuple, même armé sous des uniformes divers. Leur décentralisation, c'est la féodalité rurale et capitaliste, leur self-gouvernement, l'exploitation du budget par eux-mêmes, comme toute la science politique de leur homme d'État, n'est que le massacre et l'état de siége.

Quelle bourgeoisie au monde, après de tels désastres, n'eut couvé, ménagé avaricieusement ce réservoir de forces inespérées. Eux, voyant ce Paris capable d'enfanter un monde nouveau, ce cœur gonflé du plus beau sang de la France, ils n'eurent qu'une pensée : saigner Paris.

CHAPITRE IX.

« Toutes les parties de la France sont unies et ralliées
» autour de l'Assemblée et du gouvernement. »

Circulaire de M. Thiers à la province, le 23 au soir.

LA COMMUNE A LYON, A ST-ETIENNE, AU CREUZOT.

Que faisait la province ?

Elle vécut d'abord sur les dépêches menteuses de M. Thiers, (1) privée des journaux parisiens ; ensuite courut aux signatures du Comité, et ne voyant ni la Gauche ni les parangons démocratiques, dit : « Quels sont ces inconnus ? » Les républicains bourgeois, ignorants du siége, toujours à mille lieux du peuple, ne sachant ni deviner ni comprendre,

(1) Il inaugurait l'incomparable campagne de mensonges que nous verrons se dérouler. Le 19 : « L'armée au nombre de 40,000 hommes s'est concentrée en bon ordre à Versailles. » Il y avait 22,000 hommes (chiffre donné par M. Thiers dans l'Enquête) totalement débandés. Le 20 : « Le gouvernement n'a pas voulu engager une action sanglante alors qu'il était provoqué. » Le 21, l'armée est montée à 45,000 hommes. « L'insurrection est désavouée par tout le monde. » Le 22 : « De toutes parts on offre au gouvernement des bataillons de mobiles pour le soutenir contre l'anarchie. » Le 27, pendant qu'on dépouillait le vote : « Une portion considérable de la population et de la garde nationale de Paris sollicite le concours des départements pour le rétablissement de l'ordre. »

très habilement relancés d'ailleurs par la presse conservatrice, comme leurs pères autrefois disaient : « Pitt et Cobourg, » crièrent: «Ces inconnus ne peuvent être que des Bonapartistes.» Le peuple, seul, eut de l'instinct.

Le premier écho fut à Lyon. C'est une répercussion nécessaire.. Depuis l'avénement de l'Assemblée, les travailleurs se sentaient guettés. Les conseillers municipaux, faibles et timides, quelques-uns jusqu'à la réaction, avaient amené le drapeau rouge en disant : « Le fier drapeau de la résistance à outrance ne survivra pas à l'humiliation de la France. » Cette grosse malice n'avait pas trompé le peuple, qui, à la Guillotière, montait la garde autour de son drapeau. Le nouveau préfet Valentin, ancien officier brutal et vulgaire, une sorte de Clément Thomas, disait assez aux travailleurs quelle République on leur ménageait.

Le 19, aux premières nouvelles, tous les républicains sont sur pied, ne cachent pas leurs sympathies pour Paris. Le lendemain, Valentin fait une proclamation provocatrice, saisit les journaux parisiens et refuse toute dépêche. Le 21, au Conseil municipal, plusieurs s'indignent et l'un dit : « Ayons le courage d'être Commune de Lyon. » Le 22 à midi, huit cent délégués de la garde nationale se réunissent au Palais St-Pierre. On fait la motion de choisir entre Paris et Versailles. Un citoyen qui arrive de Paris, explique le mouvement. Beaucoup veulent qu'on se déclare immédiatement pour Paris. La réunion finit par envoyer à l'Hôtel-de-Ville des délégués pour demander l'extension des libertés municipales, le maire chef de la garde nationale et faisant fonction de préfet.

Le conseil municipal était en séance. Le maire Hénon, tête

de bois de 48, combattait toute résistance à Versailles. Le maire de la Guillotière, Crestin, républicain connu, demandait qu'au moins on protestât. D'autres voulaient que le conseil étendit ses attributions. Hénon menaçait de donner sa démission si l'on passait outre et proposait de se rendre auprès du préfet qui convoquait en ce moment les bataillons réactionnaires.

Les délégués du palais St-Pierre arrivent. Hénon les reçoit durement. Les députations se succèdent, les refus se suivent. Cependant, les bataillons des Brotteaux et de la Guillotière se préparent et, à huit heures, une foule épaisse remplit la place des Terreaux, crie : « Vive la Commune ! à bas Versailles ! » Les bataillons réactionnaires ne répondent pas à l'appel du préfet.

Une partie du conseil rentre en séance à neuf heures, pendant que l'autre, avec Hénon, tient tête aux délégués. Sur une réponse du maire qui ne laisse plus d'espoir, les délégués envahissent la salle du conseil. La foule avertie se précipite dans l'Hôtel-de-Ville. Les délégués s'installent à la table du conseil, nomment Crestin maire de Lyon. Il refuse et, sommé de s'expliquer, déclare que la direction du mouvement revient à ceux qui en ont pris l'initiative. Après un long tumulte, les gardes nationaux acclament une Commission communale en tête de laquelle ils placent cinq conseillers : Crestin, Durand, Bouvatier, Perret, Velay. Les delégués font venir Valentin, lui demandent s'il est pour Versailles. Il répond que sa proclamation ne laisse aucun doute, et il est arrêté. Alors on décide la proclamation de la Commune, la dissolution du conseil municipal, la destitution du préfet, du général de la garde nationale remplacé par Riciotti Garibaldi, que

signent son nom et ses services à l'armée des Vosges. Ces résolutions sont annoncées au peuple et saluées d'acclamations. Le drapeau rouge reparait en maitre au grand balcon.

Le lendemain 23, dès la première heure, les cinq conseillers nommés la veille se récusèrent et les insurgés furent obligés de se présenter tout seuls à Lyon et aux villes voisines. « La Commune, dirent-ils, doit maintenir pour Lyon le droit d'établir et de prélever ses impôts, de faire sa police et de disposer de sa garde nationale, maîtresse de tous les postes et des forts. » Ce programme tout sec fut quelque peu développé par les comités de la garde nationale et de l'Alliance républicaine ; « Avec la Commune, les impôts s'allègeront, les deniers publics ne seront plus gaspillés, les institutions sociales attendues par les travailleurs, seront fondées. Bien des misères et des souffrances seront soulagées en attendant que disparaisse la hideuse plaie sociale du paupérisme. » Proclamations insuffisantes, sans conclusion, muettes sur le danger de la République, sur la conspiration cléricale, les seuls leviers par lesquels on put soulever la petite bourgeoisie.

Aussi, la Commission se trouva de suite isolée. Elle avait pris le fort des Charpennes, accumulé des cartouches, disposé des canons et des mitrailleuses autour de l'Hôtel-de-Ville; mais les bataillons populaires, à l'exception de deux ou trois, s'étaient retirés sans laisser un piquet, et la résistance s'organisait. Le général Crouzat raccolait à la gare tous les soldats, marins et mobilisés, éparpillés dans Lyon. Hénon nommait un général de la garde nationale. Les officiers des bataillons de l'ordre protestaient contre la Commune et se mettaient aux

ordres du conseil municipal qui siégeait dans le cabinet du maire, à deux pas de la Commission.

Très-embarrassée, elle invita le conseil à siéger dans la salle ordinaire de ses séances. Il vint à quatre heures. La Commission lui abandonna la place, les gardes nationaux occupant la partie réservée au public. S'il y avait eu quelque vigueur dans cette bourgeoisie moyenne, quelque prévoyance des fureurs conservatrices, les conseillers républicains auraient gouverné cet élan populaire. Mais ils étaient toujours, les uns cette aristocratie marchande qui avait chicané son or et sa personne à la défense nationale, les autres, ces radicaux orgueilleux qui prétendent administrer les travailleurs, nullement les émanciper. Comme ils délibéraient, ne savaient rien résoudre, la foule impatientée jeta quelques exclamations. Leur morgue s'offensa. Ils levèrent brusquement la séance pour aller minuter une adresse avec Hénon.

Le soir, deux délégués du Comité Central de Paris débarquèrent au club de la rue Duguesclin. On les mena à l'Hôtel-de-Ville où, du grand balcon, ils haranguèrent la foule. Elle répondit : « Vive Paris ! Vive la Commune ! » Le nom de Ricciotti furent encore acclamé.

Mais ce ne fut qu'une démonstration. Les délégués étaient eux mêmes trop inexpérimentés pour vivifier et diriger ce mouvement. Le 24, il ne restait sur la place des Terreaux que quelques groupes de curieux. Le rappel n'amenait personne. Les quatre grands journaux de Lyon, radicaux, libéraux, cléricaux « répudiaient énergiquement toute connivence avec les insurrections parisiennes, Lyonnaises ou autres. » Le général Crouzat répandait le bruit que les Prussiens, campés à Dijon, menaçaient d'occuper Lyon dans les vingt-quatre

heures si l'ordre n'était rétabli. La Commission, de plus en plus délaissée, se tourna de nouveau vers le conseil qui siégeait à la Bourse, proposa de lui abandonner l'administration. Le conseil refusa de traiter. « Non, dit le maire, nous n'accepterons jamais la Commune! » Et, comme les mobiles de Belfort étaient annoncés, le conseil décida de leur faire une réception solennelle. C'était la bataille

Les pourparlers avaient duré toute l'après-midi et très avant dans la soirée. Peu à peu l'Hôtel-de-Ville se dégarnit, les membres de la Commission disparurent. A quatre heures du matin, les deux seuls qui restaient résilièrent leurs pouvoirs, (1) relevèrent les sentinelles qui gardaient le préfet et quittèrent l'Hôtel-de-Ville. Le lendemain matin, Lyon trouva sa Commune évanouie.

Mais, le soir même où il s'éteint à Lyon, le mouvement révolutionnaire éclate à St-Étienne. Depuis le 31 Octobre où l'on faillit proclamer officiellement la Commune, les socialistes n'avaient cessé de la réclamer malgré la résistance et même les menaces du conseil municipal.

Il y avait deux foyers républicains, le Comité de la garde nationale, poussé par le club révolutionnaire de la rue de la Vierge et l'Alliance Républicaine qui groupait les républicains avancés. Le Conseil municipal était fait, à deux ou trois exceptions près, de ces radicaux qui ne savent résister au peuple que pour se faire briser par la réaction. Le Comité et l'Alliance s'accordaient à demander son renouvellement.

(1) « Considérant, diront-ils dans leur déclaration, que la Commune provisoire de Lyon, acclamée par la garde nationale, ne se sent plus soutenue par elle, les membres de la Commune se déclarent déliés de leurs engagements envers leurs mandants et résilient tous les pouvoirs qu'ils tenaient d'eux. »

Le 18 Mars enthousiasma les ouvriers. L'organe radical, *L'Éclaireur*, disait sans conclure : « Si l'Assemblée domine, c'en est fait de la République ; si, d'autre part, les députés de Paris se séparent du Comité Central, c'est qu'ils ont de bonnes raisons pour cela. » Le peuple alla tout droit. Le 23, le club de la Vierge envoya ses délégués à l'Hôtel-de-Ville réclamer la Commune. Le maire promit de soumettre la question à ses collègues. L'Alliance Républicaine vint aussi demander l'adjonction au conseil d'un certain nombre de délégués.

Le lendemain, 24, les délégations revinrent. Le conseil déclara qu'il donnait sa démission et siégerait jusqu'à son remplacement par les électeurs qui seraient convoqués à bref délai. C'était une défaite, car, ce jour même, le préfet par intérim, Morellet, adjurait la population de ne pas proclamer la Commune, de respecter l'autorité de l'Assemblée. A sept heures du soir, une compagnie de gardes nationaux relevait la garde aux cris de : « Vive la Commune ! » Le Comité Central envoyait demander à l'Alliance Républicaine de se joindre à lui pour enlever l'Hôtel-de-Ville. Les radicaux refusèrent, dirent que la promesse du conseil suffisait, que les mouvements de Paris et de Lyon manquaient de clarté, qu'il fallait affirmer l'ordre et la tranquillité publiques.

Pendant ces pourparlers, le peuple se réunissait au club de la Vierge, accusait la mollesse de ses premiers délégués, décidait d'en envoyer d'autres et de les accompagner pour qu'ils ne pussent fléchir. A dix heures, deux colonnes de quatre cents hommes chacune arrivèrent devant la grille qui couvre l'Hôtel-de-Ville. Elle venait d'être fermée sur l'ordre du nouveau préfet, M. de l'Espée, un autocrate d'usine, qui arrivait à l'instant même, très décidé à réduire les turbulents. Mais le

peuple commençant d'ébranler la grille il fallut laisser entrer ses délégués. Ils trouvèrent le maire et Morellet, demandèrent la Commune et, en attendant, l'adjonction d'une Commission populaire. Le maire refusa ; l'ancien préfet s'acharna à démontrer que la Commune était une invention prussienne. Désespérant de convertir les délégués, il alla prévenir M. de l'Espée — le bâtiment de la préfecture tient à la mairie — et tous deux, s'esquivant par le jardin, parvinrent à rejoindre le général Lavoye.

A minuit, les délégués, ne pouvant rien obtenir, déclarèrent que personne ne quitterait l'Hôtel-de-Ville et ils allèrent à la grille dire aux manifestants d'aviser. Les uns coururent chercher des armes, les autres pénétrèrent dans la salle des prudhommes, où ils tinrent une réunion. La nuit fut pleine de tumultes. Les délégués qui venaient d'apprendre l'échec de Lyon, hésitaient. Le peuple menaçait, voulait qu'on battit le rappel. Le maire refusait. Enfin, à sept heures, il trouva un biais, promit de proposer un plébiscite sur l'établissement de la Commune. Un délégué lut cette déclaration au peuple, qui abandonna aussitôt l'Hôtel-de-Ville.

A ce moment même, M. de l'Espée avait la brillante idée de faire battre le rappel que le peuple demandait vainement depuis minuit. Il ramassa tout d'abord quelques gardes nationaux de l'ordre, rentra dans l'Hôtel-de-Ville complètement évacué et cria victoire dans une proclamation. Le conseil municipal lui communiquant la convention du matin, de l'Espée refusa de fixer une date aux élections. D'ailleurs, dit-il, le général lui avait promis la garnison.

A onze heures, le rappel du préfet a rassemblé tous les bataillons populaires. Des groupes se forment devant l'Hôtel-

de-Ville, criant : « Vive la Commune ! » De l'Espée fait venir la garnison, deux cent cinquante fantassins et deux escadrons de hussards qui arrivent en trainant. La foule les entoure ; le conseil proteste ; le préfet doit faire rentrer ses guerriers. Il ne reste plus devant la foule qu'une haie de pompiers et, dans l'Hôtel-de-Ville, deux compagnies dont une seulement est pour l'ordre.

Vers midi, une délégation vient sommer le conseil de tenir sa promesse. Les conseillers présents — un assez petit nombre — consentiraient à s'adjoindre deux délégués par compagnie ; mais de l'Espée refuse formellement toute concession. A quatre heures, une délégation du Comité, très nombreuse, se présente. Le Préfet parle de se retrancher, de blinder les grilles. Mais les pompiers lèvent la crosse en l'air, livrent le passage, et de l'Espée est bien forcé de recevoir quelques délégués.

Au dehors, la foule s'agite, inquiète, irritée de ces pourparlers inutiles. A quatre heures et demie, les ouvriers de la manufacture d'armes arrivent. Un coup de feu part d'une des maisons de la place, et tue un ouvrier passementier, Lyonnet. Cent coups de feu répondent ; le tambour bat, le clairon sonne la charge ; les bataillons se ruent dans l'Hôtel-de-Ville, pendant qu'on fouille la maison d'où l'on croit que l'agression est venue.

Au bruit des coups de feu, le préfet rompt la conférence, veut recommencer sa fugue de la nuit. Il se trompe de couloir, est reconnu, saisi, ainsi que le substitut du procureur de la République, ramené avec lui dans la grande salle et montré au balcon. La foule le hue, convaincue qu'il a fait tirer sur le peuple. Un garde de l'ordre, M. de Ventavon,

cherchant à sortir de la mairie, est pris pour le meurtrier de Lyonnet et promené sur la civière qui vient de porter le cadavre à l'hôpital.

Le préfet et le substitut restent dans la grande salle au milieu d'hommes ardemment irrités. Beaucoup accusent de l'Espée d'avoir, sous l'Empire, fait tirer sur les mineurs d'Aubin. Il proteste, dit qu'il n'a pas dirigé ces mines, mais celles d'Archambault. On le presse de proclamer la Commune ou de donner sa démission. Il résiste, discute. Peu à peu la foule, fatiguée, s'écoule et, à huit heures, il ne reste dans la salle qu'une quarantaine de gardes. Les prisonniers prennent quelque nourriture. Le président du Comité qui s'organise dans un cabinet voisin, voyant tout tranquille, se retire. Mais à neuf heures, la foule revient. Le bouillonnement recommence. On crie : « La Commune, la Commune ! Signez ! » De l'Espée offre de signer, mais en ajoutant qu'il a été contraint. Les prisonniers étaient sous la main de deux hommes très exaltés Victoire et Fillon, ce dernier, ancien proscrit, cerveau dérangé, et qui se tournait tantôt contre la foule, tantôt contre les prisonniers. A dix heures, il se fait une poussée contre eux. Fillon se retourne et, tout à fait halluciné, lâche deux coups de revolver qui tuent son ami Victoire et blessent un tambour. Instantanément, les fusils s'abattent. Fillon et de l'Espée tombent morts. Le substitut, couvert par le corps de Fillon, échappe aux balles. Le lendemain, il fut mis en liberté ainsi que M. de Ventavon.

Pendant la nuit, un Comité se constitua, pris parmi les officiers de la garde nationale et les orateurs habituels du club de la Vierge. Il fit occuper la gare, s'empara du télégraphe, prit les cartouches de la poudrière, convoqua les

électeurs pour le 29. « La Commune, dit-il, n'est ni l'incendie, ni le vol, ni le pillage comme on se plait à le répéter ; mais la conquête des franchises et de l'indépendance que nous avaient ravies les législations impériales et monarchiques ; elle est la vraie base de la République. » C'était tout le préambule. Dans cette ruche ouvrière, à côté des milliers de mineurs de la Ricamarie et de Firminy, on ne trouvait pas un mot pour la question sociale. La Commission ne sut que battre le rappel, et, comme à Lyon, il ne rendit pas.

Le lendemain, dimanche, la ville calme, curieuse, lisait les affiches de la Commune placardées côte à côte avec les appels du général et du procureur. Ce dernier, en bon radical, parlait d'un complot bonapartiste. Le général engageait le conseil à retirer sa démission. Il vint trouver les conseillers réfugiés à la caserne, leur dit : « Mes soldats ne veulent pas se battre, mais j'ai mille chassepots ; si vous voulez vous en servir, en avant ! » Le conseil répondit qu'il ne possédait aucune aptitude militaire et en même temps, comme à Lyon, il refusa d'envoyer à l'Hôtel-de-Ville, « attendu, dit-il, qu'on ne traite qu'avec des gens honnêtes. »

Le 27, l'Alliance Républicaine et *l'Eclaireur* se dégagèrent complètement. La Commission s'éclaircit. Le soir, les quelques fidèles qui restaient, reçurent deux jeunes gens envoyés par les délégués à Lyon du Comité Central. Ils poussèrent à la résistance, mais l'Hôtel-de-Ville se vidait de ses défenseurs. Le 28, au matin, il n'avait plus qu'une centaine d'hommes. A six heures, le général Lavoye se présenta avec les francs-tireurs des Vosges et quelques troupes venues de Montbrison. Un parlementaire fut envoyé aux gardes nationaux, les sup-

plia de déposer les armes afin d'éviter une effusion de sang. Ils consentirent à évacuer la mairie.

De nombreuses arrestations furent faites. Les conservateurs vomirent sur la Commune les injures d'usage, racontèrent qu'on avait vu des cannibales parmi les meurtriers du préfet. (1) *L'Eclaireur* ne manqua pas de démontrer que le mouvement était purement bonapartiste. Les travailleurs sentirent bien qu'ils étaient vaincus, et, à l'enterrement solennel de M. de L'Espée, on entendit de sombres protestations.

Au Creuzot, même défaite des prolétaires. Cependant, les socialistes administraient la ville depuis le 4 septembre. Le maire était Dumay, ancien ouvrier de l'usine. Le 25, aux nouvelles de Lyon, on parla de proclamer la Commune. Le 26, les gardes nationaux passés en revue, crièrent : « Vive la Commune ! » et la foule les accompagna sur la place de la mairie, occupée par le colonel de cuirassiers Gerhardt. Il ordonna aux fantassins de faire feu. Ils refusèrent. Il donna l'ordre à ses cavaliers de charger. Les gardes croisèrent la baïonnette, envahirent la mairie. Dumay prononça la déchéance du gouvernement Versaillais, proclama la Commune, et le drapeau rouge fut arboré.

(1) Il faut citer certaines infamies tout entières pour se rendre compte du *delirium tremens* de la haute bourgeoisie, quand elle parle de la Commune. Quatre mois après ces événements, le préfet Ducros, l'auteur des fameux ponts de la Marne, déposant devant la Commission d'Enquête sur le 18 Mars, disait : « On ne respecta pas son cadavre ; on lui fit sauter la tête. Dans la nuit, chose effroyable, un des hommes qui a participé à l'assassinat et qui a comparu devant la justice, vint à un café, offrant aux consommateurs de leur donner des morceaux du crâne de M. de L'Espée et faisant craquer sous ses dents des morceaux de ce crâne. » Et Ducros précisait : « L'homme avait été arrêté, traduit en jugement, acquitté. » Horrible imagination que, même les radicaux Stéphanois, ont flétrie.

Mais là, comme partout, on resta immobile. Le commandant du Creuzot revint le lendemain avec du renfort, dispersa la foule qui se tenait curieuse et passive sur la place, et s'empara de la mairie.

En quatre jours, tous les foyers révolutionnaires de l'Est, Lyon, St-Étienne, le Creuzot échappent à la Commune. Descendons le Rhône et courons au Midi.

CHAPITRE X.

LA COMMUNE A MARSEILLE. TOULOUSE ET NARBONNE.

Depuis les élections du 8 février, Marseille avait repris son grondement de la guerre. L'avènement des réactionnaires, la nomination de M. Thiers, la paix bâclée et honteuse, la monarchie entrevue, les défis et les défaites, la cité vaillante avait tout senti aussi vivement que Paris. La formidable nouvelle du 18 Mars tomba sur une poudrière. Toutefois, on attendait des renseignements, quand le 22 apporta la fameuse dépêche Rouher-Canrobert.

Aussitôt les clubs se remplirent. Ils jouaient un grand rôle dans l'ardente vie de Marseille. Les radicaux prudents et méthodiques, tenaient le club de la garde nationale. Les courants populaires s'épanchaient à l'Eldorado. On y applaudissait Gaston Crémieux, parole élégante et féminine, avec des bonheurs réels comme il l'avait montré à Bordeaux. Gambetta lui devait son élection sous l'Empire. Il accourut au club de la garde nationale, dénonça Versailles, dit qu'on ne pouvait laisser périr la République, qu'il fallait agir. Le club,

quoique très indigné de la dépêche, ne voulut rien précipiter. Les proclamations du Comité Central n'annonçaient, disait-il, aucune politique nettement définie. Signées d'inconnus, elles étaient peut-être une entreprise bonapartiste.

L'argument jacobin devenait ridicule à Marseille, où c'était la dépêche de M. Thiers qui soulevait l'agitation. Qui sentait le bonapartisme, de ces inconnus soulevés contre Versailles ou de M. Thiers protégeant Rouher et ses ministres et se vantant de l'offre de Canrobert ?

Après un discours du substitut du procureur de la République, Bouchet, Crémieux revint sur son premier mouvement et, accompagné de délégués du club, se rendit à l'Eldorado. Il lut, commenta *L'Officiel* de Paris qu'il avait obtenu du préfet, et finit par dire : « Le gouvernement de Versailles a levé sa béquille contre ce qu'il appelle l'insurrection de Paris ; mais elle s'est brisée dans ses mains et la Commune en est sortie... Jurons que nous sommes unis pour défendre le gouvernement de Paris, le seul que nous reconnaissons. »

On se separa prêts à la résistance, mais résolus à l'expectative.

Ainsi, la population frémissante se contenait encore quand le préfet la souffleta par la plus stupide des provocations. L'amiral Cosnier, marin distingué, mais parfaite nullité politique, tout dépaysé dans ce milieu où il arrivait à peine, fut l'instrument passif de la réaction. Déjà, plusieurs fois depuis le 4 Septembre, elle s'était heurtée à ces gardes nationaux populaires qui avaient proclamé la Commune, expulsé les Jésuites. Le R. P. Tissier, quoique absent, continuait de la diriger. La modération de la ville lui parut lâcheté. Comme M. Thiers le 17, elle se crut assez forte pour un coup d'éclat.

Le soir, l'amiral tint conseil avec le maire Bories, un vieux débris de 1848, qui avait trainé dans toutes les coalitions clérico-libérales, le procureur de la République, Guibert timide et flottant, et le général Espivent de la Villeboisnet, une de ces sanglantes caricatures qu'engendrent les guerres civiles sous l'Équateur. Légitimiste obtus, dévot hébété, syllabus articulé, général d'antichambre, ancien membre des commissions mixtes, il avait été, pendant la guerre, chassé de Lille, par le peuple indigné de son ineptie et de ses antécédents. Il apporta au conseil le mot d'ordre des prêtres et des croquemitaines réactionnaires, proposa de convoquer la garde nationale à une manifestation armée en faveur de Versailles. Il eut demandé mieux sans doute, mais la garnison se composait uniquement des épaves de l'armée de l'Est et de quelques artilleurs débandés. Cosnier, totalement abusé, approuva la manifestation, et donna l'ordre au maire et au colonel de la garde nationale de s'y préparer.

Le 23 mars, à sept heures du matin, le rappel éclate. L'ingénieuse idée du préfet court la ville et les bataillons populaires s'apprêtent à lui faire honneur. Dès dix heures, ils arrivent au cours du Chapitre et l'artillerie de la garde nationale s'aligne sur le cours St-Louis. A midi, franc-tireurs, gardes nationaux, soldats de toutes armes, se mêlent et se groupent sur le cours Belzunce. Bientôt, tous les bataillons de la Belle de Mai et d'Endourre arrivent au complet. Les bataillons de l'ordre restent sous terre.

Le conseil municipal s'épouvante, désavoue la manifestation, affiche une adresse républicaine Le Club de la garde nationale se rallie au conseil et, demande en outre le retour de l'Assemblée à Paris, l'exclusion des fonctions publiques de

tous les complices de l'Empire. Le substitut Bouchet envoie sa démission.

Pendant ce temps, les bataillons piétinent sur place, crient : « Vive Paris ! » Des orateurs populaires passent sur leur front, les haranguent. Le club qui voit l'explosion imminente envoie Crémieux, Bouchet et Frayssinet demander au préfet de faire rompre les rangs et de communiquer les dépêches de Paris. Les délégués discutent avec Cosnier quand une clameur immense part de la place. La Préfecture est cernée.

A quatre heures, les bataillons, sur pied depuis six heures, se sont ébranlés, tambour en avant. Douze à treize mille hommes débouchent sur la Cannebière et, par la rue St-Féréol, se présentent devant la préfecture. Les délégués du club essaient de parlementer ; mais un coup de feu part et la foule, se ruant dans la préfecture, arrête le préfet, ses deux secrétaires et le général Ollivier. Gaston Crémieux paraît au balcon, parle des droits de Paris, recommande le maintien de l'ordre. La foule applaudit mais continue d'entrer, cherche, veut des armes. Crémieux fait former deux colonnes, les envoie aux Forges et chantiers de Menpenti, qui livrèrent leurs fusils.

On parvient dans le tumulte à former une Commission de six membres : Crémieux, Job, Étienne portefaix, Maviel cordonnier, Guillard ajusteur, et Allerini. Elle délibère au milieu de la foule. Crémieux propose de mettre en liberté l'amiral et les autres. De tous les côtés on proteste : « Qu'ils restent, c'est une garantie ! » L'amiral est conduit dans une pièce voisine, gardé à vue. On lui demande sa démission, singulière manie de tous ces mouvements populaires. Cosnier,

tout à fait désorienté, signa ce qu'on lui demandait. (1)

La Commission fit afficher qu'elle concentrait dans ses mains tous les pouvoirs, et, sentant bien qu'elle devait étendre sa base, invita le conseil municipal et le club de la garde nationale à lui envoyer chacun trois délégués. Le Conseil désigna David Bosc, Desservy et Sidore ; le club, Bouchet, Cartoux et Fulgéras. Le lendemain, ils firent une proclamation modérée : « Marseille a voulu prévenir la guerre civile provoquée par les circulaires de Versailles. Marseille soutiendra le gouvernement républicain régulièrement constitué qui siégera dans la capitale. La Commission départementale formée avec le concours de tous les groupes républicains, veillera sur la République jusqu'à ce qu'une nouvelle autorité émanée d'un gouvernement régulier, siégeant à Paris, vienne la relever. »

Les noms du conseil municipal et du club rassurèrent la bourgeoisie moyenne. Les réactionnaires continuaient de rentrer la tête. L'armée avait évacué la ville pendant la nuit. Abandonnant le préfet dans le bas-fonds où il l'avait jeté, le lâche Espivent s'était aller cacher, la Préfecture envahie, chez la maîtresse d'un commandant de la garde nationale, Spir, qu'il fit décorer plus tard pour ce service d'ordre moral. A minuit, il s'esquiva, rejoignit les troupes qui, sans être inquiétées par le peuple endormi dans sa victoire, gagnèrent le village d'Aubagne à 17 kilomètres de Marseille.

La ville restait donc entièrement au peuple. Cette victoire complète tourna la tête aux plus ardents. Il n'y a pas de

(1) Cette abdication fut révélée devant le Conseil de guerre par l'avocat d'un des accusés Cosnier, craignant qu'on ne l'interprétât comme un acte de lâcheté, se brula la cervelle.

pour préfet Kératry, l'ancien préfet de police du 4 Septembre. Il arriva dans la nuit du 21 au 22, descendit chez le général de division Nansouty, et, apprenant que la garnison se bornait à 600 hommes débandés, que toute la garde nationale se déclarerait pour Duportal, il battit en retraite sur Agen.

Le 22, la garde nationale préparait une manifestation pour s'emparer de l'Arsenal. Duportal et le maire coururent au Capitole, l'Hôtel-de-Ville de Toulouse. Le maire déclara que la revue n'aurait pas lieu, Duportal qu'il donnerait sa démission plutôt que de se prononcer. Mais les généraux, effrayés de l'élan du faubourg, se réfugièrent à l'Arsenal. Le maire et la commission municipale, comprenant qu'il ne faudrait plus jouer un rôle platonique, s'enfuirent de leur côté et Duportal, dans sa préfecture, parut dès lors un révolutionnaire et désigné d'autant plus aux sympathies de la garde nationale. Il s'efforça de rassurer les généraux, vint à l'Arsenal, leur dit sa ferme résolution de maintenir l'ordre au nom du gouvernement de Versailles, le seul dont il reconnut la légitimité, sut les convaincre assez pour qu'ils écrivissent à M. Thiers de le maintenir à son poste. Kératry, s'armant de ses déclarations, lui fit demander son concours pour prendre possession de la préfecture. Duportal lui donna rendez-vous devant les officiers des mobiles et de la garde nationale convoqués pour le lendemain, 24.

Il s'agissait d'organiser les légions de volontaires contre Paris. Quatre officiers sur soixante s'offrirent pour Versailles. La garde nationale ne vint pas au rendez-vous. Elle préparait en ce moment une manifestation contre Kératry. A une heure, 2,000 hommes sont réunis place du Capitole et, drapeau en tête, ils se rendent à la préfecture. Duportal

les reçoit. L'un d'eux déclare que, loin de soutenir l'Assemblée, ils sont prêts à marcher contre elle, que, si M. Thiers ne veut pas faire la paix avec Paris, ils proclameront la Commune. A ce nom, des cris partent de tous les coins de la salle : « Vive la Commune ! Vive Paris ! » Les officiers s'exaltant, décrètent Kératry d'arrestation, proclament la Commune et somment Duportal de se mettre à leur tête. Il se débat, offre d'inspirer officieusement les chefs de la Commune. Les officiers l'accusent de défaillance et le décident à venir sur la place de la Préfecture où les gardes nationaux l'acclament. La manifestation se rend au Capitole.

A peine arrivés dans la grande salle, les meneurs paraissent déjà fort embarassés. Ils offrent la présidence au maire, à d'autres municipaux qui s'esquivent, à Duportal qui s'en tire en rédigeant un manifeste. On le lit au grand balcon. La Commune de Toulouse déclare vouloir la République une et indivisible, adjure les députés de Paris d'être les intermédiaires entre le gouvernement et la grande ville, et somme M. Thiers de dissoudre l'Assemblée. La foule acclama cette Commune à l'eau de rose qui croyait aux députés de la Gauche et à M. Thiers opprimé.

Le soir, des officiers de la garde nationale nommèrent une Commission exécutive faite de purs bavards à deux ou trois exceptions près, et où les principaux meneurs du mouvement ne figuraient pas. Elle se contenta d'afficher le manifeste, négligea les moindres précautions, même d'occuper la gare. Cependant les généraux n'osaient remuer dans leur Arsenal.

Le 26, le premier président et le procureur de la République allèrent les y rejoindre et lancèrent une adresse, invitant la population à se grouper autour d'eux. La garde

nationale voulait répondre en enlevant l'Arsenal, et, déjà, le faubourg affluait sur la place du Capitole. Mais la Commission exécutive préféra négocier, envoya dire à l'Arsenal qu'elle se dissoudrait si le gouvernement nommait un préfet républicain en place de Kératry, et lâcha complètement Duportal qui, du reste, n'avait rien fait pour prendre la tête. Les pourparlers durèrent toute la soirée. Les gardes nationaux fatigués, trompés par leurs chefs, croyant tout terminé, rentrèrent dans leurs foyers.

Kératry, très-bien informé de ces défaillances, arrive le lendemain à la gare avec trois escadrons de cavalerie, se rend à l'Arsenal, rompt les négociations et donne l'ordre de marcher. A une heure, l'armée versaillaise part en guerre, forte dedeux cents cavaliers et de six cents soldats dépareillés. Une colonne occupe le pont St-Cyprien pour couper la ville du faubourg, l'autre se rend à la préfecture, la troisième avec Nansouty, Kératry et les magistrats marche sur le Capitole.

Trois cents hommes environ garnissent les cours, les fenêtres, la terrasse. Les Versaillais déploient leurs troupes et campent six pièces à soixante mètres de l'édifice. Les insurgés tiennent ainsi lignards et artilleurs au bout de leurs fusils. Le premier président et le procureur-général s'avancent pour parlementer; ils n'obtiennent rien. Kératry fait des sommations; on les couvre de cris. Une seule décharge à blanc eut fait envoler soldats et artilleurs qu'on pouvait en outre effrayer sur les deux flancs. Mais les meneurs avaient fui le Capitole. Le courage de quelques hommes allait peut-être engager la lutte, quand l'Association républicaine intervint, persuada aux gardes de se retirer et sauva Kératry. La prise de la préfecture ne fut pas autrement périlleuse.

Kératry fit, le soir même, son entrée dans l'hôtel. Les membres de la Commission exécutive publièrent, le lendemain, un manifeste de platitude qui leur valut l'impunité, et l'un d'eux se fit nommer maire par Kératry.

Ainsi, la généreuse population ouvrière de Toulouse soulevée au cri de : « Vive Paris ! » fut abandonnée par ceux qui l'avaient insurgée. Echec désastreux pour Paris, car tout le Sud-Ouest aurait suivi Toulouse.

L'homme de tête et d'action qui fit défaut à ce mouvement, se trouva dans l'insurrection de Narbonne. La vieille cité, gauloise d'élan, de ténacité romaine, est le vrai foyer de la démocratie dans l'Aude. Nulle part, pendant la guerre, on n'avait plus vigoureusement protesté contre les faiblesses gambettistes. Aussi, la garde nationale de Narbonne n'avait pas de fusils quand celle de Carcassonne était armée depuis longtemps. A la nouvelle du 18 mars, Narbonne n'hésita pas, fut avec Paris. Pour proclamer la Commune, on pensa de suite à Digeon, proscrit de l'Empire, homme de convictions fortes et d'un caractère assuré. Digeon, aussi modeste que résolu, offrit la direction du mouvement à son camarade d'exil, Marcou, le chef reconnu de la démocratie dans l'Aude, un des plus fougueux contre Gambetta pendant la guerre. Marcou, avocat madré, craignant de se compromettre et redoutant l'énergie de Digeon au chef-lieu, le poussa sur Narbonne. (1) Il y arriva

(1) « Lorsque le 18 Mars éclata à Paris, on vint me demander s'il ne fallait pas proclamer la Commune à Carcassonne. Je n'avais qu'un mot à dire : j'étais maire de la ville comme je le suis encore Grâce à moi, certains éléments puissants pour le désordre quittèrent la ville et allèrent proclamer la Commune à Narbonne. » — *Discours de M Marcou à l'Assemblée en réponse à M. de Gavardie Séance du 27 Janvier 1874.*

le 23 et pensa d'abord convertir le conseil municipal à l'idée de la Commune. Mais le maire, Raynal, refusant de réunir le conseil, le peuple, impatienté, envahit l'Hôtel-de-Ville le 24 au soir, s'arma des fusils que la municipalité détenait, installa Digeon et ses amis. Il parut au balcon, proclama la Commune de Narbonne unie à celle de Paris, et prit immédiatement des mesures de défense.

Le lendemain, le maire essaya de rallier la garnison et des compagnies apparurent devant l'Hôtel-de-Ville. Mais le peuple, surtout les femmes, enthousiastes de la Commune, bien dignes de leurs sœurs parisiennes, désarmèrent les soldats. Un capitaine et un lieutenant furent retenus comme ôtages. Le reste de la garnison alla s'enfermer dans la caserne St-Bernard. Raynal continuant à souffler la résistance, la foule l'arrêta le 26. Digeon plaça les trois ôtages en tête d'un détachement de fédérés, vint s'emparer de la préfecture et mit des piquets à la gare et au télégraphe. Pour s'armer, il força l'arsenal. Malgré leur lieutenant qui commandait le feu, les soldats livrèrent leurs fusils. Ce jour-là, les délégués des communes voisines arrivèrent, et Digeon s'occupa de généraliser le mouvement.

Il avait très bien compris que les insurrections départementales s'effondreraient vite si elles n'étaient fortement reliées, et il voulait tendre la main aux soulèvements de Toulouse et de Marseille. Béziers, Perpignan, Cette lui avaient déjà fait promettre leur appui. Il s'apprêtait à partir pour Béziers, quand, le 28, deux compagnies de turcos arrivèrent et furent bientôt suivies d'autres troupes envoyées de Montpellier, Toulouse et Perpignan. Dès lors, Digeon dut se renfermer dans la défensive. Il fit élever des barricades, renforça les postes, ordon-

nant aux fédérés d'attendre toujours l'attaque et de viser uniquement les officiers...

Nous reviendrons. Paris nous rappelle. Les autres agitations de province ne furent que des tressaillements. Le 28, au moment où Paris s'absorbe dans sa joie, il n'y a plus dans toute la France que deux Communes debout, Marseille et Narbonne.

CHAPITRE XI.

LE CONSEIL DE LA COMMUNE OSCILLE DÈS LES PREMIÈRES SÉANCES. LES MAIRES ET LES ADJOINTS ÉLUS LE DÉSERTENT EN MASSE.

La place de l'Hôtel-de-Ville vibrait encore, quand les nouveaux élus se réunirent dans la salle du conseil municipal.

Le scrutin avait donné dix-huit maires et adjoints de toutes les nuances libérales, depuis le néo-jacobin sensible jusqu'au positiviste franchement dédaigneux de la foule, quelques radicaux, et une soixantaine de révolutionnaires de tout bois.

Ces derniers ne sont pas tous des obscurs. Des membres du Comité Central, le peuple a nommé les plus connus, une douzaine. Beaucoup d'élus sont des vétérans révolutionnaires : Blanqui, arrêté le 17 en province, Delescluze, Gambon, Miot, Beslay, Félix Pyat, ou les plus en vue de la Corderie et du parti d'action : Ranvier, Vermorel, Tridon, Lefrançais, Flourens, Brunel, Vallès, Duval, Rigault, Vaillant. Un très grand nombre d'autres sont nés dans les réunions publiques

qui, chauffées à blanc par la résistance des maires ont pris les premiers phrasiers venus, ayant pour tout bagage quelques clichés de 93, ou les plus violents de gestes, sans même quelquefois vérifier leur passé.

Vingt cinq ouvriers environ, Varlin, Duval, Ranvier, Theisz, Avrial, Langevin, Frankel, Malon etc., représentent au Conseil la pensée, l'effort, l'honneur du prolétariat français. La grande majorité des élus appartient à la petite bourgeoisie et aux professions dites libérales, comptables, publicistes, médecins, hommes de loi. Sauf quelques studieux, la plupart, demi célébrités de journalisme, de réunions publiques, sont tout aussi étrangers que les ouvriers au mécanisme politique et administratif de la bourgeoisie,et cependant d'une personnalité excessive. Le parti révolutionnaire apparaissait au pouvoir comme dans l'opposition, obscurci de romantiques et de vaniteux parasites dont le temps et l'expérience auraient seuls pu l'écheniller.

Mais le temps manqua. Le peuple n'a jamais qu'une heure. Malheur à lui s'il n'est pas prêt alors, armé de toutes pièces.

Au début de la séance, le Comité Central vint saluer le Conseil. Le président d'âge, Beslay, un capitaliste fraternitaire prononça le discours d'ouverture. Il définit très heureusement la jeune Révolution : « L'affranchissement de la Commune de Paris, c'est l'affranchissement de toutes les communes de la République. Vos adversaires ont dit que vous frappez la République... Si nous l'avons frappée, c'est comme le pieu que l'on enfonce plus profondément en terre... La République de 93 était un soldat qui avait besoin de centraliser toutes les forces de la patrie ; la République de 1871 est un travailleur qui a surtout besoin de liberté pour

féconder la paix... La Commune s'occupera de ce qui est local, le département de ce qui est régional, le gouvernement de ce qui est national... Ne dépassons pas cette limite, et le pays et le gouvernement seront heureux et fiers d'applaudir à cette Révolution. » Naïve illusion d'un vieillard qui avait cependant l'expérience d'une longue vie politique. Ce programme si modéré de forme n'était rien moins que le glas de la haute bourgeoisie. On le vit séance tenante.

Il y avait eu déjà quelque confusion. Les violents, les étourdis avaient jeté des motions à tort et à travers, demandé que la Commune se déclarât souveraine. Tirard, élu par son arrondissement saisit cette occasion de se retirer. Il dit que son mandat était purement municipal, qu'il ne pouvait reconnaître à la Commune un caractère politique ; et il donna sa démission, saluant le Conseil d'une ironie : « Je vous laisse mes vœux sincères ; puissiez-vous réussir dans votre tâche, etc. »

Cet insolent de mauvaise foi qui, pendant huit jours ayant attisé la guerre civile, venait cracher le mandat qu'il avait sollicité par son adresse aux électeurs, souleva l'indignation. Ceux qui ne pouvaient se contenir, voulaient qu'on l'arrêtât ; d'autres qu'on le déclarât déchu de son mandat. On le laissa libre, parce qu'il avait dit à la tribune versaillaise : « Quand on entre à l'Hôtel-de-Ville, on n'est pas sûr d'en sortir. »

Cette bourrasque décida sans doute le Conseil à voter que ses séances seraient secrètes. Le prétexte maladroit fut que la Commune n'était pas un parlement. Décision d'un très mauvais effet, qui donnait à la Commune des airs de conspiratrice. Il fallut l'annuler quinze jours plus tard, quand on vit les comptes-rendus fantaisistes produits par le huis-clos.

A la séance du lendemain, le Conseil se partagea en commissions chargées des différents services : commission militaire, des finances, de la justice, de la sûreté générale, du travail et de l'échange, des subsistances, des relations extérieures, des services publics, de l'enseignement. La Commission exécutive se composa de Lefrançais, Duval, Félix Pyat, Bergeret, Tridon, Eudes, Vaillant. Trois d'entre eux, Duval, Bergeret et Eudes, appartenaient aussi à la commission militaire.

On venait de voter que tous les arrêtés seraient signés : *La Commune*, décret trop vite oublié, quand les délégués du Comité Central se firent annoncer. Après une demi-heure d'antichambre, ils furent introduits. « Citoyens, dit l'un d'eux, le Comité Central vient remettre entre vos mains ses pouvoirs révolutionnaires. Nous rentrons dans les attributions définies par nos statuts. »

C'était le moment pour le Conseil de s'affirmer. Seul représentant de la population, seul responsable, il absorbait à cette heure tous les pouvoirs, ne pouvait tolérer, à côté de lui, un Comité qui se souviendrait toujours de son ancien rôle et chercherait à le reprendre. La veille, le Conseil avait rendu justice au Comité en votant qu'il avait bien mérité de Paris et de la République. Il devait aujourd'hui, s'autorisant de la parole du Comité lui-même, déclarer son rôle terminé. Au lieu de parler net, on récrimina.

Un membre du Conseil rappela la promesse du Comité de se dissoudre après les élections. A moins qu'il ne visât au pouvoir, on ne comprenait pas en quoi son organisation était nécessaire. Varlin et Beslay défendirent l'existence du Comité

que Jourde et Rigault combattirent. Les délégués qni eussent cédé à une parole ferme, luttèrent contre cette faiblesse. « C'est la Fédération, dirent-ils, qui a sauvé la République. Tout n'est pas encore dit. Dissoudre cette organisation, c'est désagréger votre force. Le Comité Central ne prétend retenir aucune part du gouvernement. Il reste le trait-d'union entre vous et les gardes nationaux, le bras de la Révolution. Nous redevenons ce que nous étions, le grand conseil de famille de la garde nationale. »

Cette image frappa vivement les esprits. La discussion se prolongea sans aboutir à une conclusion. A sa seconde séance, le Conseil parut ce qu'il devait toujours être : faible, sans vues d'ensemble, laissant trainer les questions, discutant à batons rompus.

Là-dessus, Félix Pyat se lève et propose l'abolition de la conscription.

Le 3 Mars, il s'était esquivé de l'Assemblée nationale comme il avait, le 31 Octobre, déserté l'Hôtel-de-Ville et, quelques jours après, la prison. Au 18 Mars, il ne bougea pas. Delescluze se rallia dès les premiers jours. Félix Pyat attendit le triomphe et, la veille des élections, vint sonner des cymbales devant le Comité, « qui rend tout nom modeste et tout génie mineur. » Élu par douze mille voix dans le Xe arrondissement, il accourut crânement à l'Hôtel-de-Ville.

L'heure attendue pendant vingt ans avait enfin sonnée. Il allait monter sur les planches. Dans la foule des dramaturges, thaumaturges, romantiques, visionnaires, rogatons jacobins, qui, depuis 1830, tirent par les jambes la révolution sociale, il tenait la partie des appels au régicide, à la chouannerie révolutionnaire, lettres, allégories, toasts, invocations, morceaux

de rhétorique sur les évènements du jour, toute la ferblanterie montagnarde, rafraichie d'une couche de vernis humanitaire. Pendant l'Empire, ses manifestes furibonds avaient fait la joie de la police et des journaux bonapartistes ; excellente marotte à jeter au peuple qui n'en pouvait extraire une idée pratique, un grain de raison. Cette ivresse d'ilote était aux trois quarts feinte. L'échevelé, le fol des tréteaux, redevenait dans la coulisse, rusé, retors, prudentissime. Ce n'était au fond qu'un sceptique fielleux, d'un orgueil d'Empédocle, prêt à fouetter la mer pour faire parler de lui. Il arrivait à la Commune, les poches bourrées de décrets.

Quand il lut sa proposition, les romantiques se pâmèrent et on la vota d'emblée. Cependant la veille, le matin même, le Conseil n'annonçait rien de pareil, disant dans une proclamation : « Dès aujourd'hui la décision sur les loyers, demain celle des échéances, les services publics rétablis et simplifiés, la garde nationale réorganisée, voilà nos premiers actes. » Et maintenant l'on sautait sur les services nationaux. Le matin Commune, le soir Constituante.

Si c'était la Révolution, il fallait le dire et lever alors son drapeau tout entier. Il fallait formuler son programme, net, méthodique, complet, dresser le credo révolutionnaire, dire à la France, au monde : « Voilà notre symbole, voilà pourquoi Paris est debout, prêt à mourir. » Mais que signifiait ce décret, jeté au hasard, sans préambule, sans suite. Personne n'en fit la remarque. Sous prétexte d'éviter le parlementarisme, on brûlait les questions.

Ainsi, le Conseil décrétait la remise générale des termes compris entre octobre 70 et juillet 71. Versailles n'offrait que des délais ; c'était inique. Le Conseil acquittait,

disant avec raison que la propriété devait payer sa part de sacrifices ; mais il n'exceptait pas une foule d'industriels qui avaient réalisé des bénéfices scandaleux pendant le siége. C'était manquer de justice.

Enfin, on négligeait de s'annoncer à la province déjà si délaissée par le Comité Central. De commission en commission, le programme de la Commune traîna vingt-deux jours.

Ces usurpations, ce désordre, servirent de prétexte à la fraction radico-libérale. Si leur convention du 25 avait été sincère, s'ils avaient eu souci des destinées de Paris, les maires et adjoints élus auraient embrassé courageusement leur mandat. Comme ceux de province, ils désertèrent ; mais bien plus coupables, puisqu'ils avaient accepté les candidatures. Beaucoup n'étaient jamais venus à l'Hôtel-de-Ville. D'autres levaient les bras, s'écriaient, lamentables : « Où allons-nous ! » Celui-ci était moribond : « Vous le voyez, je n'ai qu'un souffle. » Leurs démissions, les élections doubles, laissaient vingt-deux siéges vacants, le 30, quand le Conseil vérifia les pouvoirs. Fidèle aux meilleures traditions de la République française, il admit le hongrois Frankel, un des plus intelligents de l'Internationale,que le XIII[e] avait nommé. Six candidats ne réunissaient pas le huitième des voix exigées par la loi de 1849; le Conseil passa outre, les arrondissements de ces élus, composés de quartiers réactionnaires, se dégarnissaient tous les jours.

Les riches, les hommes d'ordre, deux fois étrillés, place Vendôme et le 28, continuaient de s'enfuir à Versailles qu'ils remplissaient de colères nouvelles et de rodomontades. La ville avait pris une physionomie de bataille. Tout annonçait la lutte prochaine. Déjà, M. Thiers avait coupé Paris de la

France. La veille des échéances d'avril, le 31 mars, le directeur des postes, Rampont, faussant la parole qu'il avait donnée au délégué de la Commune, Theisz, s'enfuyait après avoir désorganisé les services ; M. Thiers supprimait les arrivages de wagons-postes et retenait toutes les correspondances à destination de Paris.

Le 1er avril, il annonça officiellement la guerre. « L'Assemblée siége à Versailles, où achève de s'organiser une des plus belles armées que la France ait possédée. Les bons citoyens peuvent donc se rassurer et espérer la fin d'une lutte qui aura été douloureuse mais courte. » Cynique vantardise de cette bourgeoisie qui avait refusé d'organiser des armées contre les Prussiens. « Une des plus belles armées, » n'était encore que le ramassis du 18 Mars, augmenté de cinq ou six régiments, 35,000 hommes environ avec 3,000 chevaux et 5,000 gendarmes ou sergents de ville, le seul corps qui eut de la solidité.

Paris ne voulait pas croire même à cette armée. Les journaux populaires demandaient la sortie, parlaient du voyage à Versailles comme d'une promenade. Le plus en avant était *Le Vengeur* où Félix Pyat exhortait la Commune à « presser Versailles... Pauvre Versailles ; il ne se rappelle plus les 5 et 6 octobre ; les femmes seules de la Commune ont suffi pour prendre son roi. » Le dimanche 2 Avril au matin, Pyat secouait furieusement son grelot. » Hier on a fait voter par *oui* ou *non* s'ils voulaient marcher sur Paris. Les soldats ont répondu : Non... »

CHAPITRE XII.

SORTIE DU 3 AVRIL. LES PARISIENS SONT REPOUSSÉS PARTOUT. FLOURENS ET DUVAL SONT TUÉS. LES VERSAILLAIS MASSACRENT LES PRISONNIERS.

Ce jour même, à une heure, sans avertissement, sans sommation, les Versaillais ouvrent le feu, jettent des obus dans Paris.

Depuis quelques jours, leur cavalerie échangeait des coups de feu avec nos avant-postes de Chatillon et de Puteaux. Nous occupions Courbevoie qui commande le débouché sur Versailles. Le 1er avril, M. Thiers donna l'ordre de l'enlever. Le 2, à onze heures du matin, trois brigades des meilleures troupes Versaillaises, fortes de dix mille hommes, arrivent au rond-point des Bergères. Six à sept cent cavaliers de la brigade Galiffet appuient ce mouvement. Nous n'avions à Courbevoie que trois bataillons fédérés, en tout 5 à 600 hommes, défendus par un embryon de barricade sur la route de St-Germain. Ils faisaient bonne garde et, le matin même, leurs

vedettes avaient tué le médecin en chef de l'armée Versaillaise qu'elles avaient pris pour un colonel de gendarmerie.

A midi, les Versaillais, ayant canonné la caserne de Courbevoie et la barricade, se lancent à l'assaut. Aux premiers coups de feu des nôtres, ils détalent, abandonnant sur la route canons et officiers. Vinoy doit venir rallier lui-même les fuyards. Pendant ce temps, le 113e de ligne tournait Courbevoie par la droite, et l'infanterie de marine prenait à gauche par Puteaux. Trop inférieurs en nombre, redoutant d'être coupés de Paris, les fédérés évacuent Courbevoie et, poursuivis par les obus, se replient sur l'avenue de Neuilly, laissant douze morts et quelques prisonniers. Les gendarmes en prirent cinq dont un enfant de quinze ans, les rouèrent de coups et les fusillèrent au pied du Mont-Valérien. Cette expédition faite, l'armée regagna ses cantonnements.

Au bruit du canon, tout Paris s'arrêta. Personne ne crut à une attaque, tant l'on vivait depuis le 28 dans une atmosphère de confiance. C'était sans doute un anniversaire, tout au plus un malentendu. Quand les nouvelles, les voitures d'ambulances arrivèrent, quand le même mot courut : « Le siége recommence » une même explosion d'horreur vint de tous les quartiers. Une ruche affolée, voilà Paris. Les barricades se relèvent. Le rappel bat partout. On traine des canons sur les remparts de la porte Maillot et des Ternes. A trois heures, quatre vingt mille hommes debout, crient : « A Versailles ! » Les femmes excitent les bataillons, parlent de marcher en avant.

La Commission exécutive se réunit, affiche une proclamation : « Les conspirateurs royalistes ont attaqué. Malgré la modération de notre attitude ils ont attaqué. Notre devoir

est de défendre la grande cité contre ces coupables agressions. » Dans le conseil de la Commission, les généraux Duval, Bergeret, Eudes sont pour l'attaque. « L'élan, disent-ils, est irrésistible, unique. Que peut Versailles contre cent mille hommes. Il faut sortir. » Leurs collègues résistent, surtout Félix Pyat, mis au pied de ses vantardises du matin. Sa lièvrerie lui servit de garde-fou. On ne part pas, dit-il, à l'aventure, sans canons, sans cadres, sans chefs; il demande des situations. Duval qui ne se tenait pas de sortir depuis le 19 Mars, l'apostrophe violemment : « Pourquoi donc, depuis trois jours, criez-vous : A Versailles ! » Le plus énergique contre la sortie est Lefrançais, Enfin les quatre membres civils, c'est-à-dire la majorité, décident que les généraux présenteront avant tout un état détaillé de leurs forces en hommes, artillerie, munitions et transports. Le soir même, la Commission nomma Cluseret délégué à la guerre, conjointement avec Eudes que la camaraderie seule avait mis à ce poste.

Malgré la majorité de la Commission, les généraux partirent. Ils n'avaient pas d'ailleurs reçu de défense formelle. F. Pyat avait même fini par dire : « Après tout, si vous vous croyez prêts..» Ils virent Flourens toujours prêt aux coups de main, d'autres collègues aussi aventureux, et, de leur autorité, certains d'être suivis par la garde nationale, ils expédièrent aux chefs de légion l'ordre de former des colonnes. Les bataillons de la rive droite devaient se concentrer place Vendôme et place Wagram, ceux de la rive gauche, place d'Italie et au Champ de Mars.

Ces mouvements, sans officiers d'état-major pour les guider, s'exécutèrent très mal. Beaucoup d'hommes, promenés de

de place en place se fatiguèrent. Cependant, à minuit, il restait encore une vingtaine de mille hommes sur la rive droite et dix-sept mille environ sur la rive gauche.

De huit heures à minuit, le Conseil fut en séance. L'inexorable Félix Pyat, toujours plein d'à-propos, demanda l'abolition du budget des cultes. La majorité le satisfit immédiatement. Il pouvait, au même prix, faire décréter l'abolition de l'armée versaillaise. De la sortie, des préparatifs militaires qui assourdissaient Paris, personne n'ouvrit la bouche dans le Conseil; personne ne disputa le champ aux généraux.

Leur plan, qu'ils communiquèrent à Cluseret, était de faire une forte démonstration sur Rueil, pendant que deux colonnes fileraient sur Versailles par Meudon et le plateau de Châtillon. Bergeret, assisté de Flourens, devait opérer à droite, Eudes et Duval commander les colonnes du centre et de gauche. Idée simple et d'exécution facile avec des officiers expérimentés et quelques têtes de colonnes solides. Mais la plupart des bataillons étaient sans chefs depuis le 18 mars ; les gardes nationaux sans cadres ; les généraux qui assumaient la responsabilité de conduire quarante mille hommes n'avaient jamais mené un bataillon au feu. Ils négligèrent même les dispositions les plus élémentaires, ne surent réunir ni artillerie, ni prolonges, ni ambulances, oublièrent de faire unordre du jour, laissèrent les hommes, plusieurs heures, sans vivres, sous une brume pénétrante. Aussi, chaque fédéré prit le chef qu'il voulut. Beaucoup n'avaient pas de cartouches, croyaient à une simple démonstration. La Commission exécutive venait d'afficher une dépêche de la Place : « Soldats de ligne arrivent tous et déclarent que, sauf les officiers supérieurs, personne ne veut se battre. »

A trois heures du matin, la colonne de Bergeret, forte d'environ dix mille hommes et huit bouches à feu seulement, arrive au pont de Neuilly. Il fallut laisser aux hommes, qui n'avaient rien pris depuis la veille, le temps de se refaire. Au petit jour, on s'engage sur la route de Rueil. Les bataillons marchent par sections en ligne, au milieu de la route, sans éclaireurs, et gravissent gaiement le plateau des Bergères, quand, tout à coup, un obus tombe dans les rangs, puis un second. Le Mont-Valérien a tiré.

Une panique affreuse rompt les bataillons et mille cris de trahison éclatent. Toute la garde nationale croyait que nous occupions le Mont-Valérien. Beaucoup à la Commune, au Comité Central, la Place savaient le contraire et le cachaient très sottement, vivaient sur l'espérance que la forteresse ne tirerait pas. Elle n'avait, il est vrai, que deux ou trois pièces mal montées, auxquelles, d'un élan, on pouvait se soustraire. Mais les gardes, surpris dans leur confiance, se croient trahis, s'enfuient de toutes parts. Bergeret s'épuise à les rallier. Un obus coupe en deux le frère de son chef d'état-major, officier de l'armée régulière passé à la Commune. La plus grande partie des fédérés s'éparpillent dans les champs et regagnent Paris. Le 91e seulement et quelques débris, douze cents hommes, restent avec Bergeret et, divisés par petits groupes, gagnent Rueil. Peu après, Flourens arrive par la route d'Asnières, amenant à peine un millier d'hommes. (1) Le reste s'est égrené dans Paris ou sur la route. Flourens poursuit quand même, arrive à la Malmaison, met

(1) Mac-Mahon, avec son coup-d'œil de Reischoffen et de Sédan, a vu là 17.000 hommes. *Enquête sur le 18 Mars, t. 2, p. 22.*

en fuite les chasseurs de Galiffet ; l'avant-garde parisienne pousse jusqu'à Bougival.

Les Versaillais, surpris par cette sortie, n'entrèrent en ligne que fort tard, vers dix heures. Dix mille hommes furent lancés contre Bougival. Des batteries placées sur le coteau de la Jonchère canonnèrent Rueil. Deux brigades de cavalerie à droite, celle de Galiffet sur le gauche, gardaient les ailes. L'avant garde parisienne — une poignée d'hommes — fit une résistance acharnée pour laisser à Bergeret le temps d'opérer sa retraite. Elle commença vers une heure, sur Neuilly, dont on fortifia la tête de pont. Quelques braves qui s'étaient obstinés dans Rueil, eurent grand peine à gagner le pont d'Asnières, poursuivis par la cavalerie qui leur fit des prisonniers.

Flourens fut surpris dans Rueil. Les gendarmes entourèrent sa maison. Il voulut se défendre. L'officier du détachement, le capitaine Desmarets, lui fendit la tête d'un coup de sabre si furieux que la cervelle jaillit. Le cadavre fut jeté dans un tombereau et porté à Versailles où les dames vinrent le flairer. Ainsi finit ce grand cœur que la Révolution aima.

A l'extrême gauche, Duval avait passé la nuit avec six ou sept mille hommes sur le plateau de Châtillon. Vers sept heures, il forme une colonne d'élite, s'avance jusqu'au Petit Bicêtre, dissipe les avant-postes du général Du Barail et envoie un officier reconnaître Villecoublay qui commande la route. L'officier annonce que les chemins sont libres et les fédérés s'avancent sans crainte, quand, près du hameau, la fusillade éclate. Les hommes se déploient en tirailleurs. Duval, au milieu de la route, à découvert, donne l'exemple. On tient plusieurs heures. Quelques obus suffiraient pour déloger

l'ennemi ; mais Duval n'a pas d'artillerie. Déjà même les cartouches manquent ; il en envoie chercher à Châtillon.

Le gros des fédérés qui occupe la redoute, confondu dans un désordre inextricable, se croit déjà cerné. Les envoyés de Duval prient, menacent, ne peuvent obtenir ni renforts, ni munitions. Un officier ordonne même la retraite. Le malheureux Duval, abandonné, est assailli par la brigade Derroja et toute la division Pellé, 8000 hommes. Il se retire avec ses braves sur le plateau de Châtillon.

Notre effort au centre n'est pas plus heureux. Dix mille hommes avaient quitté le Champ de Mars à trois heures du matin, avec Ranvier et Avrial. Le général Eudes, pour tout ordre de bataille, avait dit d'aller en avant. A six heures, le 61e attaque les Moulineaux que des gendarmes défendent. Ils sont bientôt forcés de se retirer jusqu'à Meudon, fortement occupé par une brigade Versaillaise retranchée dans les villas et pourvue de mitrailleuses. Les fédérés n'ont que huit pièces, quand Paris en possède des centaines, et chaque pièce n'a que huit coups. A neuf heures, découragés de tirailler contre des murs, ils se replient sur les Moulineaux. Ranvier courut chercher des canons, les installa dans le fort d'Issy. Ils empêchèrent les Versaillais de prendre l'offensive.

On était battu sur tous les points, et les journaux communeux criaient victoire. Amusée par des états-majors qui ne savaient même pas le nom des généraux, la Commission exécutive annonçait la jonction de Flourens et de Duval à Courbevoie. Félix Pyat, redevenu belliqueux, criait six fois dans le *Vengeur* : « à Versailles ! » (1) Malgré les fuyards du

(1) « *A Versailles !* si nous ne voulons pas remonter en ballon. *A Versailles !*

matin, l'élan populaire ne diminuait pas. Un bataillon de trois cents femmes remontait, drapeau rouge en tête, les Champs Élysées, demandant à sortir contre l'ennemi. Les journaux du soir annonçaient l'arrivée de Flourens à Versailles.

Aux remparts, on découvrait la triste vérité. De longues trainées de gardes rentraient par toutes les portes. A six heures, la seule armée hors de Paris est la cohue du plateau de Châtillon. Quelques obus achèvent la débandade. Des malheureux menacent Duval qui fait des efforts désespérés pour les retenir. Il reste entouré seulement d'une poignée d'hommes, mais toujours aussi résolu. Toute la nuit, lui, si taciturne d'ordinaire, il ne cessa de répéter : « Je ne reculerai pas. »

Le lendemain, à cinq heures, le plateau et les villages voisins sont enveloppés par la brigade Derroja et la division Pellé : « Rendez-vous, vous aurez la vie sauve, » fait dire le général Pellé. Les Parisiens se rendent. Aussitôt les Versaillais saisissent les soldats qui combattaient dans les rangs fédérés et les fusillent. Les prisonniers, enfermés entre deux haies de chasseurs, sont acheminés sur Versailles. Leurs officiers, tête nue, les galons arrachés, marchent en tête du convoi.

Au Petit Bicêtre, on rencontre Vinoy. Il ordonne de fusiller les officiers. Le chef de l'escorte lui rappelle la promesse du général Pellé. Alors, Vinoy : « Y a-t-il un chef? ». — « Moi ! » dit Duval, qui s'élance hors des rangs. Un autre s'avance : « Je suis le chef d'état-major de Duval. » Enfin, le commandant des volontaires de Montrouge vient se mettre à coté d'eux. « Vous êtes d'affreuses canailles, » dit Vinoy, et

si nous ne voulons pas revenir au pigeon. *A Versailles !* si nous ne voulons pas être réduits au pain de son » etc., etc. *Le Vengeur*, 3 Avril.

se tournant vers ses officiers : « Qu'on les fusille. » Duval et ses camarades dédaignent de répondre, franchissent un fossé, et viennent s'adosser contre un mur sur lequel on lit : *Duval, horticulteur*. Ils se déshabillent, crient : « Vive la Commune ! » et meurent pour elle. Un cavalier arrache les bottes de Duval et les promène comme un trophée ; un rédacteur du *Figaro* s'empara du faux-col ensanglanté. (1)

Ainsi, l'armée de l'ordre inaugurait la guerre civile par le massacre des prisonniers. Elle avait commencé le 2. Le 3, à Chatou, le général Galiffet avait fait fusiller trois fédérés, surpris dans une auberge où ils prenaient leur repas, et publier ensuite un féroce bando : « La guerre a été déclarée par les bandits de Paris... Ils m'ont assassiné mes soldats... C'est une guerre sans merci que je déclare à ces assassins... J'ai dû faire un exemple. »

Le général qui appelait les combattants Parisiens des bandits et trois assassinats un exemple, n'était autre qu'un chenapan de high life ruiné puis assisté par les actrices. Fameux pour ses brigandages au Mexique, il était devenu, en très peu d'années, général de brigade par les grâces de sa femme, célèbre dans les débauches de cette cour impériale où les femmes avaient des maîtresses et les hommes des amants. Rien n'est plus édifiant, dans cette guerre civile, que les porte-drapeaux des honnêtes gens.

Leur bande, au grand complet, accourut dans l'avenue de Paris pour recevoir les prisonniers de Châtillon. Toute l'émi-

(1) Ces détails, relatés en partie par les journaux du temps, ont été complétés par les nombreux camarades de Duval, que nous avons interrogés. Dans son livre tronqué, menteur, naïvement cynique, Vinoy osa écrire : « Les insurgés jettent leurs armes et se rendent à *discrétion* ; le nommé Duval est *tué dans l'affaire*. »

gration parisienne, fonctionnaires, élégantes, filles du monde et filles publiques vint, avec des rages de hyène, frapper les fédérés de ses poings, de ses cannes, de ses ombrelles, leur arracha képis et couvertures, criant : « A l'assassin! A la guillotine! » Parmi les assassins, on remarquait Elisée Reclus pris avec Duval. Pour laisser à la fureur le temps de s'assouvir, l'escorte fit plusieurs haltes avant de conduire les prisonniers à la caserne des gendarmes. Ils furent ensuite jetés dans les hangars de Satory et de là, acheminés sur Brest dans des wagons à bestiaux.

Picard voulut associer tous les honnêtes gens de France à cette curée. « Jamais, télégraphia ce Falstaff à face pustuleuse, la basse démagogie n'avait offert aux regards affligés des honnêtes gens des visages plus ignobles. »

Déjà, la veille, après les assassinats du Mont-Valérien et de Chatou, M. Thiers avait écrit à ses préfets : « L'effet moral est excellent. » Lorsque le Russe disait : « L'ordre règne à Varsovie, » Failly : « Le chassepot a fait merveille, » ils parlaient au moins d'étrangers et non de compatriotes. Ah! on le savait bien, ce n'est pas de la bourgeoisie française, mais d'une fille du peuple qu'est venue cette grande parole : « Je n'ai jamais vu couler le sang français sans que les cheveux ne me dressassent sur la tête. »

CHAPITRE XIII.

La Commune est vaincue a Marseille et a Narbonne.

Le même soleil qui voit trébucher Paris, éclaire la défaite du peuple à Marseille.

La Commission paralytique continuait de sommeiller, quand le 26, Espivent sonna le réveil, mit le département en état de siège, lança une proclamation à la Thiers. Le conseil municipal commença de trembler et, le 27, il retira ses délégués de la Préfecture. Crémieux et Bouchet furent aussitôt envoyés à la mairie dire que la Commission était prête à se retirer devant le conseil. Le conseil demanda à réfléchir.

La soirée s'écoulait. La Commission sentit qu'elle entrait dans le vide. Bouchet lui proposa de télégraphier à Versailles qu'elle remettrait ses pouvoirs entre les mains d'un préfet républicain. Pauvre issue d'un grand mouvement. On connaissait les préfets républicains de M. Thiers. La Commission, lasse, découragée, laissait faire, quand on vit entrer Landeck, Amouroux et May envoyés, dirent-ils, par Paris.

Ils parlèrent au nom de la grande ville. Bouchet voulut vérifier leurs pouvoirs, en contesta la validité qui était plus que contestable. Les membres de la Commission se révoltèrent. Au nom magique de Paris victorieux, l'enthousiasme des premières heures se réveilla. Bouchet abandonna la place. A minuit, le conseil municipal décida de maintenir sa résolution et il en fit part au club de la garde nationale qui l'imita séance tenante. A une heure et demie du matin, les délégués du club informèrent la Commission que leurs pouvoirs avaient cessé. La bourgeoisie libérale s'esquivait lâchement, les radicaux se dérobaient, le peuple restait seul pour faire face à la réaction.

C'est la seconde phase de ce mouvement. Le plus exalté des trois délégués, Landeck, devint l'autorité de la Commission. Les républicains de sang froid qui l'entendirent et savaient ses engagements passés avec la police impériale, soupçonnèrent un bonapartiste sous l'ignare bravache. Ce n'était en réalité qu'un cabotin de foire, d'une vanité folle et ne doutant de rien parce qu'il ignorait tout. La situation devenait terrible avec ce saltimbanque en tête. Crémieux, ne sachant pas trouver d'autre issue, tenait toujours pour la solution de la veille. Le 28, il écrivit au conseil que la Commission était prête à se retirer en lui laissant la responsabilité des évènements, et il pressa ses collègues d'élargir les otages. Il n'aboutit qu'à devenir encore plus suspect de modérantisme. Surveillé, menacé, il s'écœura de ces disputes et, le soir même, quitta la Préfecture. Sa fugue découvrait complètement la Commission. Elle parvint à trouver sa retraite, fit appel à son dévouement, le ramena à la Préfecture reprendre son singulier rôle de chef captif et responsable.

Le conseil ne répondit pas à la lettre de Crémieux. Le 29, la Commission renouvela sa proposition. Le conseil se tut encore. Le soir, quatre cents délégués de la garde nationale se réunirent au Musée, décidèrent de fédérer les bataillons, et nommèrent une commission chargée de négocier entre l'Hôtel-de-Ville et la Préfecture. Mais ces délégués ne représentaient que l'élément révolutionnaire des bataillons et l'Hôtel-de-Ville plongeait de plus en plus dans la peur.

Une guerre à coups de proclamations s'engagea entre les deux pouvoirs. Le 30, le conseil répondit à la délibération du Musée par une proclamation des chefs de bataillon réactionnaires. La Commission lança un manifeste où elle demandait l'autonomie de la Commune, l'abolition des préfectures ; aussitôt, le conseil déclara le secrétaire-général du préfet le représentant légal du gouvernement et l'invita à reprendre son poste. Le secrétaire fit la sourde oreille et se réfugia sur *la Couronne*. Beaucoup de conseillers portèrent aussi leur bonnet de nuit à bord de la frégate. Lâcheté bien gratuite, car les réactionnaires les plus notoires allaient et venaient sans être inquiétés. L'énergie de la Commission était toute de gestes. Elle n'arrêta que deux ou trois fonctionnaires : le procureur, le substitut, un moment le directeur de la Douane et le fils du maire. Le général Ollivier fut relaché dès qu'on sut qu'il avait refusé de faire partie des commissions mixtes. On eut même la bonhomie de laisser, à deux pas de la Préfecture, un poste de chasseurs oublié par Espivent. La fuite du conseil en parut plus honteuse. La ville continua d'être calme, gaie, gouailleuse. Un jour, l'aviso *le Renard* venant montrer ses canons à la Cannebière, la foule amassée sur le

quai, le hua si bien qu'il dut filer son cable et rejoindre la frégate au nouveau port.

La Commission en conclut qu'on n'oserait pas l'attaquer et ne prit aucune mesure de défense. Elle pouvait facilement armer les hauteurs de Notre-Dame de la Garde qui commandent la ville et enrôler un grand nombre de Garibaldiens. Quelques officiers de la dernière campagne s'offraient à tout organiser. La Commission les remercia, dit que les troupes ne viendraient pas, qu'en tout cas, elles fraterniseraient. Elle se contenta d'arborer le drapeau noir, d'adresser une proclamation aux soldats et d'accumuler à la préfecture des armes et des canons sans projectiles de calibre. Landeck, lui, voulut se distinguer. Il déclara Espivent déchu de son grade et nomma en sa place un ancien brigadier de cavalerie, Pélissier. « Jusqu'à son entrée en fonctions, disait l'arrêté, les troupes resteront encore sous les ordres du général Espivent. » Cette bonne farce datée du 1r avril. Devant le conseil de guerre, Pélissier eut un mot heureux. Quand on lui dit : « De quelles armées, de quoi étiez-vous général ? — J'étais général de la situation », répondit-il. Et, en effet, il n'eut jamais de troupes. Le 24, au matin, les ouvriers avaient repris leur travail car la garde nationale — sauf les gardiens de la Préfecture — n'était point payée. On trouvait difficilement assez de monde pour garnir les postes. La Préfecture, à minuit, n'avait pas cent défenseurs.

Un coup de main était facile. Quelques riches bourgeois voulurent le tenter. Les hommes furent trouvés, les manœuvres convenues. On devait, à minuit, enlever la Commission, occuper la Préfecture pendant que Espivent marcherait sur la ville de manière à y arriver au point du jour. Un officier fut

expédié à Aubagne. Le général refusa sous prétexte de prudence, mais l'entourage révèla le vrai motif du refus, dit à l'envoyé : « Nous sommes sortis de Marseille comme des couyons, nous voulons y rentrer par un coup d'éclat. »

Le coup d'éclat semblait difficile avec l'armée d'Aubagne, six à sept mille hommes sans cadres et sans dicipline. Un seul régiment, le 6me chasseurs, avait quelque tenue. Mais Espivent comptait sur les marins de *La Couronne*, les gardes nationaux de l'ordre en rapports continuels avec lui, et surtout l'incurie bien connue de la Commission.

Elle essaya de se renforcer en s'adjoignant des délégués de la garde nationale. Ils votèrent la dissolution du conseil municipal, et la Commission convoqua les électeurs pour le 3 avril. Cette mesure, prise le 24, eut peut-être tout pacifié. Le 2 avril, elle venait à la veille de la débâcle.

Le 3, aux nouvelles de Versailles, Espivent envoya l'ordre aux chefs des bataillons réactionnaires de se tenir prêts. Le soir, à onze heures, des officiers garibaldiens vinrent dire à la Préfecture que les troupes d'Aubagne s'ébranlaient. La Comsion recommenca son refrain : « Qu'elles viennent ; nous sommes prêts à les recevoir. » A une heure et demie, on se décida à battre le rappel. Vers quatre heures, quatre cents hommes environ vinrent à la Préfecture. Une centaine de francs-tireurs s'établirent à la gare où la Commission n'avait même pas su mettre une batterie.

A cinq heures, Marseille est sur pied. Quelques compagnies réactionnaires apparaissent sur la place du Palais de Justice et au Cours Bonaparte; les marins de la *Couronne* s'alignent devant la Bourse; les premiers coups de feu éclatent à la gare.

Espivent se présente sur trois points : la gare, la place Castellane et la Plaine. Les francs-tireurs, malgré une très belle défense, sont bientôt enveloppés, obligés de battre en retraite. Les Versaillais fusillent le commissaire de la gare, sous les yeux de son fils, enfant de seize ans qui se jette aux pieds de l'officier, offrant sa vie pour celle de son père. Le second commissaire, Funel, peut s'échapper le bras fracassé. Les colonnes de la Plaine et de l'Esplanade poussent leurs postes avancés jusqu'à trois cents mètres de la Préfecture.

La commission, toujours dans le rêve, envoie une ambassade à Espivent. Crémieux et Pellissier partent, suivis d'une foule immense d'hommes et d'enfants, criant : « Vive Paris ! » Aux avant-postes de la place Castellane où se tient l'état-major, le chef de bataillon Villeneuve qui commande les chasseurs, s'avance vers les délégués. « Quelles sont vos intentions ? lui dit Crémieux. — Nous venons rétablir l'ordre. — Quoi, vous oseriez tirer sur le peuple ! » s'écrie Crémieux, et il entame une harangue quand le Versaillais menace de faire marcher ses chasseurs. Les délégués se font alors conduire auprès d'Espivent. Il parle de les arrêter, leur donne cinq minutes pour évacuer la Préfecture. Crémieux, à son retour, trouve les chasseurs aux prises avec la foule qui cherche à les désarmer. Un flot nouveau de peuple précédé d'un drapeau noir, arrive, fait une poussée contre les soldats. Un officier allemand arrête Pellissier ; mais les chefs versaillais, voyant leurs hommes très ébranlés, ordonnent la retraite.

La foule applaudit, croyant à une volte-face. Déjà deux corps d'infanterie avaient refusé de marcher. La place de la Préfecture se remplit de groupes confiants. Tout-à-coup, vers dix

heures, les chasseurs débouchent par les rues de Rome et de l'Armény. On crie, on les entoure. Beaucoup lèvent la crosse en l'air. Un officier enlève sa compagnie, lui fait croiser la baïonnette; il tombe la tête traversée d'une balle. Ses hommes chargent les fédérés qui se réfugient dans la Préfecture où les chasseurs les suivent et sont faits prisonniers. Les fenêtres de la Préfecture se garnissent de fusillade. Les chasseurs et les gardes nationaux de l'ordre tirent du Cours Bonaparte et des maisons avoisinantes. Celle des Frères ignorantins fournit un feu roulant.

La fusillade durait depuis deux heures, et aucun renfort n'arrivait aux fédérés. Inexpugnables dans la Préfecture, solide bâtiment carré, ils n'en étaient pas moins vaincus, n'ayant ni vivres, ni beaucoup de munitions. Il suffisait d'attendre, l'arme au pied, qu'ils eussent épuisé leurs cartouches. Mais le général du Sacré-Cœur ne voulait pas un demi triomphe. C'était sa première campagne ; il lui fallait du sang et surtout du bruit. Dès onze heures, du haut de Notre-Dame de la Garde, il fit bombarder la Préfecture, distance de 500 mètres. Le fort St-Nicolas ouvrit aussi son feu; mais ses obus moins clairvoyants que ceux de la Sainte-Vierge, vinrent effondrer les maisons aristocratiques du Cours Bonaparte. et tuer un de ces héroïques gardes de l'ordre qui faisaient le coup de feu derrière les soldats. A trois heures, la Préfecture arborait le drapeau parlementaire. Espivent continua de tirer. Un parlementaire fut envoyé. Espivent prétendait qu'on se rendit à discrétion. A cinq heures, plus de trois cents obus avaient traversé l'édifice, blessé beaucoup de fédérés. Peu à peu, les défenseurs, voyant tout désespéré, abandonnèrent la place. La Préfecture ne tirait plus depuis longtemps que Espivent

bombardait toujours. La peur de cette brute était si grande qu'il jeta des obus jusqu'à la nuit close. A sept heures et demie, les marins de la *Couronne* et de la *Magnanime* se lancèrent courageusement dans la Préfecture vide de ses défenseurs.

Ils trouvèrent les ôtages sains et saufs ainsi que les chasseurs faits prisonniers dans la matinée. Cependant la répression jésuitique fut atroce. Les gens de l'ordre arrêtaient au hasard et traînaient leurs victimes dans la lampisterie de la gare. Là, un officier dévisageait les prisonniers, faisait signe à tel ou tel de sortir et lui brûlait la cervelle. Les jours suivants, on entendit parler d'exécutions sommaires dans les casernes les forts et les prisons. Le nombre des morts du peuple est inconnu, mais il dépassa cent cinquante et beaucoup de blessés se dissimulèrent. Les Versaillais eurent trente morts et cinquante blessés. Plus de neuf cent personnes furent jetées dans les casemates du chateau d'If et du fort St-Nicolas. Gaston Crémieux fut arrêté chez le concierge du cimetière israélite. Il se découvrit volontairement à ceux qui le cherchaient, fort de sa bonne foi, et croyant à des juges. Le brave Etienne fut pris. Naturellement, Landeck s'était éclipsé.

Le 5, Espivent fit une entrée triomphale, acclamé par l'ivresse sauvage des réactionnaires. Mais, du second rang de la foule, des cris et des huées partirent contre les massacreurs. Place St-Ferréol, on tira sur un capitaine, et la foule lapida les fenêtres d'une maison d'où l'on avait applaudi les marins.

Deux jours après la lutte, le conseil municipal retour de *la Couronne*, retrouva la voix pour frapper les vaincus.

La garde nationale fut désarmée. La réaction folle déploya

son drapeau. Les jésuites reprirent le haut du pavé. Espivent pélerina et reçut des ovations au cri de : « *Vive Jésus! Vive le Sacré Cœur !* » Le club de la garde nationale fut fermé, Bouchet arrêté. Et les radicaux injuriés, persécutés, connurent une fois de plus ce qu'il en coûte de déserter le peuple.

Narbonne aussi était réduite. Le 30 Mars, le préfet et le procureur publièrent une proclamation où ils parlaient de la poignée de factieux, disaient qu'ils étaient la vraie République, et télégraphièrent partout l'insuccès des mouvements de province. « Est-ce une raison, fit afficher Digeon, pour abaisser devant la force ce drapeau rouge teint avec le sang de nos martyrs ?... Que d'autres consentent à vivre éternellement opprimés... » Et il prépara la bataille, fit barricader les rues qui mènent à l'Hôtel-de-Ville. Les femmes, toujours les premières, soulevèrent les pavés, amoncelèrent les meubles. Les autorités qui redoutaient une résistance sérieuse, députèrent M. Marcou auprès de son ami Digeon. Le Brutus de Carcassonne vint à l'Hôtel-de-Ville, accompagné de deux républicains de Limoux, offrir au nom du procureur-général amnistie pleine et entière pour ceux qui évacueraient l'édifice. On laissait à Digeon vingt-quatre heures pour gagner la frontière. Digeon réunit son conseil ; tous refusèrent de fuir. Marcou s'empressa de prévenir l'autorité militaire qu'elle pouvait agir. (1)

(1) « Le général commandant le département et le procureur-général, apprenant que j'étais depuis trente ans l'ami de l'homme qui commandait la Commune à Narbonne, vinrent solliciter mon entremise auprès de lui pour l'engager à se soumettre. Il fut convenu que si *je ne pouvais réussir, j'enverrais immédiatement une dépêche au général Robinet,* pour que l'autorité militaire pût agir en conséquence. J'envoyai la dépêche à minuit. Si j'avais su que la question vint aujour-

Le général Zentz fut aussitôt expédié à Narbonne. A trois heures du matin, un détachement de turcos tâta la barricade de la rue du Pont. Les fédérés, voulant fraterniser, franchirent la barricade. Une décharge les accueillit, tua deux hommes, en blessa trois.

Le 31, à sept heures, Zentz, dans une proclamation, annonce que le bombardement va commencer. Digeon lui écrit aussitôt : « J'ai le droit de répondre à une menace sauvage d'une façon analogue. Je vous préviens que si vous bombardez la ville, je ferai fusiller les trois personnes que j'ai en mon pouvoir, » Zentz, pour toute réponse, arrête le parlementaire et fait distribuer de l'eau-de-vie aux turcos, les seules troupes qui veuillent marcher. Ces brutes arrivaient à Narbonne comme à la curée et avaient déjà pillé trois cafés. La bataille va commencer, quand le procureur-général envoie encore deux parlementaires. Il maintient l'amnistie offerte la veille pour tous ceux qui évacueront l'Hôtel-de-Ville avant l'ouverture du feu, mais l'éxécution des ôtages sera punie du massacre de tous les occupants. Digeon écrit ces conditions sous la dictée d'un des parlementaires, les lit aux fédérés, laisse chacun libre de se retirer. En ce moment, le procureur-général se présente avec les turcos devant la terrasse du jardin. Digeon y court. Le procureur harangue la foule et, comme il parle d'indulgence, Digeon proteste qu'on vient de promettre l'amnistie. Le procureur rompt la discussion par un roulement de tambours, va répéter les somma-

d'hui, je vous en aurais apporté la copie certifiée... On ne me connait pas ; c'est grâce à mon influence personnelle que l'ordre s'est maintenu à Carcassonne. *Discours de M. Marcou à l'Assemblée, en réponse à M. de Gavardie. Séance du* 27 *Janvier* 1874.

tions légales devant la façade de l'Hôtel-de-Ville et demande les ôtages que les soldats transfuges lui remettent.

Tous ces pourparlers avaient profondément énervé la défense. Du reste, la mairie ne pouvait rien contre un bombardement qui aurait saccagé la ville. Digeon fait évacuer l'Hôtel-de-Ville et s'enferme seul dans le cabinet du maire, bien résolu à vendre chèrement sa vie. Mais la foule accourt et, malgré sa résistance, l'enlève. L'Hôtel-de-Ville était vide quand les turcos arrivèrent. Ils maraudèrent dans tous les coins, et l'on vit des officiers se parer d'objets volés.

De nombreux mandats d'arrêts furent lancés, malgré les promesses formelles d'amnistie. Digeon refusa de fuir, écrivit au procureur-général qu'on pouvait le faire arrêter. Un tel homme, à Toulouse, eut sauvé le mouvement, soulevé le Midi.

La néfaste journée du 4 Avril eut un éclair d'espoir à Limoges. La capitale révolutionnaire du centre ne pouvait assister, l'arme immobile, aux efforts de Paris. Le 23 mars, la Société Populaire qui centralisait toutes les activités démocratiques, vota des remerciments à l'armée de Paris pour sa conduite au 18 mars. Versailles demandant des volontaires, la Société enjoignit au conseil municipal de prévenir cette excitation à la guerre civile. Peu après la proclamation de la Commune à Paris, les sociétés ouvrières envoyérent un délégué pour s'informer des principes de la Commune, rapporter son programme, et lui demander un commissaire. Les membres de la Commune répondirent que c'était impossible pour le moment, qu'on verrait plus tard, et n'envoyèrent jamais personne. La Société Populaire dut agir toute seule. Elle pressa le conseil municipal de passer en revue la garde nationale,

certaine qu'il en sortirait une manifestation contre Versailles. Le conseil composé, à quelques exceptions près, d'hommes timides, ajournait, tirait en longueur quand éclata la nouvelle du 3 avril. Le 4, au matin, en lisant la dépêche triomphale de Versailles, les ouvriers s'ameutèrent. Un détachement de 500 soldats allait partir pour Versailles. La foule les suivit à la gare. Les ouvriers les haranguèrent, les pressèrent de se joindre au peuple. Les soldats entourés, émus, fraternisèrent et livrèrent leurs armes dont beaucoup furent cachées à la Société Populaire.

Aussitôt, le rappel est battu. Le colonel de cuirassiers Billet, qui parcourt la ville, accompagné d'ordonnances, est entouré, contraint de crier : « Vive la République ! » A cinq heures, toute la garde nationale est en armes sur la place de la Mairie. Les officiers sont réunis dans l'Hôtel-de-Ville ; un conseiller propose de proclamer la Commune. Le maire résiste ; le cri éclate de toutes parts. Le capitaine Coissac se charge d'aller à la gare arrêter les trains de troupes. Les autres officiers consultent les compagnies. Elles n'ont qu'un cri : « Vive Paris ! A bas Versailles ! » Bientôt les bataillons s'ébranlent, défilent devant l'Hôtel-de-Ville et, précédés de deux conseillers municipaux ceints de leurs écharpes, vont demander au général la mise en liberté des militaires arrêtés dans la journée. Le général donne l'ordre de les relâcher, et, en même temps, il fait dire au colonel de cuirassiers de se préparer contre l'insurrection. De la place Tourny, les fédérés se rendent à la Préfecture, l'occupent malgré la résistance des gardes nationaux bourgeois, et commencent quelques barricades. Des soldats arrivant par la rue des Prisons, plusieurs citoyens adjurent les officiers de ne pas commencer la

guerre civile. Ceux-ci hésitent et se retirent, quand le colonel Billet, à la tête d'une cinquantaine de cuirassiers, débouche sur la place de l'Église St-Michel et ordonne à ses hommes de mettre le sabre au poing. Ils font feu de leurs pistolets; les fédérés ripostent; le colonel est blessé mortellement. Son cheval tourne bride et, suivi de la troupe, emporte le cavalier jusqu'à la place St-Pierre. Les fédérés restent maîtres du champ de bataille. Mais, sans organisation, ils se débandèrent dans la nuit et quittèrent la Préfecture. Le lendemain, la compagnie qui occupait la gare, abandonnée, se retira. Les arrestations commencèrent. Beaucoup durent se cacher.

Ainsi, les révoltes des villes s'éteignaient une à une comme les cratères latéraux des volcans épuisés. Le parti révolutionnaire de province se montrait partout complétement inorganisé, impuissant à manier le pouvoir. Partout vainqueurs au premier choc, les travailleurs n'avaient su que crier : Vive Paris ! Mais, du moins ils prouvèrent leur vie, leur cœur et leur fierté. Quatre vingts ans de domination bourgeoise n'avaient pu les transformer en un peuple de sportulaires. Tandis que les radicaux qui les combattirent ou se détournèrent d'eux, attestèrent une fois de plus la décrépitude, l'égoïsme de la bourgeoisie moyenne, toujours prête à trafiquer des travailleurs avec les classes supérieures.

CHAPITRE XIV.

Les grandes ressources de la Commune. Les grandes faiblesses du conseil. Nomination de Cluseret. Décret sur les otages. Le Comité Central la Banque.

Après soixante dix jours d'armistice, Paris reprend seul la lutte pour la France. Ce n'est plus le territoire qu'il dispute, mais les assises mêmes de la nation. Vainqueur, sa victoire ne sera pas stérile comme celle des champs de bataille ; des races renouvelées reprendront en sous-œuvre l'édifice social. Vaincu, toutes les libertés s'éteignent ; la bourgeoisie arme de fer ses lanières ; une génération glisse dans le tombeau.

Et Paris, si bon, si fraternel, ne frémit pas à cette lutte entre Français. L'idée couvre les bataillons de ses larges ailes. Ils marchent le front levé, les yeux brillants, la bouche fière. Quand le bourgeois refuse de se battre, disant : « J'ai de la famille, » le travailleur dit : « Moi, je me bats pour mes enfants. »

Pour la troisième fois depuis le 18 mars, la ville n'a qu'un souffle. Les dépêches officielles, les journalistes de louage

établis à Versailles, dépeignaient Paris comme le pandemonium de tous les coquins de l'Europe, racontaient les vols, les arrestations en masse, les orgies sans fin, précisaient les sommes, les noms. D'après eux, les honnêtes femmes n'osaient plus s'aventurer dans les rues. Quinze cent mille personnes opprimées par vingt mille scélérats faisaient des vœux ardents pour Versailles. Mais le voyageur qui osait s'aventurer dans Paris, trouvait les rues les boulevards tranquilles, vivant de leur vie ordinaire. Les pillards n'avaient pillé que la guillotine solennellement brûlée devant la mairie du XIe. De tous les quartiers, le même murmure d'exécration partait contre les assassinats des prisonniers, les scènes ignobles de Versailles. Et tel, venu indigné contre Paris, voyant ce calme, cette unité de cœurs, ces blessés criant : « Vive la Commune! » ces bataillons enthousiastes, là-bas, le Mont-Valérien crachant la mort, ici, les hommes vivant en frères, sentait ses yeux humides, un frisson courir ses cheveux, prenait en quelques heures la maladie parisienne.

C'était une fièvre de foi, de dévouement aveugle et d'espoir. D'espoir surtout. Quelle rébellion fut armée de la sorte. Il ne s'agit plus d'une poignée de désespérés, derrière des pavés, réduits à charger leurs fusils de lingots ou de pierres. La Commune de 71, bien autrement armée que celle de 93, possède soixante mille hommes faits au combat, deux cent mille fusils, douze cents canons, cinq forts, une enceinte couverte par Montmartre, Belleville. le Panthéon qui dominent tout, des munitions pour des années, des milliards si elle veut. Que lui faut-il pour vaincre? Un peu d'instinct révolutionnaire. Il n'est personne à l'Hôtel-de-Ville qui ne se vante d'en avoir.

La séance du 3, pendant la bataille, fut orageuse. Beaucoup s'emportèrent contre la folle sortie. Lefrançais, indigné d'avoir été trompé, se retira de la Commission. Mise en cause, elle se rejeta sur les généraux. Leurs amis les défendirent, demandèrent qu'on attendit les nouvelles. Elles arrivèrent désastreuses. Et dès lors, devait-on hésiter ? De telles usurpations d'autorité n'avaient qu'une expiation. Flourens et Duval la faisaient volontairement. Il fallait que les autres suivissent. Par là, on apaisait les morts, on coupait court aux folies, l'autorité de la Commune saisissait les plus réfractaires.

Mais, il n'y avait guère d'inflexibles à l'Hôtel-de-Ville. Beaucoup avaient combattu, comploté ensemble sous l'Empire, vécu dans les mêmes prisons, voyaient la Révolution dans leurs amis. Et puis, les généraux étaient-ils seuls coupables ? Tant de bataillons n'avaient pu s'agiter toute la nuit sans que le Conseil n'en fut instruit. Aveugle, il n'était pas moins responsable. Pour être juste, il aurait dû se décimer. Il le sentit sans doute et n'osa frapper les généraux.

Il aurait pu du moins les destituer. Il se contenta de les remplacer à la Commission exécutive, et leur notifia cette décision avec les plus grands égards. « La Commune voulait leur laisser toute liberté pour la conduite des opérations militaires; elle était aussi éloignée de les désobliger que d'affaiblir leur autorité. » Et cependant, leur incurie, leur incapacité avaient été mortelles. Leur ignorance seule les sauvait du soupçon d'avoir trahi. Cette indulgence promettait pour l'avenir.

L'avenir c'était Cluseret. Dès les premiers jours, il avait assiégé le Comité Central, les ministères, quêtant un généralat, offrant des plans de bataille contre les maires. Le Comité

n'en voulut pas. Il se raccrocha à la Commisson exécutive, qui, le 2 avril, à sept heures du soir, le nomma délégué avec ordre d'entrer immédiatement en fonctions. Le rappel battait en ce moment pour la funeste sortie. Cluseret se garda bien d'aller prendre possession de son ministère, laissa les généraux s'enferrer et, le 3, vint à la Commune dénoncer leur « gaminerie. » C'est ce brochurier militaire, sans autre gage que sa décoration de Juin, ayant joué l'ombre chinoise dans trois insurrections, qui était chargé de la défense de Paris.

Le choix était exécrable, l'idée de la délégation très fausse. Le Conseil venait de décider qu'on resterait sur la défensive. Pour garder les lignes, régulariser les services, nourrir, administrer les bataillons, le meilleur délégué était le bon sens. Une commission peu nombreuse, faite d'hommes actifs et laborieux, donnait toutes les garanties de sécurité.

Encore, si l'on eut dit quelle défensive on voulait. La défense des forts, des redoutes, des positions accessoires exigeait des milliers d'hommes, des officiers expérimentés, une lutte de pioche autant que de fusil. La garde nationale ne pouvait être ce soldat. Derrière les remparts au contraire, elle devenait invincible. Il suffisait de faire sauter les forts, de fortifier Montmartre, le Panthéon, les buttes Chaumont, d'armer puissamment les remparts, de créer une seconde, une troisième enceinte pour rendre Paris inaccessible ou intenable à l'ennemi. Le Conseil ne désigna aucun de ces deux systèmes, laissa ses délégués barbotter dans tous les deux, et finalement, annuler l'un par l'autre.

S'il voulait par cette délégation concentrer le pouvoir militaire, pourquoi ne pas dissoudre le Comité Central? Il agissait, il parlait plus haut et même beaucoup mieux que le Conseil qui

n'avait pas voulu le souffrir à l'Hôtel-de-Ville. Le Comité s'était installé rue de l'Entrepôt, derrière la Douane, près de son berceau. De là, le 5, il lança une belle proclamation. « Travailleurs, ne vous y trompez pas, c'est la grande lutte. C'est le parasitisme et le travail, l'exploitation et la production qui sont aux prises. Si vous êtes las de végéter dans l'ignorance et de croupir dans la misère; si vous voulez que vos enfants soient des hommes ayant le bénéfice de leur travail, et non des sortes d'animaux dressés pour l'atelier et le combat ; si vous ne voulez plus que vos filles, que vous ne pouvez élever et surveiller à votre gré, soient des instruments de plaisir aux bras de l'aristocratie d'argent; si vous voulez enfin le règne de la Justice, travailleurs, soyez intelligents, debout! »

Le Comité déclarait bien, dans une autre affiche, qu'il ne voulait aucun pouvoir politique; le pouvoir, en temps de Révolution va de lui-même à ceux qui la définissent. Le Conseil n'avait pas su, en huit jours, expliquer la Commune et tout son bagage consistait en deux décrets jetés au vent. Le Comité Central, au contraire, indiquait très nettement le caractère de cette lutte devenue sociale et, crevant le plâtras politique, montrait derrière ce conflit pour les libertés municipales, le sphinx dévorant, la question du prolétariat.

Le Conseil pouvait profiter de la leçon, viser au besoin le manifeste, puis, s'armant des protestations du Comité, l'obliger à se dissoudre et répartir ses membres dans les différents services. C'était d'autant plus facile que le Comité, très affaibli depuis les élections, ne vivait que par quatre ou cinq membres et son éloquent porte-voix Moreau. Mais le Conseil

se contenta de protester un peu à la séance du 5, et, comme d'habitude laissa trainer.

Il dérivait déjà de faiblesse en faiblesse. Et pourtant, s'il se crut énergique, ce fut bien ce jour-là. La sauvagerie versaillaise, l'assassinat des blessés, de Flourens et de Duval avaient exalté les plus calmes. Ils étaient là, pleins de vie trois jours auparavant, ces braves compagnons, qui étaient aussi des amis, des frères. Leur place vide semblait crier vengeance. Eh bien, puisque Versailles faisait cette guerre de sauvages, on répondrait œil pour œil, dent pour dent. D'ailleurs, si le Conseil n'agissait pas, le peuple, disait-on, se vengerait peut-être et plus terrible. On décréta que tout prévenu de complicité avec Versailles, serait jugé dans les quarante-huit heures, et, si coupable, retenu comme ôtage. L'exécution par Versailles d'un défenseur de la Commune, serait suivie de celle d'ôtages, en nombre triple portait le décret, en nombre égal ou double disait la proclamation.

Ces variantes montraient le trouble des cervelles. Seul le Conseil crut avoir envoyé la terreur à Versailles. Les journaux bourgeois crièrent bien à l'abomination et M. Thiers qui fusillait sans décret, dénonça la férocité de la Commune. Tout ce monde au fond riait sous cape. Les réactionnaires de quelque marque avaient fui depuis longtemps. Il ne restait dans Paris que le menu fretin et quelques isolés que Versailles saurait sacrifier au besoin (1). Les membres du Conseil, dans leur emportement enfantin, n'avaient pas vu les vrais ôtages qui leur crevaient les yeux; la Banque,

(1) M. Barthélemy St-Hilaire, le secrétaire de M. Thiers, répondit à Barral de Montaut qui lui parlait d'une journée dans les prisons : « Les ôtages! les ôtages! Mais nous n'y pouvons rien ! Qu'y faire ! Tans pis pour eux ! » *Enquête sur le 18 mars*, p. 2, p. 271.

l'Enregistrement et les Domaines, la Caisse des dépôts et consignations. Par là on tenait les glandes génitales de la bourgeoisie; on pouvait rire de son expérience, de ses canons. Sans exposer un homme, la Commune n'avait qu'à tordre la main, dire à Versailles : « Transige ou meurs. »

Les timides élus du 26 mars n'étaient pas pour l'oser. Le Comité Central avait fait une terrible faute en laissant filer l'armée versaillaise; le Conseil sut en commettre une cent fois plus lourde. Toutes les insurrections sérieuses ont débuté par saisir le nerf de l'ennemi, la caisse. La Commune est la seule qui ait refusée. Son Conseil abolit le budget des cultes qui était à Versailles et resta en extase devant le budget de la bourgeoisie qu'il tenait sous sa main.

Scène d'un haut comique, si l'on pouvait rire d'une négligence qui a fait couler tant de sang. Depuis le 19 Mars, les régents de la Banque vivaient comme les condamnés à mort, attendant chaque matin l'exécution de leur caisse. De la déménager à Versailles, on n'y pouvait songer. Il aurait fallu soixante ou quatre vingt voitures et un corps d'armée. Le 23, le gouverneur Rouland n'y tint plus et s'enfuit. Le sous-gouverneur de Plœuc le remplaça. Dès la première entrevue avec les délégués de l'Hôtel-de-Ville, il perça leur timidité, batailla, puis parut mollir, céda peu-à-peu, fila son argent écu par écu. Le côté vaudeville est qu'il chicanait à Paris l'argent même de Paris, un solde créditeur de neuf millions quatre cent mille francs, déposé à la Banque. Il manœuvra ainsi jusqu'au 28 mars. La Banque, que Versailles croyait presque vide, renfermait : — numéraire 77 millions, billets de Banque 166 millions, portefeuille 899 millions, valeurs en garantie d'avance 120 millions, lingots 11 millions, bijoux en dépôt

7 millions, titres déposés 900 millions, soit deux millards 180 millions. Huit cents millions en billets de banque n'attendaient que la griffe du caissier, griffe facile à faire. La Commune avait donc près de trois millards sous la main, dont plus d'un milliard liquide — de quoi acheter tous les généraux, officiers et fonctionnaires de Versailles — pour ôtages les 90,000 dépositaires de titres et les deux milliards en circulation dont le gage se trouvait rue de la Vrillière.

Le 29 Mars, le père Beslay se présenta devant le tabernacle. De Plœuc avait mis sur pied ses 430 employés, armés de bâtons, car leurs fusils étaient sans cartouches. Beslay, introduit à travers tout cet attirail, pria humblement le gouverneur de vouloir bien satisfaire aux nécessités de la solde. De Plœuc répondit de haut, parla de se défendre. « Mais enfin, dit Beslay, si, pour éviter l'effusion du sang, la Commune nommait un gouverneur. — Un gouverneur! jamais ! dit de Plœuc, qui comprit son homme ; mais un délégué, si ce délégué était vous, nous pourrions nous entendre. » Et passant au pathétique : « Voyons, M. Beslay, aidez-moi à sauver ceci : c'est la fortune de votre pays, c'est la fortune de la France. »

Beslay, tout attendri, courut à la Commission exécutive, répéta sa leçon, d'autant mieux qu'il croyait, se piquait de finances : « La Banque est la fortune du pays ; hors d'elle plus d'industrie, plus de commerce ; si vous la violez tous ses billets font faillite. » Ces niaiseries circulèrent à l'Hôtel-de-Ville. Les proudhoniens du Conseil, oubliant que leur maître a mis la suppression de la Banque en tête de son programme révolutionnaire, renforçaient le père Beslay. La forteresse capitaliste n'avait pas à Versailles de défenseurs plus achar-

nés. Si encore on eut dit : « Occupons au moins la Banque. » La Commission exécutive n'eut même pas ce nerf, se contenta de commissionner Beslay. De Plœuc reçut le bonhomme à bras ouverts, l'installa dans le cabinet le plus proche, en fit son ôtage, et dès lors respira.

Ainsi, dès la première semaine, l'assemblée de l'Hôtel-de-Ville se montrait faible envers les auteurs de la sortie, faible envers le Comité Central, faible envers la Banque, légère dans ses décrets, dans le choix de son délégué à la guerre, sans plan militaire, sans programme. Les deux ou trois radicaux restés au Conseil virent bien où l'on allait. Ne tenant pas au martyre, ils donnèrent leur démission.

ô! Révolution, tu n'attends pas nos heures. Tu surviens brusquement, par derrière, aveugle et fatale comme l'avalanche. Le vrai soldat du peuple accepte la lutte où le hasard le place. Les fautes, les défaillances, les compagnons compromettants ne le rebutent pas. Certain de la défaite il lutte encore ; sa victoire est dans l'avenir.

CHAPITRE XV.

LES PREMIERS COMBATS DE NEUILLY ET D'ASNIÈRES. ORGANISATION ET DÉFAITE DES CONCILIATEURS.

La déroute du 3 abattit les timides mais exalta les fervents. Des bataillons inertes jusque là se levèrent. L'armement des forts ne traina pas. Sauf Issy et Vanves assez endommagés, les autres étaient intacts. Tout Paris entendit bientôt ces belles pièces de 7, tant dédaignées de Trochu, tirer de toute leur âme,si juste que, dès le 4 au soir, les Versaillais durent évacuer le plateau de Châtillon. Les tranchées qui protégeaient les forts se garnirent. Les Moulineaux, Clamart, le Val-Fleury se remplirent de fusillade. A droite, nous occupâmes de nouveau Courbevoie, et le pont de Neuilly fut barricadé.

De là, nous menacions directement Versailles. Vinoy reçut l'ordre d'enlever Neuilly. Le 6, au matin, le Mont-Valérien récemment armé de pièces de 24, ouvrit son feu sur Courbevoie. Après six heures de bombardement, les fédérés évacuèrent le rond-point et prirent position derrière la grande barricade du pont de Neuilly. Les Versaillais la canonnèrent; elle fut protégée par la porte Maillot.

Cette porte Maillot, qui devint légendaire, n'avait que quelques pièces tirant à découvert, sous le feu plongeant du Mont-Valérien. Pendant quarante huit jours, la Commune trouva des hommes pour tenir ce poste intenable. Leur courage électrisait. La foule accourait les voir, à l'Arc de Triomphe, et les gamins attendaient à peine l'explosion pour courir après les éclats d'obus.

L'intrépidité parisienne reparut vite aux premières escarmouches. Les journaux bourgeois eux-mêmes regrettaient que tant d'ardeur n'eut pas été jetée sur les Prussiens. Sous la panique du 3, il y avait eu des actes héroïques. La Commune, très heureusement inspirée, voulut faire à ses défenseurs des funérailles dignes d'eux. Elle appela le peuple. Le 6, à deux heures, une foule innombrable accourut à l'hospice Beaujon où les morts avaient été transportés. Plusieurs, fusillés après le combat, portaient sur leurs bras les sillons laissés par les cordes. Il y eut des scènes navrantes. Des mères, des épouses, penchées sur les cadavres, jetèrent des cris de fureur et des serments de vengeance. Trois immenses catafalques contenant chacun trente-cinq cercueils, enveloppés de voiles noirs, pavoisés de drapeaux rouges, traînés par huit chevaux, roulèrent lentement vers les grands boulevards, annoncés par les clairons et les *Vengeurs de Paris*. Delescluze et cinq membres de la Commune avec l'écharpe rouge, tête nue, menaient le deuil. Derrière eux, venaient les parents des victimes, les veuves d'aujourd'hui soutenues par celles de demain. Des milliers et des milliers, hommes, femmes, enfants, l'immortelle à la boutonnière, silencieux, oppressés, marchaient au pas des tambours voilés. Quelque musique sourde éclatait par intervalles comme l'explosion involontaire

d'une douleur trop contenue. Sur les grands boulevards, nous étions deux cent mille et cent mille faces pâles regardaient aux croisées. Les femmes sanglotaient : beaucoup défaillirent. Cette Voie Sacrée de la Révolution, lit de tant de douleurs et de tant de fêtes, n'a peut-être jamais vu une telle communion des cœurs. Delescluze, transporté, s'écriait : « Quel admirable peuple ! Diront-ils encore que nous sommes une poignée de factieux ! » Au Père-Lachaise, il s'avança sur la fosse commune. Les cruelles épreuves de la prison de Vincennes avaient brisé son enveloppe fragile. Ridé, voûté, maintenu seulement par sa volonté indomptable, ce moribond salua ces morts : « Je ne vous ferai pas de longs discours, ils nous ont coûté trop cher... Justice pour les familles des victimes... Justice pour la grande ville qui, après cinq mois de siége, trahie par son gouvernement, tient encore dans ses mains l'avenir de l'humanité... Ne pleurons pas nos frères tombés héroïquement, mais jurons de continuer leur œuvre et de sauver la Liberté, la Commune, la République. »

Le lendemain matin, les Versaillais canonnèrent la barricade et l'avenue de Neuilly. Les habitants du village, qu'ils n'avaient pas eu l'humanité de prévenir, furent obligés de se réfugier dans les caves. Vers quatre heures et demie, le feu des Versaillais cessa et les fédérés prenaient quelque repos, quand les soldats débouchèrent en masse sur le pont. Les fédérés, surpris, essayèrent de les arrêter, tuèrent deux généraux dont l'un, Besson, coupable, pendant la marche sur Sédan, de la surprise de Beaumont-l'Argonne et en blessèrent un troisième. Mais les soldats, beaucoup plus nombreux, réussirent à pousser jusqu'à l'ancien parc de Neuilly.

La perte de ce débouché était d'autant plus sensible qu

Bergeret dans une lettre publiée à l'*Officiel*, avait répondu de Neuilly. La Commission exécutive le remplaça par Dombrowski. L'état-major de Bergeret protesta et ses criailleries firent arrêter son chef par le Conseil, déjà soupçonneux. La garde nationale elle-même montra quelque défiance de ce nouveau venu. La Commission dut le présenter à Paris et, inexactement renseignée, lui fit une légende. Dombrowski ne tarda pas à la mériter.

Le jour même, les fédérés de Neuilly virent un homme jeune, de petite taille, à l'uniforme modeste, inspecter les avant-postes, au pas, sous la fusillade. C'était Dombrowski. Au lieu de la bravoure française, d'entrain et d'éclat, la bravoure froide et comme inconsciente du slave. En quelques heures, le nouveau chef eut conquis son monde. L'officier se révéla bientôt. Le 9, pendant la nuit, avec deux bataillons de Montmartre, Dombrowski, accompagné de Vermorel, surprit les Versaillais dans Asnières, les en chassa, s'empara de leurs pièces ; puis, du chemin de fer, avec les wagons blindés, il canonna de flanc Courbevoie et le pont de Neuilly. En même temps, son frère enlevait le château de Bécon qui commande la route d'Asnières à Courbevoie. Vinoy voulut le reprendre dans la nuit du 12 au 13. Ses hommes furent honteusement repoussés et s'enfuirent à toutes jambes jusqu'à Courbevoie.

Paris ignora ce succès, tant le service de l'état-major-général était rudimentaire. Cette brillante attaque tenait à un homme, comme la défense des forts sortait spontanément de la garde nationale. Il n'y avait encore aucune direction. Qui voulait faire des pointes en faisait ; qui voulait des canons,

des renforts, courait en demander où il pouvait, à la Place, à l'Hôtel-de-Ville, au généralissime Cluseret.

Il avait débuté par une bévue, appelé seulement les célibataires de 17 à 35 ans, privant ainsi la Commune des plus énergiques, les hommes à cheveux gris, les premiers et les derniers au feu dans toutes les insurrections. On dut, trois jours après, revenir sur l'arrêté. Le 5, dans son rapport au Conseil, ce profond stratégiste annonça que l'attaque de Versailles masquait un mouvement pour occuper les forts de la rive droite, en ce moment aux mains prussiennes. Il blâmait les canonnades de ces derniers jours qui gaspillaient, disait-il, les munitions. Tout cela, quand Paris regorgeait de poudre et d'obus, quand on avait des troupes jeunes que l'artillerie soutient et amuse, quand les Versaillais de Châtillon, incessamment poursuivis par notre feu, étaient contraints de déménager toutes les nuits, quand la canonnade continue pouvait seule nous conserver Neuilly.

Le Conseil ne faisait pas mieux dans ses mesures de défense. Il décrétait le service obligatoire et le désarmement des réfractaires ; mais les perquisitions faites à l'aveugle, sans police, ne devaient donner ni un homme ni cent fusils de plus. Il votait des pensions viagères aux blessés, aux veuves, aux ascendants des fédérés tués dans le combat, à leurs enfants une rente jusqu'à 18 ans, et il adoptait les orphelins. Excellentes mesures, faisant l'esprit libre aux combattants, mais qui supposaient la Commune victorieuse. Ne valait-il pas mieux, comme on le fit pour les veuves de Duval et de Dombrowski, donner tout de suite quelques milliers de francs aux ayant-droit. En fait, ces malheureux rentés ne reçurent qu'une cinquantaine de francs de la Commune,

Ces mesures, incomplètes, maladroites, accusaient le manque d'étude et de réflexion. On venait au Conseil comme à une réunion publique, sans préparation ; on s'y conduisait sans méthode. Les décrets de la veille étaient oubliés, les questions résolues à demi. Le Conseil créait les conseils de guerre et la cour martiale et laissait le Comité Central régler la procédure et les peines. Il organisait une moitié du service médical et Cluseret organisait l'autre. Il supprimait le titre de général, et les commandants supérieurs le conservaient, le délégué à la guerre le leur donnait. Au beau milieu d'une séance, Félix Pyat s'élançait de son siége pour demander la démolition de la colonne Vendôme pendant que Dombrowski faisait des appels désespérés.

Il avait à peine 2,500 hommes pour tenir Neuilly, Asnières, toute la presqu'île de Gennevilliers. Les Versaillais accumulèrent contre lui leurs meilleures troupes. Du 14 au 17, ils canonnèrent le château de Bécon et le 17, au matin, ils l'attaquèrent avec une brigade. Les 250 fédérés qui l'occupaient tinrent six heures, et leurs débris se replièrent sur Asnières où la panique entra. Dombrowski, Okolowitz et quelques hommes solides accoururent, parvinrent à rétablir un peu d'ordre et fortifièrent la tête du pont. Dombrowski demandant des renforts, la guerre lui envoya seulement quelques compagnies. Le lendemain, nos postes avancés furent surpris par de forts détachements et le canon de Courbevoie battit Asnières. Après une lutte bien soutenue, vers une heure, plusieurs bataillons, très éprouvés, abandonnèrent la partie sud du village. Dans la partie nord, le combat fut acharné. Dombrowski, malgré dépêches sur dépêches, ne reçut que 300 hommes. A cinq heures du soir, les Versaillais firent

un grand effort ; les fédérés, épuisés, craignant pour leur retraite, se jetèrent sur le pont de bateaux qu'ils passèrent en désordre.

Les journaux réactionnaires firent grand bruit de cette retraite ; Paris s'en émut. Cette âpreté dans le combat commença d'ouvrir les yeux des optimistes. Beaucoup de personnes avaient cru jusque là à un horrible malentendu et formé des groupes de conciliation. Combien de milliers dans Paris n'ont compris le plan de M. Thiers et de la coalition qu'au jour de l'égorgement suprême. Le 4 avril, des industriels et des commerçants avaient créé *l'Union nationale des Chambres syndicales*, pris pour programme : « Maintien et affranchissement de la République, reconnaissance des franchises municipales de Paris. » Le même jour, au quartier des Écoles, des professeurs, médecins, avocats, ingénieurs, étudiants, lancèrent un manifeste demandant la République démocratique et laïque, la Commune autonome, la fédération des Communes. Un groupe analogue afficha une lettre à M. Thiers : « Vous croyez à une émeute, vous vous trouvez en face de convictions précises et généralisées. L'immense majorité de Paris veut la République comme un droit supérieur, hors de discussion. Paris a vu dans toute la conduite de l'Assemblée le dessein prémédité de rétablir la monarchie. » Quelques dignitaires francs-maçons firent un même appel à Versailles et à la Commune : « Arrêtez l'effusion de ce sang précieux. »

Enfin, un certain nombre de ces maires et adjoints qui n'avaient capitulé qu'à la dernière heure, les Floquet, Bonvalet, Corbon, etc. montèrent pompeusement la *Ligue d'Union républicaine des droits de Paris*. Ils demandaient maintenant la reconnaissance de la République, du droit de Paris de se

gouverner, la garde de la ville confiée exclusivement à la garde nationale, tout ce que demandait la Commune, tout ce qu'ils avaient combattu dn 19 au 25 Mars.

D'autres groupes se formèrent. Tous s'accordèrent sur deux points : affermissement de la République, reconnaissance des droits de Paris. Presque tous les journaux communeux reproduisaient ce programme ; les journaux républicains l'acceptaient. Les députés de Paris parlèrent les derniers. Ce fut pour accabler Paris. Du ton pleurard et jésuitique avec lequel il a travesti l'histoire, (1) dans ces filandreuses périodes sentimentales dont il masque la sécheresse de son cœur et la petitesse de sa personne, le roi des avortés, Louis Blanc écrivit pour ses collègues : « Pas un membre de la majorité n'a encore mis en question les principes républicains... Quand à ceux qui sont dans l'insurrection, nous leur disons qu'ils auraient du frémir à la pensée d'aggraver, de prolonger le fléau de l'occupation étrangère en y ajoutant le fléau des discordes civiles. »

C'est ce que M. Thiers répéta mot pour mot aux premiers conciliateurs, les délégués de *l'Union syndicale :* « Que l'insurrection désarme, l'Assemblée ne peut désarmer.— Mais Paris veut la République. — La République existe ; sur mon honneur, moi au pouvoir, elle ne succombera pas. — Mais Paris veut des franchises municipales.— La Chambre prépare une loi pour toutes les Communes. Paris n'aura ni plus, ni moins. » Les délégués lurent un projet de transaction qui

(1) Quelquefois même jusqu'à la falsification. Dans son récit du 9 thermidor, il fait dire par Barrère à Billaud-Varennes : « N'attaque *point* Robespierre, » et là dessus tartine sur la grandeur de son héros. Or, le rapport de Courtois qu'il cite, espérant sans doute qu'on ne vérifiera pas, dit : « N'attaque *que* » et non : « N'attaque *point.* »

parlait d'amnistie générale, de suspension d'armes. M. Thiers laissa lire, ne contesta formellement aucun article, et les délégués revinrent à Paris, convaincus qu'ils avaient découvert une base d'arrangement.

Ils partaient à peine que M. Thiers courait à l'Assemblée. Elle venait de reconnaitre à toutes les communes le droit d'élire leur maire. M. Thiers monta à la tribune, demanda que ce droit fut restreint aux villes de vingt mille âmes. On lui cria : « C'est voté. » Il persista, déclara que « dans une République on doit d'autant plus armer le pouvoir, que l'ordre y est plus difficile à maintenir, » menaça de donner sa démission, força l'Assemblée à revenir sur son vote.

Le 10, la *Ligue des droits de Paris* emboucha la trompette et fit afficher une déclaration solennelle : « Que le gouvernement renonce à poursuivre les faits accomplis le 18 Mars... Que l'on procède à la réélection générale de la Commune... Si le gouvernement de Versailles restait sourd à ces revendications légitimes, qu'il le sache bien, Paris tout entier se lèverait pour les défendre. » (1) Le lendemain, ses délégués allèrent à Versailles. M. Thiers reprit son refrain : « Que Paris désarme, » et ne voulut entendre parler ni d'armistice, ni d'amnistie. « Grâce sera faite, dit-il, à ceux qui désarmeront, sauf aux assassins de Clément Thomas et de Lecomte. » C'était se réserver quelques milliers au choix. Bref, il voulait qu'on le replaçât au 18 Mars, avec la victoire en plus. Le même jour, il dit aux délégués des loges maçonniques : « Adressez-vous à la Commune ; ce qu'il faut, c'est la sou-

(1) Il y eut division, parait-il. Les radicaux Floquet, Corbon etc., désapprouvèrent cette attitude semi-communarde et s'en vantèrent plus tard devant la Commission d'enquête sur le 18 Mars ; mais ils ne firent, pendant la Commune, aucune protestation publique.

mission des insurgés et non la démission du pouvoir légal. »
Pour faciliter la soumission, le lendemain, le *Journal officiel* de Versailles comparait Paris à la plaine de Marathon, infestée par une bande de « brigands et d'assassins. »

La *Ligue* ainsi fessée vint le 14, à l'Hôtel-de-Ville. Le Conseil, étranger à toutes ces négociations, les laissait entièrement libres et n'avait interdit qu'une réunion annoncée à la Bourse par des Tirards mal déguisés. Il se contenta d'opposer à la *Ligue* sa déclaration du 10 : — Vous avez dit que si Versailles restait sourd, tout Paris se lèverait. Versailles est resté sourd : levez-vous. — Et, pour faire Paris juge, le Conseil publia loyalement, dans *L'Officiel*, le compte-rendu des conciliateurs.

CHAPITRE XVI.

LE MANIFESTE DU CONSEIL. LES ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES DU 16 AVRIL MONTRENT UNE MINORITÉ DANS LE CONSEIL. PREMIÈRES DISPUTES. GERMES DE DÉFAITE.

Pour la seconde fois, la ligne était tracée bien nette. Si le Conseil ne savait pas définir la Commune, la bataille, le bombardement, les fureurs Versaillaises, les échecs des conciliateurs la montraient nettement aux yeux de tout Paris : un camp de révoltés. Les élections complémentaires du 16 avril — la mort, les élections doubles, les démissions avaient fait trente et un sièges vacants — révélèrent l'effectif insurrectionnel. Les illusions du 26 mars avaient disparu ; on votait maintenant sous la mitraille. Aussi, les journaux de la Commune, les délégués des chambres syndicales eurent beau appeler les électeurs aux urnes, il n'en vint que soixante et un mille sur cent quarante six mille qu'avait vus le scrutin du 26 Mars. Les arrondissements des démissionnaires donnèrent 16,000 votes au lieu de 51,000.

C'était l'heure ou jamais de parler à la France. L'adresse

chaleureuse et touchante envoyée le 6 aux départements ne pouvait servir de programme. Les protestations républicaines de M. Thiers, l'hostilité de la Gauche, les décrets sans suite du Conseil, déroutaient complétemement la province. Il fallait au plus tôt la fixer. Le 19, la Commission chargée de rédiger un programme, présenta son travail ou plutôt le travail d'un autre. Triste symptôme et caractéristique, la Déclaration de la Commune ne vint pas de la Commune elle-même. Le Conseil comptait cependant douze publicistes. Des cinq membres de la commission chargée de rédiger le projet, Delescluze seul fournit quelques passages; la partie technique fut l'œuvre d'un journaliste, Pierre Denis.

Il avait repris et formulé en loi, dans *le Cri du peuple*, cette boutade de *Paris ville libre* éclose aux premières colères du Wauxhall. D'après son projet, Paris devenait ville hanséatique, se couronnait de toutes les libertés et, du haut de ses forteresses orgueilleuses, disait aux communes de France enchaînées : « Imitez-moi si vous pouvez, je ne ferai rien pour vous que par l'exemple. » Ce joli projet avait tourné la tête à plusieurs membres du Conseil et il en resta trop de traces dans la Déclaration.

« Que demande Paris? disait-elle. — La reconnaissance et la consolidation de la République. L'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de France. Les droits inhérents à la Commune sont : le vote du budget communal ; la fixation et la répartition de l'impôt; la direction des services locaux ; l'organisation de sa magistrature, de sa police intérieure et de l'enseignement ; l'administration des biens communaux ; le choix et le droit permanent de contrôle des magistrats et fonctionnaires communaux ; la garantie

absolue de la liberté individuelle, de la liberté de conscience et de la liberté du travail ; l'organisation de la défense urbaine et de la garde nationale ; la Commune seule chargée de surveiller et d'assurer le libre et juste exericce du droit de réunion et du publicité... Paris ne veut rien de plus... à condition de retrouver dans la grande administration centrale, délégation des communes fédérées, la réalisation et la pratique des mêmes principes. »

Quels seraient les pouvoirs de cette délégation centrale, les obligations réciproques des Communes ? La Déclaration ne le disait pas. D'après ce texte, chaque localité allait posséder le droit de se cantonner dans son autonomie. Mais qu'attendre, qu'espérer des autonomies de basse-Bretagne, du neuf dixième des communes françaises — plus de la moitié n'ont pas 600 habitants — quand la Déclaration parisienne violait les droits les plus élémentaires, chargeait la Commune de ***surveiller*** le ***juste*** exercice du droit de réunion et de publicité, oubliait de mentionner le droit d'association. On ne le sait, on ne l'a vu que trop. La Commune rurale, autonome, serait un monstre aux mille suçoirs, collé sur le flanc de la Révolution.

Non. Des milliers de muets et d'aveugles ne peuvent contracter entre eux. Faible, inorganisé, emmaillotté dans mille liens, le peuple des campagnes ne peut être sauvé que par les villes et le peuple des villes guidé que par Paris. Quand la Déclaration disait : « L'unité, telle qu'elle nous a été imposée jusqu'à ce jour par l'empire, la monarchie et le parlementarisme n'est que la centralisation despotique, inintelligente, etc., elle découvrait le chancre qui dévore la France ; mais quand elle ajoutait : » L'unité politique, telle que la veut Paris, c'est

l'association volontaire de toutes les initiatives locales, » elle ne savait pas le premier mot de la province.

La Déclaration continuait en style d'adresse, parfois très juste, disant : « Paris travaille et souffre pour la France entière dont il prépare, par ses combats et ses sacrifices, la régénération intellectuelle, morale, administrative, économique... la révolution communale, commencée par l'initiative populaire du 18 mars, inaugure une ère nouvelle ; » mais sans rien formuler de précis. Pourquoi ne pas reprendre la formule du 28 Mars : « A la Commune ce qui est communal, à la nation ce qui est national, » définir la Commune future, assez étendue pour que la vie politique y soit possible, assez limitée pour que les citoyens puissent facilement combiner leur action sociale, la Commune de 15 ou 20,000 âmes, la Commune-canton, exposer nettement ses droits et ceux de la France. Tel qu'il était, ce programme obscur, incomplet, impossible sur plusieurs points, ne pouvait, malgré des pensées généreuses, éclairer suffisamment la province.

Ce n'était qu'un projet. Le Conseil allait sans doute le discuter, le refondre. Il le vota sur une simple lecture. Il n'y eut pas de débat, à peine une observation. Cette assemblée qui donna quatre jours aux échéances commerciales, n'eut pas une séance pour cette Déclaration, son programme en cas de victoire, son testament si elle succombait.

Pour comble de malheur, une maladie nouvelle éclata dans le Conseil. Les germes pointaient depuis quelques jours ; le scrutin du 16 les fit éclore. Les romantiques donnèrent naissance aux casuistes et ils en vinrent aux prises pour la vérification des nouveaux pouvoirs.

Le 30 Mars, le Conseil avait validé six élections à la ma-

jorité relative. Le rapporteur proposait de valider toutes celles du 16 qui avaient réuni la majorité absolue. Les casuistes s'indignèrent : « Ce serait, dirent-ils, le plus grand croc-en-jambes que jamais gouvernement ait donné au suffrage universel. » On ne pouvait cependant convoquer sans cesse les électeurs. Trois arrondissements des plus dévoués n'avaient donné aucun résultat. Un nouveau tour de scrutin n'aurait fait qu'accuser davantage l'isolement de la Commune.

La discussion fut très vive, car il y avait des enragés de légalité dans cet Hôtel-de-Ville hors la loi. Paris devait s'étrangler avec leurs principes sauveurs. Déjà, au nom de la sainte autonomie qui défend d'intervenir dans l'autonomie du voisin , la Commission exécutive avait refusé d'armer les communes sous Paris, demandant à marcher contre Versailles.

Vingt six voix contre 13 votèrent les conclusions dn rapport. Vingt élus seulement furent admis, ce qui était illogique. Il fallait valider tout le monde ou ne valider personne. Quatre étaient des journalistes, six, seulement, des ouvriers. Onze, envoyés par les réunions publiques, allèrent renforcer les romantiques. Deux des validés refusèrent de siéger parce qu'ils n'avaient pas obtenu le huitième. L'auteur des admirables *Propos de Labienus*, Rogeard, se laissa tromper par un faux scrupule de légalité. Seule faiblesse de ce cœur généreux qui consacrait à la Commune une éloquence brillante et pure. Sa démission priva le Conseil d'un homme de bon sens, mais elle servit à démasquer une fois de plus l'apocalyptique Félix Pyat.

Dès le 1r avril, sentant venir l'orage, et, professant pour les coups la même horreur que Panurge, Félix Pyat avait

essayé de quitter Paris. Il avait envoyé au Conseil sa démission de membre de la Commission exécutive et déclaré sa présence indispensable à Marseille. Les hussards versaillais rendant la sortie trop périlleuse, il s'était résigné à rester, mais en prenant deux masques, l'un pour l'Hôtel-de-Ville l'autre pour le public. Au Conseil, à huis-clos, il poussait aux mesures violentes avec sa vivacité de chat furibond ; au *Vengeur* il pontifiait, secouait ses cheveux gris, disait : « A l'urne et non à Versailles ! » Là encore il avait deux visages. Voulait-il la suppression des journaux, il signait : *le Vengeur*. Pour ronronner il,signait : Félix Pyat. Vint la déroute d'Asnières. La peur le reprit, et il chercha de nouveau l'issue. La démission de Rogeard l'ouvrit. A l'abri de ce nom sans reproche, Félix Pyat coula sa démission. « La Commune a violé la loi, écrivit-il ; je ne veux pas être complice... » Et pour se fermer tout retour, il engagea la dignité de la Commune. Si elle *persiste*, il sera forcé, dit-il, à son grand regret de donner sa démission « *avant la victoire.* »

Il comptait s'en tirer comme de l'Assemblée de Bordeaux. Mais cette rouerie souleva le cœur au Conseil. Le *Vengeur* venait précisément de blâmer la suppression de plusieurs journaux réactionnaires demandée maintes fois par F. Pyat. Vermorel dénonça cette duplicité. Un membre : « On a dit ici que les démissions seraient considérées comme des trahisons. » Un autre : « On ne doit pas quitter son poste quand c'est un poste de péril et d'honneur. » Un troisième demanda formellement l'arrestation de Félix Pyat. « Je regrette, dit un autre, qu'on n'ait pas compris que c'est à ceux qui nous ont nommés qu'on doit porter sa démission. » Et Delescluze : « Pour une rancune personnelle ou parce que

l'idéal poursuivi n'est pas d'accord avec le projet, on ne doit pas se retirer. Croyez-vous donc que tout le monde approuve ce qui se fait ici? Eh bien, il y a des membres qui sont restés et qui resteront jusqu'à la fin, malgré les injures qu'on nous prodigue. Pour moi, je suis décidé à rester à mon poste et si nous ne voyons pas la victoire, nous ne serons pas les derniers à être frappés sur les remparts ou sur les marches de l'Hôtel-de-Ville. »

Des bravos prolongés accueillirent cette mâle parole. Aucun dévouement n'était plus méritoire. Les habitudes de Delescluze, graves et laborieuses, ses aspirations élevées, l'éloignaient plus qu'aucun autre de beaucoup de ses collègues, légers, flaneurs et tout aux disputes de personne. Un jour, fatigué de ce chaos criard il voulut se démettre. Il suffit de lui dire que son départ porterait un grand préjudice à la cause du peuple, et il resta, pour attendre, non la victoire, — aussi bien que Pyat il la savait impossible — mais la mort qui sème l'avenir.

Félix Pyat, cinglé de tant de soufflets, n'osant mordre Delescluze, se retourna sur Vermorel. Pour toute réponse, il le traita de mouchard, et, comme Vermorel était membre de la Commission de sûreté, il l'accusa, dans le *Vengeur* de vider son dossier à la préfecture de police. Ce léporide appela Vermorel bombyx. C'était son mode de discussion. Sous le raffiné littéraire, il y avait le poissard. En 1848, à la Constituante, il appelait Proudhon : cochon ; en 1871, à la Commune il appela Tridon : fumier. Le seul membre de cette assemblée où il y avait des ouvriers de professions rudes, qui ait jeté l'ordure dans la discussion.

Vermorel répondit dans *le Cri du peuple* et n'eut pas de

peine à le coucher par terre. Ses électeurs lui envoyèrent trois sommations de rester à son poste : « Vous êtes soldat et devez rester sur la brèche. C'est nous seuls qui avons le droit de vous révoquer. » Traqué par ses mandants, menacé d'arrestation dans le Conseil, le Grégeois choisit le moindre danger et rentra en minaudant à l'Hôtel-de-Ville.

Versailles triomphait de ces misères dévoilées. Pour la première fois, le public connut l'intérieur du Conseil, ses coteries minuscules faites d'amitiés et d'antipathies purement personnelles. Qui était de tel groupe était soutenu quand même, malgré les fautes. Bien plus, pour être admis à servir la Commune il fallait appartenir à telle ou telle confrérie. Beaucoup de dévouements sincères s'offrirent, des démocrates éprouvés, des employés intelligents déserteurs de l'Etat, jusqu'à des officiers républicains. Ils furent reçus de haut en bas par certains incapables nés, de la veille, et dont le dévouement ne devait pas survivre au 20 mai. Et cependant, l'insuffisance du personnel et des lumières devenait chaque jour plus accablante. Les membres du Conseil se plaignaient eux-mêmes que rien ne marchât. La Commission exécutive ne savait pas commander ; les sous-ordres ne savaient pas obéir ; le Conseil donnait et retenait le pouvoir, intervenait à chaque instant dans les moindres détails du service, menait le gouvernement, l'administration, la défense, comme la sortie du 3 avril.

CHAPITRE XVII.

« Si la nation française ne se composait que des
» femmes, quelle terrible nation ce serait ! »
Daily News, Mai 1871.

NOS PARISIENNES. SUSPENSION D'ARMES POUR L'ÉVACUATION DE NEUILLY. L'ARMÉE DE VERSAILLES ET CELLE DE PARIS.

La grande flamme de Paris cachait encore ces faiblesses. Qui n'en fut brûlé ne saura la décrire. Les journaux communeux, malgré leur romantisme, sont pâles et ternes à coté. C'est que la mise en scène est bien peu de chose. Dans les rues, sur les boulevards silencieux, un bataillon de cent hommes qui va au feu ou en revient, quelque femme qui suit, un passant qui applaudit, voilà tout. Mais c'est le drame de la Révolution, simple et gigantesque comme un drame d'Eschyle.

Le commandant, en vareuse, poussiéreux, les galons roussis. Les hommes, tous cheveux gris ou têtes blondes, les

vieux de Juin et les pupilles de l'idée. Bien souvent le fils marche à coté du père. (1)

Cette femme qui salue ou qui accompagne, c'est enfin la vraie parisienne. L'immonde androgyne née des fanges impériales, la madone des pornographes, des Dumas fils et des Feydeau a suivi sa clientèle à Versailles ou exploite la mine prussienne de St-Denis. Celle qui tient le pavé maintenant, c'est la vraie parisienne forte, dévouée, tragique, sachant mourir comme elle aime, de ce pur et généreux filon qui, depuis 89, court vivace — notre suprême espoir Révolution française — dans les profondeurs populaires. La compagne de travail veut aussi s'associer à la mort. Egalité formidable contre la bourgeoisie. Le prolétaire est double de force ; un même cœur, et quatre bras. Le 24 mars, aux bataillons bourgeois de la mairie du 1r arrondissement, un fédéré dit ce grand mot qui fit tomber leurs armes : « Croyez-moi, vous ne pouvez tenir ; toutes vos femmes sont en larmes et les nôtres ne pleurent pas. »

Elle ne retient pas son homme. (2) Au contraire, elle le pousse à la bataille, lui porte le linge et la soupe, comme elle faisait au chantier. Beaucoup ne veulent plus revenir, prennent le fusil. Au plâteau de Châtillon elles font le coup de feu les dernières. Les cantinières, simplement vêtues, non en travesti, mais en travailleuses, tombent par douzaines.

(1) *Appendice* 4.

(2) Et quelle foi sublime dans sa naïveté. Nous entendîmes, en omnibus, deux femmes qui revenaient de voir leurs maris aux tranchées. L'une pleurait; l'autre lui disait : « Ne te désole pas ; nos hommes reviendront. Et puis, la Commune a promis de prendre soin de nous et de nos enfants. Mais non ! Il est impossible qu'ils soient tués en défendant une cause si bonne Et, enfin, tiens, je préfère le mien mort qu'entre les mains de ces Versaillais. »

Le 3 avril, à Meudon, celle du 66e, la citoyenne Lachaise, resta toute la journée, soignant les blessés sur le champ de bataille, seule, sans médecin.

Si elles reviennent, c'est pour battre le rappel. Elles fédèrent les dévouements dans un comité central, à la mairie du Xe, affichent des proclamations brûlantes : « Il faut vaincre ou mourir. Vous qui dites : Qu'importe le triomphe de notre cause, si je dois perdre ceux que j'aime, sachez que le seul moyen de sauver ceux qui vous sont chers, c'est de vous jeter dans la lutte. » Leurs comités se multiplient. Elles s'offrent à la Commune, demandent des armes, des postes de combat, se plaignent des lâches. (1) Madame André Léo, de sa plume éloquente expliquait la Commune, sommait le délégué à la Guerre d'utiliser « la sainte fièvre qui brûle le cœur des femmes. » Une jeune russe de très grande naissance, instruite, belle, riche, qu'on appelait Dimitrieff, fut la Théroïgne de cette Révolution. La Commune des prolétaires eut sa figure à elle, toute peuple de geste et de cœur, Louise Michel, institutrice du XVIIe arrondissement. Douce et patiente aux petits enfants qui l'adoraient, pour la cause du peuple, la mère devenait lionne. Elle avait organisé un corps d'ambulancières qui soignaient les blessés sous la mitraille même. Là, elles ne souffraient pas de rivales. Elles allaient

(1) « J'ai le cœur saigné de voir qu'il n'y a absolument que ceux qui le veulent qui combattent. Ce n'est point, citoyen délégué, une dénonciation que je viens vous faire ; loin de moi cette idée ; mais mon cœur de citoyenne craint que la faiblesse des membres de la Commune ne fasse avorter nos projets d'avenir. » Cette lettre héroïque est extraite d'un livre : *Le fond de la société sous la Commune*, qui contient des pièces trouvées par l'armée dans les différentes mairies et administrations. L'ouvrage est en général une odieuse caricature, dont l'auteur, Prudhomme fusillard, est certainement le trait le plus ridicule.

aussi dans les hôpitaux disputer leurs chers camarades aux religieuses revêches, et l'œil des mourants se ranimait au murmure de ces douces voix qui parlaient de République et d'espoir.

Dans cette mêlée de dévouement, les enfants défiaient les hommes et les femmes. Les Versaillais, vainqueurs, en prirent 660, et beaucoup périrent dans la lutte des rues. Des milliers servirent pendant le siége. Ils suivaient les bataillons aux tranchées, dans les forts, s'accrochaient surtout aux canons. Quelques servants de la porte Maillot étaient des enfants de 13 à 14 ans. En rase campagne, ils faisaient des folies de bravoure (1).

Cette flamme parisienne rayonnait au delà de l'enceinte. Les municipalités de Sceaux et de St-Denis se réunirent à Vincennes pour protester contre le bombardement, revendiquer les franchises municipales et l'installation de la République. La chaleur en venait jusqu'à la province.

Elle commençait à croire Paris imprenable, riait beaucoup des dépêches de M. Thiers disant, le 3 avril : « Cette journée est décisive pour le sort de l'insurrection; » le 4 : « Les insurgés ont éprouvé aujourd'hui un échec décisif ; » le 7 : « Cette journée est décisive ; » le 11 : « On prépare à Versailles des moyens irrésistibles ; » le 12 : « On attend le moment décisif. » Et, malgré tant de succès décisifs et de moyens irrésistibles, l'armée versaillaise se morfondait toujours à nos avant-postes. Ses seules victoires décisives étaient contre les maisons de l'enceinte et de la banlieue.

Le voisinage de la porte Maillot, l'avenue de la Grande-Armée, les Ternes, s'allumaient d'incendies continuels. As-

(1) *Appendice*. 5

nières, Levallois se remplissaient de ruines. Les habitants de Neuilly végétaient, affamés, dans leurs caves. Les Versaillais lançaient, sur ces points seulement, 1,500 obus par jour, et M. Thiers d'écrire à ses préfets : « Si quelques coups de canon se font entendre, ce n'est pas le fait du gouvernement, mais de quelques insurgés voulant faire croire qu'ils se battent lorsqu'ils osent à peine se faire voir. »

La Commune assista les bombardés de Paris ; mais elle ne pouvait rien pour ceux de Neuilly pris entre deux feux. Un cri de pitié partit de toute la presse. Tous les journaux demandèrent un armistice pour l'évacuation de Neuilly. Les francs-maçons, la *Ligue des droits de Paris* s'interposèrent. Avec beaucoup de peine, — car les généraux ne voulaient pas d'armistice — les délégués obtinrent une suspension d'armes de huit heures. Le Conseil chargea cinq de ses membres de recevoir les bombardés, et les municipalités leur préparèrent un asile. Des comités de femmes partirent avec des secours.

Le 25, à neuf heures du matin, le canon se tut depuis la porte Maillot jusqu'à Asnières. Des milliers de Parisiens vinrent visiter les ruines de l'avenue, la porte Maillot un mortier de terre, de granit, d'éclats d'obus, s'arrêtèrent, émus, devant ces artilleurs accoudés sur leurs pièces déjà fabuleuses, et se répandirent dans Neuilly. La petite ville, si coquette jadis, étalait aux rayons d'un beau soleil ses maisons éventrées. Aux limites convenues, deux haies, l'une de lignards, l'autre de fédérés séparés par vingt mètres d'intervalle. Les Versaillais, choisis parmi les plus sûrs, gardés par des officiers à mine de chiourme. Les Parisiens, bons enfants, s'approchaient des soldats, leur parlaient. Aussitôt les officiers accouraient furieux, donnaient

de la gueule. Comme un soldat répondait poliment à deux dames, un officier se précipita, lui arracha son fusil et, croisant la baïonnette sur les Parisiennes, cria : « Voilà comment on parle. » Quelques personnes ayant franchi les lignes de part et d'autre, furent faites prisonnières. Enfin, on put atteindre cinq heures sans massacre. L'avenue se vida. Chaque parisien, en rentrant, apporta son sac de terre aux fortifications de la porte Maillot qui se trouvèrent rétablies comme par enchantement.

Le soir, les Versaillais rouvrirent le feu. Il n'avait pas cessé contre les forts du Sud. Ce jour même, l'ennemi démasqua de ce côté les formidables batteries qu'il construisait depuis quinze jours, première partie du plan du général Thiers.

Il avait, le 6, placé toutes les troupes sous le commandement de ce Mac-Mahon, à peine essuyé de Sédan. L'armée comptait à cette époque 46,000 hommes, en majeure partie résidus de dépôts, incapables d'une action sérieuse. Pour la renforcer, obtenir des soldats, M. Thiers avait envoyé Jules Favre pleurer auprès de Bismark. Le Prussien avait lâché soixante mille prisonniers contre des conditions de paix plus dures et autorisé son confrère à augmenter de 130,000 hommes le nombre des soldats sous Paris qui, d'après la convention, ne devait pas dépasser quarante mille. Le 25 avril, l'armée versaillaise comprenait cinq corps, dont deux, Douai et Clinchant, formés de libérés d'Allemagne et, une réserve commandée par Vinoy, en tout cent dix mille hommes. Elle monta jusqu'à 130,000 combattants, eut même 170,000 rationnaires. M. Thiers montra une habileté réelle à la dresser contre Paris. Les soldats furent bien nourris, bien habillés, sévère-

ment tenus ; la discipline se rétablit rapidement ; il y eut des disparitions mystérieuses d'officiers coupables d'avoir témoigné leur horreur de cette guerre fratricide. Cependant, ce n'était pas encore une armée d'attaque. Les hommes détalaient toujours devant une résistance soutenue. Malgré les vantardises officielles, les généraux ne comptaient que sur l'artillerie à laquelle ils devaient les succès de Courbevoie et d'Asnières. On ne pouvait vaincre Paris que par le feu.

Le point vulnérable de l'enceinte, au sud-est, était le saillant du Point-du-Jour. Le fort d'Issy le gardait. Suffisamment défendu à droite par le parc, le château d'Issy et une tranchée le reliant à la Seine que balayait nos canonnières, ce fort était dominé en face et à gauche par les hauteurs de Bellevue, Meudon et Châtillon. M. Thiers les arma de grosses pièces qu'il fit venir de Toulon, Cherbourg, Douai, Lyon et Besançon — 293 bouches à feu de siége — et leur effet fut tel que, dès les premiers jours, le fort d'Issy craqua. Le général Cissey, chargé de conduire ces opérations, commença aussitôt les cheminements.

Éteindre le fort d'Issy et celui de Vanves qui le soutient, forcer ensuite le Point du Jour, tel était le plan de M. Thiers. Les opérations, de St-Ouen à Neuilly, n'avaient pour objet que d'arrêter notre débouché sur Courbevoie.

Quelles forces et quel plan opposait la Commune ?

Les effectifs disaient 96,000 soldats et 4,000 officiers environ pour la garde nationale active ; pour la sédentaire 100,000 soldats et 3,500 officiers (1). Trente-six corps francs

(1) Chiffres très approximatifs. L'effectif de *L'Officiel* du 6 mai est très incomplet. En général, les états étaient erronés, fictifs, surtout depuis l'administration de Meyer.

prétendaient compter 3,450 hommes. Toutes déductions faites, on pouvait obtenir soixante mille combattants si l'on savait s'y prendre. De St-Ouen à Ivry, il n'y eut jamais qu'un rideau de 15 à 16,000 fédérés.

La cavalerie ne figurait que sur les états. On ne parvint à réunir que 500 chevaux pour traîner l'artillerie ou les fourgons, monter les officiers et les estafettes. Le service du génie fut rudimentaire, malgré les plus beaux arrêtés. Des 1,200 bouches à feu que possédait Paris, on ne sut utiliser que 200. On n'eut jamais plus de 500 artilleurs quand les états en accusaient 2,500.

Dombrowski occupait le pont d'Asnières, Levallois, Neuilly, avec 4 ou 5,000 hommes au plus. (1) Pour se couvrir il avait : à Clichy et Asnières une trentaine de bouches à feu et deux terribles wagons blindés qui, depuis le 15 avril jusqu'au 22 mai, même après l'entrée des troupes, ne cessèrent de sillonner la voie, meurtriers, invulnérables ; à Levallois, une dizaine de pièces. Les remparts du Nord l'assistaient, et la valeureuse porte Maillot le couvrait à Neuilly.

Sur la rive gauche d'Issy à Ivry, dans les forts, les villages, les tranchées, il y avait 10 à 11,000 fédérés. Le fort

(1) Les chiffres que je donne ont été soigneusement vérifiés, *de visu* d'abord, pendant la lutte, ensuite auprès des généraux, officiers supérieurs et fonctionnaires de la guerre. Le général Appert a dressé des tableaux absolument de pure fantaisie. Il a créé des brigades imaginaires, construit des effectifs d'armée avec des situations de prises d'armes, comme si les bataillons désignés étaient tous réellement sortis, fait des doubles emplois continuels. Il est arrivé ainsi à donner plus de 20,000 hommes à Dombrowski et jusqu'à 50,000 aux trois commandants d'armée, chiffres ridicules. Son rapport, qui fourmille d'erreurs de noms, d'attributions, ignore même jusqu'aux noms de certains commandants généraux, n'a aucune valeur pour l'histoire.

d'Issy contenait en moyenne 600 hommes et 50 piéces de 7 et de 12, dont les deux tiers inactives. Les bastions 72 et 73 le soulageaient un peu, aidés de quatre locomotives blindées, en panne sur le viaduc du Point du Jour. Au dessous, les canonnières réarmées tiraient sur Breteuil, Sèvres, Brimborion, osaient même s'aventurer jusqu'à Châtillon et canonner Meudon à découvert. Quelques centaines de tirailleurs occupaient le parc et le château d'Issy, les Moulineaux, le Val et les tranchées qui reliaient le fort d'Issy à celui de Vanves. Ce dernier, dominé comme Issy, soutenait vaillamment son effort avec une garnison de 500 hommes et une vingtaine de canons. Les bastions de l'enceinte le secondaient très peu.

Le fort de Montrouge, avec 350 hommes et 10 ou 15 bouches à feu, n'avait d'autre rôle que d'appuyer les feux de Vanves. Celui de Bicêtre, pourvu de 500 hommes et de 20 bouches à feu, tirait au jugé. Trois redoutes considérables le protégeaient : les Hautes Bruyères, fortes de 500 hommes et de 20 pièces, le Moulin Saquet avec 700 hommes et 14 pièces environ, Villejuif avec 300 hommes et quelques obusiers. A l'extrême gauche, le fort d'Ivry et ses dépendances avaient 500 hommes et une quarantaine de pièces. Les villages intermédiaires, Gentilly, Cachan, Arcueil, étaient occupés par 2,000 à 2,500 fédérés.

Le commandement nominal des forts du sud, d'abord confié à Eudes, sous la direction d'un ex-officier du génie, La Cecilia, passa, le 20, à l'alsacien Wetzel, officier de l'armée de la Loire. De son quartier-général d'Issy, il devait surveiller les tranchées d'Issy et de Vanves et la défense des forts. En réalité, leurs commandants, qui changèrent souvent, agirent toujours à leur guise.

Le commandement d'Ivry à Arcueil fut donné, vers le milieu d'avril, au général Wroblewski, un des meilleurs officiers de l'insurrection polonaise, jeune, avec de bonnes études militaires, brave, méthodique, délié, utilisant tout et tous, excellent chef pour de jeunes troupes. (1)

Tous ces officiers généraux ne reçurent jamais qu'un ordre : « Défendez-vous. » De plan général, il n'y en eut jamais. Ni Cluseret ni Rossel ne tinrent de conseil de guerre.

Les hommes aussi furent abandonnés à eux-mêmes, sans soins ni surveillance. Peu ou point de roulement. Tout l'effort portait sur les mêmes. Tels bataillons restaient vingt, trente jours aux tranchées tandis que tels autres demeuraient continuellement en réserve. Si quelques hommes s'endurcissaient au feu au point de ne plus vouloir rentrer, d'autres se décourageaient, venaient montrer leurs vêtements couverts de poux, demandaient du repos ; les généraux étaient forcés de les retenir, n'ayant personne pour les remplacer.

Cette incurie tua bientôt toute discipline. Les hommes braves ne voulurent bientôt relever que d'eux seuls, les autres esquivèrent le service. Les officiers firent de même, ceux-ci quittant leur poste pour aller au feu du voisin, ceux-la rentrant en ville. La cour martiale en frappa plusieurs très durement. Le Conseil cassa les arrêts, commua une condamnation à mort en trois années d'emprisonnement.

(1) Un membre de la Commune le découvrit et le présenta à la Guerre où il exposa ses idées. « Mais, lui dit-on, c'est mot pour mot ce que Pyat ne cesse de nous dire. — J'ai, répondit Wroblewski, envoyé, il y a quelques jours, un mémoire à Félix Pyat. » Rossel alla au bureau de Pyat et trouva le mémoire. Depuis plusieurs jours, le Grégeois monnayait les idées de Wroblewski sans souffler mot de leur auteur, et il étonnait la Commission par son bon sens et ses connaissances techniques.

Puisqu'on reculait devant la rigueur, la discipline régulière de la guerre, il fallait changer de méthode et de tactique. Mais le Conseil voulait encore moins qu'au premier jour. Il disait toujours que rien ne marchait et ne savait rien mettre en marche. Le 26, la commission militaire, déclarant que décrets et ordres restaient lettres mortes, chargeait les municipalités, le Comité Central, les chefs de légion, de réorganiser la garde nationale. Aucun de ces mécanismes ne fonctionnait méthodiquement. Le Comité Central, intriguait ; les chefs de légion, s'agitaient ; quelques membres de la Commune et des généraux rêvaient une dictature militaire. Au milieu de ces tiraillements mortels, le Conseil discutait pendant plusieurs séances, si l'on rendrait les reconnaissances du Mont-de-Piété jusqu'à 20 ou jusqu'à 30 francs, et si *L'Officiel* se vendrait 5 centimes.

Dès le 20 avril, pour toute œil exercé, la Défense est condamnée. Au dedans, des hommes actifs, dévoués, s'épuisent en luttes énervantes contre les bureaux, les comités, les sous-comités, les mille rouages prétentieux d'administrations rivales, et perdent une journée à se faire délivrer un canon. Aux remparts, quelques artilleurs criblent les lignes de Versailles, et, sans demander autre chose que du pain et du fer, ne quittent leurs pièces qu'enlevés par les obus. Les forts aux casemates défoncées, aux embrasures pulvérisées, répondent en riant à l'averse des hauteurs. Les braves tirailleurs, à découvert, vont surprendre les lignards dans leurs trous. Le dévouement, l'héroïsme jaillissent en gerbes éblouissantes et s'éteignent dans le vide. On dirait une chaudière de machine dont toute la vapeur fuirait par cent issues.

CHAPITRE XVIII.

LES SERVICES PUBLICS : FINANCES, GUERRE, POLICE. RELATIONS EXTÉRIEURES, JUSTICE, ENSEIGNEMENT, TRAVAIL ET ÉCHANGE.

L'insuffisance, la faiblesse de la Commission exécutive devinrent si choquantes que, le 20, le Conseil décida de la remplacer par les délégués des neuf commissions entre lesquelles il avait réparti ses travaux. Les Commissions furent renouvelées le même jour. Elles étaient en général assez négligées. Comment suffire aux séances quotidiennes de l'Hôtel-de-Ville, à sa commission, à sa mairie, car le Conseil avait surchargé ses membres de l'administration de leur arrondissement. Aussi, toute la besogne pesait sur les délégués. La plupart des élus du 20 présidaient depuis l'origine ces mêmes commissions. Ils continuèrent, comme par le passé, d'agir à peu près seuls. Visitons leurs travaux avant de nous replonger dans la fournaise.

Deux délégations n'exigeaient que de la bonne volonté : les Subsistances et les Services publics ou municipaux. L'approvisionnement se faisait par la zône neutre où M. Thiers qui

s'efforçait d'affamer Paris, (1) ne pouvait empêcher les denrées de se présenter ; toutes les équipes étant restées à leur poste, les services municipaux ne souffrirent pas. Quatre délégations : les Finances, la Guerre, la Sûreté générale, les Relations extérieures voulaient des aptitudes sérieuses. Trois devaient exposer la philosophie de cette révolution : l'Enseignement, la Justice, le Travail et l'Echange. Tous les délégués, hors un seul, Frankel, ouvrier, étaient des lettrés de la petite bourgeoisie.

La commission des Finances, c'était Jourde, qui, sous son intarissable bavardage, éteignait le trop modeste Varlin. Le problème consistait à trouver chaque matin 675,000 francs pour payer les services, nourrir 250,000 personnes, alimenter la guerre. Outre les 4,658,000 francs des caisses du Trésor, on avait découvert aux Finances 214 millions de titres ; mais Jourde ne sut ou ne voulut pas les négocier. Pour alimenter sa caisse, il dut râfler les recettes de toutes les administrations : télégraphes, postes, octrois, contributions directes, douanes, halles et marchés, tabacs, enregistrement et timbre, caisse municipale, chemins de fer. La Banque de France dégorgea peu à peu les 9 millions 400 mille francs appartenant à la ville et lâcha même pour 7 millions 290 mille francs du sien. Du 20 mars au 30 avril, on récolta ainsi 26 millions. Dans la même période, la Guerre en dévora plus de 20. L'Intendance reçut 1,813,000 fr., l'ensemble des municipalités 1,446,000, l'Intérieur 103,000, la Marine 29,000, la Justice 5,500, le Commerce 50,000, l'Enseignement *mille !* les Relations extérieures 112,000, les sapeurs-pompiers 100,000, la Bibliothèque nationale 80,000, la commission

(1) *Appendice* 6.

des barricades 44,500 , l'Imprimerie nationale 100,000, l'association des tailleurs et des cordonniers 24,662. Ces proportions restèrent à peu près les mêmes du 1er mai à la chute de la Commune. Les dépenses de cette seconde période s'élèvent à 20 millions environ. Le chiffre total des dépenses de la Commune est d'un peu plus de 46 millions 300,000 francs, dont 16 millions 696,000 fournis par la Banque et le reste par les services, l'octroi contribuant pour une douzaine de millions.

La plus grande partie de ces services étaient dirigés par des ouvriers ou le prolétariat des employés. Partout, on suffit avec le quart des employés ordinaires. Le directeur des Postes, Theisz, un ciseleur, trouva le service tout désorganisé, les bureaux divisionnaires fermés, les timbres cachés ou emportés, le matériel, cachets, voitures, etc., détourné, la caisse mis à sec. Des affiches apposées dans les salles et les cours, ordonnaient aux employés de se rendre à Versailles sous peine de révocation. Theisz agit vite et énergiquement. Quand les employés inférieurs arrivèrent pour le départ, il les harangua, discuta, fit fermer les portes. Peu à peu on se rallia. Quelques employés socialistes aidèrent. Les premiers commis reçurent la direction des services. On ouvrit les bureaux divisionnaires et, en 48 heures, la levée et la distribution des lettres pour Paris furent réorganisées. Des agents adroits allèrent jeter dans les bureaux de St-Denis et de dix lieues à la ronde les lettres pour la province. Pour l'introduction des lettres dans Paris, on laissa toute latitude à l'initiative privée. Un conseil supérieur fut institué qui augmenta les traitements des facteurs, gardiens de bureaux, chargeurs, abrégea le surnumérariat, décida que les aptitudes des travail-

feu. Des pièces à longue portée restèrent, jusqu'au dernier moment, couchées le long des remparts, pendant que les forts n'avaient pour répondre aux canons monstres de la marine que des pièces de 7 et de 12 ; souvent les munitions envoyées n'étaient pas de calibre. L'Intendance, assaillie par des aventuriers de tout poil, se fournissait à l'aveugle. La construction des barricades qui devaient former une seconde et une troisième enceinte était abandonnée à un fantaisiste semant des travaux sans méthode et contre les plans de ses supérieurs. Tous les autres services allaient de même, sans principes arrêtés, sans délimitation, les rouages s'engrenant à faux. Dans ce concert sans chef, chaque instrumentiste jouait ce qu'il lui plaisait mêlant sa partition à celle du voisin.

Une main ferme et souple eut vite ramené l'harmonie. Le Comité Central, malgré sa prétention de régenter la Commune, disant : « C'est notre fille, nous devons l'empêcher de mal tourner » n'était plus qu'un bourdonnement, n'avait aucune autorité. Les deux élections de la Commune lui avaient pris ses meilleurs, et la plupart des nouveaux venus étaient des hommes tout imagination. La jalousie du Conseil faisait seule l'importance du Comité actuel. Le Comité d'artillerie accaparé par des bruyants, eut cédé au moindre souffle. L'Intendance et les autres services dépendaient entièrement de l'action du délégué.

Le général-fantôme, étendu sur son canapé, pondait des ordres, des circulaires, tantôt mélancoliques, tantôt doctorales et ne levait pas un doigt pour surveiller l'exécution. Quelque membre de la Commune venait-il le secouer : « Que faites-vous ? en tel endroit il y a péril, » il répondait superbement : « Toutes mes précautions sont prises ; laissez à mes combi-

naisons le temps de s'accomplir, » et se retournait. Un jour, il secouait le Comité Central qui abandonnait le ministère et allait bouder rue de l'Entrepôt ; huit jours après, il courait après le Comité, le réinstallait à la Guerre. Vaniteux jusqu'à l'impudeur, (1) il montrait de prétendues lettres de Totleben proposant des plans de défense, passait son temps à poser devant les correspondants des journaux étrangers. Le Conseil mit près d'un mois à reconnaitre que ce mollasse fanfaron n'était qu'un fruit sec de l'armée, malgré ses airs de novateur.

Beaucoup d'espérances se tournaient vers son chef d'état-major Rossel, jeune radical de 28 ans, concentré, puritain, qui jetait sa gourme révolutionnaire. Capitaine d'artillerie dans l'armée de Bazaine, il avait essayé une résistance, échappé aux Prussiens. Gambetta l'avait fait colonel du génie au camp de Nevers où il se morfondait, quand vint le 18 Mars. Il fut ébloui, vit dans Paris l'avenir de la France, le sien aussi, lança sa démission et accourut. Quelques amis le placèrent à la 17me légion ; il fut cassant, vite impopulaire, arrêté le 3 avril. Deux membres de la Commune du 17e, Malon et Gérardin, le firent relâcher, le présentèrent à Cluseret qui l'accepta pour chef d'état-major. Rossel crut que le Comité Central était une force, s'en rapprocha, parut lui demander des avis, rechercha les hommes qu'il croyait populaires. Sa froideur, son vocabulaire technique, sa netteté de parole, son masque de grand homme enthousiasmèrent les bureaux ; mais ceux qui l'étudiaient, remarquaient son regard fuyant, signe irrécusable d'une âme trouble. Peu à peu, le jeune officier révolutionnaire devint à la mode, et son attitude con-

(1) « Savez-vous, dit-il à Delescluze, que Versailles m'a fait offrir un million ! » — « Taisez-vous ! » répondit Delescluze en lui tournant le dos.

sulaire ne déplut pas au public écœuré de l'avachissement de Cluseret.

Rien cependant ne justifiait cet engouement. Chef de l'état-major général depuis le 5 avril, il laissait vaguer tous les services. Le seul à peu près organisé, *le contrôle d'informations générales*, était l'œuvre de Moreau, qui fournissait tous les matins la Guerre et la Commune de rapports détaillés, souvent très pittoresques, sur les opérations militaires et l'état moral de Paris.

C'était à peu près toute la police de la Commune. La Sûreté générale, qui aurait dû illuminer les moindres recoins, ne jetait qu'une lueur folâtre.

Le Comité Central avait bien nommé Raoul Rigault, jeune homme de 24 ans très mêlé au mouvement révolutionnaire, délégué civil à la Préfecture de police, mais sous la main de Duval. Rigault, fortement tenu, pouvait être un bon sous-ordre et, tant que Duval vécut, il ne broncha pas. Le tort impardonnable du Conseil fut de le laisser à la tête d'un service où la moindre fausse manœuvre était plus dangereuse qu'aux avant-postes. Ses amis, aussi jeunes et aussi légers, à l'exception d'un très petit nombre, Ferré, Regnard et trois ou quatre autres, occupèrent en gaminant les fonctions les plus délicates. La Commission de sûreté qui aurait dû surveiller Rigault, ne fit que le suivre. Là, surtout, on vivait en camarades, sans paraître se souvenir qu'on avait assumé la garde et la responsabilité de cent mille existences.

On vit bientôt les souris danser autour de la Préfecture. Les journaux supprimés le matin se criaient le soir même dans les rues ; les conspirateurs taraudaient tous les services sans éveiller l'oreille de Rigault ou des siens. Ils ne décou

vrirent jamais rien ; il fallut toujours qu'on découvrît pour eux. Ils menaient les arrestations comme des marches militaires, le jour, à grand renfort de gardes nationaux. Après le décret sur les ôtages, ils ne surent saisir que quatre ou cinq ecclésiastiques de marque: l'archevêque gallican Darboy, fieffé bonapartiste; son grand-vicaire Lagarde ; le curé de la Madeleine, Deguerry, sorte de Morny en soutane; l'abbé Allard et quelques jésuites de nerf. Le hasard seul leur livra le président de la cour de cassation Bonjean (1), et Jecker (2), le fameux inventeur de l'expédition du Mexique.

Cette coupable légèreté, que le peuple a payé de son sang, fit le salut des criminels. Des gardes nationaux avaient éventré les mystères du couvent de Picpus, découvert trois malheureuses enfermées dans des cages grillées, des instruments étranges, corselets en fer, ceintures, chevalets, casques, qui sentaient furieusement l'inquisition (3), un traité d'avortement, deux crânes encore couverts de cheveux. Une des prisonnières, la seule qui eut conservé la raison, raconta qu'elle vivait depuis dix années dans cette cage. La police se borna à expédier les sœurs à St-Lazare (4). Des habitants du

(1) Il fut arrêté le 20 mars, dans son cabinet de président de la cour de cassation, où il avait donné rendez-vous au procureur-général

(2) Il fut reconnu comme il demandait un passeport à la préfecture de police.

(3) Le correspondant du *Times*, qui visita le couvent, écrivit à son journal : « Les religieuses ont affirmé que ce sont des instruments d'orthopédie, — mensonge des plus faciles à réfuter. Pour ce qui est des matelas et des courroies, j'en ai vu de semblables employés par la Faculté dans des cas d'accouchement difficile ou de folie furieuse; mais il y en a d'autres qui ne justifient que trop les graves soupçons qu'ils ont excités, impliquant comme ils le font l'emploi d'une force brutale qu'aucune maladie connue ne saurait exiger. »

(4) La sœur qui faisait fonction de supérieure, une grande et hardie virago, répondit à Rigault d'un ton de bon garçon. — « Pourquoi avez-vous enfermé ces

X^e avaient mis à nu, dans les caveaux de l'église St-Laurent, des squelettes féminins. La Préfecture ne fit qu'un semblant d'enquête qui n'aboutit pas.

Du milieu de toutes ces fautes, l'idée d'humanité se dégageait cependant, tant cette révolution populaire était foncièrement saine. Le chef de la Sûreté, faisant appel au public pour les victimes de la guerre, disait : « La Commune a envoyé du pain à quatre-vingt douze femmes de ceux qui nous tuent. Il n'y a pas de drapeau pour les veuves. La République a du pain pour toutes les misères et des baisers pour tous les orphelins. » Admirable parole digne de Châlier et de Chaumette. La Préfecture, assaillie de dénonciations, déclara qu'elle ne tiendrait aucun compte de celles qui seraient anonymes. « L'homme, disait *L'Officiel*, qui n'ose signer une dénonciation, sert une rancune personnelle et non l'intérêt public. » Les ôtages purent faire venir du dehors la nourriture, le linge, les livres, les journaux, recevoir les visites d'amis, des reporters des journaux étrangers. On offrit même à M. Thiers d'échanger les ôtages les plus marquants, l'archevêque, M. Deguerry, Bonjean, Lagarde, contre le seul Blanqui. Pour conduire cette négociation, le vicaire-général fut envoyé à Versailles, après qu'il eut juré à l'archevêque, au délégué, de revenir, en cas d'insuccès, se constituer prisonnier. Mais M. Thiers croyait que Blanqui donnerait une tête au mouvement. Les ultramontains qui convoitaient ardemment le siège épiscopal de Paris, n'avaient garde de sauver le galli-

femmes ? — Pour rendre service à leurs familles ; elles étaient folles Tenez, vous, messieurs, qui êtes des fils de famille, vous comprenez, on est quelquefois bien aise de cacher la folie de ses parents. — Mais vous ne connaissez donc pas la loi ? — Non, monsieur le commissaire, nous obéissons à nos supérieurs. — A qui sont ces livres ? — Je n'en sais rien. » — Elles firent ainsi les simples, roulèrent les nigauds.

can Darboy dont la mort était double profit, ouvrant une riche succession et faisant, à peu de frais, un martyr. M. Thiers refusa et Lagarde resta à Versailles (1). La Commune ne punit

(1) Cette négociation a été racontée en partie dans l'*Officiel* de la Commune. Nous ajoutons d'autres détails. Peu après son arrestation, l'archevêque écrivit à M. Thiers, le suppliant d'arrêter les exécutions des prisonniers d'où dépendait la vie des ôtages. M. Thiers ne répondit pas. Un vieil ami de Blanqui, Flotte, alla proposer au Président un échange, dit que l'archevêque pouvait courir des dangers. M. Thiers fit un geste très décidé : « Que m'importe! » Flotte reprit la négociation par Darboy, qui désigna Deguerry pour aller à Versailles. La Préfecture, ne voulant pas se dessaisir d'un tel ôtage, le vicaire-général Lagarde remplaça Deguerry. L'archevêque lui donna des instructions et, le 12 avril, Flotte conduisit Lagarde à la gare, lui fit jurer de revenir si sa mission échouait. Lagarde jura, dit : « Dussé-je être fusillé, je reviendrai... Pouvez-vous penser que je puisse, un seul instant, avoir l'idée de laisser Monseigneur seul ici? » Au moment où le train allait partir, Flotte dit encore : « Ne partez pas, si vous n'avez pas l'intention de revenir. » Le prêtre jura de nouveau. Il partit et remit une lettre où l'archevêque sollicitait l'échange. M. Thiers, feignant d'ignorer celle-là, répondit à la première qu'un journal de la Commune venait de publier. Sa réponse est un de ses chefs-d'œuvre d'hypocrisie et de mensonge : « *Les faits sur lesquels vous appelez mon attention, sont absolument faux, et je suis véritablement surpris qu'un prélat aussi éclairé que vous, monseigneur... Jamais nos soldats n'ont fusillé les prisonniers ni cherché à achever les blessés. Que, dans la chaleur du combat, ils aient usé de leurs armes contre les hommes qui assassinent leurs généraux, c'est possible ; mais, le combat terminé, ils rentrent dans la générosité du caractère national Je repousse donc, monseigneur, la calomnie qu'on vous a fait entendre. J'affirme que jamais les soldats n'ont fusillé les prisonniers.* » Le 17, Flotte recevait une lettre où Lagarde annonçait que sa présence était encore indispensable à Versailles Flotte vint se plaindre à l'archevêque qui, très inquiet, lui dit : « Il est impossible qu'il reste à Versailles ; il reviendra ; il me l'a juré à moi-même. » Et il remit à Flotte un billet pour Lagarde. Lagarde répondit que M. Thiers le retenait. Le 23, Darboy lui écrivit de nouveau : « *Au reçu de cette lettre, M. Lagarde voudra bien reprendre immédiatement le chemin de Paris et rentrer à Mazas. Ce retard nous compromet gravement et peut avoir les plus fâcheux résultats* » Lagarde ne répondit plus.

Blanqui, transporté au fort du Taureau, fut rigoureusement tenu au secret. Ses amis songèrent à le délivrer, et une somme de cinquante mille francs fut préparée pour son évasion. Mais il aurait fallu bien davantage et, avant tout, des agents adroits, car la moindre imprudence devait couter la vie au prisonnier. L'affaire traina, et une partie des fonds était encore dans la caisse du Comité de Salut public, lors de l'entrée des Versaillais.

pas l'archevéque de ce manque de foi, et, quelques jours après, fit mettre sa sœur en liberté. Jamais, même aux jours de désespoir, on n'oublia les privilèges des femmes. Les coupables sœurs de Picpus et les autres religieuses conduites à St-Lazare, furent enfermées dans un quartier à part.

La Préfecture et la délégation de la Justice affirmèrent encore leur humanité en améliorant le service des prisons. Le Conseil, de son côté, s'efforçant de garantir la liberté individuelle, décréta que toute arrestation serait notifiée immédiatement au délégué à la Justice et qu'aucune perquisition ne serait faite sans un mandat régulier. Des gardes nationaux, mal informés, ayant arrêté des individus réputés suspects, le Conseil déclara, dans *l'Officiel*, que tout acte d'arbitraire serait suivi d'une destitution et d'une poursuite immédiate. Un bataillon qui cherchait des armes à la Compagnie du Gaz, s'était cru autorisé à saisir la caisse. Le Conseil fit immédiatement rapporter la somme. Le commissaire de police qui arrêta Gustave Chaudey, accusé d'avoir ordonné le feu le 22 janvier, avait aussi saisi l'argent du prisonnier ; le Conseil destitua le commissaire. Pour éventer tous les abus de pouvoir, il ordonna une enquête sur l'état des détenus et les motifs de leur détention et reconnut à tous ses membres le droit de visiter les prisonniers. Rigault, là-dessus, donna sa démission, qu'on accepta, car il commençait à lasser, et Delescluze avait dû le remettre à sa place. Ses légèretés défrayaient les journaux de Versailles, toujours à la piste de ces scandales de forme. Ils accusaient cette police enfantine de terroriser Paris, représentaient ces membres de la Commune qui refusaient de viser les condamnations de la cour martiale comme des assassins. La Figaraille historique a continué la légende.

Cette vile bourgeoisie qui a courbé la tête sous les trente mille arrestations de Décembre, les lettres de cachet de l'Empire et applaudi aux cinquante mille arrestations de Mai, hurle encore après les huit ou neuf cents arrestations faites sous la Commune. Elles ne dépassèrent pas ce chiffre, en deux mois de lutte, et les deux tiers des détenus ne furent emprisonnés que quelques jours, certains, quelques heures. Mais la province, uniquement alimentée par la presse versaillaise, croyait à ces inventions qu'amplifiaient encore les circulaires de M. Thiers télégraphiant aux préfets : « Les insurgés vident les principales maisons pour en mettre les mobiliers en vente. »

Éclairer la province, provoquer son intervention, tel était le rôle de la délégation aux Relations extérieures qui, sous un titre maladroit, n'était seconde qu'à la Guerre. Depuis le 4 avril — je dirai plus loin cette émotion — les départements s'agitaient. Sauf celle de Marseille en partie désarmée, la garde nationale tenait partout ses fusils. Au Centre, à l'Est, à l'Ouest, au Sud, on pouvait aisément faire de puissantes diversions, occuper les gares, et arrêter par là les renforts, l'artillerie dirigés sur Versailles.

La délégation se contenta d'envoyer quelques rares émissaires, sans connaissance des milieux, sans tact, sans autorité. Elle fut même exploitée par des traitres qui empochèrent son argent et livrèrent leurs instructions à Versailles. Des républicains connus, au courant des mœurs de province, s'offrirent inutilement. Là, comme ailleurs, il fallait plaire. Enfin, pour insurger la France, on n'exposa que cent mille francs.

La Délégation n'expédia qu'un nombre assez restreint de documents ; un résumé éloquent et vrai de la révolution parisienne; deux manifestes aux paysans, l'un de Madame André

Léo, simple, chaleureux, très à la portée des campagnes : « Frère, on te trompe. Nos intérêts sont les mêmes. Ce que je demande tu le veux aussi ; l'affranchissement que je réclame, c'est le tien... Ce que Paris veut en fin de compte, c'est la terre au paysan, l'outil à l'ouvrier. » Ces bonnes semences étaient emportées par des ballons libres, laissant tomber de distance en distance les imprimés. Combien se perdirent, ne tombèrent pas dans le sillon.

Cette délégation, créée uniquement pour l'extérieur, oublia tout-à-fait le reste du monde. Par toute l'Europe, la classe ouvrière buvait avidement les nouvelles de Paris, combattait de cœur avec la grande ville devenue sa capitale, multipliait les meetings, les processions, les adresses. Ses journaux, pauvres pour la plupart, luttaient courageusement contre les calomnies de la presse bourgeoise. Le devoir de la délégation était de tendre la main à ces auxiliaires précieux. Elle ne fit rien. Quelques uns s'endettèrent jusqu'à sombrer pour soutenir cette Commune qui laissait tomber, faute de pain, ses défenseurs.

La Délégation, sans expérience, sans ressources, ne pesa guère contre l'astucieuse habileté de M. Thiers. Elle montra beaucoup de zèle à protéger les nationaux étrangers et envoya très justement à la Monnaie la fastueuse argenterie du ministère ; mais le travail utile pour la Commune se réduisit à presque rien.

Voici les délégations vitales. Puisque le Conseil de la Commune est devenu, par la force des choses, le champion révolutionnaire, puisqu'il s'arroge les droits nationaux, qu'il proclame les droits du siécle, et, s'il meurt, laisse au moins ce drapeau sur sa tombe. Il lui suffit de formuler avec clarté l'ensemble

des institutions réclamées depuis quarante années par le parti révolutionnaire.

Le délégué à la Justice — un avocat —n'avait qu'à résumer les réformes sollicitées de toutes parts dans notre système judiciaire. Il se borna modestement à nommer des notaires, huissiers, commissaires-priseurs pourvus d'un traitement fixe, nominations très inutiles en ce temps de bataille et qui avaient le tort de consacrer le principe des offices privilégiés. Ce fut à peine si quelques intentions percèrent. Les procès-verbaux d'arrestation durent énoncer les motifs et les témoins à entendre ; les papiers, valeurs et effets des détenus, être déposés à la Caisse des dépôts et consignations. Un arrêté ordonna aux directeurs des établissements d'aliénés d'envoyer sous quatre jours, l'état nominatif et explicatif de leurs malades. Que le Conseil eut fait le jour dans ces maisons qui voilent tant de crimes, et l'humanité serait sa débitrice. Mais il ne fut donné aucune suite à ces arrêtés.

A défaut de science révolutionnaire, la délégation aurait pu montrer quelque instinct. Il était de son devoir de traîner à la lumière les cages de Picpus, les squelettes de St-Laurent. Elle ne parut pas s'en occuper, et la réaction fit des gorges-chaudes de ces prétendues découvertes. La délégation laissa même échapper l'occasion de rallier, au moins un jour, toute la France laborieuse à la Commune. On tenait Jecker. Riche, brave, audacieux, il avait toujours vécu certain de l'impunité, car il n'y a pas de châtiment pour ces crimes dans la légalité bourgeoise. La Révolution seule pouvait l'atteindre. Rien n'était plus simple que d'instruire son procès. Jecker, qui se disait dupé par l'Empire, demandait à faire des révélations. En audience publique, devant douze jurés pris au hasard,

devant le monde, on pouvait reconstituer par lui l'expédition du Mexique, dévoiler les intrigues du clergé, retourner les poches des voleurs, montrer comment l'impératrice, Miramon, Morny, avaient monté le coup, pour quelle cause et pour quels hommes la France avait perdu des flots de sang et des centaines de millions. L'expiation pouvait ensuite s'accomplir, au grand soleil, sur la place de la Concorde, devant les Tuileries complices. Les poètes, rarement fusillés, eussent gémi peut-être ; l'innombrable peuple, éternelle victime, eut battu des mains, dit : « La Révolution seule fait justice. » On négligea même d'interroger Jecker.

La délégation de l'Enseignement était tenue d'écrire une des plus belles pages de la Commune, car, après tant d'années d'études et d'expérimentations, cette question doit sortir toute armée d'un cerveau vraiment révolutionnaire. La délégation n'a pas laissé un mémoire, un travail, une adresse, une ligne pour témoigner devant l'avenir. Le délégué était pourtant un docteur, nourri aux universités allemandes. Il se contenta de supprimer les crucifix des salles d'école et de faire appel à tous ceux qui avaient étudié les questions d'enseignement. Une commission fut chargée d'organiser l'enseignement primaire et professionnel ; tout son travail fut d'annoncer, le 6 mai, l'ouverture d'une école. Une autre, pour l'enseignement des femmes, fut nommée le jour de l'entrée des Versaillais.

Le rôle administratif de la délégation se réduisit à des arrêtés inexécutables et à quelques nominations. Deux hommes dévoués et de talent, Elie Reclus et B. Gastineau furent chargés de réorganiser la Bibliothèque nationale. Ils interdirent le prêt des livres, mettant ainsi un terme au scandale de ces privilégiés qui se taillent une bibliothèque dans les collections

publiques. La Fédération des artistes qui avait pour président Courbet, nommé le 16 avril membre de la Commune, s'occupa de rouvrir et de surveiller les musées.

On ne saurait rien de la pensée de cette révolution en matière d'enseignement sans quelques vagues circulaires des municipalités. Plusieurs avaient rouvert les écoles abandonnées par les congréganistes et les instituteurs de la ville, ou expulsé les frères qui étaient restés. Celle du XXe habilla et nourrit les enfants. La délégation du IVe disait : « Apprendre à l'enfant à aimer et à respecter ses semblables, lui inspirer l'amour de la justice, lui enseigner qu'il doit s'instruire en vue de l'intérêt de tous, tels sont les principes de morale sur lesquels reposera désormais l'éducation communale. » — « Les instituteurs des écoles et salles d'asile, disait la délégation du XVIIe, emploieront exclusivement la méthode expérimentale et scientifique, celle qui part toujours de l'exposition des faits physiques, moraux, intellectuels. » Mais on était encore bien loin d'un programme complet.

Qui parlera donc pour le peuple? — La Délégation du travail et de l'échange. Exclusivement composée de socialistes révolutionnaires, elle s'était donnée pour objet « l'étude de toutes les réformes à introduire soit dans les services publics de la Commune, soit dans les rapports des travailleurs — hommes et femmes — avec leurs patrons ; la révision du Code de commerce, des tarifs douaniers ; la transformation de tous les impôts directs et indirects ; l'établissement d'une statistique du travail. Elle devait demander aux citoyens les éléments de tous les décrets qu'elle proposerait à la Commune. »

Le délégué, Frankel, se fit assister par une commission

d'initiative composée de travailleurs. Des registres de renseignements pour les offres et les demandes d'ouvrage furent ouverts dans tous les arrondissements. Sur la demande des ouvriers boulangers, la délégation fit supprimer par le Conseil le travail de nuit, mesure d'hygiène autant que de morale. Elle prépara un projet de liquidation du Mont-de-Piété, un décret concernant les retenues sur les salaires, et appuya le décret relatif aux ateliers abandonnés.

Le projet remettait gratuitement leur gage aux victimes de la guerre et aux nécessiteux. Ceux qui refuseraient d'invoquer ce dernier titre, devaient recevoir leur gage en échange d'une promesse de remboursement dans cinq années. Le rapport disait en terminant : « Il est bien entendu qu'à la liquidation du Mont-de-Piété doit succéder une organisation sociale qui donne aux travailleurs des garanties réelles de secours et d'appui en cas de chômage. L'établissement de la Commune commande de nouvelles institutions réparatrices qui mettent le travailleur à l'abri de l'exploitation du capital. »

Le décret qui abolissait les retenues sur les appointements et les salaires mettait fin à une des plus criantes iniquités du régime capitaliste, ces amendes étant infligées, souvent sous le plus futile prétexte, par le patron lui-même qui se trouve ainsi juge et partie.

Le décret relatif aux ateliers abandonnés restituait à la masse, dépossédée depuis des siècles, la propriété de son travail. Une commission d'enquête, nommée par les chambres syndicales, devait dresser la statistique et l'inventaire des ateliers abandonnés qui allaient revenir aux mains des travailleurs. Ainsi, « les expropriateurs devenaient à leur tour les

expropriés. » Le XIXe siècle ne mourra pas sans avoir commencé cette révolution. Chaque progrès du machinisme la rapproche. Plus l'exploitation du travail se concentre dans quelques mains, plus le troupeau ouvrier se tasse et se discipline. Bientôt, la masse, consciente et unie, ne trouvera plus devant elle qu'une poignée de privilégiés, comme la jeune France de 89. Le plus acharné révolutionnaire socialiste, c'est le monopolisateur.

Sans doute, ce décret contenait des lacunes et voulait de sérieuses explications, surtout à l'article des associations coopératives auxquelles devaient revenir les ateliers. Il n'était pas, non plus que l'autre, applicable à cette heure de bataille, et il nécessitait une foule de décrets latéraux. Mais il donnait au moins quelque idée des revendications ouvrières, et, n'eut-elle à son avoir que l'installation seule de la commission du Travail et de l'Echange, la Révolution du 18 Mars aurait plus fait pour le travailleur que toutes les Assemblées bourgeoises de la France depuis le 5 mai 1789.

La délégation du Travail voulut voir clair dans les marchés de l'Intendance. Elle démontra que les rabais pèsent sur la main-d'œuvre et non sur les bénéfices des entrepreneurs qui soumissionnent toujours à n'importe quel prix, certains de se rattraper sur le travailleur. « Et la Commune est assez aveugle pour se prêter à de telles manœuvres, disait le rapport! Et, en ce moment, le travailleur se fait tuer pour ne plus subir cette exploitation! » Le délégué demanda que les cahiers des charges indiquâssent le prix de la main-d'œuvre ; que les marchés fussent, de préférence, confiés aux corporations ouvrières; que les prix fussent fixés arbitralement avec l'Intendance, la chambre syndicale de la corporation et le délégué du Travail.

Pour surveiller la gestion financière de toutes les délégations, le Conseil institua, au mois de mai, une commission supérieure de comptabilité chargée devérifier leurs comptes. Elle décréta que les fonctionnaires ou fournisseurs coupables de concussion, déprédation ou vol seraient punis de mort.

En résumé, sauf la délégation du Travail, où l'on cherche, les autres délégations fondamentales furent impuissantes. Toutes commirent la même faute. Elles eurent sous la main, deux mois durant, les archives de la bourgeoisie depuis 89. La cour des Comptes livrait les mystères des tripotages officiels ; le Conseil d'État, les délibérations secrètes du despotisme ; la Préfecture de Police, les dessous les plus honteux de tous les pouvoirs sociaux, et toutes les diplomaties redoutaient de voir s'ouvrir les cartons des Affaires étrangères. On pouvait étaler aux yeux du peuple l'histoire intime de la Révolution, du Directoire, du premier Empire, de la monarchie de Juillet, de 1848, de Napoléon III. Il suffisait de jeter au vent toutes les pièces en laissant à l'avenir de faire le triage. On ne publia que deux ou trois fascicules. Les délégués dormirent à côté de ces trésors, sans paraître les soupçonner.

Les radicaux, voyant ces avocats, ces docteurs, ces publicistes qui laissaient Jecker muet et la cour des Comptes close ne voulurent pas croire à l'ignorance et ils crient encore au bonapartisme. Accusation bête, démentie par mille preuves. Pour l'honneur même des délégués, il faut dire la vérité amère. Leur ignorance n'était que trop réelle. Elle venait — en partie — de l'oppression passée.

CHAPITRE XIX.

Les Francs-Maçons se rallient a la Commune. Première évacuation du fort d'Issy. Création du Comité de Salut public.

M. Thiers connaissait à fond ces impuissances ; mais il savait aussi la faiblesse de ses troupes, les retours foudroyants de la grande ville. Il mettait d'ailleurs sa coquetterie à jouer au soldat devant les Prussiens. Pour apaiser ses collègues exaltés qui le pressaient de donner l'assaut, il reçut de haut en bas les conciliateurs qui multipliaient leurs démarches et leurs combinaisons boîteuses.

Tout le monde s'en mêlait, depuis le bon et visionnaire Considérant jusqu'au cynique Girardin, jusqu'à l'aide-de-camp de Saisset, Schœlcher, qui avait remplacé son plan de bataille du 24 mars par un plan de conciliation. On riait beaucoup de ces rencontres. Depuis sa reculade : « Paris tout entier se lèvera, » la *Ligue des Droits de Paris* était tombée au dessous de zéro. On avait compris que ces radicaux cherchaient un moyen honnête de s'abriter de la bagarre. A la fin d'avril,

la courageuse conduite des franc-maçons rejeta ces ambulances politiques à l'arrière-plan du dédain.

Le 21 avril, quand les francs-maçons étaient allés demander l'armistice, ils s'étaient plaints de la loi municipale récemment votée par l'Assemblée. « Comment, leur avait répondu M. Thiers, mais c'est la plus libérale que nous ayons eue en France depuis quatre-vingt ans. — Pardon, et nos institutions communales de 1791 ? — Ah ! vous voulez revenir aux folies de nos pères ? — Mais enfin, vous êtes donc résolu à sacrifier Paris ! — Il y aura quelques maisons de trouées, quelques personnes de tuées, mais force restera à la loi. » Les francs-maçons avaient affiché dans Paris cette affreuse réponse.

Le 26, ils se réunirent au Châtelet et plusieurs proposèrent d'aller planter leurs bannières sur les remparts. Mille applaudissements répondirent. M. Floquet qui avait donné sa démission de député avec MM. Lockroy et Clémenceau, protesta contre ce ralliement de la petite bourgeoisie au peuple (1). Sa voix criarde fut noyée dans l'enthousiasme de la salle. Sur la motion de Ranvier, les francs-maçons vinrent à l'Hôtel-de-Ville précédés de leur bannière. Le Conseil les reçut dans la cour d'honneur. « Si, au début, dit leur orateur Thirifocq, les francs-maçons n'ont pas voulu agir, c'est qu'ils tenaient à acquérir la preuve que Versailles ne voulait entendre à aucune conciliation. Ils sont prêts, aujourd'hui, à planter leurs bannières sur les remparts. Si une seule balle les touche, les

(1) Devant la commission d'Enquête, à l'Assemblée, il a posé au Daniel dans la fosse aux lions. La réunion se contenta de le siffler, car Paris laissait bourdonner, sans les inquiéter, ces frelons impuissants.

francs-maçons marcheront d'un même élan contre l'ennemi commun. » A cette déclaration, on applaudit, on s'embrasse. Jules Vallès, au nom de la Commune, tend son écharpe rouge qui s'enroule autour de la bannière ; une délégation du Conseil reconduit les frères au temple de la rue Cadet.

Ils vinrent, trois jours après, dégager leur parole. L'annonce de cette intervention avait jeté un grand espoir dans Paris. Dès le matin, une foule énorme encombra les abords du Carrousel, rendez-vous de toutes les loges. Malgré quelques francs-maçons réactionnaires qui avaient protesté par affiche, à dix heures, dix mille frères, représentant cinquante-cinq loges, étaient rangés dans le Carrousel. Six membres de la Commune les conduisirent à l'Hôtel-de-Ville, au milieu de la foule et des bataillons en haie. Une musique grave et d'un caractère rituel précédait le cortège ; puis des officiers supérieurs, les grands-maîtres, les membres de la Commune et les frères avec le large ruban bleu, vert, blanc, rouge ou noir, suivant le grade, venaient, groupés autour de soixante-cinq bannières n'ayant jamais vu le jour. Celle qui marchait en tête, la bannière blanche de Vincennes, portait en lettres rouges la devise fraternelle et révolutionnaire : *Aimons-nous les uns les autres*. Une loge de femmes fut surtout acclamée.

Les bannières et une nombreuse délégation furent introduites dans l'Hôtel-de-Ville. Tous les membres de la Commune, au balcon de l'escalier d'honneur, les attendaient. Les bannières s'étagèrent sur les degrés. Ces étendards de paix accolant le drapeau rouge, cette petite bourgeoisie qui joignait les mains avec le prolétariat sous la fière image de la République, ces cris de fraternité , éblouirent, ranimèrent les

plus découragés. F. Pyat fit une allocution de rhéteur, bosselée d'antithèses. Le père Beslay fut bien plus éloquent, dans quelques mots coupés de larmes véritables. Un frère revendiqua l'honneur de planter le premier sur les remparts la bannière de sa loge, *la Persévérance*, fondée en 1790, à l'heure des grandes fédérations. Un membre de la Commune donna le drapeau rouge : « Qu'il accompagne vos bannières. Qu'aucune main ne puisse désormais nous jeter les uns contre les autres, que pour nous embrasser. » Et l'orateur de la délégation, Thirifocq, montrant la bannière de Vincennes : « Nous allons la présenter la première devant les rangs ennemis. Nous leur dirons : Soldats de la mère-patrie, fraternisez avec nous, venez nous embrasser... Si nous échouons, nous irons nous joindre aux compagnies de guerre. »

Quand les délégués sortirent de l'Hôtel-de-Ville, un ballon libre, orné des trois points symboliques, s'enleva, semant dans les airs le manifeste de la Franc-maçonnerie. L'immense cortége, ayant montré à la Bastille et aux boulevards ses bannières mystérieuses, frénétiquement applaudies, arriva, vers deux heures, au rond-point des Champs-Elysées. Les obus du Mont-Valérien l'obligèrent à prendre les voies latérales pour gagner l'Arc-de-Triomphe. Là, une délégation de tous les vénérables, alla planter les bannières aux postes les plus dangereux, depuis la porte Maillot jusqu'à la porte Bineau. La bannière blanche fut dressée sur l'avancée de la porte Maillot. Les Versaillais cessèrent leur feu.

Les délégués s'avancèrent, bannière en tête, dans l'avenue de Neuilly. Au pont de Courbevoie, devant la barricade ver-

saillaise, ils trouvèrent un officier qui les conduisit au général Montaudon, franc-maçon lui-même. Les Parisiens exposèrent le but de leur démarche et demandèrent une trève. Le général leur proposa d'envoyer une députation à Versailles. Trois délégués furent choisis. Leurs collègues rentrèrent en ville. Ce soir, le silence régna de St-Ouen à Neuilly. Dombrowski avait pris sur lui de continuer la trève. Pour la première fois, depuis vingt-cinq jours, Paris s'endormit sans entendre le canon.

Le lendemain, les délégués revinrent. M. Thiers les avait à peu près reçus, mais il s'était montré impatient, irrité, décidé à ne rien accorder et à ne plus admettre de députations. Les francs-maçons résolurent alors de marcher au combat avec leurs insignes.

Dans l'après-midi, *l'Alliance républicaine des départements* vint faire acte d'adhésion à la Commune. Millière qui s'était tout-à-fait rallié au mouvement sans pouvoir gagner la confiance de l'Hôtel-de-Ville, s'efforçait de grouper les habitants originaires de la province. Qui ne sait ce qu'elle fournit de sang et de nerf à la grande ville. Sur les 35,000 prisonniers d'origine française, avoués par les Versaillais, ils n'en comptèrent que 9,000 nés à Paris. Chaque groupe départemental devait s'efforcer d'éclairer son pays, d'envoyer des circulaires, des proclamations, des délégués. Le 30, tous les groupes se réunirent dans la cour du Louvre pour voter une adresse aux départements et tous, 15,000 hommes peut-être, vinrent à l'Hôtel-de-Ville « renouveler leur adhésion à l'œuvre patriotique de la Commune de Paris. »

On regardait encore passer cette manifestation, quand un bruit sinistre éclata sur la place : le fort d'Issy est évacué !

Sous le couvert de leurs batteries, les Versaillais, poussant leurs cheminements, avaient, dans la nuit du 26 au 27, surpris les Moulineaux, d'où l'on peut gagner le parc d'Issy. Les jours suivants, soixante pièces de gros calibre concentrèrent leurs obus sur le fort, pendant que d'autres occupaient Vanves, Montrouge, les canonnières et l'enceinte. Issy répondait vaillamment ; mais nos tranchées que Wetzel eut dû surveiller, étaient très mal tenues. Le 29, le bombardement redoubla et les projectiles fouillèrent le parc. A minuit les Versaillais cessaient leur feu et, dans ce silence, surprenaient les fédérés des tranchées. Le 30, à cinq heures du matin, le fort qui n'avait reçu aucun avis de cette évacuation, se trouva entouré d'un demi cercle de Versaillais. Le commandant Mégy se troubla, fit demander des renforts, ne reçut rien. La garnison s'émut, et, ces fédérés qui supportaient gaiement la pluie des obus, s'effrayèrent de quelques tirailleurs. Mégy tint conseil ; l'évacuation fut décidée. On encloua les canons précipitamment, et si mal qu'ils furent décloués le soir même. Le gros de la garnison sortit. Quelques hommes comprirent autrement leur devoir et voulurent rester pour sauver l'honneur. Dans la journée, un officier versaillais les envoya sommer de se rendre dans un quart d'heure, sous peine d'être passées par les armes. Ils ne répondirent pas.

A trois heures, Cluseret et La Cécilia arrivèrent à Issy avec quelques compagnies ramassées à la hâte. Elles se déployèrent en tirailleurs et chassèrent du parc les Versaillais. A six heures, les fedérés pénétrèrent dans le fort. Sous la porte d'entrée, ils trouvèrent un enfant, Dufour, auprès d'une brouette remplie de cartouches et de gargousses, prêt

à se faire sauter, croyant entraîner la voûte avec lui. Dans la soirée, Vermorel et Trinquet amenèrent d'autres renforts et nous réoccupâmes toutes nos positions.

Aux premiers bruits d'évacuation, des gardes nationaux étaient accourus à l'Hôtel-de-Ville. La Commission exécutive se défendit d'avoir donné aucun ordre d'évacuer le fort, et promit de punir les traîtres, s'il y en avait. Le soir, elle arrêta Cluseret, à son arrivée du fort d'Issy. De sourdes rumeurs couraient sur son compte. Il quitta le ministère sans laisser la moindre trace d'un travail utile. Toute sa défense intérieure avait été d'enterrer, au Trocadéro, des canons qui, disait-il, faisaient brèche au Mont-Valérien.

Cette panique d'Issy fit le Comité de Salut Public. Déjà, le 28 avril, à la fin de la séance, Miot, une des plus belles barbes de 1848, s'était levé pour demander « sans phrases » la création d'un Comité de Salut Public ayant autorité sur toutes les commissions. Comme on le pressait d'indiquer ses raisons, il répondit majestueusement qu'« il croyait ce Comité nécessaire ». Tout le monde était d'accord pour fortifier le contrôle et l'action, car la seconde Commission exécutive s'était montrée aussi impuissante que la première, chacun des délégués tirant à soi, décrétant de son côté. Mais que signifiait ce mot de Comité de Salut Public, parodie du passé, épouvantail à nigauds. Il hurlait dans cette révolution prolétarienne, dans cet Hôtel-de-Ville, d'où le Comité de Salut Public a fait arracher Jacques Roux, Chaumette et les meilleurs amis du peuple. Mais les romantiques du Conseil n'avaient lu l'histoire de la Révolution qu'avec le pouce. Ce titre ronflant les enleva. Ils auraient voté séance tenante, sans l'énergie de quelques collègues, qui exigèrent une dis-

cussion. « Oui, disaient ces derniers, nous voulons une Commission vigoureuse, mais qu'on ne fasse pas du pastiche révolutionnaire. Que la Commune se réforme ; qu'elle cesse d'être un petit parlement bavard, brisant le lendemain, au caprice de sa fantaisie, ce qu'il a créé la veille. » Et ils proposaient un Comité exécutif. Les voix s'équilibrèrent.

L'affaire d'Issy départagea le Conseil. Le 1er Mai, 34 voix contre 28 enlevèrent le titre. Sur l'ensemble du projet, 45 votèrent pour et 23 contre. Plusieurs avaient voté pour, malgré le titre, dans le but unique de créer un pouvoir fort. Beaucoup motivèrent leur vote. Les uns prétendirent obéir au mandat impératif de leurs électeurs. Ceux-ci voulaient faire « trembler les lâches et les traitres. » D'autres déclaraient tout simplement, comme Miot, « que c'était une mesure indispensable. » Félix Pyat qui avait poussé Miot et soutenu violemment la proposition , pour regagner l'estime des ardents, donna cette puissante raison : « Pour, attendu que le mot de Salut Public est absolument de la même époque que les mots de République Française et de Commune de Paris. » Mais Tridon : — « Contre, parce que je n'aime pas les défroques inutiles et ridicules. » Vermorel : — « Contre ; ce n'est qu'un mot, et le peuple s'est trop longtemps payé de mots. » Longuet : — « Ne croyant pas plus aux mots sauveurs qu'aux talismans et aux amulettes, je vote contre. » Dix-sept déclarèrent collectivement voter contre l'institution d'un Comité qui créerait une dictature, et plusieurs autres invoquèrent le même motif. Il était puéril. La Commune restait si bien souveraine, que, huit jours après, elle renversait le Comité.

Les opposants, ayant protesté par un vote, auraient dû ensuite

tirer le meilleur parti de la situation. Tridon avait bien dit : « Je ne vois pas les hommes à mettre dans ce Comité ; » raison de plus pour ne pas laisser la place aux romantiques. Au lieu de s'entendre avec ceux de leurs collègues qui avaient voulu concentrer le pouvoir et non ressusciter une friperie, les opposants se croisèrent les bras, dirent : « Nous ne pouvons nommer personne à une institution considérée par nous comme inutile et fatale... Nous considérons l'abstention comme la seule attitude digne, logique et politique. »

Le scrutin, ainsi flétri d'avance, donna un pouvoir sans autorité. Il n'y eut d'ailleurs que 37 votants. Ranvier, Ant. Arnaud, Léo Meillet, Ch. Gerardin, F. Pyat furent nommés. Les alarmistes pouvaient se rassurer. Le seul d'une énergie véritable, Ranvier, âme droite et cœur chaud, était à la merci de son aveugle bonté.

Les amis de la Commune, les braves des tranchées, des forts, de la bataille, apprirent alors qu'il y avait une minorité à l'Hôtel-de-Ville. Elle s'affirmait juste au moment où Versailles démasquait ses batteries. Cette minorité qui comprenait, à dix exceptions près, les hommes les plus éclairés, les plus laborieux du Conseil, ne put jamais s'encadrer dans la situation. Ils ne voulurent jamais comprendre que la Commune était une barricade, non un gouvernement. C'était l'erreur générale ; on croyait durer, à tel point que l'on se donna sept mois pour rendre les objets engagés au Mont-de-Piété. Quelques-uns mettaient leurs principes en avant comme une tête de Méduse et n'eussent pas fait des concessions, même pour la victoire. Ils disaient : « Nous étions pour la liberté sous l'Empire; au pouvoir nous ne nous renierons pas. » Jusque dans l'exil, ils ont cru

que la Commune avait péri par ses tendances autoritaires. Au lieu d'appliquer leur intelligence à conquérir la majorité, de transiger avec les circonstances et les faiblesses de leurs collègues, ils se cantonnèrent dans leur autonomie doctrinaire, ne firent rien pour s'emparer du timon.

Dès lors, les divergences devinrent des hostilités. La salle des séances était petite, mal aérée ; l'atmosphère vite échauffée, enfiévrait. Les discussions s'aigrirent. Félix Pyat les tournait en attaques. Delescluze ne parlait jamais que pour l'union, la concorde. L'autre eut préféré la Commune morte que sauvée par un de ceux qu'il haïssait. Et il haïssait quiconque souriait de ses démences. Peu lui importait de déconsidérer le Conseil, de salir les plus dévoués, pourvu qu'il vengeât son orgueil. Il pouvait mentir effrontément, ciseler quelque calomnie infâme, baver sur un collègue, puis subitement, d'un air attendri, ouvrir les bras, dire : « Embrassons-nous ! » Il accusait maintenant Vermorel d'avoir vendu son journal à l'Empire après l'avoir offert aux d'Orléans. Il glissait, dans les couloirs, les commissions, tantôt caressant, peloteur, un vrai Barère de coulisses, tant écumant, tantôt patriarcal, « La Commune! mais c'est mon enfant! je l'ai gardée vingt ans ; je l'ai nourrie, bercée. » A l'entendre, on lui devait le 18 Mars. Il gagnait ainsi les naïfs, les écervelés envoyés par les réunions publiques, et, malgré sa noire incapacité à la première Exécutive, malgré ses tentatives de fuite, il ramassa vingt-quatre votes pour le Comité de Salut Public. L'aspic en profita pour siffler la discorde.

Désunion fatale, mère de la déroute. Elle cessa — que le peuple le sache aussi bien que leurs fautes — quand ils songèrent au peuple, quand leur âme s'éleva au-dessus des

misérables querelles de personnes. Ils suivirent l'enterrement de Pierre Leroux qui avait défendu les insurgés de Juin, ordonnèrent la démolition de l'église Bréa élevée à la mémoire d'un traitre justement puni, celle du monument expiatoire qui insulte la Révolution, et ennoblirent le boulevard d'Italie du nom de Duval. Tous les décrets socialistes passèrent à l'unanimité ; — car, bien qu'ils aient voulu se différencier, ils furent tous des socialistes. Il n'y eut qu'une voix dans le Conseil pour expulser deux de ses membres coupables de forfaitures antérieures. Et nul, même au plus fort du péril, n'osa parler de capitulation.

CHAPITRE XX.

ROSSEL REMPLACE CLUSERET. LES COMPÉTITIONS ÉCLATENT. LA DÉFENSE DU FORT D'ISSY.

Le dernier acte de la seconde Commission exécutive fut de nommer Rossel délégué à la Guerre. Le soir même du 30, elle l'envoya chercher. Il accourut, raconta l'histoire des siéges célèbres, promit de rendre Paris imprenable. Personne ne lui demanda de plan écrit et, séance tenante, comme au théâtre, on lui signa sa nomination. Il écrivit aussitôt à la Commune : « *J'accepte ces difficiles fonctions, mais j'ai besoin de votre concours le plus entier pour ne pas succomber sous le poids des circonstances.* »

Ces circonstances, Rossel les connaissait à fond. Depuis vingt-cinq jours chef d'état-major général, il était l'homme de Paris le mieux au courant de toutes ses ressources militaires. Il avait vu de près les membres de la Commune, du Comité Central, les principaux officiers, les effectifs, le caractère des troupes qu'il acceptait de conduire.

Il commença par une fausse note, répondant à l'officier Ver-

saillais qui avait sommé le fort d'Issy : « *Mon cher camarade, la première fois que vous vous permettrez de nous envoyer une sommation aussi insolente, je ferai fusiller votre parlementaire... Votre dévoué camarade.* » Cette désinvolture sentait le condottiere. Certes, il n'entendait rien au grand cœur de Paris, à cette guerre civile, celui qui menaçait de fusiller un innocent, qui donnait du *cher*, du *dévoué* camarade, au collaborateur de Galiffet.

Nul homme ne comprit moins Paris, la garde nationale. Il s'imaginait que le *Père Duchêne* était la vraie voix du travailleur. A peine entré au ministère, il parla de caserner les gardes nationaux, de canonner les fuyards. Il voulut démembrer les légions, en faire des régiments dont il aurait nommé les colonels. Le Comité Central protesta. Les bataillons se plaignirent à la Commune qui manda Rossel. Il exposa son projet clairement, en homme du métier, d'une parole sobre, précise, si différente des déclamations pyateuses que le Conseil crut voir un homme et fut charmé. Pourtant son projet était la dislocation de la garde nationale, et, de plan général de défense, il n'en donnait pas plus qu'à la Commission exécutive. Il demandait bien que les municipalités fussent chargées de concentrer les armes, de recueillir les chevaux, de poursuivre les réfractaires ; mais il ne faisait pas de condition *sine qua non*.

Il n'envoya aucun rapport sur la situation militaire. Il ordonna la construction d'une seconde enceinte de barricades et de trois citadelles à Montmartre, au Trocadéro, au Panthéon ; mais n'y mit pas lui-même la main. Il étendit le commandement de Wroblewski sur toutes les troupes et les forts de la rive gauche ; mais il lui en reprit une partie trois jours après. Enfin, il

ne donna jamais aux généraux aucune instruction d'attaque ou de défense. Si peu énergique au fond, malgré ses boutades, qu'il nomma Eudes commandant de la 2e réserve active au moment où, malgré ses ordres, ce dernier quittait le fort d'Issy qu'il commandait depuis la réoccupation.

Les Versaillais avaient repris le feu avec fureur. Les obus, les bombes crevaient les casemates, pulvérisaient les revêtements ; les boîtes à mitraille pavaient de fer les tranchées. Dans la nuit du 1er au 2, les Versaillais, procédant toujours par surprises nocturnes, attaquèrent la gare de Clamart qui fut enlevée presque sans lutte, et le château d'Issy qu'ils durent conquérir pied à pied. Le 2, au matin, le fort se retrouvait dans la situation de l'avant-veille. Une partie du village d'Issy était même aux soldats. Dans la journée, les francs-tireurs de Paris les délogèrent à la baïonnette. Eudes, qui demandait vainement des secours, vint déclarer à la Guerre qu'il ne resterait pas si l'on ne relevait Wetzel. Wetzel fut remplacé par La Cécilia ; mais Eudes laissa le commandement à son chef d'état-major.

Dès le 3, il fut évident que tout continuerait comme sous Cluseret. Le Comité Central s'enhardit. Son rôle était de plus en plus effacé, car la commission de la Guerre le tenait fort à distance. L'entreprise de Rossel contre les légions lui rendit un peu d'autorité et d'audace. Le 3, d'accord avec les chefs de légion, il résolut d'aller demander à la Commune la conduite de l'administration de la Guerre. Rossel eut vent du projet et fit arrêter un de ses membres. Les autres se rendirent à l'Hôtel-de-Ville, très nombreux, les chefs de légion le sabre au côté. Ils furent reçus par Félix Pyat, fort ému, et qui crut un moment qu'on voulait l'octobriser. « Rien ne

marche à la Guerre, dirent-ils. Tous les services sont au désordre. Le Comité Central s'offre à les diriger. Le délégué conduira les opérations, le Comité administrera. » Félix Pyat approuva l'idée et vint la soumettre à la Commune. La minorité s'offusqua de la prétention du Comité, parla même de le faire arrêter. La majorité parut accepter son concours et laissa l'affaire au Comité de Salut Public qui rendit un décret admettant le concours du Comité Central. Rossel accepta la situation et l'annonça aux chefs de corps. La commission de la Guerre continua, malgré tout, à batailler avec le Comité.

Les nôtres payaient chèrement ces petites révolutions de ministère. Fatigués, mal commandés, ils se gardaient mal et restaient livrés à toutes les surprises. La plus terrible eut lieu dans la nuit du 3 au 4, à la redoute du Moulin Saquet, occupée par 500 hommes. Ils dormaient sous la tente quand les Versaillais, ayant enlevé les sentinelles, s'introduisirent dans la redoute et égorgérent une cinquantaine de fédérés. Les soldats lardèrent les tentes avec leurs baïonnettes, déchiquetèrent les cadavres, puis disparurent emmenant cinq pièces de canons et deux cents prisonniers. Le commandant du 55e fut accusé d'avoir livré le mot d'ordre. On ignore la vérité, car, chose incroyable, le Conseil n'instruisit pas cette affaire.

M. Thiers annonça cet « élégant coup de main » (1) dans une dépêche plaisante, dit qu'on avait tué deux cents hommes, que « telle était la victoire que la Commune pourrait annoncer dans ses bulletins. » Les prisonniers, amenés à Versailles, furent reçus par cette tourbe élégante qui tuait le

(1) *La guerre des Communeux de Paris*, par un officier supérieur de l'armée de Versailles.

temps dans les cabarets de St-Germain devenu le quartier général de la haute prostitution, ou venait, sur les hauteurs, voir les obus crevant les murailles et les poitrines parisiennes. Mais, qu'étaient ces fades amusements auprès d'un convoi de prisonniers qu'on pouvait couvrir de coups, de crachats et d'injures, le supplice de Mathô multiplié par cent victimes.

La férocité du soldat toute bestiale, était bien moins horrible. Ces malheureux croyaient fermement que les fédérés étaient des voleurs ou des Prussiens et qu'ils torturaient leurs prisonniers. Il y en eut qui, amenés à Paris, refusèrent quelque temps toute nourriture craignant qu'on ne les empoisonnât. Les officiers propageaient ces horribles histoires ; quelques-uns même y croyaient. (1) La plupart arrivaient d'Allemagne dans un état de surexcitation extrême contre Paris, (2) disaient publiquement : « Nous serons sans quartier contre ces canailles. » Et ils donnaient l'exemple des exécutions sommaires. Le 25 avril, à la Belle-Épine, près de Ville-Juif, quatre gardes nationaux surpris par des chasseurs à cheval et sommés de se rendre, déposèrent leurs armes. Les soldats les emmenaient, quand un officier survint et, sans mot dire, déchargea sur eux son revolver. Deux furent tués sur le coup, les deux autres, laissés pour mort, purent se trainer ensuite jusqu'à la tranchée voisine, où l'un

(1) Le 12 Mai, à la barricade du Petit-Vanves, un officier du génie de la division Lacretelle, 2e corps, le capitaine Rozhem, fut fait prisonnier. Amené devant le commandant de tranchée, il dit : « Je sais ce qui m'attend. Fusillez-moi ! » Le commandant haussa les épaules et conduisit le prisonnier à Delescluze. » Capitaine, dit le délégué, promettez-moi de ne pas combattre la Commune et vous êtes libre. » L'officier promit et, profondément ému, il demanda à Delescluze la permission de lui serrer la main. C'est un fait entre cent. Est-il besoin d'ajouter que, du 3 avril au 23 mai, les fédérés n'ont pas fusillé UN SEUL prisonnier, officier ou soldat.

(2) Appendice 9.

d'eux expira. Le quatrième fut transporté à l'ambulance. (1) Paris, naguère assiégé par les Prussiens, était maintenant traqué par des tigres.

Ces sinistres avant-coureurs du sort réservé aux vaincus, indignaient, mais n'éclairaient pas le Conseil. Le désordre grandissait avec le danger. Rossel ne mettait rien debout. Pyat, qu'il avait souvent tordu en quatre mots, l'abhorrait et ne cessait de le miner de son Bazilisme incomparable. « Vous voyez cet homme! disait-il aux romantiques. Eh bien! c'est un traitre ! un Césarion! après le plan Trochu le plan Rossel! » Le 3, il fit donner à Dombrowski la direction des opérations militaires, ne laissant à Rossel que des fonctions platoniques. Rossel, prévenu, accourut le soir même au Comité de Salut Public et le força de rapporter le décret (2). Le 4, Félix Pyat envoya des ordres au général Wroblewski sans prévenir Rossel. Le lendemain, Rossel vint à la Commune se plaindre du Comité de Salut Public, d'interventions maladroites qui brouillaient tout. « Dans ces conditions, je ne puis être responsable, » dit-il; et il demanda la publicité des séances. Au lieu de le vider, de l'obliger à exposer son plan, on s'amusa à lui faire passer un examen de franc-maçon. L'antédiluvien Miot lui demanda quels étaient ses antécédents démocratiques. Rossel s'en tira très habilement. « Je ne vous dirai pas que j'ai profondément étudié les réformes sociales, mais j'ai

(1) Ce fait fut établi par l'enquête minutieuse que le Conseil chargea trois de ses membres de faire. Deux d'entre eux, Gambon et Langevin, sont, par leur caractère, au-dessus de tout soupçon. Ils reçurent la déposition du blessé et virent un des cadavres, les deux autres n'ayant pas été retrouvés.

(2) Il ne parut pas à *l'Officiel*, mais fut annoncé dans *le Vengeur;* car Félix Pyat abusait de ses fonctions pour donner à son journal la primeur des décisions officielles Cette fois, il se pressa trop.

horreur de cette société qui vient de livrer si lâchement la France. J'ignore ce que sera l'ordre nouveau du socialisme ; je l'aime de confiance, il vaudra toujours mieux que l'ancien. » Chacun lui adressa les questions qu'il voulut. Il répondit avec sang-froid, précision, désarma tout le monde, et partit, emportant des applaudissements, rien de plus.

S'il eut été la forte tête qu'on supposait, il eut jugé depuis longtemps la situation d'ensemble, compris qu'il fallait à cette lutte sans précédents une tactique nouvelle, trouvé leur champ de bataille à ces soldats improvisés, organisé la défense intérieure, attendu Versailles du haut de Montmartre, du Trocadero, du Mont-Valérien. Mais il rêvait bataille, n'était au fond qu'un soldat de manuel, original seulement de parole et de style. Toujours à se plaindre du manque d'hommes et laissant couler le meilleur sang de Paris dans les luttes stériles du dehors, en défis héroïques comme Neuilly, Vanves, Issy.

Issy surtout. Ce n'était plus un fort : à peine une position forte : un fouillis de terre et de moellons fouetté par les obus. Les casemates défoncées laissaient voir la campagne ; les poudrières se découvraient ; la moitié du bastion 3 était dans le fossé ; on pouvait monter à la brêche en voiture. Une dizaine de pièces au plus répondaient à l'averse de soixante bouches à feu Versaillaises ; la fusillade des tranchées, visant les embrasures, nous tuait presque tous les artilleurs. Le 3, les Versaillais renouvelèrent leur sommation. On leur répondit le mot de Cambronne. Le chef d'état-major laissé par Eudes avait filé. Heureusement, le fort resta aux mains vaillantes de deux hommes de cœur, l'ingénieur Rist et Julien, commandant du 141[e] bataillon — XI[e] arrondissement. — C'est à eux et aux

fédérés, qu'ils surent conserver, revient l'honneur de cette défense prodigieuse. Voici quelques notes de leur journal du fort.

« 4. — Nous recevons des balles explosibles qui éclatent avec un bruit de capsule. Les fourgons n'arrivent plus ; les vivres sont rares, et les obus de 7, nos meilleures pièces, vont manquer. Les renforts promis tous les jours ne se montrent pas. — Deux chefs de bataillon vont trouver Rossel. Il les reçoit très mal et dit qu'il serait en droit de les fusiller pour avoir abandonné leur poste. Ils exposent notre situation. Rossel répond qu'un fort se défend à la baïonnette; il cite l'ouvrage de Carnot. Cependant, il promet des renforts. — Les francs-maçons viennent planter une bannière sur nos remparts. Les Versaillais l'abattent en un instant. — Nos ambulances sont combles ; la prison et le corridor qui y conduit sont bourrés de cadavres. Un omnibus d'ambulance arrive dans la soirée. Nous y empilons le plus possible de nos blessés. Dans le trajet du fort à Issy, les Versaillais le criblent de balles.

» 5. — Le feu de l'ennemi ne cesse pas une minute. Nos embrasures n'existent plus; les pièces du front répondent toujours. — A deux heures, nous recevons dix fourgons d'obus de 7. — Rossel est venu. Il a regardé longuement les travaux des Versaillais. — Les *Enfants perdus* qui servent les pièces du bastion 5 perdent beaucoup de monde ; ils restent solides à leur poste. — Il y a maintenant, dans les cachots, des cadavres jusqu'à deux mètres de hauteur. — Toutes nos tranchées, criblées par l'artillerie, ont été évacuées. La tranchée des Versaillais est à 60 mètres de la contr'escarpe. Ils avancent de plus en plus. Les précautions nécessaires

sont prises en cas d'attaque cette nuit. Toutes les pièces des flancs sont chargées à mitraille. Nous avons deux mitrailleuses au-dessus des terre-pleins pour balayer à la fois le fossé et les glacis.

« 6. — La batterie de Fleury nous envoie régulièrement ses six coups toutes les cinq minutes. — On vient d'apporter à l'ambulance une cantinière qui a reçu une balle dans le côté gauche de l'aine. Depuis quatre jours, il y a trois femmes qui vont au plus fort du feu relever les blessés. Celle-ci se meurt et nous recommande ses deux petits enfants. — Plus de vivres. Nous ne mangeons que du cheval. — Le soir, le rempart est intenable.

» 7. — Nous recevons jusqu'à dix obus par minute. Les remparts sont totalement à découvert. Toutes les pièces, sauf deux ou trois, sont démontées. — Les travaux Versaillais nous touchent presque. — Il y a trente morts de plus. — Nous sommes au moment d'être enveloppés... »

CHAPITRE XXI.

« La plus grande infamie dont l'histoire moderne
» ait gardé le souvenir, s'accomplit à cette heure.
» Paris est bombardé. »

Trochu, Jules Favre, E. Picard, Jules Simon, J. Ferry, E. Arago, Garnier-Pagès, Pelletan.

« Nous avons écrasé tout un quartier de Paris »

M. Thiers à l'Assemblée Nationale. Séance du 5 Août 1871.

PARIS EST BOMBARDÉ. LE FORT D'ISSY SUCCOMBE. LE CONSEIL RENOUVELLE SON COMITÉ DE SALUT PUBLIC. ROSSEL S'ENFUIT.

De cette atmosphère héroïque, il nous faut revenir aux disputes du Conseil et du Comité Central. Que ne tiennent-ils leurs séances à la Muette! Les obus de Montretout qui vient de démasquer sa formidable batterie les ramèneraient sans doute à l'ennemi commun. L'attaque en brêche est ouverte.

Le 8 mai, au matin, soixante dix pièces de marine commencèrent à cogner l'enceinte, depuis le bastion 60 jusqu'au Point du Jour. Déjà, les obus de Clamart arrivaient au quai de

Javelle, et la batterie de Breteuil couvrait de projectiles le quartier de Grenelle. En quelques heures, la moitié de Passy devint inhabitable.

M. Thiers accompagnait ses obus d'une proclamation : « Parisiens, le gouvernement ne bombardera pas Paris comme les gens de la Commune ne manqueront pas de vous dire. Il tirera le canon... Il sait, il aurait compris si vous ne le lui aviez fait dire de toutes parts, qu'aussitôt que les soldats auront franchi l'enceinte, vous vous rallierez au drapeau national. » Et il invitait les Parisiens à lui ouvrir les portes. Que va faire le Conseil devant cet appel à la trahison ?

Le 8, il discute à perte de vue sur le procès-verbal, (1) sur la publicité des séances. On se plaint du Comité Central. Il a envahi tous les services malgré la commission de la Guerre ; il a chassé de l'Intendance Varlin qui l'avait complétement réorganisée. Quelqu'un demande si le gouvernement s'appelle Comité Central ou Commune. Félix Pyat se justifie en accusant Rossel. « Ce n'est pas la faute du Salut Public si Rossel n'a ni la force ni l'intelligence de maintenir le Comité Central dans ses attributions. » Les amis de Rossel ripostent, accusent Pyat de tout brouiller, d'intervenir jusque dans les questions purement militaires. Si le Moulin Saquet a été surpris, c'est que Wroblewski, qui commandait de ce côté, a reçu de Pyat l'ordre formel de se porter sur Issy. « C'est faux, dit Pyat ; je n'ai jamais donné un ordre pareil. » On le laisse s'engager à fond; puis, l'ordre est produit, écrit tout entier de sa main. Il le

(1) Les procès-verbaux de *L'Officiel*, confiés à des rédacteurs inexpérimentés qui coupaient ou amplifiaient à leur guise, remaniés encore à l'imprimerie où les orateurs venaient souvent revoir leurs discours, ne donnent qu'une très vague idée des séances.

prend, le retourne, feint de s'étonner, est enfin obligé d'avouer (1). La discussion revient au Comité Central. Doit-on le dissoudre, l'arrêter ou lui laisser l'administration de la Guerre? Le Conseil, comme toujours, n'ose pas décider et, après une discussion confuse, s'en tient à la solution du 3: Le Comité Central sera subordonné à la commission militaire.

Il y avait, en ce moment, d'étranges scènes à la Guerre. Les chefs de légion qui s'agitaient de plus en plus contre Rossel, avaient, ce jour là, résolu d'aller lui demander le rapport de toutes les décisions qu'il annonçait sur la garde nationale. Rossel connaissait leur projet. Le soir, les délégués, en arrivant au ministère, trouvèrent dans la cour un peloton armé et Rossel qui, de sa croisée, les regardait venir. « Vous avez de l'audace, leur dit-il. Savez-vous bien que ce peloton est là pour vous fusiller ! » Eux, sans trop s'émouvoir : « Il n'est pas besoin d'audace ; nous venons tout simplement vous parler de l'organisation de la garde nationale. » Rossel se détend, va à la croisée et dit : « Qu'on fasse rentrer le peloton ! » Cette démonstration bur-

(1) *Comité de Salut Public n° 98 — Paris le 3 mai 1871. — Général Wroblewski. Veuillez vous transporter immédiatement au fort d'Issy Il y a urgence de pourvoir à plusieurs services, génie, artillerie, etc — Les membres du Comité de Salut Public : Félix Pyat, Ant. Arnaud. — Ci-jointe une dépêche du commandant du fort.*

Devant le public qui ne connaissait pas cette dépêche, Pyat continua de mentir. Il dit dans *le Vengeur:* « *Le seul ordre donné directement aux généraux par le Comité de Salut Public pour défendre Issy, que ne défendait pas Rossel, fut adressé au général Wroblewski qui était chargé des forts du Sud. Le Comité de Salut Public en lui ordonnant de veiller sur Issy ne déplaçait donc pas le général.* » C'était mentir deux fois. Wroblewski n'était pas chargé du fort d'Issy mais La Cécilia qui, depuis la réoccupation, avait la haute main sur ce côté de la défense et commandait à Wetzel L'ordre qui, d'après Pyat, « *ne déplaçait pas le général* » disait au contraire : « *Veuillez vous transporter immédiatement.* »

lesque eut son effet. Les chefs de légion combattirent le projet sur les régiments, en démontrèrent l'impossibilité. Las de lutter, Rossel leur dit : « Je sais bien que je n'ai pas la force, mais je soutiens que vous ne l'avez pas non plus. — Si, dites-vous ? — Eh bien! donnez-m'en la preuve. Demain, à onze heures, amenez-moi, place de la Concorde, douze mille hommes et je tenterai quelque chose. » Il voulait faire une attaque par la gare de Clamart. Les chefs de légion s'engagèrent et coururent toute la nuit pour rassembler des bataillons.

Pendant ces démêlés, on évacuait le fort d'Issy. Il râlait depuis le matin. Tout homme qui apparaissait aux pièces était mort. Sur le soir, les officiers se réunirent ; les hommes, chassés de tous côtés par les obus, se massaient sous la voute d'entrée, quand un obus du Moulin de Pierre tomba au milieu d'eux et en tua seize. Rist, Julien et plusieurs qui voulaient, malgré tout, s'obstiner dans ces débris, furent bien forcés de céder. Vers sept heures, l'évacuation commença. Le commandant Lisbonne, un des membres du premier Comité Central, d'une extraordinaire bravoure, protégea la retraite qui se fit au milieu des balles.

Quelques heures après, les Versaillais, passant la Seine, s'établissaient en avant de Boulogne devant les bastions du Point du Jour et ouvraient une tranchée à trois cents mètres de l'enceinte. Toute cette nuit et toute la matinée du 9, la Guerre et le Comité de Salut Public ignorèrent l'évacuation du fort.

Le 9, à midi, les bataillons demandés par Rossel encadraient la place de la Concorde. Rossel arriva à cheval, parcourut le front des lignes, jeta aux chefs de légion : « Il n'y a pas mon

compte » et tourna bride aussitôt. A la Guerre on lui annonca l'évacuation du fort d'Issy. Il sauta sur sa plume, écrivit : « Le drapeau tricolore flotte sur le fort d'Issy, abandonné hier soir par la garnison, » et, sans avertir le Conseil ou le Comité de Salut Public, il donna l'ordre d'afficher ces deux lignes à dix mille exemplaires quand on ne tirait qu'à six mille habituellement.

Il écrivit ensuite sa démission. « *Citoyens, membres de la Commune. Je me sens incapable de porter plus longtemps la responsabilité d'un commandement où tout le monde délibère et où personne n'obéit. Le Comité Central d'artillerie a délibéré et n'a rien prescrit... La Commune a délibéré et n'a rien résolu... Le Comité Central délibère et n'a pas encore su agir... Pendant ce délai, l'ennemi enveloppait le fort d'Issy d'attaques imprudentes dont je le punirais si j'avais la moindre force militaire disponible.* » Il racontait à sa manière et très inexactement l'évacuation du fort, la revue de la Concorde, disait qu'au lieu des douze mille hommes promis, il n'y en avait que 7,000 (1), et concluait : « *Ainsi la nullité du Comité d'artillerie empêchait l'organisation de l'artillerie ; les incertitudes du Comité Central arrêtent l'administration ; les préoccupations mesquines des chefs de légion paralysent la mobilisation des troupes... Mon prédécesseur a eu le tort de se débattre au milieu de cette situation absurde... Je me retire et j'ai l'honneur de vous demander une cellule à Mazas.* »

Il croyait ainsi dégager sa réputation militaire; mais on pouvait l'accabler de tous les côtés. — Pourquoi avez-vous accepté cette situation absurde que vous connaissiez à fond ? Pourquoi

(1) Les chefs de légion ont dit 10,000. La vérité est entre les deux.

n'avez-vous fait aucune condition d'entrée au ministère, ni le 30 avril, ni le 2 mai, ni le 5? Pourquoi avez-vous renvoyé ce matin 7,000 hommes, au moins, quand vous prétendez n'avoir pas la moindre force militaire disponible? Pourquoi avez-vous ignoré, pendant quinze heures, l'évacuation d'un fort dont vous auriez dû surveiller la détresse d'heure en heure? Où en est votre seconde enceinte? Pourquoi n'avez-vous fait aucun travail à Montmartre, au Panthéon?

Rossel pouvait bien, à la rigueur, adresser ses reproches à la Commune, mais il commit la faute impardonnable d'envoyer sa lettre aux journaux. En moins de deux heures il avait rebuté 8,000 combattants, jeté la panique, flétri les braves d'Issy, dénonçé à l'ennemi les faiblesses de la défense, au moment même où Versailles battait des mains à la prise d'Issy.

Là bas, tout le monde était en fête. M. Thiers et Mac-Mahon haranguaient les soldats qui ramenaient en chantant les quelques pièces trouvées au fort. L'Assemblée suspendait ses séances et venait, dans la cour de marbre, applaudir ces enfants du peuple qui se croyaient vainqueurs. Thiers, un mois plus tard, disait à la tribune : « Quand je vois ces fils de nos champs, étrangers souvent à cette instruction qui relève, mourir pour vous, pour nous, je suis touché profondément. » Touchante émotion du chasseur devant sa meute. Souvenez-vous de l'aveu, et pour qui vous mourez, fils des champs.

Et on se disputait à l'Hôtel-de-Ville! Rigault récriminait. La majorité du Conseil l'avait nommé procureur de la Commune, malgré sa coupable légèreté à la Préfecture. La discussion s'envenimait quand Delescluze entra vivement et s'écria : « Vous discutez quand on vient d'afficher que le drapeau tricolore

flotte sur le fort d'Issy !... Je fais un appel à vous tous. J'espérais que la France serait sauvée par Paris et l'Europe par la France... Il se dégage de la Commune une puissance de sentiment révolutionnaire capable de sauver la patrie... Déposez aujourd'hui toutes vos haines. Il faut que nous sauvions le pays... Le Comité de Salut public n'a pas répondu à ce que l'on attendait de lui. Il a été un obstacle au lieu d'un stimulant. Que fait-il? Des nominations particulières au lieu d'actes d'ensemble. Un arrêté, signé Meillet, nomme ce citoyen gouverneur du fort de Bicêtre. Il y avait là un homme, un soldat (1) que l'on trouvait trop sévère. Il serait à désirer que tous eussent été aussi sévères que lui. Votre Comité de Salut Public est annihilé, terrassé sous le poids des souvenirs dont on le charge. Je dis qu'il doit disparaître. »

L'assemblée, ainsi ramenée au devoir, se forme en séance secrète et discute à fond le Comité de Salut Public. Qu'a-t-il fait depuis huit jours? Il a implanté le Comité Central à la Guerre, accru le désordre, essuyé deux désastres Ses membres s'absorbent dans les détails ou font un service d'amateur. L'un abandonne l'Hôtel-de-Ville pour s'enfermer dans un fort. Si encore c'eût été celui d'Issy ou de Vanves. F. Pyat passe la plus grande partie de son temps au *Vengeur*, où il s'épanche en longs articles. Un membre du Comité de Salut Public voulut se défendre en invoquant le peu de netteté des attributions du Comité. On répondit par l'article 3 qui lui donnait plein pouvoir sur les commissions. Enfin, après plusieurs heures, on décida de renouveler immédiatement le Comité, de nommer un délégué civil à la Guerre, de rédiger une procla-

(1) P. Vichard, ancien chef d'état-major du général garibaldien Bossack.

mation, de ne plus se réunir que trois fois par semaine, sauf les cas d'urgence, de mettre le nouveau Comité en permanence à l'Hôtel-de-Ville, les membres du Conseil restant aussi en permanence dans leurs arrondissements. Delescluze fut nommé délégué à la Guerre.

Le soir, à dix heures, il y eut une seconde séance pour la nomination du Comité. La majorité porta au fauteuil F. Pyat, rendu furieux par les attaques de l'après-midi. Il ouvrit la séance en demandant l'arrestation de Rossel. Groupant avec habileté des apparences qui parurent des preuves aux soupçonneux, il fit de Rossel le bouc émissaire des fautes du Comité, tourna contre le délégué l'indignation du Conseil. Pendant une demi-heure, il accabla l'absent qu'il n'eut pas osé attaquer en face. « Je vous avais bien dit, citoyens, que c'était un traître, mais vous n'avez pas voulu me croire. Vous êtes jeunes, vous n'avez pas su, comme nos maîtres de la Convention, vous défier du pouvoir militaire. » Cette évocation ravit les romantiques. Ils n'avaient qu'un rêve : être des conventionnels. Tant cette Révolution de prolétaires avait peine à se dégager des oripeaux bourgeois.

Il n'était pas besoin des fureurs de Pyat pour convaincre l'assemblée. L'acte de Rossel était coupable aux yeux des moins prévenus. Son arrestation fut décrétée à l'unanimité moins deux voix, et la Commission de la Guerre reçut l'ordre de l'effectuer en tenant compte des circonstances.

On vint ensuite à la nomination du Comité. La minorité, un peu rassurée par l'élection de Delescluze qui semblait reconnaître au Conseil le droit de désigner les Délégués, résolut de prendre part au vote et demanda sa place dans la liste de la majorité. Excellente occasion d'effacer toutes les dissiden-

ces, de relier le faisceau contre les Versaillais. Mais, les perfidies de Félix Pyat avaient amené les romantiques à considérer leurs collègues de la minorité comme de véritables réactionnaires. Après son discours, on avait suspendu la séance. Peu à peu, les membres de la minorité se virent seuls dans la salle. Ils cherchèrent leurs collègues et les découvrirent dans une pièce voisine, délibérant à part. Après de violentes apostrophes, ils les ramenèrent au Conseil.

Un membre de la minorité demanda qu'on en finit avec ces divisions indignes. Un romantique répondit en demandant l'arrestation de la minorité factieuse, et le président Pyat, entrouvrait sa poche de fiel, quand Malon lui cria : « Taisez-vous ! Vous êtes le mauvais génie de cette Révolution. Ne continuez pas à répandre vos soupçons venimeux, à attiser la discorde. C'est votre influence qui perd la Commune ! » Et Arnold, un des fondateurs du Comité Central : « Ce sont encore ces gens de 1848 qui perdront la Révolution ! »

Mais il était trop tard pour engager la lutte et la minorité allait expier son doctrinarisme et sa maladresse. La liste de la majorité passa tout entière: Ranvier, Arnaud, Gambon, Delescluze, Eudes. La nomination de Delescluze à la Guerre laissant une place vacante, la minorité proposa Varlin. La majorité, abusant de la victoire, eut l'inconvenance de lui préférer Billioray, un membre tout-à-fait indigne.

L'Assemblée se sépara à une heure du matin. « Les avons-nous assez roulés, et que dites-vous de la façon dont j'ai conduit l'affaire ? » disait à ses amis, Félix Pyat, en quittant le fauteuil. L'honnête mandataire, tout occupé à « rouler » ses collègues, avait oublié de vérifier la prise du fort d'Issy. Et ce soir même, vingt six heures après l'évacuation, l'Hôtel-

de-Ville faisait afficher à la porte des mairies : « Il est faux que le drapeau tricolore flotte sur le fort d'Issy. Les Versaillais ne l'occupent pas et ne l'occuperont pas. » Ce démenti valait le démenti Trochu à propos de Bazaine.

Pendant ces orages à l'Hôtel-de-Ville, le Comité Central faisait venir Rossel, lui reprochait l'affiche de l'après-midi et le nombre inusité d'exemplaires. Il se défendit aigrement : « C'était mon devoir. Plus grand est le danger, plus le peuple doit en être instruit. » Cependant, il n'avait rien fait de pareil pour la surprise du Moulin-Saquet. Après son départ, le Comité délibéra longuement. Quelqu'un dit : « Nous som mes perdus s'il n'y a pas de dictature. » Cette idée s'ébattait depuis quelques jours dans beaucoup de crânes du Comité. On vota, sans rire qu'il y aurait un dictateur, que ce dictateur serait Rossel. Une députation de cinq membres alla gravement le chercher. Il descendit au Comité, feignit de réfléchir et finit par dire : « Il est trop tard. Je ne suis plus Délégué. J'ai envoyé ma démission. » Quelques-uns s'emportèrent contre lui, mais il les rabroua et sortit. Il trouva dans son cabinet la commission de la Guerre : Delescluze, Tridon, Avrial, Johannard, Varlin, Arnold, qui venaient d'arriver.

Delescluze exposa leur mission. Rossel écouta, très calme, dit que le décret était injuste mais qu'il s'y soumettait. Il peignit la situation militaire, les compétitions de tout genre qui l'avaient continuellement entravé, la faiblesse de la Commune. « Elle n'a su, dit-il, ni se servir du Comité Central ni le briser en temps opportun. Nos ressources sont très suffisantes et je suis prêt, quant à moi, à assumer toutes les responsabilités, mais à la condition d'être appuyé par un pouvoir fort, homogène. Je n'ai pu prendre, devant l'histoire, la res-

ponsabilité de certaines répressions nécessaires sans l'assentiment et sans l'appui de la Commune. » Il parla longtemps, de cette parole claire et nerveuse qui, deux fois, au Conseil, lui avait gagné ses adversaires les plus décidés. La Commission, très frappée de ses raisons, se retira dans une salle voisine. Delescluze déclara qu'il ne pouvait se résoudre à arrêter Rossel avant que la Commune l'eut entendu. Ses collègues furent du même avis et laissèrent le prisonnier sous la garde d'Avrial et de Johannard qui, le lendemain matin, le conduisirent à l'Hôtel-de-Ville. Avrial resta avec Rossel dans la salle de la questure, Johannard allant prévenir le Conseil de leur arrivée.

Quelques-uns voulaient qu'on entendit le Délégué. Le plus grand nombre, se défiant d'eux-mêmes, craignant que la voix de Rossel ne retournât le Conseil, soutenaient que cette comparution serait contraire à l'égalité, et citaient l'exemple de Cluseret. On refusa d'admettre Rossel.

Le membre de la Commune, Ch. Gérardin, se rendit à la questure : « Qu'a décidé la Commune ? dit Avrial. — Rien encore, » répondit Ch. Gérardin, qui cependant sortait de la séance. Et, apercevant sur une table le revolver d'Avrial, il dit à Rossel : « Votre gardien remplit consciencieusement son devoir. — Je ne suppose pas, reprit vivement Rossel, que cette précaution me regarde. Du reste, citoyen Avrial, je vous donne *ma parole d'honneur de soldat* que je ne chercherai pas à m'évader. »

Avrial, très fatigué de sa faction, avait déjà fait prier la Commune de le remplacer. Il crut pouvoir profiter de la présence de Ch. Gérardin et, laissant son prisonnier sous la garde d'un membre du Comité de Salut Public, — car Ch. Gérardin

n'était pas encore relevé de ses fonctions— il se rendit au Conseil. Quand il revint, Rossel et son gardien avaient disparu. Le jeune ambitieux s'était esquivé comme une belette de cette guerre civile où il s'était étourdiment fourvoyé.

On devine si Pyat cribla d'adjectifs le fuyard. Le nouveau Comité lança une proclamation désespérée. On venait à ce moment de lui découvrir deux conspirations. « La trahison s'était glissée dans nos rangs, dit le Comité. L'abandon du fort d'Issy, annoncée dans une affiche impie par le misérable qui l'a livré, n'était que le premier acte du drame. Une insurrection monarchique à l'intérieur, coïncidant avec la livraison d'une de nos portes devait le suivre... Tous les fils de la trame ténébreuse... sont à l'heure présente entre nos mains. La plupart des coupables sont arrêtés... Que tous les yeux soient ouverts, que tous les bras soient prêts à frapper les traîtres ! »

C'était du mélodrame quand il fallait du sangfroid et de la précision. Et le Comité se vantait étrangement quand il prétendait avoir arrêté « la plupart des coupables » et tenir « entre ses mains tous les fils de la trame ténébreuse. »

CHAPITRE XXII.

LES CONSPIRATIONS CONTRE LA COMMUNE.

La Commune avait fait naître toute une industrie de « fileurs de trames » livreurs de portes, courtiers en conspirations. Vulgaires carottiers, Cadoudals de ruisseau, qu'une ombre de police eut mis en déroute, ils n'eurent d'autre force que la faiblesse de la Préfecture et l'incurie des Délégations. Leur dossier n'est pas tout à fait hors des cartons versaillais. Mais ils ont beaucoup publié, beaucoup déposé les uns contre les autres, et, grâce à des renseignements particuliers, grâce aussi à l'exil, qui est un grand découvreur, nous pouvons pénétrer dans leur truanderie.

Dès la fin de mars, ils exploitèrent tous les ministères de Versailles, offrant pour quelques sous de livrer des portes ou d'enlever les membres de la Commune. Peu à peu on les classa. Le colonel d'état-major Corbin fut chargé d'organiser les gardes nationaux fidèles restés dans Paris. Le commandant d'un bataillon réactionnaire, Charpentier, ancien officier

instructeur de St-Cyr s'offrit à lui, se fit agréer et présenta quelques compères, Durouchoux, Demay, Gallimard. Ils reçurent pour instructions de recruter des bataillons occultes qui occuperaient les points stratégiques de l'intérieur le jour où l'attaque générale attirerait tous les fédérés aux remparts. Un officier de marine, Domalain, offrait, en ce moment, de surprendre Montmartre, l'Hôtel-de-Ville, la place Vendôme, l'Intendance, avec quelques milliers de volontaires qu'il prétendait avoir dans la main. On l'adjoignit à Charpentier.

Ils s'agitèrent beaucoup, groupérent étonnamment de monde autour des bocks officiels et annoncèrent bientôt 6,000 hommes et 150 artilleurs, munis d'engins d'enclouage. Tous ces braves n'attendaient qu'un signal ; mais il fallait de l'argent pour désaltérer leur zèle et Charpentier-Domalain, par l'intermédiaire de Durouchoux, soutiraient au Trésor plusieurs centaines de mille francs.

Vers la fin d'avril, ils eurent un compétiteur redoutable, Le Mère de Beaufond, ancien officier de marine et gouverneur de Cayenne par intérim. Au lieu de raccoler des bourgeois, idée qu'il déclarait ridicule, Beaufond proposait de paralyser la résistance par des agents habiles qui provoqueraient les défections et désorganiseraient les services. Son plan, tout-à-fait dans les idées de M. Thiers, fut bien accueilli à Versailles qui lui donna des pouvoirs. Il s'adjoignit deux hommes résolus, Laroque, employé à la Banque, Lasnier, ancien officier de la légion Schœlcher.

Le ministère avait encore d'autres limiers : l'Alsacien Aronshonn, colonel d'un corps franc pendant la guerre, cassé par ses hommes qui, à Tours, l'avaient accusé de vol; Franzini, plus tard extradé d'Angleterre et condamné comme escroc;

Barral de Montaud qui se présenta carrément à la Guerre et, par son aplomb, se fit nommer chef de la 7e légion ; l'abbé Cellini, aumônier d'on ne sait quelle flotte, patronné par M. Jules Simon. Enfin, il y avait les conspirateurs pour le bon motif, les grands généraux dédaignés par la révolution, Lullier, du Bisson, Ganier d'Abin. Ces honnêtes républicains ne pouvaient tolérer que la Commune perdit la République. S'ils acceptaient de l'argent de Versailles, c'était uniquement pour sauver Paris, le parti républicain, des hommes de l'Hôtel-de-Ville. Ils voulaient bien renverser la Commune, mais trahir, oh, non pas !

Un Brière de St-Lager rédigeait des rapports d'ensemble sur tous ces chevaliers, et le secrétaire de M. Thiers, Troncin-Dumersan, condamné trois ans après comme escroc, faisait la navette entre Paris et Versailles, apportait la paie, surveillait, tenait les fils de ces conspirations souvent inconnues les unes des autres.

De là des heurts continuels. Les truands se dénonçaient mutuellement. Brière de St-Lagier écrivait : « *Je prie M. le ministre de l'intérieur de faire surveiller M. Le Mère de Beaufond. Je le soupçonne fort d'être un bonapartiste. L'argent qu'il a reçu a servi en grande partie à payer ses dettes.* » Par contre, un autre rapport disait : « *MM. Domalain, Charpentier et Brière de St-Lagier me sont suspects. Ils sont souvent chez Peters, et au lieu de s'occuper de la grande cause de la délivrance, ils imitent Pantagruel. Ils passent pour des orléanistes.* » (1)

Le plus actif de ces entrepreneurs, Beaufond, finit par se

(1) Tous les rapports inédits que je cite ou sur lesquels je m'appuie, ont été copiés sur les originaux.

créer des relations à l'état-major du colonel Henry Prodhomme, à l'École militaire commandée par Vinot, à la Guerre où le chef de l'artillerie, Guyet, embrouillait les munitions. Ses agents Lasnier et Larroque, manœuvraient un certain Muley qui, ayant surpris l'appui du Comité Central, s'était fait nommer chef de légion et immobilisait en partie le XVII[e]. Un officier d'artillerie, mis à leur disposition par le ministère, le capitaine Piguier, relevait le plan des barricades, et l'un des leurs pouvait écrire le 8 mai : « *Il n'est pas disposé de torpilles ; l'armée pourra entrer au son de la fanfare.* » Tantôt, ils attaquaient directement les consciences, tantôt, se donnant pour amis, ils soutiraient adroitement des informations. L'imprudence des fonctionnaires facilitait singulièrement leur tâche. Des officiers d'état-major, jouant à l'importance, discutaient les affaires les plus délicates dans les cafés des boulevards. Cournet qui avait remplacé Rigault à la Préfecture, avec plus de tenue, ne faisait pas mieux pour la sureté générale. Lullier, deux fois arrêté, s'évadant toujours, parlait, dans les cafés, de balayer la Commune. Troncin-Dumersan, connu depuis vingt ans comme l'outil policier du ministère de l'Intérieur, se promenait ouvertement sur les boulevards, passant la revue de son monde. Les entrepreneurs chargés de fortifier Montmartre trouvaient tous les jours de nouveaux prétextes pour retarder l'ouverture des travaux. L'église Bréa restait intacte. Le soumissionnaire de la démolition du monument expiatoire sut traîner jusqu'à l'entrée des troupes. Le hasard seul découvrit le complot des brassards, et ce fut la fidélité de Dombrowski qui livra celui de Vaysset.

Cet agent d'affaires était venu à Versailles proposer au ministre une opération de ravitaillement. Econduit, il tira

une autre affaire de son sac et offrit d'acheter Dombrowski. L'amiral Saisset l'encourageant, il monta son entreprise comme une société commerciale, réunit des associés, 20,000 francs pour les faux frais, et s'aboucha avec un aide de camp de Dombrowski, Hutzinger, employé plus tard par la police pour espionner les proscrits de Londres. Vaysset lui dit que Versailles donnerait un million à Dombrowski si le général voulait livrer les portes dans son commandement. Dombrowski courut avertir le Comité de Salut Public et lui proposa de laisser entrer un ou deux corps d'armée versaillais qu'on écraserait ensuite avec des bataillons apostés. Le Comité ne voulut pas courir cette aventure, mais il ordonna à Dombrowski de faire suivre la négociation. (1) Hutzinger accompagna Vaysset à Versailles, vit Saisset qui s'offrait à se livrer comme ôtage en garantie de l'exécution des promesses faites à Dombrowski. L'amiral devait même, certain soir, se rendre secrètement à la place Vendôme, et le Comité de Salut Public, prévenu, se préparait à l'arrêter, quand Barthélemy St-Hilaire détourna Saisset de cette nouvelle bévue.

M. Thiers commençait alors à revenir de l'espoir d'une surprise. Ce fut son dada des premiers jours de mai. Sur la foi d'un huissier qui promettait de faire livrer la porte Dauphine par son ami Laporte chef de la 16e légion, M. Thiers avait bâti tout un plan, malgré la répugnance de Mac-Mahon et de l'armée qui voulaient une entrée triomphale. (2)

(1) Appendice 10.

(2) « Il valait mieux s'emparer de vive force de la ville, a dit le comte de Mun (*Enquête sur le 18 Mars*, t. 2 p. 277). Le droit se manifeste d'une manière indiscutable. — le droit au carnage sans doute — Il valait mieux ne pas laisser dire que nous entrions par la petite porte. »

Dans la nuit du 3 mai, toute l'armée active et une partie de la réserve furent mises sur pied. Le général Thiers vint coucher à Sèvres. A minuit, les troupes étaient massées dans le bois de Boulogne, en avant du lac inférieur, l'œil fixé sur les portes closes. Elles devaient être ouvertes par une compagnie réactionnaire qui s'était formée à Passy sous les ordres de Wéry, lieutenant au 38ᵉ, fondé de pouvoirs de son ancien commandant Lavigne. Mais, les intelligents conspirateurs avaient négligé de prévenir Lavigne. La compagnie qui devait relever les fédérés, n'ayant pas d'ordre de son chef supérieur craignit un piége, et refusa le service. Le poste fidèle ne fut pas relevé. Au petit jour, après s'être morfondues plusieurs heures, les troupes rentrèrent dans leurs cantonnements.

Beaufond prit la suite et, lui aussi, garantit la livraison des portes d'Auteuil et Dauphine pour la nuit du 12 au 13. M. Thiers s'y laissa prendre encore et expédia tout un matériel d'escalade. Plusieurs détachements furent dirigés vers le Point du Jour et l'armée se tint prête à suivre. Mais, au dernier moment, les profondes combinaisons des conspirateurs échouèrent (1) et, comme le 3, l'armée dût revenir à court de lauriers.

Lasnier fut arrêté le lendemain. La Commune venait de mettre la main sur les brassards tricolores que les gardes nationaux de l'ordre devaient arborer à l'entrée de l'armée. La femme Legros, qui les fabriquait, négligeait de payer ses ouvrières. L'une d'elles, croyant qu'elle travaillait pour le compte de la Commune, vint réclamer son salaire à l'Hôtel-de-Ville. Les perquisitions opérées chez la Legros, mirent sur la

(1) On a écrit qu'un officier polonais de l'état-major de Dombrowski, tué plus tard dans la lutte des rues, fut l'agent de cette tentative de trahison. Je n'ai pu, malgré une enquête minutieuse, en découvrir la preuve.

trace de Beaufond et de ses complices. Beaufond et Laroque purent se cacher. Troncin-Dumersan s'évanouit. Charpentier resta maître du terrain. Corbin le pressait d'organiser ses hommes par dizaines, centeniers, lui traçait tout un plan pour s'emparer de l'Hôtel-de-Ville, dès l'entrée des troupes. Charpentier, imperturbable, l'entretenait tous les jours de conquêtes nouvelles, parlait de 20,000 recrues, demandait de la dynamite pour faire sauter les maisons, (1) et absorbait pantagruéliquement les sommes considérables que transmettait Durouchoux.

En somme, tous les conspirateurs réunis ne purent livrer une porte ; mais ils aidèrent beaucoup à désorganiser les services. Il faut cependant lire avec défiance leurs rapports souvent enflés de succès imaginaires pour justifier l'emploi des millions qu'ils ont empochés.

(1) Voir une lettre du colonel Corbin citée dans *l'Histoire des conspirations sous la Commune*, ouvrage de A. J. Dalsème, arrangé en roman, mais qui contient quelques pièces.

CHAPITRE XXIII.

« C'est par le canon et par la politique que
» nous avons pris Paris. »

M. Thiers. Enquête sur le 18 Mars,

LA POLITIQUE DE M. THIERS AVEC LA PROVINCE.
L'EXTRÊME GAUCHE LIVRE PARIS.

Quel est le grand conspirateur contre Paris? — La Gauche.

Le 19 mars, que reste-t-il à M. Thiers pour gouverner la France? Il n'a ni armée, ni canon, ni les grandes villes. Elles ont des fusils, leurs ouvriers s'agitent. Si cette petite bourgeoisie qui fait accepter à la province les révolutions de la métropole, suit le mouvement, imite sa sœur de Paris, M. Thiers ne peut lui opposer un véritable régiment. Pour subsister, retenir la province, l'amener à fournir les soldats et les canons qui doivent réduire Paris, quelles sont les ressources du chef de la bourgeoisie? Un mot et une poignée d'hommes. Le mot est : République; les hommes : ce sont les chefs reconnus du parti républicain.

Que les ruraux épais aboient au seul mot de République et refusent de l'insérer dans leurs proclamations. M. Thiers,

autrement rusé, s'en remplit la bouche et, tordant les votes de l'Assemblée, (1) le donne pour mot-d'ordre. (2) Dès les premiers soulèvements, tous ses fonctionnaires de province n'ont qu'un refrain : « Nous défendons la République contre les factieux. » (3)

C'était bien quelque chose. Mais les votes ruraux, le passé de M. Thiers, juraient contre ces protestations républicaines. Les anciens héros de la défense n'offraient plus caution suffisante. Il fallait davantage pour les républicains de province. M. Thiers le sentit et il invoqua les purs des purs, les chevronnés, que l'exil nous avait rejetés. Leur prestige était encore intact aux yeux de la petite bourgeoisie provinciale. M. Thiers les prit dans les couloirs, leur dit qu'ils tenaient le sort de la République, flatta leur vanité sénile, les embrigada si bien qu'il s'en fit un bouclier dès le 23. (1) Quand les républicains de la petite bourgeoisie provinciale virent le profond Louis Blanc, l'intelligent Schœlcher et les plus célèbres grognards républicains, s'envoler à Versailles, insulter le Comité Central, eux-mêmes ne recevant de Paris ni programme, ni émissaires capables d'échaffauder une argumentation, ils se détournèrent, laissèrent éteindre le flambeau allumé par les ouvriers.

(1) Le 23, Picard télégraphie au procureur-général d'Aix : « La République a été de nouveau affirmée avant-hier, dans une proclamation de l'Assemblée. » La proclamation que l'Assemblée avait refusé de terminer par le cri de : Vive la République !

(2) Le même jour — c'est celui de l'insurrection de Marseille — Dufaure télégraphie au même procureur-général : « Lisez le nom République Française en tête de toutes les dépêches que je vous envoie. »

(3) J'ai sous la main une vingtaine de proclamations de préfets ou de magistrats. Elles sont, là-dessus, identiques.

Le canon du 3 avril les réveilla un peu. Le 5, le Conseil municipal de Lille, composé de notabilités républicaines, parla de conciliation, demanda à M. Thiers d'affirmer la République. Celui de Lyon rédigea une adresse pareille. St-Ouen envoya des délégués à Versailles. Troyes déclara qu'il était « d'esprit et de cœur avec les héroïques citoyens qui combattaient pour leurs convictions républicaines. » Mâcon somma le gouvernement et l'Assemblée de mettre fin à la lutte par la reconnaissance d'institutions républicaines. La Drôme, le Var, Vaucluse, l'Ardèche, la Loire, la Savoie, l'Hérault, le Gers, les Pyrénées orientales, vingt départements, firent des adresses pareilles. Les travailleurs de Rouen déclarèrent qu'ils adhéraient à la Commune ; les ouvriers du Havre, repoussés par les républicains bourgeois, constituèrent un groupe indépendant. Le 16, à Grenoble, six cents hommes, femmes et enfants, allèrent à la gare empêcher le départ des troupes et des munitions pour Versailles. Le 18, à Nimes, une manifestation, drapeau rouge en tête, parcourut la ville en criant : « Vive la Commune! vive Paris! à bas Versailles! » Le 16, le 17 et le 18, il y eut des troubles à Bordeaux. Des agents de police furent emprisonnés, des officiers frappés ; la caserne d'infanterie fut criblée de pierres et le peuple cria : « Vive Paris! Mort aux traîtres! » Le mouvement gagna les classes agricoles. A Saincoin dans le Cher, à la Charité-sur-Loire, à Pouilly dans la Nièvre, les gardes nationaux en armes promenèrent le drapeau rouge. Cosne suivit le 18; Fleury-sur-Loire le 19. Le drapeau

(1) « Un grand discours du président du Conseil a été applaudi par l'extrême gauche. » (Le discours du 21, contre Paris.) Dufaure au procureur-général, à Aix, le 23 Mars.

rouge flotta en permanence dans l'Ariège ; à Foix, on arrêta les canons. A Varilhes, on essaya de faire dérailler les wagons de munitions ; à Périgueux, les ouvriers de la gare saisirent les mitrailleuses.

Le 15, cinq délégués du conseil municipal de Lyon se présentèrent chez M. Thiers. Il protesta de son dévouement à la République, jura que l'Assemblée ne deviendrait pas Constituante. S'il prenait ses fonctionnaires en dehors des républicains, c'était pour ménager tous les partis, dans l'intérêt même de la République. Il la défendait contre les hommes de l'Hôtel-de-Ville, ses pires ennemis, disait-il. Les délégués pouvaient s'en assurer à Paris même et il était prêt à leur délivrer des laissez-passer. Du reste, si Lyon se permettait de bouger, il y avait là 30.000 hommes prêts à le réduire (1). Ce fut le discours type. Toutes les députations reçurent la même réponse, faite d'un air bonhomme, avec une abondance de familiarités qui gagnait tout à fait les provinciaux.

De la Présidence, ils passaient aux luminaires de l'extrême Gauche, Louis Blanc, Schœlcher, Adam, et autres fameux démocrates qui estampillaient la parole de M. Thiers. Ces messieurs voulaient bien admettre que la cause de Paris était juste, mais ils la déclaraient mal engagée, compromise, dans un combat criminel. Quand Paris serait cadavre, ils verraient ce qu'on pourrait faire. L'opportunisme n'est pas d'hier. Il naquit le 19 mars 1871, eut pour parrain Louis

(1) Il avoua la ruse dans un discours prononcé à Bordeaux en 1875. « J'avais pu avec les restes de la défaite réunir une force militaire de 150,000 hommes ; mais si cette force était suffisante pour arracher Paris à la Commune, elle ne l'était pas pour contenir les grandes villes de France profondément inquiètes pour le maintien de la République et venant me demander avec défiance et irritation si c'était pour la monarchie que nous combattions. »

Blanc et Cie, fut baptisé du sang de trente mille Parisiens. (1) Avec qui traiter dans Paris ? disait Louis Blanc. Les gens qui s'y disputent le pouvoir, sont des fanatiques, des imbéciles ou des coquins, sans parler des intrigues bonapartistes ou prussiennes. (2) Et tous les radicaux se rengorgeant : « Est-ce que nous ne serions pas à Paris si Paris était dans le droit ? La plupart des délégués, avocats, docteurs, négociants, élevés dans le respect des gloires, entendant d'ailleurs les jeunes parler comme les pontifes, retournaient en province, et, comme la Gauche les avait prêchés, prêchaient qu'il fallait abandonner la Commune pour sauver la République. Un petit nombre poussaient jusqu'à Paris. Mais, voyant les divisions de l'Hôtel-de-Ville, reçus souvent par des hommes qui ne pouvaient formuler leurs idées, menacés par Félix Pyat dans le *Vengeur*, ils revenaient, convaincus qu'on ne tirerait rien de ce désordre. Quand ils repassaient à Versailles, les députés de la Gauche triomphaient. « Eh bien ! que vous disions-nous ? »

(1) Il *rescuscita*, dirais-je, si ce n'était faire trop d'honneur à ces eunuques que de les rapprocher de Robespierre qui fait à côté d'eux figure de héros. Mais comment empêcher la pensée de remonter au pontife, déclarant inopportun l'élan républicain de Juin-Juillet 1791 ; inopportuns les cris de Paris affamé par les accapareurs ; inopportun le peuple demandant un seul article en sa faveur dans la Constitution de 93 ; inopportuns les commissaires sans lesquels la France eut été démembrée ; inopportun le grand mouvement contre le culte ; inopportuns les socialistes et Jacques Roux qu'il fait mourir ; inopportunes les sociétés populaires qu'il ferme et après lesquelles tout s'éteint dans Paris ; inopportun Clootz, voulant rallier à la France toutes les forces révolutionnaires du monde ; inopportun Hébert qui l'a cependant aidé à étouffer les socialistes ; inopportun enfin tout ce qui n'est pas coupé et tondu sur son aimable patron, jusqu'au jour où il est déclaré lui-même inopportun par la haute bourgeoisie qui trouve aussi facile qu'opportun de l'avaler d'une bouchée, quand il a bien purgé, saigné, muselé pour elle le lion révolutionnaire.

(2) *Appendice* 11.

Il n'était pas jusqu'à Martin-Bernard qui ne donnât à ses électeurs le coup de pied de l'âne.

Beaucoup dans Paris ne pouvaient croire à une trahison aussi complète de la Gauche, et ils l'adjuraient encore. « Que faites-vous à Versailles, quand Versailles fait bombarder Paris? disait une adresse de la fin d'avril. Quelle figure pouvez-vous faire au milieu de ces collègues qui assassinent vos électeurs ? Si vous persistez à rester au milieu des ennemis de Paris, au moins ne vous faites pas leurs complices par votre silence... Quoi ! vous laissez M. Thiers écrire aux départements : « *Les insurgés vident les principales maisons de Paris pour en mettre en vente les mobiliers* » et vous ne montez pas à la tribune pour protester !.. Quoi ! toute la presse bonapartiste et rurale peut inonder les départements d'articles infâmes où l'on affirme que dans Paris on tue, on viole, on vole, et vous vous taisez !.. Quoi ! M. Thiers peut affirmer que ses gendarmes n'assassinent pas les prisonniers : vous ne pouvez ignorer ces atroces exécutions et vous vous taisez ! Montez à la tribune, dites aux départements la vérité que les ennemis de la Commune leur cachent avec tant de soin... Mais nos ennemis sont-ils les vôtres ! »

Appel inutile que la lâcheté de la Gauche sut tourner. Louis Blanc tartuffa : « ô guerre civile ! Affreuse lutte ! Le canon gronde ! On tue, on meurt et ceux qui dans l'Assemblée donneraient volontiers leur vie pour voir résoudre d'une manière pacifique ce problème sanglant, sont condamnés au supplice de ne pouvoir faire un acte, pousser un cri, dire un mot !... » Depuis la naissance des Assemblées françaises, on n'avait pas vu banc de Gauche aussi ignominieux. Les coups, les insultes, les crachats dont on couvrait les prisonniers, ne

purent tirer une protestation à ces misérables députés parisiens. Un seul, Tolain, demanda des explications sur l'assassinat de la Belle-Epine. Louis Blanc, Schœlcher, Adam, Langlois, Brisson, les Gérontes et les Scapins, regardaient béatement mitrailler leurs électeurs et, sachant combien Paris oublie facilement, rêvaient à leur réélection future.

Leurs calomnies purent bien étouffer l'action, mais non pas cependant les angoisses de la province. De cœur, de volonté, les ouvriers de France étaient avec Paris. Les employés des gares haranguaient les soldats au passage, les adjuraient de mettre la crosse en l'air ; les affiches officielles étaient arrachées pendant la nuit. Les centres envoyaient leurs adresses par centaines. Tous les journaux républicains prêchaient la conciliation. L'agitation devenait chronique. M. Thiers lança Dufaure, le Chapelier de la bourgeoisie moderne, un des plus odieux exécuteurs de ses basses œuvres. Il enjoignit à ses procureurs de poursuivre tous les écrivains qui soutiendraient la Commune, « cette dictature usurpée par des étrangers et des repris de justice, qui signale son règne par le vol avec effraction, la nuit et à main armée chez les particuliers, « de faire main basse sur « les conciliateurs qui supplient l'Assemblée de tendre sa noble main à la main tachée de sang de ses ennemis. » Versailles espérait ainsi faire la terreur au moment des élections municipales qui eurent lieu le 30 avril.

Elles furent partout républicaines. Cette province qui s'était levée contre Paris en Juin 48 et aux élections de 49, n'envoya pas cent volontaires en 1871 et ne voulut combattre que l'Assemblée. A Thiers (Puy de Dome), le peuple occupa l'Hôtel-de-Ville, arbora le drapeau rouge, s'empara

des télégraphes. Il y eut des troubles à Souppe, Nemours, Château-Landon dans l'arrondissement de Fontainebleau. A Dordives (Loiret) les Communeux vinrent planter devant la mairie un peuplier surmonté du drapeau rouge. A Montargis, ils arborèrent le drapeau rouge, placardèrent l'appel de la Commune aux campagnes et forcèrent un avoué qui avait voulu détruire l'affiche à demander pardon à genoux. A Coulommiers (Seine-et-Marne) on manifesta aux cris de : « Vive la République ! Vive la Commune ! »

Lyon s'insurgea. Le drapeau tricolore y régnait depuis le 24 mars, sauf à la Guillotière où le peuple maintenait le sien. Le conseil, de retour à l'Hôtel-de-Ville, avait demandé la reconnaissance des droits de Paris, l'élection d'une Constituante, et nommé un officier de francs-tireurs, Bourras, commandant de la garde nationale. Pendant que le conseil multipliait ses adresses et ses démarches auprès de M. Thiers, la garde nationale lyonnaise s'agitait de nouveau. Elle présentait un programme au conseil municipal qui refusait de l'accepter officiellement. L'échec des délégués envoyés à Versailles accrut l'irritation. Quand les élections communales furent annoncées pour le 30, l'élément révolutionnaire soutint que la loi municipale votée par l'Assemblée était nulle, parce que cette Assemblée n'avait pas les droits d'une Constituante. Deux délégués de Paris sommèrent Hénon de différer les élections. L'un des acteurs de l'échauffourée du 28 Septembre, Gaspard Blanc, reparut sur la scène. Les radicaux, à la recherche des bonapartistes, ont triomphé de la présence de ce personnage ; mais il n'était encore qu'un écervelé et ne prit la livrée impériale qu'en exil. Le 27, aux Brotteaux, dans une grande réunion publique, on décida l'abstention.

Tous les comités de la Guillotière suivirent et le 29, en séance publique, il fut décidé qu'on s'opposerait au vote.

Le 30, jour des élections, dès six heures du matin, le rappel bat à la Guillotière. Des citoyens armés enlèvent l'urne et placent des factionnaires à l'entrée de la salle. On affiche une proclamation : « La cité Lyonnaise ne peut pas plus longtemps laisser égorger sa sœur, l'héroïque cité de Paris... Les révolutionnaires Lyonnais, tous d'accord, ont nommé une Commission provisoire... Ses membres sont surtout résolus, plutôt que de se voir ravir la victoire, à ne faire qu'un monceau de ruines d'une ville assez lâche pour laisser assassiner Paris et la République. » La place de la mairie se remplit d'une foule émue. Le maire et son adjoint qui veulent intervenir ne sont pas écoutés ; une Commission s'installe dans la mairie.

Bourras envoie l'ordre aux commandants de la Guillotière de réunir leurs bataillons. Ils se rangent, vers deux heures, sur le cours des Brosses. Un grand nombre de gardes désaprouvent le mouvement ; mais aucun ne veut être le soldat de Versailles. La foule les entoure et ils finissent par rompre les rangs. Une centaine, conduits par leur capitaine, viennent à la mairie arborer leur guidon rouge. On va chercher le maire, et la Commission lui propose de l'adjoindre au mouvement. Il refuse comme il avait refusé le 22 mars. Tout-à-coup le canon tonne.

Hénon et le conseil municipal auraient voulu qu'on temporisât comme le mois dernier. Valentin et Crouzat rêvaient d'Espivent. A cinq heures, le 38me de ligne débouche par le pont de la Guillotière. La foule pénètre les rangs des soldats, les conjure de ne pas tirer. Les officiers sont con-

traints de ramener leurs hommes dans les casernes. Pendant ce temps, la Guillotière se fortifie. Une grande barricade allant des magasins du Nouveau-Monde à l'angle de la mairie, barre la Grande Rue ; une autre s'élève à l'entrée de la rue des Trois Rois ; une troisième, au niveau de la rue de Chabrol.

A six heures et demie, le 38me sort de sa caserne, cette fois bien encadré dans un bataillon de chasseurs. Valentin, Crouzat et le procureur de la République Andrieux marchent en tête. Devant la mairie, les sommations sont faites. Des coups de feu répondent et blessent le préfet. La cavalerie balaie le cours des Brosses, la place de la mairie ; deux pièces de canons ouvrent le feu sur l'édifice. Les portes volent en éclats; les occupants l'abandonnent. La troupe y pénètre, après avoir tué la sentinelle qui veut monter sa garde jusqu'au dernier moment. On a dit que cinq insurgés, surpris dans l'intérieur, furent tués à coups de revolver par un officier Versaillais.

La lutte continua une partie de la nuit dans les rues voisines. Les soldats, trompés par l'obscurité, se tuèrent une centaine d'hommes. Les pertes des Communeux furent moins fortes. A trois heures du matin, tout cessa.

A la Croix Rousse, quelques citoyens avaient envahi la mairie et dispersé les urnes. L'échec de la Guillotière coupa court à leur résistance.

Les Versaillais profitèrent de la victoire pour désarmer les bataillons de la Guillotière ; mais la population ne voulut pas se rallier aux vainqueurs. Quelques monarchistes avaient été élus pendant la journée. Ils furent obligés de se soumettre à un second scrutin, tout le monde considérant les élections

du 30 comme nulles. Aucun d'eux ne fut renommé. L'agitation en faveur de Paris continua.

Ces conseils républicains nouvellement élus pouvaient faire un contrepoids formidable à l'autorité de Versailles. La presse avancée les encourageait. *La Tribune* de Bordeaux eut, la première, l'honneur de proposer un congrès de toutes les villes de France, pour terminer la guerre civile, assurer les franchises municipales et consolider la République. Le conseil municipal de Lyon lança un programme identique, invitant toutes les municipalités à envoyer à Lyon des délégués. Le 4 mai, les délégués des conseils des principales villes de l'Hérault, se réunirent à Montpellier. *La Liberté* de l'Hérault, dans un chaleureux appel, reproduit par cinquante journaux, convoqua la presse départementale à un congrès. Une action commune allait donc remplacer l'agitation incohérente des dernières semaines Si la province comprenait sa force, l'heure, ses besoins, si elle trouvait un groupe d'hommes à la hauteur de la situation, Versailles, enserré entre Paris et les départements, devait capituler devant la France républicaine. M. Thiers sentit très vivement le danger, paya d'audace, interdit énergiquement les congrès. « Le gouvernement trahirait l'Assemblée, la France, la civilisation, dit *l'Officiel* du 8 Mai, s'il laissait se constituer à côté du pouvoir régulier issu du suffrage universel les assises du communisme et de la rébellion. » Picard à la tribune, parlant des instigateurs du congrès : « Jamais tentative ne fut plus criminelle que la leur. En dehors de l'Assemblée il n'y a pas de droit. » Les procureurs-généraux, les préfets reçurent l'ordre d'empêcher toutes les réunions. Des membres de la Ligue des Droits de Paris qui se ren-

daient à Bordeaux, furent arrêtés. Il n'en fallut pas davantage pour effrayer les radicaux.

Les organisateurs du congrès de Bordeaux se tinrent cois. Ceux de Lyon écrivirent piteusement à Versailles qu'ils n'entendaient convoquer qu'une assemblée de notables. M. Thiers ayant atteint son but, dédaigna de les persécuter, laissa même les délégués de seize départements dresser leurs doléances et sérieusement déclarer qu'ils « rendaient responsables celui des deux combattants qui refuserait leurs conditions. »

Ainsi, la petite bourgeoisie de province laissa échapper une occasion bien rare de conquérir ses libertés, de reprendre son grand rôle de 92. Du 19 mars au 5 avril, elle avait délaissé les travailleurs au lieu de venir à côté d'eux diriger leurs efforts, sauver et continuer avec eux la Révolution. Quand elle voulut parler, elle se sentit seule, jouet et dérision de ses ennemis. C'est son histoire depuis Robespierre.

Aussi, le 10 mai, M. Thiers dominait entièrement la situation. Usant de toutes armes, de la corruption comme du patriotisme, menteur dans ses télégrammes, faisant mentir les journaux, bonhomme ou altier selon les députations, lançant tantôt ses gendarmes, tantôt ses députés de la Gauche, il était arrivé à écarter toutes les tentatives de conciliation. Il venait de signer la paix à Francfort, et, libre de ce côté, débarrassé de la province, il restait seul à seul avec Paris.

Il était temps. Cinq semaines de siége avaient épuisé la patience des ruraux. Les soupçons des premiers jours renaissaient. Ils croyaient que le *petit bourgeois* traînait en longueur pour épargner Paris. Justement, *l'Union des syndicats* vient de publier le compte-rendu d'une entrevue nouvelle où M. Thiers aurait paru mollir. Un député de la droite s'élance à la

tribune, accuse M. Thiers de différer l'entrée. Il répond en rechignant: «Quand notre armée ouvre la tranchée à 600 mètres de Paris cela ne signifie pas que nous ne voulons pas y entrer. » Le lendemain, la droite revient à la charge. Est-il vrai que M. Thiers ait dit au maire de Bordeaux que « si les insurgés voulaient cesser les hostilités, on laisserait les portes ouvertes pendant une semaine à tous, excepté aux assassins des généraux ? » Est-ce que le gouvernement prétendrait soustraire quelques Parisiens aux crocs de l'Assemblée ? M. Thiers invective, pleurniche : « Vous choisissez le jour où je suis proscrit et où l'on démolit ma maison. C'est une indignité... Je suis obligé d'ordonner des actes terribles, je les ordonne... Il me faut un vote de confiance... » Poussé à bout, aux grognements de la droite, il oppose le boutoir. « Je dis qu'il y a parmi vous des imprudents qui sont trop pressés. Il leur faut huit jours encore. Au bout de ces huit jours il n'y aura plus de danger, et la tâche sera proportionnée à leur courage et à leur capacité. »

Huit jours, entendez-vous, membres de la Commune !

CHAPITRE XXIV.

IMPUISSANCE DU SECOND COMITÉ DE SALUT PUBLIC. LE FORT DE VANVES EST ÉVACUÉ. L'EXPLOSION DE L'AVENUE RAPP. LA COLONNE VENDOME EST TOMBÉE.

Le 10, à l'avènement du nouveau Comité, notre situation militaire n'avait pas changé de St-Ouen à Neuilly, où l'on se fusillait sur place ; elle devenait grave à partir de la Muette. La puissante batterie de Montretout, celle de Meudon, le Mont-Valérien, couvraient Passy d'obus et entamaient profondément le rempart. Les tranchées des Versaillais couraient de Boulogne à la Seine. Leurs tirailleurs serraient le village d'Issy et occupaient les tranchées entre le fort et celui de Vanves qu'ils cherchaient à couper de Montrouge. L'incurie de la défense restait la même. Les remparts, depuis la Muette jusqu'à la porte de Vanves, étaient à peine armés ; nos canonnières soutenaient presque seules le feu de Meudon, de Clamart, du Val Fleury.

Le premier acte du nouveau Comité fut d'ordonner la démolition de la maison de M. Thiers. Cette étourderie valut au bombardeur un palais que l'Assemblée lui vota le lende-

main. Ensuite le Comité lança sa proclamation : « La trahison s'était glissée... »

Delescluze en fit une de son côté. Il se traînait, haletait, pouvait bien dire : « Si je ne consultais que mes forces, j'aurais décliné cette fonction. La situation est grave... mais quand j'envisage le sublime avenir qui s'ouvrira pour nos enfants, lors même qu'il ne nous serait pas donné de récolter ce que nous avons semé, je saluerais encore avec enthousiasme la révolution du **18 Mars.** »

En entrant au ministère, il trouva le Comité Central élaborant aussi une proclamation : « Le Comité Central déclare qu'il a le devoir de ne pas laisser succomber cette Révolution du 18 mars qu'il a faite si belle... Il brisera impitoyablement toutes les résistances... Il entend mettre fin aux tiraillements, vaincre le mauvais vouloir, faire cesser les compétitions, l'ignorance et l'incapacité. » C'était parler plus haut que la Commune.

Dès la première nuit, il fallut réparer un désastre. Le fort de Vanves sur lequel se concentraient tous les feux dirigés auparavant contre celui d'Issy, était devenu presque intenable et son commandant l'avait évacué. Wroblewski fut averti. Il prit le commandement de La Cécilia qui était tombé malade, et, dans la nuit du 10 au 11, il accourut à la tête des 187me et 105me bataillons de cette célèbre 11me légion, qui, jusqu'au dernier jour, fournit indéfiniment à la défense. A quatre heures du matin, Wroblewski parut devant les glacis où se tenaient les Versaillais, les chargea à la baïonnette, les mit en fuite, leur fit des prisonniers, et replaça le fort dans nos mains. Une fois de plus, nos braves fédérés montrèrent ce qu'ils pouvaient quand ils étaient conduits.

Dans la journée, les Versaillais recommencèrent le bombardement. Ils remplirent d'obus et de grenades au picrate de potasse, le couvent des Oiseaux et tout le village d'Issy dont la grande rue ne fut plus que décombres. Pendant la nuit du 12 au 13, ils surprirent le Lycée de Vanves ; le 13, ils attaquèrent le séminaire d'Issy. Depuis cinq jours, Brunel s'épuisait à mettre un peu d'ordre dans la défense de ce village. Rossel avait envoyé chercher ce brave, nommé aux premières élections membre de la Commune, mais que la jalousie des coteries tenait dans l'éloignement, et lui avait dit : « La situation d'Issy est à peu près perdue, voulez-vous la prendre ? » Brunel se dévoua, releva des barricades, demanda de l'artillerie (il n'y avait que quatre pièces) et de nouveaux bataillons pour remplacer les 2,000 hommes qui tenaient là depuis quarante et un jours. On ne lui envoya que des renforts dérisoires. (1) Il essaya d'en tirer partie, se fortifia dans le séminaire où les fédérés, accablés d'obus, ne purent tenir. Brunel organisa une seconde ligne dans les dernières maisons du village ; le soir, il se rendit à la Guerre où Delescluze l'avait mandé pour le conseil.

Le premier et le seul conseil de guerre tenu sous la Commune. Dombrowski, Wroblewski, La Cécilia s'y trouvaient. Dombrowki très enthousiaste parlait de lever cent mille hommes. Wroblewski plus pratique proposait de reporter contre les tranchées du sud tout l'effort inutilement dépensé à Neuilly. On parla beaucoup sans conclure. Quand Brunel arriva, la séance était déjà levée. Il dut aller chercher Delescluze à l'Hôtel-de-Ville et reprit le chemin d'Issy. A la porte de Versailles, il trouva ses bataillons qui, sourds à leurs chefs, avaient évacué le village et prétendaient

(1) C'est ce que le Gal Appert appelle la brigade Brunel forte de 7,882 hommes.

rentrer. Brunel, ne voulant pas leur livrer passage, essaya de prendre par la porte de Vanves où on refusa de le laisser sortir. Il revint à la Guerre, exposa la situation, demanda des hommes, erra toute la nuit pour en trouver et, à quatre heures du matin, partit avec cent cinquante fédérés. Mais le village était entièrement occupé par les Versaillais. Les officiers d'Issy furent traduits devant la cour martiale. Brunel vint déposer et se plaignit vivement de l'incurie coupable qui avait paralysé la défense. Pour toute réponse on l'arrêta.

Il ne disait que trop vrai. Le désordre de la guerre rendait toute résistance chimérique. Delescluze n'avait apporté que son dévouement. D'un caractère faible, malgré son apparente raideur il était à la merci de l'état-major toujours dirigé par Prodhomme qui, survivant à tous ses chefs, parvenait à se faire croire indispensable. Le Comité Central s'enhardissant des timidités du Conseil, prenait toutes les initiatives, publiait des arrêtés, ordonnançait les dépenses sans passer par le contrôle de la commission militaire. Les membres de la commission, hommes intelligents mais de la minorité, se plaignirent au Comité de Salut Public qui les remplaça par des romantiques. La dispute continua si violente, que le bruit d'une rupture entre la Commune et le Comité Central se répandit dans les légions.

Les Versaillais, eux, cheminaient toujours. Dans la nuit du 13 au 14, le fort de Vanves, qui ne tirait plus que de rares bordées, s'éteignit encore et ne put se rallumer. La garnison coupée de partout, se retira par les carrières de Montrouge. Les Versaillais occupèrent ce qui restait du fort. Il y eut encore ovation à Versailles.

Le 16, nous n'avions plus un seul homme, depuis la

rive gauche jusqu'au Petit-Vanves, où deux mille fédérés environ étaient campés sous le commandement de La Cécilia et de Lisbonne. Nous essayâmes sur le village d'Issy un retour qui fut repoussé. L'ennemi put dès lors continuer ses travaux d'approche et il arma les deux bastions du fort d'Issy qui regardaient la ville. Leur feu, contrarié un instant par les remparts, prit une supériorité marquée et s'ajouta aux batteries qui écrasaient le XVIe. Ce malheureux arrondissement était pris maintenant de front, de flanc, en enfilade, par près de cent bouches à feu. Il fallut bien songer à la défense intérieure. Delescluze étendit les pouvoirs des trois généraux jusqu'aux quartiers de la ville qui confinaient à leurs commandements. Il licencia le bataillon des barricadiers, confia les travaux au génie militaire et fit appel aux terrassiers. Mais tous ses arrêtés restèrent lettre morte ou se croisèrent avec d'autres. Quand le délégué offrait 3,50 aux terrassiers, le Comité de Salut Public, à la même colonne de *L'Officiel*, offrait 3,75.

Le Comité de Salut Public collaborait à la défense par un décret obligeant tout Paris à se munir d'une carte civique dont tout garde national pourrait requérir l'exhibition, décret aussi inexécutable et aussi inexécuté que celui sur les réfractaires. L'Hôtel-de-Ville n'inspirait de terreur à personne. Derrière ses grosses voix on sentait l'impuissance. Le public souriait, chose terrible. Un dernier coup et c'était fait de l'autorité de la Commune. Il vint de la minorité.

Elle était très irritée de voir expulser des services les plus capables, — Vermorel de la Sûreté, Longuet de *L'Officiel*, Varlin de l'Intendance — très émue du désordre de la Guerre. Elle eut la malheureuse idée de vouloir dégager sa responsa-

bilité, prépara un manifeste et l'apporta à la séance du 15. La majorité avertie ne vint pas, à l'exception de quatre ou cinq membres. La minorité fit constater l'absence et, au lieu d'attendre la réunion suivante, elle envoya sa déclaration aux journaux : « La Commune, disait-elle, a abdiqué son pouvoir entre les mains d'une dictature à laquelle elle a donné le nom de Comité de Salut Public... La majorité s'est déclarée irresponsable par son vote. La minorité affirme au contraire que la Commune doit au mouvement révolutionnaire d'accepter toutes les responsabilités... Quant à nous, nous revendiquons le droit de répondre seuls de nos actes. »

Grande faute et sans excuse. La minorité n'avait pas le droit de crier à la dictature après avoir voté pour le second Comité. La publicité des séances et des votes la couvrait très suffisamment devant ses électeurs. Il eut été plus digne de désavouer ouvertement les actes du Comité et, alors, de proposer mieux soi même. Il eut été logique puisque, d'après la déclaration, « la question de guerre primait toutes les autres » de ne pas anéantir moralement la défense en désertant l'Hôtel-de-Ville comme l'annonçait la minorité.

Les journaux versaillais poussèrent des cris de joie. Beaucoup des signataires comprirent leur faute et quinze d'entre eux se présentèrent à la séance du 17. Le Conseil n'avait jamais été aussi nombreux. L'appel nominal donna 66 membres. Le Conseil fut d'abord saisi d'une proposition soufflée par un traître. Barral de Montaut, chef d'état-major de la 7e légion venait de faire publier que les Versaillais de Vanves avaient fusillé une ambulancière de la Commune. Urbain, poussé par Montaut qui avait surpris son amitié, demanda que, par représailles, cinq ôtages fussent fusillés

dans l'intérieur de Paris et cinq aux avant-postes. Le Conseil passa à l'ordre du jour. Il sortait de cette émotion quand un membre de la majorité interpella ceux de la minorité. Il démontra sans peine la futilité des raisons invoquées par leur manifeste ; mais, s'enlevant, il appela ses adversaires Girondins. « Girondins ! lui répondit Frankel ; on voit bien que vous vous levez et que vous vous couchez avec le *Moniteur* de 93 ; autrement vous sauriez quelle différence il y a entre les Girondins et nous, socialistes révolutionnaires. » La discussion s'enflamme. — Vallès : « J'ai déclaré qu'il faut s'entendre avec la majorité, mais il faut aussi respecter la minorité qui est une force, » et il demande que toutes ces forces soient tournées contre l'ennemi. Le citoyen Miot répond sévèrement du plus profond de sa barbe. Un membre de la majorité parle de conciliation ; aussitôt, Félix Pyat, pour attiser les colères, demande la lecture du manifeste. En vain, Vaillant dit avec sens et justice : « Quand nos collègues reviennent à nous, désavouent leur programme, il ne faut pas le leur remettre sous les yeux pour les engager à persévérer dans leur faute, » un ordre du jour conciliateur est battu par celui de Miot rédigé en termes offensants pour la minorité.

Tout-à-coup, une explosion épouvantable interrompt la séance. Billioray se précipite dans la salle et annonce que la cartoucherie de l'avenue Rapp vient de sauter.

Tout l'est de Paris est soulevé. Une gerbe de flammes, de plomb fondu, de débris humains, de poutres brûlantes jaillit du Champ de Mars à une hauteur énorme et sème de balles les environs. Quatre maisons s'écroulent. Plus de quarante personnes sont mutilées. La catastrophe serait

plus terrible encore si les pompiers de la Commune n'accouraient arracher du milieu des flammes des fourgons de cartouches et des tonneaux de poudre. Une foule affolée arrive et croit au crime. Quelques individus sont arrêtés ; un artilleur est conduit à l'École Militaire.

Où est le coupable ? Personne ne l'a dit. Ni le Conseil, ni le procureur de la Commune n'instruisirent cette affaire. Pourtant le Comité de Salut Public annonça dans une proclamation qu'il tenait quatre des coupables, et Delescluze que la Cour martiale était saisie. Une enquête sérieuse eut probablement révélé un crime. Les ouvrières qui sortaient d'ordinaire à sept heures du soir, avaient été, ce jour là, congédiées à six heures. On a vu que Charpentier demandait à Corbin de la dynamite. Il pouvait été très utile aux conspirateurs de jeter du même coup la panique à la Guerre, à l'École Militaire, au parc d'artillerie et dans les baraques du Champ de Mars qui contenaient toujours quelques fédérés. (1) Paris crut fermement à un complot. Les réactionnaires dirent : « C'est la vengeance de la colonne Vendôme. »

Elle était tombée, la veille, en grande cérémonie. La démolition, coûteusement suivie (15,000 francs environ), n'avait pu être empêchée malgré des efforts continuels pour débaucher les ouvriers. A deux heures, une foule innombrable noircissait toutes les rues voisines, un peu inquiète du résultat de l'opération. Les réactionnaires prédisaient toutes sortes de catastrophes. L'ingénieur affirmait au contraire qu'il n'y aurait point de choc, que la colonne se briserait en l'air. Il

(1) Appendice 12.

l'avait sciée horizontalement un peu au-dessus du piédestal. Une entaille en biseau devait faciliter la chute en arrière sur un vaste lit de fagots, de sable et de fumier, accumulé dans l'axe de la rue de la Paix.

Un câble attaché au sommet de la colonne s'enroule autour d'un cabestan fixé à l'entrée de la rue. La place est encombrée de gardes nationaux et de curieux. A défaut de MM. Jules Simon et Ferry, très partisans naguères du déboulonnement (1), M. Glais-Bizoin félicite le nouveau Préfet de police, Ferré, qui vient de remplacer Cournet, et lui confie que son ardent désir depuis quarante ans est de voir démolir le monument expiatoire. Les musiques jouent *la Marseillaise*. Le cabestan vire, la poulie se brise, un homme est blessé. Déjà des bruits de trahison circulent. Mais une seconde poulie est bientôt installée. A cinq heures et quart, un officier parait sur la balustrade, agite longtemps un drapeau tricolore et le fixe à la grille. A cinq heures et demie, le cabestan vire de nouveau. Quelques minutes après, l'extrémité de la colonne se déplace lentement. Le fût s'incline peu à peu, puis, brusquement se brise en l'air avec des zigzags d'éclairs et s'abat dans un sourd gémissement. La tête de Bonaparte roule sur le sol et son bras parricide gît détaché du tronc. Une immense acclamation comme d'un peuple délivré jaillit de milliers de poitrines. On se rue sur les ruines et, salué de clameurs enthousiastes, le drapeau rouge flotte sur le piédestal purifié qui devient ce jour là l'autel du genre humain.

(1) Pendant le premier siége, le *Journal officiel* de la matrie de Paris avait inséré une lettre de Courbet demandant le déboulonnement.

Les membres du Conseil présents eurent la maladresse d'empêcher le peuple de se partager les débris. Sept jours après, les Versaillais les ramassèrent. L'un des premiers actes de la bourgeoisie victorieuse fut de relever ce bâton énorme symbole de sa souveraineté. Pour remonter César sur son piédestal il fallut un échafaudage de trente mille cadavres. Comme les mères du premier empire, que celles de nos jours ne regardent jamais ce bronze sans pleurer.

CHAPITRE XXV.

PARIS LA VEILLE DE LA MORT.

Le Paris de la Commune n'a plus que trois jours à vivre. Gravons dans notre mémoire sa lumineuse physionomie.

Celui qui a respiré de ta vie qui est la fièvre des autres, qui a palpité sur tes boulevards et pleuré dans tes faubourgs, qui a chanté aux aurores de tes révolutions et, quelques semaines après, lavé ses mains de poudre derrière les barricades; celui qui peut entendre sous chacun de tes pavés la voix d'un martyr de l'idée et saluer chaque rue d'une date humaine ; celui pour qui chacune de tes artères est un rameau nerveux, celui-là ne te rend pas justice encore, ô grand Paris, s'il ne t'a pas vu du dehors. Les Philistins étrangers, d'une moue dédaigneuse disent : « Voyez ce fou! » Mais ils guettent leur prolétaire qui a suspendu son marteau et regarde ; ils tremblent que ton geste désordonné ne finisse par lui apprendre comment on décroche le grand ressort de leur souveraineté. L'attraction de Paris rebelle fut si forte que des hommes accoururent de l'Amérique pour voir ce spectacle inconnu à

l'histoire : la plus grande ville du continent Européen aux mains des prolétaires. Même les pusillanimes furent attirés.

Dans les premiers jours de mai, il nous vint un ami des timides de la timide province. Les siens l'avaient escorté au départ, les larmes aux yeux, comme s'il descendait aux Enfers. Il nous dit : Qu'y a-t-il de vrai ? — Eh bien ! venez fouiller tous les recoins de la caverne.

Nous partons de la Bastille. Les camelots assourdissants crient le *Mot d'ordre!* de Rochefort, le *Père Duchêne !* le *Cri du Peuple!* de Jules Vallès ; le *Vengeur!* de Félix Pyat ; la *Commune !* l'*Affranchi!* le *Pilori des mouchards!* L'*Officiel* est peu demandé, car les journalistes membres de la Commune, l'étouffent sous leur concurrence. Le *Cri du Peuple* tire à 100,000 exemplaires. C'est le premier levé ; il chante avec le coq. Si nous avons du Vallès ce matin, bonne aubaine ; mais il passe trop souvent la parole à Pierre Denis, qui nous autonomise à outrance. N'achetez qu'une fois le *Père Duchêne* quoiqu'il tire à 60,000. Prenez dans le *Vengeur* l'article de Félix Pyat comme un bel échantillon d'ivrognerie littéraire. La bourgeoisie n'a pas de meilleurs compères que ces vaniteux et ignorants dérailleurs. Voici le journal doctrinaire, *la Commune,* où Millière écrit quelquefois, où Georges Duchêne secoue les jeunes et les vieux de l'Hôtel-de-Ville avec une sévérité qui exigerait un autre caractère. N'oubliez pas le *Mot d'ordre,* quoique disent les romantiques. Il soutint un des premiers la Révolution du 18 Mars et il a lardé les Versaillais de terribles flèches.

Aux kiosques voici les caricatures : Thiers, Picard, Jules Favre sous la figure des trois Grâces enlaçant leur ventripotence. Ce beau poisson aux écailles vert-bleu qui dessert un

lit à couronne impériale, c'est le marquis de Galiffet. *L'Avenir*, moniteur de la *Ligue*, *Le Siècle* devenu très hostile depuis l'arrestation de Chaudey, *La Vérité* du yankee Portalis s'empilent, mélancoliques et intacts. Beaucoup de journaux réactionnaires ont été supprimés par la Préfecture ; mais ils n'en sont pas morts, car un camelot très peu mystérieux nous les offre.

Lisez, cherchez, trouvez un appel au meurtre, au pillage, une seule ligne cruelle dans tous ces journaux communeux, chauffés par la bataille, et comparez maintenant avec les feuilles Versaillaises qui demandent les fusillades en masse dès que les troupes auront vaincu Paris.

Suivons ces catafalques qui remontent la rue de la Roquette. Entrons avec eux au Père Lachaise. Tous ceux qui meurent pour Paris sont religieusement ensevelis dans la grande famille. La Commune a revendiqué l'honneur de payer leurs funérailles. Son drapeau rouge flamboie aux quatre coins du corbillard suivi des camarades du bataillon auquel se joignent toujours quelques passants. Une femme accompagne le corps de son mari. Un membre de la Commune est aussi derrière le cercueil. Au bord de la tombe, il parle non de regrets mais d'espoir, de vengeance. La veuve serre ses enfants contre elle, leur dit : « Souvenez-vous et criez avec moi : Vive la République ! Vive la Commune ! » (1)

En revenant sur nos pas nous longeons la marie du XIme. Elle est tendue de noir. C'est le deuil du dernier plébiscite dont le peuple de Paris est innocent et devient la victime. Nous traversons la place de la Bastille, joyeuse, animée par la foire au pain d'épice. Paris ne veut rien céder au canon ;

(1) Enterrement du lieutenant Châtel t, du 61me.

il a même prolongé sa foire d'une semaine. Les balançoires s'élancent, les tourniquets grincent, les boutiquiers crient le bibelot à treize, les acrobates font le boniment et promettent la moitié de la recette aux blessés. Quelque garde qui revient des tranchées, regarde, appuyé sur son fusil, le panorama du siége ou l'entrée de Garibaldi à Dijon.

Nous descendons les grands boulevards. Une foule se presse devant le cirque Napoléon. Cinq mille personnes s'étagent depuis l'arène jusqu'au faite. De petits drapeaux, portant chacun le nom d'un département, invitent les *pays* à se grouper. La réunion a été provoquée par quelques négociants qui proposent aux citoyens des départements d'envoyer des délégués à leurs députés respectifs. Ils croient qu'on pourra les ramener, conquérir la paix par des explications. Un homme grand, maigre, d'un visage triste, demande la parole, monte sur l'estrade. La foule applaudit Millière. « La paix ! nous la cherchons tous, citoyens. Mais qui donc a commencé la guerre, qui donc a refusé toute conciliation ? Qui a attaqué Paris le 18 mars ? — M. Thiers. Qui l'a attaqué le 2 avril ? — M. Thiers. Qui a parlé de conciliation, multiplié les tentatives de paix ? — Paris. Qui les a toujours repoussées ? — M. Thiers. *La conciliation!* a dit M. Dufaure, *mais l'insurrection est moins criminelle*.. Et ce que n'ont pu faire ni les francs-maçons, ni les Ligues, ni les adresses, ni les conseillers municipaux de province, vous l'attendez d'une députation prise parmi les Parisiens ! Tenez, sans le savoir, vous énervez la défense. Non, plus de députations ; des correspondances actives avec la province ; là est le salut ! » — « Voilà donc cet énergumène dont on nous épouvante en province, s'écriait mon ami. — Oui, et ces milliers d'hommes de toutes les conditions qui cher-

chent la paix en commun, s'écoutent, se répondent avec courtoisie, voilà le peuple en démence, la poignée de bandits qui tient la capitale. »

Devant la caserne du prince Eugène, nous remarquons les quinze cents soldats restés à Paris le 18 Mars et que la Commune héberge sans leur demander aucun service. En haut du boulevard Magenta, nous visitons les nombreux squelettes de l'église St-Laurent, rangés dans le même ordre où ils ont été trouvés, sans trace de cercueil ni de suaire. Est-ce que les sépultures dans les églises ne sont pas formellement interdites ? Quelques-unes cependant, Notre-Dame des Victoires surtout, foisonnent de squelettes. La Commune n'a-t-elle pas le devoir de mettre au jour ces illégalités qui sont peut-être des crimes ?

Sur les boulevards, depuis Bonne-Nouvelle jusqu'à l'Opéra, nous trouvons le même Paris flânant aux magasins, attablé devant les cafés. Les voitures sont rares, car le second siége a coupé court au ravitaillement des chevaux. Par la rue du 4 Septembre, nous gagnons la Bourse surmontée du drapeau rouge et la Bibliothèque Nationale où les longues tables sont garnies de lecteurs. A travers le Palais Royal, aux galeries toujours bruyantes, nous arrivons au Musée du Louvre. Les salles sont ouvertes au public. Les journaux de Versailles n'en disent pas moins que la Commune vend à l'étranger les collections nationales.

Nous descendons la rue de Rivoli. A droite, rue Castiglione, une barricade formidable ferme l'entrée de la place Vendôme. Le débouché de la Concorde est barré par la redoute St-Florentin, appuyant sa droite au ministère de la marine, sa gauche au jardin des Tuileries, épaisse de huit

mètres de terre avec trois embrasures assez mal dirigées. Un énorme fossé qui découvre toutes les artères de la vie souterraine, sépare la place de la redoute. Les ouvriers lui font sa dernière toilette, couvrent de gazon les épaulements. La foule des curieux regarde et plus d'une figure se rembrunit. Un corridor habilement ménagé nous mène sur la place de la Concorde. La statue de Strasbourg détache son fier profil sur les drapeaux rouges. Ces communeux qu'on ose accuser d'ignorer la France, ont pieusement remplacé les couronnes mortes du premier siége par les jeunes fleurs du printemps.

Nous sommes maintenant dans la zône de bataille. L'avenue des Champs-Elysées déroule sa longue ligne déserte, coupée de jaillissements lugubres par les obus du Mont-Valérien et de Courbevoie. Ils atteignent jusqu'au Palais de l'Industrie dont les employés de la Commune protégent courageusement les richesses. Dans le lointain, l'Arc de Triomphe dresse son puissant massif. Les amateurs des premiers jours ont disparu, car la place de l'Étoile est devenue presque aussi meurtrière que le rempart. Les obus écornent ces bas-reliefs que M. Jules Simon avait fait blinder contre les Prussiens. L'arche principale est bouchée pour arrêter les projectiles qui l'enfilaient. Derrière cette barricade, on s'apprête à monter des pièces sur la plate-forme qui a presque l'altitude du Mont-Valérien.

Par le faubourg St-Honoré, nous longeons les Champs-Élysées. Dans le rectangle compris entre l'avenue de la Grande-Armée, celle des Ternes, les remparts et l'avenue Wagram, il n'y a pas de maison intacte. Vous le voyez, *M. Thiers ne bombarde pas Paris, comme les gens de la*

Commune ne manqueront pas de le dire. Quelque lambeau d'affiche pend d'un mur à demi écroulé. C'est le discours de M. Thiers contre le roi Bomba, qu'un groupe de conciliateurs a eu l'esprit de reproduire. « *Vous savez Messieurs*, disait-il aux bourgeois de 1848, *ce qui se passe à Palerme. Vous avez tous tressailli d'horreur en apprenant que pendant quarante huit heures une grande ville a été bombardée. Par qui? Était-ce par un ennemi étranger exerçant les droits de la guerre? Non, messieurs, par son propre gouvernement. Et pourquoi? Parce que cette ville infortunée demandait des droits. Eh bien! pour la demande de ces droits, il y a eu 48 heures de bombardement!...* » Heureuse Palerme. Paris compte déjà quarante jours de bombardement.

Nous avons quelque chance d'arriver au boulevard Pereire en rasant le côté gauche de l'avenue des Ternes. De là jusqu'à la porte Maillot, tout le monde a le même âge. Guettant une minute d'accalmie, nous gagnons la porte ou plutôt l'amas de décombres qui en marque la place. La gare n'existe plus; le tunnel est comblé; les remparts coulent dans les fossés. Des salamandres humaines osent s'agiter dans ces débris. En avant de la porte, il y a trois pièces commandées par le capitaine la Marseillaise; à droite, le capitaine Rochat avec cinq pièces; à gauche, le capitaine Martin avec quatre. Monteret, qui depuis cinq semaines commande ce poste, vit avec eux dans cet atmosphère d'obus. Le Mont-Valérien, Courbevoie et Bécon en ont lancé plus de huit mille. Dix hommes suffisent à ces douze pièces, nus jusqu'à la ceinture, le torse et les bras noirs de poudre, dégouttants de sueur, souvent un tire-feu dans chaque main. Le seul qui ait survécu de la première équipe, le matelot Bonaventure, a vu vingt fois ses camarades s'en-

voler en morceaux. Et cependant on tient ; ces pièces, sans cesse démontées, sont renouvelées sans cesse. Leurs artilleurs ne se plaignent que du manque de munitions car les fourgons n'osent plus approcher. Les Versaillais ont bien souvent tenté et peuvent tenter des surprises. Nuit et jour Monteret veille, et il peut, sans se vanter, écrire au Comité de Salut Public que, tant qu'il y sera, les Versaillais n'entreront point par la porte Maillot.

Chaque pas vers la Muette est un défi à la mort. Mais, il faut que mon ami témoigne de toutes les grandeurs parisiennes. Sur le rempart, près de la porte de la Muette un officier agite son képi vers le bois de Boulogne ; les balles sifflent autour de lui. C'est Dombrowski. Il s'amuse à invectiver les Versaillais des tranchées. Un membre de la Commune parvient à grand'peine à faire cesser cette folie de mousquetaire. Le général nous mène au château où il a placé un de ses quartiers généraux. Toutes les chambres sont percées à jour par les obus. Il s'y tient cependant, y fait tenir les siens. On a calculé que ses aides-de-camp vivaient en moyenne huit jours. A ce moment, la vigie du belvédère accourt effarée ; un obus a traversé son poste. « Restez, lui dit Dombrowski. Si vous ne devez pas mourir là, vous n'avez rien à craindre. » C'est sa bravoure, toute de fatalisme. Il ne reçoit aucun renfort, malgré ses dépêches à la Guerre, croit la partie perdue et le dit beaucoup trop souvent.

Il nous accompagne à travers Passy jusqu'à la Seine et nous montre les remparts à peu près abandonnés. Quelle troupe tiendrait sous un bombardement pareil ? Les obus broient ou fauchent tous les abords du chemin de fer. Le grand viaduc s'écroule en cent endroits. Les locomotives blindées ont été

faussées, culbutées. La batterie versaillaise de l'île Billancourt tire au ras de nos canonnières, en coule une à l'instant même, *L'Estoc*. Une vedette arrive à temps, recueille l'équipage et remonte la Seine sous le feu qui la suit jusqu'au pont d'Iéna.

Une atmosphère tendre, un soleil de vie, un silence de paix, enveloppent ce fleuve, ce naufrage, ces obus qui volent dans la solitude. La mort nous paraît plus cruelle jetée dans cet épanouissement de la nature. Allons saluer nos blessés de Passy. Un membre de la Commune, Lefrançais, visite l'ambulance du docteur Demarquay, qu'il interroge sur l'état des blessés. « Je ne partage pas vos idées, répond le docteur, et je ne puis désirer le triomphe de votre cause ; mais je n'ai jamais vu des blessés conserver plus de calme et de sang-froid pendant les opérations. J'attribue ce courage à l'énergie de leur conviction. » Nous visitons les lits. La plupart des malades demandent anxieusement quand ils pourront reprendre leur service. Un enfant de dix-huit ans qu'on vient d'amputer de la main droite, montre l'autre et s'écrie : « J'ai encore celle-là au service de la Commune ! » On annonce à un officier mortellement blessé que la Commune vient de faire remettre sa solde à sa femme et à ses enfants. « Je n'y avais pas droit, » répond-il. — Voilà, mon ami, les brutes alcoolisées qui, d'après Versailles, forment l'armée de la Commune.

Nous rentrons par le Champ de Mars. Ses baraquements immenses sont assez mal garnis. Il faudrait d'autres cadres, une autre discipline pour y retenir les bataillons. Devant l'Ecole, cent bouches à feu restent inertes, encrassées, à quinze cents mètres des remparts, à deux pas de la Guerre. Laissons

à droite ce foyer de discordes, et entrons au Corps législatif transformé en atelier. Quinze cents femmes travaillent aux sacs de terre qui doivent boucher les brèches. Une grande et belle jeune fille, Marthe, distribue l'ouvrage, parée de l'écharpe rouge à franges d'argent que lui ont donnée ses camarades. Les chansons joyeuses abrégent le travail. Chaque soir on fait la paye et les ouvrières reçoivent l'intégralité de leur travail, huit centimes par sac, quand l'entrepreneur d'autrefois leur en laissait deux à peine.

Remontons les quais endormis dans leur calme inaltérable. L'Académie des sciences tient toujours ses séances du lundi. Ce ne sont pas les ouvriers qui ont dit : « La République n'a pas besoin de savants. » M. Delaunay est au fauteuil. M. Elie de Beaumont dépouille la correspondance et lit une note de son collègue, J. Bertrand, qui s'est enfui à St-Germain. Nous lirons le compte-rendu dans *L'Officiel* de la Commune.

Ne quittons pas la rive gauche sans visiter la prison militaire. Demandez aux soldats prisonniers s'ils ont trouvé à Paris une menace, une seule injure, s'ils ne sont pas traités en camarades, soumis au régime de tous, rendus à la liberté quand ils veulent aider leurs frères parisiens.

Suivons maintenant la soirée de la grande ville. Les théâtres s'ouvrent. Le Lyrique donne une grande représentation musicale au profit des blessés, et l'Opéra-Comique en prépare une autre. L'Opéra nous annonce pour lundi prochain une solennité exceptionelle où nous entendrons l'hymne de Gossec. Les artistes de la Gaité, abandonnés par le directeur, dirigent eux-mêmes leur théâtre. Le Gymnase, le Châtelet, le Théâtre-Francais, l'Ambigu-Comique, les Délassements, trou-

vent la foule tous les soirs. Allons aux spectacles plus virils et que Paris n'a pas vus depuis 93.

Dix églises s'ouvrent et la Révolution monte en chaire. Au vieux quartier des Gravilliers, St-Nicolas-des-Champs s'emplit d'un puissant murmure. Quelques becs de gaz éclairent à peine le fourmillement de la foule, et, là bas, presque confondu dans l'ombre des arceaux, le Christ drapé dans l'oriflamme populaire. Le seul foyer lumineux est le bureau en face de la chaire tendue de rouge. L'orgue et la foule mugissent la *Marseillaise*. La pensée de l'orateur, surexcitée par ce milieu fantastique, s'exalte en apostrophes que l'écho répète comme une menace. On discute l'évènement du jour, les moyens de défense. Les membres de la Commune sont durement traités. On vote des résolutions vigoureuses qui seront portées demain à l'Hôtel-de-Ville. Les femmes quelquefois demandent la parole. Elles ont aux Batignolles un club spécial. Sans doute, il sort peu d'idées précises de ces réunions enfiévrées ; mais combien trouvent ici provision de flamme et de courage.

Il n'est que neuf heures et nous pouvons atteindre au concert des Tuileries. A l'entrée, des citoyennes accompagnées de commissaires quêtent pour les veuves et les orphelins de la Commune. Les salons immenses s'animent d'une foule décente et gaie. Pour la première fois, des femmes honnêtement vêtues sont assises sur les banquettes de la cour. Trois orchestres jouent dans les galeries. Le cœur de la fête est à la salle des Maréchaux. Mademoiselle Agar dit les *Châtiments*, à cette place même où, dix mois auparavant. trônaient Bonaparte et sa bande. *Guillaume Tell*, Mozart, Meyerbeer, les grandes œuvres de l'art, ont chassé les obscénités musi-

cales de l'Empire. Par la grande fenêtre du centre, l'harmonie tombe dans le jardin. Les lumières joyeuses constellent le gazon, dansent aux arbres, colorent les gerbes d'eau. Le peuple rit dans les massifs. Les nobles Champs Élysées, noirs et désolés, semblent protester contre ces maîtres populaires qu'ils n'ont jamais reconnus. Versailles aussi proteste par cet incendie qui éclaire d'un reflet blafard l'Arc de Triomphe voûtant sa masse sombre sur la guerre civile.

A onze heures, comme la foule se retire, nous entendons un bruit du côté de la chapelle. M. Schœlcher vient d'être arrêté. On l'emmène à la Préfecture où, quelques heures après, le procureur Rigault lui rend la liberté.

Les boulevards s'encombrent de la foule qui sort des théâtres. Au café Peters, on remarque une affluence scandaleuse d'officiers d'état-major et de filles. Tout-à-coup un détachement de gardes nationaux survient et les enlève. Nous suivons jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, où Ranvier, qui est de permanence, les reçoit. Le procès n'est pas long : les filles à St-Lazare, les officiers aux tranchées avec des pelles et des pioches.

Une heure du matin. Paris dort de son souffle régulier. Voilà, mon ami, le Paris des brigands. Vous l'avez vu penser, pleurer, combattre, travailler ; enthousiaste, fraternel, sévère au vice. Ses rues, libres pendant le jour, sont-elles moins sûres dans le silence de la nuit ? Depuis que Paris fait lui-même sa police, les crimes ont disparu. (1) Chacun est abandonné à ses instincts. Où voyez-vous la débauche victorieuse? Ces fédérés qui pourraient puiser dans

(1) Voir la déposition du chef de la sûreté, Claude. *Enquête sur le 18 Mars*, t. 2, page 106.

des milliards vivent d'une paye ridicule en comparaison de leurs salaires habituels. Reconnaissez-vous enfin ce Paris sept fois mitraillé depuis 89 et toujours prêt à se lever pour le salut de la France ? Où est son programme, avez-vous dit ? Eh ! cherchez-le devant vous et non dans cet Hôtel-de-Ville qui bégaie. Ces remparts fumants, ces explosions d'héroïsme, ces femmes ces hommes de toutes les professions confondus, tous les ouvriers de la terre applaudissant à notre combat, toutes les monarchies, toutes les bourgeoisies coalisées contre nous, ne disent-ils pas assez haut notre pensée commune et que, tous, nous luttons pour l'égalité, l'affranchissement du travail, l'avènement d'une société sociale. Malheur à la France si elle ne comprend pas. Partez vite, racontez Paris. S'il meurt quelle vie vous restera ? Qui, hors Paris, aura du sang pour continuer la Révolution ? Qui, hors Paris, étouffera le monstre clérical ? Allez, dites à cette province républicaine : « Ces prolétaires combattent aussi pour vous qui serez peut-être les proscrits de demain. » A cette classe pourvoyeuse d'empires et qui croit qu'on gouverne par une fauchée de mitraille tous les vingt ans, criez, et assez haut pour couvrir ses fureurs : « Le sang du peuple fera pousser plus dru le champ révolutionnaire. L'idée de Paris renaîtra de ses entrailles fumantes et flamboiera inexorable dans la main des fils des égorgés. »

CHAPITRE XXVI.

« La porte de St-Cloud vient de s'abattre. Le
» général Douai s'y est précipité »

M. Thiers à l'Assemblée Nationale, le 22 Mai 1871.

LES VERSAILLAIS ENTRENT LE DIMANCHE 21, A TROIS HEURES DE L'APRÈS-MIDI. LE CONSEIL DE LA COMMUNE SE DISSOUT.

17 Mai. Les Versaillais établissent des batteries de brèche contre les portes de la Muette, d'Auteuil, de St-Cloud, du Point-du-Jour et d'Issy. Les batteries en arrière continuent à broyer l'enceinte du Point-du-Jour et saccagent Passy. Les pièces du château de Bécon bouleversent le cimetière Montmartre et atteignent jusqu'à la place St-Pierre. Nous avons cinq arrondissements sous les obus.

Le 18, au soir, les Versaillais surprennent les fédérés de Cachan en venant à eux aux cris de : Vive la Commune ! Nous parvenons cependant à prévenir leur mouvement sur les Hautes-Bruyères. Les moines Dominicains qui, de leur couvent, avertissent l'ennemi, sont arrêtés et conduits au fort de Bicêtre.

19. — Malgré les approches versaillaises,notre défense ne s'anime pas. Les bastions 72 et 73 envoient quelques rares obus sur le village et le fort d'Issy. Du Point du Jour à la porte Maillot, nous n'avons que les canons de la porte Dauphine pour répondre aux cent pièces des Versaillais et contrarier leurs travaux du bois de Boulogne. Quelques barricades aux portes Bineau et au boulevard d'Italie, deux redoutes place de la Concorde et rue Castiglione, un fossé rue Royale, un autre au Trocadéro, c'est tout ce que le Conseil a fait en sept semaines pour la défense intérieure. Il n'y a aucun travail à la gare Montparnasse, au Panthéon, aux buttes Montmartre, dont deux ou trois pièces se sont éveillées le 14 pour nous tuer 60 hommes à Levallois. A la terrasse des Tuileries, une douzaine d'hommes laissent mélancoliquement tomber leur pioche dans un fossé inutile. Le Comité de Salut Public ne peut pas, dit-il, trouver de terrassiers, quand il a quinze cents fainéants à la caserne du Prince-Eugène, cent mille sédentaires, et des millions sous la main.

Nous sommes à la période du coma,de l'immense lassitude. Les compétitions, les disputes, les intrigues ont détrempé toutes les énergies. Le Conseil s'occupe de détails, de niaiseries. Le Comité de Salut Public multiplie les proclamations romantiques qui n'empoignent personne. Le Comité Central ne s'occupe que d'accaparer le pouvoir, et, le 19, il s'annonce comme l'administrateur de la Guerre. Ses membres se croient tellement les maîtres qu'un d'eux,par décret inséré à *L'Officiel*, ordonne à tous les habitants de Paris de « se rendre chez eux dans les 48 heures, » sous peine de voir brûler « leurs titres de rentes et grand livre ». C'est le pendant de la carte civique.

Nos meilleurs bataillons, décimés, abandonnés à eux-mêmes,

se désagrègent. Depuis le commencement d'avril, nous avons perdu 4,000 hommes tués ou blessés, trois mille cinq cents faits prisonniers. Il nous reste maintenant deux mille hommes de Neuilly à Asnières, quatre mille peut-être de la Muette à Vanves. Les bataillons désignés pour les postes de Passy ne s'y trouvent pas ou se tiennent dans les maisons, loin du rempart. Beaucoup de leurs officiers ont disparu. Du bastion 36 au 70, précisément au point d'attaque, il n'y a pas vingt artilleurs. Les sentinelles sont absentes.

Est-ce trahison ? — Les conspirateurs se vantèrent quelques jours après d'avoir dégarni ces remparts. Mais le bombardement effroyable suffit à expliquer ce désert. Il y a cependant une incurie coupable. Dombrowski, las de lutter avec l'inertie de la guerre, est découragé, ne visite plus assidûment les postes, va trop à son quartier de la Place Vendôme. Le Comité de Salut Public, instruit de l'abandon des remparts, se contente de prévenir la Guerre au lieu d'accourir, de prendre en main la situation.

Le samedi 20 mai, à une heure de l'après-midi, les batteries de brêche se démasquèrent. Trois cents pièces de marine et de siége confondant leurs détonations formidables annoncèrent l'ouverture du drame définitif.

Le même jour, de Beaufond que l'arrestation de Lasnier n'avait pas découragé envoya son émissaire habituel prévenir le chef d'état-major Versaillais que les portes de Montrouge, de Vanves, de Vaugirard, du Point du Jour et Dauphine étaient entièrement abandonnées. Des ordres de concentration furent aussitôt lancés. Le 21, les Versaillais se trouvaient en mesure comme le 3 et le 12. Mais cette fois la réussite paraissait certaine. La porte de St-Cloud était réduite en poudre.

Depuis plusieurs jours, des membres de la Commune signalaient cette brèche au chef d'état-major Henry. Il répondait à la Cluseret, que ses mesures étaient prises, qu'il allait même acheminer sur cette porte une terrible barricade blindée, mais il ne bougeait pas. Le dimanche matin, Lefrançais traversant le fossé sur les débris du pont-levis, heurta à quinze mètres les tranchées versaillaises. Frappé de l'imminence du péril, il envoya à Delescluze une note qui s'égara.

A deux heures et demie, sous les ombrages des Tuileries, il y avait un concert monstre au bénéfice des veuves et des orphelins de la Commune. Des milliers de personnes étaient venues. Les femmes en toilette de printemps diapraient les allées vertes. On aspirait la vie puissante des grands arbres. A deux cent mètres de là, sur la place de la Concorde, les obus versaillais éclataient, jetant leur note croassante à travers la joie bruyante des cuivres et le souffle ardent de prairial.

A la fin du concert, un officier d'état-major monta sur l'estrade du chef d'orchestre : « Citoyens, dit-il, M. Thiers avait promis d'entrer hier dans Paris ; M. Thiers n'est pas entré ; il n'entrera pas. Je vous convie pour dimanche prochain, ici à la même place, à notre second concert au profit des veuves et des orphelins. »

A cette heure, à cette minute, à deux portées de fusil à peine, l'avant-garde des Versaillais faisait son entrée dans Paris.

Le signal attendu s'était enfin montré à la porte de St-Cloud. Mais il n'était pas venu des conspirateurs patentés. Un espion amateur, Ducatel, non embrigadé dans les conspirations, traversait ces quartiers quand il vit tout désert, les portes et les remparts. Il grimpa sur le bastion 64 et, agitant un mou-

choir blanc, cria aux soldats des tranchées : « Entrez, il n'y a personne. » Un officier de marine se montra, interrogea Ducatel, franchit le pont-levis, et put s'assurer par lui-même que les bastions et les maisons voisines étaient entièrement abandonnées. Revenant aussitôt dans la tranchée, l'officier télégraphia la nouvelle aux généraux les plus proches. Les batteries de brèche cessèrent leur feu. Les soldats des tranchées voisines pénétrèrent par petits pelotons dans l'enceinte. M. Thiers, Mac-Mahon et l'amiral Pothuau, qui se trouvaient en ce moment au Mont-Valérien, télégraphièrent à Versailles pour mettre en branle toutes les divisions.

Dombrowski, depuis plusieurs heures absent de son quartier-général, arrive à quatre heures à la Muette. Un commandant accourt et lui annonce l'entrée des Versaillais, Dombrowski laisse l'officier terminer son récit, puis, se tournant vers un des siens et avec cette tranquilité qu'il exagérait dans les circonstances critiques : « Envoyez chercher une batterie de 7 au ministère de la marine ; prévenez tels et tels bataillons, je commanderai moi-même. » Il adresse une dépêche au Comité de Salut Public et à la Guerre, et envoie le bataillon des volontaires occuper la porte d'Auteuil.

A cinq heures, des gardes nationaux sans képi, sans fusil, jettent le cri d'alarme dans les rues de Passy. Des officiers dégaînent et s'efforcent de les arrêter. Les fédérés sortent des maisons; les uns chargent leurs fusils, les autres soutiennent que c'est une fausse alerte. Le commandant des volontaires ramasse et emmène tout ce qu'il peut entraîner.

Ces volontaires étaient une troupe bronzée au feu. Près du chemin de fer ils voient les pantalons rouges et les reçoivent à toute volée. Un officier Versaillais essaie d'enlever ses hom-

mes, accourt à cheval, le sabre haut et tombe sous nos balles. Ses soldats reculent. Les fédérés s'établissent solidement sur le viaduc et au débouché du boulevard Murat. On barricade en même temps le quai à la hauteur du pont d'Iéna.

La dépêche de Dombrowski parvient à sept heures au Comité de Salut Public. Billioray, le seul de ses membres présent à la permanence, se rend aussitôt au Conseil. L'assemblée jugeait Cluseret, et Vermorel avait la parole. L'ex-délégué, assis sur une chaise, écoutait l'orateur avec cette nonchalance que les naïfs prenaient pour du talent. Billioray entre tout pâle et s'assied un instant. Puis, comme Vermorel continue, il lui crie : « Concluez ! concluez ! j'ai à faire à l'assemblée une communication de la plus grande importance et pour laquelle je demande le comité secret. »

Vermorel : « Je cède la parole au citoyen Billioray. »

Billioray, debout, lit un papier qui tremble légèrement dans sa main : « *Dombrowski à Guerre et Comité de Salut Public. Les Versaillais sont entrés par la porte de St-Cloud. Je prends des dispositions pour les repousser. Si vous pouvez m'envoyer des renforts, je réponds de tout.* » (1)

Il y a d'abord un silence d'angoisse. Puis les interrogations éclatent. « Des bataillons sont partis, répond Billioray; le Comité de Salut Public veille. »

La discussion est reprise et, naturellement écourtée. Le Conseil acquitte Cluseret. Le ridicule réquisitoire de Miot n'était fait que de ragots, négligeait les seuls faits incriminables, l'inertie de Cluseret pendant sa délégation. Des groupes

(1) L'original de cette pièce a péri ; mais nous avons pu la reconstituer avec le témoignage du frère de Dombrowski, et d'un grand nombre de membres de la Commune présents à cette séance.

se forment. On commente la dépêche. La confiance de Dombrowski, l'assurance de Billioray suffisent aux romantiques. On croit au général, à la solidité des remparts, à l'immortalité de la cause. Il n'y a rien de précis ; le Comité de Salut Public est responsable ; que chacun de nous aille aux informations et se rende, au besoin, dans son arrondissement.

Tout se passe en causeries. Il n'y a ni motion, ni débat. Huit heures sonnent. Le président lève la séance. La dernière séance de la Commune ! Et personne ne demande la permanence ! Personne ne somme ses collègues d'attendre les renseignements sur place, de mander à la barre le Comité de Salut Public. Il n'y a personne pour dire que, dans ce moment d'incertitude critique, quand il faudra peut-être improviser sur l'heure un plan de défense, une grande résolution en cas de désastre, le poste des gardiens de Paris est au centre, à la Maison commune et non dans leurs arrondissements.

Ainsi sortit de l'histoire et de l'Hôtel-de-Ville, le Conseil de la Commune, au moment du danger suprême, quand les Versaillais pénétraient dans Paris.

Même anéantissement à la Guerre. La funeste nouvelle y était parvenue à cinq heures. Le Comité Central s'était rendu auprès de Delescluze qui avait paru très calme et dit, comme beaucoup le croyaient, que la lutte des rues serait favorable à la Commune. Le commandant de la section du Point du Jour étant survenu, le délégué accepta sans contrôle ces affirmations. Le chef d'état-major ne jugea même pas à propos d'aller faire une reconnaissance de sa personne, et, vers huit heures, il fit afficher cette dépêche incroyable :

« *L'observatoire de l'Arc de Triomphe nie l'entrée des Versaillais, du moins il ne voit rien qui y ressemble. Le*

commandant Renaud, de la section, vient de quitter mon cabinet et affirme qu'il n'y a eu qu'une panique et que la porte d'Auteuil n'a pas été forcée ; que si quelques Versaillais se sont présentés, ils ont été repoussés. J'ai envoyé chercher onze bataillons de renfort, par autant d'officiers d'état-major, qui ne doivent les quitter qu'après les avoir conduits au poste qu'ils doivent occuper. — Delescluze.

A la même heure, M. Thiers télégraphiait à ses préfets : « *La porte de St-Cloud vient de s'abattre sous le feu de nos canons. Le général Douai s'y est précipité.* » Double mensonge. La porte de St-Cloud était toute grande ouverte depuis trois jours, sans que les Versaillais eussent osé la franchir. Le général Douai s'y était glissé, très modestement, homme par homme, introduit par une trahison.

A la nuit, le ministère paraît s'éveiller un peu. Les officiers affluent, demandant des ordres. L'État-major refuse de laisser sonner le tocsin ou battre la générale, sous le prétexte qu'il ne faut pas alarmer la population. Des membres de la Commune, penchés sur un plan de Paris, étudient enfin ces points stratégiques oubliés depuis six semaines. Il faudrait trouver sur-le-champ une idée, une méthode, donner des instructions précises ; le délégué s'enferme pour composer une proclamation.

Pendant qu'au milieu de Paris confiant, sans soldats, sans informations, quelques hommes dressent la première résistance, les Versaillais continuent de s'infiltrer par la fissure des remparts. Vague sur vague, leur flot croît, silencieux, voilé par la nuit qui tombe. Peu à peu ils s'accumulent entre le chemin de fer de ceinture et les fortifications. A huit heures, ils sont assez nombreux pour se diviser en deux colonnes, dont l'une, obliquant à gauche, couronne les bastions

66 et 67, pendant que l'autre file à droite sur la route de Versailles. La première se loge dans le centre de Passy, occupe l'asile Ste-Périne, l'église et la place d'Auteuil. L'autre, ayant balayé la barricade rudimentaire des quais à la hauteur de la rue Guillon, vers une heure, par la rue Raynouard, escalade le Trocadéro sans travaux de ce côté et sans troupes. Il est aussitôt occupé.

A l'Hôtel-de-Ville, les membres du Comité de Salut Public sont enfin réunis. Seul, Billioray a disparu et ne doit plus reparaître. On ignore le nombre et la position des troupes, mais on sait que des masses s'agitent dans l'obscurité de Passy. Les officiers d'état-major envoyés à la Muette reviennent tout pleins de nouvelles rassurantes. Là-dessus, à onze heures, le membre de la Commune Assi s'engage dans la rue Beethoven dont les lumières sont éteintes. Bientôt les chevaux refusent d'avancer; ils viennent de glisser dans de larges mares de sang; le long des murs des gardes nationaux semblent dormir. Des hommes s'élancent. Ce sont les Versaillais tapis en embuscade. Ces dormeurs, ce sont des cadavres de fédérés.

Les Versaillais égorgent dans Paris, et Paris l'ignore. La nuit est bleue, étoilée, tiède, chargée de parfums puissants. Il y a foule aux théâtres. Les boulevards ruissellent de vie et de gaîté ; les cafés étincelants regorgent de monde. Le canon se tait partout, silence inconnu depuis trois semaines. Si « la plus belle armée que la France ait jamais eue » poussait droit devant elle par les quais et les boulevards totalement vierges de barricades, d'un seul bond, sans tirer un coup de fusil, elle étranglerait la Commune de Paris.

Les volontaires tiennent jusqu'à minuit sur la ligne du che-

min de fer. Alors, épuisés, n'ayant reçu aucun renfort, ils se replient sur la Muette. Clinchant les suit, occupe la porte d'Auteuil, dépasse celle de Passy et marche sur le quartier général de Dombrowski. Cinquante volontaires tiraillent encore quelque temps dans le château ; mais, tournés vers l'Est, près d'être cernés par le Trocadéro, ils battent en retraite à une heure et demie sur les Champs-Elysées.

Rive gauche, le général Cissey avait, toute la soirée, massé ses forces à deux cents mètres de l'enceinte. A minuit, ses sapeurs franchissent le fossé, escaladent les remparts sans se heurter à un *qui vive* ! et ouvrent les portes de Sèvres et de Versailles.

A trois heures du matin, les Versaillais inondent Paris par les cinq plaies béantes des portes de St-Cloud, d'Auteuil, de Passy, de Sèvres et de Versailles. La plus grande partie du XVe arrondissement est occupée. La Muette est prise. Pris Passy tout entier et la hauteur du Trocadéro. Prise la poudrière de la rue Beethoven, catacombes immenses courant sous le XVIe, mine formidable bourrée de trois mille barils de poudre, de millions de cartouches, de milliers d'obus. A cinq heures, le premier obus versaillais tombe sur la Légion d'honneur. Comme au matin du 2 Décembre, Paris dormait.

CHAPITRE XXVII.

« Les généraux qui ont conduit l'entrée à Paris
» sont de grands hommes de guerre. »

M. Thiers à l'Assemblée Nationale le 22 Mai 1871.

LUNDI 22. LES VERSAILLAIS ENVAHISSENT LES QUARTIERS DE L'EST. PARIS SE LÈVE.

A deux heures, Dombrowski arrive à l'Hôtel-de-Ville, pâle, défait, contusionné à la poitrine par un éclat de pierre. Il raconte au Comité de Salut Public l'entrée des Versaillais, la débandade de Passy, ses efforts inutiles pour rallier les hommes. Comme on le presse, comme on s'étonne de cette invasion si rapide, — tant le Comité connaît peu la situation militaire — Dombrowski qui comprend mal, s'écrie : « Quoi ! le Comité de Salut Public me prendrait pour un traître ! Ma vie appartient à la Commune. » Son geste, sa voix, attestent un désespoir amer.

Le jour s'est levé chaud et brillant comme la veille. La générale et le tocsin ont mis sur pied trois ou quatre mille

hommes qui se hâtent vers les Tuileries, l'Hôtel-de-Ville et la Guerre. Mais des centaines d'autres abandonnent en ce moment leurs postes, quittent Passy, dégarnissent le XVe. Les fédérés de Vanves, rentrés dans Paris à cinq heures, ont refusé de tenir, voyant les Versaillais au Trocadéro. Rive gauche, au square Ste-Clothilde des officiers s'efforçent de les arrêter. Les gardes les repoussent. « C'est maintenant la guerre des barricades, disent-ils, chacun dans son quartier. » A la Légion d'honneur, ils forcent le passage. La proclamation de Delescluze les a déliés.

Elle débute ainsi, cette proclamation fatale affichée dès l'aurore sur tous les murs :

« Assez de militarisme! plus d'états-majors galonnés et dorés sur toutes les coutures ! Place au peuple, aux combattants aux bras nus ! L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné.... Le peuple ne connait rien aux manœuvres savantes. Mais quand il a un fusil à la main, du pavé sous les pieds, il ne craint pas tous les stratégistes de l'école monarchique. »

Quand le ministre de la guerre flétrit ainsi toute discipline, qui voudra désormais obéir? Quand il répudie toute méthode, qui voudra raisonner? Et l'on verra des centaines d'hommes refuser de quitter le pavé de leur rue, ignorer le quartier voisin qui agonise, rester immobiles jusqu'à la dernière heure, attendre que l'armée vienne les forcer.

A cinq heures du matin, la retraite officielle commence. Le chef de l'"état-major, Henry Prodhomme, fait évacuer précipitamment la Guerre sans emporter ni anéantir les papiers. Ils tombèrent le lendemain au pouvoir des Versaillais et fournirent des milliers de victimes aux conseils de guerre.

Au sortir du ministère, Delescluze rencontre Brunel. Mis

en liberté seulement de la veille, il a aussitôt réuni sa légion et il vient s'offrir, étant de ces hommes d'une foi si forte que les plus cruelles injustices ne peuvent la faire vaciller. Delescluze lui donne l'ordre de défendre la place de la Concorde. Brunel s'y rend, dispose sur la terrasse des Tuileries et du bord de l'eau 150 tirailleurs, trois pièces de 4, une de 12, deux de 7. La redoute St-Florentin reçoit une mitrailleuse et une pièce de 4 : celle de la rue Royale, à l'entrée de la place, deux pièces de 12.

En avant de Brunel, le chef de la 8e légion s'efforce vainement d'arrêter, place Beauvau, les fuyards de Passy et d'Auteuil. Débordé, il s'occupe de mettre le quartier en état de défense. Des barricades s'élèvent rue du Faubourg St-Honoré à la hauteur de l'ambassade anglaise, rue de Suresne et de la Ville l'Evêque. On accumule les obstacles place St-Augustin au coin de la rue Abbatucci, au débouché du boulevard Haussman et devant le boulevard Malesherbes, quand les Versaillais se présentent.

Dès les premières heures, ils ont commencé leur marche en avant. A cinq heures et demie, Douai, Clinchant et Ladmirault, longeant les remparts, débouchent sur l'avenue de la Grande-Armée. Les artilleurs de la porte Maillot se retournent et voient derrière eux les Versaillais, leurs voisins depuis tantôt dix heures. Nulle sentinelle ne les a dénoncés. Monteret fait filer ses hommes par les Ternes, puis, seul, avec un enfant, il charge un des canons de la porte Maillot, lâche son dernier coup à l'ennemi, et parvient à s'échapper vers les Batignolles.

La colonne Douay remonte l'avenue jusqu'à la barricade en avant de l'Arc-de-Triomphe et l'occupe sans combat. Les

fédérés ont à peine le temps d'emmener les canons qui devaient couronner l'Arc-de-Triomphe. Les soldats remontent le quai et s'aventurent sur la place de la Concorde silencieuse. Tout-à-coup la terrasse des Tuileries s'allume. Les Versaillais, reçus à bout portant, laissent beaucoup de morts et s'enfuient jusqu'au Palais de l'Industrie.

A gauche, les soldats occupent l'Élysée abandonné et, par les rues Morny et Abatucci, débouchent sur la place St-Augustin. Ses barricades à peine ébauchées, ne peuvent se soutenir et, vers sept heures et demie, les Versaillais s'installent à la caserne de la Pépinière. Les fédérés établissent en arrière une seconde ligne fermant le boulevard Malesherbes à la hauteur de la rue Boissy-d'Anglas.

A la gauche de Douay, Clinchant et Ladmirault continuent leur mouvement le long des remparts. Les barricades des portes Bineau, de Courcelles, d'Asnières et de Clichy qui doublent les fortifications deviennent inutiles, et les Ternes sont occupés sans coup férir. En même temps, une des divisions Clinchant cotoie les remparts au dehors. Les bataillons fédérés de service à Neuilly, Levallois-Perret et St-Ouen sont assaillis de balles par derrière. C'est leur première nouvelle de l'entrée des Versaillais. Beaucoup de fédérés sont pris. D'autres parviennent à rentrer par les portes Bineau, d'Asnières et de Clichy, jetant dans le XVIIme la panique et les bruits de trahison.

Le rappel a battu toute la nuit aux Batignolles et mis sur pied les sédentaires et les enfants. Un bataillon du génie s'élance à la rencontre des tirailleurs de Clinchant et fait le coup de feu en avant du parc Monceaux et de la place Wagram, quand les gardes nationaux, trompés par ses pantalons

rouges, ouvrent sur lui un feu meurtrier. Il se replie et découvre le parc. Les Versaillais l'occupent et poussent vers les Batignolles. Là, les barricades les arrêtent. Elles naissent de toutes parts : à gauche, depuis la place Clichy jusqu'à la rue Lévis ; au centre, rue Lebouteux, La Condamine, des Dames. A droite, on fortifie la Fourche, position rivale de celle de la place Clichy. Bientôt les Batignolles forment une avancée sérieuse à Montmartre.

Mais notre principale forteresse se tait. Depuis dix-sept heures, (1) elle assiste silencieuse à l'entrée des troupes de Versailles (2). Le matin, les colonnes de Douay et de Ladmirault, leur artillerie et leurs fourgons se sont rencontrées, emmêlées sur la place du Trocadéro, dans une confusion pareille au 18 Mars. Quelques obus de Montmartre eussent mis en déroute ces deux corps d'armée ; les canons des buttes sont restés muets.

Incurie monstrueuse et qui suffirait seule à condamner le Conseil, la Guerre et les délégués de Montmartre. Quatre-vingt cinq canons, une vingtaine de mitrailleuses, gisent là, encrassés, pêle-mêle. Personne, pendant ces huit semaines, n'a songé même à les nettoyer. Les projectiles de 7 abondent, mais il n'y a pas de gargousses. Au moulin de la Galette, trois pièces de 24 sont les seules munies d'affuts ; mais il n'y a ni

(1) « Il fallut dix-sept heures pour faire entrer 130,000 hommes et notre nombreuse artillerie. » M Thiers. *Enquête sur le 18 Mars.*

(2) « Il résulta de cet encombrement inopiné une confusion qui dura jusqu'après le passage des troupes et qui aurait pu avoir de sérieux inconvénients Si les insurgés avaient alors ouvert sur le Trocadéro le feu des batteries de Montmartre, leurs obus auraient pu nous gêner beaucoup. Mais les canons de Montmartre se taisaient encore. Ce fut seulement un peu après neuf heures qu'ils commencèrent à tirer ; le passage était alors dégagé. » Vinoy. *La Commune*, p. 130.

parapets, ni blindages, ni même de plateformes. A neuf heures du matin, elles n'ont pas encore tiré. Dès le premier coup, le recul enterra les affuts et il fallut beaucoup de temps pour les dégager. Ces trois pièces elles-mêmes n'ont que très peu de munitions. De fortifications, de travaux de terre nulle part. C'est à peine si l'on commence quelques barricades au pied des boulevards extérieurs. A neuf heures, La Cécilia envoyé sur sa demande à Montmartre, trouve la défense dans cet état honteux. Il adresse aussitôt des dépêches à l'Hôtel-de-Ville, conjurant les membres de la Commune d'accourir ou tout au moins d'envoyer des renforts en hommes et en munitions.

Un fait analogue se produit en même temps sur la rive gauche, à l'Ecole militaire. En face du parc d'artillerie, les Versaillais, depuis une heure du matin, manœuvrent au Trocadéro. Et pas un seul des canons ne s'allume. Que fait donc le gouverneur de l'École ?

Au lever du jour, la brigade Langourian attaque les baraquements du Champ de Mars. Les fédérés s'y défendent énergiquement et ne peuvent être délogés que par les obus du Trocadéro. Ils se replient sur l'École, repoussent encore longtemps l'effort des troupes, et laissent ainsi au VIIe arrondissement le temps de se lever. On barricade le quai en face de la Légion d'honneur, les rues de Lille, de l'Université et le boulevard St-Germain à la hauteur de la rue Solférino. Rue du Bac, une demi-douzaine de brassadiers, conduits par Durouchoux et Vrignault, descendent grand train, quand le membre de la Commune Sicard et une douzaine de gardes les arrêtent devant le petit St-Thomas. Une balle renverse Durouchoux ; ses acolytes se précipitent, l'emportent et pro-

fitent de l'occasion pour ne plus revenir. Les rues de Beaune de Verneuil, des Saints-Pères, sont mises en état de défense et une barricade s'élève rue de Sèvres, à l'Abbaye-au-Bois.

A droite, les soldats de Cissey descendent sans obstacles la rue de Vaugirard jusqu'à l'avenue du Maine ; une autre colonne file le long du chemin de fer et atteint à six heures et demie la gare Montparnasse. Cette position capitale n'a pas été préparée. Une vingtaine d'hommes la défendent ; bientôt, à court de cartouches, ils doivent se replier sur la rue de Rennes, où, sous le feu des troupes, ils construisent une barricade à la hauteur de la rue du Vieux Colombier. A l'extrême droite, Cissey occupe la porte de Vanves et garnit toute la ligne du chemin de fer de l'ouest.

Au bruit du canon, Paris se lève et voit la proclamation de Delescluze. Aussitôt les magasins se referment, les boulevards restent vides, la vieille insurgée prend sa physionomie de combat. Les estafettes brûlent le pavé. Des lambeaux de bataillons viennent à l'Hôtel-de-Ville où le Comité Central, le Comité d'artillerie, tous les services militaires se sont concentrés.

A neuf heures, vingt membres de la Commune se trouvent réunis. Prodige ! voici Félix Pyat qui vient de crier : Aux armes ! dans son journal du matin. Il a revêtu son air de patriarche. « Eh bien, mes amis ! notre dernière heure est venue. Oh ! pour moi, que m'importe ! Mes cheveux sont blancs, ma carrière est terminée. Quelle plus glorieuse fin puis-je espérer que celle de la barricade ! Mais quand je vois autour de moi tant de têtes blondes, je tremble pour l'avenir de la Révolution !... » Il demande qu'on dresse un procès-verbal des présents afin de bien marquer qui était à son

devoir. Il signe, et, l'œil humide, ayant salué ses collègues, le vieux comédien court se cacher dans un trou, surpassant par cette lâcheté dernière toutes ses vilenies passées.

Réunion stérile où l'on ne fait qu'échanger des nouvelles. Nul ne se préoccupe de donner une impulsion, un système à la défense. Les fédérés sont abandonnés à leur inspiration. Qu'ils se gardent eux-mêmes. Pendant toute la nuit dernière, ni Dombrowski, ni la Guerre, ni l'Hôtel-de-Ville n'ont songé aux bataillons du dehors. Désormais chaque corps n'a plus rien à attendre que de son initiative, des ressources qu'il saura se créer et de l'intelligence de ses chefs.

A défaut de direction, les proclamations ne manquent pas.

« Que les bons citoyens se lèvent ! Aux barricades ! L'ennemi est dans nos murs... Pas d'hésitation. En avant pour la Commune et pour la liberté. Aux armes ! »

« Que Paris se hérisse de barricades et que derrière ces remparts improvisés il jette encore à ses ennemis son cri de guerre, cri d'orgueil, cri de défi, mais aussi cri de victoire ; car Paris avec ses barricades est inexpugnable. »

Grands mots, rien que des mots.

Midi. — Le général Cissey a tourné l'École Militaire et forcé par là ses derniers défenseurs. Les soldats envahissent l'esplanade des Invalides et ils s'engagent dans la rue de Grenelle- St-Germain, quand l'Ecole d'état-major saute en l'air et les met en fuite. Deux de nos canons enfilent la rue de l'Université. Quatre canonnières, embossées sous le Pont-Royal ouvrent leur feu sur le Trocadéro. Au centre, dans le VIIIe, les Versaillais tiraillent sur place. Aux Batignolles, ils n'avancent pas ; mais leurs obus tourmentent la rue Lévis,

Nous perdons aussi beaucoup de monde rue Cardinet où des enfants se battent avec rage.

Malon et Jaclard qui dirigent cette défense demandent vainement depuis le matin des renforts à Montmartre. Vers une heure, ils vont les chercher eux-mêmes. Personne à l'état-major ne peut leur fournir la moindre indication. Les fédérés errent au hasard dans les rues ou causent par petits groupes. Malon veut les emmener ; ils s'y refusent, se réservent disent-ils, pour leur quartier. Les canons des buttes sont muets, manquant de gargousses. L'Hôtel-de-Ville n'a envoyé que des paroles.

Il y a cependant deux généraux sur la hauteur, Cluseret et La Cécilia. L'ex-ministre promène mélancoliquement sa somnolente incapacité. La Cécilia essaie de grouper des hommes, mais il est inconnu dans ce quartier et se voit tout de suite impuissant.

Deux heures. — L'Hôtel-de-Ville a repris sa grande figure de mars. A droite, le Comité de Salut Public, à gauche, la Guerre sont envahis. Le Comité Central multiplie ses ordres et déclame contre l'incapacité des membres du Conseil ; mais il est incapable lui-même de formuler une idée précise. Le Comité d'artillerie, plus assiégé que jamais, s'embrouille toujours dans ses canons, ne sait à qui faire droit, et refuse souvent des pièces pour les positions les plus importantes.

Les délégués du congrès de Lyon, conduits par MM. Jules Amigues et J. Larroque, viennent offrir leur intervention. Mais ils n'ont aucun mandat, ne savent même pas s'ils seront reçus par M. Thiers. On les accueille assez froidement. Beaucoup à l'Hôtel-de-Ville croient d'ailleurs à la victoire et se

réjouissent presque de l'entrée des Versaillais. C'est que Paris semble se lever.

Les barricades poussent vite. Celle de la rue de Rivoli qui protègera l'Hôtel-de-Ville se dresse à l'entrée du square, au coin de la rue St-Denis. Cinquante ouvriers du métier, bâtissent, maçonnent, pendant que des nuées d'enfants brouettent la terre du square St-Jacques. Cet ouvrage de plusieurs mètres de profondeur, haut de six, avec des fossés, des embrasures, une avancée, aussi solide que la redoute St-Florentin qui avait pris des semaines, fut terminé en quelques heures, exemple de ce qu'aurait pu, pour défendre Paris, un effort intelligent produit en temps utile. Dans le IXe, les rues Auber, de la Chaussée d'Antin, de Châteaudun, les carrefours du faubourg Montmartre, de N.-D. de Lorette, de la Trinité, la rue des Martyrs, commencent à remuer leurs pavés. On barricade les grandes voies d'accès; la Chapelle, les buttes Chaumont, Belleville, Ménilmontant, la rue de la Roquette, la Bastille, les boulevards Voltaire et Richard-le-Noir, la place du Château-d'Eau, les grands boulevards, surtout à partir de la porte St-Denis ; sur la rive gauche, le boulevard St-Michel dans toute sa longueur, le Panthéon, la rue St-Jacques, les Gobelins, et les principales avenues du XIIIe. Un grand nombre de ces défenses resteront ébauchées.

Quand Paris se raidit pour la dernière lutte, Versailles est fou de joie. L'Assemblée bourgeoise s'est réunie de bonne heure. M. Thiers n'a voulu laisser à aucun de ses ministres la gloire d'annoncer qu'on s'égorge dans Paris. Son apparition à la tribune est saluée de féroces trépignements. « *La cause de la justice, de l'ordre, de l'humanité, de la civilisation a triomphé !* glapit le petit homme. *Les généraux qui ont conduit l'entrée*

à Paris sont de grands hommes de guerre... L'expiation sera complète. Elle aura lieu au nom des lois, par les lois, avec les lois. » La Chambre qui comprend cette promesse de carnage se dresse tout entière et, d'un vote unanime, droite, gauche, centre, cléricaux, républicains et monarchistes jurent que l'armée versaillaise a bien mérité de la patrie.

La séance est aussitôt levée. Les députés courent à la Lanterne de Diogène, à Chatillon, au Mont-Valérien, à toutes les hauteurs d'où l'on peut, comme d'un Colysée immense, suivre sans danger l'égorgement de Paris. La population des oisifs les accompagne et, sur cette route de Versailles, députés, courtisanes, femmes du monde, journalistes, fonctionnaires, en rut de la même rage, quelquefois entassés dans la même voiture, donnent aux Prussiens et à la France le spectacle d'une descente de Courtille de la bourgeoisie.

A partir de huit heures, l'armée n'avance plus, sauf dans le VIIIe où la barricade de l'ambassade anglaise est tournée par les jardins. Notre ligne du faubourg St-Germain résiste bien, depuis la Seine jusqu'à la gare Montparnasse que nous canonnons.

La nuit amortit la fusillade ; la canonnade continue encore. De rouges clartés s'élèvent rue de Rivoli. Le ministère des finances brûle. Il a reçu toute la journée une partie des obus versaillais destinés à la terrasse des Tuileries, et les papiers emmagasinés dans ses combles se sont enflammés. Les pompiers de la Commune ont éteint une première fois cet incendie qui contrarie la défense de la redoute St-Florentin ; il s'est bientôt rallumé plus formidable, inextinguible.

Alors commencent ces nuits d'épouvantes où, sous le canon qui rugit, à la lueur des maisons en feu, les hommes se

cherchent dans une buée sanglante. Le Paris de la révolte est enfin debout et s'apprête. Ses bataillons descendent sur l'Hôtel-de-Ville, musique et drapeau rouge en tête. Peu nombreux, deux cents peut-être par bataillon, mais résolus, ces fédérés marchent silencieux. On voit aussi, le fusil sur l épaule, de ces hommes dévoués à la Révolution sociale et que les jalousies ont laissé à l'écart. Mais il s'agit bien à cette heure de récriminations vaines. Pour la sottise des chefs, les soldats doivent-ils déserter le drapeau ? Le Paris de 71 dresse contre Versailles la Révolution sociale tout entière et les destinées nouvelles du pays. Il faut être ou n'être pas pour lui, malgré les fautes commises. Les lâches seuls s'abstiennent. Tous les révolutionnaires véritables se lèvent ; ceux là même qui n'ont pas d'illusion sur l'issue de la lutte, veulent servir leur cause immortelle par le mépris de la mort.

Dix heures.— Nous arrivons à l'Hôtel-de-Ville. Une troupe de fédérés très irrités viennent d'amener Dombrowski. Le général, sans commandement depuis le matin, s'était rendu avec ses officiers aux avant-postes de St-Ouen. Croyant son rôle terminé, il voulait, la nuit, à cheval, percer les lignes prussiennes et gagner la frontière. Un commandant qui fut plus tard fusillé comme traître avait ameuté ses hommes contre le général, sous l'indigne prétexte qu'il trahissait. Conduit devant le Comité de Salut Public, Dombrowski, très ému, s'écrie : « On dit que j'ai trahi ! » Les membres du Comité l'accueillent affectueusement et l'incident n'a pas d'autre suite.

Des messagers arrivent à la Guerre de tous les points de la lutte. Un grand nombre de gardes et d'officiers courbés sur de

longues tables expédient les ordres et les dépêches au milieu d'un bourdonnement continuel. Les cours intérieures sont pleines de fourgons et de voitures ; les chevaux tout harnachés. Les munitions partent ou arrivent. Nulle part le moindre signe de découragement ou même d'inquiétude; partout une activité presque gaie.

Les rues et les boulevards ont reçu leur éclairage réglementaire, sauf dans les quartiers envahis. A l'entrée du faubourg Montmartre, la lumière cesse brusquement ; il y a comme un énorme trou noir. Cette obscurité est bordée de sentinelles fédérées jetant par intervalle leur cri : *Passez au large !* Au-delà, un silence plein de menace. Ces ombres se mouvant dans la nuit prennent des formes gigantesques ; il semble que l'on marche dans un rêve sinistre ; les plus braves sentent l'effroi.

Il y eut des nuits plus bruyantes, plus sillonnées d'éclairs, plus grandioses, quand l'incendie et la canonnade enveloppèrent tout Paris ; nulle ne pénétra plus lugubrement les âmes. Nuit de recueillement, veillée des armes. On se cherche dans les ténèbres, on se parle bas, on prend de l'espoir, on en donne. Aux carrefours, on se consulte pour étudier les positions, puis, à l'œuvre! En avant la pioche et le pavé ! Que la terre s'amoncelle où s'amortira l'obus. Que les matelas précipités des maisons abritent les combattants ; on ne dormira plus désormais. Que les pierres, cimentées de haine, se pressent les unes contre les autres comme des poitrines d'hommes sur le champ de bataille. L'ennemi nous a surpris sans défense, qu'il rencontre demain Saragosse et Moscou.

Tout passant est requis : « Allons, citoyen ! un coup de main pour la République. » A la Bastille et sur les boule-

vards intérieurs on trouve par places des fourmilières de travailleurs courbés ; les uns creusent la terre, d'autres portent les pavés. Des enfants manient des pelles et des pioches aussi grandes qu'eux. Les femmes exhortent, supplient les hommes. La délicate main des jeunes filles lève le dur hoyau. Il tombe avec un bruit sec et fait jaillir l'étincelle. Il faut une heure pour entamer sérieusement le sol —qu'importe! on passera la nuit. Le mardi soir, à l'intersection du square St-Jacques et du boulevard Sébastopol, plusieurs dames du quartier de la Halle travaillèrent longtemps à remplir de terre des sacs et des paniers d'osier (1).

Et ce ne sont plus les redoutes traditionnelles, hautes de deux étages. Sauf quatre ou cinq rue St-Honoré et rue de Rivoli, la barricade de Mai se fait de quelques pavés, à peine à hauteur d'homme. Derrière, quelquefois un canon ou une mitrailleuse. Au milieu, calé par deux pavés, le drapeau rouge, couleur de vengeance. A vingt, derrière ces loques de remparts, ils arrêtèrent des régiments.

Si la moindre pensée d'ensemble avait dirigé ces ressources puissantes, si Montmartre et le Panthéon avaient croisé leurs feux, l'armée versaillaise aurait fondue dans Paris. Mais les fédérés sans direction, sans mot d'ordre, ne purent voir plus loin que leurs quartiers ou même que leurs rues. De sorte qu'au lieu de deux cents barricades stratégiques, solidaires,

(1) « Place Blanche, écrivait Maroteau dans le *Salut Public* du lendemain, il y a une barricade parfaitement construite et défendue par un bataillon de femmes, cent vingt environ. Au moment où j'arrive, une forme noire se détache de l'enfoncement d'une porte cochère. C'est une jeune fille au bonnet phrygien sur l'oreille, le chassepot à la main, la cartouchière aux reins : « Halte-là, citoyen, on ne passe pas ! » Je m'arrête étonné, j'exhibe mon laissez-passer et la citoyenne me permet d'arriver jusqu'au pied de la barricade. »

faciles à défendre avec sept ou huit mille hommes, on en sema des centaines impossibles à garnir suffisamment. L'erreur générale fut de croire qu'on serait attaqué de front, tandis que les Versaillais, grâce à leur nombre, exécutèrent partout des mouvements tournants.

Le soir, la ligne versaillaise s'étend de la gare des Batignolles à l'extrémité du chemin de fer de l'Ouest rive gauche, en passant par la gare St-Lazare, la caserne de la Pépinière, l'ambassade anglaise, le Palais de l'Industrie, le Corps législatif, la rue de Bourgogne, le boulevard des Invalides et la gare Montparnasse.

Il n'y a devant l'envahisseur que des embryons de barricades. Qu'il crève d'un effort cette ligne encore si faible et il surprend le centre tout à fait dégarni. Mais ces cent trente mille hommes n'osèrent pas. Soldats et chefs eurent peur de Paris. Ils crurent que les rues allaient s'entrouvrir, les maisons s'abimer sur eux, témoin la fable des torpilles, des mines d'égouts, imaginée plus tard pour justifier leur indécision. (1) Le lundi soir, maîtres de plusieurs arrondissements, ils tremblaient encore de quelque surprise terrible. Il leur fallut toute la tranquillité de la nuit pour revenir de leur conquête et se convaincre que les comités de défense n'avaient, malgré leurs vanteries, rien prévu ni rien préparé.

(1) Appendice 13.

CHAPITRE XXVIII.

« Si la lutte ne finit pas aujourd'hui, elle sera terminée
» demain au plus tard et pour longtemps.

M. Thiers aux Préfets, le 23, à 1 heure de l'après-midi.

MARDI 23. MONTMARTRE EST PRIS. LES MASSACRES EN MASSE. NOUS PERDONS DU TERRAIN. PARIS S'EMBRASE. LA DERNIÈRE NUIT DE L'HOTEL-DE-VILLE.

Les défenseurs des barricades dorment sur leurs pavés. Les avant-postes veillent. Aux Batignolles, une reconnaissance versaillaise enlève une sentinelle. Le fédéré crie de toutes ses forces : « Vive la Commune ! » et ses camarades avertis peuvent se mettre sur leurs gardes. Il est fusillé sur le champ. Ainsi tombèrent d'Assas et Barra.

A deux heures, La Cécilia accompagné des membres de la Commune, Lefrançais, Vermorel, Johannard, et des journalistes Alphonse Humbert et Maroteau, amène aux Batignolles un renfort de cent hommes. Aux reproches que Malon lui fait d'avoir laissé toute la journée le quartier sans secours, le général répond : « On ne m'obéit pas. »

Trois heures. — Debout aux barricades! La Commune n'est pas morte ! L'air frais du matin baigne les visages fatigués et ravive l'espérance. La canonnade ennemie salue sur toute la ligne la naissance du jour. Les artilleurs de la Commune répondent de leur mieux, depuis Montparnasse jusqu'aux buttes Montmartre qui semblent un peu s'animer.

Ladmirault, à peu près immobile la veille, lance ses hommes le long des fortifications, prenant à revers toutes les portes de Neuilly à St-Ouen. A sa droite, Clinchant attaque d'un même mouvement toutes les barricades des Batignolles. La rue Cardinet cède la première, puis les rues Noblet, Truffaut, La Condamime, l'avenue basse de Clichy. Tout-à-coup, la porte de St-Ouen s'ouvre et vomit des Versaillais. C'est la division Montaudon qui, depuis la veille, opère à l'extérieur. Les Prussiens ont livré la zone neutre. Avec l'aide de Bismark, Clinchant et Ladmirault vont étreindre les buttes par les deux flancs.

Tout près d'être cerné dans la mairie du XVIIe, Malon ordonne la retraite sur Montmartre. On y dirige aussi un détachement de vingt cinq femmes qui viennent s'offrir sous la conduite des citoyennes Dimitrieff et Louise Michel. Malon et ses amis peuvent s'échapper par une issue.

Clinchant poursuit sa route et vient se heurter contre la barricade de la place Clichy. Il faut pour réduire ces pavés mal agencés et derrière lesquels cinquante hommes à peine combattent, l'effort combiné de la rue de St-Pétersbourg et des tirailleurs du collège Chaptal. Les fédérés, n'ayant plus d'obus, chargent avec des pierres et du bitume ; leur poudre épuisée, il se replient sur la rue des Carrières. Ladmirault, maître de l'avenue St-Ouen, tourne leur barri-

cade par le cimetière Montmartre. Une vingtaine de gardes refusent de se rendre. Les Versaillais les fusillent.

En arrière, le quartier des Èpinettes lutte quelque temps encore ; peu à peu, toute résistance cesse et, vers neuf heures, les Batignolles entières appartiennent à l'armée.

L'Hôtel-de-Ville ne sait rien encore du progrès des troupes quand Vermorel accourt chercher des munitions pour Montmartre. Au moment de repartir en tête des fourgons, il rencontre Ferré, et, de ce ton souriant qui lui était familier : « Eh bien! Ferré, les membres de la minorité se battent. » « Les membres de la majorité feront leur devoir, » répond Ferré. Généreuse émulation de ces hommes tous deux dévoués au peuple et qui devaient tous deux si noblement mourir.

Vermorel ne peut conduire ses fourgons jusqu'à Montmartre ; les Versaillais cernent déjà la hauteur. Maîtres des Batignolles, il leur suffit d'étendre la main pour s'emparer de Montmartre. Les buttes semblent mortes. La panique sourde a précipité pendant la nuit son œuvre. Les bataillons se sont l'un après l'autre amincis, évanouis. Des individus qu'on vit quelques heures plus tard dans les rangs de l'armée ont attisé les défections, semé les fausses nouvelles, arrêté à chaque instant des chefs civils ou militaires, sous le prétexte qu'ils trahissaient. Un centaine d'hommes seulement garnissent le versant du nord. Quelques barricades ont été commencées pendant la nuit, mais mollement ; les femmes seules ont montré de l'ardeur.

Cluseret s'est volatilisé suivant son habitude. Malgré ses dépêches pressantes et les promesses réitérées de l'Hôtel-de-Ville, La Cécilia n'a reçu ni renforts, ni munitions. A neuf

heures, n'entendant plus le canon des buttes, il y court. Les canonniers sont partis. La Cécilia cherche des hommes, n'en trouve qu'une poignée. Les fuyards des Batignolles qui arrivent à dix heures, n'apportent que la panique. Les Versaillais peuvent se présenter, il n'y a pas deux cent combattants pour les recevoir.

Mac-Mahon cependant, n'ose tenter l'assaut qu'avec ses meilleures troupes, tant cette position, tant la renommée de Montmartre est redoutable. Deux corps d'armée entiers l'assaillent par les rues Lepic, Mercadet et la chaussée Clignancourt. De temps en temps, des coups de feu partent de quelque maison. Les colonnes effrayées s'arrêtent et commencent des siéges en règle. Ces vingt mille hommes qui entourent complétement Montmartre, aidés de l'artillerie établie sur le terre-plein de l'enceinte, mettent trois heures à gravir des positions défendues sans méthode par quelques douzaines de tirailleurs.

A onze heures, le cimetière est pris. Peu après, les troupes atteignent au Château Rouge. Il y a dans les environs quelques fusillades. Bientôt les rares obstinés qui combattent encore sont tués ou se replient, découragés de leur isolement. Les Versaillais grimpent aux buttes par toutes les pentes qui y conduisent. Ils s'installent à midi au moulin de la Galette, descendent place St-Pierre, à la mairie, et occupent sans la moindre résistance tout le XVIIIe arrondissement.

Ainsi fut abandonnée sans bataille, sans assaut, sans même une protestation de désespoir, cette forteresse imprenable d'où quelques centaines de résolus pouvaient tenir en échec toute l'armée de Versailles, et contraindre l'Assemblée à une transaction.

A peine arrivé à Montmartre, l'état-major Versaillais offre un holocauste aux mânes de Lecomte et de Clément Thomas. Quarante deux hommes, trois femmes et quatre enfants sont conduits au n° 6 de la rue des Rosiers, contraints de fléchir les genoux, tête nue, devant le mur au pied duquel les généraux ont été exécutés le 18 Mars. Puis on les tue. Une femme qui tient son enfant dans les bras refuse de s'agenouiller, crie à ses compagnons : « Montrez à ces misérables que vous savez mourir debout. »

Les jours suivants, ces sacrifices continuèrent. Chaque fournée de prisonniers stationnait d'abord devant le mur taché de balles. On les dépêchait ensuite à deux pas de là, sur le versant de la butte qui domine la route de St-Dénis. (1)

Les Batignolles et Montmartre virent les premiers massacres en masse. Tout individu qui porte un uniforme ou des souliers d'ordonnance est fusillé de droit, sans explications, sans interrogatoire. On fusille ainsi, depuis le matin, au square des Batignolles, place de l'Hôtel-de-Ville, porte de Clichy. Le parc Monceau est l'abattoir principal du XVIIe. A Montmartre, les centres de massacre sont les buttes, l'Elysée dont chaque marche est faite de cadavres, et les boulevards extérieurs.

A deux pas de Montmartre, on ignore la catastrophe. Place Blanche, la barricade des femmes tient plusieurs heures contre les soldats de Clinchant. Elles se replient ensuite sur la barricade Pigale, qui tombe vers deux heures. Son chef est amené devant un commandant Versaillais : « Qui es-tu ? dit l'officier. — Lévêque, ouvrier maçon, membre du Comité

(1) Appendice 14.

Central. » Le Versaillais lui décharge son revolver dans la figure. Les soldats l'achèvent.

Sur l'autre rive de la Seine, notre résistance est plus heureuse. Les Versaillais ont pu, dès le matin, occuper la caserne de Babylone et l'Abbaye-au-Bois ; mais Varlin les arrête net au carrefour de la Croix Rousse. Ce carrefour restera célèbre dans la défense de Paris. Toutes les rues qui y aboutissent ont été fortement barricadées et cette place d'armes ne sera abandonnée que lorsque l'incendie et les obus en auront fait un tas de ruines. Sur les bords du fleuve, rues de l'Université, St-Dominique, de Grenelle, les 67e, 135e, 138e, 147e bataillons soutenus par les *Enfants perdus* et les *Tirailleurs* résistent énergiquement. Rue de Rennes et sur ces boulevards, les Versaillais s'épuisent. Rue Vavin, où Lisbonne mène la résistance, l'effort tient du prodige ; pendant deux journées, cette sentinelle avancée retardera l'invasion du Luxembourg.

Nous sommes moins sûrs à notre extrême gauche. Les Versaillais ont cerné de bonne heure le cimetière Montparnasse que nous tenons avec une poignée d'hommes. Près du restaurant Richefeu, les fédérés, laissant approcher l'ennemi, démasquent à bout portant des mitrailleuses. Inutile effort. Les Versaillais sont assez nombreux pour entourer de toutes parts les rares défenseurs du cimetière et bientôt ils l'enlèvent. De là, rasant les remparts du XIVe, ils arrivent à la place St-Pierre. Les fortifications de l'avenue d'Italie et de la route de Châtillon préparées de longue main, mais toujours contre les remparts, sont prises à revers par la chaussée du Maine. Toute la défense du carrefour des Quatre-Chemins se concentre autour de l'église. Du haut

du clocher, une dizaine de fédérés de Montrouge appuient la barricade qui ferme aux deux tiers la chaussée du Maine. Trente hommes la tiennent plusieurs heures. Enfin leurs cartouches s'épuisent et le drapeau tricolore monte sur la mairie à l'heure même où il flotte sur les buttes Montmartre. La voie est dès lors ouverte jusqu'à la place d'Enfer. Les Versaillais y arrivent après avoir essuyé le feu de l'Observatoire où quelques fédérés se sont ralliés.

Derrière ces lignes ainsi forcées, d'autres défenses s'élèvent par les soins de Wroblewski. La veille, ayant reçu l'ordre d'évacuer les forts, il avait répondu : « Est-ce trahison ou malentendu ? Jamais je n'évacuerai. » Montmartre pris, le général était venu presser Delescluze de transporter la lutte sur la rive gauche. La Seine, les forts, le Panthéon, la Bièvre, formaient à son avis un réduit assuré et l'on avait pour retraite les campagnes libres; conception très juste avec des troupes régulières. Mais on ne déplace pas à volonté le cœur d'une insurrection et les fédérés s'obstinent de plus en plus à garder leurs quartiers.

Wroblewski rentra à son quartier général, réunit les commandants des forts, prescrivit toutes les dispositions pour la défense et revint prendre le commandement de la rive gauche que lui donnaient les décrets antérieurs. Mais quand il envoya des ordres au Panthéon, on lui répondit que Lisbonne y commandait. Wroblewski, sans se décourager, mit en état de défense le rayon qui lui restait. Il installa sur la Butte-aux-Cailles, position dominante entre le Panthéon et les forts, une batterie de huit pièces et deux batteries de 4. Il fortifia les boulevards d'Italie, de l'Hôpital, de la Gare. Son quartier-

général s'établit à la mairie des Gobelins, sa réserve place d'Italie, place Jeanne d'Arc et à Bercy.

A l'autre extrémité de Paris,les XIVe et XXe préparent leur défense. Le brave Passedouet a remplacé du Bisson qui osait encore se présenter comme chef de légion de la Villette. On barricade la grande rue de la Chapelle en arrière du chemin de fer de Strasbourg, les rues d'Aubervilliers, de Flandre et le canal, de manière à former cinq lignes de défenses protégées sur les flancs par les boulevards et les fortifications. On met du canon à la rue Riquet, à l'usine à gaz. Des pièces de rempart sont portées à bras d'hommes sur les buttes Chaumont ; d'autres rue Puebla. Une batterie de 6 monte au Père-Lachaise, et couvre Paris de son grondement.

Un Paris désert et muet. Comme la veille, les magasins restent fermés. Les rues blanches de soleil, se montrent vides et menaçantes. Des estafettes courant à bride abattue, des pièces d'artillerie qu'on déplace, des combattants en marche coupent seuls cette solitude. Des cris traversent le silence : « Ouvrez les contrevents ! levez les jalousies ! » Au dessus des fausses fenêtres,on met une marque après vérification. Deux journaux, le *Tribun du Peuple* et le *Salut-Public*, ont paru malgré les obus versaillais qui tombent à l'imprimerie de la rue d'Aboukir.

Quelques hommes, à l'Hôtel-de-Ville, font de leur mieux pour parer aux détails. Un décret autorise les chefs de barricade à requérir les outils et les vivres nécessaires. Un autre condamne à l'incendie toute maison d'où l'on tirera sur les fédérés. Le Comité de Salut Public lance dans l'après-midi un appel aux soldats.

« Le peuple de Paris ne croira jamais que vous puissiez

» diriger contre lui vos armes. Quand sa poitrine touchera les » vôtres, vos mains reculeront devant un acte qui serait un » véritable fratricide.

» Comme nous vous êtes prolétaires..... Ce que vous avez » fait au 18 Mars vous le ferez encore...Venez à nous, frères, » venez à nous, nos bras vous sont ouverts. »

Le Comité Central affiche en même temps un appel analogue. Illusion puérile mais bien généreuse. Là-dessus, le peuple de Paris pensait tout entier comme ses mandataires. Malgré les frénésies de l'Assemblée, les fusillades des blessés, les traitements infligés aux prisonniers depuis six semaines, les travailleurs ne voulaient pas admettre que des enfants du peuple pussent déchirer les entrailles de ce Paris qui combattait pour eux.

A trois heures, M. Bonvalet et d'autres membres de la *Ligue d'Union Républicaine* se présentent à l'Hôtel-de-Ville où quelques membres de la Commune et du Comité de Salut Public les reçoivent. Ils gémissent de cette lutte, proposent de s'interposer comme ils l'ont fait si heureusement pendant le siége et de porter à M. Thiers l'expression de leur douleur. Du reste, ils se mettent à la disposition de l'Hôtel-de-Ville. « Eh bien ! leur dit-on, prenez un fusil et allez aux barricades ! » Devant cet argument direct, la *Ligue* se replie sur le Comité Central qui a la faiblesse de l'écouter.

Il s'agit bien de négocier dans cet ouragan. Les Versaillais, poursuivant leur succès de Montmartre, poussent en ce moment vers le boulevard Ornano et la gare du Nord. A deux heures, les barricades de la chaussée Clignancourt sont abandonnées. Rue Myrrha, à côté de Vermorel, Dombrowski tombe, mortellement frappé. Le matin, Delscluze lui a dit

de faire au mieux du côté de Montmartre. Sans espoir, sans soldats, suspect depuis l'entrée des Versaillais, Dombrowski ne peut que mourir. Il expire deux heures après à l'hôpital Lariboisière. Son corps est porté à l'Hôtel-de-Ville, Les hommes des barricades lui présentent les armes. Cette mort glorieuse a désarmé le soupçon.

Clinchant, désormais libre sur sa gauche, pointe dans le IX[e] arrondissement. Une colonne descend les rues Fontaine-St-Georges, N.-D. de Lorette, et fait au carrefour une halte meurtrière. L'autre canonne le collége Rollin, avant de pénétrer dans la rue Trudaine où on la retiendra jusqu'au soir.

Plus au centre. au boulevard Haussman, Douay serre de près la barricade des magasins du *Printemps*. Il déloge à coups de canon les fédérés qui occupent l'église de la Trinité. Cinq pièces établies sous le porche de l'église tirent ensuite contre la barricade très sérieuse qui ferme la chaussée d'Antin, à l'entrée du boulevard. Un détachement s'engage dans les rues de Châteaudun et Lafayette. Au carrefour du faubourg Montmartre, une barricade haute d'un mètre au plus, défendue par vingt-cinq hommes, l'arrête jusqu'à la nuit.

La droite de Douay est toujours impuissante contre la rue Royale. Depuis deux jours, Brunel y soutient une lutte qui n'aura d'égale que celle de la butte aux Cailles, de la Bastille et du Château-d'Eau. Sa principale barricade qui coupe en écharpe la rue est dominée par les maisons voisines d'où les Versaillais déciment les fédérés. Brunel, bien pénétré de l'importance du poste qu'on lui a confié, ordonne d'incendier les maisons meurtrières. Un fédéré qui lui obéit est frappé d'une balle dans l'œil et vient mourir auprès de Brunel, en disant : « Je paie de ma vie l'ordre que vous

m'avez donné. Vive la Commune ! » Toutes les maisons comprises entre le n° 13 et la rue du faubourg St-Honoré sont saisies par les flammes. Les Versaillais épouvantés s'enfuient ; plusieurs passent aux fédérés. L'un deux revêt l'uniforme parisien et se fait l'ordonnance de Brunel.

A droite, le boulevard Malesherbes, à gauche, la terrasse des Tuileries que Bergeret occupe depuis la veille, secondent l'effort de Brunel. Le boulevard Malesherbes sillonné d'obus est comme un champ labouré par des socs gigantesques. Quatre-vingt pièces d'artillerie au quai d'Orsay, à Passy, au Champ-de-Mars, à la barrière de l'Etoile, font converger leurs feux sur la terrasse des Tuileries et la barricade St-Florentin. Une douzaine de pièces fédérées tiennent tête à cette averse. La place de la Concorde prise entre ces feux croisés, se jonche de statues, de fontaines, de candélabres.

Rive gauche, les Versaillais cheminent de maison en maison. Les habitants du quartier leur prêtent assistance et, derrière leurs jalousies closes, tirent sur les fédérés. Ceux-ci, indignés, forcent et allument les maisons traîtresses. Déjà les obus versaillais avaient commencé l'incendie ; le reste du quartier fut vite en flammes. Les troupes continuent de gagner du terrain, occupent le ministère de la guerre, la direction du Télégraphe, arrivent à la caserne de Bellechasse et rue de l'Université. Les barricades du quai et de la rue du Bac s'écroulent sous l'artillerie. Le bataillon fédéré qui tient depuis deux jours à la Légion d'honneur n'a plus d'autre retraite que les quais. A cinq heures, il évacue cette chapelle malpropre après l'avoir incendiée.

A six heures, la barricade de la chaussée d'Antin nous échappe. L'ennemi s'avançant par les rues latérales a occupé

le Nouvel-Opéra entièrement dégarni. Du haut des toits, les fusiliers-marins ont dominé la barricade. Au lieu de les imiter, d'occuper aussi les maisons, les fédérés, là comme partout ailleurs, se sont obstinés derrière les pavés.

A huit heures, la barricade de la rue Neuve des Capucines, au débouché du boulevard, cède sous le feu des pièces de 4, établies rue Caumartin ; les Versaillais touchent à la place Vendôme.

Sur tous les points, l'armée a fait des progrès décisifs. La ligne versaillaise, partant de la gare du Nord, suit les rues Rochechouart, Cadet, Drouot dont la mairie est prise, le boulevard des Italiens, fait saillie à la place Vendôme et à la place de la Concorde, ondule rue du Bac, à l'Abbaye-au-Bois, au boulevard d'Enfer, pour aboutir au bastion 81. La place de la Concorde et la rue Royale, enveloppées sur leurs flancs, s'avancent comme un cap au milieu de la tempête. Ladmirault fait face à la Villette ; sur sa droite, Clinchant occupe le IXe; Douai se présente place Vendôme ; Vinoy donne la main à Cissey qui opère sur la rive gauche. Les fédérés n'occupent plus à cette heure que la moitié à peine de Paris.

Le reste appartient au massacre. On se bat encore à l'extrêmité d'une rue que la partie conquise est déjà saccagée. Malheur à qui possède une arme, un uniforme; malheur à qui se trouble ; malheur à qui est dénoncé par un ennemi politique ou privé. On l'entraine. Chaque corps a son bourreau réglementaire, le prévôt. Mais, pour hâter la besogne, il y a des prévôtés supplémentaires dans les rues. La victime y est amenée, fusillée. La fureur aveugle du soldat, encouragée par les hommes d'ordre, sert leurs haines, liquide les dettes.

Le vol suit le massacre. Les boutiques des commerçants qui ont servi la Commune ou que leurs concurrents accusent, sont mises au pillage. On brise les meubles, on enlève les objets précieux. Bijoux, vins, liqueurs, comestibles, linge, parfumerie, disparaissent dans les havre-sacs des soldats.

Quand M. Thiers apprit la chute de Montmartre, il crut la bataille éteinte et le télégraphia aux préfets. Depuis six semaines il ne cessait de dire que, les remparts franchis, les insurgés fuiraient; mais Paris, contre toutes les habitudes des hommes de Sédan et de Metz, se défendait rue par rue, maison par maison, et plutôt que de se rendre il brûlait.

Une lueur aveuglante se dresse avec la nuit. Les Tuileries brûlent ; la Légion d'honneur, le Conseil d'État, la cour des Comptes. De formidables détonations partent du palais des rois dont les murs s'écroulent, les vastes coupoles s'effondrent. Les flammes tantôt lentes, tantôt vives comme des dards, sortent de cent croisées. Le flot rouge de la Seine reflète les monuments et double l'incendie. Chassées par un souffle de l'est, les flammes irritées se dressent contre Versailles et disent au vainqueur de Paris qu'il n'y retrouvera plus sa place et que ces monuments monarchiques n'abriteront plus de monarchie. La rue du Bac, la rue de Lille, la Croix-Rouge jettent en l'air des colonnes lumineuses. De la rue Royale à St-Sulpice, on dirait un mur de feu que la Seine traverse. Des tourbillons de fumée voilent tout l'ouest de Paris et les spirales de flammes qui s'élancent des fournaises, retombent en pluie d'étincelles sur les quartiers voisins.

Onze heures. Allons à l'Hôtel-de-Ville. Les sentinelles poussées fort avant préviennent toute surprise. De loin en loin quelque bec de gaz tremble dans l'obscurité. A plusieurs

barricades il y a des torches et même des feux de bivouac. Celle du square St-Jacques en face du boulevard, faite de grands arbres dont le vent agite les branches, parle et se meut dans l'ombre redoutable.

La façade de la Maison commune rougit des flammes lointaines. Les statues que les reflets déplacent, s'agitent dans leur cadre. Les cours intérieures bouillonnent de foule et de tumulte. Des prolonges d'artillerie, des charrettes, des omnibus bourrés de munitions roulent à grand fracas sous les voûtes assourdissantes. Les fêtes du baron Haussmann n'éveillèrent pas d'aussi sonores échos. La vie et la mort, le râle et le rire se coudoient dans les escaliers, à chaque étage, baignés par la même lumière éblouissante du gaz.

Les couloirs inférieurs sont encombrés de gardes nationaux roulés dans leurs couvertures. Des blessés geignent sur leurs matelas rougis ; des civières dressées le long des murs dégouttent de filets de sang. On apporte un commandant qui n'a plus face humaine. Une balle a troué la joue, enlevé les lèvres, broyé les dents. Incapable d'articuler un son, ce brave agite un drapeau rouge, sommant ceux qui reposent de le remplacer au combat.

Dans la fameuse chambre de Valentine nous saluons le cadavre de Dombrowski couché sur le lit de satin bleu. Une seule bougie laisse tomber sa demie lueur triste sur l'héroïque soldat. Le visage d'une blancheur de neige est calme, le nez fin, la bouche délicate ; la petite barbe blonde se relève en pointe. Deux aides-de-camp assis dans les coins obscurs veillent silencieux. Un autre esquisse à la hâte les derniers traits de son général.

Le double escalier de marbre est rempli d'allées et de

venues. Les sentinelles préservent à peine le cabinet du délégué. Delescluze signe des ordres, muet, blafard, comme un spectre. Les angoisses de ces derniers jours ont bu tout ce qui lui restait de vie. Sa voix n'est plus qu'un râle. Le regard et le cœur vivent seuls encore dans ce moribond.

Deux ou trois officiers de sang-froid préparent les ordres, timbrent, expédient les dépêches. Beaucoup d'officiers et de gardes entourent la table. Nul discours ; quelques conversations par groupes. Si l'espoir a pâli, la résolution n'a pas diminué.

Quels sont ces officiers qui ont quitté leur uniforme, ces membres de la Commune, ces fonctionnaires qui ont rasé leur barbe ? Que viennent-ils faire ici parmi les braves ? Ranvier qui rencontre ainsi déguisés deux de ses collègues des plus empanachés pendant le siége, les apostrophe et menace de les fusiller s'ils ne vont aussitôt dans leurs arrondissements.

Un grand exemple ne serait pas inutile. D'heure en heure toute discipline sombre. A ce moment même, le Comité Central qui se croit investi du pouvoir par l'abdication du Conseil lance un manifeste où il fait des conditions : — Dissolution de l'Assemblée et de la Commune ; l'armée quittera Paris ; le gouvernement sera provisoirement confié aux délégués des grandes villes qui feront élire une Constituante ; amnistie réciproque. — Un ultimatum de vainqueur. Ce réve fut affiché sur quelques murs et jeta un nouveau désarroi dans la résistance.

De temps en temps quelque clameur plus grande s'élève de la place. On fusille un espion contre la barricade de l'avenue Victoria. Quelques-uns paient d'audace et pénètrent même dans les conseils les plus intimes. Ce soir à l'Hôtel-de-

Ville, Bergeret vient de recevoir l'autorisation verbale d'incendier les Tuileries, quand un individu se présente de sa part réclamant cet ordre par écrit. Il parle encore lorsque Bergeret rentre. « Qui vous a envoyé ? » dit-il au personnage. — « Bergeret. » — « Où l'avez-vous vu ? » — « A côté, il n'y a qu'un instant. »

Dans cette soirée, Raoul Rigault ne prenant d'ordre que de lui seul et sans consulter aucun de ses collègues, se rendit à la prison de Ste-Pélagie, et signifia à Chaudey qu'il allait mourir. Chaudey protesta, dit qu'il était républicain, jura qu'il n'avait pas donné l'ordre de faire feu le 22 janvier. Cependant, il était à cette heure la seule autorité de l'Hôtel-de-Ville. Ses protestations se brisèrent contre la résolution de Rigault. Conduit dans le chemin de ronde, Chaudey fut passé par les armes ainsi que trois gendarmes faits prisonniers le 18 mars. Pendant le premier siége, il avait dit à des partisans de la Commune : « Les plus forts fusilleront les autres. » Il mourut peut-être de ce mot.

CHAPITRE XXIX.

« Nos vaillants soldats se conduisent de manière à
» inspirer la plus haute estime, la plus grande admira-
» tion à l'étranger. »

Discours de M. Thiers à l'Assemblée Nationale, le 24 Mai 1871.

MERCREDI 24. LES MEMBRES DE LA COMMUNE ÉVACUENT L'HOTEL-DE-VILLE. LE PANTHÉON EST PRIS. LES VERSAILLAIS FUSILLENT LES FÉDÉRÉS PAR CENTAINES. LES FÉDÉRÉS FUSILLENT SIX OTAGES, LA NUIT DU CANON.

Les défenseurs des barricades, déjà sans renforts et sans munitions, restent encore sans vivres, abandonnés aux seules ressources du quartier. Beaucoup, exténués, vont chercher quelque nourriture. Leurs camarades ne les voyant pas revenir se désespèrent. Les chefs des barricades s'efforcent de les retenir.

A dix heures, Brunel reçoit l'ordre d'évacuer la rue Royale. Il va aux Tuileries dire à Bergeret qu'il peut tenir encore. A minuit, le Comité de Salut Public lui envoie de nouveau un ordre formel de se replier. Forcé d'abandonner

le poste qu'il a si bien défendu pendant deux jours, le brave commandant évacue d'abord ses blessés puis ses canons par la rue St-Florentin. Les fédérés suivent ; à la hauteur de la rue Castiglione, ils sont assaillis par des coups de feu.

Ce sont les Versaillais. Maîtres de la rue de la Paix et de la rue Neuve des Capucines, ils ont envahi la place Vendôme entièrement déserte, et, par l'hôtel du Rhin, pris à revers la barricade de la rue Castiglione. Les fédérés de Brunel abandonnent la rue de Rivoli, forcent les grilles du jardin, suivent les quais et regagnent l'Hôtel-de-Ville. L'ennemi n'ose pas les poursuivre et il n'occupa qu'au petit jour le ministère de la marine depuis longtemps évacué.

Le reste de la nuit, le canon se tait. L'Hôtel-de-Ville a perdu son animation. Les fédérés dorment sur la place ; dans les bureaux, les membres des comités et les officiers prennent quelques instants de repos. A trois heures, un officier d'état-major arrive de Notre-Dame occupée par un détachement de fédérés. Il vient dire au Comité de Salut Public que l'Hôtel-Dieu contient huit cents malades qui peuvent souffrir du voisinage de la lutte ; le Comité donne l'ordre d'évacuer la cathédrale afin de préserver les malheureux.

Le soleil vient éteindre la clarté des incendies. Le jour se lève radieux mais sans rayon d'espoir pour la Commune. Paris n'a plus d'aile droite. Son centre est rompu. Toute offensive est impossible. La prolongation de sa résistance ne peut plus servir qu'à témoigner de sa foi.

De bonne heure, les Versaillais s'ébranlent sur tous les points. Ils poussent leurs têtes de colonnes vers le Louvre, le Palais-Royal, la Banque, le Comptoir d'escompte, le square Montholon, le boulevard Ornano et la ligne du Nord. Dès

quatre heures, ils canonnent le Palais-Royal autour duquel se livrent des combats acharnés. A sept heures, ils sont à la Banque et à la Bourse. De là, ils descendent sur la pointe St-Eustache où la résistance est acharnée. Beaucoup d'enfants se battent avec les hommes. Quand les fédérés furent tournés et massacrés sur place, ces enfants eurent l'honneur de n'être pas exceptés.

Rive gauche, les troupes remontent péniblement les quais et toute la partie du VIe qui borde la Seine. Au centre, la barricade de la Croix-Rouge a été évacuée pendant la nuit, comme celle de la rue de Rennes que trente hommes ont tenue pendant deux jours. Les Versaillais peuvent alors s'engager dans les rues d'Assas et Notre-Dame-des-Champs. A l'extrême droite, ils gagnent le Val-de-Grâce et s'avancent contre le Panthéon.

A huit heures, une quinzaine de membres de la Commune réunis à l'Hôtel-de-Ville, décident de l'évacuer. Deux seulement protestent. Le IIIe arrondissement coupé de rues étroites, bien barricadées, couvre sûrement le flanc de l'Hôtel-de-Ville qui défie toute attaque de front et par les quais. Dans ces conditions de défense, se replier c'est fuir, c'est dépouiller la Commune du lambeau d'autorité qui lui reste. Mais, pas plus que l'avant-veille, on ne sait rassembler deux idées saines. On craint tout parce ce qu'on ne sait rien voir. Déjà le commandant du Palais-Royal a reçu l'ordre d'évacuer l'édifice après l'avoir incendié. Il a protesté, déclaré qu'il pouvait tenir encore ; l'ordre a été renouvelé. Tel est l'effarement qu'un membre propose la retraite sur Belleville. Autant vaudrait abandonner de suite le Château-d'Eau et la Bastille.

Comme d'habitude le temps s'écoule en causeries. Le gouverneur de l'Hôtel-de-Ville va et vient impatient.

Tout-à-coup les flammes jaillissent au sommet du beffroi. Une heure après, l'Hôtel-de-Ville n'est plus qu'un brasier. Le vieil édifice, témoin de tant de parjures, où tant de fois le peuple installa les pouvoirs qui le mitraillèrent, craque et tombe avec son véritable maître. Au bruit des pavillons qui s'abîment, des voûtes et des cheminées s'écroulant, des sourdes détonations et des explosions éclatantes, se mêle la voix sèche des canons de la grande barricade St-Jacques qui balaie la rue de Rivoli.

La Guerre et tous les services s'acheminent vers la mairie du XIe. Delescluze a protesté contre l'abandon de l'Hôtel-de-Ville et prédit que cette retraite découragerait bien des combattants.

On évacua le lendemain l'Imprimerie Nationale où le *Journal Officiel* parut le 24 pour la dernière fois. Comme un *Officiel* qui se respecte il est en retard d'un jour. Il contient les proclamations de l'avant-veille et quelques détails sur la bataille qui ne vont pas au-delà du mardi matin.

Cette fuite de l'Hôtel-de-Ville coupe la défense en deux, accroit la difficulté des communications. Les officiers d'état-major qui n'ont pas disparu, parviennent avec peine au nouveau quartier-général. Ils sont arrêtés à toutes les barricades, contraints de porter des pavés. S'ils montrent leurs dépêches, invoquent l'urgence, on dit : « Il n'y a plus de galons aujourd'hui! » La colère qu'ils inspirent depuis longtemps éclate ce matin même. Rue Sedaine, près de la place Voltaire, un jeune officier de l'état-major général, le comte de Beaufort est reconnu par des gardes du 166e bataillon qu'il a

menacé quelques jours auparavant au ministère de la guerre Arrêté pour avoir voulu violer la consigne, Beaufort s'était emporté jusqu'à dire qu'il purgerait le bataillon. Or, la veille, près de la Madeleine, le bataillon a perdu soixante hommes et il croit à une vengeance de Beaufort. Cet officier est arrêté et conduit devant un conseil de guerre qui s'installe dans une boutique du boulevard. Beaufort rappelle ses services, à Neuilly, à Issy, et produit de tels certificats que l'accusation est abandonnée. Néanmoins les juges décident qu'il servira comme simple garde dans le bataillon. Quelques uns des assistants renchérissent et le nomment capitaine. Il sort triomphant. La foule, qui ne connait pas ses explications, gronde en le voyant libre; un garde se précipite sur lui. Beaufort a l'imprudence de tirer son revolver. Il est aussitôt saisi et rejeté dans la boutique. Le chef d'état-major n'ose pas venir au secours de son officier. Delescluze accourt, demande un sursis, dit que Beaufort sera jugé. On ne veut rien entendre. Il faut céder pour éviter une mêlée affreuse. Beaufort, conduit dans le terrain vague situé derrière la mairie, est passé par les armes.

A deux pas de cette fureur, les grands élans de l'âme. Au Père-Lachaise, le corps de Dombrowski reçoit les derniers honneurs. On l'y avait transporté pendant la nuit. Durant le trajet, à la Bastille, il s'était passé une touchante scène. Les fédérés de ces barricades avaient arrêté le cortége et placé le cadavre au pied de la colonne de Juillet. Des hommes, la torche au poing, formèrent autour une chapelle ardente, et tous les fédérés vinrent l'un après l'autre mettre un baiser sur le front du général. Pendant le défilé, les tambours battaient au champ. Le corps, enveloppé d'un drapeau rouge est main-

tenant confié au cercueil. Vermorel, le frère du général, ses officiers et deux cents gardes environ sont debout, tête nue. « Le voilà ! s'écrie Vermorel, celui qu'on accusait de trahir! Il a donné un des premiers sa vie pour la Commune. Et nous, que faisons-nous au lieu de l'imiter? » Il continue, flétrissant les lâchetés et les paniques. Sa parole, embrouillée d'ordinaire, court, échauffée par la passion, comme une coulée de métal fondu : « Jurons de ne sortir d'ici que pour mourir ! » Ce fut sa dernière parole ; il devait la tenir. Les canons à deux pas couvraient sa voix par intervalles. Il y eut bien peu de ces hommes qui ne pleurèrent pas.

Heureux ceux là qui auront de telles funérailles. Heureux ceux qui seront ensevelis dans la bataille, salués par leurs canons, pleurés par leurs amis.

A ce moment même, on passait par les armes l'agent versaillais qui s'était flatté de corrompre Dombrowski. Vers midi, les Versaillais poussant avec vigueur leur attaque de la rive gauche avaient enlevé l'Ecole des Beaux-Arts, l'Institut, la Monnaie que son directeur, Camélinat, ne quitta qu'à la dernière minute. Sur le point d'être cerné dans l'île Notre-Dame, Ferré avait donné l'ordre d'évacuer la Préfecture de Police et de la détruire. On mit au préalable en liberté les 450 détenus, arrêtés pour des délits peu graves. Un seul prisonnier, Vaysset, fut retenu. On le fusilla sur le Pont-Neuf, devant la statue de Henri IV. Au moment de mourir, il dit ces paroles étranges : « Vous répondrez de ma mort au comte de Fabrice. » (1)

Les Versaillais, négligeant la Préfecture, s'engagent dans la rue Taranne et les rues avoisinantes. On les arrête deux

(1) Le commandant des troupes Allemandes.

heures à la barricade de la place de l'Abbaye que les habitants du quartier aident à tourner. Dix-huit fédérés sont fusillés. Plus à droite, les troupes pénètrent place St-Sulpice, où elles occupent la mairie du VIe. De là, elles s'engagent d'un côté rue St-Sulpice, de l'autre par la rue de Vaugirard dans le jardin du Luxembourg. Après deux jours de lutte, les braves fédérés de la rue Vavin se replient et font éclater sur leur retraite la poudrière du jardin du Luxembourg. La commotion suspend un moment le combat. Le palais n'est pas défendu. Quelques soldats traversent le jardin, brisent les grilles qui regardent la rue Soufflot, traversent le boulevard et surprennent la première barricade de cette rue.

Trois barricades s'étagent devant le Panthéon. La première à l'entrée de la rue Soufflot ; elle vient d'être prise. La seconde au milieu ; la troisième va de la mairie du VIe à l'École de Droit. Varlin et Lisbonne, à peine échappés de la Croix-Rouge et de la rue Vavin, sont accourus faire face encore à l'ennemi. Malheureusement, les fédérés ne veulent entendre à aucun chef, restent sur la défensive et, au lieu d'attaquer la poignée de soldats ainsi aventurés, laissent le temps aux renforts d'arriver.

Le gros des Versaillais atteint le boulevard St-Michel par les rues Racine et de l'École de Médecine que les femmes ont défendues. Le pont St-Michel cesse son feu faute de munitions. Dès lors les soldats peuvent traverser en masse le boulevard et arriver jusqu'auprès de la place Maubert. En même temps, à droite, ils ont remonté la rue Mouffetard. A quatre heures, la montagne Ste-Geneviève à peu près abandonnée, est envahie par toutes ses pentes. Ses rares défenseurs s'éparpillent. Ainsi tomba le Panthéon, presque sans lutte comme Mont-

martre. Comme à Montmartre aussi les massacres commencèrent immédiatement. Quarante prisonniers furent, l'un devant l'autre, fusillés rue St-Jacques, sous les yeux et par les ordres d'un colonel.

Rigault fut tué dans ces parages. Les soldats, voyant un officier fédéré frapper à la porte d'une maison de la rue Gay-Lussac, firent feu sur lui sans l'atteindre. La porte s'ouvrit, Rigault entra. Les soldats suivirent au pas de course, se précipitèrent dans la maison, saisirent le propriétaire qui prouva son identité et s'empressa de livrer Rigault. Les soldats l'entrainèrent au Luxembourg. Rue Royer-Collard, un colonel d'état-major rencontra l'escorte et demanda le nom du prisonnier. Rigault répondit bravement : « Vive la Commune ! A bas les assassins ! » Il fut aussitôt jeté au mur et fusillé. Que cette fin courageuse lui soit largement comptée.

Quand on apprit au XIe la chute du Panthéon si vaillamment défendu en juin 1848, on cria tout de suite au traître. Mais qu'avaient donc fait le Conseil et le Comité de Salut Public pour la défense de ce poste capital. A la mairie comme à l'Hôtel-de-Ville, on délibérait.

A deux heures, dans la salle de la bibliothèque, des membres de la Commune, du Comité Central, les officiers supérieurs et les chefs de service étaient réunis. Delescluze parla le premier et un grand silence se fit, car le moindre chuchotement aurait couvert sa voix moribonde. Il dit que tout n'était pas perdu, qu'il fallait tenter un grand effort, qu'on tiendrait jusqu'au dernier souffle. Les acclamations l'interrompirent. Il pria chacun de donner son avis. « Je propose, dit-il, que les membres de la Commune, ceints de leur écharpe, passent en revue, sur le boulevard Voltaire, tous les bataillons

qu'on pourra rassembler. Nous nous dirigerons ensuite à leur tête sur les points à reconquérir. »

L'idée parut grande et transporta l'assistance. Jamais, depuis la séance où il avait dit que certains élus du peuple sauraient mourir à leur poste, Delescluze n'avait remué aussi profondément les cœurs. La fusillade lointaine, le canon du Père-Lachaise, le bourdonnement confus des bataillons qui entouraient la mairie heurtaient et parfois éteignaient sa parole. Voyez au milieu de cette déroute ce vieillard debout, les yeux pleins de lumière, la main droite levée défiant le désespoir, ces hommes armés tout suants de la bataille, suspendant leur souffle pour aspirer cette voix qui semble monter de la tombe ; il n'est pas une scène plus solennelle dans les mille tragédies de ce jour.

Les propositions les plus vigoureuses s'amoncèlent. Sur la table est ouverte une grande caisse de dynamite. Un geste imprudent fait sauter la mairie. On parle de couper les ponts, de soulever les égouts. Que valent ces éclats de paroles ! C'est de bien autres munitions qu'il nous faut. Où est le directeur du génie qui d'un geste, a-t-il dit, peut entr'ouvrir des gouffres? Disparu. — Disparu aussi le chef d'état-major de la Guerre. Depuis l'exécution de Beaufort, il a senti souffler un mauvais vent pour ses aiguillettes. On continue de motionner et on motionnera encore. Le Comité Central veut bien déclarer qu'il se subordonnera au Comité de Salut Public. Il semble convenu à la fin que le chef de la XIme légion groupera tous les fédérés réfugiés dans le XIme. Peut-être parviendra-t-il à former les colonnes dont Delescluze a parlé.

Le délégué visite les défenses. De solides préparatifs se font à la Bastille. Rue St-Antoine, à l'entrée de la place, on

achève une barricade garnie de trois pièces d'artillerie. Une autre, à l'entrée du faubourg, couvre les rues de Charenton et de la Roquette. Là, comme partout, on ne garde pas les côtés. Les gargousses, les obus sont empilés le long des maisons, à la merci de tous les projectiles. On arme en toute hâte les abords du XIe. A l'intersection des boulevards Voltaire et Richard-Lenoir une barricade s'élève avec des tonneaux, des pavés et d'énormes balles de papier. Cet ouvrage inabordable de front sera également tourné. En avant, a l'entrée du boulevard Voltaire, place du Château-d'Eau, un mur de pavés s'élève haut de deux mètres. Derrière ce rempart mortel, assistés seulement par deux pièces de canons, les fédérés arrêteront pendant 24 heures toutes les colonnes versaillaises débouchant sur la place du Château-d'Eau. A droite, le bas des rues Oberkampf, d'Angoulême, le faubourg du Temple, la rue Fontaine-au-roi et l'avenue des Amandiers sont déjà sur la défensive. Plus haut, dans le Xe, on retrouve Brunel arrivé le matin même de la rue Royale et, comme Varlin, comme Lisbonne, impatient de nouveaux périls. Une grande barricade ferme l'intersection des boulevards Magenta et de Strasbourg ; la rue du Château-d'Eau est barrée ; les ouvrages des portes St-Denis et St-Martin auxquels on a travaillé nuit et jour, se garnissent de combattants.

Les Versaillais ont pu, vers une heure, s'emparer de la gare du Nord en tournant la rue Stéphenson et les barricades de la rue de Dunkerque; mais le chemin de fer de Strasbourg, deuxième ligne de défense de la Villette, soutient leur choc et notre artillerie les inquiète beaucoup. Sur les buttes Chaumont, Ranvier qui gouverne la défense de ces quartiers a établi trois obusiers de 12, deux pièces de 7 près du Temple

de la Sybille, deux pièces de 7 au mamelon inférieur. Cinq canons enfilent la rue Puebla et protègent la Rotonde. A la hauteur des carrières d'Amérique il y a deux batteries de trois pièces. Au Père Lachaise, cinq pièces tirent sans relâche sur les quartiers envahis, secondées par des canons de gros calibre établis au bastion 24.

Le IXe arrondissement est plein de fusillades. Nous perdons beaucoup de terrain au faubourg Poissonnière. Malgré leur succès aux Halles, les Versaillais ne peuvent entamer le IIIe arrondissement. Le boulevard de Sébastopol l'abrite de son large bras et la caserne du Prince Eugène commande la rue Turbigo. Le IIe arrondissement aux trois quarts occupé, se débat encore sur les bords de la Seine à partir du Pont-Neuf. Les barricades de la rue Victoria et du quai de Gèvres tiendront jusqu'à la nuit. Nos canonnières ont été abandonnées. L'ennemi les réarme.

Le seul succès de notre défense est à la Butte aux Cailles. Là, sous l'impulsion de Wroblewski, la résistance se change en offensive. Pendant la nuit, les Versaillais ont tâté nos positions ; dès les premières lueurs ils s'élancent à l'assaut. Les fédérés ne les attendent pas et courent à leur rencontre. Quatre fois les Versaillais sont repoussés ; quatre fois ils reviennent ; quatre fois ils reculent. Les soldats découragés n'écoutent plus leurs officiers.

Ainsi la Villette et la Butte aux Cailles, les deux extrémités, ne fléchissent pas, mais que de trouées sur toute la ligne. De tout leur Paris de dimanche, les fédérés ne possèdent plus que les XIe, XIIe, XIXe, XXe arrondissements et une partie seulement des IIIe, Ve et XIIIe.

Ce jour là, le massacre prend ce vol furieux qui distança

en quelques heures la St-Barthélemy. On n'a tué jusqu'ici que les fédérés où les gens dénoncés. Il n'y a plus maintenant ni amis ni neutres. Quand le Versaillais vous a fixé, il faut mourir. Quand il fouille une maison, tout y passe. «Ce ne sont plus des soldats accomplissant un devoir » disait un journal conservateur *La France*. Et, en effet, ce sont des hyènes assoiffées de sang et de pillage. Dans certains coins, il suffit d'avoir une montre pour être fusillé. Les cadavres sont fouillés ; les correspondants des journaux étrangers appelaient ces vols la dernière perquisition. Et ce jour même, M. Thiers disait impudemment à l'Assemblée : « Nos vaillants soldats se conduisent de manière à inspirer la plus haute estime, la plus grande admiration à l'étranger. »

Alors fut inventée cette légende des pétroleuses qui, née de la peur et propagée par la presse, coûta la vie à des centaines de malheureuses. Le bruit court que des furies jettent du pétrole enflammé dans les caves. Toute femme mal vêtue ou qui porte une boite au lait, une fiole, une bouteille vide, est dite pétroleuse. Traînée, en lambeaux, contre le mur le plus proche, on l'y tue à coups de revolver (1).

Les évadés des quartiers envahis viennent porter la nouvelle de ces massacres à la mairie du XIe. Là, même confusion qu'à l'Hôtel-de-Ville, plus resserrée et plus menaçante. Les cours étroites sont pleines de fourgons, de cartouches et de poudre. Chaque marche de l'escalier principal est garnie de femmes qui cousent des sacs pour les barricades. Dans la salle des mariages où Ferré a transporté la Sûreté générale, le délégué, assisté de deux secrétaires, donne des

(1) Le côté monstrueusement idiot de la légende est que les pétroleuses sont censées opérer dans les quartiers occupés par l'armée.

ordres, vise des permis, interroge les gens qu'on lui amène, décide, d'une voix polie, douce et basse, avec une grande tranquillité d'esprit. Plus loin, dans les pièces qu'occupe la Guerre, des officiers, des chefs de service reçoivent, expédient des dépêches ; quelques-uns, comme à l'Hôtel-de-Ville font leur devoir avec sang-froid. Certains hommes, à cette heure, se révèlent d'une trempe extraordinaire surtout parmi les acteurs secondaires du mouvement. Ils sentent que tout est perdu, qu'ils vont mourir, peut-être même de la main des leurs, car la fièvre du soupçon souffle et tue, et ils restent dans la fournaise, le cœur calme, l'esprit lucide. Jamais gouvernement n'eut à sa disposition plus de ressources, d'intelligences, d'héroïsmes que le Conseil de la Commune ; jamais aucun ne fut plus inférieur à ses mandants.

A sept heures et demie, un grand bruit se fait devant la prison de la Roquette où l'on a transporté la veille les trois cents ôtages détenus à Mazas. Dans une foule de gardes nationaux exaspérés des massacres, un délégué de la Sûreté se tient et dit : « Puisqu'on fusille les nôtres, six ôtages vont être exécutés. Qui veut former le peloton ? »

« Moi! moi! » crie-t-on de plusieurs côtés. L'un s'avance et dit : « Je venge mon père. » — Un autre : « Je venge mon frère. » — Moi, dit un garde, ils ont fusillé ma femme. » Chacun met en avant ses droits à la vengeance. Trente hommes sont choisis et entrent dans la prison.

Le délégué parcourt le registre d'écrou, désigne l'archevêque Darboy, le président Bonjean, Jecker, les jésuites Allard, Clerc, Ducoudray. Jecker est en dernier lieu remplacé par le curé Deguerry.

Ils descendent dans le chemin de ronde. Darboy balbutie :

« Je ne suis pas l'ennemi de la Commune, j'ai fait ce que j'ai pu. J'ai écrit deux fois à Versailles. » Il se remit un peu quand la mort lui apparut inévitable. Bonjean ne tient pas debout.. « Qui nous condamne? » dit-il. — « La justice du peuple? » — « Oh! celle-là n'est pas la bonne, » riposte le président. Un des prêtres se jette dans l'angle d'une guérite et découvre sa poitrine. Ils font quelques pas et, au détour d'un angle, trouvent le peloton d'exécution. Quelques hommes les apostrophent; le délégué ordonne le silence. Les ôtages se placent contre le mur et l'officier du peloton leur dit : « Ce n'est pas nous qu'il faut accuser de votre mort, mais Versailles qui fusille nos prisonniers. » Il fait le geste et les fusils partent. Les ôtages tombent en arrière, sur une même ligne, à distance égale. Darboy seul reste debout, blessé à la tête, une main en l'air. Une seconde décharge le couche à côté des autres.

La justice aveugle des révolutions punit à travers les premiers venus les crimes accumulés de leur caste.

A huit heures, les Versaillais serrent de près la barricade de la porte St-Martin. Leurs obus ont depuis longtemps allumé le théâtre ; les fédérés pressés par ce brasier sont contraints de se replier.

Cette nuit, les troupes bivouaquent devant le chemin de fer de Strasbourg, la rue St-Denis, l'Hôtel-de-Ville occupé vers 9 heures, l'Ecole polytechnique, les Madelonnettes et le parc Montsouris. Elles figurent une sorte d'éventail dont le point fixe est le Pont-au-Change, la Seine le bord droit, celui de gauche, les rues du faubourg St-Martin et de Flandre, l'arc de cercle les fortifications. L'éventail va se refermer sur Belleville qui occupe le centre.

Paris continue de brûler avec rage. La porte St-Martin, l'église St-Eustache, la rue Royale, la rue de Rivoli, les Tuileries, le Palais-Royal, l'Hôtel-de-Ville, les théâtres, le Châtelet, la rive gauche depuis la Légion d'honneur jusqu'à Notre-Dame, se détachent très rouges dans la nuit très noire. Les caprices de l'incendie échafaudent une flamboyante architecture d'arceaux, de coupoles, d'édifices chimériques. D'énormes champignons blancs, des nuages d'étincelles qui jaillissent en l'air attestent des explosions formidables. Chaque minute, des étoiles s'allument et s'éteignent à l'horizon. Ce sont les canons de Bicêtre, du Père-Lachaise, des buttes Chaumont qui tirent à plein fouet sur les quartiers envahis. Les batteries versaillaises répondent du Panthéon, du Trocadéro, de Montmartre. Tantôt les coups se succèdent à intervalles réguliers, tantôt c'est un roulement sur toute la ligne. On tire au hasard, en furieux, à l'aveugle. Les obus impatients éclatent à moitié course. La ville entière est emportée dans un tourbillon de flammes et de fumée.

Quels hommes que cette poignée qui, sans chefs, sans espoir, sans retraite, disputent leurs derniers pavés comme s'ils cachaient la victoire. L'hypocrite réaction leur fait un crime des incendies comme si, dans la guerre, le feu n'était pas une arme toute naturelle, comme si les obus versaillais n'avaient pas allumé autant d'édifices au moins que ceux des fédérés. Et ce même bourgeois qui parlait de « tout brûler » (1) devant les Prussiens, appelle un scélérat ce peuple qui préféra s'en-

(1) « Tout brûler ! J'ai entendu ces paroles des gens les plus sages et les plus vertueux. » *Jules Favre*, *Enquête sur le 18 Mars*, t. 2, p. 42. — « Plutôt Moscou que Sédan! » écrivait pendant le premier siége, un de ces sages et vertueux hommes, M. Jules Simon.

sevelir dans les ruines plutôt que d'abandonner sa religion, sa propriété, sa famille, à la coalition de despotes mille fois plus cruels et plus durables que l'étranger.

A onze heures, deux officiers entrent dans la chambre de Delescluze et lui apprennent l'exécution des ôtages. Il écoute, sans cesser d'écrire, le récit qu'on lui fait, d'une voix saccadée et demande seulement « Comment sont-ils morts ? » Quand les officiers sont partis, Delescluze se tourne vers l'ami qui travaille avec lui et, cachant sa figure dans ses mains : « Quelle guerre! dit-il, quelle guerre ! » Mais il connait trop les révolutions pour se perdre en réflexions inutiles, et, dominant ses pensées, il s'écrie : « Nous saurons mourir ! »

Pendant toute la nuit, les dépêches se succèdent sans relâche, toutes réclamant des canons et des hommes sous menace d'abandonner telle ou telle position.

Mais où trouver des canons ? Et les hommes commencent à devenir aussi rares que le bronze.

CHAPITRE XXX.

JEUDI 25. TOUTE LA RIVE GAUCHE TOMBE AUX MAINS DES TROUPES. DELESCLUZE MEURT. LES BRASSARDIERS ACTIVENT LE MASSACRE. LES MEMBRES DE LA COMMUNE ÉVACUENT LA MAIRIE DU XIme.

Quelques milliers d'hommes — les fédérés sont maintenant un contre douze — ne peuvent tenir indéfiniment une ligne de bataille de plusieurs kilomètres. La nuit venue, beaucoup vont chercher un peu de repos. Les Versaillais qui guettent occupent leurs barricades, et les premières lueurs du jour voient le drapeau tricolore là où, la veille, au soir flottait le drapeau rouge.

On évacue dans l'obscurité la plus grande partie du Xe arrondissement dont les pièces d'artillerie sont transportées au Château-d'Eau. Brunel et les braves pupilles de la Commune se maintiennent encore rue Magnan et sur le quai Jemmapes, la troupe tenant le haut du boulevard Magenta.

Sur la rive gauche, les Versaillais établissent des batteries à la place d'Enfer, au Luxembourg et au bastion 81. Plus de

cinquante canons ou mitrailleuses sont braqués sur la Butte-aux-Cailles. Désespérant de l'enlever d'assaut, Cissey veut l'écraser par son artillerie. De son côté, Wroblewski ne reste pas inactif. Outre les 175e et 176e bataillons, il a dans ses lignes le légendaire 101e qui fut aux troupes de la Commune comme la 32e brigade à l'armée d'Italie. Depuis le 3 avril, le 101e ne s'est pas couché. Jour et nuit, le fusil chaud, il rôde aux tranchées, dans les villages, dans la plaine. Les Versaillais d'Asnières, de Neuilly s'enfuient dix fois devant lui. Il leur a pris trois canons qui le suivent partout comme des dogues fidèles. Tous enfants du XIIIe et du quartier Mouffetard, indisciplinés, indisciplinables, farouches, rauques, habits et drapeau déchirés, n'écoutant qu'un ordre, celui de marcher en avant, au repos ils se mutinent et, à peine sortis du feu, il faut les y replonger. Serizier les commande, ou plutôt les accompagne, car leur rage seule commande à ces démons. Pendant que, de front, ils tentent des surprises, enlèvent des avant-postes, tiennent les soldats en alarme, Wroblewski, découvert sur sa droite depuis la prise du Panthéon, assure ses communications avec la Seine par une barricade au pont d'Austerlitz et garnit de canons la place Jeanne-d'Arc pour battre les troupes qui s'aventureront le long de l'embarcadère.

Ce jour, M. Thiers osa télégraphier à la province que le maréchal Mac-Mahon venait, une dernière fois de sommer les fédérés. C'était un odieux mensonge ajouté à tant d'autres. Comme Cavaignac, en 48, il voulut au contraire prolonger le combat. Il savait que ses obus incendiaient Paris, que le massacre des prisonniers, des blessés, entrainerait fatalement celui des ôtages. Mais que lui faisait le sort de quelques prêtres et de quelques gendarmes ? Qu'im-

portait à la bourgeoisie de triompher sur des ruines si, sur ces ruines, elle pouvait écrire : « Paris fit la guerre aux privilégiés, Paris n'est plus ! »

L'Hôtel-de-Ville et le Panthéon au pouvoir des troupes, leurs efforts se concentrent sur le Château-d'Eau, la Bastille et la Butte-aux-Cailles. A quatre heures, Clinchant reprend sa marche vers le Château-d'Eau. Une colonne, partant de la rue Paradis,suit les rues du Château-d'Eau et de Bondy ; une autre s'avance contre les barricades du boulevard Magenta et de Strasbourg, pendant qu'une troisième, de la rue des Jeuneurs, pousse sa pointe entre les boulevards et la rue Turbigo. Le corps Douay, sur la droite, appuie le mouvement et s'efforce de remonter le IIIe par les rues Charlot et de Saintonge. Vinoy s'avance vers la Bastille par les petites rues qui s'embranchent sur la rue St-Antoine, les quais de la rive droite et ceux de la rive gauche. Cissey, d'une stratégie plus modeste, canonne la Butte-aux-Cailles devant laquelle ses hommes reculent depuis si longtemps.

Des scènes pénibles se passent dans les forts. Wroblewski dont ils couvraient l'aile gauche, comptait pour les conserver sur l'énergie du membre de la Commune commissaire délégué. La veille au soir, le commandant de Montrouge avait abandonné ce fort et s'était replié sur Bicêtre avec sa garnison. Le fort de Bicêtre ne devait pas tenir beaucoup plus. Les bataillons déclarèrent qu'ils voulaient rentrer en ville pour défendre leurs quartiers. Le délégué ne sut pas les retenir, malgré ses menaces. Toute la garnison rentra dans Paris après avoir encloué les canons. Les Versaillais occupèrent aussitôt les deux forts évacués, et y établirent des batteries contre le fort d'Ivry et la Butte-aux-Cailles.

L'attaque générale de la Butte ne commence qu'à midi. Les Versailiais suivent le rempart jusqu'à l'avenue d'Italie et la route de Choisy, ayant pour objectif la place d'Italie qu'ils attaquent aussi du côté des Gobelins. Les avenues d'Italie et de Choisy sont défendues par de puissantes barricades qu'il ne faut pas songer à forcer; mais celle du boulevard St-Marcel que protège d'un côté l'incendie des Gobelins, peut être tournée par les nombreux jardins dont ce quartier est coupé. Les Versaillais y réussissent. Ils s'emparent d'abord de la rue des Cordillières-St-Marcel où vingt fédérés qui refusent de se rendre sont massacrés ; puis ils s'engagent dans les jardins. Pendant trois heures la fusillade longue, acharnée, enveloppe la Bùtte foudroyée par les canons versaillais six fois plus nombreux que ceux de Wroblewski.

La garnison d'Issy arrive vers une heure. En quittant le fort elle avait mis le feu à une mine qui fit sauter deux bastions. Des cavaliers versaillais pénétrèrent dans le fort abandonné. Il n'y eut donc pas de lutte comme voulut le faire croire M. Thiers dans un de ces bulletins où il mêlait très habilement la vérité au mensonge.

Sur la rive droite, vers dix heures, les Versaillais arrivent à la barricade du faubourg St-Denis près de la prison St-Lazare, la tournent et fusillent dix-sept fédérés (1). De là, ils vont occuper la barricade St-Laurent à la jonction du bou-

(1) Sommés plusieurs fois de se rendre, les fédérés répondirent : « Vive la Commune ! » On les colla contre le mur de la prison et ils tombèrent au même cri. L'un d'eux serrait encore contre lui le drapeau rouge de la barricade. Devant cette foi, l'officier versaillais ressentit quelque honte. Il se tourna vers les assistants accourus des maisons voisines et, à plusieurs reprises il dit, pour se justifier : « Ils l'ont voulu ! ils l'ont voulu ! Pourquoi ne se rendaient-ils pas ! » Comme si tous les combattants n'étaient pas régulièrement massacrés sans merci.

levard de Sébastopol, établissent des batteries contre le Château-d'Eau, et, par la rue des Récollets, ils s'engagent sur le quai Valmy. A droite, leur débouché sur le boulevard St-Martin est retardé par la rue de Lancry contre laquelle ils tiraillent du théâtre de l'Ambigu-Comique. Dans le IIIe arrondissement, on les arrête rue Meslay, rue Nazareth, rue du Vert-bois, rue Charlot, rue de Saintonge. Le IIe, envahi de tous côtés, dispute encore sa rue Montorgueuil. Plus près de la Seine, Vinoy parvient, par des rues détournées, à se glisser dans le Grenier d'Abondance. Pour l'en déloger, les fédérés incendient ce bâtiment dont l'occupation commande la Bastille.

Trois heures. — Les Versaillais envahissent de plus en plus le XIIIe. Leurs obus tombent sur la prison de l'avenue d'Italie. Les fédérés l'évacuent et font sortir les prisonniers parmi lesquels se trouvent les Dominicains d'Arcueil. La vue de ces prêtres, doublement odieux, exaspère les combattants. Spontanément, leurs fusils partent, et les apôtres de l'Inquisition tombent sous les balles au moment où ils s'enfuient par l'avenue. Tous les autres prisonniers sont respectés.

Wroblewski avait reçu depuis le matin l'ordre de se replier sur le XIe. Il persistait à tenir et avait transporté le centre de sa résistance un peu en arrière,place Jeanne d'Arc. Mais les Versaillais, maîtres de l'avenue des Gobelins, font à la mairie du XIIIe leur jonction avec les colonnes des avenues d'Italie et de Choisy. Un de leurs détachements continue de filer le long du rempart et s'engage sur le remblai du chemin de fer d'Orléans ; déjà les pantalons rouges se montrent au boulevard St-Marcel. Wroblewski, sur le point d'être cerné de tous les côtés, est bien forcé de consentir à la retraite. D'ailleurs, les chefs secondaires avaient reçu, comme le géné-

ral, l'ordre de se replier. Protégé par le feu du pont d'Austerlitz, l'habile défenseur de la Butte-aux-Cailles passe en ordre la Seine avec ses canons et un millier d'hommes. Un certain nombre de fédérés qui s'obstinent à rester dans le XIIIe sont cernés et faits prisonniers.

Les Versaillais n'osent inquiéter la retraite de Wroblewski bien qu'ils occupent une partie du boulevard St-Marcel, la gare d'Orléans et que leurs canonnières remontent la Seine. Arrêtées un moment à l'entrée du canal St-Martin, elles franchissent l'obstacle en forçant de vapeur et, le soir, aident à l'attaque du XIe arrondissement.

Toute la rive gauche est à l'ennemi. La Bastille et le Château-d'Eau deviennent le centre du combat.

On rencontre maintenant au boulevard Voltaire tous les hommes de cœur qui n'ont pas péri ou dont la présence n'est pas indispensable dans leurs quartiers. Un des plus actifs est Vermorel qui montra pendant toute cette lutte un courage fait d'entrain et de sang-froid. A cheval, ceint de l'écharpe rouge, il parcourait les barricades, encourageant les hommes, cherchant, amenant des renforts. A la mairie, une nouvelle réunion s'était teuue vers midi. Vingt deux membres de la Commune y assistaient ; une dizaine défendaient leurs arrondissements; les autres avaient disparu. Arnold exposa que, la veille au soir, le secrétaire de M. Washburne ambassadeur des Etats-Unis, était venu offrir la médiation des Allemands. La Commune, disait-il, n'avait qu'à envoyer des commissaires à Vincennes, pour régler les conditions d'un armistice. Le secrétaire introduit en séance, renouvela cette déclaration. La discussion s'ouvrit. Delescluze manifestait beaucoup de répugnance. Quel motif poussait l'étranger à intervenir ? Pour

arrêter les incendies et conserver leur gage, lui disait-on. Mais, leur gage, c'était le gouvernement versaillais dont le triomphe n'était plus douteux à cette heure. D'autres affirmaient gravement que la défense acharnée de Paris inspirait de l'admiration aux Prussiens. Personne ne demanda si cette proposition insensée ne cachait pas un piége, si le prétendu secrétaire n'était pas tout simplement un espion. On se cramponna en noyés à cette dernière chance de salut. Arnold exposa même les bases d'un armistice pareilles à celles du Comité Central. Quatre membres de la réunion, dont Delescluze, furent chargés d'accompagner à Vincennes le secrétaire américain.

Ils arrivèrent à trois heures à la porte de Vincennes. Le commissaire de police leur refusa le passage. Ils montrèrent leurs écharpes, leurs cartes de membres de la Commune. Le commissaire exigeait un laissez-passer de la Sûreté. Pendant cette discussion, les fédérés accoururent. « Où allez-vous ? » dirent-ils. — « A Vincennes. » — « Pourquoi ? » — « En mission. » Il y eut un douloureux débat. Les fédérés crurent que les membres de la Commune voulaient fuir la bataille. On allait même leur faire un mauvais parti, quand quelqu'un reconnut Delescluze. Ce nom sauva les autres ; mais le commissaire de police exigeait toujours un laissez-passer.

Un des délégués courut le chercher à la mairie du XIe. Même devant l'ordre de Ferré, les gardes refusèrent d'abaisser le pont-levis. Delescluze les apostropha, dit qu'il s'agissait du salut commun. Prières, menaces, rien ne put déraciner la pensée d'une défection. Delescluze revint, agité d'un tremblement extraordinaire. On l'avait pu soupçonner un instant d'une lâcheté ; ce fut pour lui le coup de la mort.

Il trouva aux abords de la mairie une foule criant après des drapeaux surmontés d'aigles qu'on venait, disait-on, de prendre aux Versaillais. On ramenait des blessés de la Bastille. Madame Dimitrieff, blessée elle-même, soutenait Frankel blessé à la barricade du faubourg. Wroblewski arrivait de la Butte-aux-Cailles. Delescluze lui proposa le commandement général. « Avez-vous quelques mille hommes résolus ? » dit Wroblewski. « Quelques centaines au plus, » répondit le délégué. Wroblewski ne pouvait accepter aucune responsabilité de commandement dans des conditions si inégales et il continua la lutte comme soldat. C'est le seul général de la Commune qui ait montré les qualités d'un chef de corps. Il demandait toujours qu'on lui envoyât les bataillons dont personne ne voulait, se faisant fort de les utiliser.

L'attaque se rapproche de plus en plus du Château-d'Eau. Cette place, construite pour arrêter les faubourgs et qui rayonne sur huit larges avenues, n'a pas été véritablement fortifiée. Les Versaillais, maîtres des Folies-Dramatiques et de la rue du Château-d'Eau, l'attaquent en tournant la caserne. Maison par maison, ils arrachent la rue Magnan aux pupilles de la Commune. Brunel, ayant fait face à l'ennemi pendant quatre jours, tombe, la cuisse traversée. Les pupilles l'emportent sur un brancard, à travers la place du Château-d'Eau pleine de balles.

De la rue Magnan, les Versaillais sont vite dans la caserne. Les fédérés, trop peu nombreux pour défendre ce monument énorme, doivent l'évacuer.

La chute de cette position découvre la rue Turbigo. Les Versaillais peuvent dès lors se répandre dans tout le haut du IIIe et ils cernent le Conservatoire des Arts-et-Métiers. Après

une assez longue lutte, les fédérés abandonnent la barricade du Conservatoire, laissant une mitrailleuse chargée. Une femme aussi reste. Au moment où les soldats sont à portée, elle lance sur eux la mitraille.

Les barricades des boulevards Voltaire et du Théâtre Déjazet supportent désormais tout le feu de la caserne du Prince-Eugène, du boulevard Magenta, du boulevard St-Martin, de la rue du Temple et de la rue Turbigo. Derrière leurs fragiles abris, les fédérés reçoivent vaillamment cette avalanche. Que de gens sont appelés héros qui n'ont jamais montré la centième partie de ce courage simple, sans effet de théâtre, sans histoire, qui surgit pendant ces journées en mille endroits de Paris. Au Château-d'Eau, une jeune fille de 19 ans, habillée en fusilier-marin, rose et charmante, aux cheveux noirs bouclés, se bat tout un jour avec acharnement. A cette même place, un lieutenant est tué devant la barricade. Un enfant de 15 ans, Dauteuille, va ramasser sous les balles le képi du mort et le rapporte aux applaudissements de ses compagnons.

Dans la bataille des rues, les enfants se montrent, comme en rase campagne; aussi grands que les hommes. A une barricade du faubourg du Temple, le plus enragé tireur est un enfant. La barricade prise, tous ses défenseurs sont fusillés. C'est au tour de l'enfant. Il demande trois minutes de répit : « Sa mère demeure en face; qu'il puisse lui porter sa montre d'argent, *afin qu'au moins elle ne perde pas tout.* » L'officier, involontairement ému, le laisse partir, croyant bien ne plus le revoir. Trois minutes après, l'enfant crie : « Me voilà ! » saute sur le trottoir, et, lestement, s'adosse au mur près des cadavres

de ses camarades. O, immortel Paris, tant qu'il y naîtra de ces hommes.

La place du Château-d'Eau est ravagée par un cyclone. Les murs s'effritent sous les obus et sous les bombes. Des blocs énormes sont projetés; les lions de la fontaine traversés ou jetés bas; la vasque qui la surmonte est tordue. L'incendie sort de vingt maisons. Les arbres n'ont plus de feuilles et leurs branches cassées pendent comme des membres emportés que soutient encore un lambeau de chair. Les jardins retournés fournissent des nuages de poussière. La main invisible de la mort s'abat sur chaque pavé.

A sept heures moins un quart environ, près de la mairie, nous aperçûmes Delescluze, Jourde et une centaine de fédérés marchant dans la direction du Château-d'Eau. Delescluze dans son vêtement ordinaire, chapeau, redingote et pantalon noir, écharpe rouge autour de la ceinture, peu apparente comme il la portait habituellement, sans armes, s'appuyant sur une canne.Redoutant quelque panique au Château-d'Eau, nous suivîmes le délégué. Quelques uns de nous s'arrêtèrent à l'église St-Ambroise pour prendre des armes. Nous rencontrâmes ensuite un négociant d'Alsace, arrivé depuis cinq jours à Paris, et qui, après avoir fait le coup de feu s'en retournait la cuisse traversée; plus loin, Lisbonne qui, ayant trop défié la mort, était venu tomber au Château-d'Eau comme Brunel : on le ramenait sans un souffle; enfin,Vermorel, blessé à côté de Lisbonne, et que ses collègues Theisz et Avrial emportaient sur une civière, laissant derrière lui de grosses gouttes de sang. Nous restâmes ainsi un peu en arrière de Delescluze. A cinquante mètres de la barricade les

gardes qui l'accompagnaient s'effacèrent, car les projectiles obscurcissaient l'entrée du boulevard.

Delescluze, lui, continua de marcher. Voici la scène ; nous l'avons vue ; qu'elle se grave dans les mémoires. Le soleil se couchait. Le vieux proscrit, sans regarder s'il était suivi, s'avançait du même pas, le seul être vivant sur le boulevard. Arrivé à la barricade, il obliqua à gauche et gravit les pavés. Pour la dernière fois, cette face austère, encadrée dans sa barbe blanche nous apparut tournée vers la mort. Subitement, Delescluze disparut. Il venait de tomber, foudroyé, sur la place du Château-d'Eau.

Quelques hommes voulurent le relever. Trois sur quatre tombèrent raides morts. On ne pouvait plus songer qu'à la barricade, rallier ses rares défenseurs. Le membre de la Commune, Johannard, presque au milieu de la chaussée, élevant son fusil et pleurant de rage, criait à ceux qui hésitaient : « Non! vous n'êtes pas dignes de défendre la Commune! » La nuit tomba. Nous revinmes navrés, laissant, abandonné aux outrages d'un adversaire sans respect de la mort, le corps de notre ami.

Il n'avait prévenu personne, même ses plus intimes. Silencieux, n'ayant pour confident que sa conscience sévère, Delescluze marcha vers la barricade comme les anciens Montagnards, allèrent à l'échafaud. La longue journée de sa vie avait épuisé ses forces. Il ne lui restait plus qu'un souffle; il le donna. Les Versaillais ont dérobé son corps ; mais sa mémoire restera ensevelie dans le cœur du peuple tant que la France sera la terre-mère de la Révolution. Il ne respira que pour la justice. Ce fut son talent, sa science, l'étoile polaire de sa vie. Il l'appela, il la confessa trente ans à travers l'exil,

les prisons, les injures, dédaigneux des persécutions qui brisaient ses os. Jacobin, il tomba avec des hommes du peuple pour la défendre. Ce fut sa récompense de mourir pour elle, les mains libres, au soleil, à son heure, sans être affligé par la vue du bourreau.

Que l'on compare la mort du ministre de la guerre de la Commune avec les lâchetés des généraux bonapartistes, se sauvant de la mort en rendant leur épée.

Les Versaillais s'acharnent toute la soirée contre l'entrée du boulevard Voltaire protégée par l'incendie des deux maisons d'angle. Du côté de la Bastille, ils ne dépassent guère la place Royale ; mais ils entament le XIIe. Abrités par la muraille du quai, ils avaient, dans la journée, pénétré sous le pont d'Austerlitz. Le soir, couverts par leurs canonnières et leurs batteries du Jardin des Plantes, ils arrivent jusqu'auprès de Mazas.

Notre aile droite a mieux tenu. Les Versaillais n'ont pu dépasser la ligne du chemin de fer de l'Est. Ils attaquent de loin la rue d'Aubervilliers aidée par les feux de la Rotonde. Du haut des buttes Chaumont, Ranvier canonne vigoureusement Montmartre, quand une dépêche du Comité de Salut Public lui affirme que le drapeau rouge flotte au moulin de la Galette. Ranvier,n'y pouvant croire, refuse de discontinuer son feu.

Le soir, les Versaillais forment devant les fédérés une ligne brisée qui, partant du chemin de fer de l'Est, passant au Château-d'Eau et près de la Bastille,aboutit au chemin de fer de Lyon. Il ne reste à la Commune que deux arrondissements intacts les XIXe et XXe, et la moitié environ des XIe et XIIe.

Le Paris de Versailles n'a plus face civilisée. La peur, la colère, la bêtise féroce étouffent tout sentiment humain (1). Les soupiraux des caves sont murés par ordre de l'armée qui veut accréditer la légende des pétroleuses. Les gardes nationaux de l'ordre sortent de leurs trous, orgueilleux du brassard, viennent s'offrir aux officiers (2), fouillent les maisons (3), revendiquent l'honneur de présider aux fusillades. Par eux, le flot des prisonniers grossit tellement qu'il faut centraliser le carnage afin d'y suffire. On pousse les victimes dans les cours des mairies, des casernes, des édifices publics, où on les fusille par troupeaux. Quand la fusillade ne suffit pas, la mitrailleuse fauche. Tous ne meurent pas du coup et, la nuit, il sort de ces monceaux sanglants des agonies désespérées.

L'ombre ramène le spectacle des incendies. Où les rayons du soleil ne laissaient voir que des nuages sombres, des brasiers apparaissent. Le Grenier d'Abondance illumine la Seine bien au-delà des fortifications. La colonne de Juillet, percée à jour par les obus qui ont enflammé son vêtement de couronnes et de drapeaux, flambe comme un torche gigantesque; le boulevard Voltaire s'allume du côté du Château-d'Eau.

(1) Un des journaux les plus acharnés contre la Commune, *Le Siècle*, disait dans son numéro du 26 au matin : « L'horrible spectacle des cadavres sanglants » et des habitations en flammes, provoque à cette heure dans les esprits les plus » fermes et les plus bienveillants une sorte de folie furieuse. On ne distingue » plus le juste de l'injuste, l'innocent du coupable. La vie des citoyens ne pèse » pas plus qu'un cheveu. Pour un cri, pour un mot, on est arrêté, fusillé ! »

(2) Dans le Xe arrondissement, l'ancien maire Dubail assisté du commandant du 109e bataillon guide les soldats à la chasse de ses anciens administrés.

(3) Ce jour même, Place Vendôme, chez Madame Fould, ils fusillent un individu qu'ils prennent pour Brunel. Ce fait fut longuement établi devant le tribunal civil.

La mort de Delescluze avait été si simple et si rapide qu'elle fut mise en doute même à la mairie du XIe. Vers minuit, quelques membres de la Commune s'entendirent pour évacuer la mairie. Quoi! Toujours fuir devant le plomb ! La Bastille est-elle prise ? Le boulevard Voltaire ne tient-il pas encore ? Toute la stratégie du Comité de Salut Public, tout son plan de bataille est de se replier. A deux heures, quand on demande un membre de la Commune pour soutenir la barricade du Château-d'Eau, on ne trouve que Gambon endormi dans un coin. Un officier le réveille et s'excuse. Le digne républicain répond : « Autant vaut que ce soit moi qu'un autre; moi j'ai vécu » et il part. Mais les balles balayent déjà le boulevard Voltaire jusqu'à l'église St-Ambroise. La barricade est déserte.

CHAPITRE XXXI.

« Le commandant Ségoyer a été pris par les scélérats
» qui défendaient la Bastille et, sans respect des lois de
» la guerre, a été immédiatement fusillé. »

M. Thiers aux Préfets, 27 Mai, 6 h. du soir.

LA RÉSISTANCE SE CONCENTRE DANS BELLEVILLE. VENDREDI, 52 OTAGES SONT FUSILLÉS RUE HAXO. SAMEDI 27, TOUT LE XXe EST ENVAHI. PRISE DU PÈRE LACHAISE. DIMANCHE 28, LA BATAILLE FINIT A ONZE HEURES DU MATIN. LUNDI 29, LE FORT DE VINCENNES EST RENDU.

Les soldats continuant leurs surprises nocturnes se glissent aux barricades désertes de la rue d'Aubervilliers et du boulevard de la Chapelle. Du côté de la Bastille, ils occupent la barricade de la rue St-Antoine au coin de la rue Castex, la gare du chemin de fer de Lyon, la prison Mazas ; dans le IIIe, toutes les défenses abandonnées du marché et du square du Temple. Ils atteignent les premières maisons du boulevard Voltaire et s'établissent aux Magasins-Réunis.

Dans l'ombre de la nuit, un officier versaillais fut surpris par nos avant-postes de la Bastille et fusillé, « sans respect des lois de la guerre » dit le lendemain M. Thiers. Comme si

depuis trois jours qu'il fusillait sans pitié des milliers de prisonniers, vieillards, femmes et enfants, M. Thiers suivait d'autre loi quė celle des sauvages.

L'attaque recommence au jour naissant. A la Villette, les Versaillais, franchissant la rue d'Aubervilliers, tournent et occupent l'usine à gaz abandonnée ; au centre, il gagnent le cirque Napoléon. A droite, dans le XII[e], ils envahissent sans lutte les bastions les plus rapprochés du fleuve. Un détachement suit le remblai du chemin de fer de Vincennes et occupe la gare, un autre le boulevard Mazas, l'avenue Lacuée, et pénètre dans le faubourg Saint-Antoine. La Bastille est ainsi pressée sur son flanc droit pendant que les troupes de la place Royale l'attaquent à gauche par le boulevard Beaumarchais.

Le soleil ne paraît point. Cette canonnade de cinq jours a provoqué la pluie qui accompagne ordinairement les grandes batailles. La fusillade a perdu sa voix brève et roule sourdement. Les hommes, harassés, mouillés jusqu'aux os, distinguent à peine dans ce voile humide le point d'où vient l'attaque. Les obus d'une batterie versaillaise établie à la gare d'Orléans bouleversent l'entrée de la Bastille. A sept heures, on annonce l'apparition des soldats dans le haut du faubourg St-Antoine. On y court avec des canons. Qu'il tienne, ou la Bastille est tournée.

Il tient bon. La rue d'Aligre, et l'avenue Lacuée rivalisent de dévouement. Retranchés dans les maisons, les fédérés se font tuer, mais ils ne cèdent ni ne reculent. Et, grâce à leur sacrifice, la Bastille disputera pendant six heures encore ses lambeaux de barricades, et ses maisons déchiquetées. Chaque pierre a sa légende dans cet œstuaire de la Révolution. Voici, enchassé dans la muraille, un biscaien lancé

en 89 par la forteresse. Adossés au même mur, les fils des combattants de Juin disputent le même pavé que leurs pères. Ici, les conservateurs de 48 ont fait rage, mais qu'est leur fureur auprès de ceux de 71 ! La maison du coin des boulevards Beaumarchais et Richard-Lenoir, le coin gauche de la rue de la Roquette, l'angle de la rue de Charenton s'écroulent à vue d'œil, comme un décor de théâtre. Dans ces ruines, sous ces poutres enflammées, des hommes tirent le canon, relèvent vingt fois le drapeau rouge, vingt fois abattu par les balles versaillaises. Impuissante, elle le sait bien, à triompher d'une armée entière, la vieille place glorieuse veut du moins faire une bonne mort.

Combien sont-ils à midi ? — Cent, puisqu'il y a le soir cent cadavres sur la barricade-mère. Rue Crozatier ils sont morts. Ils sont morts, rue d'Aligre, tués dans la lutte ou après le combat. Et comme ils meurent ! Rue Crozatier, c'est un artilleur de l'armée qui a passé au peuple le 18 Mars. Il est cerné. « On va te fusiller ! » crient les soldats. — Lui, hausse les épaules et répond : « On ne meurt qu'une fois ! » Plus loin, c'est un vieillard qui se débat. L'officier, par un raffinement de cruauté, veut le fusiller sur un tas d'ordures. « Je me suis battu bravement, dit le vieillard, j'ai le droit de ne pas mourir dans la merde. »

Du reste, on meurt bien partout. Ce jour même, Millière, arrêté sur la rive gauche, est amené à l'état-major de Cissey. Ce général d'Empire, perdu des plus sales débauches et qui termina sa carrière politique par une trahison, (1) avait fait

(1) Ministre de la guerre depuis 1871, il fut, en 1876, malgré les efforts désespérés de Mac-Mahon, expulsé du ministère non-seulement pour les malversations découvertes dans son budget, mais pour avoir abandonné à sa maîtresse, une Allemande, le plan d'un des nouveaux forts sous Paris, plan transmis à Berlin.

du Luxembourg, son quartier-général, un des abattoirs de la rive gauche. Le rôle de Millière avait été, pendant la Commune, purement de conciliation. Il n'avait pris aucune part à la bataille ; mais la haine des officiers pour tout ce qui est socialiste, celle de Jules Favre le guettait. L'assassin, le capitaine d'état-major Garcin, (1) a raconté, tête haute, son crime. Il faut lui laisser la parole devant l'histoire :

« Millière a été amené ; nous étions à déjeuner avec le général au restaurant de Tournon, à côté du Luxembourg. Nous avons entendu un très grand bruit et nous sommes sortis. On m'a dit : « C'est Millière. » J'ai veillé à ce que la foule ne se fit pas justice elle-même. Il n'est pas entré dans le Luxembourg, il a été arrêté à la porte. Je m'adressai à lui, et je lui dis : « Vous êtes bien Millière ? » — « Oui, mais vous n'ignorez pas que je suis député. » — « C'est possible, mais je crois que vous avez perdu votre caractère de député. Du reste, il y a parmi nous un député, M. de Quinsonnas, qui vous reconnaitra. »

» J'ai dit alors à Millière que les ordres du général étaient qu'il fut fusillé. Il m'a dit : « Pourquoi ? »

» Je lui ai répondu : « Je ne vous connais que de nom, *j'ai lu des articles de vous qui m'ont révolté ;* vous êtes une vipère sur laquelle on met le pied. Vous détestez la société. » Il m'a arrêté en disant avec un air signicatif : « Oh ! oui, je la hais, cette société. » — « Eh bien, elle va vous extraire de son sein, vous allez être passé par les armes. » — « C'est de la justice sommaire, de la barbarie, de la cruauté. » — « Et toutes les cruautés que vous avez commises, prenez-vous

(2) Depuis, promu aux grades supérieurs.

cela pour rien? Dans tous les cas, du moment que vous dites que vous êtes Millière, il n'y a pas autre chose à faire. »

» Le général avait ordonné qu'il serait fusillé au Panthéon, à genoux, pour demander pardon à la société du mal qu'il lui avait fait. Il s'est refusé à être fusillé à genoux. Je lui ai dit : « C'est la consigne, vous serez fusillé à genoux et pas autrement. » Il a joué un peu la comédie, il a ouvert son habit, montrant sa poitrine au peloton d'exécution. Je lui ai dit : « Vous faites de la mise en scène, vous voulez qu'on dise comment vous êtes mort ; mourez tranquillement cela vaut mieux. » — « Je suis libre, dans mon intérêt et dans l'intérêt de ma cause, de faire ce que je veux. » — « Soit, mettez vous à genoux. » Alors il me dit : « Je ne m'y mettrai que si vous m'y faites mettre par deux hommes. » Je l'ai fait mettre à genoux et on a procédé à son exécution. Il a crié : « Vive l'humanité ! » Il allait crier autre chose quand il est tombé mort. » (1)

« Vive l'humanité! » Le mot dit les deux causes : « Je tiens autant à la liberté pour les autres peuples que pour la France » disait un fédéré à un réactionnaire. (2) En 1871, comme en 1793, le combat de Paris est pour tous les opprimés.

La Bastille succombe vers deux heures. La Villette se dispute encore. Le matin, la barricade du coin du boulevard et de la rue de Flandre a été livrée par son commandant. Les

(1) Deux détails manquent à cette déposition qui donne la mesure morale des vainqueurs. Quand on emmena Millière pour le fusiller, les officiers de l'état-major lui dirent : « Va-t-en faire une conférence. » L'officier commandant le peloton déchargea son revolver sur le cadavre.

(2) Entendu et rapporté par l'auteur de l'ouvrage : *Le fond de la Société sous la Commune*. L'auteur ajoute spirituellement : « Où diable cet imbécile allait-il placer sa sollicitude. »

fédérés se concentrent en arrière sur la ligne du canal, et barricadent la rue de Crimée. La Rotonde, destinée à supporter le choc principal, est renforcée par une barricade sur le quai de la Loire. Le 269me qui, depuis deux jours, tient tête à l'ennemi, recommence la lutte derrière ces positions nouvelles. Cette ligne de la Villette étant très étendue, Ranvier et Passedouet vont chercher des renforts au XXe où se réfugient les débris de tous les bataillons.

Ils affluent devant la mairie qui distribue les logements et les bons de vivres. Près de l'église, les fourgons et les chevaux s'accumulent bruyamment. Le quartier-général et les différents services sont installés dans la rue Haxo et la cité Vincennes série de constructions coupées de jardins.

Les barricades sont nombreuses dans les rues inextricables de Ménilmontant, mais presque toutes tournées contre le boulevard. La route stratégique qui, sur ce point, domine le Père-Lachaise les buttes Chaumont et les boulevards extérieurs, n'est pas même gardée.

Du haut des remparts, on voit les Prussiens en armes. D'après les termes d'une convention précédemment conclue entre Versailles et le prince de Saxe, l'armée allemande, depuis le lundi, cernait Paris au nord et à l'est. Elle avait coupé le chemin de fer du nord, garni la ligne du canal du côté de St-Denis, posé des sentinelles de St-Denis à Charenton, dressé sur toutes les routes des barricades armées. Le jeudi, dès cinq heures du soir, cinq mille Bavarois descendirent de Fontenay, Nogent, Charenton et formèrent un cordon infranchissable de la Marne à Montreuil. Dans la soirée, un autre corps de cinq mille hommes occupa Vincennes avec quatre vingt pièces d'artillerie. A neuf heures, il cernait le fort et désarmait

les fédérés qui voulaient rentrer dans Paris. Il fit mieux, arrêta le gibier pour Versailles. Déjà, pendant le siége, les Prussiens avaient prêté un concours indirect à l'armée versaillaise. Leur entente cynique avec les conservateurs français apparut sans voiles, pendant les huit journées de mai. De tous les crimes de M. Thiers, un des plus odieux sera certainement d'avoir introduit les vainqueurs de la France dans nos discordes civiles et mendié leur aide pour écraser Paris.

Vers midi, le feu se déclare dans la partie ouest des docks de la Villette, immense entrepôt d'huile de pétrole, d'essences et de matières explosibles allumé par les obus des deux partis. Cet incendie nous force à quitter les barricades des rues de Flandre et Riquet. Les Versaillais, essayant de traverser le canal en bateau, les barricades de la rue de Crimée et de la Rotonde les arrêtent.

Vinoy continue de remonter le XIIe, après avoir laissé à la Bastille les quelques milliers d'hommes nécessaires aux perquisitions et aux fusillades. La barricade de la rue de Reuilly au coin du faubourg St-Antoine, tient quelques heures contre les soldats qui la canonnent du boulevard Mazas. En même temps, les Versaillais, suivant le boulevard Mazas et la rue Picpus, tendent vers la place du Trône qu'ils essayent aussi de tourner par les remparts. L'artillerie prépare et couvre leurs moindres mouvements. D'ordinaire, ils chargent les pièces à l'angle des voies qu'ils veulent réduire, les avancent, tirent et les ramènent à l'abri. Les fédérés ne pourraient atteindre cet ennemi invisible que par les hauteurs. Mais il est impossible d'y centraliser l'artillerie de la Commune. Cha-

que barricade veut posséder sa pièce sans s'inquiéter de voir où elle porte.

Il n'y a plus d'autorité d'aucune sorte. A l'état-major, pêle-mêle confus d'officiers ahuris, on ne connaît la marche de l'ennemi que par l'arrivée des débris de bataillons. Telle est la confusion que, dans ce lieu mortel aux traîtres, on voit, en uniforme de général, Du Bisson, chassé l'avant-veille de la Villette. Les rares membres de la Commune que l'on rencontre dans le XXe errent au hasard, absolument ignorés; mais ils n'ont pas renoncé à délibérer. Le vendredi, ils sont une douzaine rue Haxo, quand le Comité Central arrive et revendique la dictature. On la lui donne en lui adjoignant Varlin. Du Comité de Salut Public, personne ne parle plus.

Le seul de ses membres qui fasse figure est Ranvier d'une énergie superbe dans les batailles. Il fut, pendant ces journées, l'âme de la Villette et de Belleville, poussant les hommes, veillant à tout. Le 26, il lança une proclamation : « Citoyens du XXe, si nous succombons, vous savez quel sort nous est réservé... Aux armes !... De la vigilance, surtout la nuit... Je vous demande d'exécuter fidèlement les ordres... Prêtez votre concours au XIXe arrondissement ; aidez-le à repousser l'ennemi. Là est votre sécurité... N'attendez pas que Belleville soit lui-même attaqué... En avant donc... Vive la République ! »

Mais combien peu lisent ou entendent. Les obus de Montmartre qui, depuis la veille, écrasent Belleville et Ménilmontant, les cris, la vue des blessés se traînant de maison en maison cherchant des secours, les signes trop évidents d'une fin prochaine, précipitent les phénomènes ordinaires de la déroute. Les regards deviennent soupçonneux et farouches. Tout

individu sans uniforme court risque d'être fusillé s'il ne peut se recommander d'un nom connu. Les nouvelles qui arrivent de tous les points de Paris augmentent les angoisses et le désespoir. On sait que les soldats ne font point de quartier, qu'ils achèvent les blessés et même tuent les médecins (1) ; que tout individu pris avec un habit de garde national, chaussé de souliers d'ordonnance, ou dont les vêtements portent les traces de bandes fraîchement décousues, est sûr de son affaire : il est fusillé dans la rue ou dans la cour de sa maison ; que les combattants qui se rendent sous promesse de la vie sauve, sont massacrés ; que des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards sont emmenés à Versailles, tête-nue, et souvent tués en route ; qu'il suffit d'appartenir à un combattant ou de lui donner asile pour partager son sort ; on raconte les exécutions sans nombre des prétendues pétroleuses.

Vers six heures, une cinquantaine de gendarmes, ecclésiastiques, civils, remontent la rue Haxo enfermés dans un détachement. On croit tout d'abord à des prisonniers récemment faits et ils défilent au milieu du silence. Mais le bruit se répand que ce sont les ôtages de la Roquette. Ils vont mourir, dit-on. La foule grossit, les suit, les apostrophe, sans cependant les frapper. A six heures et demie, le cortége arrive dans la cité Vincennes. Les grilles se referment. La foule se répand dans les terrains qui avoisinent.

L'escorte pousse tumultueusement les ôtages contre une sorte de tranchée située au pied d'un mur. Les chassepots s'apprêtent. Un membre de la Commune accourt : « Que

(1) Appendice 17.

faites-vous! il y a là une poudrière, vous allez nous faire sauter! » Il espérait ainsi retarder l'exécution. D'autres, éperdus, vont de groupe en groupe, essaient de discuter, d'apaiser les colères. On les repousse, on les menace, et leur notoriété suffit à peine à les sauver de la mort.

Les chassepots partent de tous côtés. Peu à peu, les ôtages tombent. Au dehors, on applaudit. Et cependant, depuis deux jours, les soldats faits prisonniers traversaient Belleville sans soulever un murmure. Mais ces gendarmes, ces policiers, ces prêtres qui, vingt années durant, avaient piétiné Paris représentaient l'Empire, la bourgeoisie, les massacreurs, sous leurs formes les plus haïes.

Le matin même, on avait passé par les armes le complice de Morny, Jecker. Le Conseil de la Commune n'avait pas su le punir, la justice du peuple le saisit. Un peloton de quatre fédérés vint le prendre à la Roquette. Il parut se résigner très vite et causa même, chemin faisant. « Vous vous trompez dit-il, si vous croyez que j'ai fait une bonne affaire. Ces gens-là m'ont volé. » Il fut exécuté dans les terrains vagues qui touchent au Père-Lachaise du côté de Charonne.

Il n'y a pas eu de grands mouvements de troupes pendant cette journée. Les corps Douay et Clinchant bordent le boulevard Richard-Lenoir. La double barricade en arrière de Bataclan arrête l'invasion du boulevard Voltaire. Un général versaillais est tué dans la rue St-Sébastien. La place du Trône se défend encore par les barricades Philippe-Auguste. La Rotonde et le bassin de la Villette tiennent aussi. Vers la fin du jour, l'incendie gagne la partie des docks la plus rapprochée de la mairie.

Le soir, l'armée presse la résistance entre les fortifications

et une ligne courbe qui, des abattoirs de la Villette, aboutit à la porte de Vincennes en passant par le canal St-Martin, le boulevard Richard-Lenoir et la rue du faubourg St-Antoine. Ladmirault et Vinoy aux deux extrémités, Douai et Clinchant au centre.

La nuit du vendredi est sombre et fièvreuse dans Ménilmontant et Belleville ravagés par les obus. Au détour de chaque rue, les sentinelles exigent le mot d'ordre *(Boucholle-Belleville)* et souvent il ne suffit pas. Il faut justifier d'une mission, et chaque chef de barricade se croit le droit de refuser le passage. Les débris des bataillons continuent d'arriver en tumulte, et encombrent toutes les maisons. La plupart, ne trouvant plus d'asile, reposent en plein air, sous les obus qu'ils saluent en criant : « *Vive la Commune!* »

Dans la grande rue de Belleville, des gardes nationaux portent des bières sur leurs fusils croisés. Quelques hommes précèdent avec des torches. Le tambour bat. Ces combattants qui enterrent leurs camarades, sous les obus, silencieux, paraissent d'une grandeur touchante, étant eux-mêmes aux portes de la mort.

Pendant la nuit, les barricades de la rue d'Allemagne sont abandonnées. Mille hommes au plus ont combattu deux jours les vingt-cinq mille soldats de Ladmirault. Presque tous ces braves étaient des sédentaires et des enfants.

Les lueurs humides du samedi matin découvrent un paysage sinistre. Le brouillard est pénétrant, visqueux ; la terre détrempée. Des bouquets de fumée blanche s'élèvent péniblement au-dessus de la pluie ; c'est la fusillade. Les fédérés grelottent sous leurs capotes transpercées.

Dès l'aube, les barricades de la route stratégique, les

portes de Montreuil et de Bagnolet sont occupées par les troupes qui, sans aucune résistance, se répandent dans Charonne. Vers sept heures, elles s'établissent à la place du Trône dont les défenses ont été abandonnées. A l'entrée du boulevard Voltaire, les Versaillais mettent six pièces en batterie contre la mairie du XIe. Désormais certains du succès, les officiers veulent triompher avec fracas. Cette barricade contre laquelle ils tirent toute la journée du 27, n'a que deux pièces du tir le plus irrégulier. Plus d'un obus versaillais s'égare dans les jambes du Voltaire de bronze. Lui, de son rire sardonique, il semble rappeler à ses petits-neveux bourgeois le beau tapage qu'il leur a promis.

A la Villette, les soldats font de tous côtés des pointes, longent les fortifications, attaquent les rues Puebla et de Crimée. Leur gauche, encore engagée dans le haut du Xe, essaie d'enlever toutes les rues de cet arrondissement qui aboutissent au boulevard de la Villette. Leurs batteries de la rue de Flandre, des remparts, de la Rotonde, joignent leurs feux à celui de Montmartre et accablent d'obus les buttes Chaumont.

La barricade de la rue Puebla cède vers dix heures. Un marin resté seul, caché derrière les pavés, attend les Versaillais, décharge sur eux son revolver, puis la hache en main, il bondit dans leurs rangs. L'ennemi se déploie dans toutes les rues adjacentes jusqu'à la rue Ménadier que nos tirailleurs tiennent solidement. A la place des Fêtes, deux de nos pièces enfilent la rue de Crimée et protègent notre flanc droit.

A onze heures, neuf ou dix membres de la Commune se rencontrent rue Haxo. Un d'eux, Jules Allix, arrive

rayonnant. Tout va au mieux selon lui. Les quartiers du centre sont dégarnis ; il n'y a plus qu'à descendre en masse. D'autres, tout aussi malades, croient qu'ils feront cesser les massacres en se rendant aux Prussiens qui les remettront à Versailles. Là-dessus, on prend feu ; une note solennelle se rédige, quand Ranvier qui rôdait dans tous les coins cueillant un à un des hommes pour la défense des buttes Chaumont, tombe au milieu de la délibération, et s'écrie : « Allez donc vous battre au lieu de discuter ! » Cette parole d'un homme de bon sens, coupe court à la motion. Chacun tire de son côté. Ce fut la dernière rencontre de ces éternels délibérateurs.

A ce moment, les Versaillais occupent le bastion 16. A midi, le bruit se répand que les troupes arrivent par les rues de Paris et les remparts. Une foule d'hommes et de femmes, chassés de leurs maisons par les obus, assiègent la porte de Romainville et demandent à grands cris qu'on leur laisse gagner la campagne. A une heure, le pont-levis s'abaisse pour introduire les francs-maçons qui sont allés demander aux autorités allemandes si elles livreraient passage aux fugitifs. La foule se précipite au dehors et s'éparpille dans les premières maisons du village des Lilas. Des femmes, des enfants veulent pousser plus loin et traverser la barricade élevée au milieu de la route Le brigadier de gendarmerie de Romainville s'élance sur eux, criant aux Prussiens : « Tirez, mais tirez donc sur cette canaille ! » Un soldat prussien fait feu et blesse une femme.

Pendant ce temps, on avait relevé le pont-levis. Vers quatre heures, le colonel Parent, à cheval et précédé d'un trompette, osa, en son nom propre, aller demander le passage aux trou-

pes prussiennes. Dégradation inutile. L'officier répondit qu'il n'avait pas d'ordres et qu'il en référerait à St-Denis.

Le même jour, le membre de la Commune Arnold qui croyait encore à l'intervention américaine, alla aux avant-postes allemands porter une lettre pour M. Washburne. Il fut promené d'officier en officier, reçu assez durement et renvoyé avec la promesse que cette lettre serait transmise à l'ambassadeur.

Vers deux heures, plusieurs bataillons versaillais ayant balayé la route stratégique, arrivent à la rue de Crimée par la rue des Lilas et les terrains vagues des fortifications. On les arrête rue de Bellevue. De la place du Marché, trois canons unissent leur feu à celui de la place des Fêtes pour protéger les buttes Chaumont. Cinq artilleurs seulement servirent ces pièces toute la journée, bras nus, sans témoins, n'ayant besoin ni d'ordre ni de chef. A quatre heures, les canons des buttes se taisent n'ayant plus de munitions. Leurs servants vont rejoindre les tirailleurs des rues Ménadier, Fessart et des Annelets.

A cinq heures, Ferré amène rue Haxo les lignards de la caserne du Prince Eugène, transférés depuis le mercredi à la petite Roquette. La foule les regarde sans menace, car le peuple est sans haine pour le soldat, peuple comme lui. Ils sont casernés dans l'église de Belleville. Leur arrivée produit une diversion fatale. On accourt sur leur passage et la place des Fêtes se dégarnit. Les Versaillais arrivent, l'occupent, et les derniers défenseurs des buttes se replient sur le faubourg du Temple et la rue de Paris.

Pendant que le front cède, nous sommes attaqués par derrière. Depuis quatre heures de l'après-midi, les Versaillais

assiégent le Père-Lachaise. Il renferme deux cents fédérés résolus, mais sans discipline, sans prévoyance; les officiers n'ont pu parvenir à leur faire créneler les murs. Cinq mille Versaillais abordent l'enceinte de tous les côtés à la fois, pendant que l'artillerie du bastion fouille l'intérieur. Les pièces des fédérés n'ont presque plus de munitions depuis l'après-midi. A six heures, les Versaillais n'osant, malgré leur nombre, escalader l'enceinte, canonnent la grande porte du cimetière. Elle cède promptement malgré la barricade qui l'étaye. Alors commence une lutte désespérée. Abrités derrière les tombes, les fédérés disputent pied à pied leur refuge. On se joint dans d'affreux corps à corps. Il y a dans les caveaux des combats à l'arme blanche. Les hommes ennemis roulent et meurent dans les mêmes fosses. L'obscurité qui s'abat de bonne heure n'arrête pas le désespoir.

Le samedi soir, il n'y a plus aux fédérés que deux morceaux des XIe et XXe arrondissements. Les Versaillais campent place des Fêtes, rue Fessart, rue Pradier jusqu'à la rue Rebeval où ils sont contenus ainsi qu'au boulevard. Le quadrilatère compris entre la rue du Faubourg du Temple, la rue Folie-Méricourt, la rue de la Roquette et les boulevards extérieurs reste encore intact. Douai et Clinchant attendent sur le boulevard Richard-Lenoir que Vinoy et Ladmirault enlèvent les hauteurs et rabattent sur leurs fusils les fédérés.

Quelle nuit pour les rares combattants de ces dernières heures ! Il pleut à torrent. L'incendie de la Villette prête à ces ténèbres son aveuglante clarté. Les obus continuent de piler Belleville ; ils arrivent même jusqu'à Bagnolet et blessent des soldats prussiens.

Les blessés arrivent en masse à la mairie du XXe. Il n'y a pour les recevoir ni médecins, ni médicaments, ni matelas, ni couvertures, et les malheureux agonisent sans secours. Des espions surpris déguisés en gardes nationaux sont fusillés séance tenante, dans la cour. Les *Vengeurs de Flourens* arrivent, capitaine en tête, un grand et beau gars qui vacille sur son cheval. La cantinière, délirante, un mouchoir autour de son front saignant, jure et appelle ses hommes d'un hurlement de louve blessée. Entre les doigts irrités, les armes partent toutes seules. Le bruit des fourgons, les menaces, les lamentations, les fusillades, les sifflements d'obus, se mêlent dans un tumulte à rendre fou. Et qui n'a pas senti crouler sa raison dans ces heures effroyables ! Chaque minute apporte son désastre. Un garde accourt et dit : « La barricade Pradier est abandonnée ! » Un autre : « Il faut des hommes rue Rebeval ! » Un autre : « Rue des Prés, on se sauve ! » Il n'y a pour entendre ces glas que six ou sept membres de la Commune, parmi lesquels Trinquet, Ferré, Varlin, Ranvier. Et, désespérés de leur impuissance, brisés par ces huit jours sans sommeil et sans espoir, les plus forts s'affaissent dans la douleur.

Dès quatre heures, Vinoy et Ladmirault lancent leurs troupes le long des remparts sur la route stratégique restée sans défense, et ils se rejoignent promptement à la porte de Romainville. Vers cinq heures, les troupes occupent la barricade de la rue Rebeval au boulevard de la Villette et, par la rue Vincent et le passage du Renard, elles attaquent à revers les dernières barricades de la rue de Paris.

En même temps, une colonne partie du boulevard Philippe-Auguste pénètre dans la Roquette abandonnée depuis la

veille au soir et met en liberté les deux cents ôtages qui s'y trouvent. Quatre avaient été exécutés la veille dans la rue de la Roquette. La mairie du XXe n'est occupée qu'à huit heures. La barricade de la rue deParis,au coin du boulevard, reste défendue par le commandant du 191e et cinq ou six gardes qui tiennent jusqu'à épuisement de munitions.

A neuf heures, la résistance est réduite au petit carré que forment les rues du faubourg du Temple, des Trois Bornes, des Trois-Couronnes et le boulevard de Belleville. Deux ou trois rues du XXe se débattent encore, entre autres la rue Ramponneau. Une petite phalange de cinquante hommes, conduite par Varlin, Ferré, Gambon, l'écharpe rouge à la ceinture, le chassepot en bandoulière, descend la rue des Champs et débouche du XVe sur le boulevard. Un garibaldien d'une taille gigantesque porte devant eux un immense drapeau rouge. Ils entrent dans le XIe. Varlin et ses collègues vont défendre la barricade de la rue du faubourg du Temple et de la rue Fontaine-au-roi. Elle est inabordable de front, de face ; les Versaillais maîtres de l'hôpital St-Louis parviennent à la tourner par les rues St-Maur et Bichat.

A dix heures, les fédérés n'ont presque plus de canons, les deux tiers de l'armée les entourent. Qu'importe! Rue du faubourg du Temple, rue Oberkampf, rue St-Maur, rue Parmentier, on veut encore lutter. Il y a là des barricades qu'on ne peut tourner et des maisons qui n'ont pas d'issues. L'artillerie versaillaise les canonne jusqu'à ce que les fédérés aient consommé leurs munitions. La dernière cartouche brûlée, écrasés d'obus, ils se jettent sur les fusils qui les enferment.

Peu à peu la fusillade s'endort. Il y a de longs silences

Vers dix heures, le dernier coup de canon fédéré part de la rue de Paris que les Versaillais ont prise. La pièce bourrée à double charge exhale avec un fracas épouvantable le suprême soupir de la Commune de Paris.

La dernière barricade des journées de Mai est à la rue Ramponneau. Pendant un quart d'heure, un seul fédéré la défend. Trois fois il casse la hampe du drapeau versaillais arboré sur la barricade de la rue de Paris. Pour prix de son courage, le dernier soldat de la Commune réussit à s'échapper,

A onze heures, tout était fini. La place de la Concorde avait tenu deux jours ; la Butte-aux-Cailles, deux ; la Villette, trois ; le boulevard Voltaire, trois jours et demi. Sur les 79 membres de la Commune en fonctions le 21 mai, un était mort aux barricades, Delescluze ; un, Jacques Durand, avait été fusillé. Deux étaient grièvement blessés, Brunel et Vermorel qui mourut quelques jours après, prisonnier ; trois atteints, Oudet, Protot et Frankel. Les Versaillais avaient perdu très peu de monde. Nous avions 3,000 tués ou blessés. Les pertes de l'armée en Juin 48 et la résistance des insurgés avaient été relativement plus sérieuses. Mais les insurgés de Juin n'eurent en face d'eux que trente mille hommes ; ceux de Mai luttèrent contre cent trente mille soldats. L'effort de Juin ne dura que trois jours ; celui des fédérés persista sept semaines. La veille de Juin, l'armée révolutionnaire était intacte ; le 20 Mai elle était décimée. Ses plus vaillants défenseurs avaient péri aux avant-postes. Que n'eussent fait dans Paris les quinze mille hommes inutilement sacrifiés au dehors. Que n'eussent fait au Panthéon, à Montmartre, les braves de Neuilly, d'Asnières, d'Issy, de Vanves et de Cachan.

L'occupation du fort de Vincennes eut lieu le lundi 29. Ce fort, désarmé d'après les stipulations du traité de paix, n'avait pu prendre aucune part à la lutte. Sa garnison se composait de 350 hommes et de 24 officiers commandés par le chef de légion Faltot vétéran des guerres de Pologne et de Garibaldi, un des plus actifs le 18 Mars. On lui offrait un asile sûr. Il répondit que l'honneur lui défendait d'abandonner ses compagnons d'armes.

Le samedi, un colonel d'état-major vint négocier une capitulation. Faltot demandait des passeports en blanc, non pour lui, mais pour quelques-uns de ses officiers de nationalité étrangère. Sur le refus des Versaillais, Faltot commit la faute d'adresser la même demande aux Allemands. Mais Mac-Mahon, dans la prévision d'un siége, avait sollicité l'assistance du prince de Saxe (1), et l'Allemand veillait pour son confrère. Pendant ces pourparlers, le général Vinoy s'était ménagé des intelligences dans la place où quelques hommes tarés s'offraient à réduire les fédérés intraitables. De ces derniers était Merlet, garde-général du génie et de l'artillerie, ancien employé du génie militaire, capable, énergique et bien résolu à faire sauter la place plutôt que de la rendre. La poudrière contenait 10,000 kilogr. de poudre et 400,000 cartouches.

Le dimanche, à huit heures du matin, un coup de feu retentit dans la chambre de Merlet. On accourut ; il gisait à terre, la tête traversée par une balle de revolver. Le désordre de la chambre attestait une lutte. Un capitaine

(1) « *Maréchal Mac-Mahon à général Vinoy, 29 mai, à 10 h. 5 m. du matin. Sur vos propositions d'entrer dans le fort, le prince de Saxe a donné l'ordre d'élargir le blocus afin de laisser l'autorité française libre d'agir comme elle l'entendrait .. Il s'est engagé à conserver le blocus.* » Vinoy *La Commune* p. 430.

adjudant-major du 99e, B... avoua qu'il avait dispersé les éléments de la pile électrique au moyen de laquelle Merlet se disposait à faire sauter le fort.

Le lundi, vers midi, le colonel versaillais renouvela la proposition de se rendre. Depuis 24 heures, la lutte était terminée dans Paris. Les officiers délibérèrent et il fut convenu qu'on ouvrirait les portes. A trois heures, les Versaillais entrèrent. La garnison, ayant déposé les armes, était allé se ranger au fond de la cour. Neuf officiers furent enfermés à part.

La nuit, dans les fossés, à cent mètres de l'endroit où tomba le duc d'Enghien, ces neuf officiers s'alignèrent devant le peloton d'exécution. L'un d'eux, le colonel Delorme, se tourna vers le Versaillais qui commandait et lui dit : « Tâtez mon pouls, voyez si j'ai peur. »

CHAPITRE XXXII.

« Nous sommes d'honnêtes gens; c'est par les lois
» ordinaires que justice sera faite. Nous n'aurons
» recours qu'à la loi. »

M. Thiers à l'Assemblée Nationale, 22 Mai 1871.

LA FURIE VERSAILLAISE.
LES ABATTOIRS. LES COURS MARTIALES. MORT DE VARLIN. LES ENFOUISSEMENTS.

L'ordre régnait à Paris. Partout des ruines, des morts, de sinistres crépitements. Les officiers tenaient la chaussée, provocateurs, faisant sonner leur sabre ; les sous-officiers imitaient leur arrogance. Les soldats bivouaquaient sur toutes les grandes voies ; quelques uns, abrutis par la fatigue et le carnage, dormaient sur les trottoirs ; d'autres préparaient la soupe à côté des cadavres en chantant la chanson du pays.

Le drapeau tricolore pendait à toutes les croisées pour détourner les perquisitions. Les fusils, les gibernes, les uniformes s'amoncelaient dans les ruisseaux des quartiers populaires. Sur les portes, des femmes assises, la tête dans les poings, regardaient fixement devant elles, attendant un fils ou un mari qui ne devait pas revenir.

Dans les quartiers riches la joie hurlait. Les francs-fileurs des deux siéges, les manifestants de la rue de la Paix, beaucoup d'émigrés de Versailles avaient repris possession des boulevards. Depuis le jeudi, cette populace gantée, soyeuse, glapissante, courait après les prisonniers, acclamant les gendarmes qui conduisaient les convois (1), applaudissant aux tapissières sanglantes (2). Les pékins luttaient de désinvolture avec les militaires. Tel qui n'avait pas dépassé le café du Helder racontait la prise du Château-d'Eau, se vantait d'avoir fusillé sa douzaine de prisonniers. Des femmes élégantes et joyeuses allaient, en partie fine, regarder les cadavres et, pour jouir des valeureux morts, du bout de l'ombrelle, soulevaient les derniers vêtements.

« Habitants de Paris, dit Mac-Mahon, le 28 à midi, Paris est délivré ! Aujourd'hui la lutte est terminée ; l'ordre, le travail et la sécurité vont renaître. »

« Paris délivré » fut écartelé à quatre commandements sous les ordres des généraux Vinoy, Ladmirault, Cissey, Douay, et replacé sous le régime de l'état de siége levé par la Commune. Il n'y eut plus à Paris qu'un gouvernement, l'armée qui massacrait Paris. Les passants furent contraints de démolir les barricades, et tout signe d'impatience amena l'arrestation, toute imprécation la mort. On afficha que tout détenteur d'une arme serait immédiatement traduit devant un conseil de guerre ; que toute maison de

(1) « Avec quelle joie sereine l'œil se reposait sur les loyales figures de ces braves gendarmes qui, marchant d'un pas allègre aux flancs de la hideuse colonne, lui formaient un sévère et martial encadrement. » *Francisque Sarcey.*

Boulevard des Italiens, des femmes embrassèrent les bottes des cavaliers qui escortaient les convois.

(2) *Appendice* 18, A.

laquelle on tirerait serait livrée à une exécution sommaire. Tous les lieux publics furent fermés à onze heures du soir. A partir de cette heure, les officiers en uniforme purent seuls circuler librement, les patrouilles à cheval sillonnèrent les rues. L'entrée de la ville fut difficile et la sortie impossible. Les maraîchers ne pouvant aller et venir, les vivres faillirent manquer.

« La lutte terminée, » l'armée se transforma en un vaste peloton d'exécution. Le dimanche, plus de cinq mille fédérés pris aux environs du Père-Lachaise, furent amenés dans la prison de la Roquette. Un chef de bataillon se tenait à l'entrée, toisait les prisonniers et disait : « A droite » ou « A gauche. » Ceux de gauche étaient pour être fusillés. Leurs poches vidées, on les alignait devant un mur et on les abattait. En face du mur, deux ou trois prêtres, le nez dans leur bréviaire, marmottaient les prières des agonisants.

Du dimanche au lundi matin, dans la seule Roquette, on tua ainsi plus de dix neuf cents personnes (1). Le sang coulait à gros bouillons dans les ruisseaux de la prison. Même égorgement au Père-Lachaise, à l'Ecole Militaire, au parc Monceaux, au Luxembourg où les soldats, éreintés, appuyaient leurs fusils jusqu'à toucher les patients. Le mur de la terrasse contre laquelle s'adossaient les victimes, ruisselait de cervelles ; les exécuteurs piétinaient dans un marais de sang.

C'étaient là les boucheries sans phrases. Ailleurs, on conduisait les prisonniers devant les cours martiales dont Paris était couvert dpuis le lundi. Les officiers de la garde nationale honnête présidaient ou ils assistaient ceux de l'armée le

(1) *Appendice* 18, B.

sabre entre les jambes, le cigare aux dents.(1) L'interrogatoire durait un quart de minute. « Avez-vous pris les armes? Avez-vous servi la Commune? Montrez vos mains. » Si l'attitude résolue d'un prisonnier trahissait un combattant, si sa figure était ingrate, sans lui demander son nom, sa profession, sans tenir compte de son âge, on le déclarait *classé*. « Vous ? » disait-on au voisin, et ainsi de suite, jusqu'au bout de la file, sans excepter les femmes, les enfants, les vieillards. Quand un caprice épargnait quelque prisonnier, il était dit *ordinaire*, et réservé pour Versailles. Personne n'était libéré.

On livrait tout chaud les *classés* aux exécuteurs qui les emmenaient dans le jardin ou la cour la plus proche. Du Châtelet par exemple, ils étaient conduits à la caserne Lobau. (2) Là, à peine les portes refermées, les gendarmes tiraient sans même grouper leurs victimes devant un peloton. Quelques-unes, mal touchées, couraient le long des murs. Les gendarmes leur faisaient la chasse, les canardaient jusqu'à extinction de vie. Moreau, du Comité Central, périt dans une de ces fournées. Surpris, le jeudi soir, rue de Rivoli, il fut conduit au Châtelet et fusillé le lendemain.

Le massacre se poursuivait de la sorte, méthodiquement organisé, à l'Ecole Militaire, à la caserne Dupleix, au Lycée

(1) On saura tous les noms plus tard. Citons entre plus de cent : à la mairie du Ve, le lt colonel de la garde nationale Galle ; au collége Bonaparte, M. de Soulanges chef du 69e bataillon; à la mairie du XIIIe, MM. d'Avril chef du 4e bataillon, Lascol chef du 17e ; à l'Elysée, M. Ossude et le chef du 3e bataillon, M. de Saint-Genicz; à la mairie du VIIe, M. Blamont lieutenant au 17e bataillon; à la mairie du IXe, M. Charpentier ; au Luxembourg, MM. Gosselin, Parfait, Daniel du 115e. Au Châtelet, le colonel Vabre, qui avait, le 18 Mars, déguerpi de l'Hôtel-de-Ville, conquit en peu d'heures, malgré l'acharnement de ses collègues, une atroce célébrité.

(2) Appendice C.

Bonaparte, aux gares du nord et de l'est, au Jardin des Plantes, dans beaucoup de mairies et de casernes, concurremment avec les abattoirs. De grandes tapissières à clairevoie venaient chercher les cadavres et allaient se vider dans le square ou le terrain vague voisin.

Les victimes mouraient simplement, sans fanfaronnade (1). Beaucoup croisaient les bras devant les fusils, commandaient le feu. Des femmes, des enfants, suivaient leur mari et leur père, criant aux soldats : « Fusillez-nous avec eux ! » Et on les fusillait. On vit des femmes jusque là étrangères à la lutte, exaspérées par ces boucheries, descendre dans la rue, souffleter des officiers, puis se jeter contre un mur, attendant la mort. (2)

Cavaignac avait promis le pardon et il massacra. M, Thiers avait juré par les lois : il laissa carte-blanche à l'armée. Les officiers retour d'Allemagne, purent assouvir à volonté leur rage sur ce Paris qui leur avait fait l'injure de ne pas capituler ; les bonapartistes, venger sur les républicains les vieilles haines de l'Empire. Un général (Cissey très probablement) donna l'ordre de fusiller M. Cernuschi dont le crime était d'avoir offert cent mille francs pour la campagne anti-plébiscitaire de 70. (3) Tout individu de quelque notoriété populaire, était sûr de mourir. Le docteur Tony-Moilin, sans rôle pendant la Commune, mais qui avait été impliqué dans plusieurs procès politiques sous l'Empire, fut, en quelques minutes, jugé et condamné à mort, « non, voulurent bien lui dire ses juges, qu'il eut commis aucun acte qui la méritât, mais parce qu'il était un chef du parti socialiste, un de ces hommes dont un gouvernement prudent et sage doit se

(1) Appendice 18, D. — (2) Appendice 18, E. — (3) Appendice 18, F.

débarrasser quand il en trouve l'occasion légitime (1). » Les radicaux dont la haine contre la Commune était le mieux démontrée n'osèrent pas mettre le pied dans Paris de peur d'être compris dans l'égorgement.

L'armée, n'ayant ni police ni renseignements précis, tuait à tort et à travers. Le premier passant qui appelait quelqu'un d'un nom révolutionnaire le faisait fusiller par les officiers avides de toucher la prime. Ils fusillèrent un faux Billioray (2) malgré ses protestations désespérées. *Le Gaulois* publia lerécit d'un chirurgien militaire qui *connaissait* Vallès et avait assisté à son exécution (3). Des témoins oculaires affirmèrent avoir vu fusiller Lefrançais, le jeudi, rue de la Banque. Le vrai Billioray fut jugé au mois d'août ; Vallès et Lefrançais purent gagner l'étranger. Des membres et des fonctionnaires de la Commune furent ainsi fusillés, et souvent plusieurs fois, dans la personne d'individus qui leur ressemblaient plus ou moins.

Varlin, hélas, ne devait pas échapper. Le dimanche 28, il fut reconnu, rue Lafayette, et conduit, trainé plutôt aux pieds des buttes Montmartre devant le général commandant. Le Versaillais l'envoya fusiller dans la rue des Rosiers. Par les rues de Montmartre,on promena Varlin une heure,une grande heure, les mains liées derrière le dos, sous la grêle des coups et des injures. Sa jeune tête méditative qui n'avait jamais eu une pensée cruelle, déchiquetée par les sabres, ne fut bientôt qu'un caillot, un hachis de chairs, l'œil pendant hors de l'orbite. Rue des Rosiers, il ne marchait plus ; on le portait. On l'assit pour le fusiller. Les misérables crevèrent son cadavre à coups de crosse.

(1) Appendice 18 G. — (2) Appendice 18 H. — Appendice 18 I.

Le Mont des Martyrs n'en a pas de plus glorieux. Qu'il soit, lui aussi, enseveli dans le grand cœur de la classe ouvrière. Toute la vie de Varlin est un exemple. Il s'était fait tout seul par l'acharnement de la volonté, donnant le soir à l'étude les maigres heures que laisse l'atelier, apprenant, non pour se pousser dans la bourgeoisie, comme d'autres, mais pour instruire et affranchir le peuple. Il fut le nerf des associations ouvrières de la fin de l'Empire. Infatigable, modeste, parlant très peu, toujours au moment juste et, alors éclairant d'un mot la discussion embrouillée, il avait conservé le sens révolutionnaire qui s'émousse souvent chez les ouvriers instruits. Un des premiers au 18 Mars, au labeur pendant toute la Commune, il fut aux barricades jusqu'au bout. Ce mort là est tout aux ouvriers. C'est à Varlin et à Delescluze que serait dédiée cette histoire s'il y avait place au frontispice pour un autre que le grand Paris.

Les journalistes versaillais crachèrent sur le cadavre, dirent qu'on avait trouvé sur lui des centaines de mille francs (1). Rentrés dans Paris, avec l'armée, ils la suivaient comme des chacals et grouinaient dans les morts. Ceux de filles surtout étaient fous d'hystérie sanguinaire. La coalition du 21 Mars était refaite. Tous n'avaient qu'un même aboiement contre les travailleurs vaincus. Loin d'enrayer le massacre, ils y poussaient, publiaient les noms, les gites de ceux qu'il fallait tuer, ne tarissaient pas d'inventions pour sou-

(1) Le journal l'*Ariégeois* a publié le texte du rapport adressé au colonel du 67e de ligne par le lieutenant Sicre, originaire de l'Ariège, qui a procédé à l'arrestation de Varlin et commandé le peloton d'exécution. Nous en extrayons le passage suivant : « Parmi les objets trouvés sur lui, se trouvaient un portefeuille portant son nom, un porte-monnaie contenant 284 fr. 15 c., un canif, une montre en argent et la carte de visite du nommé Tridon. »

tenir la terreur furieuse du bourgeois. Après chaque fusillade ils criaient encore.

Je cite au hasard et pourrais citer des pages : « Il faut faire la chasse aux communeux. » (*Bien public*). « Pas un des malfaiteurs dans la main desquels s'est trouvé Paris pendant deux mois ne sera considéré comme un homme politique : on les traitera comme des brigands qu'ils sont, comme les plus épouvantables monstres qui se soient vus dans l'histoire de l'humanité. Plusieurs journaux parlent de relever l'échafaud détruit par eux, afin de ne pas même leur faire l'honneur de les fusiller. » (*Moniteur Universel*). — « Allons, honnêtes gens ! un coup de main pour en finir avec la vermine démocratique et internationale. » (*Figaro*). — « Ces hommes qui ont tué pour tuer et pour voler, ils sont pris et on leur répondrait : clémence ! Ces femmes hideuses qui fouillaient à coups de couteau la poitrine d'officiers agonisants, elles sont prises et on dirait : clémence ! » (*Patrie*) (1).

Pour encourager les bourreaux, s'il en était besoin, la presse leur jeta des couronnes.

« Quelle admirable attitude que celle de nos officiers et de nos soldats, disait *Le Figaro*. Il n'est donné qu'au soldat français de se relever si vite et si bien. » — « QUEL HONNEUR ! s'écriait *Le Journal des Débats*, NOTRE ARMÉE A VENGÉ SES DÉSASTRES PAR UNE VICTOIRE INESTIMABLE. »

Ainsi l'armée prenait sur Paris la revanche de ses défaites. Paris était un ennemi comme la Prusse, et d'autant moins à

(1) Quelques journaux étrangers poussèrent les mêmes cris. *Naval and Military Gazette* du 27 mai disait : « *Nous soutenons énergiquement que la corde est une mort trop douce pour ces misérables, et si la science médicale peut tirer quelque avantage de la vivisection de ces malfaiteurs, nous ne verrions aucun inconvénient à ce que des expériences fussent faites.* »

ménager que l'armée avait son prestige à reconquérir. Pour compléter la similitude, après la victoire il y eut un triomphe. Les Romains ne le décernaient jamais après les luttes civiles. M. Thiers n'eut pas honte, sous l'œil de l'étranger, devant Paris fumant encore, de faire parader les troupes dans une grande revue. Qui donc osera blâmer les fédérés d'avoir tenu tête à l'armée de Versailles comme ils l'eussent fait aux Prussiens.

Et quand les étrangers déployèrent-ils une fureur pareille? (1) La mort même semblait encore la surexciter. Le dimanche, près de la mairie du XIe, une cinquantaine de gardes venaient d'être fusillés. Poussé, non par une curiosité indigne, mais par l'âpre besoin de voir la vérité, nous allâmes, au risque d'être reconnu, jusqu'auprès des cadavres étendus sur les trottoirs. Une femme gisait là, les jupes relevées. De son ventre ouvert, les boyaux coulaient. Un fusilier-marin s'amusait à les dévider du bout de sa baïonnette. Les officiers, à deux pas de là, laissaient faire. Les vainqueurs, pour déshonorer leurs victimes avaient placé sur les poitrines des inscriptions : *Assassin*, *voleur*, *ivrogne*,

(1) Chez un marchand de vin de la place Voltaire, nous vîmes, le dimanche matin, entrer de tout jeunes soldats ; c'étaient des fusiliers-marins de la classe de 1871. Leur teint était jaune, leur geste lourd, leur regard voilé. « Et il y a beaucoup de morts? » dîmes-nous. « Ah ! répondit l'un d'eux d'un ton abruti, nous avons ordre de ne pas faire de prisonniers, c'est le général qui l'a dit. (Ils ne purent nous nommer leur général.) S'ils n'avaient pas mis le feu on ne leur aurait pas fait ça, mais comme ils ont mis le feu il faut tuer. (Textuel). Puis il continua parlant à son camarade: «Ce matin, là, (et il montrait la barricade de la mairie) il en est venu un en blouse. Nous l'avons emmené « Vous n'allez pas me fusiller peut-être, a-t-il dit. » — « Oh ! que non. » Nous l'avons fait passer devant nous, et puis pan. . pan... même qu'il gigotait drôlement. »

et enfoncé des goulots de bouteilles dans la bouche de quelques morts.

Comment justifier cette sauvagerie ? Le rapport officiel n'accuse que très peu de morts versaillais (1). La furie versaillaise n'avait donc pas l'excuse des représailles. Quand une poignée d'exaspérés, pour venger des milliers de leurs frères, fusillent soixante-quatre de leurs ennemis acharnés sur près de trois cents qu'ils ont entre les mains, l'hypocrite réaction se voile la face, et proteste au nom de la justice. Que dira donc cette justice quand on instruira le procès de ceux qui, méthodiquement, sans anxiété sur l'issue de la lutte, et surtout la lutte terminée, fusillèrent vingt mille personnes, dont les trois quarts n'avaient pas combattu. Encore, quelques éclairs d'humanité traversèrent les soldats et l'on en vit revenir des exécutions, tête basse. Mais les officiers ne mollirent pas une minute dans leur férocité. Même après le dimanche, ils abattaient encore des prisonniers, criaient « bravo ! » aux exécutions. Loin de les toucher, le courage des victimes les enivrait de fureur. Ils l'appelaient insolence (2). Qu'ils soient devant Paris, la France, la génération nouvelle, responsables de ces forfaits.

(1) Pour *toute* la durée des opérations, c'est-à dire depuis le 5 avril date de la constitution de l'armée versaillaise jusqu'au 28 mai, 63 officiers morts et 430 blessés, 794 soldats morts et 6,024 blessés; en tout 877 morts et 6,454 blessés

(2) Le comte de Mun *Enquête sur le* 18 *Mars*, p. 276. — « Lorsqu'on les a fusillés, ils sont tous morts avec une sorte d'insolence, qui, ne pouvant pas être attribuée à un sentiment moral, — le sentiment de M. de Mun sans doute — ne peut être attribuée qu'à la résolution d'en finir avec la vie plutôt que de vivre en travaillant. » — Il est vrai que Mac-Mahon avait dit, page 28 : « Ils paraissaient croire qu'ils défendaient une cause sacrée, l'indépendance de Paris. Dans leur intention, quelques-uns pouvaient être de bonne foi. » Lequel est le plus odieux, de celui qui croit tuer un *insolent* ou de celui qui sait qu'il tue un *martyr* ?

Enfin, l'odeur du carnage saisit à la gorge les plus frénétiques. La peste, non la pitié venait. Des myriades de mouches charbonneuses s'envolaient des cadavres putréfiés. Les rues se couvraient d'oiseaux morts. *L'Avenir libéral,* louant les proclamations de Mac-Mahon, avait rappelé les paroles de Fléchier: « Il se cache mais sa gloire le découvre. »

En effet, la gloire du Turenne de 1871 le découvrait jusque sur la Seine. (1) Dans certaines rues, les cadavres encombraient la chaussée, regardant les passants de leurs yeux morts. Dans le faubourg St-Antoine, on en trouvait partout, en tas à demi blancs de chlore. A l'École Polytechnique, ils couvraient une étendue de cent mètres de long sur trois de haut. A Passy qui n'était pas un des grands centres d'exécution, il y en avait onze cents près du Trocadéro. Ceux que recouvrait un mince linceul de terre montraient aussi leurs profils lugubres. (2) La pluie, la chaleur ayant hâté la fermentation, les corps gonflés reparaissaient. La gloire de Mac-Mahon se découvrait trop. Les journaux s'effrayèrent. « Il ne faut pas, dit l'un d'eux, que ces misérables qui nous ont fait tant de mal de leur vivant, puissent nous en faire encore après leur mort. » Ceux-là même qui avaient attisé le massacre dirent : assez.

(1) On voyait sur la Seine une longue traînée de sang suivant le fil de l'eau et passant sous la deuxième arche du côté des Tuileries. Cette traînée ne discontinuait pas. » *La Liberté* du 31 mai.

(2) « Qui ne se rappelle, disait le *Temps*, s'il ne l'a vu ne fussent que quelques minutes, le square, non, le charnier de la Tour St-Jacques. Du milieu de ces terres humides fraichement remuées par la pioche, sortaient çà et là des têtes, des bras, des pieds et des mains. Des profils de cadavres s'apercevaient à fleur de terre vêtus de l'uniforme de la garde nationale ; c'était hideux. Une odeur fade, écœurante, sortait de ce jardin. Par instants, à certaines places, elle devenait fétide Des tapissières attendaient leur horrible chargement. »

« Ne tuons plus ! » dit le *Paris-Journal* du 2 juin, même les assassins, même les incendiaires. Ne tuons plus! Ce n'est pas leur grâce que nous demandons, c'est un sursis. »

« Assez d'exécutions, assez de sang, assez de victimes ! disait *le National* du 1r juin. Et *l'Opinion nationale* du même jour : « On demande un *examen sérieux* des inculpés. *On ne voudrait voir mourir que les vrais coupables.* «

Les exécutions se ralentirent et le balayage commença. Des voitures de toutes sortes, char-à-bancs, omnibus, vinrent ramasser les cadavres. On n'avait jamais vu depuis les grandes pestes de Londres et de Marseille, pareilles charretées de viande humaine. Ces exhumations prouvèrent qu'un grand nombre de personnes avaient été enterrées vivantes. Incomplètement fusillées,et jetées avec l'amas des morts dans la fosse commune, elles avaient mangé la terre et montraient les contorsions de la violente agonie. Certains cadavres furent ramassés en morceaux. Il fallut les enfermer au plus tôt dans des wagons clos, et les conduire à grande vitesse au cimetière Montparnasse, où d'immenses fosses de chaux engloutirent cette pourriture.

Les cimetières de Paris absorbèrent tout ce qu'ils purent. Les victimes, placées côte à côte, sans autre linceul que leurs vêtements, emplirent d'immenses fosses au Père-Lachaise, à Montmartre, à Montparnasse, où le pieux souvenir du peuple ira les chercher chaque année. D'autres, plus malheureux, furent portés hors ville. A Charonne, à Bagnolet, etc., on utilisa les tranchées creusées pendant le premier siége. « Là, rien à craindre des émanations cadavériques, disait *La Liberté*; un sang impur abreuvera en le fécondant le sillon du laboureur. Le délégué à la Guerre décédé pourra passer ses

fidèles en revue à l'heure de minuit ; le mot d'ordre sera : *Incendie et assassinat.* «Des femmes,sur le bord de la lugubre tranchée, cherchaient à reconnaître ces débris. La police attendait que leur douleur les trahit, afin d'arrêter « ces femelles d'insurgés. »

L'inhumation d'un si grand nombre de cadavres dépassa bientôt toutes les forces et on les brûla dans les casemates des fortifications. Mais, faute de tirage, la combustion fut incomplète et les chairs se réduisirent en bouillie. Aux buttes Chaumont,les corps entassés en piles énormes, inondés de pétrole,furent brûlés en plein air.

Les massacres en masse durèrent jusqu'aux premiers jours de juin (1), et les exécutions sommaires jusqu'au milieu de ce mois. Longtemps, des drames mystérieux se jouèrent au bois de Boulogne (2). Jamais on ne connaîtra le nombre exact des victimes de la Semaine Sanglante. Le chef de la justice militaire avoua dix-sept mille fusillés. (3) Le Conseil municipal de Paris paya les frais d'inhumation de 17,000 cadavres; mais un grand nombre furent expédiés hors Paris ou brûlés. Il n'y a aucune exagération à dire vingt mille pour Paris seul, en dehors de Versailles.

(1) Appendice, 18 J. — (2) Appendice 18, K

(3) C'est le chiffre donné par le général Appert dans l'Enquête sur le 18 Mars. Mac-Mahon a dit : « Quand les hommes rendent leurs armes on ne doit pas les fusiller. Cela était admis. Malheureusement, sur certains points on a oublié *(sic)* les instructions que j'avais données. Je puis affirmer toutefois que le nombre des exécutions a été très restreint. » Admirez la logique du raisonnement. On a sans doute tenu registre de tous les oublis.

Quelques jours après la bataille, *le National*, feuille libérale conservatrice disait : « On estime, dans les cercles officiels, à 20,000 le nombre des fédérés tués, fusillés ou morts des suites de leurs blessures pendant les journées de mai. Nous n'aurions pas osé donner ce chiffre qui nous semble considérable, si nous ne tenions ce renseignement d'officiers qui nous ont affirmé que cette évaluation était très vraisemblablement juste. »

Bien des champs de bataille ont compté plus de morts. Ceux-là du moins étaient tombés dans la fureur de la lutte. Le siècle n'a point vu un tel égorgement après le combat. Il n'y a rien de pareil dans l'histoire de nos guerres civiles. La St-Barthélémy, Juin 48, le 2 Décembre, formeraient tout au plus une épisode des massacres de Mai. Même les grands bourreaux de Rome et des temps modernes s'évanouissent devant le duc de Magenta. Les hécatombes des vainqueurs asiatiques, les fêtes du Dahomey, peuvent seuls donner une idée de cette boucherie de prolétaires.

Telle fut la répression « par les lois, avec les lois ». Et pendant ces atrocités mille fois plus que bulgares, la bourgeoisie, levant au ciel ses rouges mains crochues, entreprenait de soulever le monde contre ce peuple qui, après deux mois de règne et le massacre de milliers des siens, avait versé le sang de soixante-quatre prisonniers.

Toutes les puissances sociales couvrirent de leurs applaudissements le râle des victimes. Les prêtres, ces grands consécrateurs d'assassinats, célébrèrent la victoire dans un service solennel auquel l'Assemblée toute entière assista. Le règne du *Gésu* allait commencer.

CHAPITRE XXXIII.

« La cause de la Justice, de l'ordre, de l'humanité,
» de la civilisation a triomphé. »

M. Thiers à l'Assemblée Nationale, 22 Mai 1871.

LES CONVOIS DE PRISONNIERS. L'ORANGERIE. SATORY. LES DÉNONCIATEURS.

Heureux les morts, ils n'eurent point à gravir le calvaire des prisonniers.

Quand les fusillades avaient lieu en masse, qu'on juge des arrestations. Ce fut une razzia furieuse : hommes, femmes, enfants, Parisiens, provinciaux, étrangers, indifférents, pêle-mêle de gens de tout sexe et de tout âge, de tous partis, de toutes conditions. On enlevait en masse tous les locataires d'une maison, tous les habitants d'une rue. Un soupçon, une parole, une attitude douteuse, suffisaient pour qu'on fut saisi par les soldats. Du 21 au 30, ils ramassèrent de la sorte quarante mille personnes.

Ces prisonniers furent formés en longues chaînes, tantôt libres, tantôt, comme en Juin 48, reliés par des cordes de manière à ne former qu'un seul bloc. Qui refusait de marcher,

était piqué par la baïonnette et, s'il résistait, fusillé sur place, quelquefois attaché à la queue d'un cheval (1). Devant les églises des quartiers riches, on forçait les captifs à s'agenouiller, tête nue, sous une tourbe infâme de laquais, d'élégants et de filles criant : « A mort! à mort! N'allez pas plus loin ! Fusillez-les ici ! » Aux Champs-Elysées, ils voulurent rompre les files, tâter du sang.

Dès le 24, les prisonniers furent acheminés sur Versailles. Galiffet les attendait à la Muette. En ville, il escortait les chaînes, s'arrêtant sous les fenêtres des clubs aristocratiques pour récolter les applaudissements et les hourrahs. Aux portes de Paris, il prélevait sa dîme, parcourait les rangs et, de sa mine de loup maigre : « Vous avez l'air intelligent, disait-il à quelqu'un. Sortez des rangs. » — « Vous avez une montre, disait-il à un autre ; vous deviez être un fonctionnaire de la Commune ; » et il le mettait à part. Le 26, dans un seul convoi, il choisit quatre-vingt trois hommes et trois femmes, les fit aligner le long des talus des fortifications et fusiller devant leurs camarades. (2) Puis il dit : « Je me nomme Galiffet. Vos journaux de Paris m'ont assez sali. Je prends ma revanche. » Le dimanche 28, il dit : « Que ceux qui ont des cheveux blancs sortent des rangs. » Cent onze captifs s'avancèrent. « Vous, continua Galiffet, vous avez vu juin 1848, vous êtes plus coupables que les autres » et il fit rouler leurs cadavres dans les fortifications.

Cette épuration subie, les convois entamaient la route de

(1) Appendice 19 A.

(2) Ce fait et le suivant sont attestés, non-seulement pas les prisonniers eux-mêmes (voir App. 19 B.), mais par les journaux de l'ordre et par les correspondants des journaux étrangers les plus conservateurs comme le *Standard*, parlant *de visu*.

Versailles, pressés entre deux files de cavaliers. On eut dit l'enlèvement d'une cité par des hordes farouches. Des gamins, des barbes grises, des soldats la capote retournée, des hommes élégants, toutes les conditions, les plus délicates et les plus rudes confondues dans le même tourbillon. Beaucoup de femmes ; quelques-unes les menottes aux mains ; celle-ci avec son bébé qui serrait le cou maternel dans ses petites mains effrayées ; celle-là le bras cassé ou la chemisette teinte de sang ; telle, accablée, se cramponnait au bras de son voisin plus vigoureux ; telle autre, d'une attitude statuaire, défiait la douleur et les injures, toujours cette femme du peuple qui, après avoir porté le pain aux tranchées et la consolation aux mourants, à bout d'espoir,

« Découragée de mettre au jour des malheureux, »

s'était élancée au devant de la mort libératrice.

Leur admirable attitude qui enthousiasmait les étrangers (1), exaspérait la férocité versaillaise. « En voyant passer les convois de femmes insurgées, disait *le Figaro*, on se sent, malgré soi, pris d'une sorte de pitié. Qu'on se rassure en pensant que toutes les maisons de tolérance de la capitale ont été ouvertes par les gardes nationaux qui les protégeaient et que la plupart de ces dames étaient des locataires de ces établissements. »

Haletants, souillés d'ordures, idiots de fatigue, de faim, de soif, sous un soleil ardent, harcelés de cris et de coups, les

(1) « J'ai vu, disait le *Daily News*, une jeune fille habillée en garde national marcher la tête haute parmi des prisonniers qui avaient les yeux baissés. Cette femme, grande, ses longs cheveux blonds flottant sur ses épaules, défiait tout le monde du regard. La foule l'accablait de ses outrages, elle ne sourcillait pas et faisait rougir les hommes par son stoïcisme. Si la nation française ne se composait que de femmes, quelle terrible nation ce serait. »

convois se traînaient pendant des heures dans la poussière brûlante de la route. Ceux qui tombaient étaient quelquefois fusillés ; quelquefois, on se bornait à les jeter dans les charrettes à la suite.

A l'entrée de Versailles, la foule les attendait, toujours « l'élite » de la société française, députés, fonctionnaires, prêtres, officiers, femmes de tous les mondes. Les fureurs du 4 avril et des convois précédents furent autant dépassées que la mer se surpasse aux marées d'équinoxe. Les avenues de Paris et de St-Cloud étaient bordées de Peaux-rouges qui enveloppaient les convois de vociférations, de coups, les couvraient d'ordures, de tessons de bouteille (1). Malheur à qui n'insultait pas aux vaincus ; malheur à qui laissait échapper un geste de commisération ; il était aussitôt enlevé, conduit au poste (2) ou tout simplement jeté dans le convoi. Effroyable rétrogradation de la nature humaine, d'autant plus hideuse qu'elle contrastait avec l'élégance du costume. Des officiers prussiens vinrent de St-Denis voir une fois de plus quelles classes gouvernantes ils avaient eu devant eux.

Les premiers convois furent promenés en spectacle dans les rues de Versailles. D'autres stationnèrent des heures sur la place d'Armes torride, à deux pas des grands arbres dont on leur refusait l'ombrage. Les prisonniers étaient ensuite répartis dans quatre dépôts : les caves des Grandes Ecuries, l'Orangerie du château, les docks de Satory, les manèges de l'Ecole de Saint-Cyr. Dans les caves

(1) « L'on voit, disait le *Siècle* du 30 mai, des femmes, non pas des filles publiques, mais des femmes du monde, insulter les prisonniers sur leur passage et même les frapper avec leurs ombrelles. »

(2) Ils traitèrent de la sorte M. Ratisbonne, celui qui, dans *les Débats*, venait d'écrire : « *Quelle victoire inestimable !* »

humides, nauséabondes, oú la lumière et l'air ne pénétraient que par quelques soupiraux étroits, des hommes, des enfants dont quelques-uns n'avaient pas plus de dix ans, furent entassés, sans paille dans les premiers jours. Quand ils en eurent, elle fut bien vite réduite en fumier. Pas d'eau pour se laver : nul moyen de changer ses guenilles ; les parents qui apportaient du linge étaient brutalement renvoyés. Deux fois par jour, dans une auge, un liquide jaunâtre : la pâtée. Les gendarmes vendaient du tabac à des prix exorbitants et le confisquaient pour le revendre. Pas de médecin. La gangrène rongea les blessés ; des ophthalmies se déclarèrent. Le délire devint chronique. La nuit, on entendait les hurlements des fiévreux et des fous En face, les gendarmes impassibles se tenaient, fusils chargés.

Ces ténèbres avaient encore leurs ténèbres, la Fosse-aux-lions, caveau sans air, absolument noir, sous le grand escalier de la Terrasse, antichambre de la tombe. On y jetait quiconque était noté comme dangereux ou seulement avait déplu au brigadier. Les plus robustes n'y résistaient que quelques jours. Au sortir, chancelants, la tête vide, éblouis par le grand jour,ils s'évanouissaient. Heureux quand ils rencontraient le regard d'une épouse. Contre les grilles extérieures de l'Orangerie, les femmes des captifs se pressaient, essayant de distinguer quelqu'un parmi ce troupeau vaguement entrevu. Elles s'arrachaient les cheveux, suppliaient les gendarmes qui les repoussaient, les frappaient, les appelaient de noms infâmes.

L'enfer au grand jour c'était le dock du plateau de Satory, vaste parallélogramme clos de murs. Le terrain y est argileux et la moindre pluie le détrempe. Les premiers arrivés

furent placés dans les bâtiments qui pouvaient contenir treize cents personnes environ ; les autres restèrent dehors, tête nue, car leur coiffure avait sauté à Paris ou à Versailles. Les gendarmes faisaient le service, étant plus sûrs, plus endurcis que les soldats.

Le jeudi soir, à huit heures, un convoi surtout composé de femmes, arriva au dock : « Plusieurs d'entre nous, m'a redit l'une d'elles — la femme du chef de la 8e légion, — étaient restées en route ; nous n'avions rien pris depuis le matin.

» Il faisait encore jour. Nous vîmes une grande foule de prisonniers. Les femmes étaient à part, dans une baraque auprès de l'entrée. Nous allâmes les rejoindre.

» On nous dit qu'il y avait une mare. Mourantes de soif, nous y courûmes. Les premières qui burent poussèrent un grand cri, vomirent : « Oh ! les misérables ! ils nous font boire le sang des nôtres ! » Car depuis la veille, les prisonniers blessés venaient là laver leurs plaies. La soif nous torturait si cruellement que quelques-unes eurent le courage de se rincer la bouche avec cette eau sanguinolente.

» La baraque étant déjà pleine, on nous fit coucher à terre, par groupes de deux cents environ. Un officier vint et nous dit : « Viles créatures, écoutez l'ordre que je donne : gendarmes, à la première qui bouge, tirez sur ces p..... »

» A dix heures, nous entendîmes des détonations tout près. Nous sautâmes debout. « Couchez vous, misérables ! » crièrent les gendarmes qui nous mirent en joue. On fusillait à deux pas quelques prisonniers. Nous crûmes que les balles nous traversaient la tête. Les gendarmes fusilleurs vinrent relever nos gardiens. Nous restâmes, toute la nuit, gardées par des hommes échauffés de carnage. Ils grom-

melaient à celles qui se tordaient de terreur et de froid : « Ne t'impatiente pas, ton tour va venir. » Au petit jour, nous vîmes les morts. Les gendarmes se disaient entre eux : « J'espère qu'en voilà une vendange! »

Le soir, les prisonniers entendirent un bruit de pioches et de marteaux dans le mur du sud. Les fusillades, les menaces les avaient affolés : ils attendaient la mort de tous les côtés, sous toutes les formes ; ils crurent que cette fois on allait les faire sauter. Des trous s'ouvrirent et des mitrailleuses apparurent. Il y eut des décharges (1).

Le vendredi soir, un orage de plusieurs heures éclata sur le camp. Les prisonniers furent contraints, sous peine d'être mitraillés, de s'étendre toute la nuit dans la boue. Une vingtaine moururent de froid.

Le camp de Satory devint bientôt le Longchamp de la bonne compagnie versaillaise. Le capitaine Aubry en faisait les honneurs aux dames, aux députés, aux gens de lettres, leur montrait ses sujets grouillant dans la boue, rongeant quelques biscuits, prenant des lampées à la mare où les gardiens ne se gênaient pas pour faire leurs ordures. Quelques-uns, devenant fou, se cassaient la tête contre les murs ; d'autres hurlaient, s'arrachaient les cheveux et la barbe.

(1) Elles sont attestées par plusieurs journaux conservateurs, entre autres par *Le Siècle*. Nous le citons de préférence aux feuilles figaristes qu'on peut accuser d'avoir amplifié la gloire de l'armée. « Avant-hier, il y a eu (à Satory) une tentative de révolte. Les soldats commencèrent par viser les plus mutins, mais comme ce procédé ne paraissait pas suffisamment expéditif, on fit avancer des mitrailleuses qui tirèrent dans le tas. L'ordre fut rétabli, mais à quel prix. (Versailles, 27 mai) » — « Vers 4 heures du matin, il s'est produit un nouveau soulèvement parmi les prisonniers de Satory. Il y a eu plusieurs décharges de mitrailleuses et vous pensez que le nombre des morts et des blessés a dû être assez considérable (Versailles, 28 Mai). »

Un nuage fétide s'élevait de cet amas vivant de haillons et d'épouvantes.

« Ils sont là, disait l'*Indépendance française*, plusieurs milliers empoisonnés de crasse et de vermine, infectant à un kilomètre à la ronde. Des canons sont braqués sur ces misérables, parqués comme des bêtes fauves. Les habitants de Paris craignent l'épidémie résultant de l'enfouissement des insurgés tués dans la ville ; ceux que *l'Officiel* de Paris appelait les ruraux craignent bien davantage l'épidémie résultant de la présence des insurgés vivants au camp de Satory. »

Voilà les honnêtes gens de Versailles qui venaient faire triompher « la cause de la justice, de l'ordre, de l'humanité de la civilisation. » Combien, malgré le bombardement et les souffrances du siége, ces *brigands* de Paris avaient été bons et humains, à côté surtout de ces *honnêtes gens*. Qui a jamais maltraité un seul prisonnier dans le Paris de la Commune ? Quelle femme a péri ou a été insultée ? Quel coin obscur des prisons parisiennes a caché une seule des mille tortures qui s'étalaient au grand jour de Versailles.

Du 24 mai aux premiers jours de juin, les convois ne cessèrent d'affluer dans ces gouffres. Les arrestations continuaient par grands coups de filet, jour et nuit. Les sergents de ville accompagnaient les militaires, et, sous prétexte de perquisitions, forçaient les meubles, s'appropriaient les objets de valeur (1). On arrêtait non-seulement les personnes compromises dans les dernières affaires, celles que dénonçaient leurs voisins ou les pièces trouvées dans les mairies et à la

(1) Surtout dans les appartements des membres ou fonctionnaires marquants de la Commune. Plusieurs officiers furent, dans la suite, condamnés pour détournement d'objets saisis, entre autres Thierce, lieutenant-colonel de la garde nationale, qui avait présidé aux exécutions du XIII[e] arrondissement.

Guerre, mais quiconque était connu pour ses opinions républicaines. Arrêtés également les fournisseurs de la Commune et même les musiciens qui n'avaient jamais franchi les remparts. Les ambulanciers eurent le même sort. Et pourtant, pendant le siége, un des délégués de la Commune, ayant inspecté les ambulances de la Presse, avait dit au personnel : « Je n'ignore pas, que la plupart d'entre vous sont amis du gouvernement de Versailles ; mais je souhaite que vous viviez pour reconnaître votre erreur. Je ne m'inquiète pas de savoir si les lancettes au service des blessés sont royalistes ou républicaines. Je vois que vous remplissez dignement votre tâche. Je vous en remercie. J'en ferai un rapport à la Commune. » (*Times*).

Quelques malheureux s'étaient réfugiés dans les catacombes ; on leur fit la chasse aux flambeaux. Les agents de police, assistés de chiens, tiraient sur toute ombre suspecte. Des battues furent organisées dans les forêts avoisinant Paris. La police tint toutes les gares, toutes les sorties de France. Les passeports durent être renouvelés et visés à Versailles. Les patrons de bâteaux furent surveillés. Le 26, Jules Favre avait solennellement demandé à toutes les puissances étrangères l'extradition des fugitifs, sous le prétexte que la lutte des rues n'était pas un acte politique.

L'extradition florissait à Paris. La peur fermait toutes les portes. Nul asile pour les persécutés. Peu d'amis, plus de camarades. Des refus impitoyables ou des délations. Des médecins renouvelèrent les infâmies de 1834, livrèrent (1) les

(1) Il y avait à l'hôpital Beaujon un fédéré blessé que les internes et tout le personnel voulaient sauver. Une seule personne s'y refusa : le docteur Delbeau,

blessés. Tous les lâches instincts remontèrent à la surface, et Paris découvrit des bourbiers d'ignominie qu'il n'avait pas soupçonnés, même sous l'Empire. Les honnêtes gens, maîtres du pavé, faisaient arrêter comme communeux leurs rivaux, leurs créanciers, formaient des comités d'épuration dans leurs arrondissements. La Commune avait repoussé les dénonciateurs ; la police de l'ordre les reçut à bras ouverts. Les dénonciations s'élevèrent au chiffre fabuleux de 399,823, (1) dont un vingtième au plus étaient signées.

Une très large part en revient à la presse. Quand elle crut que la fureur bourgeoise s'abattait, elle évoqua les blêmes divinités de la peur. « Paris, nous le savons, disait le *Bien public*, ne demande qu'à se rendormir ; dussions-nous l'ennuyer, nous le réveillerons. » Le 8 juin, le *Figaro* dressait encore des plans de carnage. (2) Toutes les inventions, surtout les plus idiotes, de juin 1848, furent rééditées, appropriées à l'heure, horriblement amplifiées. On en ferait

médecin en chef et professeur à la Faculté de médecine. Il fit monter les soldats du poste voisin et enlever ce malheureux. Disons à l'honneur des étudiants que, quelques mois plus tard, ils l'obligèrent à suspendre son cours.

(1) Les numéros d'ordre des registres où ces dénonciations étaient inscrites, permirent d'établir cette statistique de l'infâmie publiée par les journaux policiers de l'époque.

(2) « *Entreprise générale de balayage parisien* —La répression doit égaler le crime... Voici par quels moyens on arrivera à ce résultat. Les membres de la Commune, les chefs de l'insurrection, les membres des comités, cours martiales et tribunaux révolutionnaires, les généraux et officiers étrangers, les déserteurs, les assassins de Montmartre, de la Roquette et de Mazas, les pétroleurs et les pétroleuses, les repris de justice, devront être passés par les armes... La loi martiale devra s'appliquer dans toute sa rigueur aux journalistes qui ont mis la torche et le chassepot aux mains de fanatiques imbéciles... Une partie de ces mesures ont déjà été mises en vigueur. Nos soldats ont simplifié la besogne des cours martiales de Versailles en fusillant sur place ; mais il ne faut pas se dissimuler que beaucoup de coupables ont échappé au châtiment .. » *Figaro.*

un volume — il sera fait — bien caractéristique de la bourgeoisie, bien instructif pour le peuple. (1)

Il y eut, pour l'honneur français, quelques traits de cœur et même d'héroïsme dans cette épidémie de lâcheté. Vermorel, blessé, fut recueilli par la femme d'un concierge qui parvint, quelques heures, à le faire passer pour son fils. La mère d'un soldat versaillais donna l'asile à plusieurs membres de la Commune. Un grand nombre d'insurgés en renom furent sauvés par des inconnus. Il y allait cependant de la mort pendant les premières heures, ensuite de la déportation pour ceux qui abritaient les vaincus. Les femmes montrèrent une fois de plus le cœur des Parisiennes.

La moyenne des arrestations se maintint en juin et juillet à cent par jour. A Belleville, Ménilmontant, dans le XIII[e], certaines rues n'avaient plus que les femmes. Les Versaillais, dans leurs états menteurs, ont avoué 38,568 prisonniers, (1) parmi lesquels 1,058 et 651 enfants, dont 47 de 13 ans, 21 de 12, 4 de 10 et 1 de 7 (3), comme s'ils avaient, par un moyen quelconque, compté les troupeaux qu'ils nourrissaient à la pelle. Le nombre des personnes arrêtées atteignit très probablement cinquante mille.

Les méprises furent innombrables. Les femmes de ce beau monde qui allait, les narines dilatées, contempler les cadavres de fédérés furent englobées dans des razzias et emmenées à Satory où, les vêtements en lambeaux, et rongées de vermine, elles figurèrent très convenablement les pétroleuses imaginées par leurs journaux.

(1) Il a été commencé sous ce titre : *Le livre rouge de la Justice rurale*, par J. Guesde et Hector Amadou, Genève 1871

(2) Rapport du général Appert, tableau 1, p 215 et p. 262.

(3) Rapport du cap. Guichard, *Enquête sur le 18 Mars*, t. 3, p. 313.

Des milliers d'individus durent se cacher. Des milliers gagnèrent l'étranger. On aura une idée des pertes d'ensemble par ce fait que les élections complémentaires de juillet virent 100,000 électeurs de moins que celles de février. (1) L'industrie parisienne en fut écrasée. La plupart des ouvriers qui donnent à sa fabrication son cachet artistique, périrent, furent arrêtés (2) ou émigrèrent en masse. Au mois d'octobre, le Conseil municipal constatait dans un rapport officiel que certaines industries devaient, faute de bras, refuser les commandes.

La sauvagerie des recherches, le nombre des arrestations, s'ajoutant au désespoir de la défaite tirèrent de cette ville saignée à blanc, quelques suprêmes convulsions. A Belleville, à Montmartre, dans le XIII[e] arrondissement, des coups de feu partirent des maisons. Au café du Helder, rue de Rennes, rue de la Paix, place de la Madeleine, des soldats, des officiers tombèrent frappés par des mains invisibles ; près de la caserne de la Pépinière on tira sur un général. Les journaux versaillais s'étonnaient avec une impudence naïve que la fureur populaire ne fut pas calmée, et ne comprenaient pas « quelles raisons même futiles de haine on pouvait avoir con-

(1) *Le Journal des Débats* estimait que « les pertes faites par le parti de l'insurrection, tant en tués qu'en prisonniers, atteignaient le chiffre de cent mille individus. »

(2) Voici, d'après le rapport du général Appert, naturellement très approximatif, le contingent fourni par les diverses professions : 528 bijoutiers, 124 cartonniers, 210 chapeliers, 382 charpentiers, 1065 commis, 1491 cordonniers, 206 couturières, 172 doreurs, 636 ébénistes, 1598 employés de comcommerce, 98 facteurs d'instruments, 227 ferblantiers, 224 fondeurs, 182 graveurs, 179 horlogers, 819 typographes, 159 imprimeurs en papier peint, 106 instituteurs, 2,901 journaliers, 2,293 maçons, 1,659 menuisiers, 193 passementiers, 863 peintres en bâtiments, 106 relieurs, 283 sculpteurs, 2,664 serruriers-mécaniciens, 681 tailleurs, 347 tanneurs, 157 mouleurs, 766 tailleurs de pierre.

tre des troupiers qui avaient bien *l'air le plus inoffensif du monde* » (*La Cloche*).

La Gauche suivit, jusqu'au bout, la ligne qu'elle s'était tracée le 18 Mars. Ayant voté des remercîments à l'armée, elle joignit aussi ses malédictions à celle des ruraux. Louis Blanc écrivit au *Figaro* pour flétrir les vaincus, s'incliner devant leurs juges et déclarer « l'indignation publique légitime (1). » En Juin 48, la sombre imprécation de Lamennais s'abattit sur les massacreurs et Pierre Leroux défendit les insurgés. Les grands philosophes de 1871 ne firent qu'un contre les Communeux ; l'extrême Gauche refusa d'entendre le râle des vingt mille fusillés et même, à cent mètres d'elle, les hurlements de l'Orangerie.

Il n'y eut de courageux qu'en province. *Les Droits de l'homme* de Montpellier, *l'Emancipation* de Toulouse, le *National du Loiret* et plusieurs journaux avancés racontèrent les assassinats des vainqueurs. La plupart de ces journaux furent poursuivis ou supprimés. Quelques mouvements se

(1) On lisait dans le *Figaro* du 8 juin, (celui au plan de massacre) : Nous recevons de M. Louis Blanc la lettre suivante :

A Monsieur Philippe Gille,

Monsieur,

Je lis dans un article signé de vous que le parti républicain honnête est en droit d'attendre de moi une protestation contre les abominations dont Paris a été le théâtre et la victime. — Cette observation me surprend

Quel honnête homme pourrait, sans se manquer de respect, se croire obligé d'avertir le public que l'incendie, le pillage et l'assasinat lui font horreur ? Je m'estime assez, monsieur, pour juger que de ma part, une déclaration est parfaitement inutile.

Aussi bien, quand l'indignation publique est si légitime et si grande.... Vous n'ignorez pas, monsieur, que, dans les tribunaux, le silence des assistants est de rigueur, tant il est vrai que le devoir de chacun est de se taire, quand le juge va parler.

Agréez, monsieur, toutes mes civilités LOUIS BLANC.

produisirent : un commencement d'émeute à Pamiers (Ariége), à Voiron (Isère). A Lyon, l'armée fut consignée et le préfet Valentin fit fermer la ville pour arrêter les évadés de Paris. Il y eut des arrestations à Bordeaux.

A Bruxelles, Victor Hugo protesta contre la déclaration du gouvernement belge qui promettait de rendre les fugitifs. Louis Blanc et Schœlcher lui écrivèrent une lettre de blâme. La maison du poëte fut lapidée par une bande d'élégants. Bebel dans le parlement prussien, Whalley au parlement anglais, dénoncèrent la Furie Versaillaise. Garcia Lopez dit à la tribune des Cortès : « Nous admirons cette grande révolution que nul ne peut apprécier sainement aujourd'hui. »

Les travailleurs de l'étranger firent de grandes funérailles à leurs frères de Paris. A Londres, à Genève, à Zurich, à Bruxelles, à Leipzig, des réunions monstres se déclarèrent solidaires de la Commune, vouèrent les massacreurs à l'exécration du monde, et déclarèrent complices de ces crimes les gouvernements qui n'avaient pas fait de remontrances. Tous les journaux socialistes glorifièrent la lutte des vaincus. La grande voix de l'Internationale raconta leur effort dans une adresse éloquente (1) et confia leur mémoire aux travailleurs du monde entier.

(1) *La Guerre civile* Adresse du Conseil général de l'Association Internationale

CHAPITRE XXXIV.

> « La conciliation, c'est l'ange qui plane après l'orage. »
>
> *M. Dufaure à l'Assemblée Nationale, 26 Avril 1871.*

LES PONTONS. LES FORTS. LES PREMIERS PROCÈS.

Les lacs humains de Versailles et de Satory s'engorgèrent très vite. Dès les premiers jours de juin, on évacua les prisonniers sur les ports de mer, empilés dans des wagons à bestiaux dont les bâches, hermétiquement fermées, refusaient tout passage à l'air. Dans un coin, un tas de biscuits ; mais, jetés eux-mêmes sur ce tas, les prisonniers l'avaient bientôt réduit en poussière. Pendant 24 heures, et quelquefois 32, ils restaient sans autres vivres et sans boisson. On se battait dans ce fouillis pour avoir un peu d'air, un peu de place. Quelques uns, hallucinés, devenus furieux, se précipitaient sur leurs camarades. (1) Un jour, à la Ferté-Bernard,

(1) Ce chapitre est un résumé de notes très nombreuses fournies, non-seulement par les prisonniers, entre autres Élisée Reclus, mais par des personnes entièrement étrangères à la Commune : conseillers municipaux des ports de mer, journalistes étrangers etc.

des cris partent d'un wagon. Le chef de l'escorte fait arrêter le convoi ; les sergents de ville déchargent leurs revolvers à travers les bâches; le silence se fait... et les cercueils roulants repartent à toute vapeur.

Du mois de juin au mois de septembre, on jeta ainsi 28,000 prisonniers dans les rades, les forts, et les îles de l'Océan depuis Cherbourg jusqu'à la Gironde. Vingt cinq pontons en prirent près de 20,000, les forts et les îles 8,087.

Il y a sur les pontons des tortures réglementaires. Les traditions de Juin et de Décembre furent religieusement suivies avec les victimes de 1871. Les prisonniers, parqués dans des cages faites de madriers et de barreaux de fer, ne recevaient qu'un filet de lumière par les sabords cloués. Nulle ventilation. Dès les premières heures, l'infection fut insupportable. Les sentinelles se promenaient dans cette ménagerie, avec ordre de tirer à la moindre alarme. Des canons chargés à mitraille surveillaient les batteries. Ni hamacs, ni couvertures. Pour toute nourriture, du biscuit, du pain et des haricots. Pas de vin, pas de tabac. Les habitants de Brest et de Cherbourg ayant envoyé des provisions et quelques douceurs, les officiers les renvoyèrent.

Cette cruauté se relâcha quelque peu dans la suite. Les prisonniers reçurent un hamac pour deux, quelques chemises, quelques vareuses, du vin de loin en loin. Ils purent se laver, venir sur le pont, respirer un peu. Les matelots montrèrent quelque humanité; mais les fusiliers-marins furent toujours les bandits des journées de Mai, et l'équipage dut leur arracher souvent les prisonniers.

Le régime des pontons variait suivant les officiers. A Brest, le commandant en second de *la Ville de Lyon* défendait qu'on

insultât les détenus tandis que le capitaine d'armes du *Bres-law* les traitait en forçats. A Cherbourg, un des lieutenants du *Tage*, Clémenceau, se montra féroce. Le commandant du *Bayard* fit de son vaisseau un diminutif de L'Orangerie. Les flancs de ce navire ont abrité les actes les plus abominables qui aient souillé l'histoire de la marine française. Le silence absolu était la règle du bord. Dès qu'on parlait dans les cages, la garde menaçait ; elle tira plusieurs fois. Pour une réclamation, un simple oubli du réglement, les prisonniers étaient attachés aux barreaux de leurs cages par les chevilles et les poignets (1).

Les cachots de terre ferme furent aussi cruels que les pontons. A Quélern, on enferma jusqu'à quarante prisonniers dans la même casemate. Celles du bas donnaient la mort. Les fosses d'aisance y suintaient leur contenu et, le matin, l'essence fécale couvrait le plancher à deux pouces de hauteur. Il y avait à côté des logements salubres et disponibles; on ne voulut pas y transférer les prisonniers. Un jour, M. Jules Simon vint, trouva que ses anciens électeurs avaient fort mauvaise mine, et décida qu'on aurait recours à la sévérité. Elisée Reclus avait ouvert une école et tiré de l'ignorance 151 détenus qui ne savaient ni lire ni écrire. Le ministre de

(1) Le rapport du général Appert est, non-seulement muet sur ces ignominies, mais d'une placidité de mensonge épouvantable. Il dit par exemple : « Les prisonniers des pontons furent traités comme les matelots, avec la différence du travail en moins et des distributions fréquentes de vin en plus. » Des cages, de la vermine, des coups, pas un mot. De la même façon, il raconte dans un style de sergent-fourrier prétentieux, l'histoire de la Commune et des luttes dernières. Ce serait lui faire beaucoup trop d'honneur que de relever des inepties qui se contredisent les unes les autres. Et pourtant, de ces mensonges officiels, les Louis Blanc et les Thiers de l'avenir composeront leurs histoires.

l'instruction publique fit fermer ce cours et la petite bibliothèque que les détenus s'étaient créée par leurs sacrifices.

Les prisonniers des forts, comme ceux des pontons, étaient nourris de biscuit et de lard. Plus tard, on ajouta de la soupe et du bouilli tous les dimanches. Les couteaux et les fourchettes étaient interdits. On batailla plusieurs jours pour obtenir des cuillers. Les bénéfices du cantinier qui, d'après le cahier des charges devaient être limités à un dixième, atteignirent jusqu'à 500 pour cent.

Au fort Boyard, les hommes et les femmes étaient parqués dans le même enclos, séparés par une clairevoie. Les femmes étaient contraintes de faire leurs ablutions sous l'œil des sentinelles. Parfois les maris se trouvaient dans l'enclos voisin. « On remarque, écrivait un prisonnier, une jeune et belle femme de vingt ans qui tombe en faiblesse chaque fois qu'on la force à se déshabiller (1). »

D'après les nombreux témoignages que nous avons reçus, la prison la plus cruelle fut celle de St-Marcouf. Les prisonniers y restèrent plus de six mois, privés d'air, de lumière, de conversation, de tabac, n'ayant pour nourriture que des miettes de biscuit noir et du lard rance. Ils furent tous atteints de scorbut.

Cette férocité continue eut raison des constitutions les plus robustes. Il y eut de suite deux mille malades dans les hôpitaux et les pontons. Les rapports officiels avouent 1,179 morts sur 33,665 prisonniers civils. Ce chiffre est manifestement au-dessous de la vérité. Dans les premiers jours, à Versailles, un certain nombre d'individus furent tués et

(1) Lettre adressée à *La Liberté* de Bruxelles.

d'autres moururent sans qu'on les comptât. Il n'y eut pas de statistique avant les pontons. Il n'est point exagéré de dire que deux mille prisonniers laissèrent la vie entre les mains des Versaillais. Un plus grand nombre périrent ensuite d'anémie ou de maladies prises dans leur captivité.

On aura une idée des tortures des pontons et des forts loin de la surveillance de l'opinion publique, par celles qui s'étalaient au grand jour de Versailles, (1) sous l'œil du gouvernement, de la Chambre et des radicaux. Le colonel Gaillard, chef de la justice militaire, avait dit aux soldats qui gardaient la prison des Chantiers : « Dès que vous en verrez qui s'agitent, qui lèvent les bras, tirez, c'est moi qui vous l'ordonne. »

Au Grenier d'Abondance de la gare de l'Ouest, il y avait 800 femmes. Des semaines et des semaines, ces malheureuses couchèrent sur la paille, ne purent changer de linge. Au moindre bruit, pour une dispute, les gardes se précipitaient sur elles et les frappaient, de préférence aux seins. Charles Mercereau, ancien Cent-garde, gouvernait cette sentine, faisait attacher celles qui lui déplaisaient, les battait avec sa canne. Il promenait dans son domaine les belles dames de Versailles affriandées de pétroleuses, disait devant elles à ses victimes : « Allons, drôlesses, baissez les yeux. » Et c'était bien le moins que nos fédérées dussent à ces honnêtes personnes.

Des filles publiques enlevées dans les razzias et soigneusement conservées pour espionner les autres prisonnières,

(1) Outre les 27,837 officiellement reconnus sur les pontons, on avouait 8,472 détenus répartis dans Versailles : Satory 798, Orangerie 1,726, Chantiers 1,901 maisons de justice et de correction de Rouen, Clermont et St-Cyr 2,453 Au 15 octobre, il y avait encore 3,500 détenus dans les prisons de Versailles.

s'abandonnaient aux gardiens en pleine chambrée. Les protestations des femmes de la Commune furent punies de coups de corde. Par un raffinement de sauvagerie, les Versaillais voulurent courber les vaillantes sous une infamie commune. Toutes les prisonnières furent soumises à la visite.

La dignité, la nature outragées, se vengèrent par des crises terribles. « Où est mon père? où mon mari? et mon fils Quoi! seule, seule, et tous ces lâches contre moi ! Moi, la mère, la femme laborieuse, sous le fouet, l'injure et souillée de ces mains immondes, pour avoir défendu la liberté ! » Beaucoup devinrent folles. Toutes eurent leur heure de folie. Celles qui étaient enceintes avortèrent ou rendirent des morts-nés.

Les prêtres ne manquèrent pas plus aux prisons qu'aux mitraillades. L'aumônier, de Richemont, disait aux prisonnières : « Je sais bien que je suis ici dans une forêt de Bondy, mais mon devoir, etc. » Le 22 juillet, jour de la Ste-Madeleine, l'évêque d'Alger, faisant une délicate allusion à la sainte du jour, leur dit « qu'elles étaient toutes des Madeleines, mais non repenties, que Madeleine n'avait ni pétrolé ni assassiné, » et autres aménités évangéliques.

Les enfants, enfermés dans un quartier de la prison des femmes, furent aussi brutalement traités. Le brigadier secrétaire de Mercereau, ouvrit d'un coup de pied le ventre d'un petit. Un enfant reçut la bastonnade et languit longtemps à l'infirmerie. Le fils de Ranvier, âgé de dix ans, fut roué de coups pour avoir refusé de livrer la retraite de son père.

Tous ces malheureux pontonniers, prisonniers des forts et des maisons de détention, macérèrent plusieurs mois dans la vermine avant d'obtenir un simple triage. Le Moloch

versaillais tenait plus de victimes qu'il n'en pouvait digérer. Dès les premiers jours de juin, il dégorgea 1,090 personnes, réclamées par les réactionnaires. Mais comment instruire le procès de 36,000 prisonniers? M. Dufaure eut beau lâcher dans les prisons tous les agents de police de l'Empire ; au mois d'août, on n'avait encore interrogé que 4,000 détenus.

Il fallait cependant assouvir la rage bourgeoise qui voulait des jugements à mort. Quelques célébrités avaient échappé au massacre : des membres de la Commune, du Comité Central, Rossel, Rochefort etc. M. Thiers et Dufaure organisèrent une grande représentation judiciaire.

Ce procès devait être le procès-modèle, servir de type à la jurisprudence des conseils de guerre, car les prisonniers allaient être jugés par les mêmes soldats qui les avait vaincus. Le vieux procureur et son président appliquèrent toute leur astuce chicanière à rapetisser le débat. Ils refusèrent aux accusés le caractère d'hommes politiques et réduisirent l'insurrection à un immense crime de droit commun s'assurant ainsi le droit de couper court aux plaidoiries retentissantes et l'avantage des condamnations au bagne et à la peine de mort, que l'hypocrisie bourgeoise prétend abolie en matière politique. (1) Le conseil fut soigneusement trié. Il eut pour commissaire, Gaveau, bas énergumène qui avait donné des signes d'aliénation mentale et frappé les prisonniers dans les rues de Versailles ; pour président, Merlin, colonel du génie, un des capitulards de l'armée ; le reste, assorti de bonapartistes à l'épreuve. Sédan et Metz allaient juger Paris.

(1) Les grandes hécatombes politiques ont eu lieu en France depuis le décret du gouvernement provisoire de 48.

La solennité commença le 7 Août, dans une vaste salle à deux mille places. Les personnages de haut rang se carraient dans des fauteuils de velours rouge ; les députés occupaient trois cents siéges ; le reste appartenait aux bourgeois de marque, aux familles honnêtes, à la haute cocotterie, à la presse aboyante. Ces journalistes, ces toilettes tapageuses, ces visages souriants, ces jeux d'éventail, ces conversations incessantes, ces lorgnettes braquées dans toutes les directions, rappelaient les premières représentations les plus élégantes. Les officiers d'état-major, en grand uniforme, conduisaient tout pimpants les dames à leur place sans oublier la révérence de rigueur.

Toute cette écume bouillonna quand les accusés parurent. Ils étaient dix-sept : Ferré, Assi, Jourde, Paschal Grousset, Régère, Billioray, Courbet, Urbain, Victor Clément, Trinquet, Champy, Rastoul, Verdure, Decamps, Parent, membres de la Commune, Ferrat, Lullier, membres du Comité Central.

Gaveau lut l'acte d'accusation. La Révolution du 18 Mars était née de deux complots, celui du parti révolutionnaire et de l'Internationale. Paris s'était levé le 18 Mars pour répondre à l'appel de quelques scélérats. Le Comité Central avait ordonné l'exécution de Lecomte et de Clément Thomas ; la manifestation de la place Vendôme était une manifestation sans armes ; le médecin en chef de l'armée avait été assassiné au moment où il faisait un suprême appel à la conciliation. La Commune avait commis des vols de toute sorte ; les outils des sœurs de Picpus se transformaient en instruments d'orthopédie ; l'explosion de la cartoucherie Rapp était l'œuvre de la Commune, « désireuse d'allumer la haine violente de l'en-

nemi au cœur des fédérés ». Ferré avait présidé à l'exécution des ôtages de la Roquette, incendié le ministère des Finances, comme le prouvait l'ordre écrit de sa main : « Flambez Finances ! » Chacun des membres de la Commune avait à répondre des faits relatifs à ses fonctions particulières, et collectivement, de tous les décrets rendus. Ce rapport de bas policier communiqué d'avance à M. Thiers, faisait bien de la cause une simple affaire de chauffeurs.

Il tint toute l'audience. Le lendemain, Ferré interrogé le premier, refusa de répondre et il déposa des conclusions sur le bureau. « Les conclusions de l'incendiaire Ferré sont sans portée ! » cria Gaveau, et il fit avancer les témoins. Quatorze sur vingt-quatre appartenaient à la police ; les autres étaient des prêtres ou des employés du gouvernement. Un expert en écritures, célèbre au palais par ses bévues, affirma que l'ordre : *Flambez finances*, était bien de l'écriture de Ferré. En vain l'accusé demanda que la signature de cet ordre fût confrontée avec les siennes qui figuraient en grand nombre sur les registres d'écrous ; qu'on produisit au moins l'original et non le *fac-simile* ; Gaveau s'écria, indigné : « Mais c'est de la méfiance ! »

Ainsi fixés dès le début sur le complot et le caractère de leurs juges, les accusés pouvaient décliner tout débat. Ils commirent la faute de l'accepter. Encore s'ils eussent revendiqué hautement leur caractère politique. Il n'en fut rien ; quelques-uns mêmes le renièrent. Presque tous, s'enfermant dans leur défense personnelle, lâchèrent la Révolution du 18 Mars dont ils avaient sollicité le mandat. La préoccupation de leur salut se trahit quelquefois par de tristes défaillances. Mais du banc même des accusés, une voix du peuple ainsi renié

s'éleva vengeresse. Un ouvrier de cette forte race parisienne qui mène de front le travail, l'étude et le combat, un membre de la Commune, intelligent et convaincu, modeste dans le Conseil, l'un des premiers à la lutte, le cordonnier Trinquet revendiqua l'honneur d'avoir rempli son mandat jusqu'au bout : « J'ai été, dit-il, envoyé à la Commune par mes concitoyens ; j'ai payé de ma personne ; jai été aux barricades et je regrette de ne pas y avoir été tué : je n'assisterais pas aujourd'hui au triste spectacle de collègues qui, après avoir eu leur part d'action, ne veulent plus avoir leur part de responsabilité. Je suis un insurgé, je n'en disconviens pas. »

Les interrogatoires se traînèrent avec une fastidieuse lenteur pendant dix-sept audiences. Même public de soldats, de bourgeois, de filles, huant les accusés; mêmes témoins, prêtres, agents de police, et fonctionnaires ; même fureur dans l'accusation ; même cynisme du tribunal ; mêmes aboiements de la presse.

Les massacres ne l'avaient pas assouvie. Elle hurlait aux accusés, exigeait leur mort et, chaque jour, les roulait dans la boue de ses compte-rendus d'audience. (1) Les correspon-

(1) Voici un échantillon, et non pas des plus accentués : « Il ne faut pas s'y tromper, disait *La Liberté*, il ne faut pas surtout chercher à épiloguer, c'est bien une bande de scélérats, d'assassins, de voleurs et d'incendiaires que nous avons sous les yeux. Arguer de leur situation d'accusés pour exiger à leur égard du respect et le bénéfice de l'*alea*, qui les suppose innocents, c'est de la mauvaise foi ! Non, non ! mille fois non ! ce ne sont pas des accusés ordinaires ; ils ont été pris, les uns en flagrant délit et les autres ont si bien signé leur culpabilité par actes authentiques et solennels, qu'il suffit d'établir leur identité pour s'écrier avec la voix pleine et sonore de la conviction : Oui, oui ! ils sont coupables !

» Les témoins détenus sont, pour la plupart, de sinistres bandits, figures atroces, types repoussants, les plus jeunes surtout, et qu'on ne voudrait pas rencontrer, ceux-là, même en plein jour, au coin d'un bois. »

dants étrangers en furent révoltés. Le *Standard*, le journal conservateur anglais le plus injurieux contre la Commune, dit : « Il est impossible d'imaginer rien de plus scandaleux que le ton de la presse du demi-monde pendant ce procès. » Des accusés ayant réclamé la protection du président, Merlin prit la défense des journaux.

Vint le réquisitoire. Gaveau, fidèle à sa consigne, dut démontrer que Paris avait combattu six semaines pour permettre à quelques individus de voler des résidus de caisse, de brûler des maisons et de fusiller quelques gendarmes. Le robin à épaulettes démolissait comme militaire tous les arguments qu'il échafaudait comme magistrat. « La Commune, disait-il, avait fait acte de gouvernement, » et cinq minutes après, il refusait aux membres de la Commune le caractère d'hommes politiques. Passant aux divers accusés, il disait de Ferré : « Je perdrais mon temps et le vôtre en discutant les nombreuses charges qui pèsent sur lui ; » de Jourde : « Les chiffres qu'il vous apporte sont tout-à-fait imaginaires ; je n'abuserai pas de vos moments pour les discuter. » Pendant la lutte, Jourde avait reçu l'ordre du Comité de Salut Public de remettre 1,000 francs à chacun des membres du Conseil. Une trentaine seulement avaient touché cette somme. Gaveau dit : « Ils se sont partagés des millions. » Il devait le croire. Quel souverain a quitté le pouvoir sans emporter des millions? Il accusait longuement Grousset d'avoir volé du papier pour imprimer son journal ; un autre, d'avoir vécu avec une maîtresse. Grossier soudard, incapable de comprendre que plus il rapetissait les hommes, plus il grandissait cette Révolution si vivace malgré les défaillances et les incapacités.

L'assistance souligna ce réquisitoire de ses applaudisse-

ments frénétiques. A la fin, il y eut des rappels comme au théâtre. Merlin donna la parole au défenseur de Ferré. Mais Ferré déclare qu'il veut se défendre lui-même, et il commençe à lire :

« Après la conclusion du traité de paix, conséquence de la honteuse capitulation de Paris, la République était en danger, les hommes qui avaient succédé à l'Empire écroulé dans la boue et le sang....

Merlin. — Écroulé dans la boue et le sang... Ici je vous arrête. Est-ce que votre gouvernement n'était pas dans la même situation ?

Ferré. — « ....se cramponnaient au pouvoir et, quoique accablés par le mépris public, ils préparaient dans l'ombre un coup d'état ; ils persistaient à refuser à Paris l'élection de son conseil municipal...

Gaveau. — Ce n'est pas vrai !

Merlin. — Ce que vous dites là, Ferré, est faux. Continuez, mais à la troisième fois je vous arrêterai.

Ferré. — « ....Les journaux honnêtes et sincères étaient supprimés, les meilleurs patriotes étaient condamnés à mort...

Gaveau. — L'accusé ne peut continuer cette lecture. Je vais demander l'application de la loi.

Ferré. — « ....Les royalistes se préparaient au partage des restes de la France ; enfin, dans la nuit du 18 Mars il se crurent prêts et tentèrent le désarmement de la garde nationale et l'arrestation en masse des républicains...

Merlin. — Allons, asseyez-vous, je donne la parole à votre défenseur.

L'avocat demande que Ferré puisse lire les dernières phrases de sa déclaration. Merlin cède.

Ferré. — « ....Membre de la Commune, je suis entre les mains de ses vainqueurs. Ils veulent ma tête qu'ils la prennent ! Jamais je ne sauverai ma vie par la lâcheté. Libre j'ai vécu, j'entends mourir de même.

» Je n'ajoute plus qu'un mot : La fortune est capricieuse ; je confie à l'avenir le soin de ma mémoire et de ma vengeance. »

Merlin. — La mémoire d'un assassin !

Gaveau. — C'est au bagne qu'il faut envoyer un manifeste pareil.

Merlin. — Tout cela ne répond pas aux actes pour lesquels vous êtes ici.

Ferré. — Cela signifie que j'accepte le sort qui m'est fait.

Pendant ce duel entre Merlin et Ferré, la salle est restée muette; des huées féroces éclatent quand Ferré se rassied. Le président doit lever la séance et les juges sortent, quand un avocat demande qu'on donne acte à la défense de ce que le président a traité Ferré d'assassin.

Les huées de l'auditoire répondent. Le défenseur, indigné, se tourne vers le tribunal, vers les bancs de la presse, vers le public. Des trépignements de rage, des invectives parties de tous les coins de la salle couvrent sa voix pendant plusieurs minutes. Merlin, qui rayonne, obtient enfin le silence et répond cavalièrement : « Je reconnais que je me suis servi de l'expression dont parle le défenseur. Le conseil vous donne acte de vos conclusions. »

La veille, comme un avocat lui disait : « Nous sommes tous justiciables, non pas de l'opinion publique d'aujourd'hui, mais de l'histoire qui nous jugera, » Merlin avait cyniquement répondu : « L'histoire ! A cette époque nous ne serons

plus là! - La bourgeoisie française avait trouvé la monnaie de Jeffries.

Le lendemain, de bonne heure, la salle fut comble. La curiosité du public, l'anxiété des juges étaient extrêmes. Gaveau, pour accuser ses adversaires de tous les crimes à la fois, avait parlé deux jours politique, histoire, socialisme. Il suffisait de répondre à chacun de ses arguments pour donner à la cause le caractère politique qu'il lui refusait. Si quelque accusé allait se reveiller enfin et, moins soucieux de sa personne que de la Commune, suivre pas à pas le réquisitoire, raconter Paris s'offrant au gouvernement de la Défense nationale, trahi et abandonné, les prolétaires réorganisant tous les services de cette grande cité, et, en état de guerre, entourés de trahisons, gouvernant deux mois sans mouchards et sans supplices, pauvres, ayant dans la main les milliards de la Banque; si, en face des soixante-quatre ôtages, il allait dresser les vingt mille fusillés, entrouvrir les pontons, les geôles grouillant de quarante mille malheureux et, prenant le monde à témoin, au nom de la vérité, de la justice, de l'avenir, faire de la Commune accusée la Commune accusatrice.

Le président pourrait bien l'interrompre, les cris de l'auditoire couvrir sa revendication, le conseil le déclarer dès les premiers mots hors la loi, un tel homme réduit au silence, saurait bien, comme Danton baillonné, trouver un geste, un cri qui perçât les murailles et cracher son anathème à la tête du tribunal.

La cause vaincue n'eut pas cette vengeance. Au lieu de présenter une défense collective ou de rentrer dans un silence qui sauvait leur dignité, les accusés passèrent la parole aux avocats. Chacun de ces messieurs tira de son côté

pour sauver son client, même au dépens de celui du confrère. Tel avocat était celui du *Figaro* et le confident de l'impératrice : tel autre, un des manifestants du 22 Mars à la place Vendôme, priait le Conseil de ne pas confondre sa cause avec le scélérat d'à côté. Il y eut des plaidoiries scandaleuses. Cet abaissement ne désarmait ni le tribunal, ni le public. A chaque instant, Gaveau bondissait sur son fauteuil : « Vous êtes un insolent, disait-il à un avocat, s'il y a quelque chose d'absurde ici, c'est vous. » L'auditoire applaudissait, toujours prêt à se ruer sur les accusés. Le 31 août, sa fureur devint telle, que Merlin menaça de faire évacuer la salle.

Le 2 septembre, le conseil délibéra toute la journée. A neuf heures du soir, il rentra en séance et Merlin lut le jugement. Ferré et Lullier étaient condamnés à mort ; Trinquet et Urbain aux travaux forcés à perpétuité ; Assi, Billioray, Champy, Régère, Grousset, Verdure, Ferrat à la déportation dans une enceinte fortifiée ; Courbet à six mois, et Victor Clément à trois mois d'emprisonnement. Decamps et Parent étaient acquittés. L'auditoire se retira très désappointé de n'avoir obtenu que deux condamnés à mort.

En somme, cette représentation judiciaire n'avait rien prouvé. Pouvait-on juger la Révolution du 18 Mars par des personnalités secondaires et Delescluze, Varlin, Vermorel, Tridon, Moreau, bien d'autres, par ce qu'avaient paru Lullier, Descamps, Victor Clément ou Billioray ? Et quand même l'attitude de Trinquet et de Ferré n'eut pas témoigné qu'il s'était trouvé des hommes dans la Commune, que prouvaient donc les défaillances de la majorité sinon que ce mouvement était l'œuvre de tous, non de quelques génies, que, dans cette crise, le peuple avait été seul grand, seul révolutionnaire,

que la Révolution se trouvait dans la Commune-peuple et non dans la Commune-gouvernement.

La bourgeoisie, au contraire, avait épanoui toute sa lâcheté. L'auditoire, le tribunal, avaient été à la même hauteur. Certains témoins s'étaient manifestement parjurés. Pendant les débats, dans les couloirs, dans les cafés, tous les drôles qui avaient essayé de duper la Commune, s'attribuaient effrontément le succès de l'armée. *Le Figaro*, ayant ouvert une souscription pour Ducatel, avait racolé cent mille francs et une décoration. Alléchés par ce succès, tous les conspirateurs réclamèrent leur aumône et leur décoration. Les partisans de Beaufond-Lasnier, ceux de Charpentier-Domalain se prirent aux cheveux, jurant les uns et les autres qu'ils avaient bien mieux trahi que leurs rivaux. Ils publièrent leurs hauts faits, donnant des détails, citant des noms et, grâce à leur noble émulation, ce recoin de l'histoire n'a plus aujourd'hui de secrets.

Pendant qu'on vengeait la société à Versailles, la cour d'assises de Paris vengeait l'honneur de Jules Favre. Aussitôt après la Commune, le ministre des affaires étrangères avait fait arrêter M. Laluyé coupable d'avoir communiqué à Millière les pièces publiées par *le Vengeur*. L'honnête ministre, n'ayant pu réussir à faire fusiller son ennemi comme communard, le traduisait devant la cour d'assises comme diffamateur. Là, l'ancien membre de la Défense nationale, l'ancien ministre des affaires étrangères, le député de Paris, avoua publiquement avoir commis des faux ; mais il plaida que c'était pour assurer une fortune à ses enfants. A ce touchant aveu, les pères de famille du jury s'attendrirent. M. Laluyé fut condamné à un an de prison. Quelques mois après, il

s'éteignait à Ste-Pélagie. M. Jules Favre avait une terrible chance. En moins de six mois, la fusillade et le cachot l'avaient délivré de deux redoutables ennemis. (1)

Tandis que le 3e conseil de guerre se querellait avec les avocats, le 4e bâclait sans phrases la besogne. Le 16 août, à peine ouvert, il avait déjà prononcé deux condamnations à mort. Si l'un avait Jeffries, l'autre possédait Trestaillon, le colonel Boisdenemetz, sorte de sanglier ivrogne et voyant rouge, bel esprit à ses heures et correspondant avec *le Figaro*. Le 4 septembre, on lui amena des femmes accusées d'avoir incendié la Légion d'Honneur. Ce fut le procès des pétroleuses. Sur les huit mille furies embrigadées annoncées par les journaux de l'ordre, on n'avait pu s'en procurer que cinq. Les débats prouvèrent que ces prétendues pétroleuses n'étaient que des ambulancières d'un admirable cœur. L'une, Rétiffe, dit : « J'aurais ramassé aussi bien un soldat de Versailles qu'un garde national. » — « Pourquoi, dit-on à une autre, êtes-vous restée quand le bataillon se sauvait? » — « Nous avions des blessés et des mourants, » répondit-elle simplement. Les témoins à charge eux-mêmes déclarèrent qu'ils n'avaient vu aucune des accusées allumer aucun incendie ; mais leur sort était réglé d'avance. Entre deux audiences, Boisdenemetz criait dans un café : « A mort toutes ces gueuses ! »

Trois avocats sur cinq avaient déserté la barre. « Où sont-ils? » dit le président. « Ils ont demandé à s'absenter pour

(1) La famille et la morale triomphaient sur toute la ligne. Au lendemain de la chute de la Commune, le premier président de la Cour de cassation, M. Devienne, l'intermédiaire officiel des amours de Napoléon III, avait, solennellement, devant toutes chambres réunies, réoccupé son siége d'où l'hypocrite pudeur des gens du 4 Septembre l'avait chassé.

aller à la campagne, » répondit le commissaire. Le conseil chargea des soldats de défendre ces malheureuses. L'un d'eux, le maréchal des logis Bordelais, fit ce beau plaidoyer : « Je m'en rapporte à la sagesse du tribunal. »

Sa cliente Suétens fut condamnée à mort, ainsi que Rétiffe et Marchais, « pour avoir tenté de changer la forme du gouvernement ; » les deux autres à la déportation et à la réclusion.

L'une des condamnées se tournant vers l'officier qui lisait la sentence lui cria d'une voix déchirante : « Et mon enfant, qui le nourrira ! »

Ton enfant, le voici.

Quelques jours après, devant ce même Boisdenemetz, comparaissent quinze enfants de Paris. Le plus âgé a seize ans ; le plus jeune, si petit qu'on l'aperçoit à peine sur le banc des accusés, en a onze. Ils portent une blouse bleue, et un képi militaire.

« Druet, dit le soldat, que faisait votre père ? — Il était mécanicien. — Pourquoi n'avez-vous pas travaillé comme lui ? — Parce qu'il n'y avait pas de travail pour moi. »

« Bouverat, pourquoi êtes-vous entré dans les pupilles de la Commune ? — Pour avoir à manger. — Vous avez été arrêté pour vagabondage ? — Oui, deux fois : la deuxième fois c'était pour avoir volé des chaussettes. »

« Cagnoncle, vous étiez enfant de la Commune ? — Oui, monsieur. — Pourquoi aviez vous quitté votre famille ? — Parce qu'il n'y a pas de pain. — Avez-vous tiré beaucoup de coups de fusil ? — Une cinquantaine. »

« Lescot, pourquoi avez-vous quitté votre mère ? — Parce qu'elle ne pouvait pas me nourrir. — Combien étiez-vous

d'enfants ? — Trois. — Vous avez été blessé ? — Oui, par une balle à la tête. »

« Lamarre, vous aussi, vous avez quitté votre famille ? — Oui, monsieur, c'est la faim. — Et où avez-vous été alors ? — A la caserne pour m'enrôler. »

« Leberg, vous avez été chez un patron et on vous a surpris prenant *la caisse*. Combien avez-vous pris ? — Dix sous. — Cet argent ne vous brûlait pas les mains ? »

Et vous, homme aux mains rouges, ces paroles ne vous brûlent pas les lèvres ? Sinistres sots qui ne comprenez pas que devant ces enfants jetés dans la rue sans instruction, sans espoir, par la nécessité que vous leur avez faite, le coupable c'est vous, militaire brodé, c'est vous, ministère public d'une société ou des êtres de douze ans, capables, avides de travail, sont forcés de voler pour avoir une paire de chaussettes et n'ont pas d'autre alternative que de tomber sous les balles ou de tomber sous la faim.

CHAPITRE XXXV.

« A Versailles, tous les moyens ont été employés » pour assurer l'instruction la plus sérieuse, la plus » attentive, la plus complète de tous les procès » qui ont été jugés .. Je tiens donc que les juge- » ments qui ont été rendus ne sont pas seulement » en droit, d'après toutes nos lois, inattaquables, » mais que, pour la conscience la plus scrupuleuse, » ils sont des jugements qui ont dit la vérité. » (Très bien! Très bien!)

Le garde des sceaux, Dufaure. Discours contre l'amnistie. Séance du 18 Mai 1876.

« Les conseils de guerre ont jugé, je l'admets, » pour le mieux. »

Alain Targé, député gambettiste. Séance du 19 Mai 1876.

LES CONSEILS DE GUERRE. LES SUPPLICES. BILAN DES CONDAMNATIONS.

Vingt-six conseils de guerre, vingt-six mitrailleuses judiciaires furent installés à Paris, Vincennes, au Mont-Valérien, à St-Cloud, Sèvres, St-Germain, Rambouillet jusqu'à Chartres. Dans la composition de ces tribunaux, non-seulement toutes les apparences de justice, mais encore tous les règlements militaires furent méprisés. L'Assemblée ne songea même pas à définir leurs prérogatives. Et ces officiers encore tout chauds de la lutte, et pour qui toute résistance

même la plus légitime était un forfait, furent lâchés sur leurs adversaires, sans autre jurisprudence que leur fantaisie, sans autre frein que leur humanité, sans autre instruction que leur lettre de service. Avec de tels janissaires et un code pénal qui renferme tout dans son élastique obscurité, il n'était pas besoin de lois d'exception pour atteindre Paris tout entier. On vit bientôt les théories les plus extravagantes naître et se propager dans ces antres judiciaires ; ainsi la présence sur le lieu du crime constituait la complicité légale. Pour ces magistrats c'était un dogme.

Au lieu de transporter les conseils de guerre dans les ports, on fit refaire aux prisonniers les douloureuses étapes de la mer à Versailles. Tel comme Elisée Reclus fut promené dans quatorze prisons. Des pontons, on les conduisait au chemin de fer, à pied, les menottes aux mains ; mais à Brest, quand ils passaient dans les rues, montrant leurs chaînes, les passants se découvraient devant eux.

A l'exception de quelques accusés de marque dont je vais raconter brièvement les procès, la masse des prisonniers fut poussée devant ces tribunaux après une instruction qui ne garantissait même pas toujours leur identité. Trop pauvres pour avoir un défenseur, ces malheureux, sans guides, sans témoins à décharge, — ceux qu'ils appelaient n'osaient venir craignant d'être arrêtés — ne faisaient qu'apparaître et disparaître devant le tribunal. L'accusation, l'interrogatoire, la sentence se bâclaient en quelques minutes. « Vous vous êtes battu à Issy, à Neuilly ; condamné à la déportation. — Quoi ! pour la vie ? Et ma femme, et mes enfants ? — A un autre : Vous avez servi dans les bataillons de la Commune ? — Et qui eut nourri les miens quand tout était

fermé, l'atelier et l'usine ? » — « A la déportation encore. » — « Et vous ? Arrestation illégale. Au bagne. » Le 14 octobre, en moins de deux mois, le 1er et le 2me conseils avaient prononcé plus de 600 condamnations.

Que ne puis-je dresser le martyrologe des milliers qui défilèrent en lignes sombres, gardes, femmes, enfants, vieillards, ambulanciers, médecins, fonctionnaires de cette ville décimée. C'est vous que j'honorerais ; c'est à vous surtout, innommés, que je donnerais la première place comme vous l'eûtes au travail, aux barricades perdues où vous fîtes obscurément votre devoir. Le vrai drame des conseils de guerre n'est pas dans ces séances solennelles où accusés, tribunal, avocats composèrent leur figure devant le public, mais dans ces salles désertes qui virent seules le malheureux, ignoré du monde entier, en face d'un tribunal inexorable comme le chassepot. Combien de ces humbles défenseurs de la Commune tinrent la tête autrement fière que les chefs, et dont personne ne redira l'héroïsme. Quand on sait les insolences, les injures, l'argumentation grotesque des juges en évidence, on devine de quelles ignominies durent être abreuvés dans l'ombre de ces nouvelles cours martiales les accusés sans renom. Qui vengera ces hétacombes d'inconnus exécutés dans le silence comme les derniers combattants du Père-Lachaise dans l'obscurité de la nuit.

Les journaux n'ont pas laissé trace de leurs causes ; mais à défaut du nom des victimes, je peux jeter celui de quelques juges aux quatre vents de l'histoire.

Jadis, aux jours d'honneur de l'armée française, en 95, après Quiberon, il fallut menacer de mort les officiers de la République pour les faire entrer dans les conseils de guerre

qui devaient juger les Vendéens. Et cependant, ces vaincus avaient, sous les canons, avec les armes anglaises, attaqué dans le dos leur patrie que les coalisés frappaient à la poitrine. En 1871, les complices de Bazaine briguèrent l'honneur de juger les vaincus de ce Paris qui avait été le boulevard de l'honneur national. Pendant de longs mois, quinze cent neuf officiers de cette armée avilie qui n'a pas une heure de trop pour la réhabilitation et l'étude, 14 généraux, 266 colonels et lieutenants-colonels, 284 commandants furent improvisés juges et commissaires. Comment choisir dans ce triage de bestialités. Quand j'aurai pris au hasard quelques présidents, Merlin, Boisdenemetz, Jobey, Delaporte, Dulac, Barthel, Donnat, Aubert, j'aurai fait injure à cent autres.

On connait Merlin et Boisdenemetz. Le colonel Delaporte était de l'espèce Galiffet. Vieux, usé, malade, il ne revivait qu'après une condamnation à mort. Ce fut lui qui en prononça le plus grand nombre, aidé par le greffier Duplan qui préparait les jugements à l'avance et faisait après coup les faux les plus impudents sur les minutes. Jobey avait, disait-on, perdu son fils dans la lutte contre la Commune. Aussi, comme il se vengeait ! Son petit œil plissé guettait l'angoisse sur la figure du malheureux qu'il condamnait. Tout appel à la justice, au bon sens était pour lui une injure. « Il eut été heureux, disait-il, de faire cuire les avocats avec les accusés. »

Et cependant, combien peu d'avocats faisaient leur devoir. Beaucoup avaient déclaré qu'on ne pouvait décemment assister de tels prévenus. D'autres voulaient qu'on les requit. A part quatre ou cinq exceptions (1), ces défenseurs indignes festi-

(1) Citons Dupont de Bussac, surtout Léon Bigot qui défendit Maroteau, Lisbonne, et un grand nombre d'obscurs. Pendant une année, il leur donna son

naient avec les officiers. Avocats et commissaires se communiquaient leurs moyens d'attaque et de défense. Les officiers annonçaient d'avance les jugements. L'avocat Riché, se vantait d'avoir rédigé le premier acte d'accusation Rossel. Les avocats nommés d'office, ne répondaient pas à l'appel.

Ces juges ignorants, fanfarons de violence, insultant accusés, témoins et avocats, étaient dignement secondés par les commissaires. L'un d'eux, Grimal, vendait aux journaux de filles les papiers des accusés célèbres. (1) Gaveau, niais et rageur, sans ombre de talent, finit quelques mois après dans une maison de fous. Bourboulon, un poseur, visait aux effets oratoires. Barthélemy, buveur de bière blond et joufflu, faisait des calembours en demandant la tête des accusés. Charrière, encore capitaine à cinquante ans, espèce de chat-tigre, menteur imbécile et prétentieux, disait qu'il avait « fait vœu de cruauté à César. » Jouesne, célèbre dans l'armée pour sa bêtise, se rachetait par son acharnement. Il n'en fallait pas beaucoup auprès de tels conseils. Les plus intraitables en masse furent le 3e, le 4e, le 6e et le 13e à St-Cloud qui se vantait publiquement de n'acquitter personne.

Voilà les juges et la justice que la bourgeoisie donnait aux prolétaires qu'elle n'avait pas mitraillés. Je voudrais suivre pas à pas leurs houzardailles judiciaires, prendre un à un les procès, montrer les lois violées, les règles de procédure les plus élémentaires méprisées, les pièces falsifiées, les témoignages tordus, les accusés condamnés au bagne et à la mort

temps, sa peine, son argent, publiant des mémoires, s'épuisant en démarches. Il y laissa sa vie, tomba frappé d'apoplexie à la barre même Les amis de la Commune n'oublieront pas ce beau dévouement

(1) Il fut condamné en 1876 à cinq ans de prison pour ces détournements.

sans l'ombre d'une preuve pour un jury sérieux, le cynisme des cours prévôtales de la Restauration et des commissions mixtes de Décembre accru de la brutalité du soldat qui venge sa caste;une telle œuvre voudrait un long travail technique(1). Je n'indiquerai que les lignes principales. D'ailleurs ces jugements ne sont-ils pas jugés ?

Est-ce l'amertume du proscrit qui parle ? Non ; c'est la voix de l'Europe et de l'Europe gouvernementale. Tous les pouvoirs, même les plus disposés à considérer les actes de la Commune comme des crimes de droit commun, même la Hongrie rurale ont refusé d'extrader les contumaces, le gouvernement versaillais n'ayant jamais pu fournir la preuve juridique de leur culpabilité. Les considérants du tribunal de Pesth viennent (octobre 1876) de flétrir officiellement l'iniquité des sentences versaillaises. (2)

Le 8 septembre, Rossel comparut devant le 3e conseil. Sa défense fut de dire qu'il avait servi la Commune dans l'espoir que l'insurrection recommencerait la guerre contre les Prussiens. Merlin eut de grands égards pour l'accusé qui, en re-

(1) Est-ce que, dans les Ecoles, il ne se trouvera personne pour l'entreprendre ? Quelle première cause plus belle pour un jeune homme studieux du droit. Quelle plus noble occasion d'effacer les grands torts des Ecoles pendant la Commune,de rapprocher du prolétaire cette partie de la jeunesse qui s'en éloigne de plus en plus

(2) En 1876, le gouvernement versaillais réclame du gouvernement hongrois l'extradition de Frankel condamné à mort pour avoir pris part à l'exécution des dominicains d'Arcueil, à l'incendie des Gobelins, etc. Frankel est arrêté préventivement et le tribunal hongrois demande à Versailles communication du dossier.

« A cette demande, dit le tribunal de Pesth, le gouvernement français a répondu en transmettant purement et simplement l'arrêt du conseil de guerre Dans ce jugement, il n'existe aucune trace de fondement ni aucune déposition précise établissant la culpabilité...Considérant que ce jugement est totalement dépourvu d'attestations et de preuves légales et qu'il n'indique aucun moyen de se les procurer, le tribunal décharge Frankel des poursuites dirigées contre lui. »

vanche témoigna le plus profond respect à l'armée. Mais il fallait un exemple pour les soldats romanesques et Rossel fut condamné à mort.

Le 21, Rochefort fut condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée. Les Bonapartistes du conseil visèrent surtout l'auteur de la *Lanterne*. Merlin défendit Pierre Bonaparte. Gaveau releva contre l'accusé des outrages à la personne de l'Empereur. Trochu, que Rochefort avait appelé comme témoin à décharge, répondit par une lettre d'injures à celui qui lui avait, pendant le siége, sacrifié sa popularité.

Le journalisme révolutionnaire eut l'honneur de compter quelques victimes. Le jeune Maroteau pour deux articles, deux seuls dans le *Salut public*, fut condamné à mort; Alphonse Humbert, pour trois ou quatre articles du *Père Duchêne*, aux travaux forcés à perpétuité.

D'autres journalistes furent condamnés à la déportation. Quel était leur crime? D'avoir défendu la Commune. Cependant, pour avoir défendu Versailles, la Commune s'était contentée de supprimer les journaux. Au fond, les conseils étaient chargés d'exterminer le parti révolutionnaire.

La peur de l'avenir les rendit implacables. Après les assassinats sans nombre de la rue des Rosiers, ils voulurent eux aussi sacrifier aux mânes de Lecomte et de Clément Thomas. Les vrais exécuteurs étaient introuvables. L'explosion de fureur qui emporta la vie des deux généraux avait été spontanée, foudroyante comme celle qui, en 89, tua Flesselles, Foulon, Berthier. Les acteurs du drame s'appelaient la foule et avec elle ils s'étaient évanouis. Les officiers ramassèrent des accusés au hasard comme ils avaient sur les buttes fusillé les premiers venus.

« Simon Mayer, disait le rapport, essaya jusqu'au dernier moment de défendre les prisonniers, et Kazdansky lui-même, voulut s'opposer à l'exécution des menaces de mort. La foule l'injuria et lui arracha ses galons. » Herpin-Lacroix avait tenté des efforts désespérés. Lagrange qui avait refusé de former le peloton d'exécution, se sentait si fort de son innocence qu'il était venu s'offrir lui-même aux juges. Le rapport en faisait l'accusé principal avec Simon Mayer, Herpin-Lacroix, Kazdansky et un sergent de la ligne, Verdagner, qui avait levé la crosse en l'air.

L'affaire fut menée par le colonel Aubert, ricaneur, mélodramatique et dévot. Malgré ses efforts et ceux du commissaire, on ne put dresser la moindre preuve contre les accusés. Même les officiers de l'armée présents à la rue des Rosiers, déposaient en leur faveur. « Simon Mayer a fait tout son possible pour nous sauver, » disait le commandant Poussargue. Cet officier avait entendu une voix crier : « Ne tuez pas même les traitres sans jugement ! formez une cour martiale ! » textuellement les paroles d'Herpin-Lacroix. De tous les accusés il ne reconnaissait que Mayer. Un autre officier faisait une déposition identique. Verdagnier démontra qu'à l'heure de l'exécution il se trouvait au baraquement de Courcelles. L'accusation niait, mais sans pouvoir produire un seul témoignage. Ribemont prouva qu'il s'était jeté à la tête des assaillants dans la chambre de la rue des Rosiers. Masselot n'avait contre lui que des témoignages de femmes ennemies prétendant qu'il s'était vanté d'avoir tiré sur les généraux. Le capitaine Beugnot, aide de camp du ministre et présent à l'exécution, affirmait au contraire que les généraux avaient été entourés par les soldats ; M. de Maillefeu, que le front des

pelotons était composé de neuf soldats dont il désignait les régiments.

Il n'y avait même pas de faux témoins officiels commme dans l'affaire de la Commune ; pourtant l'accusation loin de lâcher prise s'acharnait sur ceux-là même qui avaient exposé leur vie pour sauver les généraux. Le commissaire menaça d'arrêter un témoin qui déposait chaleureusement en faveur d'un accusé. On s'aperçut, après plusieurs audiences, qu'on jugeait un individu pour un autre; le président ordonna à la presse de taire l'incident. Chaque audience, chaque nouveau témoignage dégageait les accusés, rendait toute condamnation de plus en plus impossible. Cependant, le 18 novembre Verdagnier, Simon Mayer, Herpin-Lacroix, Lagrange, Masselot, Leblond, Aldenhoff furent condamnés à mort, les autres à des peines variant des travaux forcés à l'emprisonnement. Un des condamnés à mort, Leblond, n'avait que quinze ans et demi.

Cette satisfaction donnée aux officiers, les conseils, en bons courtisans, vengèrent les offenses de M. Thiers. Le fonctionnaire chargé par la Commune de démolir l'hôtel de celui qui avait démoli des centaines de maisons, Fontaine, comparut devant le 5me Conseil qui s'efforça d'en faire un voleur. Personne n'ignorait que les meubles et l'argenterie de M. Thiers avaient été envoyés au garde-meuble, les objets d'art aux musées, les livres aux bibliothèques publiques, le linge aux ambulances et, depuis l'entrée des troupes, le petit homme était rentré en possession de la plupart de ces objets. Quelques uns ayant péri dans l'incendie des Tuileries; le rapport accusa Fontaine de les avoir soustraits, quoiqu'on n'eut trouvé chez lui que deux médaillons sans valeur,

A cette accusation contre laquelle il se croyait garanti par une longue vie de probité et d'honneur, Fontaine ne put d'abord répondre que par des larmes. La figaraille en rit beaucoup. Il fut condamné à vingt ans de travaux forcés.

Le 28 novembre, l'Assemblée recommença ses fusillades. M. Thiers avait habilement rejeté sur les représentants le droit de commuer les peines et fait nommer par la Chambre une commission des grâces. Elle se composait de quinze membres, pourvoyeurs des commissions mixtes de 52, gros propriétaires, royalistes à tous crins. (1) Un d'eux, le marquis de Quinsonnaz avait, pendant la lutte dans Paris, surveillé les exécutions au Luxembourg. Le président Martel était un vieux satyre qui marchandait les grâces aux jolies solliciteuses.

Les premiers dossiers dont ils s'occupèrent furent ceux de Ferré et de Rossel. La presse libérale plaidait chaleureusement la cause du jeune officier. Dans cet inquiet, sans opinions politiques malsonnantes et qui avait si cavalièrement tourné le dos à la Commune, la bourgeoisie reconnut vite un de ses enfants égarés. Il avait d'ailleurs fait amende honorable. Les journaux publiaient ses mémoires où il vilipendait la Commune et les fédérés. On racontait jour par jour sa vie de prisonnier, ses entretiens sublimes avec un ministre protestant, ses entrevues déchirantes avec sa famille. De Ferré, pas un mot, si ce n'est pour dire qu'il était « hideux. » Sa mère était morte folle ; son frère était enfermé comme fou

(1) Voici leurs noms qui appartiennent bien réellement à l'histoire du peuple : **Martel, président ; Piou, vice-président ; le comte Octave de Bastard, Félix Voisin, secrétaires ; Batbie, le comte de Maillé, le comte Duchâtel, Peltereau-Villeneuve, François Sacaze, Tailhand, le marquis de Quinsonnaz, Bigot, Merveilleux. Duvigneau, Paris, Corne.**

dans un cabanon de Versailles ; son père prisonnier dans la citadelle de Fouras ; sa sœur, une jeune fille de 19 ans, silencieuse, résignée, stoïque, consumait ses jours et ses nuits à gagner les vingt francs qu'elle envoyait chaque semaine au prisonnier. Elle avait refusé l'aide de ses amis, ne voulant partager avec personne l'honneur d'accomplir son pieux devoir. On ne pouvait en effet rien imaginer de plus « hideux. »

Pendant douze semaines, la mort resta suspendue sur les condamnés. Enfin, le 25 novembre à six heures du matin, on leur dit qu'il fallait mourir. Ferré sauta hors de son lit sans montrer la moindre émotion, déclina la visite de l'aumônier, écrivit à la justice militaire pour demander l'élargissement de son père, et à sa sœur pour qu'elle enterrât son cadavre de manière à ce que ses amis pussent le retrouver. Rossel, assez surpris d'abord, s'entretint ensuite avec son pasteur. Il écrivit pour demander qu'on ne vengeât point sa mort, précaution très inutile, et adresser quelques remerciments à Jésus-Christ. Ils avaient pour camarade de mort un sergent du 45e de ligne, Bourgeois, passé à la Commune et qui montrait le même calme que Ferré. Rossel s'indigna quand on lui mit les menottes. Ferré et Bourgeois dédaignèrent de protester.

Le jour pointait à peine ; il faisait un froid noir. Devant la butte de Satory, cinq mille hommes sous les armes encadraient trois poteaux blancs gardés chacun par un peloton de douze exécuteurs. Le colonel Merlin commandait, réunissant ainsi les trois caractères de vainqueur, de juge et de bourreau. Quelques curieux, officiers et journalistes, composaient tout le public.

A sept heures, les fourgons des condamnés parurent ;

les tambours battirent au champ, les clairons sonnèrent. Les condamnés descendirent escortés de leurs gendarmes. Rossel, en passant devant un groupe d'officiers, les salua. Le brave Bourgeois, regardant tout ce drame d'un air indifférent, alla s'adosser au poteau du milieu. Ferré vint le dernier, vêtu de noir. Il fumait vivement un cigare. Pas un muscle ne remuait sur sa face. D'un pas ferme et égal il vint s'appuyer sur le troisieme poteau.

Rossel, assisté de son avocat et de son confesseur, fit demander à commander le feu. On refusa. Il voulut serrer la main de ses juges pour rendre hommage à leur sentence. Même refus. Pendant ces allées et venues, Ferré et Bourgeois se tenaient immobiles et silencieux. Pour terminer les épanchements de Rossel, un officier dut lui dire qu'il prolongeait le supplice des deux autres. On lui banda les yeux. Ferré refusa et, ajustant son lorgnon, il regarda bien en face les soldats.

Le jugement est lu, les adjudants abaissent leur sabre, les fusils partent. Rossel et Bourgeois tombent en arrière. Ferré reste debout ; il n'est touché qu'au flanc. On le tire encore, il s'affaisse. Un soldat lui colle le chassepot à l'oreille et fait jaillir la cervelle.

Au geste de Merlin, les fanfares éclatent et, suivant la coutume des sauvages, la troupe défile en triomphe devant les cadavres. Quel cris d'horreur la bourgeoisie eut poussé, si devant les ôtages exécutés, les fédérés eussent paradé au son de la musique.

Les corps de Rossel et de Ferré furent réclamés par leur famille ; celui de Bourgeois disparut dans la fosse commune du cimetière de St-Louis. Le peuple ne séparera pas le

souvenir de cet homme de celui de Ferré; car ils moururent avec le même courage pour la cause qu'ils servirent avec le même dévouement.

La presse libérale réserva ses larmes pour Rossel. De courageux journaux en province honorèrent toutes les victimes et vouèrent à l'exécration de la France la commission des grâces, « la commission des assassins » comme dit à l'Assemblée un député, M. Ordinaire fils. Traduits devant le jury, tous ces journaux furent acquittés.

Deux jours après l'exécution de Satory, la commission des grâces ordonna de tuer Gaston Crémieux. Il était condamné depuis six mois et cette longue attente, sa modération pendant le mouvement, semblaient rendre le meurtre impossible. Mais la commission de l'Assemblée rurale voulait venger la fameuse apostrophe de Bordeaux. Le 30 novembre à sept heures du matin, Gaston Crémieux fut conduit au Prado, vaste plaine que borde la mer. Il dit à ses gardiens « Je montrerai comme un républicain doit mourir. » On l'adossa au même poteau où, un mois auparavant, avait été fusillé le soldat Paquis passé à l'insurrection.

Gaston Crémieux voulut avoir les yeux libres et commander le feu. On y consentit. Alors, s'adressant aux soldats : « Visez à la poitrine, ne frappez pas à la tête. Feu! Vive la Répu..... » Le dernier mot fut coupé par la mort. Comme à Satory, la danse des soldats se fit devant le cadavre.

La mort de ce jeune enthousiaste produisit une vive impression dans la ville. Des registres placés à la porte de sa maison se remplirent en quelques heures de milliers de signatures. Les révolutionnaires de Marseille n'oublieront pas ses enfants.

Le même jour, le 6ᵉ conseil vengeait la mort de Chaudey. Elle avait été ordonnée et surveillée par Raoul Rigault seul. Les hommes du peloton étaient à l'étranger. Préau de Vedel, l'accusé principal,détenu pour délit de droit commun, n'avait fait que tenir la lanterne. Mais la jurisprudence des officiers attribuait aux simples agents la même responsabilité qu'aux chefs. Préau de . Vedel fut condamné à mort.

Le 4 Décembre, dans la salle du 3ᵉ conseil, une sorte de fantôme apparut à la figure blême et sympathique, Lisbonne, qui traînait depuis six mois ses blessures du Château-d'Eau. Le même devant le conseil que pendant la Commune et à Buzenval, ce brave entre les braves se glorifia d'avoir combattu et ne repoussa que les accusations de pillage. D'autres juges se seraient honorés d'épargner un tel vaincu. Les Versaillais le condamnèrent à mort.

Quelques jours après, ce même conseil entend une voix de femme : « Je ne veux pas me défendre, je ne veux pas être défendue, s'écrie Louise Michel. J'appartiens toute entière à la révolution sociale et je déclare accepter la responsabilité de tous mes actes. Je l'accepte tout entière et sans restrictions. Vous me reprochez d'avoir participé à l'assassinat des généraux? A cela je répondrais oui, si je m'étais trouvée à Montmartre quand ils ont voulu faire tirer sur le peuple ; je n'aurais pas hésité à faire tirer moi-même sur ceux qui donnaient des ordres semblables. Quant à l'incendie de Paris, oui j'y ai participé. Je voulais opposer une barrière de flammes aux envahisseurs de Versailles. Je n'ai pas de complices, j'ai agi d'après mon propre mouvement. »

Le capitaine rapporteur Dailly requiert la peine de mort. Elle : « Ce que je réclame de vous, qui vous affirmez conseil

de guerre, qui vous donnez comme mes juges, qui ne vous cachez pas comme la commission des grâces, de vous qui êtes des militaires et qui jugez à la face de tous, c'est le champ de Satory où sont déjà tombés nos frères.

« Il faut me retrancher de la société ; on vous dit de le faire ; eh bien ! le commissaire de la République a raison. Puisqu'il semble que tout cœur qui bat pour la liberté n'a droit qu'à un peu de plomb, j'en réclame ma part moi ! Si vous me laissez vivre, je ne cesserai de crier vengeance, et je dénoncerai à la vengeance de mes frères les assassins de la commission des grâces.

Le président. — Je ne puis vous laisser la parole.

Louise Michel. — » J'ai fini... si vous n'êtes pas des lâches, tuez-moi. »

Ils n'eurent pas le courage de la tuer tout d'un coup. Elle fut condamnée à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Louise Michel ne fut pas unique dans ce courage. Bien d'autres, parmi lesquelles il faut dire Lemel , Augustine Chiffon, montrèrent aux Versaillais quelles terribles femmes sont les Parisiennes, même vaincues même enchaînées.

L'affaire des exécutions de la Roquette vint au commencement de 1872. Là, comme aux procès Chaudey et Clément Thomas , on ne tenait aucun des acteurs véritables, à l'exception de Genton qui porta l'ordre. Presque tous les témoins, anciens ôtages, déposaient avec la rage naturelle à des gens qui avaient tremblé. L'accusation, refusant de croire à un éclat de fureur, avait bâti un échafaudage ridicule de cour martiale discutant, ordonnant la mort des prisonniers. Elle affirmait qu'un des accusés avait commandé le feu et il allait être condamné malgré les protestations solennelles

de Genton, quand on amena le véritable chef du peloton découvert mourant dans une prison. Genton fut condamné à mort. Son avocat l'avait odieusement chargé, puis s'était enfui et le conseil avait refusé d'accorder un nouveau défenseur.

L'affaire la plus importante qui suivit fut celle des Dominicains d'Arcueil. Aucune exécution n'avait été moins préméditée. Ces religieux étaient tombés en traversant l'avenue, frappés par des hommes du 101e. Le rapport accusait Sérizier qui n'était pas même en ce moment à l'avenue d'Italie. L'unique témoin cité contre lui, dit : « J en'affirme rien par moi-même, j'ai ouï dire. » Mais on sait quels liens étroits attachent l'armée au clergé. Sérizier fut condamné à mort ainsi qu'un de ses lieutenants, Bouin, contre lequel on ne put produire un seul témoignage. Le conseil profita de l'occasion pour condamner à mort Wroblewski qui se trouvait à cette heure à la Butte aux Cailles, et Frankel qui combattait alors à la Bastille.

Le 12 mars, l'affaire de la rue Haxo vint devant le 6e conseil, toujours présidé par Delaporte. Les exécuteurs des ôtages avaient été aussi introuvables que ceux de la rue des Rosiers. L'accusation se rabattait sur le directeur de la prison François qui avait disputé longtemps ses détenus et sur vingt-deux personnes dénoncées par des commérages démentis à l'audience. Aucun des témoins ne reconnut les accusés. Delaporte multiplia ses menaces avec un tel cynisme que le commissaire Rustaud qui avait fait ses preuves dans les procès précédents, s'écria : « Mais vous voulez donc les condamner tous ! » Il fut remplacé le lendemain par l'abruti Charrière. Malgré tout, l'accusation s'évanouissait d'heure en heure devant les dénégations des témoins. Cependant aucun

des accusés n'échappa. Sept furent condamnés à mort, neuf aux travaux forcés, les autres à la déportation.

La commission des grâces attendait, chassepot en main, la proie que lui levaient les conseils de guerre. Le 22 février, elle fusilla trois des prétendus meurtriers de Clément Thomas et de Lecomte, ceux-là même dont l'innocence était ressortie des débats : Herpin-Lacroix, Lagrange et Verdagner. Debout, aux poteaux du 28 novembre, ils crièrent : « Vive la Commune ! » et moururent la face rayonnante. Le 19 mars, Préau de Vedel fut exécuté. Le 30 avril, ce fut au tour de Genton. Les blessures qu'il avait reçues en Mai s'étaient rouvertes et l'on vit se traîner vers la butte un invalide soutenu par des béquilles. Il les jeta en l'air, cria : «Vive la Commune! » et tomba sous le feu. Le 28 mai, les trois poteaux se garnirent encore avec Sérizier, Bouin et Boudin, ces derniers accusés d'avoir incendié les Tuileries. Ils dirent aux soldats du peloton : « Nous sommes enfants du peuple et vous l'êtes aussi. Nous allons vous montrer comment savent mourir les enfants du peuple de Paris. » Et eux aussi moururent en criant : « Vive la Commune ! »

Ces hommes qui s'adossaient si courageusement à la tombe, qui, du geste, défiaient les fusils et criaient en mourant que leur cause ne mourrait pas, ces voix vibrantes, ces regards fiers, troublaient profondément les soldats. Les fusils tremblaient et, presque à bout portant, ils tuaient rarement du coup. Aussi, à l'exécution qui suivit, le commandant Colin qui présidait à ces fusillades, ordonna de bander les yeux des patients. Ils étaient deux : Baudoin, accusé d'avoir incendié l'église St-Eloi et tué un individu disputant une barricade, Rouilhac, qui avait fusillé un bourgeois qui canardait les

fédérés. Tous les deux repoussèrent les sergents qui venaient leur bander les yeux. Colin donna l'ordre de les lier au poteau. Trois fois Baudoin brisa les cordes ; Rouilhac lutta en désespéré. Le prêtre qui vint appuyer les soldats reçut des coups dans la poitrine. On finit par les terrasser « Nous mourons pour la bonne cause! » crièrent-ils. Ils furent hâchés par les balles. Après le défilé, un officier psychologue remuant du bout de sa botte les cervelles qui coulaient, disait à un collègue : « C'est avec cela qu'ils pensaient. »

En juin 1872, toutes les causes célèbres étant épuisées, le parquet militaire imagina de venger la mort d'un fédéré. Ces mêmes officiers qui auraient fusillé le capitaine Beaufort s'il était tombé dans leurs mains, firent le procès de ses exécuteurs.

Trois accusés sur quatre étaient présents : Deschamps Denivelle et madame Lachaise la célèbre cantinière du 66e. Elle avait suivi Beaufort devant le conseil et, ses explications entendues, s'était efforcée de le protéger. L'accusation n'en faisait pas moins l'instigatrice de sa mort. Sur la déposition écrite d'un témoin qu'on ne put retrouver et qui ne fut jamais confronté avec elle, le rapporteur accusa madame Lachaise d'avoir profané le cadavre de Beaufort. A cette ignoble parole elle fondit en larmes. Elle fut condamnée à mort ainsi que Denivelle.

L'imagination malpropre de ces soldats de mœurs changarniennes, s'ingéniait à salir les accusés. Le colonel Dulac, jugeant un ami intime de Rigault, prétendit que leurs relations avaient eu un caractère infâme. L'accusé eut beau offrir tous les démentis, le misérable officier persista.

La presse bourgeoise, loin de flétrir, applaudissait. Sans trêve, sans lassitude, depuis l'ouverture des conseils, elle

accompagnait tous les procès du même chœur d'imprécations et des mêmes souillures. Quelques voix ayant protesté contre ces exécutions si longtemps après la bataille, Francisque Sarcey écrivit : « Le couteau devrait être rivé dans la main du bourreau. »

La Commission des grâces n'avait tué jusqu'alors que trois hommes à la fois. Le 27 juillet 1872, elle en abattit quatre : François, le gardien de la Roquette, Aubry, Dalivoust, de St-Omer condamnés pour l'affaire de la rue Haxo. De St-Omer était plus que suspect, tenu à l'écart dans les prisons. Devant les fusils, ses camarades crièrent : « Vive la Commune ! » Il répondit : « A bas! »

Le 18 septembre, Lolive, accusé d'avoir participé à l'exécution de l'archevêque, Denivelle et Dechamps furent exécutés. Ces deux derniers crièrent : « Vive la République universelle et sociale! A bas les lâches! » Le 22 janvier, dix-neuf mois après les journées de Mai, la Commission des grâces ficela trois nouvelles victimes : Philippe, membre de la Commune, coupable d'avoir défendu énergiquement Bercy, Benot qui incendia les Tuileries, Decamps condamné pour l'incendie de la rue de Lille quoique on n'eut pu produire un seul témoignage contre lui. « Je meurs innocent! » cria--il. « A bas Thiers ! » Philippe et Benot : « Vive la République sociale ! vive la Commune! » Ils tombèrent n'ayant pas démenti le courage des soldats de la Révolution du 18 Mars.

Ce fut la dernière exécution à Satory. Vingt-cinq victimes avaient rougi les poteaux de la Commission des grâces. En 1875, elle fit fusiller à Vincennes un jeune soldat accusé de la mort du mouchard Vizentini, jeté à la Seine par des centaines de mains, lors des manifestations de la Bastille.

Les mouvements de province furent jugés par les conseils de guerre ou les cours d'assises selon les départements. Partout, on avait attendu l'issue de la lutte parisienne. Aussitôt après la victoire de Versailles, la réaction prit sa course. Le conseil de guerre d'Espivent ouvrit la marche de tous les procès. Il eut son Gaveau, le commandant Villeneuve l'un des bombardeurs du 4 avril, son Merlin, son Boisdenemetz, les colonels Thomassin et Donnat. Le 12 juin, Gaston Crémieux, Etienne, Pélissier, Roux, Bouchet et tous ceux qu'on put rattacher au mouvement du 23 mars parurent devant les soldats. La bêtise prétentieuse de Villeneuve servit de de type aux réquisitoires militaires dont la France fut inondée. Crémieux, Etienne, Pélissier, Roux furent condamnés à mort. Ce n'était pas assez pour la réaction jésuitico-bourgeoise. Espivent fit déclarer par la cour de cassation que les Bouches-du-Rhône étaient en état de siége depuis le 9 août 1870, en vertu d'un décret de l'impératrice lequel n'avait été ni publié au bulletin des lois, ni sanctionné par le Sénat, ni même promulgué. Muni de cette arme, il poursuivit tous ceux que marqua le doigt de la congrégation et qui s'étaient montrés contre l'Empire. Le conseiller municipal David Bosc, ex-delégué à la Commission, armateur plusieurs fois millionnaire, accusé d'avoir volé à un agent de police une montre en argent, ne fut acquitté qu'à la majorité de faveur. Le lendemain, le colonel-président fut remplacé par le lieutenant colonel du 4e chasseurs Donnat, à moitié fou d'absinthe. Un ouvrier âgé de 75 ans, fut condamné à 10 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de ses droits civils et politiques, pour avoir, le 4 septembre, arrêté une demi-heure l'agent de police qui l'avait envoyé à Cayenne en 1852. Une

vieille folle, pourvoyeuse des jésuites, arrêtée un moment au 4 septembre, accusa de son arrestation l'ancien commandant des civiques. Son accusation était contredite par elle-même, battue en brèche par des alibis et des preuves sans nombre. L'ex-commandant fut condamné à cinq ans de prison et dix années d'interdiction. Un des juges-soldats sortant de commettre son crime disait : « Il faut avoir de bien profondes convictions politiques pour condamner dans de pareilles affaires. » Avec ces cyniques collaborateurs, Espivent pouvait satisfaire toutes ses haines. Il demanda au parquet de Versailles de lui céder le membre de la Commune Amouroux, délégué un moment à Marseille. « Je le poursuis pour embauchage, écrivit Espivent, crime puni de la peine de mort et je suis persuadé que cette peine lui sera appliquée. »

Le conseil de guerre de Lyon ne fut pas trop au dessous. Quarante-quatre personnes furent jugées pour l'affaire du 22 mars et trente-deux condamnées à des peines variant de la déportation à la prison. L'insurrection du 30 avril fournit soixante dix accusés pris au hasard à Lyon comme à Paris. Le maire de la Guillotière, Crestin, appelé en témoignage, ne reconnut parmi eux aucun de ceux qu'il avait vus, ce jour là, dans sa mairie. — Présidents des conseils : les colonels Marion et Rebillot.

A Limoges, Dubois et Roubeyrol, démocrates estimés de toute la ville, furent, par contumace, condamnés à mort comme principaux auteurs de la journée du 4 avril ; deux, condamnés à 20 ans, pour s'être vantés de connaître ceux qui avaient tiré sur le colonel Billet. Un autre eut dix ans pour avoir distribué des munitions.

Les jugements par le jury varièrent. Celui des Basses-

Pyrénées acquitta, le 8 août, Duportal et les quatre ou cinq personnes accusées du mouvement de Toulouse. Même acquittement à Rhodez où Digeon et les accusés de Narbonne comparurent après une détention de huit mois. Une population sympathique remplissait la salle et les abords du tribunal, saluant la sortie des accusés aux cris de : Vive la République! L'attitude énergique et digne de Digeon montra une fois de plus la forte trempe de cette nature.

Le jury de Riom condamna pour les affaires de St-Etienne, vingt-et-un accusés parmi lesquels Amouroux qui s'était borné à envoyer deux délégués.

Le jury d'Orléans fut sévère pour les accusés de Montargis qu'il condamna tous à la prison, et atroce pour ceux de Cosnes et de Newry-sur-Loire où l'on n'avait fait aucune résistance. Ils étaient vingt trois, dont trois femmes. Tout leur crime était d'avoir promené un drapeau rouge et crié : Vive Paris! A bas Versailles! Malardier, ancien représentant du peuple, arrivé seulement la veille de la manifestation et qui n'y avait pris aucune part, fut condamné à 15 ans de détention. Aucun accusé ne fut épargné. Les propriétaires du Loiret vengeaient les terreurs de leurs confrères de la Nièvre.

Les agitations de Coulommiers, Nîmes, Dordives, Voiron donnèrent lieu à quelques condamnations.

Au mois de juin 1872, le gros œuvre de la répression était terminé. Des 36,309 (1) prisonniers hommes, femmes et enfants non compris les militaires (2) que les Versaillais ont avoués

(1) Rapport du général Appert, p. 261-262. — (2) Cinq mille environ.

1,179, disaient-ils, étaient morts entre leurs mains ; 22,326 avaient été libérés après de longs mois d'hiver dans les pontons, les forts et les prisons ; 10,488 traduits devant les conseils de guerre qui en avaient condamné 8,525. Les poursuites ne cessèrent pas. A l'avènement de Mac-Mahon, le 24 mai 1873, il y eut recrudescence furieuse. Le 1er janvier 1875, le résumé général de la justice versaillaise annonçait 10,137 condamnations contradictoires et 3,313 par contumace. Les peines prononcées se répartissaient ainsi :

Peine de mort	270 *dont* 8 *femmes.*
Travaux forcés	410 *dont* 29 *femmes.*
Déportation dans une enceinte fortifiée. .	3,989 *dont* 20 *femmes.*
Déportation simple	3 507 *dont* 16 *femmes et* 1 *enfant.*
Détention	1,269 *dont* 8 *femmes*
Réclusion	64 *dont* 10 *femmes.*
Travaux publics	29
Emprisonnement de 3 *mois et au dessous* .	432
de 3 *mois à un an* . .	1,622 *dont* 50 *femmes et* 1 *enfant.*
de plus d'un an . . .	1,344 *dont* 15 *femmes et* 4 *enfants*
Bannissement	322
Surveillance de la haute police	117 *dont* 1 *femme.*
Amende	9
Enfants au-dessous de 16 *ans envoyés dans une maison de correction*	56
Total. . . .	13,450 *dont* 157 *femmes.*

Mais le rapport ne mentionnait ni les condamnations prononcées par les conseils de guerre hors de la juridiction de Versailles, ni celles des cours d'assises. Il faut donc ajouter 15 condamnations à mort, 22 aux travaux forcés, 28 à la déportation dans une enceinte fortifiée, 29 à la déportation simple, 74 à la détention, 13 à la réclusion, un certain nombre à l'emprisonnement. Le chiffre total des condamnés à Paris et en province dépassait TREIZE MILLE SEPT CENTS,

parmi lesquels cent soixante-dix femmes et soixante enfants.

Les trois quarts des dix mille condamnés contradictoirement —7,418 sur 10,137— étaient de simples gardes ou des sous-officiers ; 1,942 des officiers subalternes. Il n'y avait que 225 officiers supérieurs, 29 membres de la Commune, 49 du Comité Central. Malgré leur jurisprudence sauvage, les enquêtes, les faux témoins, les conseils de guerre n'avaient pu relever contre les neuf-dixièmes des condamnés —9,285— d'autre crime que le port d'armes ou l'exercice de fonctions publiques. Des 766 condamnés pour délits de droit commun 276 l'étaient pour simples arrestations, 171 pour la bataille des rues, 132 pour crimes classés *autres* par le rapport, tous pour des faits évidemment de guerre. (1) Malgré le grand nombre de repris de justice englobés à dessein dans les poursuites, près des trois quarts des condamnés — 7,119 — n'avaient aucun antécédent judiciaire ; 524 avaient encouru des condamnations pour délits contre l'ordre public (délits politiques ou de simple police), 2,381 pour crimes ou délits que le rapport se gardait de spécifier. Enfin, cette insurrection provoquée et conduite par l'étranger, d'après la presse bourgeoise, ne fournissait en tout que 396 condamnés étrangers.

C'est le bilan de 1874. Les années suivantes l'accrurent. Cinq ans et demi après le 18 Mars, les conseils prononçaient des condamnations à mort (2). Quelques contumaces trompés par les simagrées d'amnistie de l'extrême Gauche avaient cru pouvoir rentrer dans le courant de 1876. Ils furent aussitôt saisis, jugés et envoyés à la Nouvelle-Calédonie.

(1) Ainsi les saisies opérées pendant les perquisitions, en vertu de mandats réguliers, sont classés parmi les vols avec violence, les pillages etc., comme si ces actes avaient eu pour cause l'intérêt personnel. — (2) Appendice 20.

CHAPITRE XXXVI.

« Les déportés sont plus heureux que nos soldats
» car nos soldats ont des factions à faire .. tandis
» que le déporté vit au milieu des fleurs de son
» jardin. »

Discours de l'amiral Fourichon, ministre de la marine, contre l'amnistie. — Séance du 17 Mai 1876.

LA NOUVELLE CALÉDONIE. L'EXIL.

A deux jours de la France, il est une colonie avide de bras, assez riche pour enrichir des milliers de familles. La bourgeoisie victorieuse des ouvriers parisiens, a toujours préféré jeter ses victimes aux antipodes que d'en féconder l'Algérie. La République de 1848 eut Nouka-Hiva, l'Assemblée Versaillaise la Nouvelle-Calédonie. C'est sur ce roc à six mille lieues de la patrie, qu'elle décida de transporter les condamnés aux peines perpétuelles. « Le Conseil du gouvernement, disait le rapporteur de la loi, donne aux déportés une famille et un foyer. » La mitrailleuse était plus honnête.

Les condamnés à la déportation furent accumulés dans quatre dépôts : le fort Boyard, St-Martin-de-Ré, Oléron, Quélern, et, pendant de longs mois, ils languirent entre

le désespoir et l'espérance qui n'abandonne jamais les vaincus politiques. Un jour, quand ils se croient presque oubliés, un appel brutal retentit. A la visite ! Un médecin les toise, les interroge, n'écoute pas, dit : *Bon pour le départ.* (1) Et maintenant, adieu famille, patrie, société, vie humaine, En route pour le sépulcre aux antipodes. Heureux encore le condamné à la déportation. Il a pu serrer pour la dernière fois une main amie, sentir une larme, un dernier baiser. Mais le galérien de la Commune ne verra que le chiourme. Au coup de sifflet, qu'il se déshabille ; on le fouille ; on lui jette ensuite la livrée du voyage et, sans retourner la tête, il doit monter dans le bagne flottant.

Le navire à transportés, c'est le ponton en marche. De grandes cages construites dans les batteries enferment les

« (1) Nous nous rappelons tous un de nos camarades, M. Corcelles, brave officier qui avait fait la campagne de Chine aux côtés de l'armée britannique et qui était atteint d'une phthisie pulmonaire du caractère le plus grave. Douloureusement éprouvé par les souffrances de la guerre, des deux siéges et d'une pénible captivité, il pouvait à peine, en se traînant devant la commission, se soutenir sur ses jambes A la question du président, il répondit seulement par un triste sourire. Et comme un des plus jeunes membres de la commission, ému de pitié à la vue de ce cadavre ambulant, se penchait à l'oreille du vieux chirurgien et sans doute implorait un sursis, celui-ci dit assez haut pour être entendu du malade et de plusieurs autres prisonniers : « *Bah ! il faut bien que les requins mangent !* » Les requins en effet eurent à manger : moins de trois semaines plus tard, nous étions en mer, notre ami Corcelles était mort et nous jetions ses restes au réservoir commun. Nous devons donner le nom de cet ami des squales : il s'appelle le Dr Chanal. Sur les quatre mille condamnés qui ont ainsi défilé devant lui, on ne cite pas dix cas d'exemption. Encore pourrait-on juger des motifs qui ont pu les lui dicter, quand on connaîtra le fait suivant M Edmond Adam, député de la Seine, étant venu à l'île de Ré, visiter M. Henri Rochefort qui y était interné vit se présenter à son hôtel une jeune femme qui lui proposa, pour la faible somme de mille francs, de faire surseoir par le chirurgien en chef au départ de son ami Elle n'avait qu'un mot à dire, déclarait-elle, et le vieillard était tout à ses ordres. » Récit de deux évadés. (Paschal Grousset et Jourde.)

déportés. Elles deviennent la nuit des foyers d'infection. Le jour, les encagés n'ont qu'une demi-heure pour venir sur le pont boire un peu d'air vivant. Autour des cages les gardiens grondent, punissant du cachot la moindre infraction au règlement. Des malheureux ont fait toute la traversée à fond de cale, quelquefois presque nus, pour avoir refusé de se plier à un caprice. Au cachot, les femmes comme les hommes; les religieuses qui les gardent sont plus mauvaises que les chiourmes. Pendant cinq mois, il faut tenir dans cette promiscuité de la cage, dans l'ordure du voisin, vivre de biscuit souvent pourri, de lard, d'eau presque salée; tantôt brûlé par les tropiques, tantôt glacé par les fraîcheurs du sud ou l'embrun qui balaie la batterie. Aussi quels spectres arrivent. Quand *l'Orne* mouille en rade de Melbourne, il y a 360 malades du scorbut sur 588 transportés. (1) Ils font pitié, aux rudes colons de l'Australie. Les habitants de Melbourne viennent les secourir, réunissent en quelques heures 40,000 francs ; le commandant de *L'Orne* refuse de transmettre aux prisonniers la somme, même transformée en vêtements, outils, objets de première nécessité.

La Danaé ouvrit la marche le 3 mai 1872. La *Guerrière la Garonne*, *le Var*, *la Sibylle*. *l'Orne*, *le Calvados*, *la Virginie* etc., suivirent. Le 1er juillet 1875, la Nouvelle Calédonie avait reçu 3,609 déportés.

Ce sépulcre calédonien a trois cercles. Sur la grande terre, non loin de Nouméa, la presqu'île Ducos pour les condamnés à la déportation — 811 dont 6 femmes — ; l'île des Pins,

(1) Les journaux australiens et anglais, ayant révélé les souffrances de *L'Orne*, le gouvernement Versaillais répondit dans son journal : « Les nouvelles du transport *L'Orne*, transmises par la presse anglaise, sont inexactes de tout point. Loin de compter 420 cas de scorbut, ce navire en avait *à peine* 360. »

à 30 milles au sud-est de la grande terre pour les condamnés à la déportation simple — 2,808 dont 13 femmes,— et tout au fond, au dessous de la mort, le bagne de l'île Nou pour 240 galériens.

La presqu'île Ducos, étroite langue de terre dominée par des canons, fermée à la gorge par des soldats, sans cours d'eau, sans verdure, est sillonnée de contreforts arides et de vallées marécageuses. Pour tout abri, les condamnés trouvèrent quelques huttes délabrées ; pour mobilier une marmite et un hamac. L'île des Pins, vaste plateau aux sommets désolés, est bordée de terres fertiles, mais accaparées par les pères maristes qui exploitent les indigènes. Rien n'était préparé pour recevoir les déportés. Les premiers arrivés errèrent dans les bois. Ils ne reçurent que très tard de mauvaises tentes et un hamac. Les Kanacks les fuyaient, excités par les missionnaires.

L'administration devait fournir les vêtements indispensables. Aucune prescription réglementaire ne fut suivie. Képis et chaussures s'usèrent bien vite. L'immense majorité des déportés n'ayant aucune ressource subirent, tête et pieds nus, le soleil et la saison des pluies. Ni tabac, ni savon; pas d'eau-de-vie pour couper l'eau saumâtre.

Les déportés ne s'effrayèrent pas de ces débuts. Laborieux, actifs, avec l'aptitude universelle de l'ouvrier parisien, ils se sentaient de taille à réduire les difficultés premières. Le rapporteur de la loi avait exalté les mille ressources de la Nouvelle-Calédonie, la pêche, l'élevage du bétail, l'exploitation des mines, et représenté cette émigration forcée comme l'origine d'un nouvel empire français du Pacifique. Les déportés comptaient bien arracher une patrie à cette terre

lointaine. Ces prolétaires n'avaient pas les fausses dignités des proscriptions bourgeoises ; loin de refuser le travail, ils l'invoquaient. Il y avait, dans l'île des Pins, un hôpital à terminer, un aqueduc, des magasins administratifs, une grande route à construire ; deux mille déportés se présentèrent. Huit cents seulement furent employés, et leur salaire ne dépassa pas 85 centimes par jour. Ils s'acharnèrent cependant, demandèrent des concessions. On leur accorda quelques mètres de terre (1) et, contre argent, des graines et des outils. La plus grande partie n'avaient rien ; les autres purent à grand'peine faire rendre au sol quelques légumes. Rebutés par l'administration, les déportés se tournèrent vers l'industrie privée, s'offrirent aux commerçants de Nouméa. Mais la colonie étouffée par le régime militaire, tracassée par le personnel bureaucratique, ne put utiliser qu'un nombre très restreint de ces ouvriers d'élite. Cinq cents déportés tout au plus obtinrent un travail rénumérateur.

C'était l'âge d'or de la déportation. Vers le milieu de 1873, une dépêche du ministre de la marine tombe à Nouméa. Le gouvernement versaillais suspend tous les crédits administratifs qui alimentent les chantiers de l'Etat: « Si l'on admettait, dit-il, le droit au travail pour les déportés, on ne tarderait pas à voir se renouveler le scandaleux exemple des ateliers nationaux de 1848. » Rien de plus logique. Versailles ne doit aucun travail à ceux qu'il a dépouillés de leur liberté de travailler. Aussitôt les chantiers se ferment. Les bois de l'île des Pins offraient de précieuses ressources aux ébénistes et quelques déportés fabriquaient des meubles fort recherchés

(1) A l'île des Pins, 900 déportés reçurent à eux tous 500 hectares de terrain.

à Nouméa. On leur ordonna de discontinuer. Deux mille cinq cents hommes furent ainsi rejetés dans l'oisiveté et la misère. Et le 13 décembre, le ministre de la marine de dire à la tribune que la majeure partie des transportés refusaient toute sorte de travail. (1)

Au moment où elle écourtait ainsi la vie des déportés, l'administration convoquait leurs femmes au ministère de la marine. On leur faisait de la Calédonie une peinture enchanteresse. Elles devaient y trouver dès leur arrivée une maison, des terrains, des graines, des outils. La plus grande partie flairant un piége refusèrent de partir sans être appelées par leurs maris. Soixante-neuf se laissèrent persuader et furent embarquées sur le *Fénélon* avec des femmes de l'assistance publique expédiées pour l'accouplement des colons. Les malheureuses déportées ne trouvèrent au débarquement que le désespoir et la misère de leurs maris. Le gouvernement refusa de les rapatrier.

Voilà ces milliers d'hommes habitués au travail, à l'activité de l'esprit, renfermés oisifs et misérables, les uns dans l'étroite presqu'île sous la consigne brutale, les autres dans l'île des Pins, sans horizon que la mer déserte, sans vêtements, à peine nourris, à peine rattachés au monde par quelque lettre lointaine qui s'attarde encore à Nouméa pendant trois semaines. Les rêveries sans fin commencèrent, puis le découragement et le sombre désespoir. Les cas de folie apparurent. La mort vint. Le premier affranchi fut l'instituteur Verdure,

(1) « M. l'amiral Ribourt dans son enquête déclare que dans le courant de l'année 1873, le génie a payé aux déportés de la presqu'île 110,525 fr. Il faut donc cesser de dire que les déportés n'ont pas voulu travailler » *Discours de M. Georges Périn pour l'amnistie. Séance du 17 mai 1876.*

membre de la Commune. Le commissaire du conseil n'avait relevé contre lui qu'un crime : « C'est un utopiste philantrope. » Il voulait ouvrir une école dans la presqu'île ; l'autorisation lui fut refusée. Inutile, loin des siens il languit et mourut. Un matin de 1873, les gardiens et les prêtres virent sur le sentier sinueux qui mène au cimetière un cercueil couronné de fleurs, porté par les condamnés; derrière venaient huit cents amis silencieux. « Le cercueil, a raconté l'un d'eux, est placé dans la fosse : un ami dit quelques mots d'adieu ; chacun jette sur le mort sa petite fleur rouge ; on crie : Vive la République ! Vive la Commune ! et tout est dit. » En novembre, à l'île des Pins, Albert Grandier, un des rédacteurs du *Rappel*, s'éteignit. Son cœur était resté en France près d'une sœur qu'il adorait. Il allait chaque jour l'attendre sur le rivage ; il y trouva la folie. L'administration refusa de l'admettre dans un asile. Il échappa aux amis qui le gardaient et, un matin, on le trouva mort de froid dans la broussaille, non loin de la route qui conduit à la mer. (1)

Ceux-là du moins ont encore la consolation de souffrir avec des égaux. Mais les galériens enchaînés dans l'égout des scélérats ! « Je ne connais qu'un bagne » a dit le ministre Victor Lefranc à une mère qui le suppliait pour son fils. Et en effet, il n'y a qu'un bagne où des héroïques comme Trinquet, Lisbonne, des hommes pétris de dévouement et de probité comme Fontaine, Roques le maire de Puteaux, — tant de noms se pressent que j'ai honte de citer — des journalistes d'un fier caractère, Brissac, Humbert,

(1) Détails extraits de la relation, très exacte et nullement dramatisée, que Paschal Grousset et Jourde publièrent dans le *Times* après leur évasion. Elle a été réimprimée en brochure.

tels dont le crime est d'avoir exécuté un mandat d'arrêt, sont accouplés depuis quatre années aux assassins et aux voleurs, subissent leurs injures, et sont attachés le soir au même lit de camp. Les Versaillais veulent plus que le corps : il leur faut atteindre encore l'âme rébelle, l'envelopper d'une atmosphère de puanteurs et de vices, afin qu'elle défaille et sombre. Les forçats de la Commune, assimilés aux criminels, soumis aux mêmes travaux, au même réglement du bâton et du fouet, sont guettés par la haine toute spéciale des chiourmes qui ameutent contre eux les scélérats. De loin en loin, quelque lettre échappe et parvient jusqu'à nous. Voici un membre de la Commune, un jeune homme de 32 ans, robuste jadis :

St Louis ...

» Le travail du camp est reputé le plus pénible. Il comprend extraction de pierres, terrassements, etc : il n'est interrompu que le dimanche matin pour l'office religieux. Comme nourriture, nous avons du mauvais café sans sucre, à 5 heures du matin, 700 grammes de pain et 100 grammes de haricots ; le soir, un petit morceau de bœuf, enfin 69 centilitres de vin par semaine. Quand je puis acheter un quart de pain, ma santé laisse moins à désirer. Déjà, plusieurs des nôtres ne sont plus ; beaucoup, sont atteints d'anémie ; quinze sur soixante de St-Louis sont à l'hôpital .. Tout cela ne serait rien s'il n'y avait cette promiscuité avec des gens aux passions honteuses Nous sommes 50 dans une case. Quand aux emplois, magasins, bureaux, les communards en sont exclus .. »

Un autre :

« Ile Nou, 15 Février.

« Je m'isole le plus que je peux, mais il est des heures où il faut que je sois au bagne sous peine de mourir. Il est des heures où il faut que je défende ma ration contre la voracité de mes compagnons, que je subisse le tutoiement d'un Mano ou d'un Lathauer. — C'est horrible, et je rougis de honte quand je pense que je suis devenu presque insensible à toutes ces infamies Ces misérables sont lâches, et ils ne sont pas nos moindres bourreaux C'est à devenir fou, et je crois que plusieurs d'entre nous le deviendront. Bérézowski, ce malheureux qui a tant souffert depuis huit ans, l'est presque devenu, et il fait peine à voir. C'est terrible ! et je n'ose penser à cela. Combien de mois, d'années nous faudra t-il passer encore dans ce bagne ? je frémis à cette pensée...

« Malgré tout, croyez bien que je ne me laisserai pas abattre ; j'ai la consience tranquille et je suis fort Ma santé seule pourrait me trahir et être vaincue, mais je suis sûr de moi et je ne faiblirai point...

Un autre :

. . . .

« J'ai bien souffert : le bagne de Toulon, la chaîne, la casaque, et, ce qui est pis encore, l'ignoble contact des criminels, il m'a fallu tout subir. J'ai, il est vrai, pour consolation à tant de souffrances ma conscience tranquille, l'amour de mes vieux parents et l'estime d'hommes tels que vous... Combien de fois j'ai été découragé, que de défaillances, que de doutes se sont emparés de moi ! Je croyais aux hommes, et toutes mes illusions sont tombées une à une, un travail s'est fait en moi, et j'ai failli ne pas résister à tant de désillusions

Un autre :

« Je ne me le dissimule pas, ces années sont complètement perdues pour moi : non seulement ma santé est compromise, mais je me sens baisser tous les jours. Cette vie est vraiment trop dure à supporter, sans livres (sauf ceux de la bibliothèque Mame), dans ce bagne immonde, en butte à toutes les injures, à tous les coups, renfermés dans des caves grillées ; dans les ateliers, traités comme des bêtes, injuriés par nos chiourmes et nos camarades de chaîne, il nous faut tout subir sans murmurer; la moindre infraction entraîne des punitions terribles : la cellule, le quart de pain, les fers, les poucettes, le fouet. C'est ignoble, et je frémis en y pensant Plusieurs de nos camarades sont à la double chaîne, dans le peloton de correction, soumis aux travaux les plus durs, mourant de faim, menés à coups de bâton, souvent à coups de revolver, sans communication avec nous qui ne pouvons même pas leur faire passer une bouchée de pain. Henri Brissac, que vous connaissez, je crois, est dans cette catégorie depuis son arrivée, c'est à-dire depuis six mois, et doit cela à M. Lapierre, capitaine du navire la Loire. *Qu'a t-il fait ? Il n'en sait rien. Combien d'autres encore sont dans sa situation ! C'est terrible, et j'ai peur que tout cela ne finisse pas bientôt Mais on protestera, on ne nous abandonnera pas ; ce serait horrible si on nous laissait là ! Je suis dans l'impossibilité de travailler, oussi ai je raison de dire que ces années sont complètement perdues, et cela me désespère ; j'étais cependant disposé à apprendre, mais que faire sans livres et sans guide ?*

« Nous sommes presque sans nouvelles Nous savons cependant que la République s'affirme tous les jours ; notre espoir est là, mais je n'ose trop y croire ; nous avons eu tant de déceptions depuis deux ans ! »

Combien vivent aujourd'hui? on l'ignore. Maroteau partit en mars 75. On avait aggravé sa peine, commué Satory en l'île Nou. A vingt-cinq ans, il mourait au bagne pour deux articles, quand les chacals de la presse versaillaise, dont chaque ligne a

demandé et obtenu le carnage, tiennent le pavé de notre Paris. Il garda jusqu'au dernier moment son courage : « Ce n'est pas une grande affaire de mourir, disait-il aux amis qui entouraient son agonie, mais j'eusse préféré le poteau de Satory à ce grabat infect. Mes amis, pensez à moi, que va devenir ma mère. »

Entendez le glas funèbre sonné par un des galériens.

« *Ile Nou (Four à chaux)*, 18 *avril* 1875.

» ... *Je ne puis ne pas dire qu'autour de moi bien des amis dépérissent, et que ce mois en a vu succomber cinq.* »

» 15 *mai* 75.

» *Le père Audant, un revenant de Cayenne, est à jamais délivré de sa chaîne. Il était souffrant, vieux* (59 *ans*) *et notre travail l'avait terrassé Un jour, accablé, atteint d'une bronchite aiguë il ne put se lever ; il lui fallut cependant reprendre son travail. Deux jours après, il sollicitait son admission à la visite ; il reçut le cachot Cinq jours après, il mourait à l'hôpital, et à quelques jours de là, un autre, Gobert, le suivait dans la tombe...* »

« *Canala*, 25 *décembre* 1875.

» . . *Joignez à cela la mort de vieux et bons amis : après Maroteau, Morten, Mars, Lecolle que nous enterrions il y a un mois.* »

Ils meurent, mais aucun n'a coulé bas dans cette vase. «Les forçats sont des hommes ; ils parviennent à rester dans la boue sans se salir. » C'est le général inspecteur Reboul qui a laissé fuir cet aveu. Que vaut l'héroïsme d'une heure des martyrs chrétiens si vantés en comparaison de ces hommes qui, chaque jour, sous la griffe infatigable des chiourmes soutiennent sans fléchir leur foi révolutionnaire et leur dignité?

Encore savons-nous toutes leurs misères? Le hasard seul a soulevé un coin du voile. En 1874, Rochefort, Jourde, Paschal Grousset et trois autres condamnés à la transportation parvinrent à s'échapper. Jourde, employé à Nouméa, avait obtenu d'un capitaine de navire australien qu'il recevrait

six fugitifs à son bord. Ils abordèrent heureusement en Australie, et la relation qu'ils ont apportée a fait un peu de lueur sur la caverne. On apprit alors que des galériens de la Commune avaient subi des tortures supplémentaires : que le supplice des poucettes qui mutile les mains est encore en usage au bagne, que quatre déportés avaiént été passés par les armes à l'île des Pins, que les rigueurs, les injures des gardiens semblaient calculées de manière à produire un soulèvement qui permit d'envoyer au bagne les condamnés à la déportation. Les déportés devaient payer chèrement ces révélations. Le gouvernement versaillais dépêche aussitôt le contre-amiral Ribour et le chevalet de torture se tend plus durement. Ceux qui avaient obtenu l'autorisation de séjourner sur la grande terre sont renfermés de nouveau dans la presqu'île Ducos et l'île des Pins ; la pêche est interdite ; toute lettre cachetée confisquée, le droit d'aller dans la forêt chercher du bois pour cuire les aliments, supprimé. Les chiourmes redoublent de brutalité, tirent sur les condamnés qui dépassent la limite où ne sont pas rentrés dans leur case à l'heure réglementaire. Des négociants de Nouméa accusés d'avoir facilité l'évasion sont expulsés de l'île.

Ribourt avait apporté la destitution du gouverneur, La Richerie, ancien gouverneur de Cayenne et qui, par ses rapines, s'était fait en Calédonie une fortune scandaleuse. Le gouvernement provisoire fut confié au colonel Alleyron célèbre pendant les massacres de Mai. Alleyron décréta que tout déporté donnerait à l'Etat une demi-journée de travail sous peine de ne recevoir que les vivres strictement indispensables, 700 grammes de pain, 1 centilitre d'huile et 60 grammes de légumes secs. Comme les déportés protestaient, il commenca

par appliquer son décret sur cinquante-sept personnes dont quatre femmes.

Car les femmes sont soumises aux mêmes rigueurs, ayant courageusement revendiqué le droit au sort commun. Louise Michel et Lemel qu'on voulait enfermer dans un camp de libérés, déclarèrent qu'elles se tueraient si on violait la loi. Insultées par les gardiens, injuriées quelquefois dans les ordres du jour du commandant de la presqu'île, les femmes furent laissées longtemps sans vêtements et durent revêtir des habits d'homme.

L'arrivée du nouveau gouverneur, de Pritzbuer, termina la courte mais brillante carrière d'Alleyron. Pritzbuer, rénégat du protestantisme devenu jésuite achevé et envoyé en Calédonie par les influences jésuitiques du ministère, trouva moyen, avec des airs doucereux, d'aggraver la misère des déportés. Il renouvela l'arrêté de son prédécesseur, ajoutant que ceux qui dans une année, — c'est-à-dire en avril 1876, — n'auraient pas su se créer des ressources suffisantes, ne recevraient plus la ration complète; enfin que l'administration prétendait s'exonérer au bout d'un certain temps de toutes charges envers les déportés. Un agent fut nommé pour servir d'intermédiaire entre eux et les commerçants de Nouméa. Mais le commerce restreint n'a d'emplois que pour un très petit nombre. Les déportés occupés ont attesté une fois de plus leur intelligence et remporté plusieurs médailles ou mentions honorables à la dernière exposition de Nouméa. Les moins favorisés, des centaines, sont tombés sous le coup de l'arrêté de 1875. En réalité, l'immense majorité des condamnés à la déportation, sont maintenant soumis au régime des travaux forcés.

Malgré tant d'efforts pour les réduire, l'honneur des déportés est resté au dessus. Bien plus, il fait exemple. Quoique les conseils de guerre aient mêlé un élément mauvais aux condamnés de la Commune, les délits de droit commun sont très rares. La condamnation politique , le contact d'ouvriers d'élite a refait une conscience à beaucoup d'hommes aux antécédents fâcheux. La plupart des condamnés ne sont punis que pour infraction au réglement ou tentatives d'évasion.

Tentatives qui n'existent presque toujours que dans l'imagination des gardiens. Comment fuir sans argent et sans relations ? On compte une quinzaine d'évasions à peine. Vers le milieu de mars 1875, vingt déportés de l'île des Pins, parmi lesquels le membre de la Commune Rastoul, s'enfuirent sur une barque qu'ils avaient secrètement construite. On n'a jamais connu leur sort.

Devant ces abîmes de misères, les proscrits doivent taire leurs douleurs. Mais ils peuvent dire d'un mot qu'ils n'ont pas terni l'honneur de la cause. Des milliers d'ouvriers jetés sans ressources eux et leurs familles, dans des pays de langue inconnue, des employés, des professeurs plus déshérités encore, sont parvenus à force de volonté à reconquérir du travail. Les ouvriers de la Commune de Paris se sont fait une place honorable dans les ateliers de l'étranger. Ils ont même, notamment en Belgique,rendu prospères des industries languissantes jusque-là ; ils ont donné à certaines fabrications le secret du goût parisien. La proscription des communeux, comme autrefois celle des protestants, a jeté par dessus les frontières une partie de la richesse nationale. Les proscrits de

professions dites libérales, souvent plus malheureux que les ouvriers n'ont pas eu moins de courage. Quelques-uns occupent des postes de confiance ; tel, condamné à mort comme incendiaire ou aux travaux forcés pour pillage, professe dans de grands pensionnats ou examine des candidats aux écoles officielles. Malgré l'âpreté des débuts, les maladies, le chômage, aucun proscrit n'a faibli et l'on ne cite pas une seule condamnation devant les tribunaux correctionnels. Aucune femme n'a failli; ce sont elles cependant qui ont supporté la plus large part de la misère commune. Parmi ces milliers de proscrits, on n'a découvert en tout que trois ou quatre mouchards et il ne s'est trouvé qu'un Landeck pour monter un journal de dénonciations plus ignoble que le *Figaro*. Justice en fut faite très vite, car aucune proscription ne se montra plus soucieuse de sa dignité. Un membre de la Commune a dû se défendre, devant les réfugiés, d'avoir reçu de l'argent des députés de l'extrême Gauche. Jamais les réunions commémoratives du 18 Mars ne furent plus fréquentées que celles de 1876, pendant les débats sur l'amnistie; car chacun eut rougi de cacher à ce moment son drapeau. Sans doute, comme toutes les proscriptions, celle de 1871 a ses groupes et ses amertumes, mais tous les dissidents se fondent derrière le drapeau rouge qui escorte le cercueil d'un camarade. Enfin, ces proscrits n'ont pas oublié leurs frères de la Nouvelle-Calédonie; ils ont ouvert pour eux une souscription permanente qui se centralise à Londres. Pauvre secours sans doute; mais ce denier de l'exil va dire au malheureux forçat de la Commune: « Courage, frère, tes camarades ne t'oublient pas et t'aiment. » C'est la main du blessé tendue au moribond.

VINGT-CINQ MILLE hommes, femmes et enfants tués pendant la bataille ou après la lutte ; TROIS MILLE au moins morts dans les cachots, les pontons, les forts ou des maladies contractées pendant leur captivité; TREIZE MILLE SEPT CENTS condamnés, la plupart à des peines perpétuelles; SOIXANTE DIX MILLE femmes, enfants, vieillards, privés de leurs soutiens naturels ou jetés hors de France ; CENT ONZE MILLE victimes au minimum, voilà le bilan des vengeances bourgeoises pour la seule Révolution du 18 Mars.

A cette heure ,Novembre 1876,QUINZE MILLE hommes, femmes et enfants sont maintenus en Calédonie ou en exil.

Ai-je caché les fautes du parti vaincu? Ai-je fait aux victimes une auréole menteuse? Ai-je déplacé les responsabilités? Que les vainqueurs répondent.

Ils ne répondront pas. Depuis son avénement, la haute bourgeoisie ne discute plus, elle frappe. Aussi incapable de supporter que de rechercher la vérité, comme elle attribue nos revers aux régimes qu'elle a créés, elle accuse les travailleurs des insurrections qu'elle rend nécessaires.

Qu'on lise ses enquêtes, ses rapports parlementaires, les discours de ses hommes d'Etat, ses histoires sur la Commune;

il n'y a qu'un coupable : le peuple. Depuis quatre-vingts ans qu'il domine, le Tiers-Etat a rempli tous ses devoirs. Le mouvement du 18 Mars ne répondait à aucune provocation. Les plus avancés en libéralisme déclarent qu'il est sorti de la famine et les plus extrêmes radicaux parlent d'une attaque de nerfs.

Tous les démentis les mieux appuyés sont parfaitement inutiles. La haute bourgeoisie française n'a jamais fait de *meâ culpâ*. Elle ne se rend qu'à des coups de tonnerre.

Que ceux-là donc me répondent qui ont les yeux et le cœur ouverts.

Qui a créé la situation révolutionnaire du 18 Mars ? Qui a précipité l'explosion ?

Est-il vrai, que dans les premiers jours, la proclamation de la République, le vote d'une bonne loi municipale eussent tout pacifié ? Est-il vrai que Versailles ait obstinément refusé toute transaction ?

Est-il vrai que Versailles ait attaqué Paris sans sommation, que, dès la première bataille, Versailles ait fusillé les prisonniers ?

Est-il vrai que les tentatives de conciliation soient toujours venues de Paris ou de la province et que Versailles les ait toujours repoussées ?

Est-il vrai que, pendant deux mois de lutte et de souveraineté, les fédérés aient respecté la vie de leurs ennemis politiques ?

Est-il vrai que Versailles ait fusillé dix-sept mille personnes au moins pour venger des murs incendiés et la mort de soixante-quatre ôtages ?

Est-il vrai que des milliers aient été condamnés à la mort,

à la transportation, au bagne, à l'exil, par des arrêts dont les gouvernements les plus réactionnaires, ont reconnu l'iniquité ?

Que les hommes équitables répondent. Qu'ils disent de quel côté est le criminel, l'horrible. Qu'ils disent quelle est la moralité, l'intelligence politique d'une classe gouvernante qui a pu rendre inévitable et réprimer de la sorte un mouvement comme le 18 Mars.

Et si maintenant, je me mets en face des événements, des travailleurs, de ce parti républicain français qui, avant sa castration par les opportunistes, représentait non-seulement l'avenir de la France, mais celui de l'Humanité, n'ai-je pas le droit de dire :

Oui, ils avaient raison de prétendre conserver leurs canons, leurs fusils, ces Parisiens qui se souvenaient de Juin et de Décembre ; oui, ils avaient raison de dire que les monarchistes complotaient une restauration ; oui, ils avaient raison de lutter à mort contre l'avènement du prêtre ; oui, ils avaient raison d'entrevoir dans la République conservatrice dont M. Thiers leur présentait la pointe, une oppression anonyme aussi dure que le joug impérial, les droits du travail refoulés, les amis du peuple au bagne pendant que les plus sales bonapartistes et les irréconciliables de jadis, assis sur les bancs de la même Chambre, iraient, après les horions de la séance, joindre leurs mains dans les couloirs.

Vraiment, il fait beau voir les ventrus radicaux demander avec dédain ce que signifiait cette insurrection, ce qu'elle a produit, eux qui, après dix mois de règne n'ont produit, que des apostasies et des bégaiements.

La Révolution du 18 Mars était un rappel à l'ordre

adressé par le peuple républicain de France à tous les revenants des anciens régimes. Elle a donné aux travailleurs conscience de leur force, tracé la ligne bien nette entre eux et la bourgeoisie massacrante. Elle a éclairé les relations des classes d'une telle lueur que l'histoire de la Révolution de 89 en a été illuminée et qu'il faut désormais la reprendre en sous-œuvre. Grâce à elle, le travailleur ne s'attroupera plus devant les jongleries radicales. Il est un parti constitué.

La Révolution du 18 Mars était un rappel au devoir adressé à la petite bourgeoisie. Le 18 Mars lui disait : Réveille-toi, reprends ton rôle d'intiatrice. Saisis le pouvoir avec l'ouvrier et remettez tous deux la France sur ses rails. Le jour n'est pas loin peut-être où cette classe comprendra.

Voilà ce que signifiait, voilà ce qu'a produit le 18 Mars. Voilà pourquoi ce mouvement est une révolution car il a divisé les eaux et la terre ; voilà pourquoi la haute bourgeoisie n'y songe qu'avec fureur ; voilà pourquoi tous les travailleurs du monde sont les débiteurs des combattants de Paris.

Eh bien ! n'est-il pas temps de songer aux victimes qui palpitent encore ? Tous les combattants doivent-ils donc s'engouffrer l'un après l'autre dans la mort ? Travailleurs pour qui ces vaincus sont tombés, âmes généreuses que la vue de l'oppression la plus lointaine soulève, c'est à vous que je m'adresse. Vous savez maintenant la vérité. Qu'attendez-vous pour agir ?

L'amnistie ? Vous venez d'entendre. La Chambre libérale a endossé les vengeances de l'Assemblée introuvable. Ce que l'autre fit d'un élan de fureur, celle-ci le maintiendra par calcul. Son rapporteur l'a dit : « Il y a des heures dans notre histoire où l'amnistie a pu être une nécessité ; mais l'insurrection

du 18 Mars ne peut à aucun point de vue être comparée à nos guerres civiles ; c'est une insurrection contre la société. Rien ne nous oblige à rendre aux condamnés de la Commune leurs droits de citoyens. » Et Dufaure : « C'était dans ses idées, dans ses pensées et dans ses actes la révolution la plus radicale qui ait été entreprise dans le monde. » Non, non, la haute bourgeoisie a eu trop peur. Que les condamnés de la Commune bannissent tout espoir. Aucun avènement de bourgeois, même radicaux, n'accordera l'amnistie.

Des grâces ? Depuis les promesses solennelles du ministère, depuis la lettre de Mac-Mahon, il n'est pas rentré trente condamnés de la Nouvelle-Calédonie et aujourd'hui, 16 novembre, les conseils condamnent à mort à l'unanimité. Non, non, les plus vaillants, les plus dévoués, mourront au bagne, à la presqu'île Ducos, à l'île des Pins ; la bourgeoisie ne rendra que leurs os.

Vous le voyez, il ne vous reste plus qu'à faire votre devoir.

Les Irlandais, après l'insurrection féniane, ouvrirent des centaines de souscriptions publiques au profit des victimes. Près de 30,000 fr. furent consacrés à leur défense devant les tribunaux. Les pendus de Manchester reçurent, le matin de leur mort, l'assurance formelle que leurs familles ne manqueraient de rien. Cette promesse fut tenue. Les femmes les enfants de tous les condamnés furent placés, élevés, dotés. En Irlande seulement, les donations pour les familles dépassèrent 125,000 fr. Quant vint l'amnistie partielle, tous les Irlandais coururent à l'aide des amnistiés. Le seul journal *l'Irishman* reçut en quelques semaines 24,000 fr. par souscriptions de 0.10 et de 0,60 centimes. En une seule fois, les Irlandais d'Amérique envoyèrent 100,000 fr. et les pauvres des pauvres irlandais, les émigrants de la Nouvelle-Zélande, plus de 6,000.

Et ce ne fut pas l'élan d'un jour. En 1874, la caisse des familles recevait encore 10,500 fr. Le total des souscriptions dépasse 250,000 fr. Enfin, en 1876, quelques fenians frétèrent un navire et enlevèrent leurs camarades encore détenus en Australie.

En France, toutes les souscriptions pour les familles des victimes n'ont pas atteint 140,000 fr. Elles ont cessé depuis trois ans. Rien n'a été fait pour les transportés.

Les victimes irlandaises n'étaient que quelques centaines ; celles de Versailles se chiffrent par dizaine de milliers.

Comprenez-vous, travailleurs, hommes libres ? Qu'avez-vous fait pour votre frère ? Ne voyez-vous pas que tout homme qui, là-bas, meurt d'anémie, vous lègue un accusateur.

Allons, debout ! Souvenez-vous, non pas un jour, mais toute l'année. Femmes dont le dévouement soutient et double les courages, que la passion des déportés vous hante comme un cauchemar continuel. Que tous les ateliers retiennent sur la paie de chaque semaine. Que les journaux amis du peuple, centralisent les offrandes. Au denier de St-Pierre,que les travailleurs opposent le denier de la Nouvelle-Calédonie.

Et vous qui prodiguez l'or aux blessés des champs de bataille, qui frémissez aux atrocités Bulgares, réservez de vos secours et de votre indignation pour les atrocités Calédoniennes. Quoi ! parmi tant d'heureux, parmi les jeunes gens qui abordent la vie les mains pleines, aucun n'aura l'idée de justifier sa richesse en vous la dévouant, martyrs de la fraternité universelle. Personne ne sera travaillé par la noble ambition de terminer votre torture ? Il n'y a donc pas une seule fortune unie à un grand cœur, en France, en Europe, dans le monde ?

APPENDICE.

I.

PROLOGUE.

... Dans l'aimable intimité ils s'amusaient beaucoup de cette défense...

Le Comité Central trouva dans les bureaux de la Guerre et *L'officiel* de la Commune publia, le 25 Avril, la lettre suivante du commandant supérieur de l'artillerie de l'armée au général Suzanne.

Paris, 12 décembre 1870.

Mon cher Suzanne,

« Je n'ai pas trouvé, au nombre des jeunes auxiliaires, votre protégé Hetzel, mais seulement un M. Hessel. Est-ce de celui là qu'il s'agit ?

« Dites moi franchement ce que vous désirez et je le ferai. Je le prendrai à mon état-major où il s'embêtera n'ayant rien à faire, ou bien je l'enverrai au Mont-Valérien où il courra moins de danger qu'à Paris (ceci pour les parents), et *où il aura l'air de tirer le canon en l'air* selon la méthode Noël.

« Déboutonnez-vous, la bouche, bien entendu.

A vous,
GUIOD.

Le Noël en question commandait à cette époque le Mont-Valérien.

II.

Rôle du Comité Central dans la journée du 18 mars.

CHAPITRE III.

... Le Comité Central, surpris comme tout Paris...

« Je vous rappelle que les membres du Comité s'étaient séparés à trois heures et demie environ du matin dans la nuit du 17 au 18. Avant de lever la séance, il avait été décidé que la réunion du lendemain aurait lieu à onze heures du soir, rue Basfroi, dans une école mise en réquisition.

« Malgré cette heure avancée, rien n'avait encore transpiré des mouvements que le gouvernement avait décidés, et le Comité qui venait seulement de se constituer par l'examen des pouvoirs et la distribution des commissions, n'avait reçu aucun avis qui put lui faire supposer l'imminence du péril. Sa commission militaire n'avait pas encore fonctionné. Elle avait pris possession des documents, notes et procès-verbaux de l'ancienne et c'était tout.

« Vous savez comment Paris s'éveilla le 18 au matin. Les membres du Comité apprirent les événements de la nuit par la rumeur publique et les affiches officielles. Pour mon compte, réveillé à huit heures environ, je me hâtai de m'habiller et je me rendis rue Basfroi en traversant la place de la Bastille occupée par la garde de Paris. A peine entré dans la rue de la Roquette, je vis que le peuple commençait à organiser la défense. On ébauchait une barricade au coin de la rue Neuve-de-Lappe. Je me vis refuser le passage un peu plus haut malgré la déclaration que je fis de ma qualité de membre du Comité. Je dus remonter la rue de Charonne, le faubourg, et revins dans ma direction par la rue St Bernard. Rien ne s'annonçait encore dans la rue du faubourg St-Antoine, mais l'agitation y était grande. J'arrivai enfin rue Basfroi vers dix heures et demie. Elle était barricadée aux deux issues, sauf un passage ménagé pour les canons parqués dans un grand terrain de cette rue et qu'on emmenait un à un aux diverses barricades en cours de formation.

« Je parvins, non sans peine, à pénétrer dans une salle d'étude où quelques uns de mes collègues étaient réunis. Il y avait là les citoyens Assi, Prudhomme, Rousseau, Gouhier, Lavalette, Geresme, Bouit et Fougeret. Au moment où j'entrais, on amenait un sous-lieutenant d'état-major arrêté rue St-Maur. On l'interrogea. On amena ensuite un gendarme; mais les seuls papiers trouvés en sa posses-

sion étaient des affiches transmises à l'une des mairies. X s'occupait de cette besogne et avait organisé une sorte de prison dans la cour. Je vis aussi défiler une quinzaine d'individus civils et militaires arrêtés par le peuple. Pendant ce temps, j'appris qu'on avait envoyé Bergeret prendre le commandement de Montmartre où il avait été nommé chef de légion la veille. Varlin arrivé presque derrière moi, était reparti organiser la défense aux Batignolles. Arnold fit aussi une courte apparition et retourna se mettre à la tête de son bataillon. Le Comité s'était recruté des citoyens Audoyneau, Ferrat, Billoray.

« A midi, on attendait toujours les événements et on ne décidait rien. Je priai quelques-uns de mes collègues de laisser X à ses interrogatoires inutiles et de venir délibérer dans une autre salle, celle que nous occupions ayant été peu à peu envahie par des personnes étrangères au Comité. Aussitôt installés, nous demandâmes des citoyens de bonne volonté pour nous servir d'état-major et nous renseigner sur la situation dans les différents quartiers. Il s'en présenta un grand nombre. Nous les envoyâmes dans toutes les directions dire à nos collègues de pousser la construction des barricades le plus avant possible, de réunir la garde nationale, d'en prendre le commandement et de nous préciser les points où nous pourrions leur faire parvenir nos communications.

« De nos porteurs de message, il n'en revint que quatre. Celui que nous avions envoyé au XXme arrondissement nous apprit que le point de ralliement à Belleville était dans la rue de Paris et, à Ménilmontant, devant la nouvelle mairie. Bergeret passait la revue des siens sur le boulevard extérieur. Varlin avait beaucoup de mal à grouper les gardes nationaux des Batignolles. Un état-major avait réuni des forces à la place du Trône et s'était rendu à la caserne de Reuilly ; mais la troupe avait fermé les grilles et pris une attitude menaçante. Brunel avec Lisbonne se préparait à intimider la caserne du Château-d'Eau.

« D'autres renseignements nous apprirent qu'on attendait des ordres du Comité. Duval s'était établi au Panthéon, et attendait. Faltot nous envoyait une note avec ces mots : « J'ai cinq ou six bataillons dans la rue de Sèvres, que faut-il faire ? » Pindy avait pris possession de la mairie du IIIme et réunissait les bataillons dévoués au Comité. Dès que nous eûmes ces données, après nous être rendu compte des distances que chaque force aurait à parcourir, des lieux où l'on pouvait prendre des canons et des munitions, on arrêta les dispositions suivantes qui résument les ordres expédiés. Il fut enjoint à Bergeret de faire jonction avec Varlin et de marcher par la rue de Clichy la Chaussée d'Antin et

la rue de la Paix sur la place Vendôme, de s'emparer des états-majors, de se concentrer là, et, suivant les circonstances et les forces, de pousser une pointe sur les Tuileries et la mairie du 1er arrondissement. Faltot devait, négligeant l'Ecole militaire, descendre derrière les Invalides, s'emparer des ministères, du télégraphe et, s'il le pouvait, se rallier soit par la place de la Concorde, soit par le Carrousel à Bergeret et à Varlin pour commander la rue de Rivoli. Duval devait réunir tout ce qu'il pourrait pour s'emparer de la Préfecture de police et tenir un détachement sur la place Notre-Dame prêt à aider au mouvement principal sur l'Hôtel-de-Ville. Pindy avait ordre de s'emparer de l'Imprimerie Nationale, d'y attendre l'arrivée de Eudes et de descendre ensuite sur la place de l'Hôtel-de-Ville par la rue du Temple. Eudes devait descendre par le boulevard Ménilmontant, la rue Oberkampf et la rue Vieille du Temple derrière la caserne Napoléon. Le commandant des fédérés à la barrière du Trône (nous ignorions son nom,) devait laisser juste de quoi contenir la caserne de Reuilly et descendre avec le reste par le faubourg, la rue St. Antoine et la rue de Rivoli. Du Bisson devait d'abord transmettre à Brunel l'ordre de descendre par la rue St. Martin pour attaquer l'Hôtel-de-Ville de front, puis, aller à la Villette rallier les gardes nationaux réunis sur la Place de la Mairie et les amener en renfort à Brunel. Enfin, moi-même, j'avais ordre de réunir les bataillons du IVe arrondissement.

« J'ai oublié de dire que, pendant qu'on discutait ces résolutions, Lullier était venu se mettre à la disposition du Comité. Le Comité ne lui avait donné aucun ordre précis et s'était borné à lui dire qu'on rassemblait toutes les forces disponibles pour s'emparer de l'Hôtel-de-Ville.

« Je dois également ajouter que les barricades gagnaient constamment du terrain et que les boulevards du côté de la Bastille avaient été évacués par les troupes à la suite de cet envahissement.

« Des obstacles imprévus de toute nature, la difficulté de tenir la garde nationale sous les armes, nuirent à l'exécution de ces ordres. Ce qui aurait dû être exécuté à cinq heures ne s'exécuta qu'en partie et plus tard. Brunel ne put arriver qu'à sept heures et demie devant l'Hôtel-de-Ville et il s'en empara sans coup férir. Bergeret parvenu à la place Vendôme s'y barricada. Duval ne s'empara de la préfecture de police qu'à 8 heures du soir. Eudes ne dépassa pas l'Imprimerie Nationale. Quant à Faltot, je n'ai jamais bien su jusqu'où il avait été dans l'exécution ; je sais cependant qu'il agit.

« Pour assurer la transmission de ces ordres, chacun des membres alors présents — il en était arrivé d'autres, mais je ne saurais dire

lesquels — se chargea d'aller les porter sur un point déterminé. De sorte que, à trois heures et demie, le Comité se séparait laissant Assi et deux autres membres en permanence rue Basfroi.

« Chacun de nous, en arrivant à son poste, retrouva les collègues qui n'étaient pas venus rue Basfroi mais qui, par leur activité dans leurs arrondissements, avaient préparé les moyens de résistance. Pour mon compte, je trouvai E. Moreau et Clémence au IVe et les troupes en armes dans la rue de Rivoli..... »

Extrait d'une relation adressée à l'auteur par un membre du Comité Central.

III.

Occupation de l'Hôtel-de-Ville, le 18 mars.

CHAPITRE III.

... Vers huit heures et demie... »

« J'ai à vous faire observer que les dépêches insérées dans « *La résistance des maires* » relatives à l'évacution de l'Hôtel-de-Ville ne sont pas exactes quant à l'heure qu'elles fixent. Il semblerait en résulter que M. Ferry est resté à l'Hôtel-de-ville jusqu'à près de dix h. Or, il est certain que, à onze heures, le Comité délibérait à l'Hôtel-de-ville, ce qui eut été impossible si M. Ferry l'avait occupé encore à 9 h. 55 comme le prétendent les dépêches... A 9 heures et demie ou peut-être dix heures, un des mes collègues vint me chercher pour aller à l'Hôtel-de-Ville où quelques membres du Comité étaient déjà installés... »

Extrait d'une relation adressée à l'auteur par un membre du Comité Central.

«.... En cheminant de rue en rue nous arrivâmes à l'Hôtel de Ville. Il était de 8 à 9 heures. Pas une lumière dans le monument. Je ne me rappelle pas avoir vu âme qui vive lorsque je fis allumer le gaz... »

Extrait d'une relation adressée à l'auteur par Brunel.

IV.

CHAPITRE XVII.

... Bien souvent le fils marche à côté du père...

Voici une lettre adressée au délégué à la Guerre :

« Citoyen, excusez-moi de vous adresser ces quelques mots et ayez la bonté de prendre en considération la demande que je vous adresse.

« J'ai trois fils dans les rangs de la garde nationale, l'aîné dans le 197e bataillon, le second dans le 126e et le troisième dans le 97e: quant à moi je fais partie du 177e.

« Cependant il me reste encore un fils qui est le plus jeune; il aura seize ans bientôt; il désire de tout son cœur être incorporé dans n'importe quel bataillon, car il a juré à ses frères et à moi de prendre les armes pour soutenir notre jeune république contre les bourreaux de Versailles.

« Nous nous sommes tous entendus et avons fait le serment de venger celui qui tomberait sous les balles fratricides de nos ennemis.

« Prenez donc citoyen, le dernier de mes fils, je l'offre de tout cœur à la patrie républicaine; faites en ce que voudrez; placez le dans un bataillon de votre choix et vous me rendrez mille fois heureux. Agréez, citoyen, mes saluts fraternels. Paris le 12 mai 1876. Auguste Joulon, garde au 177e bataillon, avenue d'Italie, 18.

V.

CHAPITRE XVII.

... En rase campagne, ils faisaient des folies de bravoure...

Leurs traits de courage abondent dans les journaux du temps. Une citation au hasard de *La Commune* du 12 avril.

« Jeudi 6, au moment ou le :'6e bataillon de St-Ouen défendait la barricade du rond-point, un enfant, V. Thiebaut âgé de 14 ans, accourait à travers les balles, donner à boire aux défenseurs. Les obus ayant forcé les fédérés à se replier, ils allaient sacrifier les vivres du bataillon lorsque l'enfant se précipite malgré les obus sur une pièce de vin qu'il défonce en s'écriant : « Il ne boiront toujours pas notre vin. » Au même instant, saisissant la carabine d'un fédéré qui vient de tomber, il la charge, ajuste et tue un officier de gendarmes. Puis, apercevant un fourgon attelé de deux chevaux dont les cavaliers venaient d'être blessés, il monte les chevaux et sauve le fourgon.— Eugène Léon Vaxivière âgé de 13 ans 1/2 à continué de servir à l'avancée de la porte Maillot, malgré sa blessure. »

VI.

CHAPITRE XVIII.

...M. Thiers qui s'efforçait d'affamer Paris...

Le préfet de police Valentin envoya la circulaire suivante aux commissaires de différentes gares :

Versailles le 25 avril 1871.

M. le chef du Pouvoir exécutif vient de décider que tous les convois de vivres, tous les approvisionnements dirigés sur Paris seraient arrêtés, à dater d'aujourd'hui.

Je vous prie de prendre d'urgence toutes les mesures que vous jugerez utiles pour l'exécution de cette décision. Vous visiterez avec la plus vigilante exactitude tous les trains de chemin de fer, toutes les voitures à destination de Paris et vous ferez refluer vers le point d'expédition les approvisionnements que vous aurez découverts.

Vous vous concerterez à cet effet avec... etc.

Le général délégué aux fonctions de Préfet de police,
VALENTIN.

VII.

Service de postes.

« ... Accompagné de Frankel et d'un de mes frères, je me rendis à l'hôtel des Postes qui était encore occupé par des gardes nationaux de l'ordre. Je fus reçu immédiatement par M. Rampont entouré du Conseil d'administration. M. Rampont déclara d'abord ne pas reconnaître l'autorité du Comité Central qui m'avait nommé; mais je crois que ce fut une précaution de pure forme car il parlementa tout aussitôt. Je lui dis que le gouvernement du 4 septembre qui l'avait nommé était également né d'un mouvement révolutionnaire et que cependant il l'avait accepté. Dans le cours de la discussion, il nous déclara qu'il était socialiste mutuelliste, partisan des idées de Proudhon et par conséquent hostile aux idées communistes qui venaient de triompher avec la révolution du 18 mars. Je lui répondis que la révolution du 18 mars n'était pas le triomphe d'une école socialiste mais le prélude d'une transformation sociale sans acception d'école et que, moi-même, j'appartenais au courant mutuelliste. Après une longue conversation où il se déclara prêt a reconnaître l'autorité de la Commune qui allait être nommée dans deux ou trois jours il me proposa de soumettre au Comité Central la

transaction suivante : Jusqu'au jour où la Commune aurait statué, il s'engageait à rester à la direction des Postes ; il acceptait le contrôle de deux délégués du Comité. Je transmis cette proposition à Vaillant et à A. Arnaud (qui m'avaient remis ma nomination) pour qu'il en fissent part au Comité. J'attendis en vain une réponse.

« La Commune se réunit. Le second jour peut-être, je soulevai la question de la Poste. Elle devait venir à l'ordre du jour, mais toujours de cette façon confuse que l'on retrouve dans l'ordre de ces débats, lorsque, le 30 mars, un ouvrier vint prévenir Pindy que l'administration des Postes désertait. La Commune vota immédiatement ma nomination et me donna l'ordre de faire occuper l'hôtel. Chardon partit à la tête d'un bataillon, accompagné de Vermorel et de moi. Il était 7 ou 8 heures du soir. Le travail était terminé et il ne restait qu'un nombre restreint d'employés. Quelques uns nous firent un accueil sympathique; d'autres parurent indifférents. Chardon laissa un poste et je passai seul la nuit dans l'hôtel.

« Le lendemain, à trois heures du matin, je parcourus les salles et les cours où arrivaient les employés pour le premier départ. Une affiche manuscrite apposée dans toutes les salles et dans toutes les cours ordonnait aux employés d'abandonner leur service et de se rendre à Versailles sous peine de révocation. J'arrachai les affiches et j'exhortai les employés à rester fidèles à leur poste. Il y eut d'abord indécision; puis quelques uns se décidèrent à se grouper autour de moi.

« A huit heures, d'autres employés arrivent; à neuf heures d'autres encore. Ils forment des groupes dans la grande cour, causent, discutent ; quelques uns battent en retraite. Cet exemple va être suivi.

Je fais fermer et occuper militairement les portes et je parcours les groupes, discutant, menaçant. Enfin, je donnai l'ordre à chacun de rentrer dans les bureaux. Là, un auxiliaire précieux m'arriva, le citoyen A, employé des postes, socialiste, pour lequel j'avais une lettre d'un ami. Il eut un moment d'hésitation. Père de famille, bien noté, sûr d'un avancement prochain, il allait risquer une place avantageuse. Mais son hésitation ne dura que quelques secondes. Il me promit son concours et il me le donna fidèlement jusqu'au dernier jour. Il me mit en relation avec le cit. B qui devint bientôt mon second. Tous deux m'ont fourni sur cette administration dont j'ignorais les plus simples rouages, des renseignements d'utilité première.

« Tous les chefs de bureau avaient abandonné leur poste, les sous-chefs également, sauf un seul qui se fit aussitôt porter malade. A. et B. s'entourèrent de quelques amis, premiers commis qui fai-

saient depuis longtemps toute la besogne des chefs de bureaux. Le citoyen C. fut mis à la tête du service de Paris.

« Tous les bureaux divisionnaires avaient été fermés et abandonnés, à l'exception de deux. Le matériel avait été détourné, la caisse mise à sec, ainsi qu'il fut constaté dans un procès-verbal dressé par un commissaire de la Commune assisté de plusieurs notables du quartier parmi lesquels M. Brelay, depuis député de Paris. Les timbres-poste manquaient. Les voitures avaient pris la route de Versailles.

« A, B, d'autres encore, d'un zèle infatigable, firent ouvrir par des serruriers les bureaux divisionnaires, en présence des commissaires de quartier, et installèrent des citoyens de bonne volonté dont ils surveillèrent l'apprentissage. Mais il y eut deux jours d'arrêt pour la levée des lettres, ce qui excita des murmures et je dus expliquer les faits dans une affiche. Au bout de 48 heures, A et B eurent réorganisé les levées et les distributions.

« Tous les citoyens dont les services avaient été acceptés à titre d'auxiliaires reçurent provisoirement, jusqu'à ce qu'on eut pu apprécier leurs aptitudes, une paye de 5 francs par jour.

« Nous trouvâmes par hasard des timbres-poste de 10 centimes au fond d'une caisse. Camélinat devenu directeur de la Monnaie, requit les planches et le matériel et commença la fabrication.

« Pendant les premiers jours, des ballots de lettres de Paris à destination de la province furent acceptés par le receveur de Sceaux qui n'avait pas sans doute d'instructions précises ; puis le blocus fut complet. Le départ pour la province devint alors une lutte de tous les jours. Des agents secrets allèrent jeter les lettres dans les boîtes des bureaux à dix lieues à la ronde. Les lettres de Paris pour Paris étaient seules frappées d'un timbre à date. Celles expédiées en province par nos contrebandiers n'avaient que le timbre d'affranchissement, ce qui ne permettait pas de les distinguer des autres. Lorsque Versailles s'aperçut de cette manœuvre, il imagina de modifier le pointillé du timbre. On en fut quitte à Paris pour expédier sans les affranchir les lettres d'une certaine importance, et l'on fit prendre des timbres-poste dans les bureaux de Versailles.

« Si le bureau des départs pour le dehors pouvait encore fonctionner, celui des arrivées était dépourvu de toute besogne. Les lettres de la province s'accumulaient à Versailles. Quelques industriels établirent des agences où, moyennant une rétribution élevée, on pouvait prendre les lettres qu'ils allaient chercher à Versailles. Ces gens là exploitaient la population, mais nous ne pouvions les suppléer. Nous fûmes obligés de fermer les yeux. On se contenta de rogner quelque peu leurs bénéfices en prélevant sur chaque lettre le

prix de Paris pour Paris sans qu'ils pussent augmenter le prix fixé sur leurs annonces.

« Les agissements de Versailles pour désorganiser les services reconstruits furent déjoués à plusieurs reprises, grâce à la vigilance de nos deux inspecteurs. Cependant nous ne pûmes empêcher la réussite de toutes les tentatives d'embauchage.

« Dès les premiers jours d'avril, nous instituâmes un Conseil des Postes composé du délégué, de son secrétaire, du secrétaire général, de tous les chefs de service, des deux inspecteurs et de deux facteurs-chefs. Les facteurs, gardiens de bureau, chargeurs, eurent une augmentation de salaire bien minime hélas, car nos recettes, considérablement réduites, ne nous permettaient pas de faire largesse.

« On décida la suppression, sinon absolue, du moins partielle du surnumérariat qui fut réduit au temps strictement nécessaire. Les aptitudes des travailleurs durent être désormais constatées par voie d'épreuves et d'examens, ainsi que la qualité et la quantité de leur travail. »

Extrait d'une relation adressée à l'auteur par Theisz.

VIII.

Les limites de cet appendice m'obligent à résumer les relations très intéressantes de Faillet et de Louis Debock sur les Contributions directes et l'Imprimerie Nationale.

Le 24 mars au soir, Faillet et Combault (de l'Internationale) se présentèrent à la direction des Contributions directes. Sur la déclaration écrite qu'il cédait à la menace, le directeur du matériel leur remit les clefs. Le citoyen X qui connaissait à fond ce mouvement administratif se mit avec zèle à leur disposition.

Les matrices cadastrales, les registres et éléments de la perception avaient disparu. Il fut décidé que l'on percevrait sur les rôles de 1869. Le personnel des quarante perceptions, les taxateurs, employés aux rôles, avaient filé. On remplaça les percepteurs par quarante citoyens, les uns ouvriers appartenant à l'Internationale, les autres employés de commerce et d'administration. Quelques fondés de pouvoir qui étaient restés furent conservés, mais flanqués d'un homme sûr. La présence du citoyen X décida un grand nombre d'employés à venir travailler pour la nouvelle direction.

Le service des Contributions directes se composait : *à l'intérieur* de un Directeur, un administrateur-général, un secrétaire-général, et deux sous-secrétaires, un chef de bureau de travail des taxes et

rôles, un chef de comptabilité et cinq comptables, deux inspecteurs des bureaux de perception; *à l'extérieur* de quarante percepteurs assistés chacun de deux ou trois employés, d'un porteur de contraintes, d'un agent avec ses comptables à l'Entrepôt des vins.

Une ou deux fois par semaine, le Directeur faisait sa tournée dans toutes les perceptions que les inspecteurs visitaient chaque jour. Chaque percepteur apportait au caissier de la Direction la recette de la veille. Le caissier présentait chaque soir son état à l'administrateur et versait à la caisse centrale des Finances tout ce qui n'était pas nécessaire aux frais généraux du service.

Le service cessa le samedi soir 20 mai. Une centaine d'employés, ne pensant pas en être quittes envers la Commune, formèrent un corps d'éclaireurs dont le poste fut établi dans le presbytère du temple des Billettes.

—

Le 18 mars, à cinq heures du soir, Pindy et Louis Debock se présentèrent avec un bataillon devant l'Imprimerie Nationale et s'y installèrent. Le directeur Hauréau descendit, essaya de parlementer, remonta dans ses appartements. Dans la soirée, Debock alla lui demander la liste des ouvriers. Hauréau profita de cette occasion pour protester de son républicanisme, dit qu'il était un ancien rédacteur du *National*, ami de Marrast, Arago, etc., et que le mouvement du 18 Mars n'avait aucune raison d'être. On lui donna quelques jours pour déménager.

Tout le personnel fut conservé à l'exception du Directeur, du sous-Directeur, d'un sous-prote, du chef des travaux, Félix Derenémesnil, qui était cordialement détesté pour ses brutalités et ses injustices. Ils firent courir le bruit que le Comité Central n'avait pas d'argent et que les ouvriers ne seraient pas payés. Debock répondit par un ordre du jour affiché dans les ateliers garantissant les salaires au nom du Comité Central.

A la fin de mars, sur l'injonction de Versailles, tous les employés et les chefs de service, à l'exception d'un très-petit nombre, abandonnèrent l'Imprimerie après avoir touché leurs appointements. Le nouveau Directeur en profita pour faire nommer les chefs d'ateliers par les ouvriers. Les places de conducteurs de presse furent mises au concours. L'administration de la rue Pagevin mettant des entraves à l'affichage des décrets et proclamations, Debock conseilla aux ouvriers afficheurs de s'associer. Ils le firent; leur salaire s'accrut de 25 o/o et l'imprimerie réalisa une économie de 200 fr. par jour.

Les gros traitements furent réduits de beaucoup; ceux des petits employés et des ouvriers augmentés. Le 18 Mars, il était dû quinze

jours aux ouvriers et ouvrières et huit aux employés. La Commune solda cet arriéré. Versailles victorieux refusa de payer les jours de salaires dus aux ouvriers. Cependant l'administration versaillaise trouva le matériel intact et dans l'ordre le plus complet.

Le budget des dépenses mensuelles s'élevait avant le 18 Mars à 120,000 francs dont 23,000 fr. étaient absorbés par les appointements des fonctionnaires, employés etc. A partir de cette époque, les dépenses ne s'élevèrent pas à 20,000 fr. par semaine y compris les frais d'affichage.

Après la Commune, l'*Union Républicaine* fit annoncer dans les journaux qu'elle avait sauvé des flammes les Archives et l'Imprimerie Nationale. C'était un mensonge ainsi qu'il résulte de l'ordre envoyé le 24 mai aux Archives sur la demande de Debock.

Ordre. — Défense de brûler les Archives. — Le colonel commandant l'Hôtel-de-Ville, Pindy.

Quant à l'Imprimerie, elle fut occupée par Debock jusqu'à l'envahissement du quartier.

Dans la nuit du 24, il fit demander au Comité de Salut Public les articles et documents nécessaires à la composition du journal. Le lendemain, n'ayant reçu aucune réponse, et les Versaillais pressant, il se rendit à Belleville où il fit composer les trois proclamations ou affiches qui parurent les jours suivants.

IX.

CHAPITRE XX.

... La plupart des militaires arrivaient d'Allemagne dans un état de surexcitation extrême contre Paris.

Au procès des membres de la Commune, le défenseur d'Assi lut une lettre que les prisonniers d'Allemagne avaient envoyée à son client.

Citoyen Assi. — Tu ne penses donc plus, avec le Comité Central de la crapule, que nous sommes las de vos farces et évolutions sans but et sans limites... Malheur à vous, égout du peuple ! Tous les revers possibles vont se cabrer contre vous et vous feront trouver, pour tout résultat de vos actes dépourvus de bon sens et de capacité, la haine de tous les prisonniers internés en Allemagne et la punition sévère que les représentants admirés de la France entière vous feront subir dans toute sa rigueur. Une fois à la frontière, le dernier des prisonniers viendra plonger dans le cœur des coupables le poignard qui doit rendre la sécurité au gouvernement légal... Comptez sur la sentence que tous les prisonniers internés en Alle-

magne veulent vous faire subir... Mort aux insurgés! Mort au Comité infernal! Tremblez brigands!

« Vu et approuvé par tous les prisonniers de Magdebourg, Erfurt, Coblentz, Mayence, Berlin, etc. »

Suivent les signatures.

X.

CHAPITRE XXII.

... Le Comité de Salut Public ordonna à Dombrowski de faire suivre la négociation...

« Voici ce qui s'est passé entre le Comité de Salut Public et Dombrowski.

« Ce dernier vint nous trouver un soir et nous annonça que, par l'intermédiaire d'un de ses officiers (Hutzinger), Versailles lui faisait des ouvertures et lui demandait un rendez-vous. Il nous demanda si l'on ne pourrait pas tirer de là quelque chose pour la Commune. Nous résolûmes de lui laisser tenter l'entrevue à la condition qu'il nous raconterait tout ce qui se passerait. Le soir, nous chargeâmes quelqu'un de le suivre avec ordre de l'arrêter s'il faiblissait. A partir de cette époque, Dombrowski fut surveillé de près, — c'est même à cette surveillance qu'il dut de ne pas être enlevé par des Versaillais qui se servirent d'une femme pour l'attirer du côté du Luxembourg, — et, je le déclare, nous n'apprimes rien qui fut de nature à altérer notre confiance.

« Il vint le lendemain et nous raconta qu'on lui offrait un million à la condition qu'il livrerait une porte. Il nous donna les noms de ceux qu'il avait vus, parmi lesquels se trouvait un pâtissier de la place de la Bourse, l'adresse des embaucheurs, (8, rue de la Michodière,) et il nous annonça un autre rendez-vous pour le lendemain... Il nous expliqua comment il attirerait dans Paris quelques milliers de Versaillais qu'il ferait prisonniers. Nous nous opposâmes Pyat et moi à cette tentative. Il n'insista pas. Mais il demanda que pour le lendemain, on lui fournit 20,000 hommes et des obusiers. Il était décidé à attirer par surprise les troupes Versaillaises à portée des fortifications... Des 20,000 hommes, 3 ou 4,000 seulement purent être réunis et, au lieu de 500 artilleurs, il n'en vint qu'une cinquantaine... »

Extrait d'une relation adressée à l'auteur par un membre du Comité de Salut Public.

XI.

CHAPITRE XXIII.

... Avec qui traiter dans Paris? disait Louis Blanc...

Voici un extrait du rapport adressé au conseil municipal de Toulouse par les délégués envoyés à Versailles auprès de M. Thiers et des députés de l'extrême Gauche pour s'enquérir de la situation.

« Nous allâmes donc nous renseigner auprès des membres de l'extrême Gauche : Martin Bernard, le compagnon et l'ami de Barbès, Louis Blanc, Schœlcher, etc.

« M. Louis Blanc nous donna les indications les plus précises : Il est inutile, nous dit-il, d'essayer encore de la conciliation ; il y a une trop grande animosité de part et d'autre. D'ailleurs, avec qui traiter dans Paris? Trois forces différentes et hostiles se disputent le pouvoir.

« C'est d'abord la *commune*, issue d'une élection à laquelle un petit nombre d'électeurs a pris part, composée d'hommes inconnus pour la plupart, d'une capacité et quelquefois même, au moins pour certains, d'une honorabilité douteuse.

En second lieu, un *comité de salut public*, nommé par la commune, mais bientôt en rupture violente avec elle, parce qu'il aurait voulu la diriger dictatorialement ;

« En troisième lieu, le *comité central*, formé durant le siége et composé principalement d'agents de l'*internationale*, uniquement préoccupé d'intérêts cosmopolites et se souciant fort peu des intérêts parisiens ou français ; c'est ce comité central qui dispose des canons, des munitions, en un mot de presque toute la force matérielle.

Il faut ajouter à tout cela les influences bonapartistes et prussiennes, dont il est facile de constater l'action plus ou moins apparente dans chacun de ces trois pouvoirs (1).

(1) M. Thiers et Jules Favre eux-mêmes ont moins calomnié Paris que Louis Blanc. Le premier a dit dans l'Enquête sur le 18 mars t. 2, p. 15 : « *Il n'est pas vrai comme on l'a prétendu, que j'eusse beaucoup de difficultés avec le gouvernement prussien à propos de la Commune et qu'il eut pour elle la moindre prédilection.* » L'autre, t. 2, p. 49 : « *Je n'ai rien vu qui m'autorise à accuser soit les Bonaparte soit la Prusse... Le général Trochu s'est trompé... Je n'ai rien qui m'autorise à accuser les Bonaparte d'avoir fomenté le 18 mars. Après l'insurrection du 18 mars, j'ai passé mon temps à repousser les offres qui m'étaient faites par les Prussiens de venir accabler la Commune.* »

« L'insurrection parisienne, continua M. Louis Blanc, est légitime dans ses motifs et dans son but premier ; revendication des franchises municipales de Paris. Mais l'intervention du *Comité Central* et la prétention manifestée de gouverner toutes les autres communes de la République en ont complètement dénaturé le caractère. Enfin cette insurrection, en présence d'une armée prussienne, prête à entrer dans Paris, si la commune est victorieuse, est tout à fait condamnable et doit être condamnée par tout véritable républicain. Voilà pourquoi les maires de Paris, la gauche de l'assemblée et l'extrême gauche, n'ont pas hésité à protester contre une insurrection que le voisinage de l'armée prussienne et les autres circonstances pouvaient rendre criminelle.

« M. Martin Bernard avait tenu le même langage et presque dans les mêmes termes. « Si Barbès vivait encore, s'était-il écrié, son âme serait déchirée, et il condamnerait, lui aussi, cette fatale insurrection. »

« Toutes les autres personnes que nous avons pu voir, MM. Henri Martin, Barthélemy Saint-Hilaire, Humbert, Victor Lefranc, etc., nous ont parlé de la même manière, et cette unanimité n'a pas été sans faire sur nous une grande impression. »

XII.

CHAPITRE XXIV.

... Il pouvait être très utile aux conspirateurs de jeter la panique...

Voici la copie textuelle d'un rapport adressé à l'Etat-major versaillais.

« Le mot d'ordre a été escamoté les 17, 18 et 19.

« Nous avions celui de Versailles (corps du général Douai).

« La cartoucherie Rapp a fait explosion ainsi que je vous en ai déjà rendu compte. Il y a des morts et beaucoup de blessés.

« Un commissaire de police de la sûreté a fait une quarantaine d'arrestations. On évalue celles qui ont été faites à propos de l'explosion à 125.

« Le sergent Toussaint (3e batterie 2e escadron) a été arrêté par la Commune. On dit ce brave sous-officier fusillé.

« Les malades, d'après nos avis, avaient été évacués ou la veille ou le matin du jour de la catastrophe, sur l'hôtel des Invalides. Les ouvrières et non les ouvriers ont été renvoyés ce jour là de meilleure heure.

« L'officier d'administration comptable de l'hôpital du Gros-Caillou, M. Bernard, s'est bien conduit.

« Je recommande à la bienveillance de M. le ministre les sieurs Janvier, Bertalon (?), Mauduit, Morelli, Sigismond, hommes jouissant d'une haute considération.

« Ils désirent la croix ou une perception importante.

« Des services signalés nous ont été rendus par Madame Brosset et par la demoiselle Gigaud. C'est chez cette dernière que je me suis caché pendant 8 jours, lorsque les gens de Rigault étaient à ma poursuite.

« Cette femme est très dévouée ; elle habite le quartier du Gros-Caillou, rue Dominique St-Germain. C'est la fille d'un ancien officier. Elle serait heureuse d'avoir un bureau de tabac. »

Rapport du commandant Jerriait ex-chef d'escadron.

XIII.

CHAPITRE XXVII.

... Témoin la fable des torpilles, des mines d'égout, imaginée plus tard pour justifier leur indécision...

M. E. Belgrand, directeur du service de la voierie, déposa catégoriquement à cet égard devant la Commission d'Enquête sur le 18 mars, t. 3. p. 352-53.

« ... Les insurgés n'ont fait aucune entreprise sur les égouts. ... En résumé, je puis affirmer que, depuis le 18 mars jusqu'à la rentrée des troupes à Paris, il n'a été fait aucune entreprise sur les égouts, qu'on n'y a pas établi de fourneaux de mines, qu'aucune matière incendiaire ou explosible n'y a été introduite, qu'on n'y a établi aucun fil destiné à mettre le feu à des mines ou à des matières incendiaires. »

XIV.

CHAPITRE XXVII.

... On les dépêchait ensuite, à deux pas de là, sur le versant des buttes qui domine la route de St-Denis...

Le Bien Public, organe de M. Thiers, dirigé par Vrignault, publia dans son numéro du 23 juin 1871 :

« Tout Paris a conservé le souvenir de cette terrible canonnade dirigée de Montmartre, pendant les trois derniers jours de la guerre civile, contre les Buttes Chaumont, Belleville et le Père-Lachaise. Voici quelques détails très-exacts sur ce qui se passait alors au

sommet de la Butte, derrière les batteries, au n° 6 de la rue des Rosiers.

« On avait installé dans cette maison, si tristement célèbre, une prévôté, présidée par un capitaine de chasseurs. Comme les habitants du quartier rivalisaient de zèle pour dénoncer les insurgés, les arrestations étaient nombreuses. Au fur et à mesure que les prisonniers arrivaient, ils étaient interrogés.

« On les contraignait à se mettre à genoux, tête nue, en silence, devant le mur au pied duquel les infortunés généraux Lecomte et Clément Thomas ont été assassinés. Ils restaient ainsi quelques heures, jusqu'à ce que d'autres vinssent les remplacer. Bientôt, pour supprimer ce que cette amende honorable pouvait avoir de cruel, ou fit asseoir les prisonniers à l'ombre, mais toujours en face de ce mur dont l'aspect les préparait à la mort, car peu de temps après les principaux coupables d'entre eux étaient fusillés.

« On les menait à quelques pas de là, sur le versant de la butte, à l'endroit où se trouvait, pendant le siége, une batterie dominant la route de Saint-Denis. C'est là aussi que fut conduit Varlin, qu'on eut mille peines à protéger contre les violences de la foule. Varlin avait avoué son nom et ne fit aucun effort pour échapper au sort qui l'attendait ; il mourut crânement. — V. B. »

XV.

... Quelques espions paient d'audace et pénètrent dans les conseils les plus intimes...

La veille à 5 heures, au moment ou les bagages de la Guerre arrivaient à l'Hôtel-de-Ville, dans l'avenue Victoria, deux gardes porteurs d'une caisse furent assaillis à coups de hache par un individu vêtu d'une blouse et coiffé d'un béret. L'un des fédérés tomba mort. L'assassin, immédiatement saisi, criait : « Vous êtes foutus, vous êtes foutus ! Rendez-moi ma hache et je vais recommencer ». Le commissaire de police de l'Hôtel-de-Ville trouva sur ce furieux des papiers et un livret attestant qu'il avait servi dans les sergents de ville.

Dans la soirée du mardi, un individu, portant l'uniforme d'un officier de corps-francs vint demander un ordre à l'Hôtel-de-Ville. Un commandant du même corps entra dans la salle, vit cet officier, et ne le reconnaissant pas, lui demanda son nom. Celui-ci se troubla : « Mais non, vous n'êtes pas des miens dit le commandant. » On arrêta le personnage qui fut trouvé porteur d'instructions et d'ordres versaillais.

La trahison prenait toutes les formes. Le matin même, à Belleville, place des Fêtes, Ranvier et Frankel entendirent un tambour qui lisait aux gardes fédérés l'ordre de ne pas quitter l'arrondissement. Ranvier interpella le tambour et apprit que l'ordre émanait du général Du Bisson.

XVI.

CHAPITRE XXIX.

... Les cadavres sont fouillés...

Le colonel Gaillard chef des prisons militaires, interrogé par la Commission d'Enquête au sujet des valeurs trouvées sur les insurgés, répondit : « Je ne pourrais pas vous renseigner sur ce point. Il y a eu de ces valeurs qui n'ont pas été envoyées à Versailles. J'ai vu, il y a quelques jours, un ministre de Danemark ; il venait demander ce qu'était devenue une somme de 100,000 fr. saisie sur un de ses nationaux qui a été fusillé près de l'Hôtel-de-Ville. Ce ministre m'a dit qu'il n'avait pu obtenir aucun renseignement. Il y a bien des choses qui se sont passées à Paris, dont nous ne savons rien ! »

Enquête sur le 18 Mars, Colonel Gaillard t. 2 p. 246.

XVII.

CHAPITRE XXXI.

... Les soldats tuent même les médecins...

On lisait dans le *Siècle* :

« Au nombre des victimes innocentes de nos discordes civiles, nous avons la douleur d'ajouter le nom d'un jeune homme de vingt-sept ans, M. Faneau, docteur en médecine.

« Le docteur Faneau s'était engagé, dès le début de la guerre, dans les ambulances internationales. Pendant tout le siége de Paris, il n'a cessé de soigner les blessés avec zèle et dévouement.

« Après la révolution du 18 mars, il resta à Paris et reprit son service dans les ambulances.

« Le 25 mai dernier, il était de garde au grand séminaire de Saint-Sulpice, où les fédérés avaient établi une ambulance.

« Lorsque l'armée se fut emparée du carrefour de la Croix-Rouge, elle s'avança jusqu'à la place.

« Une compagnie de ligne vint à la porte du grand séminaire, où flottait le drapeau de Genève.

« L'officier qui la commandait demande à parler au chef de l'ambulance. Le docteur Faneau, qui en remplissait les fonctions, se présente.

« — Y a-t-il ici des fédérés ? lui demanda l'officier.

« — Je n'ai que des blessés, répondit M. Faneau ; ce sont des fédérés, mais ils sont à mon ambulance depuis déjà quelques jours.

« Au moment où il achevait cette phrase, un coup de feu partit d'une des fenêtres du premier étage et frappa un soldat.

« Ce coup de feu était tiré par un des fédérés blessés, qui s'était traîné de son lit jusqu'à la fenêtre. (1).

« Aussitot, l'officier exaspéré se jeta sur le docteur Faneau, en lui criant : « Vous mentez, vous nous avez tendu un piége ; vous êtes l'ami de ces coquins, vous allez être fusillé. »

« Le docteur Faneau comprit que ce serait en vain qu'il essaierait de se justifier ; aussi il n'opposa aucune résistance au peloton d'exécution.

« Quelques minutes après, l'infortuné jeune homme tombait, frappé de dix balles.

« Nous avons connu le docteur Faneau, et nous pouvons affirmer que, bien loin de sympathiser avec les membres de la Commune, il déplorait leurs funestes égarements et attendait avec impatience le rétablissement de l'ordre. »

XVIII.

CHAPITRE XXXII.

A. ... Une populace gantée applaudissait au passage des tapissières sanglantes.

On lisait dans le *National*, du 29 mai :

Paris, 28 mai 1871.

Monsieur,

Vendredi dernier, alors qu'on relevait des cadavres sur le boulevard Saint-Michel, des individus de 19 à 25 ans, vêtus en gens aisés, étaient attablés avec des femmes de mœurs dissolues, à l'intérieur et à la porte de certains cafés de ce boulevard, se livrant avec celles-ci à des rires scandaleux.

Veuillez, monsieur le directeur, etc.

DUHAMEL, 55, Boulevard d'Enfer.

Les faits que je signale ci-dessus, se renouvellent journellement.

(1) *Le Siècle*, à la recherche de circonstances atténuantes pour l'armée, avait imaginé cet incident beaucoup plus qu'invraisemblable.

Le Journal de Paris, feuille versaillaise suprimée par la Commune, disait :

« La manière dont la population de Paris a manifesté hier
« sa satisfaction était plus que frivole et nous craignons que cela
« n'empire avec le temps. Paris a maintenant un air de fête qui est
« tout-à-fait déplacé et, si nous ne voulons pas qu'on nous appelle
« les Parisiens de la décadence, il faut mettre un terme à cet ordre
« de choses. » Puis il citait le passage de Tacite : « Cependant, le
« lendemain de cette horrible lutte, avant même qu'elle ne fut tout-
« à-fait terminée, Rome, avilie et corrompue, recommença à se vau-
« trer dans le bourbier de volupté ou elle avait détruit son corps
« et souillé son âme — *alibi prœlia et vulnera, alibi balnea popi-*
« *næque* — ici les morts et les blessés, là les filles et les tavernes. »

B. ... Du dimanche au lundi matin, dans la seule Roquette, on tua plus de dix-neuf cents personnes.

Les journaux Versaillais avouèrent seize cent prisonniers enterrés au Père-Lachaise. *L'Opinion Nationale* du 10 juin disait :

« Nous n'avons pas voulu quitter le Père-Lachaise sans saluer d'un regard de compassion chrétienne ces tranchées profondes où ont été ensevelis, pêle-mêle, les insurgés pris les armes à la main et ceux qui n'ont pas voulu se rendre.

« Ils ont expié par un acte de justice sommaire leur criminelle folie. Que Dieu ait pitié d'eux et leur fasse miséricorde.

« Rectifions, en passant, les bruits exagérés qui ont couru au sujet des exécutions faites soit au Père-Lachaise, soit aux environs.

« Il résulte de renseignements certains, — nous oserions presque dire de relevés officiels, — qu'il n'y a eu d'enterrés dans ce cimetière que — *fusillés* ou tués en combattant, — *en tout, seize cents*.

Mais le récit suivant des exécutions de la Roquette m'a été fait par un témoin oculaire qui vit la mort de près.

« J'étais rentré chez moi le samedi soir. Le dimanche matin, traversant le boulevard du Prince-Eugène, je fus pris dans une razzia. On nous conduisit à la Roquette. Un chef de bataillon se tenait à l'entrée. Il nous toisait, puis, avec un signe de tête, disait : « A droite » ou « A gauche ». Je fus envoyé à gauche. — « Votre affaire est dans le sac ! nous dirent les soldats; on va vous fusiller, canailles ! » On nous ordonna de jeter nos allumettes, si nous en avions, puis on nous fit signe de marcher.

« J'étais le dernier de la file et à côté du sergent qui nous conduisait. Il me regarda. « Qui êtes-vous ? » me dit-il « Professeur. On m'a pris ce matin au moment où je sortais de chez moi. » Sans doute mon

accent, la recherche de mes vêtements le frappèrent, car il ajouta : « Avez-vous des papiers ? » — « Oui. » — « Venez! » et il me ramena devant le chef de bataillon. « Mon commandant, dit-il, il y a erreur. Ce jeune homme a ses papiers. » « Eh bien ! reprit l'officier, sans même me regarder, à droite. »

« Le sergent m'emmena. Chemin faisant, il m'expliqua que les prisonniers conduits à gauche étaient fusillés. Déjà nous atteignions une porte à droite, quand un soldat courut après nous : « Sergent! le commandant vous fait dire de reconduire cet homme à gauche. »

« La fatigue, le désespoir de la défaite, l'énervement causé par tant d'angoisses m'enlevaient toute force pour disputer ma vie. — « Eh bien ! fusillez-moi, dis-je au sergent, ce ne sera pour vous qu'un crime de plus ! Seulement remettez ces papiers à ma famille. » — Et je me dirigeai vers la gauche,

« J'apercevais déjà une longue file d'hommes alignés contre un mur, d'autres à terre. En face d'eux, trois prêtres lisaient dans leur bréviaire les prières des agonisants. Dix pas de plus et j'étais mort. Quand tout-à-coup je fus empoigné par le bras. C'était mon sergent. Il me ramena de force devant l'officier. « Mon commandant, dit-il, on ne peut pas fusiller cet homme ! Il a des papiers ! » — « Voyons » dit l'officier. Je passai mon porte-feuille, qui contenait une carte d'employé au ministère du commerce pendant le premier siége. — « A droite ! » dit le commandant.

« Nous fumes bientôt plus de trois mille prisonniers à droite. Tout le dimanche et une partie de la nuit, les détonations retentirent à côté de nous. Le lundi matin, un peloton entra : « Cinquante hommes ! » dit le sergent. Nous crûmes qu'on allait nous fusiller par paquets et personne ne bougea. Les soldats prirent les premiers cinquante venus. — J'étais du nombre. On nous conduisit au fameux côté gauche.

« Sur une étendue qui nous parut sans fin, nous vîmes des tas de cadavres. « Ramassez tous ces salops, nous dit le sergent et mettez-les dans ces tapissières. » Nous relevâmes ces corps gluants de sang et de boue. Les soldats plaisantaient affreusement : « Vois donc quelles gueules ça fait ! » et ils écrasaient du talon quelque visage. Il nous sembla que plusieurs vivaient encore. Nous le dîmes aux soldats ; mais ils répondirent : « Allons ! allons ! va toujours ! » Sûrement, il y en eut qui moururent en terre. Nous mîmes dans ces tapissières dix-neuf cent sept corps. »

La *Liberté* du 4 Juin disait ;

« Le gouverneur de la Roquette pour la Commune et ses acolytes furent fusillés sur le théâtre même de leurs exploits.

« Pour les autres gardes nationaux arrêtés et dont le nombre s'élevait à plus de 4,000 dans ces parages, une cour martiale provisoire fut installée à la Roquette même. Un commissaire de police et des agents de la police de sûreté furent chargés du premier examen. Ceux désignés pour être fusillés étaient dirigés dans l'intérieur; on les tuait par derrière, pendant qu'ils marchaient et on jetait leurs cadavres sur le tas voisin. Tous ces monstres avaient des figures de bandits; les exceptions étaient à regretter. »

C. ... Du Châtelet, par exemple, on les menait à la caserne Lobau...

« Du côté de l'Ecole-Militaire, la scène est en ce moment fort émouvante; on y amène continuellement des prisonniers et leur procès *est déjà terminé*, ce n'est que détonations. » (*Siècle* 28 mai.)

« Les cours martiales fonctionnent dans Paris avec une activité inouïe sur plusieurs points spéciaux. A la caserne Lobau, à l'Ecole militaire, la fusillade s'y fait entendre en permanence. C'est le compte que l'on règle aux misérables qui ont pris part ouvertement à la lutte. » (*Liberté*, 30 mai.)

« Depuis le matin (dimanche 28 mars), un cordon épais se forme devant le théâtre (Châtelet) où siége en permanence une cour martiale. De temps à autre, on en voit sortir une bande de quinze à vingt individus, composée de gardes nationaux, de civils, *de femmes, d'enfants de quinze à seize ans*.

« Ces individus sont des condamnés à mort. Ils marchent deux par deux, escortés par un peloton de chasseurs qui ouvre et ferme la marche. Ce cortége suit le quai de Gèvres et pénètre dans la caserne républicaine, place Lobau. Une minute après, on entend retentir du dedans des feux de peloton et des décharges successives de mousqueterie; c'est la sentence de la cour martiale qui vient de recevoir son exécution.

« Le détachement de chasseurs revient au Châtelet chercher d'autres condamnés. La foule paraît vivement impressionnée en entendant le bruit de ces fusillades. » (*Journal des Débats*, 30 mai 1871.)

D. ... Les victimes mouraient simplement, sans fanfaronnade...

Un journal de la bourgeoisie belge des plus violents contre la Commune, l'*Etoile*, laissait échapper cet aveu :

« La plupart ont été au-devant de la mort, comme les Arabes après les batailles, avec indifférence, avec mépris, sans haine, sans colère, sans injure pour leurs exécuteurs.

« Tous les soldats qui ont pris part à ces exécutions et que j'ai questionnés, ont été unanimes dans leurs récits.

« L'un d'eux me disait : — « Nous avons fusillé à Passy une quarantaine de ces *canailles*. Ils sont tous morts en soldats. Les uns croisaient les bras et gardaient la tête haute. Les autres ouvraient leurs tuniques et nous criaient : Faites feu ! Nous n'avons pas peur de la mort. »

« Pas un de ceux que nous avons fusillés n'a sourcillé. Je me souviens surtout d'un artilleur qui, à lui tout seul, nous a fait plus le mal qu'un bataillon. Il était seul pour servir une pièce de canon. Pendant trois quarts d'heure, il nous a envoyé de la mitraille et il a tué et blessé pas mal de mes camarades. Enfin, il a été forcé. Nous sommes descendus de l'autre côté de la barricade.

« Je le vois encore. C'était un homme solide. Il était en nage du serviee qu'il avait fait pendant une demi-heure. — A votre tour, nous dit-il. J'ai mérité d'être fusillé, mais je mourrai en brave. »

« Un autre soldat du corps du général Clinchant me racontait comment sa compagnie avait amené sur les remparts quatre-vingt-quatre insurgés pris les armes à la main.

— « Ils se sont tous mis en ligne, me disait-il, comme s'ils allaient à l'exercice. Pas un ne bronchait. L'un d'eux, qui avait une belle figure, un pantalon de drap fin fourré dans ses bottines et une ceinture de zouave à la taille, nous dit tranquillement : — Tâchez de tirer à la poitrine, ménagez ma tête. — Nous avons tous tiré, mais le malheureux a eu la tête à moitié emportée. »

« Un fonctionnaire de Versailles me fait le récit suivant :

— « Dans la journée de dimanche, j'ai fait une excursion à Paris. Je me dirigeais près du théâtre du Châtelet, vers le gouffre fumant des ruines de l'Hôtel-de-Ville, lorsque je fus enveloppé et entraîné par le torrent d'une foule qui suivait un convoi de prisonniers.

« J'ai retrouvé en eux les mêmes hommes que j'avais vus dans les bataillons du siége de Paris. Presque tous m'ont paru être des ouvriers.

« Leurs visages ne trahissaient ni désespoir, ni abattement, ni émotion. Ils marchaient devant eux d'un pas ferme, résolu, et ils m'ont paru si indifférents à leur sort que j'ai pensé qu'ils s'attendaient à être relâchés. Je me trompais du tout au tout. Ces hommes avaient été pris le matin à Ménilmontant, et ils savaient où on les conduisait. Arrivés à la caserne Lobau, les cavaliers qui précédaient l'escorte font faire le demi-cercle et empêchent les curieux d'avancer. »

E.... Des femmes se mettaient d'elles-mêmes contre un mur, appelant la mort....

Un des plus ignobles aboyeurs de Versailles, Francisque Sarcey écrivait dans *le Gaulois* du 13 juin :

« Des hommes qui sont de sangfroid, du jugement et de la parole de qui je ne saurais douter, m'ont parlé avec un étonnement mêlé d'épouvante de scènes qu'ils avaient vues, de leurs yeux vues, et qui m'ont fort donné à réfléchir.

« De jeunes femmes, jolies de visage et vêtues de robes de soie, descendaient dans la rue, un revolver au poing, tiraient dans le tas, et disaient ensuite, la mine fière, le verbe haut, l'œil chargé de haine : « Fusillez-moi tout de suite ! » Une d'elles, qui avait été prise dans une maison d'où l'on avait tiré par les fenêtres, allait être garrottée pour être conduite et jugée à Versailles.

« — Allons-donc ! s'écria-t-elle, épargnez-moi l'ennui du voyage !

« Et se campant contre un mur, les bras ouverts, la poitrine au vent, elle semblait solliciter, provoquer la mort.

« Toutes celles qu'on a vu ainsi exécuter sommairement par des soldats furieux, sont mortes l'injure à la bouche, avec un rire de dédain, comme des martyres qui accomplissent, en se sacrifiant, un grand devoir. »

F. . . Les Bonapartistes purent assouvir sur les républicains les vieilles haines de l'Empire...

Lors d'un procès intenté en 1876 à M. Raspail, fils pour sa brochure en faveur de l'amnistie, la lettre suivante adressée à ce dernier par M. Hervé de Saisy, sénateur, fut lue à l'audience.

« Je ne puis, par un motif de discrétion vis-à-vis de diverses personnes, renouveler dans cette lettre le récit que je vous ai fait de vive voix dans la circonstance que vous me rappelez ; toutefois, je tiens à répondre à votre appel plein de courtoisie en répétant ici les paroles qui servirent de considérant à l'arrêt inique par lequel les jours de M. Cernuschi ont été menacés, dans la journée où les troupes s'emparèrent de la prison Ste-Pélagie et du jardin des Plantes.

« Voici les paroles prononcées par le général de division qui donna cet ordre d'exécution sommaire.

« Apprenant que Cernuschi s'était rendu à la prison, à la porte de laquelle je vis sa voiture, il dit à un interlocuteur que je ne puis désigner : « Ah ! c'est Cernuschi, l'homme aux cent mille francs du plébiscite ; retournez à la prison Sainte-Pélagie et que, dans cinq minutes il soit fusillé. »

« Cinq minutes représentaient la durée du trajet que devait faire le porteur de cet ordre pour se rendre du cèdre de Jussieu, d'où le général observait les phases du combat, à la prison.

« Je ne compris pas au début le sens de cette phrase étrange, mais je me rappelai quelques instants après qu'elle était l'expression

d'une vengeance politique qui allait s'exercer contre M. Cernuschi pour avoir offert cent mille francs à la propagande qui devait représenter l'opposition au plébiscite final de l'empire.

« Profondément indigné de ce que je venais d'entendre, je fus assez heureux pour faire naître une circonstance fortuite à laquelle la victime déjà condamnée dut son salut.

« Tels sont les détails que je puis porter à votre connaissance. »

HERVÉ DE SAISY.

G. ... Le docteur Tony-Moilin fut, en quelques minutes, jugé et condamné à mort...

« Quelques journaux de Paris écrivait l'*Echo de la Dordogne*, le 19 juin 1871, ont repété que Tony-Moilin avait été condamné et fusillé pour avoir été pris, le 27 mai, les armes à la main. Ce récit est inexact.

« Un seul fait fut reproché à M. T. Moilin : celui de s'être, le 18 mars, emparé de la mairie de son arrondissement, et d'avoir ainsi contribué à donner le signal de l'insurrection. On lui représenta une sorte de décharge donnée par lui, ce jour-là, à M. Hérisson, le maire qu'il avait remplacé. Aucun témoin ne fut entendu

T. Moilin convint du fait incriminé ; il ajouta qu'il avait exercé les fonctions de maire pendant deux jours à peine ; qu'au bout de ce temps, peu d'accord avec les hommes de la Commune, il avait cessé volontairement de paraître à la mairie, où il avait été aussitôt remplacé.

« La cour martiale demanda compte à Moilin de son temps et de ses actes depuis le jour de l'entrée de l'armée de Versailles dans Paris, Il réponditque, signalé depuis longtemps, notamment par le procès de Blois et par ses écrits, comme l'un des chefs du parti socialiste, ayant à répondre de la prise de possession de la mairie du VIII[e] arrondissement au 18 mars, redoutant une justice par trop sommaire et les fureurs du premier moment, il avait cherché et trouvé un asile chez un ami et cela depuis le lundi matin jusqu'au samedi soir... que le samedi soir, 27 mai, cet ami avait prié son hôte de quitter sa retraite et qu'au sortir de cette maison peu hospitalière, découragé, ne cherchant plus à disputer sa liberté, ni même sa vie, il était rentré chez lui, où, sur la dénonciation de son portier et de ses voisins, il avait été presque aussitôt arrêté et conduit au Luxembourg devant la cour martiale.

« A ce récit se borna la défense de T. Moilin, qui fut immédiatement condamné à mort. La cour *voulut bien lui dire que le fait de la mairie, le seul qu'on lui pût reprocher, avait en lui-même peu de*

gravité, et ne méritait point la mort, mais qu'il était un des chefs du parti socialiste, dangereux par ses talents, son caractère et son influence sur les masses, un de ces hommes, enfin, dont un gouvernement prudent et sage doit se débarrasser, lorsqu'il en trouve l'occasion légitime.

« Tony-Moilin n'eut qu'à se louer de l'urbanité (sic) des membres de la cour. On lui accorda sans difficulté un répit de douze heures, pour qu'il pût faire son testament, écrire quelques mots d'adieux à son père, enfin donner son nom à une personne qui lui avait, dans le procès de Blois et depuis, montré le plus rare dévouement. Après ces devoirs remplis, le 28 mai au matin, Tony-Moilin fut conduit à quelques pas du palais, dans le jardin, et fusillé. Son corps, que sa veuve avait réclamé, et que l'on avait d'abord promis de rendre, lui fut refusé. »

H. ... Ils fusillèrent deux Billioray...

Cet assassinat est aussi à l'avoir du capitaine Garcin. Laissons lui encore la parole.

« Billioray a d'abord cherché à nier son identité. Il avait voulu se jeter sur un soldat ; c'était un homme d'une force athlétique... Il se défendait, il écumait de rage. On a eu à peine le temps de l'interroger... Il a commencé une histoire de fonds dont il pouvait indiquer la cachette. Il parlait de 1[illegible]0,000 francs, puis il s'est interrompu pour me dire : « Je vois bien que vous allez me faire fusiller. C'est inutile que j'en dise davantage ». Je lui ai dit : « Vous persistez ? » « Oui, » Il a été fusillé. » *Enquête sur le 18 Mars t. 2 p.* 234.

I. ... Le *Gaulois* publia le récit d'un chirurgien militaires qui connaissait Vallès et avait assisté à son exécution...

« Le fait, disait-il, s'est passé le jeudi 25 mai, à six heures et quelques minutes du soir, dans la petite rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. Vallès sortait du théâtre du Châtelet, emmené par le peloton d'exécution chargé de le fusiller. Il était vêtu d'une jaquette noire et d'un pantalon clair d'une nuance jaunâtre. Il ne portait point de chapeau, et sa barbe, qu'il avait fait raser peu de temps auparavant, était fort courte et déjà grisonnante.

« En entrant dans la ruelle où devait s'accomplir la funèbre sentence, le sentiment de la conservation lui rendit l'énergie qui semblait l'avoir abandonné. Il voulut s'enfuir, mais retenu par les soldats il entra dans une fureur horrible, criant : « A l'assassin ! » se tor-

dant, saisissant ses exécuteurs à la gorge, les mordant, opposant en un mot, une résistance désespérée.

« Les soldats commençaient à être embarrassés et quelque peu émus de cette horrible lutte, lorsque l'un d'eux, passant derriére, lui donna un si furieux coup de crosse dans les reins que le malheureux tomba avec un sourd gémissement.

« Sans doute la colonne vertébrale était brisée. ON LUI TIRA ALORS QUELQUES COUPS DE FEU EN PLEIN CORPS ET ON LE LARDA DE COUPS DE BAÏONNETTE ; comme il respirait encore, un des exécuteurs s'approcha et lui déchargea son chassepot dans l'oreille. Une partie du crâne sauta, son corps fut abandonné dans le ruisseau, en attendant qu'on vint le relever.

« C'est alors que les spectateurs de cette scène s'approchèrent, et, malgré les blessures qui le défiguraient, purent constater son identité. »

J. ... Les massacres durérent jusqu'aux premiers jours de juin...

Le *Radical* du 30 mai 1872 publia la lettre suivante d'un employé de St-Thomas d'Aquin qui, pendant la Commune, avait rendu aux Versaillais le service d'empêcher le tir des canons de 8 se chargeant par la culasse.

A monsieur le comte Daru, président de la commission d'enquête sur l'insurrection du 18 mars, à Versailles.

Monsieur le président,

« Je viens de lire dans un livre qui a pour titre : *Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars ; déposition des témoins,* la déposition suivante du capitaine d'état-major Garcin :

« Tous ceux qui étaient arrêtés les armes à la main étaient fusillés dans le premier moment, c'est-à-dire pendant le combat. Mais quand nous avons été les maîtres de la rive gauche, il n'y a plus eu d'exécution. »

Dans le rapport du maréchal de Mac-Mahon sur les opérations de l'armée de Versailles contre Paris insurgé, je trouve la déclaration suivante :

« Dans la soirée du 25 mai, toute la rive gauche était en notre pouvoir, ainsi que les ponts de la Seine. »

Le témoignage du capitaine Garcin est malheureusement contraire à la vérité. QUATRE JOURS APRÈS, LE 25 MAI, mon fils et QUATORZE autres malheureuses victimes, ont été tués à la caserne Dupleix, située sur la rive gauche, près l'Ecole militaire.

Le 31 août, j'ai adressé, à ce sujet, au ministre de la Justice, une

plainte dont je joins ici une copie conforme, dans laquelle, après avoir relaté les faits qui avaient rapport à mon fils, je demandais que la justice recherche et punisse les coupables.

La justice est restée, jusqu'à présent, sourde à mes réclamations, malgré la publicité que j'ai donnée à cette plainte pour établir la disparition de mon enfant.

S'il était vrai, ainsi que le déclare le capitaine Garcin, que des ordres eussent été donnés par le général commandant en chef les troupes de la rive gauche pour faire cesser les exécutions à partir du 25 mai au soir, s'il était encore vrai que le maréchal Mac-Mahon eût, par une dépêche du 28 mai, donné l'ordre de suspendre toute exécution, ainsi que M. le colonel, président le conseil de guerre lors du procès des membres de la Commune, l'a déclaré, l'officier de gendarmerie, le nommé Roncol, l'ordonnateur des massacres de la caserne Dupleix et ses complices, auraient été poursuivis pour avoir, au mépris des ordres des chefs de l'armée, fait tuer des malheureux qui n'avaient pris aucune part au combat.

Ainsi, chose affreuse, le 29 mai dans la matinée, pendant que je rendais, à Saint-Thomas d'Aquin, les canons, que, sur l'honneur, mon fils et moi avions juré de conserver à l'Etat et pour lesquels nous avions risqué notre vie, mon fils était massacré dans le fond d'une écurie, par ceux qui auraient dû le protéger.

En conséquence des faits que je viens de faire connaître, je prie monsieur le président d'avoir l'extrême obligeance de faire rectifier la déposition de M. le capitaine d'état-major Garcin, qui est, sur ce point des exécutions, entièrement contraire à la vérité.

J'ai bien l'honneur, monsieur le président, de vous saluer avec la plus entière considération. Signé G. LAUDET.

Copie conforme adressée par lettre chargée le 28 mars 1872, sous le n° 158, à M. le comte Daru, qui en a donné reçu.

Paris, le 23 mai 1872. G. LAUDET.

L. ... Longtemps des drames mystérieux s'accomplirent au bois de Boulogne...

« C'est au bois de Boulogne que seront exécutés à l'avenir les gens condamnés à la peine de mort par la cour martiale.

« Toutes les fois que le nombre des condamnés dépassera dix hommes, on remplacera par une mitrailleuse les pelotons d'exécution. » (*Paris-Journal*, 9 juin.)

« Le bois de Boulogne est entièrement interdit à la circulation.

« Il est défendu d'y entrer, — à moins d'être accompagné d'un pelo-

ton de soldats — et encore bien plus défendu d'en sortir. » (*Paris-Journal*, 15 juin.)

XIX.

CHAPITRE XXXIII.

A. ... Quelquefois attaché à la queue d'un cheval...

« Un homme au teint basané, aux cheveux noirs, de forte corpulence, s'assit au coin de la rue de la Paix et refusa d'aller plus loin. Après plusieurs essais pour le contraindre, un soldat, perdant toute patience, le perça à deux reprises de sa baïonnette en lui ordonnant de se lever et de reprendre sa marche avec les autres. Comme on devait s'y attendre, la semonce fut sans effet. Alors, on le saisit, on le mit sur un cheval. Il sauta aussitôt à bas. On l'attacha à la queue de l'animal qui le traîna comme on fit de la reine Brunehaut. Il s'évanouit à force de perdre du sang. Réduit enfin à l'impuissance, il fut lié sur un wagon d'ambulance et emmené au milieu des cris et des malédictions de la populace. » (*Times*, 29 mai 1871).

B. ... Il les fit aliguer le long des talus des fortifications et fusiller...

On lisait le 31 mai dans le *Tricolore* journal conservateur :

« Dimanche matin 24, sur plus de deux mille fédérés, cent onze d'entre eux ont été fusillés dans les fossés de Passy, et ce, dans des circonstances qui démontrent que la victoire était entrée dans toute la maturité de la situation.

— « Que ceux qui ont des cheveux blancs sortent des rangs ! » dit le général Galifet qui présidait à l'exécution ; et le nombre des fédérés à têtes blanches monta à cent onze !

« Pour ceux-ci, la circonstance aggravante était d'être contemporains de juin 48.

« Il y a là une nouvelle théorie *rétro-syncopante* qui pourrait mener loin en arrière. »

La Liberté de Bruxelles publia la déclation suivante signée par les témoins oculaires des faits qui s'étaient passés à la Muette le 26 mai 1871 :

« Le 26 mai dernier, nous faisions partie de la colonne de prisonniers partie du boulevard Malesherbes à huit heures du matin, se dirigeant sur Versailles. Nous nous sommes arrêtés au château de la Muette où le général Galiffet, après être descendu de cheval, est passé dans nos rangs, et là, faisant un choix, il désigna à la troupe

quatre-vingt trois hommes et trois femmes. Ils furent emmenés le long des talus et fusillés devant nous. Après cet exploit, le général nous dit : *Je me nomme Galiffet. Vos journaux de Paris m'ont assez sali ; je prends ma revanche.*

« De là nous fûmes dirigés sur Versailles où, pendant le trajet, nous eûmes encore à assister à de terribles exécutions faites sur la personne de deux femmes et de trois hommes qui, tombant épuisés et ne pouvant suivre la colonne, furent tués à coups de baïonnette par les sergents de ville formant notre escorte... »

(Suivaient les signatures, avec les professions et adresses, au nombre de onze).

XX.

CHAPITRE XXXV.

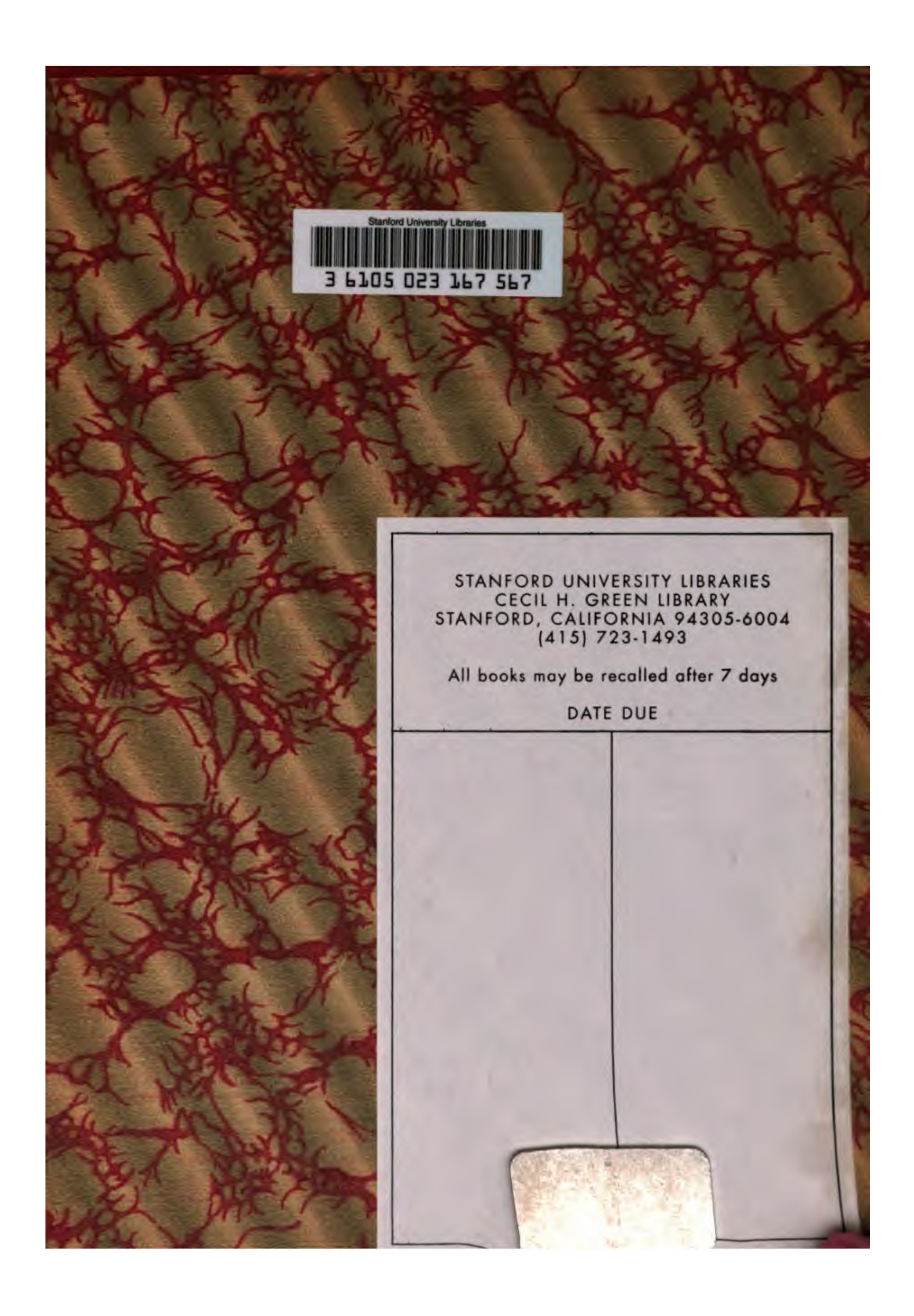
... Cinq ans et demi après le 18 mars les conseils prononcaient des condamnations à mort...

Notamment dans l'affaire de l'espion des Hautes-Bruyères pour laquelle plusieurs personnes avaient été déjà condamnées. Cet espion, — un jeune homme de vingt ans et non un enfant comme la réaction l'a dit — avait attiré sur les positions fédérés les obus de l'ennemi. Traduit devant un conseil de guerre composé de La Cecilia commandant le corps d'armée, de Johannard délégué de la Commune et de tous les chefs de bataillon, il reconnut avoir porté aux Versaillais le plan des positions fédérées, et avoir reçu 20 fr. pour récompense. A l'unanimité, il fut condamné à mort. Au moment de l'exécution, Johannard et Grandier aide-de-camp de La Cécilia firent entendre au condamné qu'il pourrait obtenir sa grâce en révélant le nom de son complice, un habitant de Montrouge. Il répondit : « Vous êtes des brigands. Je vous emm... » Ce fait, odieusement travesti, a fourni à Victor Hugo très mal renseigné sur cette guerre civile un vers de *l'Année terrible* aussi injuste pour Johannard que pour l'un des fusillés de Satory, Sérizier. Le grand poëte se doit une rectification.

Table des Matières.

FIN.




Stanford University Libraries
3 6105 023 167 567

